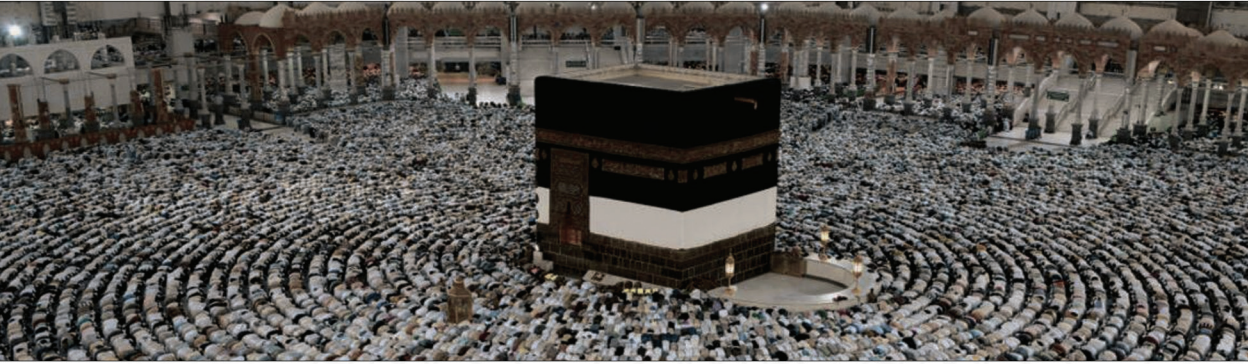


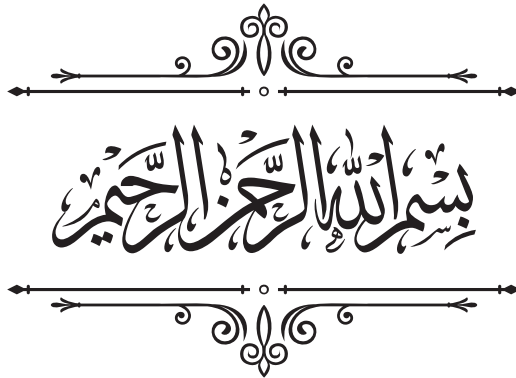
DR. ALI MOHAMMAD AL-SALLABI

IBRAHIM

L'INTIME D'ALLAH



*Prédicateur de l'Unicité,
de l'islam et du bon modèle*



بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ



*Au nom d'Allah le Très Miséricordieux,
le Tout Miséricordieux*

Numéro de l'Édition	67
ISBN	978-625-7297-97-4
Le titre de livre	Ibrahim, l'Intime d'Allah Prédicateur de l'Unicité, de l'islam et du bon modèle إبراهيم خليل الله داعية التوحيد ودين الإسلام والأسوة الحسنة
Auteur	Dr. Ali Mohammad al-Sallabi
Editeur	Recep Songül
Traducteur	Aya Horizons, FRANCE
Agence de graphisme	ArtAjans info@artsanajans.com
Imprimerie	1ère édition, İstanbul, Août 2022
Impression et couverture	Step Ajans Matbaa Ltd. Şti. Numéro de certificat: 45522 Göztepe Mh. Bosna Cd. No: 11 Bağcılar, İstanbul/TÜRKİYE
Editions	Asalet Eğitim Danışmanlık Yayın Hizmetleri İç ve Dış Ticaret Numéro de certificat: 40687 Balabanağa Mh. Büyük Reşit Paşa Cd. Yümni İş Hanı, 16B/16 Fatih, İstanbul/TÜRKİYE +90 212 511 85 47 www.asaletyayinlari.com.tr asalet@asaletyayinlari.com.tr



© 2022 Editions Asalet

Ce livre est protégé par le droit de l'auteur, toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle du texte dans le présent ouvrage sans l'autorisation écrite de l'éditeur est strictement interdite.

Collection Les Messagers les plus résolus

Ibrahim, l'Intime d'Allah

Prédicateur de l'Unicité, de l'islam et du bon modèle

Dr. Ali Mohammad al-Sallabi

Dédicace

À mes frères et à mes sœurs en humanité :

Ceux qui sont en quête de modèles dans cette vie, comme source d'inspiration et de réconfort, aux niveaux dogmatique, spirituel, éthique, comportemental et intellectuel.

Pour qu'ils trouvent également les réponses pertinentes aux grandes questions existentielles de la vie : unicité d'Allah, le Très-Haut, création de l'univers, Paradis et Enfer, décret et destin, messages et prophéties, lois qui président aux créatures, lutte entre le Vrai et le Faux, le bien et le mal, la guidance et l'aberration, la mécréance et la foi.

Aux esprits éclairés, à la prime nature saine, aux cœurs purs, à ceux qui ont grandement besoin de connaître la biographie des Prophètes, des Messagers et des plus résolus parmi ces derniers, dont Ibrahim, l'Intime d'Allah¹, sur lui le salut (ancêtre des Prophètes et des Messagers venus après lui), à travers le Livre d'Allah qui dit :

« Ceux qui ne croient pas au Rappel [le Coran] quand il leur parvient... alors que c'est un Livre puissant [inattaquable]; (42) Le faux ne l'atteint [d'aucune part], ni par devant ni par derrière; c'est une révélation émanant d'un Sage, Digne de louange. » Fussilat (Les versets détaillés) : 41-42

À tous je dédie ce livre, en implorant le Seigneur, Exalté soit-il, pour qu'Il l'érige en flambeau de guidance pour les égarés, en source de connaissance pour ceux qui cherchent la vérité historique et en science utile pour toute l'humanité.

Si défaillances il y a, j'en assume l'entière responsabilité. Par contre, si on lui trouve quelque utilité, c'est grâce à Allah et à Sa bienfaisance, Lui seul. Par cet ouvrage, je ne cherche que Sa bénédiction. Allah dit dans Son noble Livre :

1. Note de traduction : Dans ce livre nous avons opté pour cette traduction du terme «Khalilo'Llâh». Le qualificatif «Khalilo'Llâh» signifie celui qui est très proche d'Allah, une proximité inégale qu'Allah a décrétée pour Son Messager et Prophète Ibrahim, sur lui le salut.



« Dis : *“Je suis en fait un être humain comme vous. Il m’a été révélé que votre Dieu est un Dieu unique ! Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu’il fasse de bonnes actions et qu’il n’associe dans son adoration aucun à son Seigneur”* » Al-Kahf (La Caverne) : 110

Au nom de Dieu, le Miséricordieux et le Clément



Introduction

Louange à Dieu, nous implorons Son pardon, et nous recourons à Lui, pour qu'Il nous préserve des tentations personnelles, et des conséquences néfastes de nos actes. Quiconque est guidé par Dieu, n'a rien à craindre ; quiconque se laisse entrainer par le mal est à jamais perdu. Je témoigne qu'il n'y a pas d'autre dieu qu'Allah, et que Mohammed est Son Messager.

« Ô hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement. » An-Nissâe (Les Femmes) : 1

Louange à Dieu, à Sa Grandeur et à Son infinie puissance. Nous implorons Sa bénédiction.

Cet ouvrage fait partie de l'encyclopédie intitulée « Les plus résolus parmi les Messagers d'Allah ». Désintéressé, je le dédie à Dieu, avec l'espoir qu'il puisse bénéficier à toute l'humanité qui a grandement besoin de se ressourcer dans la biographie des Prophètes et des Messagers, au travers du Livre divin révélé, qui recèle la vérité infaillible, et d'examiner à fond leur vie, ainsi que les fondements de leur message, en s'appuyant sur les hadiths Sahihs du Prophète Mohammed, ﷺ, et les citations des grands oulémas, et ce en empruntant un style en phase avec l'époque actuelle, caractérisée par une quête de réponses concluantes aux grandes questions relatives à Allah, à l'univers et à la vie ; au Paradis et à l'Enfer ; au décret et au destin ; aux récits des Messagers, des Prophètes et des anciennes civilisations humaines (leur avènement, leur sort...) ; aux lois divines présidant aux créatures, aux fondements de la morale, aux valeurs spirituelles, à la gestion de la lutte entre le Vrai et le Faux ; la bonne voie et l'aberration ; le bien et le mal ; la mécréance et la foi, etc.

Louange à Dieu, qui m'a guidé vers de tels sujets édifiants, et aux grâces infinies, dont Il m'a comblé. J'implore Son soutien, pour que mes écrits profitent aux humains, en tant que moyen susceptible de les aider dans leur quête des



grandes vérités de l'existence, leur quête de la bonne voie, celle des Messagers, des Prophètes, des martyrs, et des vertueux ; aussi comme moyen d'éclairer les esprits, de purifier les âmes, et de les ennoblir, et comme condition sine qua non pour tendre vers la vérité, s'y attacher et la défendre féroce-ment.

Une série de livres a été publiée dans la collection Les plus résolus parmi les Messagers, à savoir :

1. Biographie du Prophète...Exposition de vérités et analyse de faits.
2. Issa –sur lui le salut – (La vérité complète).
3. Nouh –sur lui le salut- et le grand déluge ; l'avènement de la seconde civilisation humaine.

Cette introduction comporte une présentation du quatrième livre de ladite collection, intitulé Ibrahim, sur lui le salut, ancêtre des Prophètes et des Messagers (Biographie, parcours et la voie à suivre) ; c'est-à-dire les Prophètes qui sont venus après lui, sur eux le salut.

L'ouvrage s'articule sur quatre chapitres. Le premier s'attarde sur des éléments de la vie d'Ibrahim : son nom, son lignage, sa naissance, son époque, ses pérégrinations, et son statut. Le deuxième est une relation du récit d'Ibrahim, sur lui le salut, dans les sourates les Bestiaux, Mariam, les Prophètes, les Poètes, l'Araignée, et les Rangées. Le troisième restitue le dialogue d'Ibrahim avec le roi injuste, la question qu'il a posé à son Seigneur sur la manière dont Il ressuscite les morts, l'alliance avec les croyants et le désaveu des mécréants, ainsi que les hôtes d'Ibrahim, les émissaires d'Allah. Le quatrième chapitre s'attarde sur les épreuves qu'Ibrahim a endurées avec succès, son statut d'imam, sa construction de la Kaaba, ses invocations pieuses, son exhortation, dans la Sourate la Vache, à ses enfants de rester attachés à l'islam, son invocation exprimant la repentance, dans la sourate Ibrahim et son appel aux gens pour qu'ils accomplissent le pèlerinage. Par ailleurs, un intérêt particulier est porté à ses feuillets, son caractère, ses qualités, ses affinités avec notre Prophète Mohammed, ﷺ, son statut le jour de la résurrection, sa mort et sa tombe.

La rédaction de ce livre a pris fin à 10h 22 mn la nuit du 14 février 2021. Il faisait froid et la neige tombait si abondamment que la ville d'Istanbul ressemblait à une grande boule de neige. Exalté soit le Créateur et l'Omniscient !

Je me tourne vers Lui, pour reconnaître humblement Ses bienfaits et exprimer toute ma gratitude. Sans la foi qui m'anime et m'insuffle volonté et endurance, je n'aurais rien pu accomplir. La raison, la mémoire et les sentiments se seraient taris. Et la plume se serait tue à jamais.





Je prie Dieu pour qu'Il me guide vers la bonne voie et m'écarte du mal. J'implore Sa bénédiction pour tous ceux qui m'ont aidé à parachever cet ouvrage.

Je prie Dieu pour que ce livre profite au lecteur et qu'il soit un moyen d'éclairer les esprits. Que ceux qui le lisent aient un regard vers cet humble serviteur, qui a tant besoin de la clémence, le pardon et la miséricorde de son Seigneur. Le Très-Haut dit :

« Permits-moi Seigneur, de rendre grâce pour le bienfait dont Tu m'as comblé ainsi que mes père et mère, et que je fasse une bonne œuvre que tu agrées et fais-moi entrer, par Ta miséricorde, parmi Tes serviteurs vertueux » An-Naml (Les Fourmis) :19

Louange à Allah, Maître des univers.

L'adorateur qui a tant besoin du pardon, de la clémence et de la bénédiction de son Seigneur.

Dr. Ali Mohammad al- Sallabi

Qu'Allah le gratifie, ainsi que ses parents et tous les musulmans de Son pardon.



CHAPITRE 1



Ibrahim, sur lui le salut :

**son nom, son lignage, son époque, ses pérégrinations, son
statut parmi les Prophètes et les Messagers**

Avant de parler de l'apostolat du Prophète et du Messager d'Allah, Ibrahim, l'Intime de Dieu, sur lui le salut, de l'expérience qu'il a vécue en préconisant l'unicité divine, de la grande responsabilité dont il a été investi au sein de son peuple, et de son statut parmi les Prophètes et les Messagers, puisqu'il a été l'un des Messagers ayant enduré souffrance, sévices et refus de la part de leurs peuples respectifs, ainsi que l'un des Messagers les plus résolus, force est de se pencher sur sa naissance, son lignage, ses origines et les traits saillants de son époque.

La manière dont Ibrahim a été qualifié, autant dans le Coran que dans la sunna, enseigne sur son statut privilégié et ses innombrables mérites. En effet, il est l'adorateur qui s'est parfaitement acquitté de sa mission, ce qui lui a valu un statut digne de ses hauts faits. Érigeant l'unicité divine en valeur suprême, il a réussi à rallier à sa cause les gens les plus éclairés. Il est l'imam et le modèle à suivre. La prophétie a été exclusivement attribuée à sa descendance, tous les Prophètes ayant été envoyés dans sa lignée, dont le sceau des Prophètes et le joyau des créatures, Mohammed, ﷺ, qui a été envoyé en réponse à l'invocation d'Ibrahim, d'envoyer à la communauté des Arabes, un Messager issu d'eux.

Ibrahim est le troisième père, le père des pères, Adam et Nouh étant respectivement le premier et le deuxième père. Tous les habitants de la terre sont issus de sa descendance. Il est le pilier de l'univers, l'imam des véritables croyants sur la voie de la religion pure d'Allah, *honafâ'*. Allah a placé dans sa descendance la prophétie : « *et Nous fîmes de sa descendance les seuls survivants.* » As-Sâffât (Les Rangées) : 77. Tel est l'Intime du Miséricordieux et le patriarche de tous les Prophètes.

1^{ère} partie

Son nom, sa généalogie, son surnom et sa naissance

1. Nom et généalogie

A. Son nom

Père tendre dans la langue syriaque, Ibrahim, comme vocable hébreu, est composé de deux unités : « ab », c'est-à-dire père, et « raham », dans le sens de communauté, multitude ou grand nombre, très proche du mot arabe « roham »¹. Si pour certains, ce mot est un emprunt, qui n'a donc pas d'origine arabe, pour d'autres, il est dérivé du « barhama », qui signifie acuité et permanence du regard.

On dit aussi que le nom d'Ibrahim a une connotation religieuse, puisqu'il signifie « l'Intime d'Allah », ram ayant en syriaque le sens d'affection. Le mot « ibram » aurait donc été modifié pour signifier « ami intime d'Allah », à la place de « ami intime de Dieu », qui réfère dans la pratique païenne au culte du père. Pour Ibn Hajr, ce nom lui est attribué, en raison de sa tendresse infinie.

Allah a fait d'Ibrahim, sur lui le salut, le troisième père de l'humanité, en vertu de ce propos Coranique : « *la religion, celle de votre père Ibrahim.* » Ibrahim : 78. Notre premier père étant Adam, suivi de Nouh, le deuxième ancêtre. Ensuite, il y a l'Intime d'Allah, le patriarche des Prophètes², selon Mohammed, ﷺ.

Il a été qualifié de la sorte, parce qu'il a été le pionnier de la prédication prophétique dans toute l'histoire de l'humanité. Tous les Prophètes et les Messagers sont issus de lui, dont les Prophètes des fils d'Israël, qui sont les descendants de Yaqob fils d'Issac. Or celui-ci est le fils d'Ibrahim. La généalogie prophétique se ramifie à partir de sa personne, et elle culmine dans l'envoi du sceau des Messagers, sur eux le salut, qui est, lui aussi, l'un de ses descendants, puisqu'il appartient à la descendance d'Ismaïl. Le Très-Haut dit : « *Nous lui donnâmes Isaac et Jacob, et plaçâmes dans sa descendance la prophétie et le Livre.* » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 27

¹ Rahm et roham, famille de l'homme. La femme est appelée « rahman ».

² Sahih Al-Boukhari.



B. Sa généalogie

Il est Ibrahim fils de Azar. Le noble Coran n'a pas remonté plus loin pour établir ses origines. Les historiens musulmans, entre autres, se sont appuyés sur la Torah pour fixer sa généalogie. Il se peut que le désaccord relatif aux noms de ses ancêtres soit dû à la différence des transcriptions faites à partir des anciennes langues, ainsi qu'aux feuillets dont regorgeaient les anciennes versions de la Torah et des autres ouvrages historiques.

Le nom du père d'Ibrahim a été évoqué dans le noble Coran. Dans la sunna, il est dit qu'Ibrahim est le fils d'Azar. Certains historiens musulmans affirment qu'il est le fils de Tarah ou Tarakh, tel que cela a été évoqué dans la Torah. Des oulémas, parmi ceux qui avancent que son père est Tarah, ont dû soumettre le verset Coranique à maintes interprétations, pour corroborer leur point de vue, tant et si bien que certains ennemis de l'islam y ont trouvé une occasion en or pour semer le doute sur la version du Coran relatif à ce point. Arrazi regrette à ce propos que : « Des athées, se saisissant de cette occasion pour attaquer le noble Coran, prétendent que cette généalogie est erronée. »

L'Encyclopédie de l'Islam est venue à l'époque moderne entretenir encore plus ce doute : « Selon le Coran, Azar est le père d'Ibrahim. Il paraît qu'il existe une certaine confusion sur ce plan, le nom d'Azar n'ayant été cité nulle part ailleurs. Qui plus est, certains historiens et exégèses musulmans signalent que le nom du père d'Ibrahim serait aussi Tareh ou Tarekh. Aussi se sont-ils efforcés à concilier ces deux opinions, à coup d'artifices infondés. Or, de telles astuces n'ont aucune valeur. »

Avant de passer en revue les différents points de vue des oulémas musulmans relatifs au nom du père d'Ibrahim, et d'opter pour celui qui me semble le plus pertinent, je tiens tout d'abord à souligner que c'est l'auteur de cet extrait tiré de l'Encyclopédie de l'Islam qui a eu recours à la ruse, pour quelque raison personnelle obscure. Il a donc mis en avant la partie qui corrobore ses allégations, au gré de ses passions. Or, la position partielle de la majorité des orientalistes vis-à-vis de l'Islam est fort connue. Cet auteur commence par dénigrer le noble Coran, en mettant en avant sa prétendue confusion, pour s'attaquer ensuite aux oulémas musulmans en les taxant de tromperie, alors que la plupart de ces derniers ont réfuté la version de la Torah, et se sont fiés à celle du Coran. Il est d'autres oulémas qui ont essayé de concilier les deux versions, preuves scientifiques à l'appui, objectivement, sans céder aux passions. Il est bien regrettable de se trouver devant un lexique aussi abject, dans un ouvrage qui se dit scientifique. Or, une telle position n'est pas digne des vrais savants, dont la devise devrait être l'intégrité intellectuelle.

La manière d'interpréter ces propos Coraniques : « *Ibrahim dit à Azar, son père* » Al-An'âm (Les Bestiaux) : 74, serait à l'origine du désaccord entre les oulémas musulmans sur le nom du père d'Ibrahim. Ibn Al-Jawzi avance quatre explications du mot Azar : primo, il est le nom de son père ; secundo, il est le nom d'une idole ; tertio, il n'est pas un nom, mais une insulte, dont le sens serait soit le déviant, qualificatif qui renverrait à l'égarement du père et sa tentative d'écarter les gens de la voie de la vérité, soit le fautif, comme s'il lui disait : Ô fautif, adores-tu des idoles ? quarto, c'est un surnom de son père et non son nom, puisque le surnom éclipse parfois le propre nom de la personne.

Pour M. Mohammed Mortada Zabidi : « On dit que c'est le nom de l'oncle paternel d'Ibrahim, sur lui et sur Mohammed la prière et le salut. Comme l'oncle est appelé parfois père, on retrouve ce glissement dans le noble Coran. Quant à son père, il s'appelle Tarekh ou Tareh, avec le même schème morphologique que Hajar. »

À en juger par ces propos, l'opinion attribuée à Mojahed, selon laquelle Azar serait le nom d'une idole, n'est pas authentifiée au niveau de la chaîne de transmission, et elle constitue une erreur selon les règles établies de la langue arabe.

Al-Hafed Ibn Hajr a dit : « Attabari rapporte, selon une chaîne faible de transmission, d'après Mojahed, que Azar est le nom d'une idole. C'est un point de vue rejeté sur deux plans, celui de la chaîne de transmission, puisqu'il s'agit d'une version isolée qui n'est appuyée par aucune autre source et celui de la langue : pour les Arabes, le nom n'est jamais accusatif après un verbe qui suit un pronom interrogatif, comme dans cet exemple :

« Akhaka A Kalamta ? (Ton frère, est-ce que tu lui as parlé ?). La formulation correcte est : « A Kalamta Akhaka ? » (Est-ce que tu as parlé à ton frère ?).

Quant à y voir une insulte à son père, c'est une explication inconsistante. Une telle conduite est inconcevable de la part d'un Prophète envers son géniteur, d'autant plus qu'il s'agit d'Ibrahim qui répond à la menace de son père : « *Si tu ne cesses pas, certes je te lapiderai* » Mariam : 64 « *Paix sur toi. J'implorerai mon Seigneur de te pardonner car Il a m'a toujours comblé de Ses bienfaits.* » Mariam : 47.

Abou Hayyan, à son tour, récuse cette explication, dans son ouvrage « Al-Bahr al-Mohit » : Si le mot azar est un qualificatif, il serait difficile de le considérer comme diptote, et il est également difficile d'y voir un nom défini, alors qu'il est indéfini, même si certains essayent à tout prix de le soumettre à leurs interprétations préétablies. »



Dire que Azar est le surnom du père d'Ibrahim, ou bien qu'il a deux noms, tels Israël et Yaqob, est plausible, pour peu qu'il soit appuyé par une preuve. Or, ce n'est pas le cas, si ce n'est la tentative de concilier les deux versions. Pré-tendre que le père signifie l'oncle paternel, fait fi du sens propre, au profit du sens figuré, sans aucun indice textuel qui justifie un tel écart. Si l'on se complaisait, de la sorte, à interpréter les textes explicites, on finirait par rompre tous liens qui rattachent les mots à leurs sens. Dans ce cas, tous les indices montrent que c'est le sens propre qui est visé, comme c'est le cas dans ces propos Coraniques :

« Ibrahim ne demanda pardon en faveur de son père qu'à cause d'une promesse qu'il lui avait faite. Mais, dès qu'il lui apparut clairement qu'il était un ennemi d'Allah, il le désavoua. Ibrahim était certes plein de sollicitude et indulgent. » At-Tawbah (Le Repentir) : 114

Il en est de même dans des versets des sourates Mariam, Les Poètes, Les Rangées, L'Ornement et L'éprouvée. Il y est, en effet, explicitement dit que le prêche d'Ibrahim s'adresse à son père. Pourquoi donc s'ingénier à privilégier le sens figuré au détriment du sens propre explicite, alors que tous les indices pointent vers ce dernier ?

Dire encore qu'il s'agit de différentes lectures du Coran, revient à confondre Lecture et version, qui plus est des lectures infondées, rejetées par tous les oulémas en matière de lecture Coranique. Bien pis, elles sont tellement faibles, au niveau de leur chaîne de transmission, qu'elles ne sauraient être qualifiées d'isolées. Or, toutes les lectures Coraniques avérées rapportent le nom d'Azar, soit dans le cas accusatif ou nominatif. Ce dernier cas est une preuve probante qu'il s'agit bien d'un nom propre, puisqu'il fait l'objet d'une apostrophe. Toujours est-il que ce grand désaccord sur le nom du père d'Ibrahim s'explique par deux raisons : les allégations des savants en matière des filiations généalogiques et les propos rapportés dans les livres des gens du Livre.

Les premiers ne sont pas crédibles, tant s'en faut, les filiations qu'ils ont établies, en plus d'être invérifiables, regorgent d'erreurs et de contradictions. Dans « Atabaqat », Ibn Saad rapporte, d'après Ibn-Abbas que : « Quand le Prophète, ﷺ, établissait sa filiation généalogique, il s'arrêtait au niveau de son ancêtre Moad Ibn Adnan Ibn Odad. Il se taisait alors, avant de reprendre : "Les savants généalogistes ont menti". » Allah, le Très-Haut a dit : *« Et les Aad, les Tamud, les gens d'Ar-Rass et de nombreuses générations intermédiaires ! »* Al-Forqâne (Le Discernement) : 38. Quant aux livres des gens du Livre, il ne faut pas s'y fier, encore moins s'ils viennent contredire quelque preuve avancée par le Coran et la sunna !

Allah, le Très-Haut, affirme que le noble Coran prime et confirme les autres livres révélés, en vertu de ce verset :

« *Et sur toi (Mohammed) Nous avons fait descendre le Livre avec la vérité, pour confirmer le Livre qui était là avant lui et pour prévaloir sur lui.* »
Al-Mâ'idah (La Table servie) : 48

Le hadith rapporté par Al-Imam Al-Boukhari dans son Sahih, où le nom du père d'Ibrahim est explicitement évoqué, corroborerait la thèse stipulant que son nom est Azar et non Tareh. En effet, d'après Ibn Hurayra, Dieu l'agrée, il a dit : « Ibrahim rencontrera son père Azar, le jour de la Résurrection, son visage sera alors poussiéreux et sombre. Ibrahim lui dira : « Ne t'ai-je pas dit de ne pas me désobéir ! Son père lui dira : « Aujourd'hui, je ne te désobéirai pas. » Ibrahim dira : « Ô Seigneur, Tu m'as promis de ne pas me déshonorer le jour où ils seront ressuscités, mais quel déshonneur peut être plus grand que de voir mon père dans cet état ! ». Allah lui dira : "J'ai interdit le Paradis aux mécréants". Puis il sera dit : « Ô Ibrahim ! Regarde sous tes pieds." Il regardera donc et là, il verra que son père a été changé en une hyène mâle couverte d'excréments, qui sera attrapée par les pattes et jetée dans le feu. »¹ Cette thèse est d'autant plus vraisemblable, que l'historien chrétien Youssefous signale que le père d'Ibrahim s'appelle Athar. La similitude paranomastique entre Azar et Athar est évidente, de quoi écarter définitivement le nom de Tareh !

2. Sa naissance, son surnom et sa langue

A. Sa naissance

Le lieu de sa naissance divise historiens et biographes. Certains le situent à Souss, dans la région d'Al-Ahouaz, d'autres parlent de Babel en Irak, de Kouch, de Koucha, ou de Harran. La majorité des savants affirment qu'il est né à Ghouta à côté de Damas, au village Barza, au Mont Qasioun. Ibn Assaker est plus catégorique : « La vérité est qu'il est né à Babel, dans la ville de Our. C'est l'opinion la plus répandue, relayée par les biographes et les historiens. » Ibrahim a vécu aux environs de 1940-1765 avant l'ère chrétienne.

Pour les Évangiles, il serait né à Our, soit dans le Haut-Euphrate ou le Bas-Euphrate, dans la région Al-Jazira, entre Euphrate et le Tigre.

Il est le cadet de deux frères, Haran et Nahour. Haran est le père de Loth, sur lui le salut. Il est mort avant son père à Babel. La vérité est qu'il l'ainé de ses frères.

¹ Sahih Al-Boukhari, n° 3350



Le Coran n'a évoqué ni le lieu ni la date de la naissance d'Ibrahim, sur lui le salut. À défaut d'un texte canonique qui précise ces données biographiques, les historiens vont bon train dans leurs spéculations. La majorité des historiens situent la date de sa naissance entre le 19^{ème} et le 20^{ème} siècle avant l'ère chrétienne, mais sans fixer l'année. Certains biographes préfèrent avancer une date approximative.

Un récit, qui fait remonter sa naissance à l'époque de Namroud, est repris dans diverses versions, qui regorgent toutes de flagrantes contradictions. On n'en trouve d'ailleurs aucune trace ni dans le Coran, ni dans la sunna. Selon ledit récit, sous le roi Namroud, l'astrologie était très répandue et jouissait d'une grande importance. Les astrologues, ayant prédit la naissance d'un bébé qui s'attaquerait aux croyances de son peuple et détruirait leurs idoles, Namroud ordonna qu'on tue tous les nouveau-nés dans son royaume. Lorsque Ibrahim vit le jour, on le cacha dans une caverne, où il demeura jusqu'à sa jeunesse. Il alla voir son père, qui l'accueillit avec une grande joie. Le jeune homme se mit alors à contempler l'univers, ses merveilles, et les indices divins qui y sont éparés. Et son cœur de s'abreuver de la foi. Il reçut alors la visite de l'ange Gabriel qui lui transmet le message divin. Ce fut le début de sa prédication auprès de son peuple. Il serait inutile de s'appesantir sur cette affabulation, dont l'inconsistance n'est plus à prouver.

B. Son surnom simple et composé

Il était surnommé « l'ami intime ». Le Très-Haut dit dans Son noble livre : « *Et Allah avait pris Ibrahim pour ami privilégié.* » An-Nissâe (Les Femmes) : 125. Dans la sunna, Jondob, Dieu l'agrée, rapporte que : « Le Messenger, ﷺ, a dit : « *Allah m'a pris comme ami intime, tout comme Il a pris Ibrahim comme ami intime* ». Quant à son surnom composé, il était réputé par « Abi Dayfan » (Père hospitalier), parce qu'il était connu par sa générosité légendaire et son hospitalité, comme en attestent ces versets Coraniques :

« *T'est-il parvenu le récit des visiteurs honorables d'Ibrahim? (25) Quand ils entrèrent chez lui et dirent: 'Paix!', il [leur] dit: 'Paix, visiteurs inconnus'. (26) Puis il alla discrètement à sa famille et apporta un veau gras. (27) Ensuite il l'approcha d'eux... 'Ne mangez-vous pas?' dit-il.* » Ad-Dhâriyâth (Qui éparpillent) : 24-27

C. Ibrahim, sur lui le salut, parlait-il l'arabe ancienne ?

De l'avis du cheikh Mohammed Rachid Reda, Ibrahim parlait cette langue qui est proche de l'arabe de Jorhom. « Tous les ouvrages, souligne-t-il, des

traditions prophétiques et de l'histoire arabe ancienne, avancent qu'Ibrahim a installé son fils Ismaïl, en compagnie de sa mère égyptienne Hajar, dans la vallée où serait construite la Mecque. Grâce à l'intervention divine, des gens de Jorhom les ont rejoints et ont vécu avec eux à cet endroit. Ibrahim leur rendait fréquemment visite. Lui et son fils Ismaïl ont construit la Maison sacrée, pour se livrer ensuite à la prédication de l'islam et à sa diffusion dans les contrées arabes. »

Il en ressort que la langue arabe ancienne était celle qu'Ibrahim, Hajar, Hamourabi, son peuple, et les anciens égyptiens parlaient. Malgré les mots qu'elle a empruntés aux langues chaldéennes et égyptiennes, cette langue est restée très proche de l'arabe de Jorhom. Cela a pu faciliter d'autant plus la communication entre Hajar et cette population qui s'est installée avec elle dans la vallée. Dans le Sahih d'Al-Boukhari, Ibrahim se rendit chez Ismaïl. Ne l'ayant pas trouvé, il s'entretint avec sa femme, issue de la tribu de Jorhom, qui lui déplut. Il revint de nouveau chez son fils, mais il y trouva une autre femme qui, après avoir parlé avec elle, lui fit bonne impression.

Certes, les preuves que j'ai exposées supra revêtent une grande importance, d'un point de vue scientifique, mais elles ne sauraient, à mon sens, mettre fin à cette polémique. Elles restent, tout au plus, des conjectures et des déductions purement intellectuelles, relatives à une époque somme toute inconnue, en l'occurrence la préhistoire. Qualifier Ibrahim d'arabité, est plutôt un anachronisme et une projection fondée sur le sens qu'on attribue à ce terme de nos jours. Toujours est-il que de telles questions n'ont aucun intérêt. Mieux, elles risquent d'attiser certaines sensibilités nationalistes et raciales, entre musulmans arabes et non arabes. De quoi aggraver encore plus la situation de dispersion dont nous pâtissons aujourd'hui.

D'après le grand écrivain Al-Akkad, l'arabité est la filiation la plus idoine qui convient à Ibrahim, sur lui le salut, bien qu'elle paraisse étrange. Quiconque met en avant ce lignage, risque d'être interrogé : comment oses-tu débiter une telle allégation ? Pourtant, on ne saurait dire qu'Ibrahim était israélien, Yaqob étant le premier à prendre ce nom. Or, ce dernier est le petit-fils d'Ibrahim. De même, on ne saurait prétendre qu'il était juif, mot dérivé de Yahouda, le quatrième enfant de Yaqob. Qui plus est, cette dérivation n'est apparue qu'une fois que son nom est devenu celui de la région qui lui a été échue, après la division des terres entre les fils de Yaqob ; tout comme il ne saurait être qualifié d'hébreu, si l'on entend par ce terme une langue particulière, parmi les langues Sémites, parlée exclusivement par une communauté de Sémites, puisque Ibrahim parlait une langue que toute la population de la Mésopota-



mie et Canaan comprenait parfaitement. Par ailleurs, l'hébreu, à cette époque, ne s'était pas encore séparée des autres langues Sémites.

On serait tenté de dire qu'il est un Sémite issu de Sam fils de Noh, sauf que cette filiation est établie à partir d'un ancêtre, et non d'un peuple. Or, la langue sémite a été parlée par des Abyssins, qui n'étaient ni des Syriques, ni des Araméens, ni des Himyarites. Bref, la filiation exacte qui correspond à Ibrahim, sur lui le salut, est l'arabe, qui réfère aussi à une langue, telle qu'elle était pratiquée dans la péninsule arabe et la Mésopotamie.

Tout porte à croire qu'il a grandi dans une famille qui avait récemment émigré du nord du Yémen à la péninsule arabe, laquelle famille était l'une de celles qui étaient venues du « Pays de la mer » - nom par lequel les Babéliens désignaient la contrée où les Arabes vivaient près du Golfe Persique. Des noms arabes figuraient parmi les dynasties ayant régné, au sud de Babel, durant une longue période, qui coïncide avec celle d'Ibrahim, sur lui le salut.

Mohammed Bayoumi Mahran soutient, lui aussi, la thèse de l'arabité d'Ibrahim : le peuple de ce dernier apparut dans la péninsule arabe, où vécut l'une des différentes communautés Sémites. Il était donc un arabe de pure souche – les Arabes indigènes, dont la filiation remonte à Sam fils de Noh, sur eux le salut. Il est l'ancêtre des Arabes adnanites, qui sont les descendants de son fils Ismaïl. Il est donc l'ancêtre des Arabes, avant d'être celui des Israéliens.

2^{ème} partie

Ibrahim, son époque et son émigration

1. La période historique antérieure au message d'Ibrahim, sur lui le salut

D'autres messages divins ont précédé celui d'Ibrahim, de Nouh, Houd, Saleh et tout d'abord celui d'Adam. J'ai déjà rédigé deux ouvrages dédiés à cette époque antérieure à celle d'Ibrahim : Nouh, sur lui le salut et le grand déluge et Récit du commencement de la genèse et la création d'Adam, sur lui le salut ». Je projette d'écrire la biographie de Houd et Saleh, sur eux le salut. Les Messagers et les Prophètes antérieurs à Ibrahim, grands leaders de l'humanité, tels Nouh, Houd et Saleh, seront néanmoins succinctement évoqués dans cet essai, dès lors que l'examen de près de la biographie de ces grands hommes renseigne sur la chronologie et l'évolution des civilisations antiques, qui ont fortement contribué au développement de l'humanité, et dont le rayonnement a profité, et profite encore, aux régions dans lesquelles les Messagers ont été envoyés à leurs peuples respectifs.

Ces régions se concentrent dans ce qu'on appelle communément l'Orient arabe ou le moyen orient, notamment dans la partie connue par son climat tempéré et ses reliefs faciles d'accès, traversée par le Nil, l'Euphrate et le Tigre.

De grandes civilisations pionnières se sont développées dans ces régions et ont connu un essor exceptionnel, dont la civilisation sumérienne, égyptienne, babélique et achourienne.

Il va sans dire que d'autres régions ont vu naître des civilisations, comme la civilisation chinoise qui est apparue le long des rivières. Toutefois, leur enclavement et leur éloignement des lieux où les Prophètes ont été envoyés, ne leur ont pas conféré le même rayonnement que les premières.

La région du sud de la Méditerranée, qui s'étend jusqu'à la Péninsule arabe, est considérée comme le terreau des civilisations et le berceau des religions révélées. Elle est la source qui a irrigué le cycle civilisationnel, dont les affluents se sont répandus partout dans le monde. Tous les peuples bâtisseurs



des différentes civilisations sont, en effet, les descendants de Noh, sur lui le salut, dont la majorité est des croyants parmi les peuples arabes disparus Ad et Thamoud (les anéantis). Ces derniers ont quitté la Péninsule arabe, suite aux catastrophes dévastatrices qui se sont abattues sur leurs ancêtres, en guise de châtement pour leur rejet des apostolats des Messagers, pour leurs agissements, leur ingratitude, leur mauvaise gestion et pour leurs méfaits.

Les anciennes communautés humaines n'avaient de cesse de se déplacer, en quête de nouveaux environnements avoisinants plus propices, qui assurent stabilité, eaux abondantes, et les possibilités d'une vie décente. Les rives des Tigre, de l'Euphrate et du Nil remplissaient parfaitement ces conditions. S'inspirant de leurs ancêtres, cherchant à capitaliser sur leurs meilleurs acquis et expériences matériels et réglementaires, ils ont développé les techniques de leur temps, leurs systèmes administratifs et leurs modes de vie. Les groupements humains se constituaient et s'organisaient, au fur et à mesure, au sein d'un grand État, fondé sur un régime monarchique et impérial.

Ibrahim a été envoyé à son peuple, dans la ville babélique de Or, au sud de l'Irak, au plein cœur de cette mutation en un État responsable, qui venait couronner tout un processus visant à établir des civilisations le long des grandes rivières au Moyen Orient, et à asseoir la monarchie, en tant que régime politique, héritée comme s'il s'agissait d'un don sacré, qui permettait le gouvernement des sociétés, aux niveaux social et militaire, à base de règles issues de dispositifs que l'homme a mis en place, en matière de dogme, de mœurs et d'économie. Il a été donc envoyé, parce que les gens s'étaient, dans la foulée, déviés de l'unicité et de l'adoration d'Allah, Exalté soit-il, sans rien Lui associer, avaient cédé aux artifices du Diable et vouaient un culte aux statues, aux idoles, aux corps célestes et aux êtres humains, en dehors d'Allah. Ayant effacé de leur mémoire le prêche de Noh, de Houd et de Saleh, ils s'étaient complètement égarés.

2. La vie religieuse au temps d'Ibrahim, sur lui le salut

Né à la Mésopotamie, l'Irak aujourd'hui, Ibrahim grandit dans une société qui adorait corps célestes et idoles. Bien pis, les gens s'y prosternaient devant les rois et les gouverneurs, en dehors d'Allah, Exalté soit-il. Selon certaines sources, même sa propre famille sculptait les idoles pour les vendre. Pourtant, en dépit de cet environnement païen, Ibrahim sut sauvegarder sa prime nature saine, loin des souillures de l'associationnisme. Imperméable aux fausses croyances que son peuple professait, sa pensée préserva sa pureté. Aussi nourrissait-il une haine viscérale vis-à-vis de toutes les croyances infondées auxquelles son peuple s'attachait.

Allah, le Très-Haut, a accordé à Son ami intime une place de choix, et l'a doté d'un privilège particulier, en le préservant, depuis son enfance, de l'associationnisme, à travers Sa guidance vers le Vrai. Le Très-Haut dit :

« *En effet, Nous avons mis auparavant Ibrahim sur le droit chemin. Et Nous en avons bonne connaissance.* » Al-Anbiyâe (Les Prophètes) : 51

De par l'intelligence et à la clairvoyance dont Allah l'a gratifié, il sut que cet univers a un seul Seigneur, Celui qui a l'ascendant et l'emprise sur toutes les créatures qui y existent. Il sut encore que les humains doivent adorer le Créateur de cet univers. Grâce à sa nature originelle saine et son dévouement à la vérité, Allah l'a doué de la capacité de discerner les secrets recelés dans l'univers et les indices révélateurs de la guidance, épars dans l'existence, en vertu de ces propos Coraniques :

« *Ainsi avons-Nous montré à Ibrahim le royaume des cieux et de la terre, afin qu'il fut de ceux qui croient avec conviction.* » Al-An'âm (Les Bestiaux) : 75

Allah, le Très-Haut a révélé à Son Intime la royauté des cieux et de la terre, et ce qu'Il y créé : soleil, lune, étoiles, arbres, Bestiaux, entre autres merveilles témoignant de la grandeur de Son pouvoir. Il lui a dévoilé les aspects apparents et cachés des choses, pour qu'il reconnaisse l'unicité divine, emprunte la voie auquel Il l'a guidé. Il l'a encore pourvu de la capacité de reconnaître Son unicité, et de prendre conscience de l'égarement de son peuple, qui se livre à l'idolâtrie et associe à son Créateur de fausses divinités.

Armé de cette conception originelle saine, de cette lucidité ouverte, de ce dévouement désintéressé au Vrai et de ce rejet intransigeant du Faux, il fut donc capable, à la faveur de la révélation, de déceler la vérité de cette royauté, celle de la terre et des cieux, les secrets enfouis au cœur même de l'univers, et les indices qui y sont épars. Dans cet univers exceptionnel, des liens indéfectibles reliaient désormais son cœur, sa prime nature, les impératifs de la foi et les signes de la guidance. De quoi le conduire de la dénégation née de l'idolâtrie, au stade de la certitude, consciente et avérée, de l'existence du Dieu, le Vrai.

Dans la société de la Mésopotamie, au tout début de son apostolat, puis dans la Grande Syrie, l'Égypte et Al-Hijaz, la vie d'Ibrahim, sur lui le salut, a toujours fait fidèlement écho à son appel à adorer Allah sans rien Lui associer.

La Mésopotamie, caractérisée par ses terres fertiles et sa vie aisée, attirait alors beaucoup de tribus arabes nomades, qui affluaient de la Péninsule arabe et autres. Cultes et dogmes s'y multipliaient, sous l'effet de ce flux migratoire qui drainait, en plus des gens, les fausses croyances, telles l'idolâtrie, l'adoration des corps célestes, le culte des rois et des phénomènes naturels.



Abordant la question du foisonnement des dogmes et des cultes à cette époque, Al-Akkad constate que : « Du 3^{ème} au 2^{ème} millénaire avant l'ère chrétienne, les partisans de toutes les croyances qui existaient à cette époque élurent domicile dans la Péninsule arabe, tout particulièrement dans la Mésopotamie, où les États se sont succédé, ainsi que les religions, les rites et les cultes : corps célestes, souverains, voire des dieux locaux adorés par la population de chaque province, séparément des autres. Les rituels pullulaient donc à l'image des religions respectives : offrandes sacrificielles humaines, offrandes sous forme de moissons saisonnières, prières dans les temples, conduites par des prêtres, prières dans les maisons ou dans les cimetières annexes...

Les cultes et les dogmes en vigueur à cette époque prenaient les formes suivantes :

A. Culte des corps célestes et des étoiles

Le peuple d'Ibrahim adorait les étoiles et les astres célestes. La secte des Sabéens croyait fermement au caractère sacré de ces dernières. Elle leur vouait culte et plaçait dans les temples des idoles comme effigies terrestres représentant lesdites planètes. Elle s'adressait à elles, à travers des rites (prières, invocations, offrandes, vœux...).

Ibn Kathir évoque les croyances du peuple d'Ibrahim, salut sur lui : « Il adorait les sept planètes. Tous les habitants de Damas professaient cette religion. Ils tournent leur visage vers le pôle sud et invoquent les sept planètes, à travers des incantations et un rituel gestuel. Sur chacune des sept portes de Damas, s'affiche une effigie de l'une des sept planètes. Des fêtes étaient organisées à l'honneur de ces idoles, et des offrandes leur étaient présentées. La population de Harran adorait les planètes et les idoles. Tous ceux qui vivaient sur terre étaient des mécréants, excepté Ibrahim, l'Intime d'Allah, sa femme et son neveu Loth, sur lui le salut. »

En adorant les corps célestes, ils savaient qu'ils ne vouaient pas culte au Dieu tout-Puissant, et qu'il existe un dieu qui les a créés et leur a octroyé une position précise au ciel. Al-Akkad signale à propos du peuple d'Ibrahim : « Il croyait en un dieu tout puissant, qui a créé les petits dieux et leur a assigné leur position sur le ciel. Ces derniers sont les astres supérieurs, dont le plus connu est la lune. L'adoration de cette planète s'était répandue dans le pays des Sémites, notamment au milieu des premiers Arabes, de la Mésopotamie au Sinaï, qu'ils appelaient Sin. Son nom dans la Mésopotamie était Nanar. C'est à elle qu'ils vouaient culte. Elle disposait d'un centre dans la ville Or –ville de l'Intime d'Allah- et d'un autre au nord de l'Irak, où elle était adorée à côté d'une autre divinité, Mardoukh ou Morikh (Mars). Ils élevaient les bâtisses pour détecter les planètes. Les autres planètes les plus adorées, après la lune,

étaient Vénus, Ochtar, et Al-Morikh, Mars. De par son éclat et sa vicissitude, Vénus était pour eux la déesse de l'amour. Mars était le dieu de la guerre, en raison de sa couleur rouge, qui connote le sang. Ils ont également, mais à un degré moindre par rapport à la lune, adoré le soleil, qu'ils appelaient Chamas.

Le dieu Sin représentait la lune, Chamch, le soleil, Ochtar, Vénus et Merdouk ou Merdoukh, Mars.

B. Culte des idoles

Au temps d'Ibrahim, les gens adoraient les statues et les idoles, en dehors d'Allah, le Très-Haut. Ils les invoquaient, à travers des prières, des sacrifices, des offrandes et divers rituels. Ils pensaient, en effet, que ces idoles sont des divinités qui peuvent disposer à leur gré de leurs destinées, et qu'elles sont la source de la fertilité, de la subsistance et de la vie. Néanmoins, ils croyaient que ces petits dieux sont sous la coupe d'un dieu, unique et plus grand, dont le pouvoir s'étend sur tout l'univers. Ils allouaient à ces divinités des temples ou des maisons particulières, où ils les adoraient, et leur exprimaient leur soumission, à travers un rituel individuel ou collectif.

Citant Woly dans son ouvrage sur Ibrahim, Al-Akkad souligne que : « Les divinités chez les Sumériens se répartissaient en trois catégories hiérarchisées : Les dieux suprêmes, auxquels étaient réservés les temples de l'État ; les dieux, de moindre importance, dont les temples sont bâtis dans l'espace public ; enfin les divinités domestiques. La plupart des divinités suprêmes représentaient les forces de la nature, tels le soleil, la lune, l'eau, la terre, la lutte, la fertilité et la mort. A chaque divinité correspondait une province, où elle était exclusivement adorée et où on lui devait l'obéissance totale.

Le peuple d'Ibrahim attribuait à ses idoles des qualités humaines, mais avec des dimensions plus abstraites et parfaites. Il leur faisait porter des habits comme les siens, mais qui s'apparentent plus à ceux des princes, s'ils ne sont pas plus beaux ! On les façonnait de telle sorte qu'un certain éclat envoûtant émane d'elles. Elles ont leurs propres familles, leurs armes, et s'engagent, tout comme les êtres humains, dans des conflits, mais en des dimensions plutôt épiques. Elles se distinguent cependant par leur immortalité, le bien inhérent, éternel ancré en eux. Elles ne sont pas responsables du mal qui existe sur terre, qui provient d'esprits malsains supra humains, qui occupent néanmoins un rang inférieur à celui des dieux. Parmi leurs idoles les plus connues, se détache ce qu'on appelle La Triade suprême : Ano, Enlil et Ea.

C. Culte des rois

Le peuple d'Ibrahim adorait et sacralisait également les rois. Il leur attribuait le pouvoir de donner la vie et la mort et la capacité de nuire, de bénéficier



aux gens, et de leur procurer le bonheur ou le malheur. Ils croyaient en effet que les premiers rois qui ont régné après le déluge, sont descendus du ciel vers la terre. Parmi ces derniers, on trouve le roi despote qui s'était autoproclamé dieu et s'était farouchement opposé à Ibrahim, sur lui le salut.

La vénération des rois était telle qu'à la mort de l'un d'eux, on enterrait avec lui ses ministres et ses courtisans, comme en témoignent des vestiges archéologiques. Dans son ouvrage *Or des Chaldéens*, Woly avance qu'ils choisissaient de leur plein gré de boire un poison mortel, convaincus qu'ils étaient que leur vie dans le ciel, à côté de leurs rois, sera un prolongement de celle qu'ils menaient sur terre.

D. Présenter des offrandes et formuler des vœux

Parmi les rites répandus du temps d'Ibrahim, la présentation des offrandes et la formulation des vœux envers les idoles, pour diverses raisons : expier des péchés et implorer le pardon des dieux et s'attirer leurs bonnes grâces... Les offrandes étaient de divers types : des produits agricoles (blé, maïs, orge, sésame...) ; des animaux (agneau, chèvre...), qu'on disposait sur un autel devant l'effigie de la divinité, avant d'entamer une fête religieuse, caractérisée par les incantations et les prières, en plus d'autres rituels. Quant aux offrandes en produits agricoles, on les distribuait entre les sacristains les ecclésiastiques et les rois.

On avait l'habitude à cette époque de présenter comme offrande l'or, l'argent, les céréales, les habits, les étoffes, qu'on mettait devant les statues des divinités. Les sacristains les prenaient, pour les mesurer et les enregistrer dans un registre dédié, avant de les emmagasiner dans le dépôt du temple. Ils tenaient à produire une sorte de récépissé sur une ardoise d'argile, dont une copie est remise au donateur. Parfois, les gens formulaient la promesse, devant les effigies des dieux, de donner leurs enfants comme offrandes sacrificielles.

Dans le chapitre consacré aux Babéliens, Will Durant relève que : « Confrontés à quelque grave malheur ou menace, ils présentaient leurs enfants comme offrandes à leur divinité, tout comme les Phéniciens. Enfilant leurs plus beaux habits, les parents venaient à la fête religieuse. Les cris de leurs enfants consumés par le feu au milieu de l'autel, étaient éclipsés par le vacarme des tambours et des flûtes. Qui plus est, le fait d'offrir une fille vierge à un sacristain, pour son dépuelage, était considéré comme la meilleure offrande qui soit aux divinités.

Le corps des femmes, en général, était considéré d'ailleurs comme la plus précieuse offrande. Abdelhamid Jawda explique cette pratique : « Celle qui se donne au temple, sacrifie son corps comme offrande aux dieux. Son sacrifice

est donc plus important que l'égorgement d'un mouton, d'un chevreau ou d'un taureau. La fin escomptée dépasse de loin le simple assouvissement du désir sexuel. En se donnant à un étranger, elle offre son corps sur l'autel des dieux. »

E. Construire des temples

Les temples occupaient une place importante chez la population de la Mésopotamie, à l'instar des autres peuples cananéens et égyptiens. En tant que lieu sacré, où demeure le dieu, en compagnie de sa femme, ses enfants, ses courtisans et ses serviteurs, le temple était au cœur de la vie religieuse et civile.

Sur le plan civil, en plus d'être le siège de la judicature et des juges, on y gardait les archives et les registres des sciences, des littératures et des livres royaux. Aussi les Mésopotamiens ont-ils tenu à bâtir les temples au centre des cités. Tout un rituel accompagnait la construction des temples, notamment la mise en place de figures et d'amulettes pour conjurer le sort et chasser les mauvais esprits loin du lieu sacré. Les temples étaient de deux types :

a. Le temple bas

Il est construit pour servir de demeure pour la divinité. Les Mésopotamiens croyaient en effet que leur dieu vivait parmi les gens, écoutaient leurs plaintes, était sensible à leurs prières et acceptait leurs offrandes. Will Durant souligne à ce propos que : « Les divinités habitaient les temples. Les fidèles leur présentaient les offrandes : argent, mari ou femme, selon le sexe de la divinité, nourriture (dattes, figues, concombre, huile, gâteau), chèvre, agneau, colombe, poulet, oie... »

b. Temple supérieur, Ziggurat

Il était composé de 3 ou 4 étages. Un escalier en spirale conduit extérieurement d'étage en étage jusqu'à l'autel construit tout en haut de l'édifice. Les ziggurats étaient bâties pour accueillir les divinités, qui descendaient, au dire des Mésopotamiens, du ciel à la terre, pour se reposer.

Chaque ville possédait son propre temple. Les grandes cités abritaient plusieurs, en plus des grandes tours. Parmi ces temples, on trouve celui de la divinité Inlil, de la Vénus, du Sin, dieu de la lune, de Chamash, dieu du soleil, entre autres.

Nous avons passé en revue certains aspects de la vie religieuse dans la Mésopotamie au temps d'Ibrahim, sur lui le salut. La grande ressemblance avec celle de la Grande Syrie, de l'Égypte et des autres régions de la Péninsule arabe est patente. Rien d'étonnant, puisque dans toutes ces contrées, le culte des phénomènes naturels était très répandu.



Les Cananéens adoraient la nature incarnée dans ses phénomènes : il y avait les divinités du ciel, du soleil, de la lune des tempêtes et de la pluie, de la mer et de la fertilité... Parmi les plus connues :

Il :

De toutes les divinités des Cananéens, c'est la plus grande et la plus prestigieuse. On la surnomme La divinité supérieure ou suprême. Elle correspond chez les Mésopotamiens à Anu. Ce dieu est, selon les Cananéens, le père des divinités, le créateur des cieux et de la terre et le pourvoyeur de la fertilité aux humains. Il régénère le sol, grâce aux pluies et aux eaux des fleuves. Et il a une femme, 'Achira ou Achira, divinité de la mer. On compte parmi ses enfants ba'l et 'Anat.

Ba'l :

Ce mot signifie « seigneur ». Les Grecs l'appellent Adonis. Au dire des Cananéens, Ba'l est le dieu de la fertilité et des pluies. C'est lui qui établit l'ordre de l'univers, et il détient le pouvoir de procurer et les biens et les malheurs.

'Ochtar :

Il est le dieu de la fertilité pour les Cananéens et pour les Babéliens. Les Égyptiens vouaient un culte aux phénomènes naturels, qu'ils présentaient avec des corps humains et des têtes d'animaux, tels les veaux, les moutons, les chats et les serpents, parce qu'ils pensaient que les esprits des dieux s'installaient dans les corps de ces animaux qu'ils vénéraient.

Les chercheurs en matière de comparatisme religieux affirment que le culte de la lune est antérieur à celui du soleil et que le maître des divinités est Jupiter, et non le soleil ou la lune, d'où son nom composé de deux mots, dont le sens combiné est le maître des divinités. Ces mêmes chercheurs ont prouvé que le culte des rois existait aussi à cette époque.

Longtemps avant les études religieuses comparées, le noble Coran avait déjà mis en avant l'existence du culte des corps célestes, des idoles et des rois. Il a encore mis en exergue l'appel lancé par Ibrahim à ceux qui vouaient culte à ces divinités, pour qu'ils adorent Allah, sans rien Lui associer. Il a également rapporté le débat qui a opposé Ibrahim à son peuple, qui adorait les corps célestes et les étoiles, où il cherchait à leur prouver l'inconsistance de leurs croyances. Le Très-Haut dit :

« Ainsi avons-Nous montré à Ibrahim le royaume des cieux et de la terre, afin qu'il fut de ceux qui croient avec conviction. (76) Quand la nuit l'enveloppa, il observa une étoile, et dit : "Voilà mon Seigneur !" Puis, lorsqu'elle dispa-

rut, il dit: "je n'aime pas les choses qui disparaissent". (77) Lorsqu'ensuite il observa la lune se levant, il dit : "Voilà mon Seigneur !" Puis, lorsqu'elle disparut, il dit : "Si mon Seigneur ne me guide pas, je serai certes du nombre des gens égarés". (78) Lorsqu'ensuite il observa le soleil levant, il dit : "Voilà mon Seigneur ! Celui-ci est plus grand". Puis lorsqu'il (le soleil) disparut, il dit : "ô mon peuple, je désavoue tout ce que vous associez à Allah." » Al-An'âm (Les Bestiaux) : 75-78

Le Coran rend compte également de la décision d'Ibrahim de se démarquer de son père et de son peuple qui persistaient à adorer des idoles qui ne pouvaient ni leur nuire, ni leur bénéficier. Le Très-Haut dit :

« Quand il dit à son père et à son peuple: "Que sont ces statues auxquelles vous vous attachez ?" » Al-Anbiyâe (Les Prophètes) : 52

Il s'attarde, dans le même sillage, sur la joute qui a mis Ibrahim aux prises avec le roi qui s'était autoproclamé dieu. Le Très-Haut dit :

« N'as-tu pas su (l'histoire de) celui qui, parce qu'Allah l'avait fait roi, argumenta contre Ibrahim au sujet de son Seigneur? Ibrahim ayant dit : "J'ai pour Seigneur Celui qui donne la vie et la mort", "Moi aussi", dit l'autre, "je donne la vie et la mort." Alors dit Ibrahim : "Puisque Allah fait venir le soleil du Levant, fais-le donc venir du Couchant." Le mécréant resta alors confondu. Allah ne guide pas les gens injustes. » Al-Baqarah (La Vache) : 258

Nous reviendrons sur ce point, lorsque nous aborderons l'apostolat d'Ibrahim, sur lui le salut, tel qu'il est présenté dans le noble Coran et la noble sunna.

Il ressort des réflexions exposées supra que la vie religieuse, au temps d'Ibrahim, se caractérisait par :

- Un paganisme généralisé. La société au temps d'Ibrahim était en effet marquée par une corruption dogmatique endémique. Les gens adoraient corps célestes, idoles et rois. Les rituels religieux (Incantations, prières, offrandes, vœux) visant à amadouer ces fausses divinités étaient légion.
- Une déviance incommensurable en matière religieuse, à tel point qu'on pourrait se demander comment un tel amas de dogmes et de cultes pouvait coexister et apparaître en une même époque. La prédication d'Ibrahim auprès de son peuple était donc d'autant plus ardu, et les efforts qu'il devait déployer pour combattre les dogmes païens, les Sabéens et les rois qui prétendaient être des dieux, étaient d'autant plus grands et accablants, pour une seule personne.
- Une similitude entre les dogmes et les religions professés, aussi bien en Irak, que dans le pays de Canaan ou en Égypte. Le culte des idoles et des phé-



nomènes naturels (le soleil, la lune, les étoiles...) sévissait partout dans ces régions, de quoi appuyer la thèse d'une parenté entre les religions à cette époque.

F. Les Sabéens

Un grand désaccord sur Les Sabéens, leur histoire, leurs rites et leur dogme, règne parmi les savants. Ils sont pourtant unanimes à constater qu'il s'agit de plusieurs sectes et courants, diamétralement opposés, en termes de fondements et de ramifications, et qui sont en permanente mutation. On trouve trois occurrences des Sabéens dans le Coran : après les juifs et les chrétiens :

« *Certes, ceux qui ont cru, ceux qui se sont judaïsés, les Nazaréens, et les Sabéens, quiconque d'entre eux a cru en Allah, au Jour dernier et accompli de bonnes œuvres, sera récompensé par son Seigneur; il n'éprouvera aucune crainte et il ne sera jamais affligé.* » Al-Baqarah (La Vache) : 62, au second plan entre ces derniers :

« *Ceux qui ont cru, ceux qui se sont judaïsés, les Sabéens, et les Chrétiens, ceux parmi eux qui croient en Allah, au Jour dernier et qui accomplissent les bonnes œuvres, pas de crainte sur eux, et ils ne seront point affligés.* » Al-Mâ'idah (La Table servie) : 69,

et seuls : « *Certes, ceux qui ont cru, les Juifs, les Sabéens [les adorateurs des étoiles], les Nazaréens, les Mages et ceux qui donnent à Allah des associés, Allah tranchera entre eux le jour de Jugement, car Allah est certes témoin de toute chose.* » Al-Hajj (Le Pèlerinage) : 17.

Les chroniqueurs ont établi un lien entre les Sabéens mentionnés dans le noble Coran et ceux de Harran et de l'Irak. À leur dire, ils se scindent en deux catégories : les Sabéens qui professent la religion pure et originelle, *hunaḥā'*, ce sont les partisans d'Ibrahim, sur lui le salut, et les Sabéens associationnistes qui adorent les planètes. Le cheikh de l'islam, Ibn Taïmiya, parmi les anciens, ainsi que Mohammed Azza Droza, parmi les modernes, avancent que les Sabéens cités dans le noble Coran avaient la foi.

Étudier le dogme des Sabéens revêt une importance particulière pour notre essai, et ce pour plusieurs raisons : géographique, tout d'abord. Cette secte a vécu en effet dans des régions qui ont constitué l'espace où Ibrahim, sur lui le salut, s'est déplacé dans ses multiples pérégrinations, du sud au nord de l'Euphrate, puis au pays des Syriaques et des Nabatéens d'Al-Hijaz ; temporelle, puisque leur langue sacrée occupe une place médiane entre les langues anciennes abandonnées et la langue syriaque moderne. Ibrahim ne parlait ni cette dernière, qui a survécu longtemps après, ni l'une de ces langues anciennes disparues, qui avaient perdu tout lien avec celles qui les ont rem-

placées, contrairement à la langue d'Ibrahim. La structure de la langue des Sabéens indique son appartenance à une époque médiane entre les langues abandonnées et les langues Sémites ultérieures. On pourrait donc y voir un indice qui permet de situer l'époque où Ibrahim, sur lui le salut, a vécu ; thématique, parce que, étant à la croisée du dogme ancien de l'unicité et du paganisme ancien, il garde les traces de l'affrontement et de la friction entre ces deux dogmes. Il est fort probable que la différence entre le dogme d'Ibrahim et ses détracteurs se situe précisément au niveau de ce dogme. Le tiraillement dogmatique chez les Sabéens est patent, et les éléments contradictoires semblent s'affronter. Certes, il n'y existe ni paganisme, ni culte des planètes, on peut, toutefois, y déceler certaines formes camouflées païennes et des traces enfouis du culte des planètes. À telle enseigne, qu'on pourrait avancer que le dogme des Sabéens, tel qu'il a survécu, est un mélange des deux, et ce après l'immigration d'Ibrahim et ses disciples de leur ancienne contrée.

L'examen du dogme des Sabéens est important dans l'étude des religions en général, et celle d'Ibrahim, en particulier. Ses apports à ce niveau dépassent de loin sa dimension et le nombre de ses partisans, somme toute modestes, sans oublier le choix de s'isoler que cette secte s'est imposé, et qu'elle a dû parfois adopter, à son corps défendant, pour différentes raisons.

Parmi les plus importantes doctrines des Sabéens :

a. Les spiritualistes

Pour ce courant, le monde a un créateur sage et incréé, qui transcende les attributs de la création. Force pour l'homme de reconnaître son incapacité intrinsèque à percer Sa majesté. Son approche s'effectue seulement à travers des médiateurs privilégiés, en l'occurrence les spiritualistes purs et vénérés, dans leur essence, leur action et leur état.

b. Les adorateurs des planètes

Conscients que l'homme a besoin d'un médiateur, que ce dernier doit être visible, pour qu'on s'adresse à lui, qu'on s'attire ses bonnes grâces, et qu'on profite de ses bénédictions, les spiritualistes se sont tournés vers les planètes, à savoir les sept astres. Ils ont identifié 1. Leur orbite et leur position ; 2. Leur lever et leur coucher ; 3. Les ressemblances et les différences entre eux, découlant de leurs propriétés ; 4. La répartition des jours et des heures selon leur mouvement ; 5. L'établissement de simulacres de personnes, de régions et de contrées à leur image. Des anneaux-amulettes ont été ainsi façonnés, et des incantations et des invocations ont été apprises, à leur honneur. Des journées particulières ont été fixées, pour les vénérer et des fumigations ont été utilisées



pour les invoquer. On leur a même attribué le nom de divinités. On cherchait à obtenir les faveurs des planètes, en tant que moyen de s'imprégner du spirituel, condition sine qua non d'obtenir la bénédiction du créateur.

c. Les anthropomorphistes

Voyant que ces planètes se lèvent et se couchent, apparaissent et disparaissent, les adeptes de cette doctrine, ont conclu à la nécessité de façonner des statues qui les représentent, et qui soient toujours visibles. À travers ces idoles, ce sont les planètes qui sont visées, en premier lieu, puis les spiritualités, et enfin Allah :

« *Nous ne les adorons que pour qu'ils nous rapprochent davantage d'Allah* » ; Az-Zoumar (Les Groupes) : 3

Il faudrait donc distinguer les adorateurs des planètes de ceux qui vouaient un culte aux idoles, qu'ils appelaient des divinités, parallèlement aux divinités célestes. Ils disaient :

« *Ceux-ci sont nos intercesseurs auprès d'Allah* » Yûnus (Jonas) : 18.

D'ailleurs, Ibrahim, sur lui le salut, a prêché auprès de ces deux catégories, a débattu avec eux, preuves à l'appui, a démoli leurs idoles et a mis à nu l'inconsistance de leur pensée déviée.

Commentant les dogmes des Babéliens, qui étaient des Sabéens adorateurs des planètes, Will Durant relève que : « Les Babéliens n'ont pas étudié les astres, afin de dresser des cartes pour faciliter les déplacements des caravanes et des navires, mais plutôt pour les aider à prédire l'avenir des gens. Ils étaient donc plus des astrologues que des astronomes. Prévoir le futur à travers le mouvement des astres était devenu l'une des caprices des Babéliens, et non une entreprise mue par le désir de connaissance.

3. La vie sociale et politique

Après avoir abordé les aspects de la vie religieuse au temps d'Ibrahim, sur lui le salut, nous nous pencherons maintenant sur les aspects sociaux, notamment de la Mésopotamie, lieu de naissance d'Ibrahim, sur lui le salut, et ce à travers les points suivants :

A. Les classes sociales

a. La classe des personnes libres

Elle était constituée de la classe gouvernante, au sommet de laquelle se détache la dynastie au pouvoir, qui jouissait de la vénération et du respect, reflet des sentiments que les gens nourrissaient envers le roi et sa famille. Ce dernier était en effet consi-

déré comme le représentant et le lieutenant du dieu sur terre. Cette classe comprenait également les notables, les ambassadeurs, les sacristains, les officiers de l'armée et de la marine, les fonctionnaires fiscaux et les prêtres.

b. La classe moyenne, appelée Meskinom :

Formée des membres de la classe moyenne qui devaient par la suite composer le corps de l'armée, elle était équipée d'armes pour s'acquitter de sa fonction militaire. Traitée sur un pied d'égalité devant la loi, elle jouissait des mêmes droits que la classe des personnes libres, sous réserve de quelque disposition stipulant le contraire. Sur le plan purement théorique, les membres de cette classe étaient libres, mais en réalité, la liberté de la plupart d'eux était fortement restreinte, en raison de leurs conditions économiques difficiles.

c. La classe des esclaves :

Elle était composée de prisonniers de guerre, ou de personnes achetées ou prises comme Butin, à l'issue d'opérations de pillage. D'ailleurs, toute personne de la classe moyenne risque de basculer dans celle des esclaves, à cause d'un crime puni par la loi, ou de l'incapacité de payer des dettes. Aussi, si une famille adoptive rejette l'enfant qu'elle adoptait, ce dernier devient un esclave. La femme qui renie son mari subit le même sort.

Cette classe, dont les membres n'étaient pas considérés comme des êtres humains, mais comme des biens, faisait l'objet du mépris, et ne jouait aucun rôle dans la société. Si l'un des esclaves subissait un tort, c'est son propriétaire qui était indemnisé. Pour distinguer les esclaves des autres composantes de la société et mettre en évidence leur condition subalterne, on leur coupait les cheveux, ou on les marquait par des tatouages.

B. Mariage et famille dans la Mésopotamie

Nul doute que la famille est l'élément essentiel dans la société. Elle se compose du père, le mari, de la mère, sa femme et des enfants, qui sont le fruit du mariage.

Le mariage dans la Mésopotamie doit remplir un ensemble de conditions, dont un acte écrit et validé par des témoins et l'accord des parents des deux parties. Les parents jouent un rôle décisif dans le choix de la future femme de leur fils. Une fois l'accord est exprimé, le futur mari envoie une avance sur la dot, Terkhano, au père de sa future femme, avant de verser le reste par la suite. S'il se rétracte, il n'a pas le droit d'exiger la restitution de la dot. Au cas où c'est la famille de la future épouse qui revient sur sa position, la dot doit être restituée.



Les rapports sexuels extraconjugaux étaient permis. On les désignait par une sorte d'euphémisme, la prostitution sacrée. Will Durant affirme à ce propos : « Les Babéliens étaient largement autorisés à avoir des relations sexuelles avant le mariage. Il n'était pas rare de voir des femmes et des hommes entretenir des rapports extraconjugaux, qualifiés de « mariages expérimentaux », qui prennent fin lorsque l'une des deux parties le décide. »

Les lois et les coutumes permettaient à la femme d'offrir sa soubrette esclave à son mari, pour avoir des enfants. Cette dernière est affranchie, après s'être acquittée de sa tâche, celle de procréer au profit de ses maîtres. Il était également permis d'adopter autant de garçons ou de filles qu'on voulait, en vertu d'un contrat, établi entre le futur père adoptif et la famille biologique, où étaient exposées les différentes responsabilités qui incombent à la partie adoptive : honorer ses engagements envers l'enfant adopté, et le traiter comme un fils biologique, en assurant son éducation et en établissant un testament qui lui permet d'obtenir, sur un pied d'égalité avec les enfants biologiques, sa part de l'héritage.

En revanche, l'enfant adopté doit s'acquitter de certaines obligations à l'égard de sa nouvelle famille. Il doit en effet considérer ses parents adoptifs comme ses véritables parents. S'il leur manque de respect, ou les renie, ils ont le droit de le sermonner, de le punir, voire de l'exclure.

C. Les festivités

Les fêtes et les cérémonies sociales, religieuses et rituelles étaient fréquemment organisées au temps d'Ibrahim, sur lui le salut, dont notamment les fêtes des divinités. Chaque divinité avait en effet ses propres fêtes religieuses. Une grande cérémonie était organisée pour célébrer la nouvelle année, sur invitation, prétendent-ils, de toutes les divinités. Femmes, hommes et enfants, affluaient des différentes villes pour assister à cette cérémonie, présidée par le roi lui-même.

Des rituels religieux sont pratiqués, plusieurs journées durant, (invocations, incantations, offrandes...) devant leur plus grande divinité, Murdokh. Il s'agit peut-être de la cérémonie à laquelle Ibrahim a été convié par son peuple, et qu'il a déclinée, sous prétexte de sa prétendue maladie. Profitant de leur absence, il s'est rendu dans leur temple et a procédé à la destruction des idoles :

« Alors il se glissa vers leurs divinités et dit: “Ne mangez-vous pas ? (92) Qu'avez-vous à ne pas parler ?” (93) Puis il se mit furtivement à les frapper de sa main droite. » As-Sâffât (Les Rangées) : 91-93

D. L'enseignement

L'enseignement était répandu au temps d'Ibrahim. En effet, les écoles affiliées aux temples existaient partout, dans le but d'apprendre aux gens les différentes connaissances, comme l'écriture et la lecture. On utilisait la plume de roseau pour écrire sur des planches d'argile mou. L'astronomie était également enseignée, sur le plan pratique, en bâtissant des hautes tours pour observer les astres, et prédire de la sorte l'avenir et les destinées des hommes.

Le calcul comptait parmi les sciences qui suscitaient un grand intérêt, pour des raisons pratiques : tenir les comptes au sein des temples, mesurer les offrandes et faciliter les transactions commerciales. Les livres étaient gardés, aux côtés des documents officiels, dans les temples et les palais. Autant d'indices révélateurs de l'intérêt que les gens portaient à l'enseignement des diverses disciplines. Lauréates des différentes écoles, certaines travaillaient au service des temples et des palais royaux.

Il en ressort que la vie sociale au temps d'Ibrahim, sur lui le salut, se caractérisait par :

- L'existence d'une civilisation prospère et créative, fondée sur des lois et des législations qui géraient les affaires sociales ;
- Un développement matériel considérable, qui se traduisait par de grandes avancées en astronomie (la construction de hautes tours pour observer les astres), un vif intérêt pour le calcul, l'écriture, la lecture et les sciences, autant de signes symptomatiques de l'aisance et de l'opulence de leur mode de vie ;
- Une déchéance morale, sous toutes ses formes. Les vices et la prostitution faisaient en effet rage à cette époque. Une nette séparation était établie entre les mœurs, les valeurs et la religion, à telle enseigne qu'on osait se livrer aux débauches, publiquement, sans aucun état d'âme. D'aucuns justifiaient même leur libertinage par la propre religion, qu'ils n'hésitaient pas à instrumentaliser pour leurs vils desseins. Will Durant remarque que : « Chaque femme babélique devait, une fois dans sa vie, se rendre dans le temple de vénus et coucher avec un étranger. La « prostitution sacrée » s'était perpétuée à Babel, jusqu'à son abolition par Costantine, aux environs de 325 avant l'ère chrétienne. Il y avait également une prostitution « civile » répandue dans les bars tenus par des femmes. Il était largement permis aux femmes babéliennes d'entretenir des relations extraconjugales¹.

Telle est une vue schématique de la vie en général, sous Ibrahim, sur lui le salut.

1. Histoire de la civilisation, Will Durant, (2/229-234)



Un grand fossé séparait donc les valeurs de foi et d'unicité préconisées par Ibrahim et les péchés et l'ignorance aveugle dans lesquels son peuple était empêtré.

E. Les aspects politiques

Berceau des anciennes civilisations, l'Égypte et Babel connaissaient une grande prospérité. Le pays de Canaan subissait de plein fouet les guerres permanentes qui opposaient ces deux grands pays. Le vainqueur de ses affrontements étendait son emprise sur les Cananéens, même si les indices historiques montrent qu'au 3^{ème} millénaire avant l'ère chrétienne, c'était les Babéliens qui régnaient sur Canaan et exerçaient une grande influence sur leur civilisation.

Selon certaines sources historiques, Ibrahim, sur lui le salut, est né sous Namroud fils de Canaan, fils de Koch, fils de Sam, fils de Nouh. Despote et sanguinaire, ce gouverneur méprisait son peuple et s'était érigé en leur dieu. Soumis, incapables de réagir contre ses exactions, ils lui ont obéi et l'ont adoré, aux côtés des idoles qu'ils vénéraient.

Il n'est pas étrange qu'un tel gouverneur, qui a prétendu être un dieu « *Moi aussi, dit l'autre, je donne la vie et la mort.* » Al-Baqarah (La Vache) : 258, se croyait tout permis, tant et si bien qu'il a ordonné de brûler Ibrahim Ils dirent: « *Brûlez-le Secourez vos divinités si vous voulez faire quelque chose (pour elles)* » Al-Anbyâe (Les Prophètes) : 67

4. Les pérégrinations d'Ibrahim, sur lui le salut

Ibrahim a entamé son apostolat en Irak, en prêchant tout d'abord auprès de son propre père, puis son peuple et enfin le roi despote qui a ordonné qu'on le jette au feu, épreuve dont il est sorti indemne, à la faveur de l'intervention divine. Par la suite, Allah, Exalté soit-il, lui a ordonné de partir loin de cette terre hostile, l'Irak, pour rejoindre la terre bénie et sacrée.

Accompagné de Loth, sur lui le salut, et de sa femme Sara, Dieu l'agrée, Ibrahim s'installa en Palestine. En compagnie de son épouse, il prit la direction de l'Égypte. Là-bas, leur chemin croisa celui du roi de l'Égypte, qui leur offrit Hajar, comme présent. Nous reviendrons en détail sur ces faits ultérieurement. Sara mit Hajar au service de son mari comme servante. Il eut un rapport avec elle, dont le fruit fut son premier enfant, Ismaïl, sur lui le salut. Il reçut d'Allah l'ordre de conduire Hajar et Ismaïl à Al-Hijaz, auquel il s'empressa d'obéir. Il eut ensuite, avec sa femme Sara, Isaac, sur lui le salut, alors qu'il était très âgé, et que sa femme était stérile. Isaac, tout comme son aîné Ismaïl, grandit au vivant de son père. Leurs deux histoires respectives seront racontées ultérieurement, en temps voulu.

Savants et historiens se sont appesantis sur les différentes émigrations et pérégrinations d'Ibrahim :

- De Babel, situé sur le territoire des Chaldéens, il regagna la ville de Jordan, sise elle aussi sur les mêmes territoires ;
- De Harran, il émigra vers la Grande-Syrie, pays des Chaldéens, à l'ouest du Jérusalem ;
- De la Grande-Syrie, il partit pour l'Égypte, où il s'installa un certain temps, avant de rebrousser chemin, dans un périple circulaire ;
- Il quitta la Grande-Syrie, en direction de la Mecque, accompagné de Hajar et Ismaïl, Là-bas, sur ordre de son Seigneur, il les abandonna dans un lieu désert, où il n'y avait ni eau, ni nourriture. Il prit de nouveau la direction de la Grande-Syrie ;
- Après avoir reçu l'ordre divin d'égorger son fils, il se dirigea vers la Mecque, avant de revenir à la Grande-Syrie ;
- Quittant ce dernier pays, il regagna la Mecque pour la 3^{ème} fois, afin de rendre visite à son fils Ismaïl. Ne l'ayant pas trouvé, il lui laissa un message, où il lui enjoignit de se séparer de sa première femme. Il revint de nouveau à la Grande-Syrie ;
- S'étant rendu à la Mecque, pour la quatrième fois, et n'ayant pas trouvé son fils, il retourna à la Grande-Syrie, après avoir conseillé, par message interposé, son fils de garder sa seconde épouse ;

Ceci étant, les pérégrinations d'Ibrahim peuvent se ramener à trois grandes émigrations :

- Primo, son départ de Babel à la Grande-Syrie, et son escale à Harran ;
- Secundo, le voyage qu'il entreprit de la Grande-Syrie à l'Égypte et son retour à son point de départ ;
- Sa visite à la noble Mecque.

Un intérêt particulier, détails à l'appui, sera porté par la suite à ces immigrations.

Désintéressée, toute la vie d'Ibrahim, sur lui le salut, fut consacrée à Allah, et pour Sa cause, à travers la préconisation de la Parole divine, l'adoration du Seigneur, l'Unique, l'alignement total sur Ses prescriptions, avec dévouement, soumission, quiétude et une grande confiance en Son appui.

3^{ème} partie

La position d'Ibrahim, sur lui le salut, parmi les Prophètes et les Messagers

Le noble Coran met en avant le majestueux cortège de la foi, conduit par cette communauté de Prophètes, de Nouh au sceau des Messagers, en passant par Nouh, salut sur eux. Il s'agit d'un cortège qui n'a de cesse de cheminer résolument, notamment depuis Ibrahim et ses enfants Prophètes. La chronologie n'est pas respectée, comme on peut le constater, puisqu'il est question du cortège dans son ensemble, et non de la succession temporelle des Prophètes.

Le Très-Haut dit :

«Tel est l'argument que Nous inspirâmes à Ibrahim contre son peuple. Nous élevons en haut rang qui Nous voulons. Ton Seigneur est Sage et Omniscient. (84) Et Nous lui avons donné Isaac et Jacob et Nous les avons guidés tous les deux. Et Noé, Nous l'avons guidé auparavant, et parmi la descendance (d'Ibrahim) (ou de Noé), David, Salomon, Job, Joseph, Moïse et Aaron. Et c'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants. (85) De même, Zacharie, Jean-Baptiste, Jésus et Elie, tous étant du nombre des gens de bien. (86) De même, Ismaël, Elisée, Jonas et Lot. Chacun d'eux Nous l'avons favorisé par-dessus le reste du monde. (87) De même une partie de leurs ancêtres, de leurs descendants et de leurs frères et Nous les avons choisis et guidés vers un chemin droit. (88) Telle est la direction par laquelle Allah guide qui Il veut parmi Ses serviteurs. Mais s'ils avaient donné à Allah des associés, alors, tout ce qu'ils auraient fait eût certainement été vain. (89) C'est à eux Nous avons apporté le Livre, la sagesse et la prophétie. Si ces autres-là n'y croient pas, du moins Nous avons confié ces choses à des gens qui ne les nient pas. (90) Voilà ceux qu'Allah a guidés: suis donc leur direction. Dis : «Je ne vous demande pas pour cela de salaire». Ce n'est qu'un rappel à l'intention de tout l'univers. »
Al-An'âm (Les Bestiaux) : 83-90



- C'est ainsi que nous récompensons les bienfaisants.
- Nous l'avons favorisé par-dessus le reste du monde.
- Nous les avons choisis et guidés vers le droit chemin.

Ce sont autant de propos divins qui mettent en exergue la bienfaisance de ce noble cortège, son élection et sa guidance vers le droit chemin par Allah, exalté soit-il. Évoquer le cortège dans cette optique ouvre la voie aux assertions qui vont suivre : « Telle est la direction par laquelle Allah guide qui Il veut parmi Ses serviteurs. Mais s'ils avaient donné à Allah des associés, alors, tout ce qu'ils auraient fait eût certainement été vain. » Les sources de la guidance sont explicitement présentées ici : ce sont les Messagers qui en sont les dépositaires. Force est donc de leur obéir en puisant la foi dans cette unique source décrétée par Allah, Exalté soit-il, vers laquelle Il guide qui Il veut.

Si ces adorateurs guidés cessent de croire à l'unicité d'Allah et à la source dans laquelle ils puisent Sa guidance, et versent dans l'associationnisme, au niveau du dogme, des rites ou de l'inspiration, toutes les actions qu'ils ont entreprises deviennent vaines. Elles perdent tout effet et sont englouties par le néant, telle cette bête qui, après avoir mangé quelque plante toxique, voit son corps s'enfler, et meurt. C'est d'ailleurs le sens initial du mot arabe, utilisé dans ce verset « hobout ».

Ce verset « *C'est à eux Nous avons apporté le Livre, la sagesse et la prophétie. Si ces autres-là n'y croient pas, du moins Nous avons confié ces choses à des gens qui ne les nient pas.* » constitue la seconde assertion qui fait pendant à la première, où la source de la guidance est explicitement mise en avant, à savoir celle d'Allah, qui est transmise par les Messagers. Il y est affirmé que ce sont ces derniers qui ont été privilégiés par le Livre, la sagesse, et la prophétie.

Le mot arabe, Hokm, est un homonyme, qui signifie soit la sagesse, soit le pouvoir. Il est toutefois utilisé dans ce contexte dans les deux sens. En effet, certains de ces Messagers ont été envoyés munis d'un Livre, comme la Thora (Moussa), le Zabur (Daoud), L'Évangile (Issa)..., d'autres ont été doués de sagesse, comme Daoud et Souleymane, mais ils ont été tous pourvus de pouvoir. C'est que les religions qu'ils préconisaient cherchent à instaurer le pouvoir d'Allah, l'inculquer dans les esprits, et en faire la norme, tous domaines confondus. Qui plus est, si les Messagers ont été envoyés, c'est pour qu'on leur obéisse, et si le Livre a été descendu, c'est pour qu'on juge entre les gens, à son aune, avec justice et équité, comme cela est affirmé dans d'autres versets. Bref, ils ont tous été dotés de sagesse et de prophétie. Ce sont ceux-là mêmes qu'Allah a chargés de transmettre Sa religion aux gens, de la préserver, d'y croire et de l'apprendre. Si les associationnistes parmi les Arabes nient le Livre, la sagesse et la prophétie, la religion d'Allah, ainsi que cette communauté de

nobles croyants, n'ont cure de leur position qui ne les affecte en rien, forts qu'ils sont de leur foi.

C'est là une vérité enracinée dans le fin fond de l'histoire, et dont les branches s'étalent partout ; c'est un cortège dont les membres sont irrévocablement soudés, et dont les maillons s'enchaînent les uns aux autres ; c'est un seul apostolat, transmis par des Messagers qui se sont succédé, auquel a cru et continue de croire celui qu'Allah a guidé vers le droit chemin, parce qu'il était digne de Sa guidance.

Une telle affirmation instille la quiétude au cœur du croyant, et de la communauté croyante, en général, abstraction faite de son nombre. Cette dernière n'est jamais seule et isolée. Tant s'en faut ! Elle n'est pas déracinée. Au contraire, elle est rattachée à un arbre, dont la racine est ferme et la ramure s'élance dans les hauteurs. Elle participe d'un majestueux cortège, qui puise force et vigueur dans sa croyance en Allah.

Partout, l'homme croyant, quelque soit sa génération, n'est jamais livré à lui-même. Il a la force d'un arbre solidement enraciné dans une terre ferme, et dont les ramures s'élèvent majestueusement dans les airs. C'est que sa foi, loin d'être une parure artificielle, est ancrée dans sa prime nature, et enraciné au fin fond de l'histoire. Membre de ce noble cortège, des liens indéfectibles le rattachent à Allah, qui n'a de cesse de le guider, depuis la nuit du temps.

« Voilà ceux qu'Allah a guidés : suis donc leur direction. Dis : "Je ne vous demande pas pour cela de salaire". Ce n'est qu'un rappel à l'intention de tout l'univers. »

Il s'agit de la 3^{ème} affirmation : ce noble groupe qui prend les rênes du cortège de la foi, est celui qu'Allah a guidé, de telle sorte que ses membres représentent un modèle pour le Messager d'Allah et ceux qui ont cru avec lui. C'est sur ce droit chemin qu'il tient à aller de l'avant, c'est seulement ces prescriptions qui président à ses démarches et c'est cette voie qu'il préconise, en annonçant à ses destinataires : « Je ne vous demande pas pour cela de salaire. Ce n'est qu'un rappel à l'intention de tout l'univers. ». Autant dire, un rappel qui n'est pas adressé à un peuple, à une race, à un parent ou à tel étranger, Loin s'en faut ! Il est destiné à toute l'humanité. Il ne reçoit donc aucun salaire, en contrepartie de son entreprise désintéressée.

1. Le Prophète, le Messager, la prophétie et le message

A. Le mot nabi' « Prophète » dans la langue arabe générale et comme terme spécifique

a. Le mot Nabi dans la langue arabe générale*

Le mot arabe, naba' signifie information. Le pluriel est anba'e. Dire que Tel

à un naba', veut dire qu'il détient une information. Nabi', c'est celui qui informe sur Allah, Le Très-Haut, puisqu'il détient des informations à Son propos. Le mot nabi' est dérivé de nabâoua, qui signifie un lieu élevé, connotant l'idée d'une prééminence sur les autres créatures. Al-Fayrouz Âbâdi définit la prophétie comme suit : « Une médiation entre Allah et les gens de raison, pour gérer leur vie ici-bas et dans l'au-delà. »

Pour Raghîb Al-Asphahani, le nom de Nabi' est sciemment choisi pour signifier la prééminence sur les autres personnes. Le Très-Haut : « *Nous l'avons élevé à une place très haute.* », en vertu de ce verset 57 de la Sourate Mariam.

b. Le mot Nabi' comme terme spécifique

Le Prophète est celui qui est envoyé pour confirmer la législation de celui qui l'a précédé.

B. Le mot Rassoul « Messager » dans la langue arabe générale et comme terme spécifique.

a. Le mot Rassoul dans la langue arabe générale

Le mot arabe Rissl a comme origine le mouvement de se dresser, d'où l'expression Rassoul, celui qui se dresse. Il connote parfois l'idée de douceur, dans 'ala rislik, doucement, utilisé pour enjoindre ou conseiller à quelqu'un de ne pas se presser. Parfois, on y trouve l'idée de se redresser. Le mot Rassoul, (Messager) est dérivé de cette racine. Il peut désigner autant le message véhiculé que la personne qui le porte.

C'est un nom singulier et pluriel, selon les contextes. Le Très-Haut dit : « *Il vous est venu un Messager (choisi) parmi vous...* » ; « *Présentez-vous à Pharaon et dites-lui: "Nous sommes les envoyés du Seigneur de l'Univers."* »

Le pluriel de Rassoul est Rossol (Messagers). L'expression Rossol (Messagers) d'Allah désigne parfois les anges. Le Très-Haut dit : « *Ceci [le Coran] est la parole d'un noble Messager.* »

Dans son sens courant, le mot Rassoul signifie la personne qui suit les informations de quelqu'un qui l'a envoyé. Ce sens est dérivé, par analogie, de l'expression : Les chameaux sont arrivés (Rossolan) en file indienne (littéralement : les uns suivant les autres). Citant Moussa et son frère, Abou Ishaq Annahwi explique ce verset « Présentez-vous à Pharaon et dites-lui : "Nous sommes les envoyés du Seigneur de l'Univers, », comme suit : nous sommes le Message du Seigneur de l'Univers, c'est-à-dire, les porteurs du Message du Seigneur de l'Univers.

Rassoul est appelé ainsi, parce qu'il est porteur de Rissâla (message). Le mot Rassoul désigne à la fois le Messager et le Message.

b. Le mot Rassoul (Messenger) comme terme spécifique

Rassoul (Messenger) est celui qui est envoyé avec une nouvelle législation. Imam Ash-Shawqânî établit une distinction entre le Prophète et le Messenger. Le premier est envoyé avec une législation, qu'il est tenu de transmettre. Le Prophète, lui, n'a pas reçu de livre révélé. Il est tenu de préconiser la législation de ceux qui l'ont précédé ; les deux ont besoin d'un miracle patent.

D'après la définition terminologique, il existe une différence entre le Prophète et le Messenger, le premier étant envoyé pour confirmer la législation de ses prédécesseurs. Quant au second, il est porteur d'une nouvelle législation. Tout Prophète est donc un Messenger, ce dernier possédant un sens générique.

Ibrahim, sur lui le salut, est un Prophète Messenger auquel Allah a confié des informations à Son propos, lui a transmis la révélation et lui a enjoint de préconiser Sa parole auprès des gens et de transmettre le message de Son Seigneur.

D'aucuns s'appuient sur ce hadith rapporté par Abi Dar Al-Ghofârî, Dieu l'agrée, concernant le nombre de Prophètes et de Messagers : « D'après Abi Dar qui a dit : 'J'ai demandé : « O, Prophète, combien y a-t-il de Prophètes ? Il m'a répondu : « 120 mille. » Je lui ai demandé encore : « Combien y-a-t-il de Messagers parmi eux ? Il a répondu : « 313 dans l'ensemble. » La chaîne de transmetteurs dudit hadith n'étant pas fiable, il n'y a pas lieu de s'en référer comme preuve en la matière. Arrêter leur nombre de cette façon est aux antipodes de ce verset : « Avant toi, Nous avons envoyé des Messagers. Nous t'avons raconté l'histoire de certains d'entre eux. Mais il en est d'autres dont Nous ne t'avons pas raconté l'histoire... ».

C. Les prescriptions d'Ibrahim, sur lui le salut, lui sont révélées par Allah

Ces prescriptions comprennent le message d'Ibrahim, sur lui le salut, ainsi que la croyance à la révélation. Il va de soi qu'Ibrahim fut informé que la révélation qu'il recevait, provenait d'Allah qui est l'auteur des prescriptions qu'il transmettait, et que ces dernières lui étaient communiquées, à travers la révélation divine. D'ailleurs, Ibrahim est évoqué dans le Coran, parmi les Prophètes qui ont reçu la révélation.

Allah, le Très-Haut, dit :

« Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Noé et aux Prophètes après lui. Et Nous avons fait révélation à Ibrahim, à Ismaël, à Isaac, à Jacob, aux Tribus, à Jésus, à Job, à Aaron et à Salomon, et Nous avons donné le Zabour à David. (164) Et il y a des Messagers dont Nous t'avons raconté l'histoire précédemment, et des Messagers dont Nous ne t'avons point raconté l'histoire - et Allah a parlé à Moïse de vive voix - (165) en tant que Messagers,



annonciateurs et avertisseurs, afin qu'après la venue des Messagers il n'y eût pour les gens point d'argument devant Allah. Allah est Puissant et Sage. »
An-Nissâe (Les Femmes) : 163-165

Le Coran met ici en exergue un seul cortège jalonnant l'histoire continue de l'humanité, et d'un seul message d'avertissement et d'annonces prometteuses ; un seul cortège réunissant la fine fleur de l'humanité : Nouh, salut sur lui, Ibrahim, Ismaïl, Isaak, Yaqoub, ses petits- fils, Issa, Ayoub, Younes, Haroun, Souleymane, Daoud, Moussa, entre autres ; autant ceux dont l'histoire a été racontée par Allah à Son Prophète ﷺ dans le Coran, que ceux dont l'histoire n'y a pas été mentionnée.

Un cortège rassemblant des peuples et des communautés diverses, de toutes les contrées et les époques. Rien ne les sépare, ni origine, ni géographie, ni patrie, ni époque, ni milieu. Provenant tous de cette noble source, porteurs de cette lumière éclairante, oscillant entre avertissement et promesses, ils s'attellent, chacun pour sa part, à prendre les rênes de ce convoi humain, pour le guider vers cette lumière qui est envoyée à une tribu, à un peuple, à une cité, à un pays... Puis, vint celui qui a été envoyé à l'humanité tout entière : Mohammed ﷺ, le sceau des Prophètes.

Tous les Messagers ont reçu la révélation de Dieu, aucun d'entre eux n'a prétendu avoir lui-même établi son propre message.

Ces Messagers, autant ceux dont l'histoire a été racontée à son Messenger, que ceux dont l'histoire ne lui a pas été racontée, Allah, de par Sa justice, a décidé de les envoyer aux Hommes pour leur annoncer les bienfaits dont ils seront gratifiés, et les avertir du châtement qui sera infligé aux incroyables, tout cela pour qu'il : « *n'y eût pour les gens point d'argument devant Allah* ».

Allah détient l'argument probant pour disposer, à Sa guise, des humains et de l'univers ! L'être humain a été doté de la raison pour qu'il puisse méditer sa propre personne et l'univers, et entamer sa propre quête des preuves éparses de la foi. Cependant, Allah, le Très Haut, conscient de la vulnérabilité de ce merveilleux outil, la raison, devant les tentations, a décidé, de par Sa sagesse et Sa miséricorde, d'envoyer aux humains des Messagers, annonciateurs et avertisseurs. Ces derniers n'ont de cesse, alors, de leur rappeler les évidences, de les guider, de préserver leur nature originelle, d'affranchir leurs esprits de la gangue des plaisirs, ceux-là mêmes qui voilent les indices de la foi, autant dans les humains que dans l'univers : « *Allah est Puissant et Sage* ». Puissant, parce qu'Il est capable de juger Ses adorateurs d'après leurs actes ; Sage, parce qu'Il gère toute chose avec sagesse, et qu'Il situe chaque chose dans la place qui lui revient.

La justice divine est révélée ici dans toute sa grandeur. Allah fournit aux gens un argument qu'ils auraient pu mettre en avant devant Lui, s'Il n'avait pas envoyé des avertisseurs et des annonceurs. En dépit donc des signes palpables dans le grand livre de l'univers et de l'âme, révélateurs de l'existence du Créateur, de Son unicité, de Sa gestion parfaite, de Sa puissance, de sa capacité à fixer les destins de tout existant, et de Sa sagesse ; malgré le désir ardent, les voix intérieures résonnant dans l'âme, exprimant cet élan et cette volonté d'aller vers le Créateur, de Lui obéir et de se soumettre à Son ordre ; malgré les indices épars dans l'univers et dans l'âme, malgré enfin le don de raison qui est capable de déceler les indices et d'induire les résultats, Allah, conscient de la faiblesse qui risque à tout moment de neutraliser ou d'altérer cette capacité de discernement, a dispensé l'homme de se contenter de ces arguments, autant endogènes, en lui-même (la raison, la prime nature) qu'exogènes (semés dans l'univers). Il lui a donc envoyé des Messagers pour préserver ses capacités de la corruption, et établir la vérité divine comme norme suprême, telle qu'elle est déclinée dans le message. Force est pour lui de soumettre ses actes aux impératifs du plan établi par Allah pour assurer leur succès.

L'homme est donc mis devant un choix décisif : soit la reconnaissance, l'obéissance et la soumission, soit la dénégation du message, et le châtement comme sanction définitive.

Quiconque croit que les grands esprits étaient capables de parvenir à ce que le message leur a révélé, sans sa médiation, se trompe. Tant il est vrai qu'à la faveur du message, la raison se dote des outils à même de renforcer ses capacités de discernement. Qui plus est, les apports du message, à travers la raison elle-même, dépassent de loin ceux que les autres dispositifs peuvent réaliser. La raison ne saurait donc s'en dispenser.

Dans toute l'histoire de l'humanité, aucun grand esprit, parmi les rares génies, n'a été capable d'acquérir, ce que les gens ordinaires ont pu gagner, en termes de : conceptions dogmatiques ; qualités psychologiques ; mode de vie ; législations.

Certes, Platon et Aristote comptent parmi les plus grands esprits de tous les temps. Il est même dit qu'Aristote est le plus grand génie que l'humanité a jamais connu, en dehors évidemment du domaine religieux. Pourtant, si l'on compare la conception de dieu chez Aristote, à celle d'un musulman ordinaire, qu'il a pu élaborer, grâce au message divin, on constate la grande différence entre les deux. Le Très-Haut dit : « *en tant que Messagers, annonceurs et avertisseurs, afin qu'après la venue des Messagers il n'y eût pour les gens point d'argument devant Allah. Allah est Puissant et Sage.* » An-Nissâe (Les Femmes) : 165.



D. Ibrahim, sur lui le salut, compte parmi les plus résolus et les plus endurants

Le Très-Haut dit :

« *Endure (Mohammed) donc, comme ont enduré les Messagers doués de fermeté...* » Al-Ahqâf (Les Dunes) : 35. Les plus endurants et résolus parmi les Messagers sont : Nouh, Ibrahim, Moussa, Issa et Mohammed, Prières et salut d'Allah sur eux tous. Leur nom est cité dans ce verset :

« *Il vous a légiféré en matière de religion, ce qu'Il avait enjoint à Noé, ce que Nous t'avons révélé, ainsi que ce que Nous avons enjoint à Ibrahim, à Moïse et à Jésus : "Établissez la religion; et n'en faites pas un sujet de division." Ce à quoi tu appelles les associateurs leur paraît énorme. Allah élit et rapproche de Lui qui Il veut et guide vers Lui celui qui se repent.* » Ash-Shoûrâ (La Consultation) : 13.

Membre éminent de ce fleuron des Messagers, les plus résolus et déterminés, Ibrahim s'est évertué à consolider cette religion qu'Allah a chargé les Prophètes et les Messagers de prêcher. Suivent ici les propos qu'Allah, Exalté soit-Il, a adressé à la communauté de Mohammed, ﷺ :

- « *Il vous a légiféré en matière de religion* » : Il a choisi, établi et explicité cette religion, pour que vous la professiez.

- « *ce qu'Il avait enjoint à Nouh* » : Ce qu'il a choisi et recommandé à Nouh.

- « *ce que Nous t'avons révélé* » : c'est cette religion qu'Allah a choisie pour toi, ô Mohammed et à Ses adorateurs.

- « *ainsi que ce que Nous avons enjoint à Ibrahim, à Moussa et à Issa;* » : Il a choisi cette religion —c'est-à-dire l'islam— pour Ibrahim, l'Intime d'Allah, Moussa, celui qui a parlé à Allah, et Issa, l'esprit d'Allah, après l'avoir choisie pour Nouh, l'ancêtre des humains, après Adam, et Mohammed, le sceau des Messagers et des Prophètes. Ils sont les plus résolus et déterminés parmi les Messagers.

« *établissez la religion; et n'en faites pas un sujet de division.* » : Il leur recommande d'instaurer cette religion et de s'y attacher et leur interdit de renoncer à l'unicité et à l'islam.

- « *Ce à quoi tu appelles les associationnistes leur paraît énorme.* » : Les mécréants refusent qu'on les appelle à adhérer à cette religion, en adorant Allah, sans rien Lui associer, en prononçant la profession de foi, et en obéissant à Allah, le Très-Haut.

« *Allah élit et rapproche de Lui qui Il veut et guide vers Lui celui qui se repent.* » : Allah reconnaît le vertueux parmi Ses adorateurs et le guide vers le droit chemin et l'élit d'entre tous les êtres humains.

Les Messagers enjoignent à leurs peuples de croire en Allah, à son Unicité, à Ses anges, au jour du jugement dernier et à la résurrection. Ils les appellent aussi à observer la prière, à donner l'aumône légale, à jeûner, à effectuer le pèlerinage, et à se rapprocher d'Allah, à travers les bonnes actions (sincérité, respect des engagements, restitution des dépôts, préservation des liens de parenté, interdiction de tuer, rejet de la mécréance, de la fornication, des exactions à l'encontre d'autrui, de la maltraitance des animaux, des débauches). Autant d'éléments qui fondent le projet grandiose d'une seule religion et d'une seule communauté, que les Prophètes ont tous préconisé. Quant aux cultes, ils diffèrent en fonction des législations.

Tout ce qu'Allah a légiféré aux plus résolus et déterminés parmi les Messagers est issu de Son omniscience et de Sa sagesse infinie. En attribuant la tâche de prôner cette religion à cette fin fleur des Messagers, Allah, le Très-Haut, entend par là que cette religion fait l'unanimité entre tous les Messagers, qui sont tenus de la prêcher. Le destinataire ici est la communauté de Mohammed, ﷺ : Il a légiféré pour vous la religion qu'Il a enjointe à Nouh et à ceux qui lui ont succédé, nommément les plus résolus parmi les Prophètes, sur eux le salut. Le ton est on ne peut plus catégorique. Si ces derniers sont désignés par leur nom, c'est pour mettre en avant leur prééminence, tout en incitant les mécréants à souscrire à ce nouveau message d'unification, d'autant plus que chaque communauté fait prévaloir son propre Prophète, Moussa pour les juifs et Issa pour les chrétiens.

Allah, Exalté soit-il, rappelle qu'Il a pris l'engagement de tous les Prophètes, en l'occurrence les plus résolus des Messagers (Nouh, Ibrahim, Moussa, Issa fils de Mariam, sur eux le salut) à s'acquitter de cette tâche, autant que faire se peut, celle de préconiser le message divin, en le transmettant fidèlement aux peuples auxquels ils ont été envoyés. Il s'agit de la responsabilisation des gens qui assument pleinement le choix qu'ils ont effectué, en connaissance de cause, après que les Messagers leur ont prêché la parole d'Allah. Le Très-Haut dit :

« Lorsque Nous prîmes des Prophètes leur engagement, de même que de toi, de Noé, d'Ibrahim, de Moïse, et de Jésus fils de Marie: et Nous avons pris d'eux un engagement solennel, (8) afin [qu'Allah] interroge les véridiques sur leur sincérité. Et Il a préparé aux infidèles un châtiment douloureux. » Al-Ahzâb (Les Coalisés) : 7-8.

Il s'agit du même engagement, pris depuis Adam, qui se perpétue jusqu'à Mohammed, ﷺ. Le même pacte, la même voie à suivre et le même dépôt, que tout un chacun d'eux reçoit, pour le remettre à son successeur. Il y a tout d'abord la généralisation :



- « *Lorsque Nous prîmes des Prophètes leur engagement* » : Celui auquel le noble Coran est révélé et celui qui s'adresse à toute l'humanité ;
- « *de même que de toi* » : *il s'adresse de nouveau aux plus résolus des Messagers, les préconisateurs* des plus grands messages divins (de Nouh, d'Ibrahim, de Moussa, et d'Issa, fils de Mariam). Après avoir énuméré ceux auprès desquels l'engagement a été pris, le pacte lui-même est évoqué :
- « *et Nous avons pris d'eux un engagement solide* » : L'engagement est qualifié de solide. En arabe, le mot « mitaq » signifie la corde à nœuds, qui connote l'idée des liens solidement tissés. La métaphore est sciemment utilisée pour évoquer l'idée de force et de pérennité, dès lors qu'il s'agit d'un pacte entre Allah et les élus parmi Ses adorateurs, pour qu'ils reçoivent Sa révélation, transmettent Son message et empruntent Sa voie, en toute fidélité et droiture.
- « *afin qu'Il interroge les véridiques sur leur sincérité* » : les véridiques sont les croyants qui ont fait montre de sincérité dans leur propos et sont à cheval sur la vérité, contrairement aux autres qui sont des menteurs. Car, ceux-ci croient au Faux et tiennent un discours fondé sur le mensonge. La description ici est fortement significative, lorsqu'elle établit une ligne de démarcation nette entre les deux catégories.

Cette scène rappelle celle d'un enseignant qui demande, lors de la cérémonie de la proclamation des résultats, à son meilleur élève qui a réussi ses examens, sur le secret de sa réussite. C'est donc plutôt un hommage et une annonce, mue par la fierté de voir son disciple décrocher de tels résultats brillants. C'est aussi l'éloge exprimé à l'égard des gens méritoires, le jour du jugement dernier. Quant aux menteurs, qui professent le dogme du Faux et débitent les mensonges sur la plus grave question qui soit, celle qui départage clairement les gens, distingue le Vrai du Faux, nommément la question du dogme, ils encourent une sanction qui leur a été déjà assignée, le grand châtement.

Si ces cinq Messagers ont été cités par leur nom, parmi les autres Prophètes, c'est parce qu'ils sont détenteurs des Livres et des législations. Ils sont également les plus résolus des Messagers.

Toujours est-il qu'ils sont privilégiés parmi les autres Prophètes et Messagers. Certes, tous ces derniers se sont distingués par leur endurance et leur détermination, mais ces cinq Messagers sont les plus résolus parmi eux. Tant il est vrai qu'il existe une certaine hiérarchie entre les Prophètes, conformément à ce verset : « *Parmi ces Messagers, Nous avons favorisé certains par rapport à d'autres.* » Al-Baqarah (La Vache) : 253.

La liste des plus résolus des Messagers fait l'unanimité parmi la majorité des exégètes, et les autres. En commentant le verset qui évoque les plus résolus, dans la sourate Les coalisés, verset 7 : « *Lorsque Nous prîmes des Prophètes*

leur engagement, de même que de toi, de Noé, d'Ibrahim, de Moïse, et de Jésus fils de Marie: et Nous avons pris d'eux un engagement solennel. » Cheikh Saadi souligne que : « Allah rappelle qu'Il a pris l'engagement de tous les Prophètes et des plus résolus, en l'occurrence les cinq Messagers, dont l'engagement est qualifié de solide. La solidité réfère ici aux efforts entrepris sans relâche par les plus résolus, pour fonder la religion d'Allah, défendre Sa cause et enjoindre aux gens de leur emboîter le pas.

E. La réalité de la prophétie

La prophétie est médiation entre le Créateur et Ses créatures. Elle consiste à transmettre Sa législation. Elle est encore médiation entre le Seigneur et Ses adorateurs. Considérée dans l'optique des destinataires, elle constitue un message envoyé par le Très Miséricordieux et le Tout Miséricordieux à Ses créatures pour les sortir des ténèbres vers la lumière et les faire passer de l'exiguïté de l'ici-bas vers la grandeur de l'au-delà. C'est une grâce dont Allah a gratifié Ses adorateurs, et un présent qu'Il leur a généreusement accordé.

Pour le Prophète lui-même, elle est une gratification octroyée par Allah, un signe d'élection divine parmi les humains, et un don divin, dont Allah gratifie ceux qu'Il a choisis.

On n'accède pas au rang de la prophétie, comme certains simples d'esprit le prétendent, par les mérites de la science ou par l'initiation, ni par l'obéissance et l'adoration continues, ni par les privations de nourriture ou de boisson. C'est une grâce et un choix divins. Le Très-Haut est tel qu'Il s'est qualifié Lui-même :

« ... Réserve à qui Il veut sa Miséricorde. Et c'est Allah le Détenteur de l'abondante grâce. » Al-Baqarah (La Vache) : 105.

La prophétie n'est pas un choix personnel. On n'y accède pas par quelque parcours initiatique délibéré. C'est pourquoi, quand les mécréants ont dit :

« *Et ils dirent : "Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre ce Coran sur un haut personnage de l'une des deux cités ?" (la Mecque et Taef).* » Az-Zukhruf (L'Ornement) : 31. Allah le Très-Haut leur a rétorqué :

« *Est-ce eux qui distribuent la miséricorde de ton Seigneur ? C'est Nous qui avons réparti entre eux leur subsistance dans la vie présente et qui les avons élevés en grades les uns sur les autres, afin que les uns prennent les autres à leur service. La miséricorde de ton Seigneur vaut mieux, cependant, que ce qu'ils amassent.* » Az-Zukhruf (L'Ornement) : 32. C'est le Très-Haut qui distribue, en octroyant Ses bienfaits à qui Il veut. Il choisit qui Il veut parmi Ses adorateurs et Ses créatures. Personne ne peut s'arroger ce droit, si ce n'est Lui. Et tout choix Lui incombe¹.

1. Ibn Taïmiya, Livre des prophéties,



Croire à la prophétie est le chemin qui mène vers la connaissance et l'amour d'Allah. C'est la voie qui conduit à Son Paradis, qui préserve du châtement divin et rend digne de Son pardon.

Ibn Taïmiya a dit : « Croire à la prophétie est à l'origine du salut et de la félicité. Quiconque ne reconnaît pas ce fondement, sera incapable de distinguer la guidance de l'égarement, et le vrai du faux¹.

Les adorateurs ont plus besoin de reconnaître la prophétie que de l'air qu'ils respirent, la nourriture qu'ils mangent et l'eau dont ils s'abreuvent. Certes, si l'homme est privé de l'un de ces trois éléments, il perd sa vie, ici-bas, mais en reniant la prophétie, sa perte est d'autant plus grande, qu'il concerne autant l'ici-bas que l'au-delà. Que Dieu nous en préserve !

Il va sans dire que toute créature responsable, jouissant de toutes ses capacités mentales, doit reconnaître Allah, avoir foi en Lui, L'adorer, reconnaître Son Messager et lui obéir. En vertu de la Sagesse d'Allah, le Très-Haut, plus les gens ont besoin de quelque chose, plus l'accès à ce dernier est facile et à la portée². Le Très-Haut s'est largement attardé, dans Son noble Livre, sur le besoin de reconnaître Prophètes et Messagers, de telle sorte que tout ajout, dans ce contexte, serait inutile.

Ibn Taïmiya a dit : « Confirmer la prophétie est un thème qui a été abordé dans le noble Coran, d'une manière si exhaustive, que toute tentative d'apporter de nouveaux éléments est superflue. C'est que la prophétie est le pilier de la religion, l'origine du message prophétique, la source du bien et la guidance, au plein sens du mot. »³

Ibn Taïmiya résume, d'une manière pertinente, toutes les idées précédemment exposées : « Le Très-Haut a investi les Messagers de la mission de médiation entre Lui et Ses adorateurs, pour qu'ils leur indiquent ce qui leur profite et ce qui leur nuit, et leur fournissent les instruments dont ils ont besoin ici-bas et dans l'au-delà. Ils ont tous été envoyés pour préconiser Son message, montrer le chemin qui mène à Lui ainsi que le sort qui leur échoit, une fois qu'ils auront emprunté ce chemin. »

Le premier fondement consiste à affirmer les attributs, et les événements marquants relatifs à Ses adorateurs et Ses ennemis, au travers des récits qu'Il a racontés à Ses adorateurs et les maximes qu'Il leur a présentés ;

Le second fondement comprend l'énumération détaillée des législations, les

1. Ibn Taïmiya, Ibidem, p. 447

2. Ibn Taïmiya, Éviter l'opposition entre raison et tradition,

3. Ibn Taïmiya, Prophéties, Ibidem, 1/21

injonctions, les interdictions et les licences, ainsi que tout ce qu'Allah aime et tout ce qu'Il déteste ;

Le troisième fondement a trait à la croyance à l'au-delà, au Paradis et à l'Enfer, au châtement et à la récompense.

Autour de ces trois fondements s'articulent création et commandement, félicité et succès. Il n'existe aucun moyen de les connaître, si ce n'est les Messagers. La raison est en effet incapable de concevoir leurs détails et leurs réalités, même si elle réalise leur importance. Tout comme un malade qui, conscient de la nécessité de recourir à la médecine pour le guérir, est incapable néanmoins de connaître la maladie en détail et les médicaments dont il a besoin.

Or, le besoin de l'adorateur au message est plus pressant que celui du malade à la médecine. En effet, la pire chose qui puisse arriver au malade est la mort biologique du corps, alors que si l'adorateur est privé de la lumière revigorante du message, c'est son cœur même qui meurt à jamais. Bien pis, il est alors frappé d'un tel malheur que le bonheur déserte sa vie pour toujours. Aucune félicité n'est possible sans l'obéissance au Messager¹.

Ibn Taïmiya dit encore : « La prophétie est la jonction d'un ensemble de connaissances et d'actions, que le Prophète doit posséder. De toutes les connaissances et les actions, ce sont là les plus élevées. Ceci étant, il n'y a pas lieu de confondre les vrais et les faux Messagers. »²

2. Motifs de l'envoi des Messagers

A. Les créatures ont besoin de leur message

Les Prophètes et les Messagers sont la fine fleur des créatures, les élus parmi les plus vertueux, et les créatures ont besoin des Messagers pour leur communiquer ce que Allah aime et ce qui Le satisfait, ce qui suscite Sa colère et ce qu'Il rejette. Malgré l'existence des Prophètes, salut sur eux, un grand nombre d'égarés et de déviants se laissent encore entraîner dans la spirale du malheur. Qu'en serait-il si les Messagers n'ont pas été envoyés, comme annonciateurs et avertisseurs ?

Les Messagers ont été envoyés pour adoucir les mœurs des adorateurs, les sortir de l'adoration de leurs semblables, vers celle de leur Seigneur ; les libérer de leur assujettissement à l'adoration des créatures, pour les conduire vers la liberté d'adorer le Seigneur des seigneurs, Lui qui les a fait exister du néant,

1. Ibn Taïmiya, Fatawas, Ibidem, 19/96-97

2. Ibn Taïmiya, Prophéties, Ibidem, 1/22



qui les fera mourir après leur existence, qui les fera ressusciter après leur mort. Ils seront alors, soit malheureux, soit heureux.

Si les gens avaient été livrés à eux-mêmes, sans avertissement ni intimidation, ils auraient mené une vie des plus malheureuses, ignares, totalement égarés et corrompus. Les lois de la jungle auraient pris le dessus, les puissants et les hauts dignitaires foulant aux pieds les faibles et les plus fragiles... De par Sa Sagesse, le Très-Haut, a voulu que ces créatures ne soient pas livrées à eux-mêmes, sans Son assistance. Le Très-Haut dit :

« *L'Homme pense-t-il qu'on le laissera sans obligation à observer ?* » Al- Qiyâmah (La Résurrection) : 36

Il leur a donc envoyé, généreusement, des Messagers, comme annonciateurs et avertisseurs, qui leur récitent les versets de leur Seigneur, leur apprennent ce qui assainira leur vie, et les guident vers la source de leur bonheur ici-bas et dans l'au-delà, même s'ils avaient été auparavant totalement égarés.

B. Allah a créé les créatures pour qu'ils L'adorent, croient à Son unicité, accomplissent les actes qu'Il aime, et évitent ceux qu'Il déteste.

Le très-Haut dit :

« *Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent.* » Adh-Dhâriyât (Qui éparpillent) : 56.

L'homme ne peut connaître la réalité de l'adoration, et les actes qu'Allah aime et ceux qu'Il déteste, que grâce aux Messagers qu'Allah a élus et privilégiés parmi Ses créatures. Il les a rendus exempts des tares et des défauts et a appuyé leur message par les miracles et les preuves. Il leur a envoyé les signes et les a guidés vers Sa connaissance, en les enjoignant de prôner Son adoration, sans rien Lui associer¹.

C. L'envoi des Messagers comme preuve de la responsabilité de l'homme.

Le Très-Haut dit :

« *en tant que Messagers, annonciateurs et avertisseurs, afin qu'après la venue des Messagers il n'y eût pour les gens point d'argument devant Allah. Allah est Puissant et Sage.* » An-Nissâe (Les Femmes) : 165,

« *Et Nous n'avons jamais puni [un peuple] avant de [lui] avoir envoyé un Messager.* » Al- Isrâe (Le Voyage nocturne) : 15,

« *Et si Nous les avions fait périr par un châtimement avant lui [Mohammed], ils auraient certainement dit : 'ô notre Seigneur, pourquoi ne nous as-Tu pas envoyé de Messager ? Nous aurions alors suivi Tes enseignements avant d'avoir été humiliés et jetés dans l'ignominie.'* » Tâhâ : 134.

1. Ibn Taïmiya, Prophéties, 1/23

Le Très-Haut a envoyé les Messagers pour couper l'herbe sous les pieds des mécréants, et ne leur laisser aucun prétexte pour se défaire de leur responsabilité, en prétendant qu'ils n'ont pas reçu d'avertisseur. Leur manquement est donc manifeste aux Yeux du Créateur. Même si Allah connaît déjà –de par Sa Science éternelle– qui Lui obéit et celui qui Lui désobéit. Détenant de la sorte la preuve de la responsabilité de Ses adorateurs, Allah récompense et châtie, preuve à l'appui.

D. Les gens ne peuvent pas, par la raison, elle seule, concevoir un grand nombre de mystères. Ils ont donc besoin de personnes qui les assistent.

Les gens ignorent et ne conçoivent pas les réalités invisibles, dont la connaissance des noms et des attributs d'Allah, des anges, des djinns et des diables ; la connaissance de ce que Allah a préparé dans le Paradis, pour ceux qui Lui ont obéi, et ce qui attend en Enfer ceux qui Lui ont désobéi. Ils ont donc besoin de personnes qui leur enseignent ces réalités, et leur dévoilent ces mystères.

Allah a salué Ses adorateurs qui croient à l'invisible. Le Très-Haut dit :

« Alif, Lam, Mim. (2) C'est le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute, c'est un guide pour les pieux. (3) qui croient à l'invisible et accomplissent la Salat et dépensent [dans l'obéissance à Allah], de ce que Nous leur avons attribué. » Al-Baqarah (La Vache) : 1-3

Si les Messagers n'avaient pas été envoyés, les gens n'eussent pas connu ces réalités invisibles, et n'eussent pu cru à ce qu'ils ne pouvaient concevoir par les sens. Aussi le Créateur a-t-il gratifié Ses adorateurs d'un présent inestimable : l'envoi des Prophètes et des Messagers.

E. Les créatures ont besoin d'un modèle à suivre, parmi ceux qu'Allah a doté de moralité exemplaire, et les a mis à l'abri des passions et des tentations.

Les Prophètes sont la lumière éclairant le chemin de la guidance. S'inspirant de leur vie, les gens leur emboîtent le pas, afin de parvenir au bon port et livrer leur sort entre les Mains du Seigneur des créatures¹. Les Messagers sont effectivement le modèle des partisans, le bon exemple pour ceux qui obéissent, en matière de culte, de morale, de la conduite et de l'attachement à la religion d'Allah.

F. Les Messagers, salut sur eux, sont envoyés pour réformer les esprits, les élever, les purifier, et les avertir contre tous les risques de corruption.

Ils sont envoyés pour guider vers le droit chemin et les vertus, et éloigner des vices réprouvés. Le Très-Haut dit :

1. Al-Fatawas, Ibidem, 19/93-94



« *C'est Lui qui a envoyé à des gens sans Livre (les Arabes) un Messager des leurs qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse, bien qu'ils étaient auparavant dans un égarement évident,* » Al-Joumou'a (Le Vendredi) : 2.

Dans divers endroits de ses ouvrages, Ibn Taïmiya est revenu sur le besoin des adorateurs aux Messagers. À titre d'exemple, cet extrait : « Le message est nécessaire aux adorateurs. Ils ont en besoin, plus que de tout autre chose. Le message est l'esprit, la lumière et la vie du monde. Qu'en serait-il de ce dernier, si ces trois piliers lui manquaient ? L'ici-bas est obscur et maudit, sauf si la lueur du message ne vient l'éclairer. De même l'adorateur, il est englouti dans les ténèbres, voire relégué parmi les morts, sauf si la lueur du message n'illumine son cœur. Le Très-Haut dit : »

« *Évitez le péché apparent ou caché, (car) ceux qui acquièrent le péché seront rétribués selon ce qu'ils auront commis.* » Al-An'âm (Les Bestiaux) : 122.

Cette description s'applique parfaitement au croyant. Mort et enseveli dans l'ignorance, il est rendu à la vie par Allah grâce à l'esprit du message et la lumière de la foi. Il fraye alors son chemin parmi les gens, détenant un flambeau qui oriente ses pas. Quant au mécréant, son cœur est obscurci, et il sombre dans les ténèbres¹.

Ibn Taïmiya reprend le même thème dans un autre contexte. « Le message, affirme-t-il, est nécessaire pour orienter l'adorateur ici-bas et dans l'au-delà. Si son salut dans l'au-delà n'est possible qu'en obéissant au message, la réussite de sa vie ici-bas en est également tributaire. L'homme a impérativement besoin de la loi divine. Tirailé entre deux mouvements, l'un pour acquérir l'utile, et l'autre pour repousser le nuisible, il recourt à la loi divine qui lui sert de lumière, en lui fournissant les critères pour distinguer l'utile du nuisible. La loi divine est en effet la lumière d'Allah sur terre, Sa justice établie parmi les hommes et la forteresse qui assure sécurité et quiétude à quiconque s'y réfugie. Par loi divine, on n'entend pas seulement la capacité de distinguer le nuisible de l'utile. Même les animaux peuvent le faire. L'âne et le chameau sont capables de distinguer l'orge de la terre. C'est cette capacité de distinguer entre les actes qui affectent négativement ou positivement leur auteur, ici-bas et dans l'au-delà, tels que la foi, l'unicité, la justice, la croyance, la bienfaisance, l'intégrité, le courage, la magnanimité, la patience, l'incitation au convenable et l'interdiction du blâmable, l'attachement aux liens de consanguinité, la piété familiale, le traitement respectueux des esclaves et voisins, l'acquiescement des droits, et la dévotion désintéressée. Il s'agit aussi de s'en remettre à

1. Ibid., 19/19-100

Allah, recourir à Lui, accepter les aléas du destin, comme épreuve, se résigner devant Son jugement, obéir à Ses commandements, appuyer Ses adorateurs, s'opposer à Ses ennemis, Le craindre en secret et publiquement, solliciter Sa bénédiction en honorant Ses obligations, et en évitant ce qu'Il a prohibé, Chercher Sa récompense, croire en Lui, croire aux Messagers et aux messages qu'ils portent, Lui obéir en observant tous leurs préceptes, ceux-là mêmes qui profitent aux adorateurs ici-bas et dans l'au-delà, et s'ils s'en écartent, c'est le malheur qui les guette dans cette vie et dans la vie future.

Si ce n'était le message divin, la raison aurait été incapable de déceler l'utile et le nuisible ici-bas et dans l'au-delà. Allah a donc privilégié Ses adorateurs en leur envoyant Ses Messagers, en leur révélant Ses livres et en leur indiquant le droit chemin. À défaut, ils seraient restés à l'état de bêtes et de brutes, sinon pire. Quiconque accepte le message d'Allah et s'aligne sur ses directives, compte parmi le fleuron de l'humanité, et quiconque le rejette et s'en écarte, se place d'emblée parmi la pire espèce qui soit. Pire que le chien, le porc et la bête. »¹

De toutes les nécessités, celle des Prophètes est la plus pressante². À ce propos Ibn Taïmiya souligne que : « Le besoin que les gens sur terre ont du soleil, de la lune, du vent et de la pluie, de leur vie-même, que l'œil a de la lumière et le corps à la nourriture et à la boisson, n'est pas aussi vital que celui de l'envoi des Prophètes. Ceux-ci sont en effet autant les médiateurs entre Allah et Ses créatures, dans Ses commandements et Ses interdictions, qu'entre lui et Ses adorateurs. »³

Concomitamment, Ibn Qaïm Al-Jawzia affirme que : « Félicité et succès ici-bas et dans l'au-delà ne sont possibles que grâce aux Messagers. La connaissance du bon et du mauvais, en détail, ne s'opère que par leur biais. La bénédiction d'Allah ne s'acquiert qu'à leur faveur. De tous les propos et les actions, ceux qui s'en inspirent sont les plus louables. Leur message est l'aune auquel se mesurent les propos, les mœurs et les actions. En leur obéissant, les gens de la guidance se démarquent des gens de l'aberrance. Leur nécessité, pour les gens, est plus importante que celle de l'âme pour le corps, la lumière pour l'œil, et le souffle de vie pour l'âme. De toutes les nécessités, celle des Messagers est plus impérieuse. Qu'en sera-t-il de celui qui se trouve privé de leur guidance ? En un clin d'œil, son cœur est altéré, à l'image d'un poisson arraché à l'eau et

1. Ibid., 19/100

2. Ibn Taïmiya, Prophéties, 19/101

3. Ibn Taïmiya, Prophéties, 1/27



soumis au feu du poêle. C'est le cas, si ce n'est pire, de tout un chacun, lorsque leur message déserte son cœur. Seuls les cœurs vibrant de vie sont capables de ressentir une telle perte : les morts peuvent-ils réagir aux blessures ?

Les Messagers sont les leaders de l'humanité. Ils les guident vers le droit chemin, et leur évitent l'égarément. Ils sont l'exemple à suivre. Allah a ordonné qu'on marche sur leurs pas :

« *Voilà ceux qu'Allah a guidés: suis donc leur direction. Dis: «Je ne vous demande pas pour cela de salaire». Ce n'est qu'un rappel à l'intention de tout l'univers.* » Al-An'âm (Les Bestiaux); V. 90

G. Réaliser de grands desseins et des fonctions grandioses

Aspirant à réaliser des objectifs sublimes, les Messagers sont investis d'un grand nombre de fonctions variées, notamment :

a. *Préconiser l'adoration d'Allah, sans rien Lui associer.* Le Très-Haut dit :

« *Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: 'Adorez Allah et écarterez-vous du Tagut'...* » An-Nahl (Les Abeilles); V. 36 et :

« *Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : "Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc".* » Al-Anbiyâe (Les Prophètes); V. 25) ;

b. *Transmettre la loi divine aux gens.* Le Très-Haut dit :

« *Ô Messager, transmets ce qui t'a été descendu de la part de ton Seigneur. Si tu ne le faisais pas, alors tu n'aurais pas communiqué Son message. Et Allah te protégera des gens. Certes, Allah ne guide pas les gens mécréants.* » Al-Mâ'idah (La Table servie) : 67 ;

c. *Éclairer les gens sur la teneur de la religion.* Le Très-Haut dit :

« *(Nous les avons envoyés) avec des preuves évidentes et des livres nobles. Et vers toi, Nous avons fait descendre le Coran, pour que tu exposes clairement aux gens ce qu'on a fait descendre pour eux et afin qu'ils réfléchissent.* » An-Nahl (Les Abeilles) : 36 ;

d. *Leur indiquer le chemin du bien, leur annoncer la récompense escomptée, s'ils l'empruntent et les avertir du châtement prévu, s'ils le rejettent.* Le Très-Haut dit :

« *en tant que Messagers, annonceurs et avertisseurs, afin qu'après la venue des Messagers il n'y eût pour les gens point d'argument devant Allah. Allah est Puissant et Sage.* » An-Nissâe (Les Femmes) : 165 ;

e. *Réformer les gens à travers le bon exemple, aux niveaux des actes et des propos.* Le Très-Haut dit :

« *Voilà ceux qu'Allah a guidés: suis donc leur direction. Dis: «Je ne vous demande pas pour cela de salaire». Ce n'est qu'un rappel à l'intention de tout l'univers.* » Al-An'âm (Les Bestiaux) : 90,

« *En effet, vous avez dans le Messenger d'Allah un excellent modèle [à suivre], pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment.* » Al-Ahzâb (Les Coalisés) : 21 ;

f. *Établir la législation divine et la mettre en œuvre.* Le Très-Haut dit : « *Juge alors parmi eux d'après ce qu'Allah a fait descendre. Ne suis pas leurs passions, et prends garde qu'ils ne tentent de t'éloigner d'une partie de ce qu'Allah t'a révélé. Et puis, s'ils refusent (le jugement révélé) sache qu'Allah veut les affliger [ici-bas] pour une partie de leurs péchés. Beaucoup de gens, certes, sont des pervers.* » Al-Mâ'idah (La Table servie) : 49

g. *Témoignage des Messagers sur leurs peuples, le jour de la résurrection, qu'ils leur ont transmis le message de la meilleure façon qui soit.* Le Très-Haut dit :

« *Et le jour où dans chaque communauté, Nous susciterons parmi eux-mêmes un témoin contre eux, Et Nous t'emmènerons [Mohammed] comme témoin contre ceux-ci. Et Nous avons fait descendre sur toi le Livre, comme un exposé explicite de toute chose, ainsi qu'un guide, une grâce et une bonne annonce aux Musulmans.* » An-Nahl (Les Abeilles) : 89,

« *Et aussi Nous avons fait de vous une communauté de justes pour que vous soyez témoins aux gens, comme le Messenger sera témoin à vous...* » Al-Baqarah (La Vache) : 143 ;

Ce sont là certaines fonctions des Messagers, ceux-là mêmes qui leur octroient encore plus de mérite. Ils devront d'autant plus s'enorgueillir, qu'ils transmettent les propos d'Allah.

Louanges à Allah, le Très-Haut, qui les a privilégiés, en leur accordant ce rang éminent et cette fonction grandiose. Il les a choisis parmi tous Ses adorateurs, pour qu'ils s'acquittent de cette noble mission.

H. Tirer les enseignements des lois divines présidant aux individus, aux peuples et aux États

L'étude des biographies des Prophètes, sur eux le salut, permet de connaître les lois divines relatives au changement, à l'évolution et aux conflits. Elle permet également aux prédicateurs de prendre conscience du long conflit farouche qui met aux prises le Vrai et le Faux. Elle leur apprend par ailleurs que la victoire est le lot des gens de la vérité. Autant d'enseignements que seules les biographies des Prophètes, sur eux le salut, jalonnées d'affrontements avec leurs peuples, à travers les arguments, le raisonnement, les épreuves (immigration, entre autres) et le Jihad, peuvent fournir.



C'est à travers ce rapport éclairé, qu'on peut tirer les enseignements édifiants des récits des devanciers. En effet, à défaut du mécanisme d'analogie et de l'aspect itératif des lois historiques, il n'y a pas lieu de tirer les leçons des faits révolus. D'où l'importance des exemples donnés dans le Coran.

Parmi les enseignements qu'on pourrait tirer des biographies des Prophètes, sur eux le salut :

- La fin malheureuse de ceux qui accusent les Messagers de mensonge et leur anéantissement ;
- Le soutien divin aux adorateurs croyants ;
- Les vicissitudes de la vie et l'alternance entre l'indigence et le bien-être ;
- La disparition des peuples, sous l'effet conjugué de l'opulence, de la corruption, des injustices, et du despotisme ;
- Les gens sont responsables de leurs choix, en bien ou en mal ;
- La chute des civilisations est prédéterminée ;
- Les croyants sont soumis incessamment à des épreuves ;
- Le conflit permanent entre le Vrai et le Faux est une vérité immuable¹.

Un intérêt particulier sera ultérieurement porté, dans cet ouvrage, à ces lois et à ces enseignements.

I. Inciter les croyants à emboîter le pas aux Prophètes et aux Messagers

Menée avec assiduité, l'étude de biographies, sur eux le salut, pourrait encourager à intégrer leur cortège béni et marcher sur leur pas. D'ailleurs, les propos Coraniques traduisent la volonté divine de pousser les croyants à rallier la cause des Prophètes, conformément à ces deux versets :

« Quiconque obéit à Allah et au Messager... Ceux-là seront avec ceux qu'Allah a comblés de Ses bienfaits: les Prophètes, les véridiques, les martyrs, et les vertueux. Et quels compagnons que ceux-là ! (70) Cette grâce vient d'Allah. Et Allah suffit comme Parfait Connaisseur. » An-Nissâ (Les Femmes) : 69-70

Nous implorons Allah pour qu'il nous gratifie de Sa bénédiction et de Son Paradis, et nous place parmi cette élite bénie, en nous permettant d'intégrer leur rang, même si nos actions et notre condition font état de notre manque à leur égard. Selon Anas, Dieu l'agrée, qui rapporte que : « Un homme a interrogé le Prophète, ﷺ, au sujet de l'Heure (c'est-à-dire le jour du jugement)

1. Sahih Al-Boukhari, N° 6167

en disant : « Quand sera l'Heure ? » Le Prophète répondit : « *Qu'as-tu préparé pour elle ?* » L'homme répondit : « Rien, sauf que j'aime Allah et Son Messager. » Le Prophète dit : « *Tu seras avec ceux que tu aimes.* » Et Anas de proclamer : « Par conséquent, j'aime le Prophète, Abu Bakr et Omar, et j'espère que je serai avec eux à cause de mon amour pour eux, bien que mes actes ne soient pas semblables aux leurs. »

Commentant les attributs divins énumérés à la fin de la sourate Le discernement, le regretté cheikh Saadi s'exclame : « Qu'ils sont nobles ces attributs, ces volontés et ces aspirations ! Qu'ils sont purs ces cœurs ces âmes et cette fin fleur des humains ! Qu'ils sont pieux ces personnages distingués ! Allah a généreusement révélé à Ses adorateurs leurs attributs, leur condition, leur volonté et leurs rétributions, pour qu'ils aspirent de tout leur cœur à leur ressembler, s'emploient à les imiter, et prient Celui qui les a comblé de Ses bienfaits – Celui-là même dont les grâces sont partout, de tout temps et en tout lieu- de les guider tout comme Il a guidé Ses Prophètes, et de les éduquer tout comme Il les a éduqués ! Louange à Toi, ô Allah ! A Toi, nous nous plaignons, et à Toi, nous implorons l'aide ! Il n'y a de force ni de puissance qu'en Toi ! Nous ne pouvons, de notre propre chef, ni repousser quelque tort, ni attirer quelque profit, ni faire un bien, fut-ce du poids d'un atome, sans Ton assistance. Notre impuissance est patente, sur tous les plans. Nous attestons que, si Tu nous livres à nous-mêmes, fut-ce le temps d'un clin d'œil, notre faiblesse et nos péchés se dévoileront au grand jour. Nous ne nous fions qu'à Ta miséricorde, en vertu de laquelle Tu nous a créés, nous a fourni notre subsistance et nous a comblé de Tes grâces apparentes et cachées. Gratifie-nous de Ta miséricorde, de telle façon que nous nous passerons de toute autre clémence, en dehors de la tienne. Quiconque Te prie et place en Toi ses espoirs, n'est jamais déçu.

3. Caractéristiques des Prophètes et des Messagers

Les Prophètes, sur eux le salut, sont le fleuron et les maîtres de l'humanité. Issus de la descendance d'Adam, ils se caractérisent par les qualités humaines de leur espèce. Allah les a néanmoins privilégiés, en les choisissant comme Ses envoyés aux gens. Ils se distinguent donc de par certaines caractéristiques exclusives, sans pour autant se départir de leur nature humaine et de leur adoration d'Allah. Le Très-Haut dit, à travers des Messagers qui discutaient avec leurs peuples respectifs : « *Leurs Messagers leur dirent : "Certes, nous ne sommes que des humains comme vous. Mais Allah favorise qui Il veut parmi Ses serviteurs. Il ne nous appartient de vous apporter quelque preuve, que par la permission d'Allah. Et c'est en Allah que les croyants doivent placer leur confiance."* » Ibrahim : 11. Une certaine sagesse, parmi tant d'autres que nous



sommes incapables de saisir, sous-tend le choix des Prophètes parmi les êtres humains. Autrement, il n'y aurait pas eu lieu de les prendre comme exemple et de tirer les leçons de leurs biographies.

Des savants se sont penchés sur les caractéristiques des Prophètes, sur eux le salut, pour qu'on puisse les estimer à leur juste valeur, leur vouer respect, amour et dévouement, et tirer les leçons de leurs vies. Avant de passer en revue les caractéristiques des Prophètes, sur eux le salut, il convient de s'attarder sur leurs qualités humaines, celles-là mêmes que leurs peuples respectifs ont refusé d'admettre, en témoigne ce verset : « *Et rien n'empêcha les gens de croire, quand le guide leur est parvenu, si ce n'est qu'ils disaient : "Allah envoie-t-Il un être humain- Messager ?"* » Al-Isrâe (Le Voyage nocturne) : 94.

Qu'ils sont ignares ces peuples de mécréants ! Ils n'ont pas su réaliser l'étendue de cette grâce dont Allah les a gratifiés, en leur envoyant des Messagers d'entre eux, c'est-à-dire des humains, de leur propre espèce. Ingrats, ils s'en sont étonnés, alors qu'elle est emblématique d'une grande compassion envers les adorateurs. Ceux-ci sont d'autant plus capables de saisir le message divin, qu'il leur est transmis par des gens comme eux. Si Allah leur avait envoyé des anges ou des créatures en dehors de leur propre espèce, la communication n'aurait pas pu s'établir. Ils auraient même argué de cette différence d'espèce, pour rejeter le message transmis. Dans les deux cas, le refus de souscrire à la parole divine est fondé sur la passion. Dieu nous en préserve !

Citons parmi les caractéristiques humaines des Messagers :

- Ayant un corps, ils ont des besoins biologiques (nourriture, boisson, accouplement), et ils se marient, ont des enfants, des pères, des mères ainsi que des parents ;
- À l'instar des êtres humains, ils sont atteints de maladies, frappés de malheurs, souffrent d'oubli et ont besoin de dormir ;
- Ils éprouvent les sentiments de joie, de tristesse, de satisfaction et de colère ;
- Ils subissent des épreuves. Mieux, ils sont éprouvés plus que les autres humains ;
- Ils sont incapables de connaître l'Inconnaissable, excepté ce qu'Allah daigne leur apprendre ;
- Ils exercent les différents travaux et activités (pâturage, commerce, fabrication des épées et des boucliers...) ;
- Ils ne possèdent aucun des attributs divins. Adorateurs d'Allah, ils s'acquittent parfaitement de leurs devoirs comme tels, ne s'arrogent pas quelque puissance exceptionnelle, et s'en remettent définitivement à Allah.

Cependant, en tant qu'êtres humains, ils incarnent la perfection humaine. C'est qu'Allah les a élus et a veillé à leur éducation. Leurs cœurs sont donc les plus purs qui soient, leur intelligence est la plus lucide, leur moralité est la plus éminente, et leur connaissance ainsi que leur adoration d'Allah sont les plus accomplies. Même leur aspect et leur physique les distinguent de leurs semblables, comme en témoigne ce verset : «...*Allah sait mieux où placer Son message...* » Al-An'âm (Les Bestiaux) : 124.

Toutes ces caractéristiques sont partagées par tous les êtres humains. Toutefois, de par Son omniscience et Sa sagesse infinie, Allah a privilégié cette élite en leur accordant la prophétie et le message. Aussi se caractérisent-ils par des qualités qui les démarquent des autres, les élèvent au-dessus d'eux et les rendent dignes du respect, de l'amour, de l'obéissance et de l'adhésion inconditionnelle à leur message. Chaque peuple doit donc obéir à son Prophète, à travers le respect de sa législation.

Lesdites caractéristiques propres aux Prophètes peuvent se résumer comme suit :

A. La révélation et le message

Allah a accordé aux Prophètes le privilège de Sa révélation. Le Très-Haut dit : « *Allah choisit des Messagers parmi les Anges et parmi les hommes. Allah est Audient et Clairvoyant.* » Al-Hajj (Le Pèlerinage) : 75
 « *Dis : "Je suis en fait un être humain comme vous. Il m'a été révélé que votre Dieu est un Dieu unique !"* » Al-Kahf (La Caverne) : 110

Cette dernière présuppose certaines particularités, dont les Prophètes se démarquent des autres personnes : Allah a parlé à certains parmi eux, ils ont communiqué avec certains anges et Allah leur a dévoilé quelques mystères invisibles comme c'est le cas avec le voyage nocturne du Prophète Mohammed, ﷺ. De toutes les caractéristiques propres aux Prophètes, celle-ci est la plus importante. Elle implique en effet la nécessité d'obéir aux Prophètes, puisque le message que ces derniers s'appliquent à diffuser, est une révélation. D'où la nécessité également de respecter leur personne, leurs actions et leurs commandements, et de ne jamais faire ombre à leurs propos ou à leurs actes.

B. Infaillibilité

C'est la deuxième caractéristique qui distingue les Prophètes des autres. Elle est l'un des présupposés de la révélation et du message dont les Prophètes ont été gratifié. Ils sont donc infaillibles dans tous les dogmes et les dispositions qu'ils transmettent aux gens. S'il arrive qu'ils commettent quelque erreur, au niveau des propos ou d'actions, Allah désapprouve, séance tenante, leur conduite, verbale ou effective, et ils se repentent sans tarder. Ces erreurs ne



font que rehausser leur mérite, puisqu'elles les rendent encore plus consciencieux. Ibn Taïmiya souligne à ce sujet : « Sache que les déviants en matière d'infailibilité se scindent en deux catégories, qui adoptent toutes les deux une position contraire au Coran, sur certains points. Refusant d'admettre que les Prophètes puissent commettre des péchés, les premiers cherchent à tout prix à interpréter les textes Coraniques, au gré de leur bon vouloir, au risque même d'altérer les propos d'Allah. Ils semblent ignorer que le Coran n'hésite pas à rapporter les erreurs commises par les Prophètes, en y voyant l'occasion de se repentir, d'obtenir le pardon divin et d'aller de l'avant ; En revanche, les seconds ne se contentent pas de grossir les prétendus péchés, qu'on a faussement attribué aux Prophètes, et dont le Coran les a innocentés, mais ils en rajoutent, en inventant de toutes pièces des défauts et des erreurs dont Allah les a préservé. La position des deux catégories est donc aux antipodes du Coran. Quiconque suit le Coran, tel qu'il est sans altération, fait partie de la communauté médiane. Il est guidé vers le droit chemin, celui des catégories qu'Allah a comblé de Ses grâces (Prophètes, véridiques, témoins et vertueux)¹. Il nous importe ici d'insister sur l'infailibilité du chemin qu'ils préconisent pour l'humanité, qui est issue de la révélation d'Allah, le Très-Haut. De quoi assurer à celui qui l'emprunte sécurité, salut et pouvoir, puisqu'il est à l'abri des défaillances qui affectent les plans élaborés par les humains. Avant d'aborder un nouveau thème, il convient d'attirer l'attention sur deux aspects importants :

-Primo, force est d'estimer les Prophètes à leur juste valeur et leur exprimer le respect dont ils sont dignes, notamment ceux qui ont commis certaines erreurs, qu'Allah a désapprouvées en son temps, tout en les incitant à y renoncer et à se repentir. D'autant que lesdits manquements n'affectent en rien leur infailibilité, ni ne les rabaissent, puisqu'Allah a daigné accepter leur repentance et les a guidés vers le droit chemin. C'est dans cette optique qu'on devrait comprendre ce hadith : « Aucun adorateur ne doit dire : "je suis mieux que Younes fils de Matta". »² Gare donc à ceux qui les sous-estiment ou doutent de leur sincérité.

- Secundo, force est de se méfier des récits israélites relayés par un grand nombre d'exégètes, qu'ils entremêlent aux récits des Prophètes dans le Coran, alors qu'ils sont dégradants, ternissent l'image des Prophètes, portent atteinte à leur dignité, et sont en déphasage avec leur infailibilité. De toutes les informations sur le passé, nous ne devons accepter que celles rapportées par la Coran ou l'Sahih sunna, à l'exclusion de toutes les autres qui ne sont que des affabulations.

1. Recueil des Fatwas, Ibn Taïmiya, (15/150).

2. Sahih Al-Boukhari, n° (3395).

Sur ce point, cheikh Saadi a été on ne peut plus catégorique : « Nous avons déjà mis en garde contre le recours aux récits israélites pour expliquer le Coran, même si les informations qu'ils rapportent sont vraisemblables. Car, tout ce qui est rapporté par le Coran est parfaitement véridique et exact, alors que leurs propos ne jouissent pas de ce statut. Les deux sources sont donc incompatibles et ne sauraient être mises sur un pied d'égalité. »

C. Si les yeux des Prophètes s'endorment, leur cœur ne s'endort jamais.

D'après Anas Bnu Malik, qui rapporte le hadith du voyage nocturne : « *Les yeux du Prophète dorment, mais son cœur ne dort pas. De même les Prophètes, leurs yeux s'endorment, mais leur cœur ne dort pas.* »¹

Le Prophète, ﷺ, a dit de lui-même : « *Nous les Prophètes, nos yeux dorment et notre cœur ne dort pas.* » De quoi conférer aux visions des Prophètes le statut du corpus révélé et véridique. On lui doit donc obéissance et soumission.

D. Choisir à l'approche de la mort

On rapporte qu'Aïcha, Dieu l'agrée, a dit : « *J'ai entendu le Messager d'Allah dire : Il n'y a pas un Prophète, qui, atteint par quelque maladie, n'ait pas été soumis à un choix entre l'ici-bas et l'au-delà.* »² On a entendu le Prophète, lors de ses dernières plaintes, réciter ce verset, lors de son agonie : « ... *Ceux-là seront avec ceux qu'Allah a comblés de Ses bienfaits: les Prophètes, les véridiques, les martyrs, et les vertueux. Et quels compagnons que ceux-là ! ...* » An-Nissâe (Les Femmes); V.69³.

E. Le Prophète est enterré là où il meurt

Dans un hadith Sahih, le Prophète, ﷺ, dit : « *Aucun Prophète n'est enterré loin du lieu où il s'est éteint.* » Aussi ses compagnons, Dieu les agrée, ont-ils enterré le Messager, ﷺ, dans la chambre de Aïcha, où il est mort.

F. Leur corps ne se décompose pas, après la mort

Parmi les avantages octroyés par Allah à Ses Prophètes et Ses Messagers, la préservation de leur corps contre la dégradation post-mortem. Un hadith dit à ce propos : « *Allah a interdit à la terre de décomposer le corps des Prophètes.* »⁴

G. Ils restent en vie, dans leur tombe

Dans un hadith Sahih, le Prophète dit : « *Dans leur tombe, les Prophètes sont en vie et ils font la prière.* » On rapporte aussi, d'après des sources fiables, que le

1. Sahih Al-Boukhari, N° 3570

2. Sahih Al-Boukhari, N° 4586

3. Idem. N° 4586

4. Sunan Abou Dawud, N° 1047



Prophète dit : « *Le jour de mon voyage nocturne, j'ai rencontré Moussa, près du Mont Nébo. Il priait dans sa tombe.* »¹

Quant aux modalités de leur vie tombale, on ne saurait les connaître, puisqu'elles relèvent de l'Inconnaissable. Rapportées, selon le Prophète, ﷺ, d'après des sources crédibles, il faut y croire, sans chercher à percer leur secret. Toujours est-il que cette vie intermédiaire n'est en aucun cas semblable à celle qu'ils menaient dans l'ici-bas. Partant, on ne doit pas les solliciter, dans leur tombe, ni demander leur aide, puisqu'ils sont incapables de bénéficier ou de nuire aux gens. Le Très-Haut dit :

« *et n'invoque pas, en dehors d'Allah, ce qui ne peut te profiter ni te nuire. Et si tu le fais, tu seras alors du nombre des injustes.* » Yûnus (Jonas) : 106.

H. Les Prophètes ne laissent pas d'héritage

Abou Horayra rapporte que : « Le Messager d'Allah, ﷺ, a dit : *'Nous les Prophètes, nous ne laissons pas d'héritage. Tout ce que je laisse, après déduction des dépenses de mes employés et de mes femmes, est une charité.* »²

La première personne du pluriel³, se référant à la communauté des Prophètes, ne figure pas dans les versions des deux imams Al-Boukhari et Muslim, qui citent : « Les Prophètes ne lèguent pas d'héritage. Ce qu'ils laissent est une charité. » Après avoir commenté ce hadith, Al-imam Ibn Hajar signale que : « Certains imams ont rejeté l'expression communément reprise dans les ouvrages des savants en matière des fondements de la religion, en l'occurrence "*nous les Prophètes, nous ne laissons pas d'héritage*". Il en est de même pour le pronom, nous qui réfère à une entité spécifique. Pourtant, ce hadith a été rapporté par Nossay'i, d'après Ibn Oyayn, d'après Abi Zenad, en ces termes : « *nous les Prophètes, nous ne laissons pas d'héritage.* » Il est rapporté également d'après Mohammed Ibn Mansour, qui le tient d'Ibn Oyayna. La même version se retrouve dans le Mosnad d'Al-Hamidi, rapportée d'après Ibn Oyayna. Elle est reprise par Al-Haïtham Ibn Kolayb, dans son ouvrage « Le Grand Mosnad », d'après Abi Bakr Assediq, et par Tabrani, dans son livre « Al-Mo'jam Al-Awsat ». Quant à Darektni, il le rapporte dans « Al-'Ilal », d'après Oum Hanee, d'après Fatima, d'après Abi Bakr Assediq, comme suit : « Les Prophètes ne laissent pas d'héritage. »

Pour Ibn Battal, entre autres, la raison en est qu'Allah les a envoyés, pour qu'ils transmettent Son message, et leur a enjoint de ne pas recevoir un salaire en contrepartie, en vertu de ce verset :

1. Sahih Muslim, N° 2375

2. Mosnad d'Ahmed, 5/463 ; Sahih de Muslim, N° 1760

3. Sahih Muslim, N° 1757

« ...*Je ne vous en demande aucun salaire...* » Ash-Shoûrâ (La Consultation) : 23. D'ailleurs, Nouh et Ibrahim, et les autres, ont explicitement déclaré à leurs peuples respectifs qu'ils ne percevaient pas de rémunération pour leur action. Allah, le Très-Haut, a donc interdit leur héritage, pour que les gens ne croient pas qu'ils cherchaient à accumuler des richesses, pour qu'ils soient léguées en héritage à leurs ayants droit. Le Très-Haut dit : « *Et Salomon hérita de David...* » An-Naml (Les fourmis): 16. Pour les exégètes, l'héritage évoqué dans ce verset est la science et la sagesse, il en est de même quant aux propos de Zakaria : « *Je crains [le comportement] de mes héritiers, après moi. Et ma propre femme est stérile. Accorde-moi, de Ta part, un descendant (6) qui hérite de moi et hérite de la famille de Jacob. Et fais qu'il te soit agréable, ô mon Seigneur* » Mariam: 5-6. Ibn Abd Al-Bar constate que cette question divise les savants, même si l'opinion la plus répandue est celle qui stipule que les Prophètes ne laissent pas d'héritage.

Dans son livre « Al-Fath Rabbani », le regretté Saati avance que : « Selon les savants, si les Prophètes ne laissent pas d'héritage, c'est pour dissiper tous les soupçons sur leurs véritables desseins. En effet, s'ils avaient la latitude de léguer leur héritage à leurs ayants droits, les gens auraient pensé qu'ils cherchaient à s'enrichir pour faire bénéficier leurs héritiers des biens qu'ils auraient entassés. Aussi, pour que leurs héritiers ne souhaitent pas leur mort, pour pouvoir profiter au plus vite de l'héritage. Peut-être, également, eu égard au statut du Prophète lui-même, qui est comme un père pour sa communauté. Son héritage doit donc profiter à tous, d'où ce principe de charité publique.

I. Allah les prédispose à répandre Ses messages

Afin de les préparer à prendre en main les destinées et le gouvernement de leurs communautés, Allah a attribué à Ses Prophètes et Ses Messagers des privilèges qui les distinguent de leurs congénères : moralité éminente, sagesse, détermination, dévouement, croyance saine... Ibrahim, sur lui le salut, en est l'illustration parfaite. En effet, le Très-Haut lui a prodigué soutien indéfectible et personnalité exemplaire, comme on le verra par la suite.

4. La religion des Prophètes et des Messagers est une et leur Message est un.

A. La croyance aux Prophètes et aux Messagers est l'un des piliers de la foi.

Celle-ci n'est en effet complète que si l'adorateur croit qu'Allah les a tous envoyés pour guider, orienter les humains, et les sortir des ténèbres vers



la lumière. Il doit également croire que le message qu'ils véhiculent, de la manière la plus éloquente et claire qui soit, est révélé par Allah, qu'ils s'acquittent fidèlement de leur mission, en prodiguant à la communauté leurs conseils, et qu'ils s'évertuent pour la cause d'Allah.

Le très-Haut dit :

« *Le Messager a cru en ce qu'on a fait descendre vers lui venant de son Seigneur, et aussi les croyants: tous ont cru en Allah, en Ses anges, à Ses livres et en Ses Messagers...* » Al-Baqarah (La Vache) : 285

« *Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour dernier, aux Anges, au Livre et aux Prophètes...* » Al-Baqarah (La Vache) : 177

Dans la Sunna, on trouve ce dit prophétique : « La foi consiste à croire en Allah Ses anges, Ses livres, Sa rencontre, Ses Messagers, et en le jour de la résurrection. »¹

La foi ne s'accomplit qu'en croyant en Allah, Ses anges, Ses livres, Ses Messagers, le dernier jour, tous Ses Messager et en tous les livres qu'Il a révélés.

La croyance aux Prophètes d'Allah, Exalté soit-Il, ne s'accomplit que si l'adorateur croit à eux tous sans exception, qu'il s'agisse de ceux dont Allah nous a raconté l'histoire, ou de ceux dont l'histoire ne nous a pas été relatée. Le Très-Haut nous a en effet informé que l'histoire de certains Prophètes n'a pas été rapportée dans le Coran. Le Très-Haut dit :

« *Certes, Nous avons envoyé avant toi des Messagers. Il en est dont Nous t'avons raconté l'histoire; et il en est dont Nous ne t'avons pas raconté l'histoire.* » Ghâfir (Le Pardonneur) : 78.

Ibn Taïmiya a dit : « Nous croyons aux Messagers dont le nom a été mentionné dans le Coran. Nous croyons qu'Allah les a choisis comme Messagers et Prophètes et que leur nom n'est connu que par Celui qui les a envoyés. Nous croyons à Mohammed, ﷺ. Notre croyance à lui diffère de celle aux autres Messagers : croire aux autres Messagers signifie croire qu'ils sont véridiques, alors que croire en Mohammed c'est affirmer qu'il est véridique, qu'il est sincère et résolu à transmettre le message qui lui a été révélé. Si tu obéis à ses prescriptions, tu auras alors honoré tes obligations, observé le licite, évité l'illicite, résisté aux actes compromettants, et accouru pour faire le bien. »

Il dit également : « Quiconque obéit à un seul Messager, obéit, ce faisant, à tous les Messagers. Quiconque a foi en l'un d'eux, a foi en eux tous. Tout un chacun qui désobéit à l'un d'eux, désobéit en fait à eux tous, et tout un chacun qui démentit l'un d'eux, les démentit tous. Car, tout Messager ajoute

1. Sahih d'Al-Boukhari, N° 48

crédit à celui qui lui a précédé, en disant : ‘C’est un Messager véridique’, et il appelle donc à lui obéir. Quiconque renie un Messager, renie corrélativement celui qui croit en lui, et quiconque lui désobéit, désobéit à celui qui a enjoint de lui obéir’.

B. L’islam est la religion de tous les Prophètes

Allah, le Très-Haut, dit :

« Et Nous n’avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n’ayons révélé : Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc ». Al-Anbiyâe (Les Prophètes) : 25

La religion de tous les Prophètes est l’Islam. Depuis la venue d’Adam sur terre, il n’a eu de cesse de préconiser cette religion, l’islam, qui est synonyme de la remise totale de soi à Allah, de croyance en son unicité, et de Son adoration, sans associé. Dix siècles durant, ses descendants ont embrassé la même foi, jusqu’à ce que l’association fit son apparition au sein du peuple de Nouh. Celui-ci a été envoyé par son Seigneur pour prêcher l’islam. Depuis lors, les différents Messagers se sont succédé, reprenant le flambeau, afin de transmettre l’islam à leurs peuples respectifs, et de faire face aux assauts des associationnistes, chaque fois que les lumières de l’islam risquaient de s’éteindre.

Le Très-Haut dit :

« Certes, la religion acceptée d’Allah, c’est l’Islam. Ceux auxquels le Livre a été apporté ne se sont disputés, par agressivité entre eux, qu’après avoir reçu la science. Et quiconque ne croit pas aux signes d’Allah... Alors Allah est prompt à demander compte ! » Âli Imrâne (La famille d’Imrâne) : 19

L’islam, dans son sens général, en tant que religion et histoire, a vu le jour depuis l’apparition de l’homme sur terre. Dans cette optique, elle est la religion de tous les Prophètes. Dans son sens particulier, il renvoie spécifiquement à la religion qui a été révélée à Mohammed, ﷺ. Il n’en englobe pas moins les deux sens, celui de l’Unicité et du rejet de l’associationnisme, et celui des dispositions législatives de cette communauté. Ces dispositions tracent en effet une ligne de démarcation entre le licite et l’illicite et font voler en éclat les fers qui freinaient jadis l’élan des peuples antérieurs vers l’affranchissement. Elles constituent une législation parfaite, globale et qui transcende le temps et l’espace. Ce hadith vient confirmer ces propos : « De tous les hommes, je suis le plus digne d’Issa fils de Mariam, ici-bas et dans l’au-delà. Les Prophètes sont des frères du même père et de différentes mères, mais leur religion est une »¹. C’est que les Prophètes sont unanimes à croire en l’Unicité, l’islam, les fondements de la foi et la morale, mais leurs législations diffèrent les unes des autres.

1. L’-Sahih d’Al-Boukhari, N° 3443 ; Sahih de Muslim, N° 2365



Ibn Taïmiya relève à ce propos : « Cette religion est l'islam, la seule qu'Allah approuve, autant chez les ancêtres et les prédécesseurs, que chez les générations ultérieures. Tous les Prophètes ont, en effet, embrassé l'islam, comme religion. »

Le Très Haut dit de Nouh :

« *Raconte-leur l'histoire de Noé, quand il dit à son peuple: 'ô mon peuple, si mon séjour (parmi vous), et mon rappel des signes d'Allah vous pèsent trop, alors c'est en Allah que je place (entièrement) ma confiance. Concertez-vous avec vos associés, et ne cachez pas vos desseins. Puis, décidez de moi et ne me donnez pas de répit. (72) Si vous vous détournez, alors je ne vous ai pas demandé de salaire... Mon salaire n'incombe qu'à Allah. Et il m'a été commandé d'être du nombre des soumis'.* » Yûnus (Jonas) : 71-72.

Il dit d'Ibrahim, salut sur lui :

« *Qui donc aura en aversion la religion d'Ibrahim, sinon celui qui sème son âme dans la sottise ? Car très certainement Nous l'avons choisi en ce monde; et, dans l'au-delà, il est certes du nombre des gens de bien. (131) Quand son Seigneur lui avait dit: «Soumets-toi», il dit: «Je me soumets au Seigneur de l'Univers». (132) Et c'est ce que Ibrahim recommanda à ses fils, de même que Jacob : "ô mes fils, certes Allah vous a choisi la religion, ne mourrez point, donc, autrement qu'en Soumis ! (à Allah)."* » Al-Baqarah (La Vache) : 130-132

Il dit de Moussa, salut sur lui :

« *Et Moïse dit : 'ô mon peuple, si vous croyez en Allah, placez votre confiance en Lui si vous (Lui) êtes soumis'.* » Yûnus (Jonas) : 84

Il dit des partisans d'Issa :

« *Et quand J'ai révélé aux Apôtres ceci: "Croyez en Moi et Mon Messager (Jésus)". Ils dirent : "Nous croyons; et atteste que nous sommes entièrement soumis" ».* Al-Mâ'idah (La Table servie) : 111

Il dit des Prophètes antérieurs :

« *Nous avons fait descendre la Thora dans laquelle il y a guide et lumière. C'est sur sa base que les Prophètes qui se sont soumis à Allah, ainsi que les rabbins et les docteurs jugent les affaires des Juifs. Car on leur a confié la garde du Livre d'Allah, et ils en sont les témoins.* » Al-Mâ'idah (La Table servie) : 44.

Il rapporte les propos de Balkis :

« *...Elle dit : "Seigneur, je me suis fait du tort à moi-même: Je me soumets avec Salomon à Allah, Seigneur de l'univers".* » An-Naml (Les Fourmis) : 44

Qui dit islam, dit tout d'abord soumission à Allah, Lui seul. Quiconque se soumet à la fois à lui et à quelque soi-disant divinité, est un associationniste. Quiconque refuse de Lui soumettre est un arrogant qui dédaigne de L'adorer. Or, et l'associationniste et l'arrogant dédaignent des mécréants. La sou-

mission à Allah, Lui seul, implique Son adoration, Lui seul ainsi que l'obéissance à Lui seul. L'islam est la seule religion acceptée par Allah. Cela passe impérativement par l'acte de se soumettre, en toute action et à tout moment, à ses injonctions. Si l'on ordonne d'abord au croyant de prier, le visage tourné vers la pierre, puis, l'on lui enjoint dans un second temps, de s'orienter vers la Kaaba, les deux ordres ne sont pas exclusifs, ils participent de l'esprit même de l'islam, qui est synonyme de soumission. Dans les deux cas, l'adoration s'accomplit, même si ses modalités sont variables, en l'occurrence la direction de la prière. Il en de même pour les Prophètes, leurs législations, les rites et les voies à suivre ont beau différer, les uns des autres, la religion qu'ils préconisent est la même. D'ailleurs, les différences existent parfois au sein de la législation prônée par le même Prophète, sans que cela ne nuise à la cohérence globale de son message.

Cheikh Omar Al-Achkar, Dieu l'ait en Sa miséricorde, affirme à ce propos : « Tous les messages transmis par les Prophètes sont révélés par Allah, l'Omniscient, le Sage et le Fin-connaisseur Aussi tracent-ils une seule voie, empruntée par les devanciers et la postérité. A examiner de près les apostolats évoqués dans le Coran, l'on conclue que la religion préconisée par les différents Messagers est l'islam : *« Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants. »* Âli Imrâne (La famille d'Imrâne) : 85.

Dans la terminologie Coranique, ce terme ne renvoie pas à une religion spécifique, il couvre un champ plus large, celui de la confession commune, prônée par tous les Prophètes. Nouh dit en effet à son peuple : *« Et il m'a été commandé d'être du nombre des soumis' »* Yûnus (Jonas) : 72.

L'islam est la religion qu'Allah a enjoint au patriarche des Prophètes, Ibrahim, d'embrasser *« Quand son Seigneur lui avait dit: "Soumets-toi", il dit : "Je me soumets au Seigneur de l'Univers". »* Al-Baqarah (La Vache) : 131, et elle est également celle que ce dernier a recommandé à ses fils et à Jacob *« et c'est ce que Ibrahim recommanda à ses fils, de même que Jacob: "ô mes fils, certes Allah vous a choisi la religion: ne mourrez point, donc, autrement qu'en Soumis" ! (à Allah). »*. Al-Baqarah (La Vache) : 132. Elle est évoquée dans la réponse que les fils de Jacob ont adressée à leur père *« Nous adorons ta divinité et la divinité de tes pères, Ibrahim, Ismaël et Isaac, Divinité Unique et à laquelle nous sommes Soumis »* Al-Baqarah (La Vache) : 133, dans les propos que Moussa a tenus face à son peuple *« Et Moïse dit : "ô mon peuple, si vous croyez en Allah, placez votre confiance en Lui si vous (Lui) êtes soumis". »* Yûnus (Jonas): 84, et dans la proclamation par les apôtres de leur alliance avec Issa *« Puis, quand Jésus ressentit de l'incrédulité de leur part, il dit : "Qui sont mes alliés dans*



la voie d'Allah ?" Les apôtres dirent : "Nous sommes les alliés d'Allah. Nous croyons en Allah. Et sois témoin que nous Lui sommes soumis". » Âli-Imrâne (La famille d'Imrâne) : 52. C'est elle aussi qu'une partie des gens du Livre a mise en avant, lorsqu'elle a entendu réciter le Coran « *Et quand on le leur récite, ils disent : "Nous y croyons. Ceci est bien la vérité émanant de notre Seigneur. Déjà avant son arrivée, nous étions Soumis".* » Al-Qasas (Le Récit) : 53. L'islam est donc un grand emblème, relayé et perpétué par tous les Prophètes et leurs partisans, depuis la nuit du temps jusqu'à la prédication de Mohammed, ﷺ.

C. L'unicité est le premier dogme qui est apparu sur terre

J'ai démontré dans mes différents ouvrages (Commencement de la création et Adam, sur lui le salut et Nouh, sur lui le salut, et le grand déluge) cette vérité, à savoir que la première religion qui est apparue sur terre est l'islam, fondée sur les principes d'unicité et du règne absolu d'Allah. Il existe des preuves concluantes qui réfutent toutes les allégations de ceux qu'on se plaît à nommer « les savants des religions comparées », entre autres évolutionnistes, qui prétendent que l'unicité est une phase très avancée du dogme, qui a été précédée par le polythéisme, le dualisme, et la vénération des forces de la nature, de l'âme, des astres et des planètes...

Sous-tendues par des desseins obscurs, de telles études se sont développées dans des conditions historiques, psychologiques et politiques bien précises. Elles cherchent notamment à nier l'existence des religions révélées, de la révélation divine et des messages envoyés par Allah aux humains. À leur dire, les religions, façonnées par les hommes, évoluent, concomitamment au développement de la pensée humaine.

En affirmant que tous les Prophètes ont prédit le même message, celui qui appelle à adorer Allah et croire en Son unicité, on part d'une conception globale de l'adoration et de l'unicité, en vertu de laquelle les gens rompent avec l'adoration de quelque fausse divinité en dehors d'Allah, pour adorer Allah, Lui seul, au plein sens du mot. Il ne s'agit pas de reconnaître et de proclamer verbalement Son unicité, ni d'exercer certains rites apparents, en guise de vénération, alors que les cœurs sont tournés vers d'autres entités, en dehors d'Allah, le Très-Haut, et que les législations sont puisées dans d'autres sources que celles qu'Il a arrêtées.

La mission et la prédication des Messagers outrepassent cette définition réductionniste de l'unicité et de la foi. Autrement, les Prophètes n'auraient pas déployé autant d'efforts et consenti tant de sacrifices pour s'acquitter de leur noble tâche.

D. L'apostolat des Prophètes et des Messagers est le même

Nous tenterons d'analyser ce que l'on entend par l'unicité de l'apostolat, prêché par tous les Messagers. Il y a d'abord le même appel à adorer Allah, en écho à cette exhortation réitérée par Ses différents envoyés : « *Et (Nous avons envoyé) au Madyan, leur frère Chuaïb qui leur dit : "ô mon peuple, adorez Allah; vous n'avez point de divinité en dehors Lui..."* » Hoûd : 84. L'adoration se définit, à notre sens, en tant que soumission totale à Allah, Lui seul, dans toutes les affaires de l'ici-bas et de l'au-delà. C'est d'ailleurs le sens linguistique qu'on retrouve dans le mot arabe 'ibada' et ses dérivés. En effet, le verbe 'abada' signifie se soumettre, obéir et faire preuve d'humilité ; l'adjectif 'mo'abbad', qualifiant un chemin, prend le sens d'accessible, et le verbe 'abbada', veut dire humilier et soumettre. Pour l'Arabe, qui a entendu pour la première fois le Coran lui enjoindre d'adorer (ibada) Allah, ce terme ne référerait pas à un simple rituel, puisqu'à cette époque mecquoise de la prédication, les rites n'avaient pas encore été prescrits, mais il en déduisait l'obligation de se soumettre entièrement à Allah, dans toutes ses affaires, et s'affranchir de toute autre forme d'obéissance à quelque pseudo-divinité.

L'unicité d'adoration, de la seigneurie, du pouvoir effectif, en l'occurrence divin, des sources de la législation, de la voie à suivre dans la vie, de l'autorité à laquelle il faut obéir, est celle qui mérite tous les efforts déployés par les Messagers d'Allah et toutes les épreuves qu'ils ont endurées, à travers les siècles. Pourtant, Allah n'en est pas tributaire, car Il se passe largement des univers. En revanche, pour être digne, décente et saine, la vie des hommes se nourrit de ce principe, dont les effets revigorants se font sentir, tous domaines confondus.

Il en ressort que tous les Prophètes se sont appliqués pour établir la même religion, l'islam. Leur apostolat est donc le même. Ils s'attelaient en effet à mettre fin à l'adoration des serviteurs, au profit de celle du Seigneur des serviteurs. Ils s'évertuaient à sortir les gens de l'étroitesse aux largesses de la vie, pour les lancer dans les vastes horizons de la foi. Ils s'employaient également à les affranchir de l'iniquité des religions, pour les conduire au havre de l'islam. Par ailleurs, il est d'autres points communs sur lesquels toutes les religions se sont accordées : les valeurs ancrées dans la prime nature de l'homme. Tous les messages divins n'ont en effet cessé de les prôner et d'insister sur leur caractère immuable, tels que l'unicité, les fondements de la foi, la sollicitude envers les parents, l'interdiction de la débauche et de l'injustice, l'homicide, sauf en droit, la charité envers l'orphelin, l'équité, la prohibition de l'arrogance et de la luxure, l'exhortation à la générosité et au dévouement, l'interdiction de la trahison...



E. Mêmes fondements, diverses bifurcations

Excepté les fondements de la foi et les valeurs immuables, Allah, Exalté soit-il, a instauré à chaque Messager une législation propre à son peuple. Globales, dans leur contexte respectif, eu égard au destinataire auquel elles s'adressent, ces législations peuvent différer d'un Prophète à l'autre, ou bien coïncider en certains points, jusqu'à ce qu'Allah décide de clore ce processus, en révélant à Mohammed, ﷺ, la plus parfaite, et la plus globale d'entre les législations. Se démarquant par son caractère éternel, elle répond aux besoins des adorateurs de tout temps et en tout lieu, jusqu'à ce qu'Allah héritera de la terre et de tout ce qui s'y trouve, au diapason de ce verset « *À chacun de vous Nous avons assigné une législation et un plan à suivre.* » Al-Mâ'idah (La Table servie) : 48, c'est-à-dire, à toute communauté nous avons institué une législation et une voie à suivre particulières.

À propos de la différence des législations et leur accomplissement dans celle de Mohammed, ﷺ, Cheikh Abderrazak Afifi relève que : « Parmi les signes révélateurs de la miséricorde d'Allah et des bienfaits accordés à Ses adorateurs, ainsi que de Son infinie sagesse, qui ne laisse à tous ceux contre qui le décret a été déjà prononcé aucune possibilité de contester, à tort, les sentences divines, le fait d'instituer pour tout un chacun de Ses Messagers, une législation globale qui répond à tous les besoins de son peuple, et lui assure prospérité, gloire et sécurité, de quoi en faire un modèle à suivre pour les autres peuples, jouissant de la félicité ici-bas et dans l'au-delà. Dans ce hadith, le Prophète, ﷺ, résume parfaitement cette noble tâche de ses prédécesseurs : « *Chaque Prophète qui m'a précédé avait le devoir de guider son peuple vers ce qu'il savait être bon pour lui et de le mettre en garde contre ce qu'il savait être mauvais pour lui.* »¹

Quant à cette communauté, sa législation est la plus parfaite et la plus accomplie et son Messager est le sceau des Prophètes. Sa législation reste donc valable jusqu'au jour de la résurrection. Elle englobe tous les intérêts dans ce bas-monde et dans l'au-delà et gère toutes les affaires, indépendamment du temps et du lieu.

5. L'importance du récit d'Ibrahim dans le noble Coran

Il s'agit du plus long récit rapporté dans le Coran, après celui de Moussa. Sa révélation qui a débuté très tôt, lors de la période mecquoise, continue jusqu'à la fin de l'ère médinoise. L'espace qu'elle occupe dans le Coran est proportionnelle à son importance pour la réalisation des objectifs du noble Coran. Citons-en quelques-uns :

1. Sahih Muslim, Livre Al-Imara, n° 1848

A. Ibrahim, sur lui le salut, est l'exemple suprême des humains

À travers le récit d'Ibrahim, sur lui le salut, se révèlent au grand jour les traits de sa personnalité saine et accomplie, ce qui l'érige en modèle incarnant l'attachement total à l'islam. Le Très-Haut dit :

« ...*Je vais faire de toi un exemple à suivre pour les gens...* » Al-Baqarah (La Vache) : 124

« *et celles d'Ibrahim qui a tenu parfaitement [sa promesse de transmettre]* » An-Najm (l'Étoile) : 37

« *Ibrahim était un guide (Umma) parfait. Il était soumis à Allah, voué exclusivement à Lui et il n'était point du nombre des associateurs.* » An-Nahl (Les Abeilles) : 120

La figure d'Ibrahim se détache en tant que l'un des parangons de l'unicité, en son temps, voire à travers les siècles. Le Très-Haut dit : « *Et il en fit une parole qui devait se perpétuer parmi sa descendance. Peut-être reviendront-ils ?* » Az-Zoukhrouf (L'Ornement) : 2. Il a veillé à léguer cette parole à ses enfants et à toute sa descendance. Sensibles aux recommandations de leur grand ancêtre, ceux-ci se sont employés à transmettre ladite parole à la postérité. De fil en aiguille, la formule de l'unicité, Point de divinité si ce n'est Allah, s'est perpétuée. Une série de Messagers ont veillé, de leur part, à la faire résonner, de par les quatre coins de la terre, et ce jusqu'au dernier fils de la lignée d'Ismaïl, salut sur lui. De toute sa descendance, Mohammed, ﷺ, est le plus proche de lui. Il est le sceau des Prophètes et celui qui a préconisé l'unicité et l'adoration exclusive d'Allah, sans rien Lui associer. Il a encore combattu sans relâche la mécréance, sous toutes ses formes.

B. L'unicité pure

Il ressort du récit d'Ibrahim que la confession de tous les Prophètes, qui se sont succédé jusqu'à l'envoi de Mohammed, ﷺ, est l'unicité pure et la religion imprégnée par ce principe fondateur et la soumission totale à la volonté divine. De quoi renforcer la confiance des musulmans en leur religion, comme la meilleure confession qui soit. Le Très-Haut : « *Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion, celle de votre père Ibrahim, lequel vous a déjà nommés «Musulmans» avant (ce Livre) et dans ce (Livre)...* » Al-Hajj (Le Pèlerinage) : 78. Il dit également : « *Qui est meilleur en religion que celui qui soumet à Allah son être, tout en se conformant à la Loi révélée et suivant la religion d'Ibrahim, homme de droiture ? Et Allah avait pris Ibrahim pour ami privilégié.* » An-Nissâe (Les Femmes) : 125.

Il qualifie même cette religion de droite « *... Telle est la religion droite...* » Yûsuf (Joseph) : 40.



Le récit d'Ibrahim met en garde contre toute déviance de l'unicité pure, qui risque de faire perdre à l'homme le lien qui le rattache aux Prophètes, fut-il l'un de leurs descendants. N'a-t-on pas vu comment Ibrahim a désavoué son propre père, en voyant qu'il s'était écarté de sa religion imprégnée de l'Unicité ? « *...Mais, dès qu'il lui apparut clairement qu'il était un ennemi d'Allah, il le désavoua. Ibrahim était certes plein de sollicitude et indulgent.* » At-Tawbah (Le Repentir): 144

Que dire alors des ceux qui ont dévié de la religion d'Ibrahim, parmi les générations ultérieures ?

Le récit d'Ibrahim est donc une réponse à tous ceux qui se détournent de la religion de l'unicité, tels les Arabes associationnistes, les juifs et les chrétiens qui ont renié le message de Moussa et d'Issa, sur eux le salut. Ils sont même allés jusqu'à instrumentaliser la religion, pour maquiller, d'un caractère sacré, leur ambition hégémonique, celle d'étendre leur emprise sur l'humanité.

Le récit d'Ibrahim montre à n'en plus douter que ceux-ci ne professent pas la religion d'Ibrahim. Ils ne sont ni les partisans ni les héritiers de l'ami intime d'Allah. Aucun lien ne les rattache à lui. Car, son héritage s'opère et se perpétue, exclusivement, à travers la foi. Le Très-Haut dit : « *Certes les hommes les plus dignes de se réclamer d'Ibrahim, sont ceux qui l'ont suivi, ainsi que ce Prophète-ci, et ceux qui ont la foi. Et Allah est l'allié des croyants.* » Âli Imrâne (La famille d'Imrâne): 68

C. Liens indéfectibles entre Ibrahim et les musulmans

Le récit vient renforcer encore plus les attaches qui relient Ibrahim, l'ancêtre des Prophètes, aux musulmans, les partisans du sceau des Prophètes, Mohammed, ﷺ. Ce n'est donc pas un hasard que le nom d'Ibrahim soit cité soixante-neuf fois, dans vingt-cinq sourates mecquoises et médinoises et que son histoire soit reprise dans dix-sept parties du Coran. Autant dire que ce Prophète, en tant que l'un des figures de proue de l'unicité, des personnalités emblématiques de l'islam et le modèle des musulmans, est omniprésent dans la mémoire des musulmans. En atteste ce commentaire sur le récit d'Ibrahim, rapporté dans la sourate « Les Bestiaux », verset 90, où le destinataire est Mohammed, ﷺ : « *Voilà ceux qu'Allah a guidés : suis donc leur direction...* ». C'est le même sens qu'on retrouve dans Sourate Mariam, verset 41 : « *Et mentionne dans le Livre, Ibrahim C'était un très véridique et un Prophète.* »

Les modalités de la prière, tant obligatoire que surrogatoire, viennent ancrer ce sentiment chez les musulmans. Ce pilier de l'islam s'effectue le visage

tourné vers la noble Kaaba, qui a été construite par Ibrahim, sur lui le salut, et se termine par l'invocation d'Ibrahim, après la profession de foi. Les rites du pèlerinage jouent le même rôle. Ils sont entamés par la purification et la consécration rituelle, al-ihram, qui est marquée par cette invocation : ô Seigneur, nous voici à votre service...etc. Elle est prononcée en écho à l'appel au pèlerinage qui a été lancé par Ibrahim, sur ordre d'Allah, le Très-Haut : « *Et fais aux gens une annonce pour le Hajj...* » Al-Hajj (Le pèlerinage) : 27. La circumambulation autour de la noble Kaaba clôt ce rituel.

Sans oublier les autres rites du pèlerinage qui gravent dans la mémoire collective des musulmans les noms d'Ibrahim, d'Ismail et de Hajar, sur eux le salut, comme le parcours entre les monts Safa et Al-Marwa, le puits Zamzam, la station d'Ibrahim, le grand sacrifice, entre autres. Il est rapporté par Tarmidi que Ibn Massoud, Dieu l'agrée, a dit : « Le Messager d'Allah a dit : *“J'ai rencontré Ibrahim la nuit de mon voyage nocturne. Il m'a dit : “ Ô Mohammed, transmets mes salutations à ta nation et dis-leur que le sol du Paradis est fertile, que son eau est douce, qu'elle est constituée de fonds et que ses plants sont on ne peut plus abondants et verdoyants !”.* »

D. Les anges, caractéristiques et fonctions

Le récit d'Ibrahim met en exergue certaines caractéristiques et fonctions des anges. La croyance en ces dernières, on le sait, fait partie de notre dogme islamique. On peut déduire de la scène de l'arrivée chez Ibrahim d'émissaires d'Allah, pour lui annoncer la naissance imminente de l'enfant savant, Isaac, qui sera suivi par Jacob, que les anges ne mangent pas, ne boivent pas, ont la capacité de prendre la forme humaine et sont de nobles créatures, qui ne désobéissent jamais aux ordres divins et exécutent les injonctions qui leur sont transmises, entre autre qualités.

E. L'importance du dialogue et de l'émigration pour prêcher le message divin

Le récit d'Ibrahim est riche d'enseignements sur l'importance du dialogue et de l'obéissance aux injonctions divines, en matière de prédication. L'expérience d'Ibrahim peut être érigé en modèle sur ce point. D'autres leçons peuvent en être tirées, sur les personnes qui l'ont côtoyé de très près, notamment sa femme et ses enfants. Au fur et à mesure du récit, les traits d'une famille bénie et noble se dessinent nettement. Fondée sur le désintéret, le dévouement et la croyance ferme, elle représente un cas d'école en matière d'éducation islamique. Caractérisées également par leur diversité géographique, ces expériences n'en mettent pas moins en avant une personnalité



saine et un exemple à suivre pour les musulmans. En somme, le récit d'Ibrahim renforce aussi bien la conscience collective chez les musulmans, que leur expérience, tous domaines confondus.

F. Rapport des musulmans à Bayt AL-Maqdis

En mettant en avant le rapport des musulmans à Bayt Al-Maqdis, le récit d'Ibrahim fait de ce lieu une partie intégrante et inaliénable du dogme musulman. Ibrahim a en effet émigré de l'Irak à Bayt Al-Maqdis, lieu de son installation, de sa mort et de son enterrement. Il n'y a désormais aucun doute que sa tombe se trouve dans la ville d'Al-Khalil. Ses pérégrinations ont été entames de la Palestine, vers l'Égypte et Al-Hijaz, entre autres contrées. Il se déplaçait plus fréquemment entre la Palestine et la Mecque, pour rendre visite à son fils et à sa femme et pour exécuter l'ordre d'effectuer le pèlerinage, qu'il a reçu de son Seigneur, qui lui a également appris les rites afférents à cette obligation. Ces voyages permanents ont consolidé les liens entre La Noble Mosquée et la Mosquée Al-Aqsa, faisant de ce rapprochement une composante essentielle, intraitable et inaliénable du dogme des musulmans.

L'importance du Bayt Al-Maqdis est encore une fois mise en évidence par l'événement de l'ascension et du voyage nocturne de Mohammed, ﷺ, par le choix, durant plusieurs mois, de la Mosquée Al-Aqsa comme direction de la prière et par la conquête de Omar de ce noble lieu, et son déplacement en personne pour en recevoir ses clefs. Le rapport à Bayt Al-Maqdis, remonte donc, d'après le récit d'Ibrahim, à des temps reculés de l'histoire, pour se situer à l'époque de l'ami intime d'Allah.

G. La preuve que le noble Coran provient d'Allah :

Le récit d'Ibrahim nous montre, preuves à l'appui, que le Coran est révélé par Allah, l'Omniscient et le Fin Connaisseur. On cite parmi ces preuves :

a. L'existence d'un fil conducteur qui relie les scènes éparées du récit, dans les différentes sourates, ce qui assure leur cohérence, en dépit de la différence des moments de leur révélation : « *Ne méditent-ils donc pas sur le Coran ? S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient certes maintes contradictions !* » An-Nissâe (Les femmes) : 82

b. L'harmonie entre les différentes scènes du récit et la sourate, où elles sont rapportées, en termes de thème, du contexte et de style ;

c. La manière dont est conclu le récit d'Ibrahim, qui correspond à la dernière partie de sa vie « *Et fais aux gens une annonce pour le Hajj. Ils viendront vers toi, à pied, et aussi sur toute monture, venant de tout chemin éloigné.* » Al-Hajj (Le pèlerinage) : 27. Le style se caractérise par son subtilité artistique,

par sa force et sa tonalité. Elle fait appel à l'imagination du destinataire, après la fermeture du rideau et la fin du récit. Elle est une illustration de l'inimitabilité du Coran et une preuve qu'il est révélé par Allah.

Sa teneur aussi prouve l'origine divine du noble Livre. Qui a pu faire parvenir la voix d'Ibrahim à toute l'humanité, pour qu'elle accoure de toute part, en réponse à cet appel miraculeux ? Pas besoin d'affirmer que c'est Allah, le Très-Haut qui s'en est chargé.

H. Tirer profit des règles et des lois divines et bien les exploiter

Le récit d'Ibrahim met en exergue certaines lois et règles, dont :

- Les Prophètes sont toujours accusés de mensonge et subissent des épreuves ;
- Tout sacrifice pour la cause d'Allah est récompensé ici-bas et dans l'au-delà ;
- La capacitation dans ce bas monde et la victoire sont le fruit d'épreuves, d'efforts et de souffrance.

Ces huit points, qui illustrent l'importance du récit d'Ibrahim, sont mentionnés à titre d'exemple, et ne sont en aucun cas exhaustifs. Tant il est vrai que chaque scène du récit Coranique vient à point nommé en réponse à une situation précise de la réalité et cherche à réaliser plusieurs objectifs.

6. Les motifs de la répartition des scènes du récit d'Ibrahim dans différentes sourates

Les scènes du récit d'Ibrahim, sur lui le salut, se répartissent dans un grand nombre de sourates mecquoises et médinoises. Loin d'être arbitraire, cette répartition s'explique par plusieurs raisons. Citons-en trois, à titre d'exemple :

1. Chaque scène du récit d'Ibrahim peut constituer une histoire à part entière, dont on peut tirer un enseignement propre, d'où le choix de répartir les différentes scènes, à travers le Coran. Par contre, celles du récit de Youssef sont regroupées dans une seule sourate, vu qu'elles sont interdépendantes et ne sauraient être séparées les unes des autres, au risque de faire perdre au récit sa cohésion.

2. Chaque scène du récit vient à propos, pour s'inscrire dans un contexte bien précis. Dans les sourates mecquoises, par exemple, les scènes sont fortement liées à l'évolution de l'apostolat et les avancées réalisées dans la diffusion de l'islam. Le dialogue d'Ibrahim avec son père, pour ne citer que cet exemple, vise à prouver l'inconsistance de l'adoration des idoles, des planètes et des astres, et à affirmer que tous les Prophètes professaient une religion pure imprégnée par l'unicité. C'est dire que la religion de Mohammed, ﷺ, est la même que celle



d'Ibrahim, sur lui le salut. C'est là une réponse aux Arabes, à la Mecque, qui prétendaient embrasser la même religion qu'Ibrahim, alors qu'ils adoraient en dehors d'Allah de fausses divinités, telles les idoles, les planètes et les étoiles. Pis encore, ils combattaient la religion de Mohammed, ﷺ.

Par contre, les scènes dans les sourates médinoises sont enracinées dans la nouvelle réalité, caractérisée, entre autres, par les luttes entre les monothéistes, pour s'approprier l'héritage d'Ibrahim, le mérite d'avoir construit la Kaaba, et l'appel au pèlerinage. Ces scènes cherchent donc à affirmer que l'héritage est de nature confessionnelle, à travers la foi, et non pas le sang et la parenté. Ibrahim n'a pas hésité à désavouer la personne la plus proche de lui, son père Azar, après s'être assuré de sa mécréance « *Mais, dès qu'il lui apparut clairement qu'il était un ennemi d'Allah, il le désavoua. Ibrahim était certes plein de sollicitude et indulgent.* » At-Tawba (Le Repentir) : 114.

Partant, aucun lien ne rattache Ibrahim, sur lui le salut, à tous ses soi-disant partisans (juifs, chrétiens, associationnistes) : « *Ibrahim n'était ni Juif ni Chrétien. Il était entièrement soumis à Allah (Musulman). Et il n'était point du nombre des Associateurs.* » Âli-Imrâne (La famille d'Imrâne) : 67.

3. La dissémination des scènes du récit d'Ibrahim à travers les plusieurs sourates montre qu'il est en effet l'un des figures emblématiques de la croyance à l'unicité, un symbole de l'adoration exclusive d'Allah et un phare scintillant sur le chemin de la vérité. Aussi doit-il rester présent dans les esprits, en tant que symbole réfractaire à l'oubli, et modèle à suivre pour le musulman, comme en atteste ce verset : « *Et mentionne dans le Livre, Ibrahim C'était un très véridique et un Prophète.* » Mariam : 41

C'est dire que le Coran constitue la meilleure référence pour mieux connaître la vie d'Ibrahim, sur lui le salut.

Nul doute aussi que les hadiths Sahihs (authentiques) mettent en avant certains aspects reluisants de l'histoire d'Ibrahim.

Ibrahim occupe une place de choix chez les gens du Livre, qu'il s'agisse des chrétiens ou des juifs. Également chez tous ceux qui entretenaient des relations, sous quelque forme que ce soit, avec la péninsule arabique, autant comme lieu de vie et de commerce, comme les juifs, que comme entités et grands États avoisinants qui professaient le christianisme, comme l'Empire romain ou l'Abyssinie. Par le choix de la personnalité d'Ibrahim, se dessine une filiation dont les racines s'étendent loin au cœur de l'histoire, s'entremêlent pour renforcer les liens entre les Arabes, à partir de ce premier ancêtre ; aussi, entre les peuples, notamment les gens du Livre, dont les Arabes, qui se considéraient comme supérieures aux autres communautés.

Pour rappel, les Arabes se revendiquent d'Ibrahim, à travers son fils Ismaïl, qui a participé, aux côtés de son père, à la construction de la Kaaba, lieu de pèlerinage des Arabes, au fil de l'histoire. Ceux-ci ont toujours accordé une importance particulière à la généalogie, à telle enseigne qu'ils considéraient que quiconque est dénué de filiation est un non-arabe. Aussi le Coran a-t-il porté un vif intérêt à leur grand ancêtre Ibrahim, sur lui le salut, dans l'objectif de promouvoir le concept d'unicité et l'adoration d'Allah, sans rien Lui associer et pour préconiser l'islam.

Le récit d'Ibrahim, tel qu'il est rapporté dans le Coran, est inédit. Sur ce plan, ni la Torah, ni les écrits évangéliques ne peuvent rivaliser avec le livre noble de l'islam, en termes de précision et de vérité exempte de toute altération. De quoi conférer à ce récit encore plus de clarté et de profondeur, en phase avec le discours Coranique, dans toute sa splendeur, car : « Le faux ne l'atteint [d'aucune part], ni par devant ni par derrière : c'est une révélation émanant d'un Sage, Digne de louange. »

C'est pourquoi Ibrahim occupe une place prépondérante dans le Coran. Allah dit de lui :

« *Ibrahim était un guide (Umma) parfait. Il était soumis à Allah, voué exclusivement à Lui et il n'était point du nombre des associateurs.* » An-Nahl (Les Abeilles) : 120,

« *En effet, Nous avons mis auparavant Ibrahim sur le droit chemin. Et Nous en avons bonne connaissance.* » Al-Anbiyâ (Les Prophètes) : 51,

« *En effet, Nous avons mis auparavant Ibrahim sur le droit chemin. Et Nous en avons bonne connaissance.* » Al-Moumtahanah (L'Éprouvée) : 4,

« *[Et rappelle-toi,] quand ton Seigneur eut éprouvé Ibrahim par certains commandements, et qu'il les eut accomplis, le Seigneur lui dit: Je vais faire de toi un exemple à suivre pour les gens.* » Al-Baqarah (La Vache) : 124,

« *Qui donc aura en aversion la religion d'Ibrahim, sinon celui qui sème son âme dans la sottise ?...* » Al-Baqarah (La Vache) : 130,

« *Dis : C'est Allah qui dit la vérité. Suivez donc la religion d'Ibrahim, Musulman droit. Et il n'était point des associateurs.* » Âli Imrâne (La famille d'Imrâne) : 95.

Ami intime d'Allah, ancêtre des Prophètes et bâtisseur de la noble Kaaba, Ibrahim se démarque par ses nobles caractéristiques, sur lesquelles nous reviendrons par la suite.

7. Les occurrences d'Ibrahim, sur lui le salut, dans le noble Coran

Reprise dans plusieurs sourates, la biographie d'Ibrahim, comme imam, Mes-



sager et Prophète, est riche d'enseignements et de valeurs suprêmes, qui sont autant de signes emblématiques qui orientent vers le droit chemin et la véritable religion pour le Seigneur des univers.

A. Le récit d'Ibrahim dans la sourate « La Vache »

Il y figure dans trois endroits :

- Primo, dans les versets 124-141 qui nous renseignent sur son statut comme modèle à suivre, imam, pour les gens, tout comme sa descendance vertueuse, sur la station éponyme, où il s'est tenu debout, en tant que lieu de prière, sur l'invocation prononcée par Ibrahim et d'Ismail, lorsqu'ils construisaient la Kaaba, sur la soumission totale d'Ibrahim à Allah, et sur le conseil qu'il a donné à ses enfants, d'embrasser l'islam et de mourir en musulmans.

Ces versets réfutent les allégations des juifs et des chrétiens qui se réclament d'Ibrahim. Ils montrent également qu'Ibrahim, ainsi que tous les Messagers qui lui ont succédé, sont les partisans du message divin qui prône l'unicité et qu'ils n'étaient ni chrétiens, ni juifs, mais musulmans.

- Deuxio, dans le verset 258 de la même sourate. Il y est question de l'affrontement qui opposa Ibrahim, sur lui le salut, et le roi injuste qui prétendit être un dieu, capable de donner la mort et la vie. Devant le défi qu'Ibrahim lui lança de changer la trajectoire du soleil, et de le faire venir du couchant, il fut néanmoins pris de court.

- Tertio, dans le verset 260, avec la demande qu'Ibrahim formula à son Seigneur de lui montrer comment Il ressuscite les morts. Il ne doutait nullement de la capacité d'Allah, tant s'en faut ! Mais, seulement pour que son cœur soit rassuré. Ibrahim, sur recommandation divine, prit quatre oiseaux, en dispersa des morceaux sur des monts séparés. Les appela et ils vinrent vers lui, vivants et intacts.

B. Ibrahim dans la sourate La famille d'Imrâne

Dans cette sourate, aucune séquence de la vie d'Ibrahim n'est mentionnée. L'accent y est mis sur son véritable lignage et la religion qu'il professait.

La sourate aborde la polémique que les juifs, les chrétiens et les Arabes associationnistes se plaisent à divulguer sur les prétendus liens de filiation qui les rattachent à Ibrahim, alors qu'il n'en est rien.

Il y est indiqué que :

- Allah a privilégié la famille d'Ibrahim et celle d'Imrâne, par rapport aux autres;

- Aucun lien de filiation n'existe entre Ibrahim, les juifs et les chrétiens;
- Ibrahim embrassait une religion imprégnée de l'unicité et de la soumission à Allah, l'islam et il n'était ni juif, ni chrétien, ni associationniste;
- Les véritables partisans d'Ibrahim sont ceux, parmi son peuple, qui ont cru en lui, ensuite Mohammed, ﷺ et sa communauté ;
- L'ordre a été donné aux juifs et aux chrétiens de se rallier à la religion d'Ibrahim et de se convertir à l'islam ; la construction de la Kaaba par Ibrahim, en tant que premier lieu sur terre dédié à l'adoration d'Allah ; la station d'Ibrahim est attenante à la Maison sacrée ; l'ordre est donné aux musulmans d'effectuer le pèlerinage.

C. Ibrahim, sur lui le salut, dans la sourate Les Bestiaux

Il y figure dans les versets 74-86. On peut y lire :

- Une partie du dialogue entre Ibrahim et son père, où il lui reproche son adoration des divinités en dehors d'Allah ;
- La discussion entre Ibrahim et son peuple, où il leur montre, preuves à l'appui, que les planètes ne sont pas des dieux et proclame sa croyance en Allah et son innocence ;
- Les Prophètes sont issus de sa descendance. Il est donc leur ancêtre ;
- La véritable religion d'Ibrahim est celle qui est fondée sur la croyance à l'unicité et la soumission à Allah.

D. Ibrahim dans la sourate Houd

Il y est évoqué dans les versets 69-76. On y apprend :

- L'arrivée des émissaires d'Allah, les anges, sous une forme humaine. Ibrahim ne les connaît pas, et il prend peur lorsqu'ils refusent de manger le veau qu'il leur a offert, en raison de leur nature angélique ;
- La bonne nouvelle qu'ils ont annoncé à Ibrahim et à sa femme Sara de la naissance imminente d'Isaac et leur réponse à l'étonnement de Sara ;
- La mission dont ils ont été investi, celle d'anéantir le peuple pervers de Loth ;
- La clé de la personnalité d'Ibrahim, qui transparaît dans chaque séquence de son récit : (verset 85).

E. Ibrahim dans la sourate Ibrahim

Cette sourate reprend une partie de son histoire (versets 35-41). Elle s'attarde sur l'abandon d'Ibrahim de son fils et de sa femme dans une vallée aride au Hijaz, sur l'invocation de son seigneur pour qu'Il leur pourvoie une bonne compagnie



dans ce lieu désert, leur fournisse une bonne nourriture et le préserve, ainsi que ses enfants, de l'idolâtrie, et sur le sentiment de reconnaissance qu'Ibrahim ressent envers son seigneur pour les bienfaits dont Il l'a comblé, notamment la naissance d'Ismaïl et d'Isaac, sur eux le salut.

F. Ibrahim dans la sourate Al-bijr

Il y est évoqué dans les versets 51-61. La scène de la visite des anges, sous une forme humaine, y est rapportée de nouveau, en plus de la bonne nouvelle qu'Ibrahim reçoit de ses visiteurs, à savoir la naissance prochaine de ses deux enfants. Ils lui révèlent également la nature de leur mission : anéantir le peuple de Loth.

G. Ibrahim dans la sourate Mariam

Son nom apparaît dans les versets 41-51, où il est question de son prêche auprès de son père, pour le faire renoncer à la mécréance et souscrire à la religion d'Allah, du refus du père de donner suite à l'appel de son fils, du désaveu d'Ibrahim de son peuple, et du don qu'il a reçu d'Allah : la naissance de Isaac puis de Jacob, sur eux le salut.

H. Ibrahim dans la sourate Les Prophètes

On apprend dans les versets 51-73 qu'Ibrahim condamne, chez son père et son peuple, leur adoration de fausses divinités en dehors d'Allah, qu'il s'efforce de les exhorter à épouser la foi, qu'il procède à la démolition des leurs idoles, qu'il fait l'objet d'un procès public, qu'il réussit à réfuter leurs arguments farfelus, qu'ils décident, à court d'arguments, de le brûler vif, qu'Allah l'a sauvé du feu, qu'il part, en compagnie de Loth, à la terre bénie, la Palestine, et qu'Allah le gratifie d'un don précieux, Isaac puis Jacob, sur eux le salut.

I. Ibrahim dans la sourate Le Pèlerinage

Les versets 26-29 sont consacrés à Ibrahim. Une scène y est rapportée en phase avec le thème central de la sourate, le pèlerinage, ses rites, les offrandes, la Kaaba et l'égorgeement.

La construction de la Maison noble, la purification des adorateurs et de ceux qui effectuent les circumambulations, et l'appel au pèlerinage et à la vénération des lieux nobles d'Allah y sont également évoqués.

Le dernier verset de la sourate, rappelle les musulmans à leur devoir et insiste sur leur rapport à leur ancêtre Ibrahim, qui a été le premier à les appeler par ce nom.

J. Ibrahim dans la sourate les Poètes

Les versets 69-89 rapportent certaines séquences de l'histoire d'Ibrahim, comme sa condamnation de la mécréance de son père et de son peuple, ses

tentatives de les faire adhérer à la religion d'Allah, son désaveu des idoles qu'ils adorent, en dehors de Dieu, son invocation de son Seigneur, son regard porté sur l'au-delà, et le vœu qu'il a formulé d'intégrer le rang de ceux qui seront sauvés, le jour du jugement dernier.

K. Ibrahim dans la sourate L'Araignée

Les versets 16-27 mettent en avant la prédication d'Ibrahim auprès de son peuple, pour qu'ils adorent Allah, sans rien Lui associer, sa condamnation de leur mécréance, sa tentative de leur présenter certains attributs et actions d'Allah, la réponse disproportionnée qu'il a reçu de ses congénères, qui ont menacé de le tuer ou de le brûler vif, son émigration, en compagnie de Loth, à la Palestine et le don qu'il a reçu d'Allah, Isaac et Jacob.

L. Ibrahim dans la sourate As-Sâffât

Il y est évoqué dans les versets 83-113. Son cœur sain, sa condamnation de l'idolâtrie de son peuple, sa destruction de leurs idoles, leur tentative de le brûler, son sauvetage par Allah, autant d'éléments rapportés dans ces versets. Il y est également question de la naissance d'Ismaïl, du rêve qu'il a eu, en train d'égorger son fils, sa soumission, ainsi que son fils, à la volonté de leur Seigneur, la bonne annonce qu'il reçoit sur la prophétie de son dernier fils, Isaac, et la bénédiction accordée par Allah aux bienfaiteurs vertueux, parmi les enfants d'Isaac, excepté les injustes d'entre eux.

M. Ibrahim dans la sourate Ad-Dhâriyât

Cette sourate s'intéresse à l'histoire d'Ibrahim dans ces versets 24-34. On y apprend l'arrivée des anges chez lui, comme invités, la bonne nouvelle que ces derniers leur annoncent, à lui et à sa femme, de la naissance de leur fils Isaac, la réaction des anges à l'étonnement de sa femme, et l'annonce de la mission qu'ils entendent accomplir, celle d'exterminer le peuple de Loth.

N. Ibrahim dans la sourate L'éprouvée

Certaines parties de l'histoire d'Ibrahim y sont rapportées dans les versets 4-6. L'attitude confessionnelle intransigeante de l'ami intime d'Allah et de celle de ses partisans y est fortement valorisée. Le désaveu de leurs congénères mécréants est sans appel. Il passe par une hostilité déclarée, jusqu'à ce qu'ils croient en Allah, Lui seul. Concomitamment, un appel est lancé aux croyants pour qu'ils emboîtent le pas à Ibrahim et à ses disciples, en adoptant la même position face aux mécréants. L'attitude d'Ibrahim vis-à-vis de son père est également mise en avant.



On peut dire que l'histoire d'Ibrahim est rapportée dans divers endroits du Coran, pour que ses événements et les attitudes de ses acteurs servent de leçon pour tous les croyants, en partant de la sourate La Vache, jusqu'à L'éprouvée, en passant par La famille d'Imrâne, Les Bestiaux, Houd, Ibrahim, Al-Hijr, Mariam, Les Poètes, L'Araignée, Les Rangées, Ad-Dhâriyât, entre autres.

O. Ibrahim dans les autres sourates

L'histoire d'Ibrahim est disséminée, sous forme de petites indications et références, dans d'autres sourates, notamment :

- Les femmes (verset 125) : ceux qui ont adhéré à la religion pure et imprégnée de l'unicité y sont mis en valeur. Il y est dit aussi qu'Allah a pris Ibrahim comme ami intime ;
- La repentance (verset 114) : le véritable contexte dans lequel Ibrahim a demandé le pardon à son père y est présenté, ainsi que le désaveu par Ibrahim de son père, après avoir su avec certitude qu'il persistait dans sa mécréance et son hostilité à Allah ;
- Les Abeilles (verset 120) : il y est affirmé qu'Ibrahim était à lui seul toute une communauté souscrivant à une religion pure et imprégnée de l'unicité, et il n'était pas un associationniste. Le verset 123 comprend l'ordre de se rallier à la religion d'Ibrahim ;
- L'ornement (verset 26) : le désaveu de la part d'Ibrahim à l'égard de son peuple y est clairement annoncé ;
- Le fer (verset 26) : on y apprend qu'Ibrahim et Nouh ont été envoyés comme Prophètes et que la prophétie a été accordée par Allah à leurs descendants.

Il est des sourates qui se contentent de citer le nom d'Ibrahim, dans un contexte global, celui d'énumérer les différents Prophètes et Messagers, ou pour saluer certaines de leurs attitudes (Yusûf, Les Coalisés, Sâd, La Consultation, L'Étoile, Le Plus-Haut...).

Le Coran compte 99 occurrences d'Ibrahim, dans 25 sourates et 63 versets.

Le noble Coran fait l'impasse sur le lieu et la date de la naissance de l'ami intime d'Allah et sur son enfance et sa jeunesse.

Le lieu de sa naissance, comme je l'ai déjà mentionné, divise les historiens.

Pour Nassafi, un intervalle de 2640 ans sépare Nouh et Ibrahim. Taalabi avance qu'il est né 1263 ans, après le déluge, et 3337 ans, après la naissance d'Adam.

Il semble que les dates qui figurent dans la Torah, relayées par les anciens, ne sont pas précises. Elles sont même contradictoires.



Pour Abbas Mahmoud Al-Akkad, il est probable qu'Ibrahim ait vécu entre les siècles vingt et dix-sept avant l'ère chrétienne, comme nous l'avons mentionné supra. Les vestiges archéologiques et les ouvrages de l'histoire ancienne appuient cette thèse.



chapitre 2



Le récit d'Ibrahim, sur lui le salut, dans les sourates Al-An'âm (Les Bestiaux), Mariam, As-Shu'arâe (Les Poètes), Al-'Ankabût (L'Araignée), et As-Sâffât (Les Rangées)

Dans ce chapitre, nous essayerons de jeter la lumière sur la période de la prédication par Ibrahim du message divin, sa foi, ses dialogues avec son père et son peuple, ses arguments probants, et les épreuves qu'il a subies (émigration, sévices...). Cette période coïncide avec la maturité et la ferme conviction acquises par Ibrahim, qui se sont reflétées dans son action auprès de son père et de son peuple, en Irak, dans l'objectif de les guider vers le droit chemin.

1^{ère} partie

Le récit d'Ibrahim dans la sourate Al-An'âm (Les Bestiaux) et son dialogue avec son père et son peuple sur l'adoration des planètes et des étoiles

Le Très-Haut dit dans sourate Al-An'âm (Les Bestiaux), versets 74 à 90 :

« (Rappelle le moment) où Ibrahim dit à Azar, son père : 'Prends-tu des idoles comme divinités ? Je te vois, toi et ton peuple, dans un égarement évident !' (75) Ainsi avons-Nous montré à Ibrahim le royaume des cieux et de la terre, afin qu'il fut de ceux qui croient avec conviction. (76) Quand la nuit l'enveloppa, il observa une étoile, et dit: 'Voilà mon Seigneur !' Puis, lorsqu'elle disparut, il dit: 'Je n'aime pas les choses qui disparaissent'. (77) Lorsqu'ensuite il observa la lune se levant, il dit : 'Voilà mon Seigneur !' Puis, lorsqu'elle disparut, il dit: 'Si mon Seigneur ne me guide pas, je serai certes du nombre des gens égarés'. (78) Lorsqu'ensuite il observa le soleil levant, il dit : 'Voilà mon Seigneur ! Celui-ci est plus grand'. Puis lorsque le soleil disparut, il dit : 'ô mon peuple, je désavoue tout ce que vous associez à Allah. (79) Je tourne mon visage exclusivement vers Celui qui a créé (à partir du néant) les cieux et la terre; et je ne suis point de ceux qui Lui donnent des associés.' (80) Son peuple disputa avec lui; mais il dit : 'Allez-vous disputer avec moi au sujet d'Allah, alors qu'Il m'a guidé ? Je n'ai pas peur des associés que vous Lui donnez. Je ne crains que ce que veut mon Seigneur. Mon Seigneur embrasse tout dans Sa science. Ne vous rappelez- vous donc pas ? (81) Et comment aurais-je peur des associés que vous Lui donnez, alors que vous n'avez pas eu peur d'associer à Allah des choses pour lesquelles Il ne vous a fait descendre aucune preuve ? Lequel donc des deux partis a le plus droit à la sécurité ? (Dites-le) si vous savez. (82) Ceux qui ont cru et n'ont point troublé la pureté de leur foi par quelque inéquité (association), ceux-là ont la sécurité; et ce sont eux les bien-guidés'. (83) Tel est l'argument que Nous inspirâmes à Ibrahim contre son peuple. Nous élevons en haut rang qui Nous voulons. Ton Seigneur est Sage et Omniscient. (84) Et Nous lui avons donné Isaac et Jacob et Nous les avons guidés tous les deux. Et



Noé, Nous l'avons guidé auparavant, et parmi la descendance (d'Ibrahim) (ou de Noé), David, Salomon, Job, Joseph, Moïse et Aaron. Et c'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants. (85) De même, Zacharie, Jean-Baptiste, Jésus et Elie, tous étant du nombre des gens de bien. (86) De même, Ismaël, Élisée, Jonas et Lot. Chacun d'eux Nous l'avons favorisé par-dessus le reste du monde. (87) De même une partie de leurs ancêtres, de leurs descendants et de leurs frères et Nous les avons choisis et guidés vers un chemin droit. (88) Telle est la direction par laquelle Allah guide qui Il veut parmi Ses serviteurs. Mais s'ils avaient donné à Allah des associés, alors, tout ce qu'ils auraient fait eût certainement été vain. (89) C'est à eux Nous avons apporté le Livre, la sagesse et la prophétie. Si ces autres-là n'y croient pas, du moins Nous avons confié ces choses à des gens qui ne les nient pas. (90) Voilà ceux qu'Allah a guidés: suis donc leur direction. Dis: 'Je ne vous demande pas pour cela de salaire'. Ce n'est qu'un rappel à l'intention de tout l'univers. »

Parmi tous les Messagers cités dans le Coran, Ibrahim occupe une place de choix, en tant que personnalité centrale. Cette importance pourrait s'expliquer par le respect dont il jouit auprès des différentes confessions. En effet, autant les associationnistes que les gens du livre (Juifs et Chrétiens) lui reconnaissent ce statut privilégié et tirent gloire de se revendiquer de lui.

Il est considéré comme l'une des plus importantes personnalités dans l'histoire des religions, à tel point que son histoire a fait l'objet d'un intérêt sans pareil de la part des paléontologues.

La sourate Al-An'âm (Les Bestiaux) rapporte des scènes du récit d'Ibrahim relatives à sa discussion avec les adorateurs des planètes, de la lune et du soleil. C'est le seul récit qui figure dans cette sourate. Il vise à réfuter les allégations des associationnistes et à présenter des arguments susceptibles de pousser, non seulement ces derniers à reconnaître l'inconsistance de leurs croyances, mais tous ceux qui méconnaissent, de tout temps et en tout lieu, la vérité en matière d'adoration et du message divin. Rien d'étrange à ce que la sourate Al-An'âm (Les Bestiaux) se contente de rapporter le récit d'Ibrahim, dont les grands axes sont en phase avec son thème principal : établir les preuves sur l'unicité d'Allah, Exalté soit-il, et sur l'incohérence de l'adoration de quelque fausse divinité, en dehors de Lui. De même, dénoncer, preuves à l'appui, l'attitude contradictoire de ceux qui se réclament de la religion d'Ibrahim, tout en adorant les idoles et rejetant le principe d'unicité.

Dès le début du récit, le ton est donné. Ibrahim reproche à son père Azar son idolâtrie, qu'il considère comme un acte d'égarement patent.

La sourate présente les preuves sur le véritable dogme. Les événements du récit d'Ibrahim s'inscrivent dans cette même visée, puisqu'ils riment, de par leur teneur, avec ce thème central. Aussi est-il le seul récit des Prophètes rapporté dans ce contexte pour apporter la preuve concluante sur l'égarement de ceux qui ont dévié de la religion d'Ibrahim, et installé les idoles dans la noble Maison qu'il a construite.

Les versets de cette sourate établissent une nette séparation entre d'une part, les Prophètes, dont certains y sont cités, en tant que dépositaires du livre, du pouvoir et de prophétie, d'autre part, ceux qui ont opté pour la mécréance. Les premiers, ainsi que leurs adeptes, ont été gratifiés par la foi. Ce sont ceux-là mêmes qu'Allah a guidés. De leur guidance, on devrait prendre exemple.

Force est de rappeler ici que ces versets ont fait l'objet de plusieurs interprétations, dont certaines laissent croire qu'Ibrahim était sincère lorsqu'il avait dit à propos d'une planète : « *Voilà mon Seigneur* ». Or, à notre sens, un tel propos est inconcevable de la part de l'ancêtre des Prophètes. Ce dernier cherche en fait à railler les pratiques de ses congénères. Ironique au fond, cette assertion : « voilà mon seigneur », est un appel à la réflexion et à la remise en cause de croyances pétrifiées. Il cherche à élever l'interlocuteur vers une idole digne de ce nom. La répétition trois fois du même énoncé, et la désignation respective de l'étoile, de la lune, puis du soleil, sont accompagnées par l'énonciation des défaillances qui entachent l'idole vénérée. C'est dire que ces entités ne sont pas dignes d'être adorées et associées à Allah, le Très-Haut. Le dispositif argumentatif mobilisé par Ibrahim s'achève par le désaveu de la part d'Ibrahim des divinités que ses congénères associent à Allah. Or, il est, lui, résolu à n'adorer qu'Allah, sans rien Lui associer, celui qui a créé les cieux et la terre, l'Éternel, le Permanent, point de divinité si ce n'est Lui.

Chers lecteurs, ne vous laissez pas séduire par de telles interprétations malintentionnées, qui sèment le doute sur l'attitude d'Ibrahim vis-à-vis de Son Seigneur, en faisant croire qu'il était hésitant, alors qu'Allah, Exalté soit-il, l'avait déjà doté d'assez de raison et de perspicacité, pour qu'il reconnaisse son Créateur : « *En effet, Nous avons mis auparavant Ibrahim sur le droit chemin. Et Nous en avons bonne connaissance.* » Al-Anbiyâe (Les Prophètes) : 51. Comment peux-tu douter, alors qu'Allah lui a montré le royaume des cieux et de la terre, de quoi consolider encore plus sa foi, comme en atteste le début des versets : « *Ainsi avons-Nous montré à Ibrahim le royaume des cieux et de la terre, afin qu'il fut de ceux qui croient avec conviction.* » Al-An'âm (Les Bestiaux) : 75 ?



Dans «Tafsir Al-Bahr Al-Mohit », Mojahid souligne que : « Les cieux et la terre furent dévoilés à Ibrahim. Il vit alors le royaume inférieur. C'est-à-dire qu'Allah a révélé à (Son Khalil) son proche intime certains secrets emblématiques de Sa seigneurie et de Son unicité, pour qu'il intègre le rang des gens de la certitude, dotés d'une foi implacable. »

Comment peut-on concevoir, chers frères doués de raison, que l'ami intime puisse être assez désarçonné, en matière dogmatique, pour déclarer, sur un mode affirmatif, à l'étoile, la lune ou le soleil « Voilà mon seigneur » ?! Il s'agit d'un procédé logique, utilisé à bon escient dans une démarche argumentative, qui concède, au début, à l'adversaire que ses propos sont exacts, pour les réfuter par la suite.

Il suffit, comme preuve sur l'attitude ferme et arrêtée d'Ibrahim, vis-à-vis de son Seigneur, imperméable au doute ou à l'hésitation, les propos divins rapportés à la fin de ces versets tirés de la sourate Les Bestiaux : « *Tel est l'argument que Nous inspirâmes à Ibrahim contre son peuple. Nous élevons en haut rang qui Nous voulons. Ton Seigneur est Sage et Omniscient.* » Al-An'âm (Les Bestiaux) : 83.

Ibn Kathir relève à ce sujet que : « Le contexte ici est celui de l'argumentation et non pas celui de la réflexion. À Dieu ne plaise que le proche intime doute du Seigneur, le Majestueux, le Très-Haut, alors qu'il est le patriarche des Prophètes et l'exemple à suivre pour ceux qui professent la religion pure, imprégnée de l'unicité et de la soumission à Allah, les hanifs.

C'est cette interprétation éclairée qui est relayée par la majorité des exégètes, anciens et modernes, Allah les comble de Sa meilleure récompense. Citons parmi eux : Al-Baghoui, Zamakhchari, Errazi, ibn Kathir, Abou Saoud, Taher Ibn Achour, Al-Kassimi, Mohammed Rachid, Chanquiti...

1. Ces propos d'Allah, Exalté soit-il : « *(Rappelle le moment) où Ibrahim dit à Azar, son père : "Prends-tu des idoles comme divinités ? Je te vois, toi et ton peuple, dans un égarement évident !"* »

Pour Abou Hayan, ce verset vient à point nommé dans un contexte bien précis. C'est comme si la convocation de cette partie de l'histoire d'Ibrahim, qui restitue la discussion qui a opposé ce dernier à son père et son peuple, est un appel aux Arabes pour qu'ils prennent conscience de leur lignage qui remonte à leur premier ancêtre. Il s'agit d'un jeu de miroirs et d'un dialogue entre le passé et le présent. Mohammed, ﷺ, dénonce votre adoration des idoles, tout comme Ibrahim, sur lui le salut, qui a fermement condamné cette pratique. L'exhortation est implicite à marcher sur les pas des ancêtres vertueux. D'ail-

leurs ce retour à Ibrahim, pour tirer les enseignements de son histoire, est chose courante chez les différents courants religieux.

Tabari affirme que : « Le Très-Haut s'adresse à Son Prophète Mohammed ﷺ, pour l'inciter à bien élaborer son argumentaire face à son peuple, notamment sa condamnation des divinités qu'ils adorent, et de tirer profit des preuves qu'Il lui fournit, pour mettre à nu l'inconséquence des pratiques de son peuple et affirmer la véracité de sa religion. Il devra aussi bien s'inspirer de la démarche argumentative mise en œuvre par Ibrahim, auprès de son peuple, dans l'objectif de dénoncer l'inanité de leurs croyances, que de l'ériger en exemple à suivre, pour lui et pour son peuple, notamment lorsqu'il s'est élevé contre son père : « *Prends-tu des idoles comme divinités ? Je te vois, toi et ton peuple, dans un égarement évident !* » Ce sont là les propos adressés par Ibrahim à son père, que le Coran a tenu à rapporter littéralement, vu leur résonance atemporelle : comment peux-tu les adorer et les prendre comme seigneurs, en dehors d'Allah qui t'a créé, t'a façonné, sous la meilleure constitution qui soit, et t'a procuré ta subsistance ?

Et d'ajouter : « *Je te vois, toi et ton peuple, dans un égarement évident !* » : Ô mon père, je te vois, ainsi que ton peuple qui adore, lui aussi, les idoles, que vous érigez en divinités, dans une aberration totale. Vous avez de ce fait dévié du droit chemin, pour emprunter celui de la perte. Ledit chemin les a conduits loin de la croyance en l'unicité d'Allah, et de Son adoration, exclusive, sans rien Lui associer.

Pour Ibn Kathir : « Cela signifie qu'Ibrahim a, tout d'abord, exhorté son père pour qu'il renonce à l'adoration des idoles, et l'a ensuite fustigé, lorsqu'il a vu qu'il persistait dans son égarement. Quant à cette interrogation rhétorique, ainsi que la sentence qui lui fait pendant : « Prends-tu des idoles comme divinités ? Je te vois, toi et ton peuple, dans un égarement évident ! », elles expriment l'indignation devant ce choix d'adorer de fausses divinités en dehors d'Allah, et d'emprunter une voie qui ne mène nulle part, si ce n'est vers la perte et l'aberrance. Quiconque est doué d'un tant soit peu de raison, ne manquerait pas de dénoncer votre attitude !

Selon Abdelhamid Tehmaz, quand Ibrahim s'indigne contre son père, sous forme de question, suivie d'une sentence : « *Prends-tu des idoles comme divinités ? Je te vois, toi et ton peuple, dans un égarement évident !* » il ne s'attend pas à une réponse. Il dénonce l'attitude de son père, à travers cette question oratoire. Le verbe prendre est utilisé sciemment pour référer à un acte manuel, puisque son père, selon les chroniqueurs, était fabricant d'idoles. Le ton sévère employé par Ibrahim est compréhensible, il est une réaction à l'entêtement de



son père. Certes, Ibrahim a tout d'abord opté pour un style révérencieux et avenant, mais, réalisant que son père persistait dans sa mécréance, il a changé de ton. Ce changement perceptible est repris en détail dans la sourate Mariam. Nous y reviendrons par la suite.

Par cette affirmation : « *Je te vois, toi et ton peuple, dans un égarement évident !* », Ibrahim prononce un verdict sévère, mais qui émane d'une foi inébranlable en Allah, le Très-Haut, et exprime une grande fierté de son dogme, et une confiance absolue en son Seigneur. Même s'il était le seul à adhérer à ce dogme, il considérerait que son père et ses congénères étaient dans un égarement patent.

2. Le Très-Haut dit : « *Ainsi avons-Nous montré à Ibrahim le royaume des cieux et de la terre, afin qu'il fut de ceux qui croient avec conviction.* »

Méditer l'univers, c'est-à-dire la création des cieux et de la terre, est l'un des moyens de connaître leur Créateur. Il est, Exalté soit-il, le Créateur de toute chose. Toute chose est créée sur Son ordre. Les grands astronomes contemporains ne disent pas autre chose en affirmant que notre vaste univers, avec sa constitution précise, ses mouvements ordonnés et ses micro et macro structures bien réglées, a nécessairement besoin d'un référentiel exogène, auquel ils donnent le nom de point référentiel. Ce référentiel suprême, qui transcende le temps et l'espace, et ne prend la forme d'aucune matière ou énergie, est nécessairement différent de l'univers. Cette vision recoupe celle révélée par Allah, lorsqu'Il se décrit : « *Créateur des cieux et de la terre. Il vous a donné des épouses [issues] de vous-même et des Bestiaux par couples; par ce moyen Il vous multiplie. Il n'y a rien qui Lui ressemble; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant.* » As-Shoûrâ (La Consultation) : 11.

A. « *Ainsi avons-Nous montré à Ibrahim le royaume (Malakoût) des cieux et de la terre* ».

Ainsi : lorsque nous l'avons guidé vers la croyance en l'unicité et sa préconisation. C'est-à-dire, nous avons montré à Ibrahim comment la méditation de l'univers fournit les preuves de l'existence d'un Créateur qui l'a parfaitement façonné, Lui seul, sans associé, point de divinité si ce n'est Lui. Pour lui assurer aussi qu'Allah lui accordera une place de choix et lui révélera certains secrets de l'univers.

« Malakoût », (royaume), est une hyperbole, une sorte d'intensification sémantique, opérée par l'ajout de deux lettres au vocable, Molk. Tout ajout morphologique entraînant une accentuation du sens. C'est comme si Allah avait guidé Ibrahim, pour qu'il contemple les lois précises éparses dans l'univers, révélatrices de l'unité de leur Créateur et de leur artisan, Exalté soit-il.

C'est une vision physique et interne, qui s'effectue grâce à la mobilisation de la raison, de l'ouïe et de la vue. Aussi Allah nous a-t-Il enjoint de s'adonner à cet exercice méditatif, dans maints versets : « *N'ont-ils pas médité sur le royaume des cieux et de la terre, et toute chose qu'Allah a créée, et que leur terme est peut-être déjà proche? En quelle parole croiront-ils après cela ?* » Al-A'râf (Les Murailles) : 185

Méditer le royaume, pour en tirer les preuves sur l'unité d'Allah, le Très-Haut n'est d'ailleurs pas l'apanage du seul Ibrahim, sur lui le salut.

N'en demeure pas moins que la vision d'Ibrahim est d'autant plus aiguë et profonde, qu'Allah l'a pourvu de compétences intellectuelles plus performantes et d'une lucidité hors du commun. Tant il est vrai que, de tous les humains, les Prophètes sont les plus accomplis, intellectuellement et physiquement, a fortiori, Ibrahim, sur lui le salut, le proche intime du Seigneur des univers, le chef de file des Unicitaires, le meilleur des Messagers, après notre Prophète Mohammed ﷺ. Allah nous a informé, au demeurant, qu'Il l'a doté de maturité, depuis son bas-âge : « *En effet, Nous avons mis auparavant Ibrahim sur le droit chemin. Et Nous en avons bonne connaissance.* » Al-Anbiyâe (Les Prophètes) : 51.

De l'avis de l'illustre savant, Cheikh Mohammed Metouali Chaaoui, le mot 'malakoût' est une hyperbole, comme rahmout, qui accentue le sens de rahma, (miséricorde). À son sens, les deux mots arabes, malakoût et molk renvoient à deux niveaux distincts. Le premier aux vérités invisibles, le second à celles visibles. Celui qui cherche la royauté, al-molk, se cantonne dans le tangible et l'apparent, et le royaume, Al-malakoût, se dérobe à ses yeux. Or, Ibrahim embrasse de sa science al-malakout et al-molk, l'apparent, qu'on peut voir, et l'invisible qui se situe au-delà. Quiconque fait preuve de dévouement envers son Créateur, se voit décerner certains secrets de Son univers.

Doué de guidance, nourri de la lumière de la foi, riche d'une prime nature saine, d'une lucidité fulgurante, d'un dévouement sans pareil à Allah, le Très-Haut, et animé par une hostilité farouche à l'égard du Faux, Ibrahim s'est vu accorder par son Seigneur les clefs pour percer les secrets enfouis au cœur de l'univers, et déceler les signes disséminés dans l'univers. Il a donc incarné le modèle de croyant imprégné de l'unicité divine, adorant Allah, l'Unique et l'omnipuissant.

Après avoir passé en revue des points de vue des anciens, qu'il considère les plus plausibles, Tabari présente sa propre interprétation de ce propos divin : « *« Ainsi avons-Nous montré à Ibrahim le royaume des cieux et de la terre »* : Allah lui a montré le royaume des cieux et de la terre, et ce qu'Il a créé sur leur superficie (soleil, lune, astres, arbres, Bestiaux...), en tant que signes de Son



immense pouvoir, et lui a révélé l'apparent et le caché des choses, conformément au sens que nous avons donné supra au mot *malkout*. »

Le professeur Bahi Al-Kholi appelle le lecteur à méditer le sens du verbe 'montrer' dans ce contexte, « qui renvoie à une action entreprise par Allah, à travers la première personne du pluriel. C'est dire la place du choix qu'occupe Ibrahim auprès de son Seigneur. » En effet, Allah, Lui-même, effectue l'action au profit de Son Prophète. Il l'initie en lui insufflant assez d'énergie pour qu'il puisse s'acquitter de sa mission, au cœur du royaume des cieux et de la terre, et pour qu'il érige « la certitude » dont se caractérise la fine fleur des Prophètes, en objectif suprême. Il l'a donc, pour ce faire, doté de capacités sensorielles et intellectuelles, pour concevoir les différentes strates de la réalité, sur le plan du palpable, certes, mais surtout en tant que signes emblématiques des attributs du Très-Haut.

Il convient de signaler ici que, dans cette vision, ou cette volonté d'aller au-delà de l'apparent et du sensible, la pensée se présente comme la clé de la science sacrée qui porte sur le royaume (*malakoût*) des cieux et de la terre, et aussi comme le socle de la lucidité spirituelle, qui permet de distinguer le Vrai du Faux, et d'établir les valeurs de chaque chose, pour ensuite se conduire, à l'aune de cette distinction. »

Il existe, selon le même chercheur, deux conceptions du royaume des cieux et de la terre :

- Le royaume dans sa première acception sensible. C'est-à-dire toutes les créatures que l'on conçoit, soit par les sens, soit par des moyens scientifiques, dans les cieux, et la terre : soleil, lune, astres, monts, arbres, bêtes, entre autres.

Le royaume d'Allah englobe, sur ce plan sensible, l'ensemble des créatures, toutes espèces confondues, si multiples et différentes, les unes des autres, régies par des lois qui président à leurs mouvements, leur développement, leurs apports, leurs fonctions et leur expansion partout dans l'univers, d'une manière insoupçonnable, qui met au défi les scientifiques, même de nos jours.

- Ce royaume sensible en tant que signe révélateur du Possesseur, Exalté soit-il, et comme moyen de Le connaître. Conçu par la pensée et non les sens, ce royaume sensible se déploie, dénué de corps, de son et de goût, bref, de toutes les propriétés de la matière. Seule compte la causalité latente, autrement dit, les signes de l'existence du Créateur. Si les sens s'intéressent, dans un produit, à la matière de confection, la pensée n'y voit qu'une preuve de l'existence de l'artisan, ainsi que de sa dextérité et de ses compétences, encore plus lorsqu'il s'agit d'Allah, qui jouit de la transcendance absolue dans les cieux et la

terre. Au prisme de la pensée, toutes les créatures abondent de preuves de la Seigneurie et de la Divinité.

Même s'il existe un nombre infini de créatures, chacune d'elles est un univers singulier, condensant, en lui seul, des signes innombrables de la perfection et de l'ingéniosité du Créateur. De sorte que tout l'univers est perçu par la pensée, comme un royaume immense, jalonné par les signes de l'existence, de l'unicité, de la puissance et de la sagesse d'Allah, entre autres qualificatifs de beauté et de majesté. Lu dans cette optique, le verset 75 de la sourate Al-An'âm (Les Bestiaux), signifie qu'Allah a révélé à Ibrahim ce royaume, dans les deux sens, sensible et intangible.

Le rapport d'Ibrahim à l'univers passe donc par la méditation de l'univers : « *Ainsi avons-Nous montré à Ibrahim le royaume des cieux et de la terre* ».

Cette relation n'est pas née concomitamment à l'atteinte d'un seuil assez avancé de conscience et de maturité, elle s'apparente plutôt à « un périple intellectuel », qu'Ibrahim a entamé depuis le moment où il a pris conscience de lui-même, et s'est lancé dans une flânerie méditative au cœur du royaume des cieux et de la terre, progressant à travers les différents degrés échelonnés du raisonnement et de la connaissance, jusqu'à la certitude, qui constitue, dans ce verset, la fin ultime de la « monstration ». La progression et la continuité du périple, afin d'atteindre ce stade suprême, la certitude, sont explicitement décrites dans ce propos divin « *Nous montrons à Ibrahim* », où le temps du présent, qui exprime la continuité et le renouvellement, selon les grammairiens, est sciemment utilisé. Al-Fakhr Errazi avance que : « La certitude est un seuil de connaissance atteint après la dissipation du doute, suite à la méditation. Lorsque les preuves se multiplient et se recourent, il en résulte la certitude. La raison en est que chaque preuve produit un impact et une impulsion. Celle-ci ne cesse de croître, dans un processus continu qui débouche sur la certitude. »

Il est évident que la réflexion ne se ramène pas à la seule démonstration. Elle est aussi un apprentissage. Nous avons déjà souligné que la loi de la pensée est la clé de la science sacrée dont l'objet est le royaume des cieux et de la terre et que l'univers tient lieu pour la pensée d'un royaume imposant, prodigue de signes révélateurs des attributs du Créateur, de Son unicité, de Sa puissance et de Sa sagesse, entre autres qualités de beauté, de majesté et de perfection, lesquels signes sont la source de la véritable connaissance. Aussi avons-nous affirmé que le rapport d'Ibrahim à l'univers a été ébauché par l'apprentissage et la démonstration de la Vérité.

Quant à la constitution de sa personnalité, il va de soi qu'elle est fondée, en partie, sur ses caractéristiques. Toujours est-il qu'il nous importe ici l'image



qui en est donnée par les textes. Lorsque le Très-Haut dit : « *Ainsi avons-Nous montré à Ibrahim le royaume des cieux et de la terre, afin qu'il fut de ceux qui croient avec conviction.* », Il renseigne sur la source principale, après la révélation, qui fournit à l'homme la matière dont sa constitution est formée, à savoir les enseignements, les moralités et les signes de la création. Autant d'éléments qui non seulement irriguent l'âme et lui insufflent vie et vigueur, mais fondent l'humanité des hommes. Qui dit âme, dit dogmes, principes et valeurs inculqués dans la conscience. Connaître le sens de la générosité, de la clémence ou de l'affection, à titre d'exemple, est un acte de savoir, mais il constitue également un fond axiologique et moral, qui vient enrichir et élever la conscience, pour qu'elle surplombe les fausses valeurs, et puise indéfiniment dans ce fond intarissable.

C'est dire que loin de ressembler au regard que d'aucuns portent sur les biens possédés par autrui, la vision du royaume des réalités et des valeurs n'est pas négative. Elle est un moyen d'acquisition et une licence d'accéder à un horizon regorgeant de biens infinis. Tout ce que la raison perçoit dans cet horizon, elle l'acquiert. Comme la vision, selon le texte, est une « monstration » de la part d'Allah, c'est-à-dire un renforcement des compétences de la vision, par des énergies que seul Allah connaît, elle est donc plus une capacitation qui permet à l'homme d'aller au-delà de la couche apparente de ce royaume, qu'une simple licence. Elle tient lieu d'un soutien divin, qui assure le succès dans tout ce qui a trait à ce royaume. La question est de savoir pour quelle partie du royaume de valeurs et de réalités ce cœur opérerait, alors que le Créateur a voulu qu'il embrasse de sa vision le royaume tout entier, sans limites ni restrictions !

Les traces de cette force dont Allah a doté Ibrahim, sont apparues dans sa pensée, depuis les premiers moments où il a pris conscience de lui-même. A cette période même, les premiers traits de sa personnalité reflétaient déjà ce don divin, fait sûrement d'attachement à la vérité et au bien, ce qui l'a définitivement écarté des puérités et de l'insouciance de l'enfance.

Au fur et à mesure que son regard gagnait en clarté et en profondeur et que les traits de sa personnalité se déployaient, des normes régissant son rapport à son entourage (gens, situations, valeurs et créatures), se mettaient en place. Fondées à la fois sur le discernement et le noble affect, ces normes permettent de distinguer le Vrai du Faux et de s'attacher jalousement au premier et de haïr le second, voire de le désavouer et de se révolter contre lui. Car, inférés de concepts que la raison peut percevoir, les enseignements et les valeurs du vrai ne sont pas neutralisés dans l'âme, comme c'est le cas, par exemple, de

ces affirmations : ceci est une montagne, celle-ci est une Vache et celui-là, un arbre. Ils se mêlent au contraire à de profonds sentiments d'admiration, d'exaltation et de joie, qui influent sur le rapport à l'extérieur, positivement ou négativement. Nous essayerons, par la suite, de déceler l'impact de ces normes sincères sur le message d'Ibrahim, sur lui le salut, au tout début du conflit qui l'a opposé à sa société. Il ne s'est pas élevé contre leurs pratiques culturelles, parce qu'elles reflétaient un point de vue différent du sien, mais, en tant qu'ennemi farouche du faux, qu'il n'a eu de cesse de désavouer, il a jugé ces pratiques au prisme de cet affect hostile à sa propagation pernicieuse.

B. « afin qu'il fut de ceux qui croient avec certitude »

La certitude

C'est l'installation de la science dans le cœur, d'une manière définitive et immuable. Elle est pour la foi, ce qu'est l'âme pour le corps. Départageant les connaisseurs, attisant la concurrence, elle fait l'objet d'une convoitise sans bornes. Associée à l'endurance, elle donne naissance à l'imamat, la guidance, en matière religieuse. Le Très-Haut dit : « *Et Nous avons désigné parmi eux des dirigeants qui guidaient (les gens) par Notre ordre aussi longtemps qu'ils enduraient et croyaient fermement en Nos versets.* » As-Sajdah (La Prostration) : 24.

Types de certitudes :

- Certitude de l'information : elle naît de la confiance en le rapporteur de l'information ;
- Certitude de l'argumentation : Apporter des preuves sur l'information rapportée, même si l'on est sûr de la véracité de l'information, comme c'est le cas avec les informations relatives à la foi, à l'unicité et au Coran ;
- Certitude de visu : la certitude à l'égard des informations adressées au cœur est la même que celle ressentie face au visible, de sorte que la foi en l'Inconnaissable n'a rien à envier au crédit accordé à la perception visuelle.

Pour Abdellah Al-Haroui dans « Manazil Sa'irin » (Stations des péripatéticiens), il existe trois degrés de certitude :

- Primo, la science de la certitude, qui consiste à accepter ce qui apparaît de la vérité, ce qui se cache de la vérité et ce qui est fondé sur la vérité ;
- Deuxio, la certitude en soi, qu'on atteint lorsque la vision du cœur dispense autant du raisonnement, que de l'information de visu, et que les témoins passent outre le voile de la science ;



- Tertio, la véritable certitude qui s'installe avec le dévoilement des lueurs de la révélation, puis l'affranchissement du fardeau de la certitude, enfin, l'anéantissement dans la véritable certitude.

Cheikh Mohammed Metouali Charaoui avance que : « Sa vie durant, notre seigneur Ibrahim, sur lui le salut, était, à n'en pas douter, l'un de ceux dotés de certitude, car Allah lui a enseigné ce qui existe au-delà des aspects extérieurs du réel et des conséquences des faits. A titre d'exemple, lorsqu'il a été conduit pour être jeté au feu, l'archange Gabriel s'est présenté devant lui et lui a demandé : « As-tu besoin de quelque chose ? » Ibrahim lui a répondu : « A toi, je n'ai rien à demander. », alors qu'il savait que le feu brûle. Cela n'est pourtant que l'aspect apparent du royaume et le niveau visible du réel. Ibrahim sait, voire il a la certitude que Celui qui a créé le feu comme élément qui brûle, peut neutraliser son effet. Allah n'a donc pas éteint le feu par des moyens physiques apparents. Voulant réduire au silence les détracteurs d'Ibrahim, Il s'est adressé au feu : « Ô feu, j'ai créé en toi la capacité de brûler. Je te dis maintenant : ne brûle pas. » « *Nous dîmes : « Ô feu, sois pour Ibrahim une fraîcheur salutaire* » Al-Anbiyâe (Les Prophètes) : 69.

Ibrahim n'est donc pas sans connaître l'existence de ces réalités latentes, cachées derrière le royaume apparent. On est ici devant l'une des premières épreuves endurées par Ibrahim. Il s'est même permis de répondre à l'archange Gabriel, lorsqu'il lui a demandé s'il avait quelque chose à demander : « À toi, je n'ai rien à demander. » À la fin de sa vie, il a eu à subir une autre épreuve, celle d'égorger son propre fils. On le sait, l'homme passe par différentes étapes dans sa vie. Parfois, c'est son ego qui a l'ascendant, parfois c'est l'amour des enfants qui l'emporte sur l'amour de soi. A telle enseigne qu'il voudrait réaliser pour eux, ce qu'il n'a pas pu personnellement atteindre. Après avoir pris de l'âge et reçu de son seigneur ce don précieux, les enfants, il devait faire face à une pénible et douloureuse épreuve, sacrifier son propre enfant. Cette épreuve ne lui pas été transmise par la révélation, mais à travers une vision. Or, la vision des Prophètes est véridique. Ibrahim sait également qu'Allah, le Très-Haut ne demande à Ses créatures que de se soumettre à Son décret.

Ceci étant, si tu vois le décret d'Allah s'appesantir longuement sur quelqu'un, sous forme de maladie, de malheur ou de perte matérielle, entre autres, sache que cette personne n'a pas accepté ce qui lui arrive. Autrement, le décret aurait été levé. Car, il n'est levé, qu'une fois qu'on l'accepte. Personne ne peut imposer quoi que ce soit à Son créateur. Ce sont les gens qui font perdurer le décret, à leur détriment.

Face à l'épreuve à laquelle il a été soumis, conscient de cette vérité, celle de l'existence des réalités au-delà du monde apparent, Ibrahim a cherché la meilleure façon de procéder en phase avec cette conscience. Après avoir reçu

l'ordre d'égorger son fils, il a cherché à tout prix à éviter toute éventuelle tension. S'il avait pris le couteau d'une main, et de l'autre son fils, pour mettre à exécution l'ordre divin, cela aurait provoqué un climat tendu, qui risquait de priver son enfant de la rétribution divine. Aussi a-t-il préféré lui exposer la question et le dilemme auquel il faisait face. Il s'est donc adressé à lui en ces termes rapportés par le Coran : « *Ô mon fils, je me vois en songe en train de t'immoler.* »

En agissant de la sorte, il voulait assurer à son fils la rétribution divine pour sa soumission. C'est aussi un signe de l'affection qu'il éprouve envers lui. Lorsque Ismaïl dit : « *«...Ô mon cher père, fais ce qui t'es commandé: tu me trouveras, s'il plaît à Allah, du nombre des endurants* » As-Sâffât (Les Rangées) : 102, il ambitionnait l'adoration née de l'obéissance. Et le père et le fils d'affirmer, dans cette scène tendue, leur croyance en le décret, comme en atteste ce verset : « *Puis quand tous deux se furent soumis (à l'ordre d'Allah) et qu'il l'eut jeté sur le front* » As-Sâffât (Les Rangées) : 103.

L'élévation s'effectue à travers l'acceptation du décret, d'où ces propos Coraniques : « *Voilà que Nous l'appelâmes « Ô Ibrahim ! (105) Tu as confirmé la vision. C'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants* » As-Sâffât (Les Rangées) : 104-105. Allah rançonna Ismaïl d'une immolation généreuse. Bien plus, Ibrahim a été gratifié d'un autre enfant, parce qu'il a pu déceler le sens latent, enfoui dans le royaume, malakoût, des cieux et de la terre. Il a pu également saisir la fin ultime des faits. Si l'on est frappé par un malheur, force est de se résigner à l'accepter, en pensant : « Du moment que je n'ai pas provoqué ce revers, de mon propre chef et que c'est mon Créateur qui l'a décidé pour moi, c'est donc Son choix délibéré, Exalté soit-il. Or, il n'existe aucun créateur qui altère ce qu'il a créé, ni un artisan qui corrompt ce qu'il a façonné. Il y a sûrement une sagesse qui préside à ce fait, que je ne réussis pas à saisir, bien que j'en sois convaincu. »¹

Certes, l'épreuve à laquelle Ibrahim a été soumis était grande, mais sa foi en son Seigneur était encore plus grande. Il s'est soumis, le cœur apaisé, à l'ordre divin, sans hésitation ni gêne ni trouble. Tout comme Ismaïl, lorsque son père lui a communiqué l'injonction divine. Faisant montre d'une soumission exemplaire, Ils ont tous les deux atteint la certitude. Grâce à leur obéissance inconditionnelle, l'épreuve a été suspendue, et Ibrahim de sacrifier un mouton, qu'Allah lui a fourni, pour épargner son fils.

C. Le Très-Haut dit : « *Quand la nuit l'enveloppa, il observa une étoile, et dit : 'Voilà mon Seigneur !' Puis, lorsqu'elle disparut, il dit: 'Je n'aime pas les choses qui disparaissent'. (77) Lorsqu'ensuite il observa la lune se*

1. Exégèses de Chaaraoui, 6/3748



levant, il dit : 'Voilà mon Seigneur !' Puis, lorsqu'elle disparut, il dit : 'Si mon Seigneur ne me guide pas, je serai certes du nombre des gens égarés'. (78) Lorsqu'ensuite il observa le soleil levant, il dit : 'Voilà mon Seigneur ! Celui-ci est plus grand'. Puis lorsque le soleil disparut, il dit: 'ô mon peuple, je désavoue tout ce que vous associez à Allah. (79) Je tourne mon visage exclusivement vers Celui qui a créé (à partir du néant) les cieux et la terre; et je ne suis point de ceux qui Lui donnent des associés.' »

Ces versets démontrent comment et au moyen de quels arguments Ibrahim a affronté son peuple pour leur prouver qu'ils ont tort de sacrifier et d'adorer les astres, en les prenant pour des dieux capables d'influencer le cours des événements sur terre. Ibrahim, salut sur lui, est connu dans son opposition à ses adversaires par son recours à la méthode réaliste et pratique pour attirer leur attention vis-à-vis de la vérité, en la leur rendant toute proche et tangible.

Et le voici, salut sur lui, attendant la tombée de la nuit et le scintillement des astres dans l'obscurité pour démontrer à son peuple l'incapacité de ceux-ci et leur faiblesse et, donc, le fait qu'ils sont des créatures parmi d'autres ne méritant point d'être glorifiées ni adorées.

Il est allé, salut sur lui, jusqu'à supposer une hypothèse invraisemblable à laquelle il n'adhère point, et ce dans le seul but de ramener l'adversaire à la sincérité et à la vérité éclatante.

Aussi s'est-il assis avec ceux qui adorent les astres, peut-être même au sein du sanctuaire où ils se réunissent le soir pour méditer les étoiles dans une ambiance poétique, en une sorte de contemplation de ces créatures à la fois apparentes et dérobées, évidentes et inconnues, qu'ils voient resplendissantes et scintillantes, mais qui sont masquées ne laissant point entrevoir leurs mystères. Et quand, à la tombée de la nuit, les astres et les planètes faisaient leur apparition au ciel, Ibrahim, salut sur lui, entama son allocution avec sagesse et intelligence, tout en veillant à guider son peuple vers l'unicité d'Allah Le Tout Puissant.

a. Le Très Haut dit : « *Quand la nuit l'enveloppa, il observa une étoile, et dit : «Voilà mon Seigneur !* » Puis, lorsqu'elle disparut, il dit : «*Je n'aime pas les choses qui disparaissent*». » Al An'âm (Les Bestiaux) : 76

- « *Quand la nuit l'enveloppa* » : c'est-à-dire le couvre de son obscurité.
- « *il observa une étoile* » : c'est-à-dire un astre.
- « *et dit Voilà mon Seigneur !* » : c'est-à-dire qu'il dit à son peuple voilà mon

Dieu comme s'il voulait donner raison à son adversaire tout en sachant que celui-ci a complètement tort. Puis revient dans un deuxième temps pour réfuter, preuve à l'appui, l'argument de son adversaire. C'est ainsi qu'il nous a appris, salut sur lui, la méthode la plus appropriée à suivre dans le débat avec ses opposants ; et c'est de la sorte, sans doute, qu'il s'est accaparé l'attention de son peuple et a réussi à raviver leur intérêt vis-à-vis de ce qu'il va dire et décider par la suite.

- « *Puis, lorsqu'elle disparut* » : c'est-à-dire quand l'étoile s'est éclipsée aux regards qui la fixaient, le peuple d'Ibrahim fut surpris par la voix de celui-ci, salut sur lui, cognant à leurs cœurs et emplissant leur ouïe.

- « *il dit : "Je n'aime pas les choses qui disparaissent"* », ne voulant pas, salut sur lui, les choquer par la vérité abrupte ; mais il a procédé avec eux graduellement en disant « je n'aime pas les choses qui disparaissent » et non je n'adore pas les choses qui disparaissent. C'est que l'expression je n'aime pas inclut, voire outrepassa le sens de l'expression je n'adore pas.

Aussi est-il recommandable à celui qui discute avec ses détracteurs, en matière de confession, de bien choisir des mots au sens précis et approprié, lui permettant d'impliquer son interlocuteur et de l'astreindre à sa volonté. En effet, quand le Très Haut dit : « *Je n'aime pas les choses qui disparaissent* » cela veut dire que si je ne les aime pas, je ne les adore pas non plus. C'est que l'adoration c'est de l'amour, et s'il n'y a plus d'amour il n'y a plus d'adoration non plus.

L'expression « les choses qui disparaissent » recouvre une grande importance au niveau du débat, car la disparition est une action et un changement alors que Dieu ne change pas. De même que la disparition est une absence et une faiblesse tandis que Dieu est présent en permanence. Il est également fort, ne connaissant point de faiblesse. D'autant plus que la disparition dans un temps et un lieu précis prouve que l'étoile est régie par un ordre établi dont elle ne peut se soustraire, et celui qui est régi ne peut être ni un régisseur ni un dieu.

D'aucuns considèrent qu'Ibrahim, salut sur lui, fut dans cette situation contemplateur et non en position de débat. Une telle prétention contredit l'infailibilité des Prophètes, salut sur eux, et leur élévation vis-à-vis de la mécréance et de l'associationnisme, et ce depuis leur bas-âge. Comme elle contredit la parole d'Allah Le Très Haut quand Il dit : « *En effet, Nous avons mis auparavant Ibrahim sur le droit chemin. Et Nous en avons bonne connaissance.* » Al-Anbiya' (Les Prophètes) : 51. Les tenants de cet avis ont protesté en disant : Comment son peuple a-t-il pu attendre avec lui jusqu'à la disparition de l'astre ? Protestation qui ne tient pas du tout surtout si l'on sait que le peuple d'Ibrahim glorifiait les étoiles et les astres et les adorait, et il



est de notoriété que les adorateurs des étoiles attendent l'apparition de celles-ci pour entreprendre les rituels relatifs à leur glorification. En fait, ils étaient plongés dans l'adoration des étoiles auxquelles ils étaient intimement liés.

La parole d'Ibrahim, salut sur lui, avait un tel impact sur eux qu'ils avaient commencé à penser, à douter et à ne pouvoir plus supporter aussi bien leurs divinités qu'Ibrahim. La logique leur a fait défaut dans leur réplique, et leur adoration ainsi que leurs pratiques habituelles avaient refusé de se rendre à la raison, d'où l'inquiétude qui était lisible sur leurs traits.

Mais Ibrahim, salut sur lui, les a agréablement surpris en les soulageant par sa supposition, lorsqu'il vit la lune éclatante, que c'était-là Allah Le Tout Puissant, Le Majestueux. S'en sont suivis parmi les gens de son peuple alors des murmures de satisfaction et des voix approbatives tout en tendant leurs têtes en direction de la lune, bouleversés qu'ils étaient par son éclat argenté et sa beauté resplendissante. Mais ils l'ont vu en train de décliner à son tour, et leurs cœurs commencèrent à douter, avec son déclin tout en anticipant la fin et ce que Ibrahim, salut sur lui, allait dire.

b. Le Très Haut dit : « *Lorsqu'ensuite il observa la lune se levant, il dit : « Voilà mon Seigneur !» Puis, lorsqu'elle disparut, il dit : « Si mon Seigneur ne me guide pas, je serai certes du nombre des gens égarés »*

- « *Lorsqu'ensuite il observa la lune se levant* » : fondre en se levant l'obscurité par sa lumière.

- « *Il dit : Voilà mon Seigneur !* » : il procéda de la même manière que dans le débat au sujet de l'étoile, et attendit également sa disparition.

- « *Puis, lorsqu'elle disparut, il dit : Si mon Seigneur ne me guide pas, je serai certes du nombre des gens égarés* ».

Cette fois le proche intime, salut sur lui, commença à leur révéler la vérité tout en les affrontant et en leur démontrant son incapacité à atteindre la vérité tout seul sans l'aide et le soutien de son Dieu Le Glorieux. En effet, l'Homme a besoin de la guidance de son Dieu par les éclaircissements en premier lieu, et c'est là la mission des Messagers, salut sur eux ; puis par l'aide et le soutien en second lieu, et c'est là la guidance d'Allah pour ceux qu'Il élit parmi ses sujets. L'humanité demeure en effet perdue et égarée à défaut de l'aide du Seigneur de l'univers et la médiation des Messagers.

Tandis que dans la parole du Tout Puissant : « *Si mon Seigneur ne me guide pas, je serai certes du nombre des gens égarés* », Ibrahim a démontré que la guidance d'Allah ne réside ni dans l'adoration des étoiles ni dans celle de la lune. Les traits des visages des gens de son peuple devinrent donc sévères, et ils observèrent le silence tout en poursuivant leur contemplation jusqu'au matin.

C'est alors que se leva le soleil étincelant de sa beauté et Ibrahim, salut sur lui, de répéter pour la troisième fois le même procédé qu'il avait utilisé pour l'étoile et la lune.

c. Le Très Haut dit : « *Lorsqu'ensuite il observa le soleil levant, il dit : "Voilà mon Seigneur ! Celui-ci est plus grand". Puis lorsque le soleil disparut, il dit : "Ô mon peuple, je désavoue tout ce que vous associez à Allah".* »

- « *Lorsqu'ensuite il observa le soleil levant, il dit : "Voilà mon Seigneur !"* » : C'est-à-dire que cet astre levant est mon dieu en utilisant le pronom démonstratif masculin , préservant ainsi Allah Le Très Haut de la suspicion du féminin.

- « *Celui-ci est plus grand* » : C'est-à-dire qu'il paraît au regard plus grand que les étoiles et la lune. Il a dit cela pour donner raison à son adversaire comme nous l'avons signalé précédemment.

- « *Puis lorsque le soleil disparut* » : il les a affrontés par la vérité.

- « *il dit : "Ô mon peuple, je désavoue tout ce que vous associez à Allah".* »

- Et quand il dit : « *Ô mon peuple* », cela prouve qu'il était en train de débattre avec son peuple et non en position de contemplation pour son propre compte.

Il ne s'est pas contenté, salut sur lui, de déclarer son innocence de toute manifestation de mécréance et d'association à Allah d'autres divinités que pratiquaient couramment les gens de son peuple, mais il a en outre commencé à leur faire connaître le Dieu véritable qu'ils doivent adorer et auquel ils doivent obéir sans rien Lui associer.

Ainsi Ibrahim, salut sur lui, a-t-il procédé avec les gens de son peuple de manière progressive en prouvant aux adorateurs des étoiles que tout astre, y compris le soleil, est voué à la disparition. Il est donc parvenu, au moyen de la logique, à prouver la fausseté de l'adoration des astres. Et si Allah avait permis au croyant, dont le cœur est rassuré par la foi, d'annoncer sa mécréance dans le but de sauver sa vie individuelle « *Quiconque a renié Allah après avoir cru... - sauf celui qui y a été contraint alors que son cœur demeure plein de la sérénité de la foi - mais ceux qui ouvrent délibérément leur cœur à la mécréance, ceux-là ont sur eux une colère d'Allah et ils ont un châtement terrible.* » An-Nahl (Les Abeilles) :106, n'est-il alors pas permis à Ibrahim de dire : « *Voilà mon Seigneur !* » dans le but de sauver toute une nation de l'adoration des astres et des étoiles ? De plus, la déclaration de l'innocence d'Ibrahim vis-à-vis de l'associationnisme et de la mécréance a été clairement exprimée par lui, après avoir présenté une argumentation progressive forçant de la sorte l'approbation de toute personne raisonnable. C'est pourquoi il dit par la suite : « je désavoue tout



ce que vous associez à Allah. » Et c'est parce qu'il est une personne croyante ne pouvant se duper lui-même ou duper son peuple, une personne dont l'esprit se trouve averti grâce au don de guidance octroyé par Allah, et que le fait de s'innocenter de l'associationnisme est considéré comme abandon de la plus haute dépravation, et que l'abandon signifie de mettre fin à l'action de dépravation (l'associationnisme), c'est donc seulement après cela que l'on entame l'action positive : la plus majestueuse des bonnes œuvres étant l'Unicité d'Allah et son adoration exclusive. D'autant plus qu'Ibrahim, salut sur lui, avait utilisé le mode informatif se rapportant à lui-même mais sous forme d'information avérée, et ce dans le but de leur servir de modèle et d'exemple.

d. Le Très Haut dit : « *Je tourne mon visage exclusivement vers Celui qui a créé (à partir du néant) les cieux et la terre ; et je ne suis point de ceux qui Lui donnent des associés.* » :

- « *Je tourne mon visage* » : c'est-à-dire j'exprime mon adoration et ma soumission. Mon adoration est un acte de reconnaissance de Son unicité. Car, tout un chacun qui se soumet à Lui, tourne son visage vers Lui. Geste corporel métonymique, signifiant obéissance, adoration et reconnaissance de l'unicité divine. Le véritable dévouement envers Allah s'exprime par le visage -le plus noble organe de l'homme, tourné vers le Créateur. Une posture qui traduit la soumission totale, par l'âme, le cœur, le mouvement et l'inertie, à Allah, le Très-Haut et la quête de Sa bénédiction. C'est là où résident la réalité de la croyance en l'unicité et le dévouement, deux principes mis en avant par Ibrahim, lors de sa discussion avec ses congénères.

- « *Vers Celui qui a créé les cieux et la terre* » : Celui qui a parfaitement façonné les cieux et la terre, et les a créés, sans s'appuyer sur un modèle antérieur. Cette description présuppose la reconnaissance de Son unicité et Son appropriation exclusive du royaume. Ces cieux et cette terre sont des créatures qui montrent, de par leur existence, que le Très-Haut est leur Créateur.

On n'a pas besoin de s'attarder sur le sens de ces versets tant les vérités qu'ils recèlent sont évidentes. Le Dieu préconisé par Ibrahim mérite, Lui seul, la véritable adoration. C'est Lui en effet qui a créé des créatures grandioses et imposantes, aux yeux de l'homme, en l'occurrence les cieux et la terre. C'est dire qu'Il a façonné tout l'univers, à partir du néant et sans s'inspirer d'un modèle antérieur. Il est donc capable de gérer tout ce qu'il compte d'existant. Il est au fait de l'apparent, que les yeux peuvent percevoir, et de ce qui est caché au regard. Le mot *malakoût* renvoie précisément à ce qui existe au-delà, dans le monde Inconnaissable, dont les secrets ne sont révélés qu'à ceux qu'Allah a élus parmi Ses adorateurs. Il est le Seigneur de toute chose et Il embrasse de Sa science toute chose.

- Exclusivement, hanifan : je me détourne de toutes les confessions et tous les dogmes qui méconnaissent l'unicité divine. Autrement dit, je désavoue toutes les croyances altérées, et je me tourne vers l'islam, la véritable religion. Un Messager qui s'écarte de l'altération, marche droit. Tout éloignement de la corruption étant droiture et rectitude.

- Je ne suis pas l'un des associationnistes : Je me démarque, en matière de culte, de ceux qui associent à Allah certaines de Ses créatures. Conséquent avec lui-même, Ibrahim a opté pour la clarté et la franchise, à l'égard de son père et de son peuple. Il n'a pas cherché à les ménager, en leur dissimulant ses convictions ou en affichant publiquement une attitude contraire à ses véritables sentiments religieux, tant s'en faut ! Il leur a présenté, sans ambages, sa position vis-à-vis de leurs idoles, en leur lançant à la figure : « *Ô mon peuple, je désavoue tout ce que vous associez à Allah.* » Les lignes de démarcation entre les deux camps sont nettement tracées. Le désaveu est on ne peut plus clair et péremptoire. Exprimés sur ce ton audacieux, les propos d'Ibrahim jouent le rôle que le locuteur leur a assigné : mettre en exergue sa position tranchée, pour dissiper toute ambiguïté chez le destinataire, sur les divergences entre les deux camps. Mieux encore, Ibrahim a tenu à leur dévoiler le chemin pour lequel il a opté : « *Je tourne mon visage exclusivement vers Celui qui a créé les cieux et la terre.* » Ce souci de clarté a pour objectif l'affirmation de l'attitude arrêtée d'Ibrahim, ce qui ne manquerait pas d'ébranler les convictions de ses détracteurs.

Démarche progressive

Il ressort des versets susmentionnés qu'Ibrahim a adopté, avec son peuple qui adorait les astres, une démarche prédicative progressive. Partant des planètes, il est passé au soleil, le plus grand astre, en passant par la lune. Selon Errazi, la démarche ascendante qui va du bas vers le haut, de l'inférieur vers le supérieur, exerce un impact notoire. Cette approche est la plus pertinente.

Sa stratégie s'est étalée sur plusieurs étapes :

1. Flexibilité face à l'adversaire

Optant pour une attitude souple, Ibrahim a cherché à amadouer son peuple pour gagner sa confiance, en lui montrant que son intention n'est pas de lui nuire. Il a réussi à prouver l'inconsistance du culte des astres (lune, soleil), qui sont tous voués au déclin. Or, toute divinité changeante, mobile et condamnée à la disparition, n'est pas digne d'être adorée.

2. Ébranler les convictions de l'interlocuteur

Au travers des questions pertinentes qui appellent à la réflexion, Ibrahim a réussi aussi bien à faire douter son peuple du culte qu'il vouait aux astres et



aux planètes, que de préparer le terrain pour lui apprendre qu'il a un Seigneur, en dehors des astres. Au moyen d'insinuations bien pesées, il a sciemment semé les germes du doute dans leur attitude, qu'il s'est gardé tout d'abord de qualifier d'égarement, de crainte de les brusquer. Après le déclin du soleil, il leur a pourtant déclaré, ouvertement : « *Ô mon peuple, je désavoue tout ce que vous associez à Allah.* » Ce serait donc peine perdue s'ils essayaient de le rallier à leur égarement, après avoir vu que le plus grand astre auquel ils vouaient culte, le soleil, n'était pas digne du statut de divinité, encore moins les autres astres, moins importants.

3. *Raisonnement logique*

Le déclin des planètes, comme la lune, et des étoiles, aussi imposantes que le soleil, est utilisé par Ibrahim comme preuve, pour nier leur statut de divinité, qui mérite son nom. Leur disparition est symptomatique de leur incapacité à créer. Le Dieu est censé superviser en permanence les affaires de ses adorateurs. Or, ces soi-disant divinités, soumises à la loi de la disparition, fut-elle éphémère, sont incapables d'assumer cette tâche. Adoptant une approche ascendante et progressive, de la lune au soleil, en passant par les planètes, Ibrahim coupe court à toute éventuelle opposition de la part de ses détracteurs.

4. *Conclusion logique*

À la faveur d'un argument tiré de la nature même de ces créatures, changeante et dégénérative, Ibrahim cherchait à prouver à son peuple l'existence d'un Créateur qui transcende ces créatures éphémères. Ils devraient donc admettre la conclusion suivante : le désaveu de l'associationnisme et l'obligation d'adorer le Créateur des cieux et de la terre « *Je tourne mon visage exclusivement vers Celui qui a créé (à partir du néant) les cieux et la terre; et je ne suis point de ceux qui Lui donnent des associés.* »

Certains aspects de l'inimitabilité des versets précédents, sur les plans historique et scientifique :

- a. La distinction précise entre la planète, la Lune et le Soleil, à une époque très reculée, notamment en la Péninsule arabique, dont la population était dans sa majorité analphabète ;
- b. L'affirmation que le déclin d'un astre prouve qu'il est créé. Toute créature, parmi ces entités inertes, est assignée à une fin. Elle ne peut donc pas être un dieu, contrairement à ce que les égarés parmi le peuple d'Ibrahim croyaient, à l'instar d'autres peuples antérieurs et ultérieurs. C'est une déduction scientifique pertinente. La création de l'univers implique son extinction, et affirme

en même temps que toutes les entités ont été créés et qu'elles sont vouées à la disparition. Or, toute créature a besoin d'un créateur éternel, permanent et transcendant tous les attributs de ses créatures, ainsi que les contraintes du temps et de l'espace, de la matière et de l'énergie, auxquelles elles sont soumises, quelle que soit leur nature (flore, faune, humains, anges, djinns).

c. Allah a créé l'univers, sans s'appuyer sur un modèle préétabli. Il est Celui qui a créé les cieux et la terre. La science a conclu à la nécessité autant de l'existence d'un référentiel suprême de l'univers, dans lequel nous vivons, que de la différence radicale qui distingue le Créateur de Ses créatures, aux niveaux individuel et collectif.

d. Le principe de la méditation de la grandeur des créatures afin de connaître le Créateur, Exalté soit-il, est d'ordre scientifique. C'est un appel à mobiliser toutes les compétences intellectuelles et tous les sens, pour conclure à l'existence d'un Artisan, qui, doué d'attributs de divinité, de seigneurie, d'unicité et de capacité de création, a pu façonner tout l'univers, dont les mouvements sont parfaitement harmonieux et ordonnés.

e. La foi en Allah est gravée dans la nature première de l'homme, qui doit éveiller en lui cette croyance innée, au travers de la méditation lucide de la création et l'écoute de la révélation. Tant que cette prime nature est saine, elle est capable de déceler les signes de la foi en Dieu, l'Unique, le seul à être imploré, qui n'a pas d'égal, et Il transcende Ses créatures, de par Ses attributs et Ses actes. Il n'est point de description qui puisse épuiser Sa grandeur.

f. Associer à Allah de fausses divinités sape les fondements de la foi. Cet acte est d'autant plus symptomatique d'une conception tronquée de la divinité, que quiconque daigne méditer l'univers, ne manquera pas d'y déceler l'harmonie de sa constitution, ainsi qu'une dualité apparente : les créatures, si multiples, d'une part et le Créateur, l'Unique transcendant Sa Création, d'autre part,

g. Le renforcement de la foi s'effectue également par la perception sensorielle qui vient appuyer ce principe initialement gravé dans la nature originelle de l'homme. Il a été ensuite enseigné à Adam, au moment de sa naissance, puis à une longue série de Prophètes et de Messagers, consigné dans le noble Coran, et dans la sunna du sceau des Prophètes et des Messagers, Mohammed, ﷺ. Si tout un chacun, parmi les gens doués de raison, s'attelait à cultiver cette foi, il n'y aurait plus sur terre un mécréant, un associationniste, une personne hésitante ou qui doute de la foi en Allah, le Très-Haut.

Tels sont certains aspects de l'inimitabilité scientifique et historique, rapportés par le noble Coran, à propos d'Ibrahim, qui a grandi dans un milieu païen,



où sévissait l'idolâtrie, le culte des étoiles, des planètes et des rois. Les versets précédents mettent en relief l'attitude conforme à la prime nature saine, que le proche intime d'Allah a adoptée. Ils s'attardent aussi sur la manière dont Ibrahim a essayé de convaincre son peuple, pour qu'il reconnaisse l'unicité d'Allah et L'adore, sans rien Lui associer. Autant les faits historiques que les vérités scientifiques, évoqués dans les versets 75-79 de la sourate Al-An'âm (Les Bestiaux), témoignent de la source divine du Coran, qui ne saurait être une production humaine. Il est en effet la parole d'Allah, le Créateur, révélée, de par Sa science, au sceau de Ses Prophètes et de ses Messagers, Mohammed, ﷺ. Il l'a jalousement préservé contre l'altération, conformément à Sa promesse, dans sa langue initiale, l'arabe, et ce jusqu'au jour du jugement dernier, pour dissuader toute velléité chez Ses créatures d'arguer de leur ignorance de l'existence du Créateur, pour persister dans la mécréance !

D. Le Très-Haut dit : « *Son peuple disputa avec lui; mais il dit: 'Allez-vous disputer avec moi au sujet d'Allah, alors qu'Il m'a guidé ? Je n'ai pas peur des associés que vous Lui donnez. Je ne crains que ce que veut mon Seigneur. Mon Seigneur embrasse tout dans Sa science. Ne vous rappelez- vous donc pas ? (81) Et comment aurais-je peur des associés que vous Lui donnez, alors que vous n'avez pas eu peur d'associer à Allah des choses pour lesquelles Il ne vous a fait descendre aucune preuve ? Lequel donc des deux partis a le plus droit à la sécurité ? (Dites-le) si vous savez. »*

Lorsque Ibrahim a déclaré ouvertement qu'il croit en un Dieu unique, auquel il voue culte, sans rien Lui associer, qu'il désavoue l'associationnisme et qu'il dénonce l'idolâtrie, son peuple n'est pas resté les bras croisés. Au contraire, il a cherché par tous les moyens à infléchir ses convictions, en usant de stratagèmes bien calculés, dans une sorte de guerre psychologique. À commencer par le sentiment de la peur. Sous prétexte qu'ils craignent pour sa sécurité, ils lui ont donc demandé de ne plus s'exposer aux courroux et à la vengeance des idoles, auxquelles ils accordaient des pouvoirs occultes. Intraitable et résolu, Ibrahim a campé sur ses positions, tout en réfutant leurs arguments fallacieux et en déjouant leurs subterfuges. Mieux, il a retourné contre eux toutes les preuves mises en avant.

1. Le Très-Haut dit : « *Son peuple disputa avec lui ; il dit : Allez-vous disputer avec moi au sujet d'Allah, alors qu'Il m'a guidé ? » :*

Son peuple disputa avec lui : Féru de polémique creuse, son peuple continue de discuter, à son habitude. Comment, leur a-t-il répondu, sur un ton de dénonciation, vous disputez avec moi à propos de l'unicité d'Allah, le Très-Haut, alors qu'Il m'a guidé vers Son unicité, grâce au don de lucidité dont Il m'a gratifié, et les preuves qu'Il m'a fournies ? IL convient de constater que,

par cette réplique, Ibrahim corrobore l'interprétation que nous avons proposée précédemment à ce verset : « *Ainsi avons-Nous montré à Ibrahim le royaume des cieux et de la terre, afin qu'il fut de ceux qui croient avec conviction.* »

- « *Allez-vous disputer avec moi au sujet d'Allah ?* » : Une interrogation oratoire qui exprime indignation et admonestation. Comment osez-vous discuter à propos de ma croyance en l'unicité de Dieu et de mon dévouement envers Lui, alors qu'Il m'a ouvert la voie, pour que je L'adore, sans rien Lui associer, et pour que je me démarque de vos idoles et de vos divinités, que vous mettez sur un pied d'égalité avec Lui ?

Il s'attendait à ce que ses congénères reconnaissent le bien-fondé des arguments qu'il leur a présentés sur l'Unicité d'Allah. Or, ils ont persisté dans leur égarement. Bien pis, attribuant à leurs divinités des pouvoirs occultes chimériques, ils ont cherché à lui faire croire qu'il encourait de grands dangers en les profanant.

2. Le Très-Haut dit : « *Je n'ai pas peur des associés que vous Lui donnez. Je ne crains que ce que veut mon Seigneur. Mon Seigneur embrasse tout dans Sa science. Ne vous rappelez-vous donc pas ?* » :

- *Je n'ai pas peur des associés que vous Lui donnez* : contrairement à vous, je n'ai pas cédé à la panique. Je n'ai donc pas peur des fausses divinités que vous associez à Allah. Car, je sais qu'elles sont incapables de nuire et de bénéficier à quelqu'un. Ce sont de simples pierres inertes, qu'on peut déplacer ici et là, comme les autres objets inanimés. Comment les craindrai-je ? Comment craindre des pierres, qui ne voient ni n'entendent, façonnés de vos propres mains ?

La réponse d'Ibrahim était bien réfléchie. Il ne voulait pas que son peuple pense, si un malheur le frappe, que c'étaient leurs divinités qui se vengeaient de lui. Il a donc anticipé en affirmant : « *Je ne crains que ce que veut mon Seigneur.* »

Cette assertion, formulée sur un mode restrictif (ne...que), signifie deux choses :

Primo, Ibrahim s'en remet totalement à Allah. Il se résigne à accepter tout ce qu'Il décide pour lui, à travers Son décret, parce qu'Il est le Seul à faire ce qu'Il veut ;

Secundo, contrairement à leurs allégations, leurs idoles ne possèdent aucun pouvoir, toute chose étant tributaire de Lui, seul. C'est Lui qui provoque les torts, s'Il le veut, et fait couler le bien des nuages de Sa bénédiction. Il en est capable. Lui seul en est vraiment capable.



S'Il veut qu'un astre frappe de sa foudre un adorateur et le calcine, il suffit qu'Il le décide. Cela relève de Sa volonté. Ni les adorateurs des astres ni les astres eux-mêmes n'y peuvent rien. Allah seul est la source des torts et des bénéfiques. Cela participe exclusivement de Sa volonté. Ainsi Ibrahim s'est-il fié à Allah, après avoir désavoué les idoles.

- Mon Seigneur embrasse tout dans Sa science : Sa science est exhaustive, elle englobe tout. Il sait que si un malheur me frappe, il ne sera pas causé par ces créatures inertes.

Par cette réponse bien pesée, Ibrahim prend les devants, pour prévenir toute atteinte à sa personne ou à sa religion.

Si un malheur venait de frapper Ibrahim, par la volonté d'Allah, son peuple ne pourra donc pas en attribuer la responsabilité à ses divinités. En même temps, Ibrahim réitère son adoration, sa soumission à Allah, le Très-Haut et son acceptation de Son décret et son destin. Il possède la science parfaite et la volonté absolue, rien n'échappe à Sa science ni à Sa volonté.

- Mon Seigneur embrasse tout dans Sa science : Omniscient, Il place les choses à leur endroit approprié. Rien ne se dérobe à Sa science, ni sur terre ni dans le ciel, fut-ce du poids d'un atome. Tout est selon Sa science de ce qui fut et de ce qui sera. Le mot Seigneur est utilisé à bon escient par Ibrahim, pour exprimer sa conscience permanente des dimensions grandioses de la seigneurie : c'est son Seigneur qui l'a éduqué, le protège et le préserve contre tout malheur et préjudice, à moins que ces derniers soient décidés par Allah, de par sa sagesse, Lui, l'Omniscient et le Fin Connaisseur.

Ne vous rappelez-vous donc pas ? : Question rhétorique pour s'étonner de l'ignorance de son peuple. Si tout est entre Ses mains, et que vos pierres sont incapables de nuire ou d'apporter quelque bénéfique, qu'avez-vous à ne pas réfléchir pour connaître la vérité ? l'interrogation a pour objectif l'exhortation.

L'emploi du verbe 'se rappeler' n'est pas fortuit dans ce contexte. Il résume toute une conception. Les principes dogmatiques sont inhérents à la nature première de l'homme. Au fur et à mesure qu'on s'adonne aux plaisirs, on s'écarte de cette conception originelle et ces principes préétablis finissent par se dissoudre. L'homme n'a donc pas à élaborer, lui-même, ces fondements dogmatiques initiaux, il doit seulement s'en rappeler. Cet acte est inné et naturel. C'est l'homme, en effet, qui s'est perpétué sur terre, comme vicaire d'Allah ici-bas, depuis Adam, jusqu'à nos jours. Adam est venu sur terre doué d'un plan céleste à suivre, avec lequel il lui a été confié la mission de gérer les affaires de l'ici-bas. Il l'a légué à ses enfants, qui ont fait de même avec leur

descendance. Or, les plans à suivre finissent par s'estomper, sous l'effet des penchants et des passions. Les messages divins viennent donc pour rappeler ces plans révélés par Allah. Aussi Ibrahim a-t-il tenu à insister sur cet acte, le rappel, comme un retour aux sources premières ancrées dans la prime nature.

3. Le Très-Haut dit : « *Et comment aurais-je peur des associés que vous Lui donnez, alors que vous n'avez pas eu peur d'associer à Allah des choses pour lesquelles Il ne vous a fait descendre aucune preuve ? Lequel donc des deux partis a le plus droit à la sécurité? (Dites-le) si vous savez.* » : L'attitude de ces gens qui finissent à croire en leurs propres chimères est paradoxale : ils essayent de faire peur au Prophète d'Allah, le Très-Haut, en l'avertissant contre les malheurs que leurs pierres inertes abattraient sur lui, alors qu'il est très facile de voir qu'elles ne sont capables ni de nuire ni d'apporter quelque bénéfice. En même temps, ils n'ont pas peur du châtement d'Allah, qui possède l'univers tout entier, y compris leurs divinités. D'où ces propos d'Ibrahim, rapportés dans ce verset :

- « *Et comment aurais-je peur des associés que vous Lui donnez, alors que vous n'avez pas eu peur d'associer à Allah des choses pour lesquelles Il ne vous a fait descendre aucune preuve ?* ». De nouveau, la question oratoire exprime l'étonnement devant le paradoxe susmentionné : ils brandissent la menace des divinités qui risquent de nuire à Ibrahim, alors qu'ils n'ont pas peur d'associer à Allah des entités inanimées, dont le statut de divinité n'a pas été prouvé, par Allah. L'étonnement s'explique par deux raisons :

Leurs idoles ne peuvent exercer aucun impact, ni en bien ni en mal, contrairement à Allah qui peut, en plus, protéger contre tous les éventuels torts ;

Ils cherchent à avertir Ibrahim, contre des dangers inexistantes, alors qu'ils n'ont pas peur, même s'ils encourent un véritable danger, le châtement d'Allah !

- « *dont le statut de divinité n'a pas été prouvé, par Allah* » : le mot sultan est polysémique dans ce contexte. Il a à la fois le sens de preuve et de pouvoir. Aucune preuve n'a été donc révélée par Allah sur le statut divin de ces objets inertes, qui sont, évidemment, dénués de tout pouvoir de nuire aux gens ou de leur bénéficier. Les qualités que vous leur accolez ne sont que le fruit de vos divagations. La question est de donc de savoir : « *Lequel donc des deux partis a le plus droit à la sécurité ? (Dites-le) si vous savez.* »

- « *Lequel donc des deux partis a le plus droit à la sécurité ? (Dites-le) si vous savez.* » : le connecteur logique appelle le destinataire à tirer les conséquences de l'argumentation antérieure : si vous recourez à des objets qui ne peuvent ni vous être utile en quoi que ce soit ni vous nuire, pensant, à tort, qu'ils peuvent



porter préjudice à celui qui n'y croit pas, Ibrahim, de son côté, recourt à Allah qui a le monopole de toute chose. Lequel des deux partis doit donc être rassuré et se sentir en sécurité ? Est-ce celui qui trouve refuge auprès d'Allah, l'Omnipuissant, ou bien celui qui adore des idoles qui sont incapables de lui bénéficier ou de lui nuire ? C'est le savoir qui permet de départager ces deux partis et d'apporter une réponse, à une question, à dire vrai, qui n'en est pas une.

- « *Si vous savez* » : c'est-à-dire si vous êtes capables de peser le pour et le contre, sans céder aux affabulations et aux chimères. Un brin de doute dans la capacité de discernement du locuteur, mis en défi, transparait dans ce propos. Même si la réponse est claire. Ce sont ceux qui adorent Allah, Lui seul, sans associé, et qui recourent à Lui, en quête de sécurité, en atteste ce verset : « *Ceux qui ont cru et n'ont point troublé la pureté de leur foi par quelque inéquité (association), ceux-là ont la sécurité; et ce sont eux les bien-guidés* ».

E. Le Très-Haut dit : « Ceux qui ont cru et n'ont point troublé la pureté de leur foi par quelque iniquité (association), ceux-là ont la sécurité ; et ce sont eux les bien-guidés. » :

a. Le commentaire d'al-imam Tabari :

Par ces propos catégoriques, Allah, le Très-Haut, trace une ligne de démarcation entre Son proche intime, Ibrahim, sur lui le salut, et les mécréants parmi son peuple qui s'opposent à lui. Lorsque Ibrahim leur demande, sur un ton étonné : « *Et comment aurais-je peur des associés que vous Lui donnez, alors que vous n'avez pas eu peur d'associer à Allah des choses pour lesquelles Il ne vous a fait descendre aucune preuve ? Lequel donc des deux partis a le plus droit à la sécurité ? (Dites-le) si vous savez.* » Pour trancher, la réponse divine est on ne peut plus claire : ceux qui ont cru en Allah, L'ont adoré avec dévouement, ne Lui ont rien associé, et n'ont terni leur culte pur par aucune souillure inique, sont dignes de Sa protection, et peuvent se sentir en sécurité. Par contre, ceux qui ont associé des idoles, doivent craindre Son châtiement, dans l'ici-bas, sous forme de malheurs et dans l'au-delà, à travers des sévices pénibles.

b. Commentaire de Ibn Achour :

C'est la restitution des propos d'Ibrahim, selon la majorité des exégèses. Ils constituent la réponse à cette question : « *Lequel des deux partis a donc le plus droit à la sécurité ?* » Devant une telle interrogation oratoire, on ne s'attend pas à une réponse. Il s'agit plutôt d'une admonestation. Pour Ibn Abbas, cela rappelle le cas « d'un savant qui pose une question et fournit la

réponse lui-même. C'est une sorte d'anticipation dont la structure serait : si vous avancez que... ma réponse sera... Ce verset regorge d'ailleurs d'autres exemples de ce genre de procédés stylistiques. »

Pour d'autres, ce n'est pas Ibrahim qui s'interroge ici, mais Allah qui reprend le fil du discours, pour prononcer la sentence, le départ entre les deux partis concernés et en même temps, appuyer l'attitude de Son Prophète, dont les propos prennent fin avec la formulation de cette condition : « *Si vous savez.* » On dit aussi qu'il s'agit ici de propos prononcés par le peuple d'Ibrahim en réponse à sa question : « *Lequel des deux partis a le plus droit à la sécurité.* » Cette explication est sans fondement. Si cela avait été le cas, on se serait trouvé devant une expression du genre : ceux qui ont cru ont dit...etc. Qui plus est, si de tels propos avaient été prononcés par son peuple, ils n'auraient pas campé sur leur position égarée, à tel point de jeter Ibrahim dans le feu.

c. Commentaire de Changuiti :

L'iniquité signifie ici association à Allah de fausses divinités, comme cela a été affirmé par des hadiths rapportés dans l'Sahih d'Al-Boukhari et autres, transmis par Ibn Massoud, Dieu l'agrée. On retrouve ce sens dans ce propos divin : « *L'association à [Allah] est vraiment une injustice énorme.* », dans le verset 254 de sourate Al-Baqarah (La Vache) : « *Et ce sont les mécréants qui sont les injustes.* » et dans le verset 106 de sourate Yûnus (Jonas) : « *et n'invoque pas, en dehors d'Allah, ce qui ne peut te profiter ni te nuire. Et si tu le fais, tu seras alors du nombre des injustes.* »

d. Commentaire de Saadi : Départageant les deux partis, Allah dit : « *Ceux qui ont cru et n'ont pas troublé* », c'est-à-dire qui n'ont pas flétri « *leur foi, par une quelconque injustice. Ceux-ci ont droit à la sécurité et ils sont les bien-guidés.* » La sécurité absolue vient donc couronner un parcours pur, qui n'est entaché d'aucune souillure. Il est une autre sécurité relative, celle octroyée à ceux qui n'ont pas terni leur foi par l'associationnisme, mais ont commis de mauvaises actions. Il ressort du verset que tout un chacun qui associe à Allah de fausses divinités et perpétue les exactions, ne jouira ni de guidance ni de sécurité. Il est voué à l'égarement et au malheur.

D'après Abdellah Ibn Massoud, Dieu l'agrée, il dit : Lorsqu'il fut révélé : « *Ce sont ceux qui croient et ne confondent pas leur croyance avec le mal.* », les gens y virent une exigence très dure, et ils dirent : « *Lequel d'entre nous n'a pas confondu sa croyance avec le mal ?* ». Le Messager d'Allah, ﷺ, répondit : « *Le verset ne veut pas dire cela. N'avez-vous pas entendu la déclaration de Luqman à son fils "ô mon fils, ne donne pas d'associé à Allah, car l'association à [Allah] est vraiment une injustice énorme" ? L'injustice signifie ici l'associationnisme.* »

e. Commentaire d'Ibn Al-Qaïm Al-Jawzeyya :

L'associationnisme génère forcément la peur, alors que la sécurité est le fruit de la croyance en l'unicité d'Allah. Après avoir rapporté dans Son noble livre les propos d'Ibrahim adressés à son peuple, lors de la discussion qui a opposé les deux partis, Allah tranche en prononçant Sa sentence irrévocable : « *Ceux qui ont cru et n'ont point troublé la pureté de leur foi par quelque iniquité (association), ceux-là ont la sécurité ; et ce sont eux les bien-guidés ?* »

Dans un hadith Sahih, le Messenger, ﷺ, explique l'injustice par l'associationnisme. Il dit : « *N'avez-vous pas entendu ce que le serviteur vertueux a dit : l'associationnisme est une injustice flagrante.* »

Croire en l'unicité divine est une source de sécurité, alors que l'associationnisme génère inquiétude et peur. C'est pourquoi, quiconque a peur de quoi que ce soit, en dehors d'Allah, sera consumé par sa crainte. S'il avait craint Allah et s'en était remis à Lui, cette remise de soi aurait été le meilleur moyen d'échapper à cette peur insensée. De même, quiconque implore une aide, en dehors d'Allah, en sera privé. Recourir à Allah est la voie royale pour obtenir ce que l'on désire. Allah est le meilleur guide vers la vérité et l'exactitude. Ceux qui ont cru et se sont adonnés à Allah avec dévouement, ne confondent pas leur foi avec l'associationnisme, qu'il s'agisse d'adoration, d'obéissance, ou de penchants. Ceux-ci méritent la sécurité et ils sont les bien-guidés.

F. Le Très-Haut dit : « *Cela est l'argument que Nous inspirâmes à Ibrahim contre son peuple. Nous élevons en haut rang qui Nous voulons. Ton Seigneur est Sage et Omniscient.* »

a. « *Cela est l'argument* »

Le pronom démonstratif renvoie au lointain, en phase avec la nature de l'argumentaire mis en place par Ibrahim. Même si l'argument est singulier, il renvoie à une multitude, en lien avec les différentes fausses divinités, dont Ibrahim a montré l'aspect éphémère : les corps célestes, la lune, le soleil et les idoles. De même, avec le chef de file des mécréants, leur roi, Il y a également son père. C'est un renvoi à l'espace, mais pour connoter la singularité de la démarche intellectuelle utilisée. La première personne de pluriel, qui renvoie au Très-Haut, comme auteur de l'argumentaire, renforce le crédit des arguments et confère à ce processus une grandeur incommensurable, qui se reflète sur celui qui s'en est imprégné et l'a transmis, en l'occurrence Ibrahim, sur lui le salut.

b. « *que Nous inspirâmes à Ibrahim contre son peuple* »

Nous l'insufflâmes dans sa prime nature et l'inculquâmes dans son esprit

pondéré tourné exclusivement vers la vérité. Tel fut un argument probant qui fit taire son peuple, que nous brandîmes, afin qu'ils n'arguent plus de leur ignorance pour persister dans leur égarement et leurs chimères. Ils inventaient de toutes pièces des affabulations, auxquelles ils finissaient par croire fermement, alors qu'il ne s'agit que de balivernes qui sont aux antipodes de la vérité.

Allah, le Très-Haut a choisi Ibrahim pour qu'il instaure la vérité, preuves à l'appui. Il n'a pas doué les gens, Ses créatures, des mêmes capacités intellectuelles et des mêmes connaissances. Certains parmi eux sont des guides élus par Allah, pour qu'ils soient Ses envoyés chargés de transmettre Son message, d'autres sont des égarés en quête de la guidance, d'autres encore se sont tellement englués dans l'aberration, que leur cas est désespéré. Ils sont incapables de percevoir la vérité. Bien pis, ils refusent d'écouter ceux qui les y appellent.

Allah, Exalté soit-il, a établi la preuve contre le peuple d'Ibrahim, par l'envoi de Son noble Prophète et Son auguste Messenger. Il l'a doué d'une personnalité assez forte pour faire le poids face à ses adversaires, en tant qu'interlocuteur chevronné, capable de faire voler en éclats leurs arguments. Il l'a encore doté de preuves concluantes, qui lui ont assuré une victoire écrasante sur les notables de son peuple. Il mérite donc largement toutes les louanges qu'il a reçues de son Seigneur.

Le pronom démonstratif renvoie à tous les débats qu'Ibrahim a remportés haut la main. L'emploi de la première personne confère aux arguments crédit et force persuasive. Les arguments inspirés à l'ami intime et insufflés dans son esprit, constituent un acte de bénédiction dont Allah l'a privilégié. Tout un processus qui ne saurait être couronné que par une victoire cuisante sur les égarés.

Il ne s'agit pas d'un cas isolé. Tous les débats qu'Ibrahim a menés se caractérisent par un argumentaire solidement tissé et une grande capacité d'influence sur les autres. Devant une telle force illocutoire, ses adversaires se trouvent complètement désarmés, et contraints à reconnaître leur défaite. Pourtant, leur orgueil les en empêche. De la discussion sereine, ils passent aux menaces et à l'intimidation. A examiner de près les débats qu'Ibrahim a conduits, on y décèle les traits de sa personnalité, de son message et la stratégie argumentative, solidement bâtie, qu'il a toujours mise en œuvre. Son expérience en la matière constitue un cas d'école.

c. « Nous élevons en haut rang qui Nous voulons. »

Il s'agit d'une hiérarchisation sur les critères de bien, de notoriété, de savoir, de pouvoir et de subsistance. C'est dire soit qu'Allah élève ceux qu'Il veut à un rang supérieur, alors qu'ils ne remplissaient aucun de ces critères, soit qu'Il rehausse ceux qui occupaient déjà un rang particulier, quant à tel ou tel critère, de telle sorte qu'ils dépassent les autres.



La science théorique, la sagesse scientifique et pratique, la force du discours et de l'argumentaire, ainsi que le pouvoir et le mode de gouvernement juste, sont autant de degrés sur l'échelle de la perfection. Toujours est-il que la prophétie et la transmission du message divin éclipsent tous les autres grades, puisqu'ils les englobent et les surpassent. Ces disparités sont l'œuvre d'Allah, qui a favorisé les uns d'entre vous sur les autres. C'est Lui qui établit initialement ces grades, en privilégiant certains par des capacités d'acquisition, et d'autres par des dons innés. C'est encore Lui qui élève les premiers en renforçant leurs compétences de promotion, ou bien freine leur élévation. Il dote ceux qui occupent une place prépondérante sur les autres (la prophétie), de facultés innées, que les autres ne possèdent point, de signes révélés et d'autres constitutifs, dont les créatures s'inspirent : « *Parmi ces Messagers, Nous avons favorisé certains par rapport à d'autres. Il en est à qui Allah a parlé; et Il en a élevé d'autres en grade.* » S. Al-Baqarah (La Vache) : 253

Cet énoncé, qui s'ouvre par le verbe élever, rappelle que la force de l'argumentaire qu'Ibrahim a mis en œuvre, avec bonheur, est dû au rang privilégié qu'il occupe, sur l'échelle de la prophétie, avec tous les effets revigorants que cela a eu sur sa prédication, en tant que processus continuellement alimenté, dans ses différentes phases, par ses expériences et ses capacités acquises, incessamment enrichies.

Le cheikh al-imam Mohammed Abou Zahra commente ce même énoncé : « Les grades correspondent aux plus hauts rangs en matière de guidance et d'efficience. Par l'emploi par Allah, le Très-Haut, du verbe élever au présent, Il insiste sur l'acte d'élévation continu. L'existence humaine se perpétue, grâce à la présence de guides éclairés et d'auditeurs vertueux qui écoutent et disent : "Nous avons entendu et nous obéissons". Aux côtés de cette élite, il est ceux qui entendent le discours vertueux et disent : "Nous avons entendu ? Nous obéissons et désobéissons". De la sorte, le bien et le mal s'imbriquent dans cette vie. Et le sort des pieux a été déjà mis en avant. Le Très-Haut dit : « *Il donne la sagesse à qui Il veut. Et celui à qui la sagesse est donnée, vraiment, c'est un bien immense qui lui est donné. Mais les doués d'intelligence seulement s'en souviennent.* » Al-Baqarah (La Vache) : 253

d. « Ton Seigneur est Sage et Omniscient » :

Une conclusion qui vient affirmer ce qui précède et déduire les présupposés qui le fondent, en mettant en exergue deux attributs divins, en phase avec le contexte général. Le mot Seigneur est syntaxiquement annexé à la deuxième personne du singulier qui renvoie au Messager, ﷺ, à travers l'énallage, le changement de pronom. C'est un rappel de Sa part des grâces qu'Il a prodiguées au sceau de Ses Messagers, et la place du choix qu'Il lui a accordé, à la tête des Prophètes. Il lui dit : C'est ton Seigneur qui t'a éduqué, t'a ouvert la voie, t'a appris, t'a guidé, a perpétué ton souvenir dans la postérité, de par Sa

générosité, et t'a choisi comme le sceau de Ses Messagers à Ses créatures. La sagesse transparait dans Ses actes et Son œuvre. Omniscient, Il sait tout de Ses créatures et de la manière de les gérer. En témoignage, ton comportement avec ton peuple, et celui d'Ibrahim avec ses congénères.

Allah, le Très-Haut, établit toute chose selon une mesure. Omniscient, Il a tout ce qu'Il veut et choisit les enseignements édifiants, Exalté soit-Il.

Le verset cite trois des beaux noms divins : le Seigneur, le Sage et l'Omniscient.

Nous allons nous pencher sur leurs sens respectifs :

a. **Le Seigneur** : de même famille que « al-morabbi » (l'éducateur), le mot ar-rab, signifie le Seigneur qui éduque tous Ses adorateurs par la bonne gestion et les différentes grâces, notamment l'éducation de Ses élus, en réformant leurs cœurs, leurs âmes et leurs mœurs. Aussi l'invoquent-ils le plus souvent par ce nom grandiose, pour Lui solliciter une éducation spécifique.

b. **Le Sage** : Celui qui jouit d'une sagesse suprême qui se manifeste dans Sa créature parfaitement façonnée « *Qu'y a-t-il de meilleur qu'Allah, en matière de jugement pour des gens qui ont une foi ferme ?* » Al-Mâ'idah (La table servie) : 50. Rien n'est créé d'une manière arbitraire, ni légiféré au gré de la fantaisie. Il a le monopole du jugement dans l'ici-bas et dans l'au-delà. Personne ne Lui dispute les trois sortes de jugements qu'Il accapare : entre Ses adorateurs, dans Son décret et dans Sa rétribution.

La sagesse se définit comme l'établissement des choses en leurs endroits appropriés.

c. **L'Omniscient** : Il embrasse de Sa science l'apparent et le caché, l'invisible et le visible, les obligations, l'impossible et le possible, le monde supérieur et inférieur, le passé, le présent et le futur... Rien n'échappe à Sa science.

G. Le Très-Haut dit : « *Et Nous lui avons donné Isaac et Jacob et Nous les avons guidés tous les deux. Et Noé, Nous l'avons guidé auparavant, et parmi la descendance (d'Ibrahim) (ou de Noé), David, Salomon, Job, Joseph, Moïse et Aaron. Et c'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants. (85) De même, Zacharie, Jean-Baptiste, Jésus et Elie, tous étant du nombre des gens de bien. (86) De même, Ismaël, Élisée, Jonas et Lot. Chacun d'eux Nous l'avons favorisé par-dessus le reste du monde.* »

Ibrahim ne pouvait plus continuer à vivre au milieu de son peuple. Sa prédication s'était engagée dans une impasse. Le fossé qui séparait les deux partis ne cessait de se creuser, notamment après la destruction de leurs idoles, et leur décision de le brûler vif, épreuve mortelle dont Allah l'a sauvé. Dans ce climat tendu, conscient qu'il avait épuisé tous les moyens de les rallier à sa



cause, Ibrahim prit la décision d'émigrer loin de son peuple, en quête de cieux plus cléments et plus propices à la prédication. Ses pérégrinations le menèrent au Pays de la Grande-Syrie et en Égypte, où il s'attela à répandre le principe d'unicité partout où il s'installait, avec pour seuls compagnons sa femme et son neveu Loth, qui a parfaitement assisté son oncle.

En guise de reconnaissance de l'obéissance et du dévouement exemplaires d'Ibrahim, Allah l'a favorisé, en l'élevant au plus haut rang et en accordant la prophétie et le Livre à ses enfants et à sa descendance. Il est l'arbre de la prophétie, dont sont issues les différentes branches, à tel point qu'il n'existe pas de Prophète qui ne fasse pas partie de ses descendants. Le Très-Haut dit : « *Nous lui donnâmes Isaac et Jacob, et plaçâmes dans sa descendance la prophétie et le Livre. Nous lui accordâmes sa récompense ici-bas, tandis que dans l'au-delà, il sera parmi les gens de bien.* » Al-'Ankaboût (l'Araignée) : 27.

Allah, le Très-Haut, a distingué Ibrahim, sur lui le salut, d'un noble statut. Il a en effet choisi la fine fleur de l'humanité, en l'occurrence les Prophètes et les Messagers, d'entre sa descendance. Il a tenu à perpétuer cette distinction au sein de la même lignée, jusqu'au jour de la résurrection. Quelle immense joie pour tout un chacun de voir sa descendance jouir d'un tel privilège ! Ces versets énumèrent les grâces qu'Allah a octroyés à Ibrahim, en tant que récompense bien méritée pour les efforts assidus qu'il a déployés pour prêcher et défendre le principe d'unicité.

Ces versets de la sourate Les Bestiaux mentionne le nom de 18 Prophètes, dont Ibrahim, Isaac, Jacob et Nouh. Les 14 autres, seront cités en trois groupes. Nous présentons juste après les commentaires de ces versets :

a. « *Et Nous lui avons donné Isaac et Jacob et Nous les avons guidés tous les deux. Et Noé, Nous l'avons guidé auparavant.* » :

Dans ce verset, Allah met en avant le don précieux qu'Il a prodigué à Ibrahim, son fils Isaac, à un moment où Son ami intime avait abandonné tout espoir d'avoir des enfants, vu son âge avancé. Voilà que des anges, émissaires divins, qui partaient à la rencontre du peuple de Loth, lui annoncèrent la bonne nouvelle de la naissance imminente d'Isaac. Sa femme fut littéralement sidérée « *Elle dit: "Malheur à moi! Vais-je enfanter alors que je suis vieille et que mon mari, que voici, est un vieillard ? C'est là vraiment une chose étrange !"* (73) *Ils dirent: "T'étonnes-tu de l'ordre d'Allah ? Que la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions soient sur vous, gens de cette maison ! Il est vraiment digne de louange et de glorification !* » Hoûd : 72-73

Son bonheur fut d'autant plus intense qu'ils lui annoncèrent la prophétie du fils escompté : « *Nous lui fîmes la bonne annonce d'Isaac comme Prophète d'entre les gens vertueux.* » As-Sâffât (Les Rangées) : 122, ainsi que la naissance

de leur petit-fils : « *Sa femme était debout, et elle rit alors; Nous lui annonçâmes donc (la naissance d') Isaac, et après Isaac, Jacob.* » Hoûd : 71.

Votre enfant aura un fils qui fera son bonheur, ce sentiment même que vous avez éprouvé, toi et ta femme, en recevant la bonne nouvelle de la naissance d'Isaac, alors que vous pensiez avoir laissé derrière vous la possibilité d'avoir une progéniture. Ce petit-fils portera le nom de Ya'qob, dont la paronomase est manifeste avec le mot « al-'aqib », qui renvoie à l'idée de descendance. Quelle belle récompense pour Ibrahim, qui avait décidé de désavouer son peuple et leur religion et d'émigrer loin d'eux, vers des horizons plus tolérants, où il pourrait se livrer à l'adoration d'Allah et à la diffusion de Sa parole. Il a reçu en contrepartie de cette décision douloureuse qu'il a prise, un présent, on ne peut plus précieux : des enfants à lui embrassant la même religion. Le Très-Haut dit : « *Puis, lorsqu'il se fut séparé d'eux et de ce qu'ils adoraient en dehors d'Allah, Nous lui fîmes don d'Isaac et de Jacob; et de chacun Nous fîmes un Prophète.* » Mariam : 49 et Il a encore dit : « *Et Nous lui avons donné Isaac et Jacob et Nous les avons guidés tous les deux...* ».

Il est à noter que le don octroyé à Ibrahim, Isaac et Jacob, est mis en valeur, au travers l'emploi de la première personne du pluriel, qui renvoie à Allah, Le pourvoyeur. Al-wahab, le nom d'action du verbe wahaba, signifie donner sans attendre de contrepartie. Ce verbe revient quatre fois au pluriel dans le Coran pour signifier le même acte désintéressé. D'abord dans l'exemple précédent dans la sourate Les Bestiaux, puis dans sourate Mariam, versets 49-50 : « *Puis, lorsqu'il se fut séparé d'eux et de ce qu'ils adoraient en dehors d'Allah, Nous lui fîmes don d'Isaac et de Jacob; et de chacun Nous fîmes un Prophète. (50) Et Nous leur donnâmes de par Notre miséricorde, et Nous leur accordâmes un langage sublime de vérité.* », aussi dans sourate Al-Anbiyâe (Les Prophètes, versets 71-72 : « *Et Nous le sauvâmes, ainsi que Lot, vers une terre que Nous avons bénie pour tout l'univers. (72) Et Nous lui donnâmes Isaac et, de surcroît Jacob, desquels Nous fîmes des gens de bien.* » et enfin dans Sourate Al-'Ankabût (L'Araignée), versets 26-27 : « *Lot crut en lui. Il dit: "Moi, j'émigre vers mon Seigneur, car c'est Lui le Tout Puissant, le Sage". (27) Nous lui donnâmes Isaac et Jacob, et plaçâmes dans sa descendance la prophétie et le Livre. Nous lui accordâmes sa récompense ici-bas, tandis que dans l'au-delà, il sera parmi les gens de bien.* »

Notons également que toutes ces sourates sont mecquoises. Elles ont été révélées à cette époque dans l'objectif de raffermir la volonté de notre Prophète Mohammed, ﷺ, lui assurer le soutien d'Allah et la victoire contre son peuple, à l'instar de son ancêtre Ibrahim.



Dans ces quatre occurrences, les deux noms d'Isaac et Jacob vont de pair, pour mettre en valeur l'importance de la bonne nouvelle de leur naissance et mettre en relief le sentiment de joie qu'elle suscite, comme il ressort de ces propos adressés à Sara, la femme d'Ibrahim, sur lui le salut : « *Sa femme était debout, et elle rit alors; Nous lui annonçâmes donc (la naissance d') Isaac, et après Isaac, Jacob.* » Hoûd : 71.

L'Imam Tabari relève à propos de cette séquence : « Allah, le Très-Haut dit : Nous avons récompensé Ibrahim pour son obéissance, sa ferme croyance à l'unicité de son Seigneur, son désaveu de la religion de son peuple, les associationnistes. Nous l'avons donc élevé au rang le plus haut qui soit, lui avons accordé sa rétribution ici-bas, lui avons donné des enfants que nous avons privilégiés par la prophétie ainsi qu'une descendance à laquelle nous avons accordé tous les honneurs et que nous avons favorisé par rapport aux autres, dont son fils Isaac et son petit-fils Jacob, sur eux le salut. « Nous les avons tous les deux guidés. » : Nous les avons tous les deux mis sur la voie de la rectitude, et guidé vers la véritable religion. »

Tentatives d'expliquer pourquoi Isaac a été cité avant Ismaïl dans la sourate Al-An'âm (Les Bestiaux)

Selon le grand exégète Errazi : « Si d'aucuns se demandaient pourquoi le nom d'Ismaïl n'a pas été mentionné en même temps que celui d'Isaac, mais seulement cité après la dernière occurrence de ce dernier, on devrait leur répondre que ce sont d'abord les Prophètes des fils d'Israël qui ont été évoqués, qui sont tous les enfants d'Isaac et de Jacob. Quant à Ismaïl, aucun Prophète n'est issu de sa lignée, excepté Mohammed, ﷺ. Or, celui-ci ne peut être cité dans ce contexte. La raison en est que le Très-Haut a enjoint à Mohammed de miroiter devant les Arabes associationnistes les bénéfiques qui découleraient de leur renoncement au polythéisme. Pour ce faire, il devait évoquer le cas d'Ibrahim qui, pour avoir tourné le dos à l'associationnisme et cru fermement à l'unicité divine, a été généreusement récompensé par Allah, qui l'a doté d'une noble descendance, dont certains ont été Prophètes et rois. Ceci étant, puisque c'était Mohammed, ﷺ, qui était censé recourir audit argument, il était fort déplacé de citer son nom. C'est pour cette raison qu'Ismaïl n'a pas été évoqué avec Isaac.

C'est une explication très plausible. Toujours est-il qu'Ismaïl a été cité peu après Isaac. Seul un verset sépare les deux noms.

Selon Al-Bakai, « Le Très-Haut a tout d'abord mentionné Isaac et Jacob, parce que le contexte était celui de la reconnaissance. Ibrahim nageait dans le

bonheur suite à la naissance de son fils, auquel il ne s'attendait pas et qu'Allah ne lui a pas ordonné d'abandonner, et de son petit-fils, le Prophète le plus assidu parmi sa descendance en matière de prédication. La primauté qui leur est accordée est d'autant plus mérité, qu'ils s'étaient employés à nettoyer la demeure, qu'il a habitée, lui et ses descendants. Mieux, ils s'étaient appliqués à débarrasser la terre toute entière de l'associationnisme et de l'idolâtrie et ont prêché l'adoration d'Allah et répandu Sa parole. »

Les raisons pour lesquelles Nouh a été cité directement après Isaac et Jacob

Lorsque le Très-Haut dit : « Et Nouh, Nous l'avons guidé auparavant », Il nous exhorte implicitement à déceler les affinités qui relient les deux Prophètes. En plus d'avoir été tous les deux gratifiés d'une descendance vertueuse, ils se partagent un autre trait spécifique. Lorsqu'Allah a donné l'ordre d'anéantir par noyade toute la population de la terre, excepté ceux qui ont cru, ceux-là mêmes qui embarqué avec lui sur le navire du salut, c'est sa descendance qui a perpétué le genre humain. Parallèlement, c'est parmi la descendance d'Ibrahim que tous les Prophètes ont été envoyés, comme en attestent ces versets :

« *Nous lui donnâmes Isaac et Jacob, et plaçâmes dans sa descendance la prophétie et le Livre. Nous lui accordâmes sa récompense ici-bas, tandis que dans l'au-delà, il sera parmi les gens de bien.* » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 27 :

« *Nous avons effectivement envoyé Noé et Ibrahim et accordé à leur descendance la prophétie et le Livre.* » Al-Hadîd (Le Fer) : 26

« *Voilà ceux qu'Allah a comblés de faveurs, parmi les Prophètes, parmi les descendants d'Adam, et aussi parmi ceux que Nous avons transportés en compagnie de Noé, et parmi la descendance d'Ibrahim et d'Israël, et parmi ceux que Nous avons guidés et choisis. Quand les versets du Tout Miséricordieux leur étaient récités, ils tombaient prosternés en pleurant.* »

b. Le Très-Haut dit : « *et parmi sa descendance, Daoud, Soulaïman, Ayoub, Youssef, Mussa et Haroun. Et c'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants.* » : L'article démonstratif renvoie au plus proche antécédent, en l'occurrence Nouh. C'est d'ailleurs l'avis d'Ibn Jarir, qui nous paraît vraisemblable. Il est également possible qu'il renvoie à Ibrahim, puisque ce dernier constitue le thème principal de ces versets.

« *De même, Zakaria, Yahya, Issa et Elias* »

Mohammed Rachid Reda constate que tous les Prophètes se sont distingués par un ascétisme rigoureux et un grand renoncement aux plaisirs et au



pouvoir. D'où ce qualificatif de vertueux, qui les démarque des autres, encore que tout Prophète soit intrinsèquement vertueux et bienfaisant.

« *De même, Ismaïl, Yassa'e, Younes et Loth. Chacun d'eux Nous l'avons favorisé par-dessus le reste du monde.* »

Cette troisième catégorie a été citée en dernier lieu, parce que les Prophètes qu'elle compte ne jouissent d'aucun trait spécifique, tels le pouvoir ou la souveraineté, comme les premiers, ou bien l'ascétisme scrupuleux qui caractérisait les seconds. Ils ont été toutefois mentionnés parce que leur statut de Prophète les favorise par rapport aux gens ordinaires ; même si une certaine hiérarchie existe entre ces Prophètes eux-mêmes. Il va sans dire qu'Ibrahim occupe un rang plus élevé que son contemporain Loth. De même, Moussa par rapport à son frère Haroun, qui était son ministre, et Issa, en comparaison avec son cousin maternel Yahya, prière et salut sur eux tous.

Al-imam Errazi tente d'expliquer les raisons de la hiérarchisation des Prophètes dans ces versets. Il constate tout d'abord que les noms de quatre d'entre eux ont été cités en premier (Nouh, Ibrahim, Isaac, et Jacob), suivis de certains de leurs descendants, 14 exactement (Daoud, Soulaïman, Jacob, Youssef, Moussa, Haroun, Zakaria, Yahya, Issa, Elias, Ismaïl, Yassa'e, Younes et Loth, sur eux le salut). Leur nombre total est 18. Et Errazi d'ajouter : « Si d'aucuns disent que le respect de la hiérarchie est nécessaire. Encore faut-il découvrir le ou les critères retenus, qui sont soit le mérite et le rang, soit l'époque ou la durée. Or, il est clair que la hiérarchie retenue dans ce verset ne repose pas sur ces critères. Quels en sont donc les raisons ?

Nous pensons de notre part que la particule de conjonction al-waw n'établit aucune hiérarchie entre les éléments coordonnés. A preuve, le verset dont il est question ici. Néanmoins, on pourrait déceler une certaine logique qui sous-tend l'énumération des Prophètes. Chaque catégorie se distingue par des honneurs particuliers, dont Allah, le Très-Haut l'a gratifié, comme la souveraineté, le pouvoir ou la notoriété. A l'aune de ces derniers critères, les noms de Daoud et de Soulaïman s'imposent. En deuxième lieu, il y a le critère de l'épreuve. Sur ce plan, Ayoub est sans égal. En troisième lieu, se détache le nom de celui qui a rempli tous les critères susmentionnés : Youssef qui fut rudement éprouvé avant d'accéder au pouvoir. La quatrième catégorie compte les Prophètes qui ont été doués de grands miracles et d'une puissance spectaculaire, en l'occurrence Moussa et Haroun.

Le cinquième rang est occupé par Zakaria, Yahya, Issa et ilias, qui se caractérisaient par leur ascétisme rigoureux et leur renoncement à l'ici-bas. Aussi ont-ils été qualifiés par les vertueux.

La sixième catégorie est celle des Prophètes qui n'ont pas laissé des partisans : Ismaïl, Yassa'e et Younes.

Il en ressort qu'une certaine classification préside à l'énumération des Prophètes dans ces versets.

Errazi aura donc réussi à expliquer pourquoi ces quatre Prophètes (Ismaïl, Yassa'e, Younes et Loth) ont été cités ensemble. Allah est le plus Savant.

Al-Baq'a'i, pour sa part, essaye de déceler les raisons pour lesquelles Ismaïl et son père, et Youssef et son père ont été mentionnés séparément : « il faudrait se référer à leurs biographies respectives. Les deux fils ont été contraints de se séparer de leur père. Privés du soutien paternel, ils n'ont pas été capables de se maintenir sur le chemin droit que grâce à Allah. »

G. Le Très-Haut dit : « *De même une partie de leurs ancêtres, de leurs descendants et de leurs frères et Nous les avons choisis et guidés vers un chemin droit. (88) Telle est la direction par laquelle Allah guide qui Il veut parmi Ses serviteurs. Mais s'ils avaient donné à Allah des associés, alors, tout ce qu'ils auraient fait eût certainement été vain. (89) C'est à eux Nous avons apporté le Livre, la sagesse et la prophétie. Si ces autres-là n'y croient pas, du moins Nous avons confié ces choses à des gens qui ne les nient pas. (90) Voilà ceux qu'Allah a guidés: suis donc leur direction. Dis: 'Je ne vous demande pas pour cela de salaire'. Ce n'est qu'un rappel à l'intention de tout l'univers.* »

a. Le Très-Haut dit : « *De même une partie de leurs ancêtres, de leurs descendants et de leurs frères et Nous les avons choisis et guidés vers un chemin droit.* » : Une autre catégorie de Prophètes n'a pas été citée parmi la descendance d'Ibrahim, alors qu'ils sont soit leurs parents soit des Prophètes comme eux. Le Très-Haut dit : « de même une partie de leurs ancêtres, de leurs descendants et de leurs frères ». C'est-à-dire, nous avons élu des Prophètes dévoués à Allah, d'entre leurs ancêtres, leur descendance ou leurs frères, tels Idris, Chouaïb, Houd et Saleh, entre autres. Nous leur avons confié le message divin et les avons conduits sur le chemin droit, qui n'est ni escarpé ni sinueux. Le Très-Haut dit : « *Et voilà Mon chemin dans toute sa rectitude, suivez-le donc; et ne suivez pas les sentiers qui vous écartent de Sa voie.* » *Voilà ce qu'Il vous enjoint. Ainsi atteindrez-vous la piété.* » Al-Anâm (Les Bestiaux) : 153. Qui dit chemin droit, dit la voie du Vrai, Exalté soit-il. Quiconque l'emprunte est à l'abri de l'aberration et de la tentation.

b. Le Très-Haut dit : « *Telle est la direction par laquelle Allah guide qui Il veut parmi Ses serviteurs. Mais s'ils avaient donné à Allah des associés, alors, tout ce qu'ils auraient fait eût certainement été vain.* »



Les sources de la guidance sur terre sont identifiées : les messages transmis par les envoyés d'Allah, par lesquels Il guide qui Il veut d'entre Ses adorateurs. Si ceux-ci renient l'unicité d'Allah et celle de la source dans laquelle ils puisent leur guidance et donnent à leur Seigneur, en matière de dogme, de culte ou d'inspiration, des associés, leurs actions seront vaines, telle cette bête de somme qui, après s'être nourrie de plantes toxiques, enfle et perd la vie. C'est d'ailleurs le sens propre du mot Hobot.

Al-imam Mohammed Abou Zahra définit la guidance en ces termes : « L'endurance qui caractérisait les Prophètes, dans le meilleur et le pire, la force et la faiblesse, l'indigence et le bien-être, la prédominance de l'âme sur le corps, qui cherche à l'asservir aux exigences de la vie, l'orgueil sans concession humiliante, l'humilité sans mesquinerie, tels sont les éléments constitutifs de la guidance inspirée de la moralité des Prophètes, et telle est la guidance d'Allah. C'est pourquoi Allah, Exalté soit-il, affirme, après avoir relaté les récits des Prophètes antérieurs : « Telle est la direction par laquelle Allah guide qui Il veut parmi Ses serviteurs. » L'adjectif démonstratif est restrictif. Il renvoie à la bienfaisance et à la spiritualité des Prophètes. Tout ce qu'ils ont entrepris est dû à la guidance d'Allah, le Très-Haut. Les gens sont donc censés obéir aux Prophètes. Par ailleurs, Allah choisit parmi Ses adorateurs ceux qu'Il veut guider. S'ils se tournent vers Allah, il les guide sur le chemin droit. S'ils se tournent vers le diable, les germes de la guidance restent en eux, bien que la tentation du diable empêche leur éclosion.

Le Très-Haut dit : « *parmi Ses serviteurs* », même si tous les êtres humains sont Ses serviteurs. Il guide vers la vérité qui Il veut, comme on l'a déjà montré. Si les actions de cette catégorie guidée ont abouti, c'est grâce à la croyance à l'unicité : « Mais s'ils avaient donné à Allah des associés, alors, tout ce qu'ils auraient fait eût certainement été vain. »

On le sait, la structure hypothétique composée par si et le plus-que-parfait conditionnel passé permet d'imaginer les conséquences dans le passé d'une action qui n'a pas eu lieu. C'est dire qu'ils n'avaient pas donné des associés à Allah, parce qu'Il ne l'avait pas permis. Leurs actions n'avaient donc pas été vaines. Autrement dit, l'associationnisme éclipse toutes les bonnes actions et rend toutes les actions vaines.

La structure hypothétique est utilisée pour inciter à la reconnaissance de l'unicité divine et rejeter d'une manière catégorique l'associationnisme qui rend toute bonne action vaine, y compris celle des Prophètes, encore plus celle des gens qui occupent un rang moins important. Ce texte appelle donc à bannir toute forme d'associationnisme, incite à faire le bien et à le renforcer par la reconnaissance de l'unicité divine.

Commentant ce verset, Errazi souligne que : « Sache que l'objectif de la guidance doit être la connaissance de l'unicité et la transcendance d'Allah qui interdit tout associationnisme. A preuve, le Très-Haut dit directement après : « S'ils Lui avaient donné des associés, leurs actions auraient été vaines. » Autant dire que la guidance ici est aux antipodes de l'associationnisme. Etant donné que l'objectif de la guidance est la connaissance d'Allah, au travers de Son Unicité, ce qu'Il a d'ailleurs lui-même déclaré, la foi n'a lieu que grâce à Allah, Exalté soit-il. La structure hypothétique vient clore le verset : « *s'ils avaient donné...* » c'est-à-dire que si ces Prophètes avaient donné à Allah des associés, leur obéissance et leur adoration auraient été vaines. L'objectif est clair : affirmer l'unicité et condamner l'associationnisme.

Le Messager d'Allah, ﷺ, dit : « Allah le Tout-Puissant dit : *« Je suis celui qui est le plus exempt de vouloir des associés. Celui qui fait une chose pour l'amour de quelqu'un d'autre que Moi, Je le désavoue, lui et son associationnisme. »*¹

c. Le Très-Haut dit : « *C'est à eux Nous avons apporté le Livre, la sagesse et la prophétie. Si ces autres-là n'y croient pas, du moins Nous avons confié ces choses à des gens qui ne les nient pas.* »

Ce verset constitue la seconde assertion qui fait pendant à la première, où la source de la guidance est explicitement mise en avant, à savoir celle d'Allah, qui est transmise par les Messagers. Il y est affirmé que ce sont ces derniers qui ont été privilégiés par le Livre, la sagesse, et la prophétie.

Le mot arabe, Hokm, est un homonyme, qui signifie soit la sagesse, soit le pouvoir. Il est toutefois utilisé dans ce contexte dans les deux sens. Il signifie la séparation du Vrai et du Faux, de l'injustice et de la justice, du vertueux et du corrompu. Ces Prophètes jugent au prisme de la guidance et de la législation. La prophétie est la révélation qu'ils ont reçue d'Allah.

La prophétie a été sciemment mentionnée, quoi qu'on puisse la déduire de ce qui précède (le livre et la sagesse), vu son noble statut, en tant que rapport particulier à Allah. Aussi pour citer les Prophètes qui n'ont pas reçu de livre révélé. L'objectif est également la mise en évidence de la science dont ils avaient été dotés, qu'ils suivirent scrupuleusement et qui provient d'Allah, le Très-Haut et le Sage. Cela nous renseigne par ailleurs sur la sentence prononcée contre ses dénégateurs, parmi les Arabes, dont certains ont en effet douté de l'existence de la prophétie, en déclarant : « Allah n'a rien fait descendre sur un humain.

Certains de ces Messagers ont été envoyés munis d'un Livre, comme le Thora (Moussa), le Zabur (Daoud), L'Évangile (Issa)..., d'autres ont été doués

1. Sahih Muslim, 4/2289



de sagesse, comme Daoud et Souleymane, mais ils ont été tous pourvus de pouvoir. C'est que les religions qu'ils préconisaient cherchent à instaurer le pouvoir d'Allah, l'inculquer dans les esprits, et en faire la norme, tous domaines confondus. Qui plus est, si les Messagers ont été envoyés, c'est pour qu'on leur obéisse, et si le Livre a été descendu, c'est pour qu'on juge entre les gens, à son aune, avec justice et équité, comme cela est affirmé dans d'autres versets. Bref, ils ont tous été dotés de sagesse et de prophétie. Ce sont ceux-là mêmes qu'Allah a chargés de transmettre Sa religion aux gens, de la préserver, d'y croire et de l'apprendre. Si les associationnistes parmi les Arabes nient le Livre, la sagesse et la prophétie, la religion d'Allah, ainsi que cette communauté de nobles croyants, n'ont cure de leur position qui ne les affecte en rien, forts qu'ils sont de leur foi.

C'est là une vérité enracinée dans le fin fond de l'histoire, et dont les branches s'étalent partout ; c'est un cortège dont les membres sont irrévocablement soudés, et dont les maillons s'enchaînent les uns aux autres ; c'est un seul apostolat, transmis par des Messagers qui se sont succédé, auquel a cru et continue de croire celui qu'Allah a guidé vers le droit chemin, parce qu'il était digne de Sa guidance.

Une telle affirmation instille la quiétude au cœur du croyant, et de la communauté croyante, en général, abstraction faite de son nombre.

Cette communauté n'est jamais isolée. Elle fait partie d'un arbre solidement enraciné dans une terre ferme, et dont les ramures s'élèvent majestueusement dans les airs. L'homme croyant, partout, où qu'il soit, à quelque génération qu'il appartienne, n'est jamais livré à lui-même. C'est que sa foi, loin d'être une parure artificielle, est ancrée dans sa prime nature et enraciné au fin fond de l'histoire. Membre de ce noble cortège, des liens indéfectibles le rattachent à Allah, qui n'a de cesse de le guider, depuis la nuit du temps.

Dans cet énoncé Coranique : « *Nous avons confié ces choses à des gens qui ne les ont pas niées* », la référence s'effectue à tous ceux qui ont cru au message du sceau des Prophètes, ﷺ, parmi ses compagnons, les suiveurs, et ce jusqu'au jour du jugement dernier. La communauté musulmane est en effet dépositaire du message divin, depuis qu'Allah a décidé de clore le cycle des révélations, avec l'envoi du sceau des Prophètes, notre maître Mohammed, ﷺ. Elle a été investi de cette charge, pour qu'elle s'en acquitte, de la meilleure façon qui soit. Si les Messagers ont été chargés de transmettre le message qui leur a été révélé, la communauté musulmane a été chargée de préserver ce message et de s'employer à le diffuser.

Ce verset rassure le Prophète, ﷺ, alors qu'il était à la Mecque, sur le sort heureux réservé à son message et sur le bon aboutissement de sa religion, qui frayera victorieusement son chemin, partout dans le monde. Il salue également le rôle décisif des compagnons, émigrés et auxiliaires, auxquels Allah a

confié Son message, ainsi que celui de la communauté islamique, qui assume la responsabilité de préserver le message de l'islam et de le diffuser.

Le verset met en exergue la perfection de la législation islamique. Le noble Coran, qu'Allah s'est engagé à préserver, est en effet son livre référentiel, la tradition prophétique, la sunna, est le principal moyen d'explicitier les dispositions de cette référence principale. Avec l'envoi du sceau des Prophètes, Mohammed, ﷺ, le cycle de la prophétie et des révélations se referme, conformément à ce verset : « *Mohammed n'a jamais été le père de l'un de vos hommes, mais le Messager d'Allah et le dernier des Prophètes. Allah est Omniscient.* » Mohammed : 40. Abi Hurayra, Dieu l'agrée, rapporte que le Messager d'Allah, ﷺ, a dit : « *Mon rapport aux Prophètes qui m'ont précédé se résume dans la parabole d'une personne qui a construit une maison tout à fait imposante et belle. Sauf qu'il manquait une brique dans un de ses coins. Les gens ont commencé à en faire le tour, l'édifice leur plaisait et ils disaient : il ne manque que cette brique, pour que le bâtiment soit parfait. Je suis cette brique, et je suis le sceau des Prophètes.* »¹

d. Le Très-Haut dit : « *Voilà ceux qu'Allah a guidés : suis donc leur direction. Dis : 'Je ne vous demande pas pour cela de salaire'. Ce n'est qu'un rappel à l'intention de tout l'univers.* »

Il s'agit de la 3ème affirmation : ce noble groupe qui prend les rênes du cortège de la foi est composé des dix-huit Prophètes cités précédemment dans ces versets. Il en reste sept dont le nom revient dans le Coran : Adam, Idris, Houd, Saleh, Choïb et Dûl-Kifl, Dieu les agrée tous, et Mohammed, ﷺ : Voilà ceux qu'Allah a guidés : suis donc leur direction :

- Voilà ceux qu'Allah a guidés : La référence est faite aux Prophètes cités précédemment, qui ont été guidés, au travers de la révélation.

« tu dois suivre. » : La postposition du complément d'objet direct délimite le champ de ceux qui méritent d'être suivis, de par leur foi en Allah, Lui seul, Leur soumission inconditionnelle à Son ordre et à Sa volonté, ainsi que leur moralité éminente.

De par leur personnalité et les modalités de leur prédication, les Messagers et les Prophètes représentent des modèles humains qui occupent un rang suprême, en matière de noblesse et de grandeur d'âme. Rien d'étrange, puisqu'ils sont les élus qu'Allah a choisis, a distingué des autres par Sa sollicitude et a initié au message et à la prophétie. Ils n'ont pas obtenu leur statut suite à la supplication ni à des efforts soutenus ni à quelque travail, mais cette tâche leur a été

1. Sahih Al-Boukhari, 3335



assignée. Seul Allah sait à qui confier Son message. Le Très-Haut dit : « *Voilà ceux qu'Allah a comblés de faveurs, parmi les Prophètes, parmi les descendants d'Adam, et aussi parmi ceux que Nous avons transportés en compagnie de Noé, et parmi la descendance d'Ibrahim et d'Israël, et parmi ceux que Nous avons guidés et choisis...* » Mariam : 58 . Ce verset insiste sur l'acte d'élection divine. Allah a donc choisi certains parmi Ses adorateurs et les a initiés à la prophétie.

Les modalités de prédication adoptées par ces Prophètes, sur les plans individuel et collectif reflètent à la perfection, aux niveaux des croyances, des conduites et des actes, cette religion qu'Allah a révélée, en tant que direction à suivre et miséricorde envers les humains.

Le Très-Haut dit : « *Voilà ceux qu'Allah a guidés: suis donc leur direction...* » Ces propos sont adressés à notre Prophète, ﷺ, et aux croyants. Le présentatif voilà renvoie aux Prophètes qu'Allah a guidés vers Sa véritable religion, les a prédisposé à transmettre Son message et à inciter les gens à y adhérer. C'est aussi un appel à les ériger en modèles à suivre, car ils sont les infaillibles et les préconisateurs de la vérité, sur ordre d'Allah.

Si Allah enjoint au Prophète, ﷺ, de les prendre comme modèles, c'est parce qu'Il lui a accordé chaque qualité dont Il a privilégié les autres Prophètes. Le Messenger Mohammed, ﷺ, est le meilleur exemple pour l'humanité et il est le sceau des Prophètes et des Messagers. Toutes les vertus sont réunies en sa personne, à tel point que sa moralité a été qualifiée par Son seigneur d'éminente.

Ce propos Coranique : « *Et tu es certes, d'une moralité éminente.* », comporte deux dimensions, celle, objective, qui réfère aux fondements des législations, et une autre, subjective, qui renvoie à la grandeur d'âme, à la moralité exemplaire et à la vertu.

L'illustre cheikh Mohammed Metouali Chaaaraoui relève que : « Si le Messenger d'Allah, ﷺ, reçoit un ordre de son Seigneur, force est de croire qu'il l'a exécuté. Dès lors que sa personne concentre toutes les qualités des Prophètes, il est digne d'être le sceau des Prophètes et des Messagers.

Pour Errazi, « Nul doute que ce propos divin : « leur direction, tu dois suivre », est un ordre donné à Mohammed, ﷺ. La question reste néanmoins de savoir sur quels points porte l'ordre divin. Est-ce, comme d'aucuns le pensent, la reconnaissance de l'unicité et de la transcendance d'Allah, qui l'élève au-dessus des attributs, des actes et des intellects, indignes de Lui ? Ou est-ce le fait de leur emboîter le pas en matière de moralité éminente et de qualités

exemplaires, comme l'endurance et la longanimité ? Il faudra, à notre sens, les ériger en modèle, en matière de dogme et de morale.

Les valeurs mélioratives se retrouvaient toutes disséminées chez les Prophètes. Daoud et Soulaïman étaient réputés par la gratitude, Ayoub, par l'endurance, Youssef, par ces deux qualités et Moussa, par sa loi forte et coercitive ainsi que ses miracles visibles, même s'ils se caractérisaient tous par l'une des qualités de soumission et de servitude. Zakaria, Yahya, Issa et Ilias étaient connus par leur ascétisme, Ismaïl, par sa sincérité et Younes, par ses invocations. Si Allah a cité tout d'abord séparément chacun de ces Prophètes, c'est pour mettre en avant la vertu qui le distinguait des autres. Dès lors qu'Il les a cités ensemble, Il a ordonné à Mohammed, ﷺ, de marcher sur leurs pas. Comme si Allah, le Très-Haut, enjoignait implicitement à Mohammed, ﷺ, de réunir en sa personne toutes les qualités d'assujettissement et de soumission qui étaient éparées chez les autres Prophètes. Du moment qu'Il lui a adressé un tel ordre, il est inadmissible de prétendre qu'il n'a pas réussi à acquérir ces qualités. Force est de reconnaître qu'il les a incorporées. On peut donc affirmer qu'il a pu réunir en sa personne toutes les valeurs qui étaient disséminées chez tel ou tel Prophète. Il en ressort que Mohammed, ﷺ, est le meilleur des Prophètes. Allah est le plus Savant.

Selon Mohammed Rachid Reda, « Allah lui a ordonné de les prendre en exemple, chacun dans ce qui le distinguait des autres, comme Nouh, Ibrahim et la famille de Daoud, en matière de reconnaissance des grâces divines, Youssef, Ayoub et Ismaïl, pour leur endurance, Zakaria, Yahya, Issa et Ilias, pour leur contentement et leur ascétisme, enfin, Moussa et Haroun, pour leur courage et leur détermination à promouvoir la vérité.

Allah, le Très-Haut a conduit chaque Prophète sur le chemin droit, a élevé son rang sur l'échelle de la précellence, a favorisé certains par rapport aux autres, puis a révélé au sceau de Ses Prophètes la quintessence des biographies des meilleurs d'entre eux, ceux-là mêmes cités dans ces versets, en lui enjoignant de marcher sur leurs pas.

C'est la noble raison qui explique la présence de leurs récits dans le Coran. Dès lors qu'Allah affirme que Son Prophète Mohammed, ﷺ, est envoyé pour préconiser la vérité, qu'il a cru aux autres Messagers et qu'il n'est pas une innovation parmi ces derniers, force est d'admettre qu'il les a tous érigés en modèle. Ses vertus acquises dépassent donc les leurs, puisqu'il s'est inspiré d'eux tous. Ce qui se retrouvait diffus chez tel ou tel Prophète, s'assemblait en sa personne, pour former un tout cohérent. C'est pourquoi Allah lui reconnaît des qualités, qu'Il n'a pas reconnues à quiconque d'autre : « *Et tu es certes, d'une moralité imminente.* » S. Al-Qalam (La plume) : 4.



Quant à ses qualités accordées par Allah, comme un don, elles confirment encore plus sa prééminence par rapport aux autres Prophètes, comme la nature-même de sa prédication et son statut de sceau des Prophètes et des Messagers. La grandeur de tout processus ne coïncide-t-elle pas toujours avec le moment de son accomplissement ? Prière d'Allah sur lui et sur tous les Messagers.

Le grand savant Mohammed Abou Zahra relève que : « Le Prophète ﷺ, a été enjoint de les ériger tous en modèle, dans toutes leurs qualités, car il était le sceau des Prophètes, l'interlocuteur de toutes les générations, et l'envoyé à toute l'humanité, en avertisseur et annonciateur. Lui et sa législation transcendant donc toutes les époques, parce qu'ils réunissent en eux toutes les vertus et toutes les nobles tâches. »

Ceci étant, Allah a ordonné de préconiser ce message, qui est l'incarnation de la perfection humaine. Qui plus est, le Prophète, ﷺ, n'exige aucun salaire en contrepartie de sa prédication, en atteste ce propos divin : « *Dis : « Je ne vous en demande aucun salaire. »* Je ne cherche ni notoriété ni richesses ni pouvoir. Courts d'esprits, ils ont cru tout d'abord faire affaire à quelque ambitieux en quête d'argent ou de pouvoir. Ils lui ont promis d'assouvir ses ambitions. Allah a demandé à Son Prophète de les éclairer sur son véritable dessein, le redressement de leur situation et le rappel d'Allah et du jour dernier : « Ce n'est qu'un rappel à l'intention de tout l'univers. »

La révélation n'a pour objectif ni richesses à entasser, ni pouvoir à prendre, ni emprise à étendre. C'est un rappel, une exhortation à tirer les enseignements qui s'imposent et une guidance à tous ceux qui sont doués de raison. Ils y trouveront leur compte. Leur situation sera redressée et la justice sera établie. C'est également un rappel du jour dernier, ce moment de rétribution et de châtement, qu'ils devront toujours se remémorer. Autrement dit : un rappel permanent d'Allah, qui tient lieu de remède pour les cœurs.

C'est dire la dimension globale du message de l'islam, dans toute sa perfection et sa transcendance au-dessus des appétences matérielles étriquées. Force est donc pour les porteurs et les prédicateurs du message d'en connaître la nature, dans un élan d'élévation, qui les place au-dessus des futilités et des profits somme toute dérisoires dans ce bas monde.

2^{ième} partie

Le récit d'Ibrahim dans sourate Mariam, Dieu l'agrée, et le dialogue avec son père.

Le Très-Haut dit : « *Et mentionne dans le Livre, Ibrahim C'était un très véridique et un Prophète (42) Lorsqu'il dit à son père: « ô mon père, pourquoi adores-tu ce qui n'entend ni ne voit, et ne te profite en rien ? (43) Ô mon père, il m'est venu de la science ce que tu n'as pas reçu; suis-moi, donc, je te guiderai sur une voie droite. (44) Ô mon père, n'adore pas le Diable, car le Diable désobéit au Tout Miséricordieux. (45) Ô mon père, je crains qu'un châtement venant du Tout Miséricordieux ne te touche et que tu ne deviennes un allié du Diable». (46) Il dit : « ô Ibrahim, aurais-tu du dédain pour mes divinités? Si tu ne cesses pas, certes je te lapiderai, éloigne-toi de moi pour bien longtemps ». (47) Paix sur toi», dit Ibrahim. « J'implorerai mon Seigneur de te pardonner car Il a m'a toujours comblé de Ses bienfaits. (48) Je me sépare de vous, ainsi que de ce que vous invoquez, en dehors d'Allah, et j'invoquerai mon Seigneur. J'espère ne pas être malheureux dans mon appel à mon Seigneur ». (49) Puis, lorsqu'il se fut séparé d'eux et de ce qu'ils adoraient en dehors d'Allah, Nous lui fîmes don d'Isaac et de Jacob; et de chacun Nous fîmes un Prophète. (50) Et Nous leur donnâmes de par Notre miséricorde, et Nous leur accordâmes un langage sublime de vérité. »*

La sourate Mariam est la première à s'attarder longuement sur le récit d'Ibrahim, sur lui le salut. Elle aurait été révélée assez tôt. À preuve, Jaafar Ibn Abi Taleb, Dieu l'agrée, l'aurait récité à Nejjachi ainsi qu'aux prêtres qui l'accompagnaient.

Dans cette sourate, où le personnage de Mariam se taille la part du lion, le Seigneur nous parle de Zakaria, Yahya, Mariam et Issa, sur eux le salut, avant d'évoquer Ibrahim, sur lui le salut, ainsi que certains Prophètes d'entre sa descendance. On ne saurait que s'émerveiller devant ce discours envoûtant. L'admiration se mêle au recueillement. Le lecteur se trouve entraîné, à son grand bonheur, dans un dialogue émouvant entre le fils et le père. Son plaisir d'autant plus grand, que le secret de cette magie patente et diffuse en filigrane,



n'a de cesse de se dévoiler à ses yeux, au fil de la lecture.

La sourate commence par le récit de Zakaria, le père et Yahya le fils, Dieu les agrée, pour se tourner ensuite vers Mariam, la mère et Issa, le fils, dans un parallélisme qui ne laisse pas le lecteur indifférent devant de telles scènes sur le don le plus précieux qu'un humain puisse recevoir, une progéniture vertueuse. L'émotion est d'autant plus grande, qu'on est face à un événement qui a des résonances plutôt cosmiques, qui secoue terre, cieux et monts. Plus loin dans la sourate, le verset 77 revient sur ce don, formulée par des mécréants qui, dans leur aberration, lancent un défi au Créateur : « *As-tu vu celui qui ne croit pas à Nos versets et dit : "On me donnera certes des biens et des enfants ?"* » Mariam : 77.

Il n'est point étonnant que la partie consacrée dans cette sourate à Ibrahim soit dans sa majorité en lien avec le dialogue entre père et fils. Essayons maintenant de lire les nobles versets à la lumière de ce préambule, où l'accent a été mis sur leur effet émotif sur le lecteur.

Le récit met en avant le dialogue qu'Ibrahim a engagé avec son père pour le dissuader de vouer culte aux idoles et d'obéir au diable, d'un ton serein et réfléchi. Nous reviendrons par la suite sur ce point, dans une optique rhétorique. Les enfants qui désobéissent à leurs pères ont grand intérêt à méditer ce récit, notamment la manière dont Ibrahim a procédé, pour exposer à son géniteur son opinion sur ses pratiques égarées.

Relater le récit d'Ibrahim vient à propos, dès lors que les Arabes sont unanimes à reconnaître son statut singulier et la sincérité ainsi que la pureté de sa foi. Il est le patriarche des Arabes. Le Très-Haut dit : « ... *Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion, celle de votre père Ibrahim, lequel vous a déjà nommés «Musulmans» avant (ce Livre) et dans ce (Livre)...* » Al-Hajj (Le Pèlerinage) : 78.

Les associationnistes sont donc d'autant plus disposés à écouter, attentivement et avec passion, son récit, tel qu'il leur est raconté par Mohammed, ﷺ. L'objectif étant de mettre en lumière l'inconsistance de leur dogme polythéiste. Au-delà des événements, un discours leur était adressé en filigrane : du moment que vous vous prévaluez de l'affection que vous portez à votre ancêtre Ibrahim, qu'avez-vous à ne pas tirer exemple de son rejet de l'idolâtrie, alors que vous vous complaisez à répéter que vous êtes attachés à la religion de vos parents : « *Nous avons trouvé nos ancêtres sur une religion, et nous nous guidons sur leurs traces.* » ?

Raison de plus pour emboîter le pas au plus noble, au plus aimé et au plus proche de vous parmi vos ancêtres, Ibrahim, celui-là même qui a renoncé à l'idolâtrie. Pourquoi ne rejetez-vous pas la fausse religion de vos parents ? Mieux, vous admettez que la religion professée par votre grand patriarche, Ibrahim, sur lui le salut, n'est entachée d'aucun soupçon d'associationnisme,



pourquoi donc refusez-vous de souscrire à sa religion fondée sur la reconnaissance de l'unicité ?

Si vous faites partie de ceux qui préfèrent la démarche rationnelle, fondée sur le raisonnement, méditez donc les arguments déployés par votre ancêtre Ibrahim pour récuser la fausse religion de son père. Si vous ne vous ralliez pas à lui par imitation, souscrivez à sa foi, au travers de la raison.

En guise de conclusion à cette question, en entretenant le suspens et en tenant le destinataire en haleine, le récit d'Ibrahim l'exhorte implicitement à marcher sur les pas de son grand ancêtre, pour adhérer enfin à sa religion, soit par l'imitation née de l'affect (admiration, révérence...), soit à travers la raison, si ce n'est pas par les deux voies. Autant d'artifices stylistiques inimitables dans l'art d'enclencher le récit. Allah est le très Savant.

1. Le Très-Haut dit : « *Et mentionne dans le Livre, Ibrahim* »

Le récit d'Ibrahim est entamé, à l'instar des autres récités relatés dans la sourate Mariam, par le verbe mentionner ou l'un de ses dérivés : le récit de Zakaria débute en effet ainsi « *la mention de la miséricorde de ton Seigneur envers Son serviteur Zakaria.* » Mariam : 2, celui de Mariam : « *Mentionne, dans le Livre Mariam.* » Mariam : 16, celui de l'épreuve subie par Moussa, Ismaïl et Idris, sur eux le salut : « *Mentionne dans le livre.* »

Mentionne, Ô Mohammed, ﷺ ; dans le livre, c'est-à-dire dans le noble Coran, qui est le meilleur des livres révélés. Si le Coran rapporte des informations, force est de croire qu'elles sont les plus crédibles ; s'il rapporte des ordres ou des interdictions, c'est qu'ils sont les plus justes ; s'il met en exergue des rétributions, des intimidations et des exhortations, il faudrait croire en leur véracité et leur parfaite adéquation avec la valeur suprême d'équité. S'il cite des Prophètes et des Messagers, ceux-ci constituent la fin fleur des émissaires d'Allah, ceux-là mêmes qu'Il a favorisés par rapport aux autres, en raison de leur adoration, de leur soumission, de leur abnégation, de l'accomplissement scrupuleux de leurs devoirs envers Lui, et de leur dévouement indéfectible à préconiser Sa voie. Dans cette sourate, Allah cite certains Prophètes, en enjoignant à Son Prophète, ﷺ, de les ériger en modèles. Mentionner le nom est un acte de reconnaissance de leurs mérites. Aussi, un appel à croire en eux, à les aimer et à les prendre en exemple.

2. Le Très-Haut dit : « *C'était un très véridique et un Prophète .* »

Allah a réuni en Ibrahim la véridicité culminante et la prophétie. Il était en effet éminemment véridique, dans ses actes, ses propos et ses états. Il croyait à ce qu'Allah lui ordonnait de croire, caractère qui exigeait une grande science, qui pénètre le cœur, déteint sur lui et conduit à la certitude ainsi qu'aux actions vertueuses. Ibrahim, sur lui le salut, est le meilleur des Prophètes, après



Mohammed, ﷺ. Troisième ancêtre des partisans vertueux, Allah a privilégié sa descendance en leur accordant la prophétie et le livre. Il s'est appliqué à appeler les créatures à emprunter la voie d'Allah, aux prix de maintes épreuves qu'il a endurées, sans cesser de prêcher auprès des siens et les autres. Il s'est encore employé, autant que faire se peut, à rallier son père à son message.

Il est à noter qu'Allah, Exalté soit-il, a qualifié Ibrahim de très véridique, avant la révélation, voire avant la prophétie. C'est dire la valeur accordée à la véridicité, comme l'un des piliers de prophétie.

Si chaque Prophète est véridique, tout véridique n'est pas nécessairement Prophète. Le rang de véridique suit celui du Prophète, et devance celui de témoin. Le mot de véridique revient 3 fois dans le Coran : deux dans la sourate Mariam pour qualifier Ibrahim et Idris : « *Et mentionne dans le Livre, Ibrahim C'était un très véridique et un Prophète* » Mariam: 41 et « *Et mentionne Idris, dans le Livre. C'était un véridique et un Prophète,* » Mariam : 56, et une fois dans la sourate Youssef, en tant que qualificatif donné à Youssef par l'homme qui, libéré de la prison, revient pour lui demander de lui interpréter le songe « *“Ô toi, Joseph, le véridique ! éclaire-nous au sujet de sept Vaches grasses que mangent sept très maigres, et sept épis verts et autant d'autres, secs, afin que je retourne aux gens et qu'ils sachent [l'interprétation exacte du rêve]”.* » Yûsuf (Joseph): 46.

Cet attribut apparaît au féminin une fois pour qualifier Mariam, mère d'Issa, sur elle le salut. Le Très-Haut dit : « *Le Messie, fils de Marie, n'était qu'un Messenger. Des Messagers sont passés avant lui...* » Al-An'âm (Les Bestiaux) : 75, c'est-à-dire qu'elle croit aux Prophètes. Le Très-Haut dit : « *De même, Marie, la fille d'Imrâne qui avait préservé sa virginité; Nous y insufflâmes alors de Notre Esprit. Elle avait déclaré véridiques les paroles de son Seigneur ainsi que Ses Livres: elle fut parmi les dévoués.* » At-Tahrîm (l'Interdiction) :12.

On compte deux occurrences au pluriel de cette qualité, dans sourate An-Nisâe (Les Femmes) : 69 : « *Quiconque obéit à Allah et au Messenger... ceux-là seront avec ceux qu'Allah a comblés de Ses bienfaits: les Prophètes, les véridiques, les martyrs, et les vertueux. Et quels compagnons que ceux-là !* » et dans sourate Al-Hadîd (le Fer) : 19 : « *Ceux qui ont cru en Allah et en Ses Messagers ceux-là sont les grands véridiques et les témoins auprès d'Allah. Ils auront leur récompense et leur lumière...* » Véridique avec son peuple, avant même la prophétie, Ibrahim a fait preuve d'un dévouement sincère à s'acquitter de la mission dont Allah l'a investi.

Qualifier Ibrahim de véridicité et de prophétie, est significatif, à plus d'un titre :

1. Le dialogue qu'Ibrahim a engagé avec son père laissait transparaître les caractéristiques des véridiques et des Prophètes. Autant dire qu'avant d'entamer des débats, avec son père, son peuple et le roi, dont l'objectif était évidemment la prédication du message divin, Ibrahim jouissait déjà du statut du Messager. D'où ces propos Coraniques qui saluent son action « *et celles d'Ibrahim qui a tenu parfaitement [sa promesse de transmettre]* » An-Najm (l'Étoile) : 37 et « *Tel est l'argument que Nous inspirâmes à Ibrahim contre son peuple...* » Al-An'âm (Les Bestiaux) : 83. Le miracle d'Ibrahim, en l'occurrence l'épreuve du feu dont il est sorti indemne, prouve qu'il était véridique, lorsqu'il soutenait avoir été envoyé par Allah à son peuple, en attestent ces énoncés Coraniques : « *Allah le sauva du feu.* » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 24, et « *Nous dîmes: « Ô feu, sois pour Ibrahim une fraîcheur salutaire». (70) Ils voulaient ruser contre lui, mais ce sont eux que Nous rendîmes les plus grands perdants.* » Al-Anbiyâ (Les Prophètes) : 69-70.

2. Qualifier Ibrahim de véridique avant même de mettre en avant son statut de Prophète, est exemplaire de la primauté de la véracité, en tant qu'attribut essentiel pour tout Prophète et Messager. Un Prophète est donc à l'abri du mensonge. Aussi notre maître Mohammed, ﷺ, était-il surnommé le véridique digne de confiance, avant même de recevoir la révélation. Il en est de même quant aux autres Prophètes et Messagers.

La qualité de véridicité est l'un des fondements du dispositif moral en islam, qui exerce un effet d'entraînement sur les autres valeurs. De telle sorte que celles-ci viennent naturellement se greffer sur ce principe moral fédérateur. A preuve, Ibrahim, qui a été qualifié de véridique par le Très-Haut, a réuni en sa personne toutes les vertus diffuses dans toute une nation. C'est pourquoi Allah, exalté soit-il, l'a loué en ces termes : « *Ibrahim était à lui seul toute une communauté.* » Plus on est véridique, plus on réunit en soi toutes les hautes qualités.

Le véridique est celui qui a atteint le summum de la croyance en la vérité. Allah l'a en effet doué d'une clairvoyance fulgurante qui lui permet de distinguer, d'emblée, le Vrai du Faux. Car, Allah, le Très-Haut gratifie Ses serviteurs d'une lumière qui dissipe les voiles du doute et leur fournit une balance infail- lible pour estimer les choses à leur juste valeur, conformément à ce propos Coranique : « *Ô vous qui croyez! Si vous craignez Allah, Il vous accordera la faculté de discerner (entre le bien et le mal)...* » Al-Anfâl (Le Butin) : 29.

Si le surnom de véridique a été accordé à Abou Bakr Assidiq, Dieu l'agrée, c'est parce que, non seulement il était sincère et disait la vérité, mais parce qu'il croyait tout ce qui lui venait du Messager, ﷺ. Ce dernier l'a qualifié de très véridique, lorsqu'ils étaient encore à la Mecque, à l'occasion du voyage nocturne, parce qu'il a vu que son plus proche compagnon ne mentait jamais et était le



premier à croire à ce qu'il lui communiquait. Il s'exécutait sur-le-champ, par conviction, lorsque le Messager d'Allah, ﷺ, le lui demandait.

Quand il reçut la nouvelle du voyage nocturne et de l'ascension céleste, que beaucoup rejetèrent, comment a-t-il réagi ? Il demanda simplement : l'a-t-il dit lui-même ? À la réponse affirmative de ses interlocuteurs, il répliqua : " S'il l'a dit, c'est que c'est vrai". Ils lui demandèrent : "Tu crois vraiment qu'il a pu se rendre cette nuit à Bayt Al-Maqdis et revenir avant le matin ? "Il leur a dit qu'il croyait en quelque chose de plus grand, le fait qu'Il reçoive la révélation du ciel ! D'où son surnom de Siddiq, le très véridique.

Seuls comptaient pour lui les propos du Messager, ﷺ, qui constituaient le prisme à travers lequel il jugeait les faits. Dès lors que c'est Mohammed, ﷺ, qui le dit, c'est que c'est vrai, sans hésitation aucune et sans besoin de vérifier. Il a donc amplement mérité son surnom.

L'Intime d'Allah était très véridique et il avait le statut de Prophète. Une personne peut être très véridique et dotée d'une capacité de discernement particulière, sans pour autant être Prophète. C'était le cas de Mariam et de Abou Bakr Esse-diq. Il s'agit pour eux d'une qualité personnelle et d'une illumination divine, alors que la prophétie est un don et un arrêt qui provient d'en haut et une guidance issue d'Allah, en vertu desquels le Prophète est investi de sa mission.

Cette qualité de véridicité éminente s'est traduite dans la vie d'Ibrahim, sous diverses formes. Il a en effet scrupuleusement obéi à l'ordre divin de tenir tête à son peuple et de leur dire sans ambages que leur religion est infondée, que leur culte est inconsistant et que leurs idoles sont de fausses divinités. Ils adoraient des statues qu'ils façonnaient de leurs propres mains, puis se prosternaient devant elles. Tout un long chemin qu'Ibrahim a parcouru, résolument, et qu'il a entamé par la prédication auprès de son père, soucieux qu'il était de le guider vers le chemin droit.

3. Le Très-Haut dit : « *Lorsqu'il dit à son père : "Ô mon père, pourquoi adores-tu ce qui n'entend ni ne voit, et ne te profite en rien ?" »* »

Fort de son statut de Prophète et de sa qualité de personne très véridique, Ibrahim s'adresse à son père, avec humilité et révérence, dans un style émouvant, qui joue sur la corde sensible. Il ne cherche pas à le brusquer, mais à s'attirer ses bonnes grâces, en usant d'un argumentaire subtil, sans se départir de son ton serein et respectueux. Son discours représente un cas d'école en la matière. Conscient de la gravité de cette situation sensible, il use d'un style qui laisse transparaître les vertus et les nobles intentions qui l'animent.

Enveloppé par cette atmosphère d'amour filial, le lecteur vit, fasciné et admiratif, au rythme de ce discours de persuasion, dont le but est la condamnation

du dogme corrompu du père, mais toujours d'une manière sereine, en alliant calme et hauteur d'esprit.

Le sermon débute par cet appel fort significatif : Ô père ! Qui exprime tout l'amour qu'Ibrahim éprouve envers son père. Le registre affectif est sollicité pour influencer sur le destinataire et infléchir ses convictions.

Le père a beau être proche de lui, Ibrahim l'interpelle, plutôt qu'il ne l'appelle, sur le bien-fondé de ses croyances. Si appel il y a, c'est à la réflexion, acte qui se situe au-delà de la simple réception auditive. Le vocatif d'interpellation ya (Ô) renvoie à un interlocuteur éloigné, alors que le père lui faisait face. Cet emploi a donc une valeur qui dépasse la simple servitude grammaticale. On peut y déceler le désir de mettre en valeur le statut de père, qui doit être respecté, malgré son attitude égarée. Le vocatif revient quatre fois, dans une tentative de déteindre sur le père, à travers l'émotion. D'où l'insistance sur le rapport père/fils exprimé par la répétition de la particule d'apostrophe 'ya'.

Après cette entrée en matière, bien réfléchie et sincère, d'ordre psychologique, Ibrahim met en avant l'argument dogmatique, sous forme d'interrogation oratoire sur les pratiques aberrantes de son père : « pourquoi adores-tu ce qui n'entend ni ne voit, et ne te profite en rien ? » Le dispositif argumentaire se met en place, à commencer par le sensible : trois caractéristiques dépréciatives sont accolées aux idoles : la surdité, la cécité et l'inanité.

Quelle manière subtile de récuser l'idolâtrie de son père ! Si ces pseudo-divinités ne voient ni n'entendent ni ne profitent à leurs adorateurs ni ne leur nuisent, pourquoi donc leur vouer culte ? L'invocation étant le socle de l'adoration, à quoi bon adorer l'idole qui n'entend point celui qui l'invoque ? Si cette dernière ne voit pas celui qui la vénère et cherche à s'approcher d'elle, à quoi bon s'en approcher ? Si elle ne peut pas voir celui qui la vénère et cherche à s'approcher d'elle, ni celui qui la méprise et lui nuit, à quoi sert son adoration ? Si encore elle n'apporte aucun bénéfice ni ne porte quelque préjudice, pourquoi donc adorer ce qui est incapable de se protéger, comme ce fut le cas avec Ibrahim, qui l'a réduite en pièces ? Quelle protection ces idoles peuvent-elles assurer à celui qui recourt à elles ?

La question rhétorique posée au père égaré exprime stupéfaction et réprimande envers quiconque adore une idole inerte et incapable de s'assumer, encore moins prendre en charge son adorateur. C'est une preuve concluante, s'il en est besoin, que le culte voué à une créature imparfaite et défaillante, en elle-même et en ses actes, est inadmissible, du point de vue rationnel et confessionnel. Autant dire que le culte doit être voué exclusivement à Celui qui, de par Sa perfection, est le Seul à pouvoir prodiguer aux adorateurs Ses grâces et le Seul à pouvoir les préserver des malheurs.



Dans son essence même, l'adoration est vouée à Celui qui est supérieur à l'homme, et qui le surpasse en science et en puissance.

L'adoration doit être vouée à Celui qui a créé l'homme et les autres créatures, Celui à qui appartient le bénéfice, le tort, la rétribution et le châtement. Muslim et Al-Boukhari rapportent que Omar Ibn Al-Khattab s'est dirigé vers la Pierre Noire et l'a embrassé : « Tu n'es qu'une pierre, a-t-il dit, et si je n'avais pas vu le Messager d'Allah, ﷺ, t'embrasser, je ne l'aurais pas fait ».¹

Étant l'apogée de la glorification, l'adoration doit être exclusivement rendue à Celui qui a le monopole du don, le Créateur, le Pourvoyeur, le Puissant et Celui qui donne la vie et la mort. Celui qui a les plus beaux noms et les attributs suprêmes. Il est la source des grâces et de leurs ramifications. Il est, Exalté soit-il, le Seul à mériter l'adoration.

L'adoration se définit comme obéissance d'un adorateur à un dieu, en s'astreignant à se soumettre à ses ordres et à éviter ses interdits. Ceux qui adorent ce qui est en dehors d'Allah (statue, idole, soleil, lune...), se demandent-ils si ces fausses divinités les ont créés, ont créé quelque chose, leur ont fourni leur subsistance, ou ont pourvu aux besoins de quelqu'un ? Que leur ont-elles ordonné ou interdit de faire ? Que leur ont-elles préparé ? Qu'ont-elles prévu pour quiconque leur désobéit ? Quelle voie à suivre ont-elles prônée pour qu'on les adore ? La réponse est sans équivoque : rien de tout cela. Leur adoration est donc infondée.

L'ami intime d'Allah a adopté une démarche réfléchie, fondée sur des arguments probants. Il a tout d'abord montré l'inanité des idoles qui ne sont pas dignes d'être adorées, à cause de leur inertie et de leur impuissance. Il a ensuite interpellé sur père sur les grâces dont Allah l'a comblé, dont notamment la prophétie. Le vocable de père qui revient à maintes reprises revêt ici une importance primordiale. L'insistance sur le lien parental vise à amadouer le père récalcitrant, sur un ton affectueux et tempéré.

4. Le Très-Haut dit : « *Ô mon père, il m'est venu de la science ce que tu n'as pas reçu ; suis-moi, donc, je te guiderai sur une voie droite.* »

Les conseils prodigués au père se poursuivent. Après la mise en avant de l'inanité de l'idolâtrie, Ibrahim, sur lui le salut, révèle la source de son apostolat. Ce n'est pas par quelque caprice passager qu'il l'appelle au chemin droit, mais c'est cette capacité de discernement qui le pousse à prêcher auprès de lui pour assurer son salut et le conduire sur la voie de la rectitude.

1. Sahih Al-Boukhari, n° 1597 ; Sahih Muslim, n° 1270

Il l'interpelle de nouveau, par cette formule affable, Ô père, afin d'éveiller en lui le sentiment de tendresse parental, c'est comme s'il lui disait : « C'est votre fils qui vous parle. » Refusant de céder au désespoir, tenant résolument à le conduire sur le chemin droit, il réitère le même appel, en usant de la même formule attendrissante.

Fond et forme se répondent harmonieusement. Ibrahim cherche à attendrir le cœur du père, tout en pesant ses mots, dans un double objectif : dénoncer le culte de son père et l'appeler à le suivre, parce qu'il a été doué d'une science que son géniteur n'a pas. Évidemment, le père n'est pas prêt à admettre ces évidences, d'où le recours à une formule d'insistance : 'inni' et 'qad'.

Méditons encore l'éthique qui sous-tend les propos scrupuleusement choisis du fils prédicateur avisé. Même en voyant son père englué dans l'ignorance, il s'est gardé de le taxer d'ignare. Il ne lui a pas, par exemple, lancé à la figure : Je suis doué d'une science dont Allah m'a comblé, et tu es un ignorant. Tu dois donc me suivre. Il n'a pas non plus rappelé à son père qu'il a atteint le summum de la science, même si c'était le cas, puisque son savoir lui venait de la révélation. Il lui a tout simplement dit : « *Ô mon père, il m'est venu de la science ce que tu n'as pas reçu.* » C'est-à-dire que je possède un savoir que tu n'as pas. C'est tout un art en matière de guidance. Relevons-en quelques traits saillants :

a. L'information accentuée sur le plan stylistique ('inni' et 'qad'), qui fait pendant à l'interpellation attendrissante. Puisque l'interlocuteur risque de se retrancher dans une attitude suspicieuse vis-à-vis de ce qu'on lui énonce, l'impératif vient montrer la voie à suivre, en tant que conséquence logique de la prémisse fondée sur la dichotomie science vs ignorance implicite : « suis-moi, donc. »

b. On constate que l'acquisition de la science est exprimée ici par le verbe « il m'est venu ». Il s'agit en effet d'un mouvement couronné par la dissipation de l'ignorance, de l'aberration et des voiles qui entravent la vision des yeux et du cœur. Ce verbe connote les actes d'apparition, de raisonnement et de résistance aux passions, à l'égarément et à la déviance. C'est pourquoi Ibrahim, sur lui le salut, a dit : « Il m'est venu. », au lieu de dire : « On m'a octroyé ».

d. Évitant de brusquer le père, l'impasse est faite sur la source de la science qui est venue à Ibrahim. Le statut de Prophète est momentanément tu. Le fils admettait que le père était versé dans la science. Ce dernier était en effet le chef de file de son peuple, en matière de religion. Alors qu'Ibrahim faisait plutôt allusion à la science de la révélation et de la prophétie.



e. L'euphémisation exprimée par la particule *min*. En dépit de son immense savoir, Ibrahim édulcore son énoncé, en recourant à cette particule qui connote l'idée d'une petite quantité. C'est toute la modestie d'Ibrahim qui est mise ici en relief, lui qui savait que la science n'a de cesse de se renouveler et de s'enrichir. Qui pourrait donc prétendre en épuiser la matière ?

f. Ibrahim se ravise en établissant le parallélisme entre sa science et celle de son père. La balance penche de son côté, au travers cette expression : « ce que tu n'as pas reçu ». On est devant une prémisse qui prépare le terrain à l'impératif : *suis-moi donc !* L'insistance sur la science n'est pas fortuite. La croyance en Allah, la prédication, l'obéissance aux Prophètes et le mode de vie emprunté doivent être fondés en effet sur le savoir et le discernement. Lorsque Allah a recommandé au meilleur de Ses créatures, Mohammed, ﷺ, de reconnaître l'unicité, comme le plus noble acte que l'homme puisse effectuer, et la meilleure bonne action susceptible de lui éviter les sévices de l'enfer et de lui garantir le paradis, il lui a enjoint de la faire avec lucidité et en connaissance de cause. Le Très-Haut dit : « *Sache donc qu'en vérité, il n'y a point de divinité à part Allah, et implore le pardon pour ton péché, ainsi que pour les croyants et les croyantes. Allah connaît vos activités (sur terre) et votre lieu de repos (dans l'au-delà).* » Mohammed : 19.

h. Faire miroiter la récompense promise au cas de consentement à exécuter l'ordre d'adhésion. L'image de la voie de rectitude se profile dans toute sa splendeur, avec celle du guide rompu aux chemins escarpés et sinueux, capable de conduire vers la bonne voie. L'article indéfini dans le mot *voie* exprime le désir d'ouverture et de découverte d'un chemin qualifié de droit, que le père est appelé à emprunter, pour qu'il puisse accéder à la voie, celle de l'adoration d'Allah, le Très-Haut.

C'est ce qui ressort d'ailleurs du commentaire d'Assaadi de ce propos Coranique : « *suis-moi, donc, je te guiderai sur une voie droite.* » : « *Voie droite, c'est-à-dire chemin de la rectitude qui ne dévie pas, celui de l'adoration d'Allah, Lui seul, sans associé et de Son obéissance dans toutes les circonstances.* Le ton ici est sciemment subtil et affable. Ibrahim n'a pas dit : Ô père, je suis un savant et tu es un ignorant, ou bien, tu n'as aucun savoir ; mais il lui a suggéré en creux l'idée qu'ils possédaient tous les deux un savoir, et que celui qui a été accordé à Ibrahim, n'a pas été octroyé à son père. Force est donc pour lui d'admettre cet argument et d'en tirer les conséquences.

Il s'agit également d'un message de portée générale. Tout un chacun doit emboîter le pas aux vertueux parmi les savants. Quiconque n'a pas eu l'occa-

sion de s'instruire et d'acquérir le savoir, est censé suivre celui qui l'instruit et le guide. Il en sera comptable le jour de la résurrection.

Indéfinie et qualifiée de droite, la voie est mise en valeur et glorifiée, puisqu'elle conduit à l'adoration d'Allah. L'impératif n'exprime pas l'obligation, mais plutôt le conseil.

Dans cette éthique filiale, fondée sur le respect et la bienveillance envers le père, Ibrahim s'érige en guide et compagnon de route. Le but étant de montrer à son père que l'idolâtrie est une soumission au diable, qui en est l'initiateur et l'instigateur. »

5. Le Très-Haut dit : « *Ô mon père, n'adore pas le Diable, car le Diable désobéit au Tout Miséricordieux. (44) Ô mon père, je crains qu'un châtement venant du Tout Miséricordieux ne te touche et que tu ne deviennes un allié du Diable.* »

Après avoir démontré à son père l'inconsistance de l'idolâtrie, et lui a révélé la source de son apostolat, Ibrahim, sur lui le salut, l'avertit sur la nature du chemin qu'il a emprunté, celui du diable, dont il veut à tout prix l'écarter.

a. « *Ô mon père, n'adore pas le Diable* »

Ibrahim recommande à son père de ne pas adorer le diable, car quiconque adore toute créature en dehors d'Allah, adore de fait le diable, comme en atteste ce verset : « *Ne vous ai-Je pas engagé, enfants d'Adam, à ne pas adorer le Diable ? Car il est vraiment pour vous un ennemi déclaré.* » Yâssîne : 60. C'est l'idolâtrie qui est pointée ici du doigt. Par cette tournure métonymique, l'instigateur, qui est tapi dans l'ombre et tire les ficelles, est dévoilé au grand jour. Il n'a de cesse de multiplier les stratagèmes pour rallier les gens à sa cause diabolique. Or, quiconque obéit à quelqu'un dans une mauvaise action, l'adore de fait, et tout un chacun qui adore les idoles, adore de fait le diable.

b. « *car le Diable désobéit au Tout Miséricordieux.* »

Ibrahim révèle la raison pour laquelle l'adoration du diable est interdite. C'est comme s'il avait dit : n'adore pas le diable parce qu'il ne cesse de désobéir délibérément à Allah, le Très-Haut, qui t'a prodigué Ses grâces, de par sa vaste miséricorde. Adorer celui qui a désobéi à son Seigneur et a méconnu Ses grâces est une pratique indigne de toi. Le qualificatif *âssiyan* (très désobéissant) et le verbe être à l'imparfait expriment la démesure, la gravité, l'ancrage et la continuité de cet acte aberrant. Le choix de la Miséricorde dans ce contexte a pour objectif de :

- Mettre en avant l'étendue de la clémence divine. Allah est d'autant plus digne d'être adoré, qu'Il se caractérise par cette qualité ;



- Mettre à nu l'ignominie du diable et le sort malheureux qui lui a été réservé. Car quiconque désobéit à Celui qui est qualifié d'un tel attribut mérite d'être proscrit et privé de la miséricorde divine ;

- Rappeler à l'homme que la désobéissance le prive de toute possibilité de jouir de la miséricorde divine. En revanche, l'obéissance lui ouvre toutes grandes les portes de Sa clémence.

Le mot diable revient deux fois dans le verset, et le recours à l'anaphore est abandonné au profit de l'effet rhétorique. L'objectif étant de renforcer le sentiment de répugnance qu'il suscite chez les personnes saines d'esprit et de mettre en exergue la gravité de son adoration, et la vilénie accolée à son nom. La répétition a été préférée à l'anaphore, pour que le second énoncé soit perçu comme entité autonome, présentant une vérité indéniable.

c. « *Ô mon père, je crains qu'un châtement venant du Tout Miséricordieux ne te touche et que tu ne deviennes un allié du Diable.* » :

Ibrahim avertit son père du châtement d'Allah qu'il encourt, s'il quitte ce monde, alors qu'il voue encore un culte aux idoles et obéit au diable. Il sera alors l'allié du Diable et partagera son sort de proscrit, passible du châtement d'Allah. Le fils obéissant entame sa quatrième recommandation de la même manière que les autres précédentes. On retrouve la même interpellation qui en dit long sur l'état d'Ibrahim et son désir ardent de convaincre son père, mu par sa crainte de le voir subir le châtement d'Allah.

Le châtement n'est pas spécifié et l'idée de l'enfer est tue. Le sentiment de crainte, par contre, est mis discrètement en avant. Comme si Ibrahim évitait d'explicitier, par pudeur et humilité, la nature de ce châtement, dont seul Allah peut décider.

S'il eût dit à son père : le châtement divin te sera fatalement infligé, il lui aurait ôté tout espoir de se rattraper et de chercher quelque moyen d'y échapper, puisque son sort a été déjà scellé. Par ailleurs, si la gravité de l'éventuel châtement, indéfini encore une fois, est amortie par l'emploi du verbe toucher, au lieu de frapper, celle de la désobéissance est accentuée, par l'utilisation du qualificatif Miséricordieux, en référence à Allah, qui en dépit de Son étendue miséricorde, n'a pas daigné pardonner au Diable son péché.

Cet attribut divin est mis en avant ici pour signaler que la Miséricorde n'empêche pas le châtement, le cas échéant, aussi pour affirmer sa primauté sur les courroux. D'aucuns, se fondant sur le contexte, celui de l'intimidation et de l'avertissement, avancent que, l'utilisation du mot châtement, dans sa forme indéterminée, ainsi que du verbe toucher est emblématique, au contraire, de la gravité du châtement encouru, comme c'est le cas dans : « un énorme châtement vous aurait touché » « *N'eussent-été la grâce d'Allah sur vous et Sa miséricorde*

ici-bas comme dans l'au-delà, un énorme châtement vous aurait touché pour cette (calomnie) dans laquelle vous vous êtes lancés. » An-Noûr (La lumière) : 14.

Après avoir averti son père du châtement qui risque de le frapper, Ibrahim exprime sa crainte qu'il ne devienne un allié du Diable, ici-bas et dans l'au-delà. Toujours fidèle à sa démarche progressive, l'ami intime d'Allah recourt à un argumentaire bien réfléchi : il le met tout d'abord au fait de sa science, qui l'astreint à le suivre. Ensuite, il conditionne sa guidance au chemin droit à son obéissance et le met en garde contre l'adoration du Diable et les graves conséquences qui en découlent. Enfin, il l'avertit du châtement et de la colère d'Allah s'il persiste dans son égarement, et consent à devenir l'allié du Diable.

Pour Chanquiti : « Adorer le Diable signifie dans ce contexte lui obéir. C'est un acte d'association en matière d'obéissance qui est exclusivement due à Allah, en vertu de Ses propos : *« Ne vous ai-Je pas engagés, enfants d'Adam, à ne pas adorer le Diable ? Car il est vraiment pour vous un ennemi déclaré, (61) et [ne vous ai-Je pas engagés] à M'adorer ? Voilà un chemin bien droit.* » Yâssîne : 60-61. On le voit, les mécréants frappés du châtement le jour de la résurrection sont des alliés du Diable, conformément aux propos du Très-Haut : « *Ô mon père, je crains qu'un châtement venant du Tout Miséricordieux ne te touche et que tu ne deviennes un allié du Diable.* » Les versets qui taxent les mécréants du qualificatif d'alliés du Diable sont légion. A titre d'exemple : « ... *Combattez les alliés de Diable...* » An-Nissâ (Les Femmes) : 76, « *C'est le Diable qui vous fait peur de ses adhérents. N'ayez donc pas peur d'eux. Mais ayez peur de Moi, si vous êtes croyants.* » Âli 'Imrâne (La famille d'Imrâne) : 175, et « ... *parce qu'ils ont pris, au lieu d'Allah, les diables pour alliés, et ils pensent qu'ils sont bien-guidés !* » Al-A'râf (Les Murailles) : 30, entre autres.

Quiconque se laisse embobiner par le Diable, qui lui fait miroiter les bénéfices de la mécréance et des actes de désobéissance, n'aura d'autre allié dans l'au-delà que le Diable, en vertu de ce propos Coranique : « *Par Allah ! Nous avons effectivement envoyé (des Messagers) à des communautés avant toi. Mais le Diable leur enjoliva ce qu'ils faisaient. C'est lui qui est, leur allié, aujourd'hui [dans ce monde]. Et ils auront un châtement douloureux [dans l'au-delà].* » An-Nahl (Les Abeilles) : 63. Autant dire qu'il n'aura personne à ses côtés, en ce moment fatidique. Cependant, le père d'Ibrahim resta de marbre, en dépit de ce discours affable et affectueux, adressé par un fils éploré, craignant pour le sort de son père bien-aimé.

6. Le Très-Haut dit : « *Il dit : "Ô Ibrahim, aurais-tu du dédain pour mes divinités ? Si tu ne cesses pas, certes je te lapiderai, éloigne-toi de moi pour bien longtemps".* »



Le conseil tempéré du fils est rejeté abruptement. À la tendresse et à l'affection, répondent la violence et la menace. On est de nouveau devant cet affrontement qui a toujours mis aux prises la foi et la mécréance, la raison polie par la croyance et le cœur altéré par la mécréance et l'éloignement d'Allah, le Très-Haut. Peut-on échapper à sa nature ? Ne dit-on pas à juste titre : chassez le naturel, il revient au galop.

Un tel discours vient consoler le Prophète, ﷺ, lui qui a tant souffert des exactions de son oncle Abou Lahab, et de tout son peuple à son rencontre. Il s'adresse aussi à ses compagnons, qui faisaient face aux agissements de leurs parents mécréants, pour leur dire que leur cas n'est pas isolé.

Les croyants, de tout temps et en tout lieu, sont également concernés. Ils sont en effet repoussés comme des parias par leurs proches qui n'hésitent pas à leur nuire, parce que leur prime nature est corrompue et qu'ils se sont écartés de la vérité, voire ils combattent ceux qui la préconisent.

Il n'y a pas plus pénible pour un prédicateur que l'attitude hostile des siens, qui lui déclarent une guerre ouverte, en le bannissant, en colportant des médisances contre lui, et en incitant les gens à ne pas le suivre. Il s'agit toutefois d'une des épreuves auxquelles Allah soumet Ses adorateurs croyants, afin de tester leur foi. Force est pour eux de faire preuve d'endurance face à ces situations éprouvantes. Allah est le meilleur Soutenant.

L'attitude d'Azar vis-à-vis de son fils est contre nature. Les parents sont censés être plus tendres envers leurs enfants. Or, dans cette situation, les rôles sont inversés. C'est dire l'impact de la mécréance sur la nature humaine. De nos jours, ce phénomène sévit encore sous forme d'infanticides perpétrés par des parents mécréants, et de comportements inhumains symptomatiques des effets dévastateurs de la déviance inhérente aux natures premières corrompues.

Personnalité du père d'Ibrahim, sur lui le salut

On peut déceler dans ce texte certains traits marquants du père d'Ibrahim. Nous allons revenir sur d'autres caractéristiques de sa personnalité, lorsqu'il sera question de son peuple. Nombre de caractéristiques d'Azar se dégagent du récit le récit d'Ibrahim, tel qu'il est rapporté par le Coran, dont :

a. Associationnisme :

Il ressort de ce propos Coranique « Ô mon père, pourquoi adores-tu ce qui n'entend ni ne voit, et ne te profite en rien ? », qu'Azar professait l'idolâtrie

et qu'il était très attaché aux idoles, dont il s'occupait avec un grand soin. On peut déduire du verbe prendre dans le verset 74 de la sourate Les Bestiaux, qu'il fabriquait et sculptait lui-même ces idoles.

b. Statut religieux

Il jouissait d'un statut important parmi son peuple. Il s'occupait beaucoup des divinités et était à cheval sur le rituel qui se pratiquait en leur honneur. En menaçant son fils de lapidation (Si tu ne cesses pas, certes je te lapiderai), il se plaçait en porte-parole de son peuple. Mieux, il anticipait la sentence, tout en sachant que c'est son peuple qui la mettrait en exécution.

c. Écoute d'autrui

Le dialogue avec le fils fait ressortir l'image d'un personnage qui sait écouter l'autre. Azar a en effet laissé à son fils l'occasion de déployer ses arguments et de finir son plaidoyer, sans l'interrompre.

d. Attitude mécréante rigoriste

D'après le dialogue toujours, Azar faisait preuve d'un grand fanatisme. Prêt à tout pour protéger ses divinités, il pouvait désavouer même son propre fils : « Ô Ibrahim, aurais-tu du dédain pour mes divinités ? », c'est-à-dire, comment peux-tu être si insolent et téméraire ? Cette question oratoire exprime indignation et réprimande. Le participe présent, raghib, met en évidence l'aspect continu de ce sentiment de dédain envers les divinités. Il ne s'agissait pas d'un sentiment éphémère et capricieux, mais d'une attitude implacable et permanente.

En reprenant le nom d'Ibrahim par le pronom 'anta' (tu), bien qu'il soit explicite, le père offusqué exprime son mépris envers un fils qui ose lui tenir tête. C'est aussi une façon implicite de lui reprocher son attitude, qu'il jugeait inopinée. C'est comme s'il lui disait : personne ne s'attendait à ce que tu adoptes, toi, une telle attitude vis-à-vis de ton père et de ses idoles ! Méditons également l'adjectif possessif dans cette locution mes divinités. Le père met en avant à travers cette appropriation son refus catégorique de renoncer à son culte et sa détermination à défendre ses idoles, en dépit des tentatives de son fils de l'en dissuader.

e. Rudesse et sévérité

Inflexible et insensible au discours de son fils qui cherchait à le conduire sur le droit chemin et l'affranchir de l'asservissement au Diable, en usant de tous



les moyens possibles, le père a opposé une fin de non-recevoir, allant jusqu'à menacer son propre enfant de lapidation.

f. Arrogance et mépris

L'attitude du père laisse transpar tre, depuis les premiers propos qu'il a prononc s, une arrogance m l e au m pris total de l'autre.   l'interpellation qui met en valeur le lien de parent ,   p re, r pond le nom propre qui fait l'impasse sur ce rapport :   Ibrahim. Il e t pu dire :   mon fils. Sauf qu'Azar  tait r solu   gommer le lien du sang qui le rattachait   un enfant qui s' tait d tourn  de ses divinit s. Bien pis, le vocatif utilis , ya, s'adresse   une entit   loign e. La grammaire vient ici appuyer le propos m prisant, qui cherche   bannir et   anath matiser.

Ce sont l  les traits saillants de la personnalit  d'Azar, qui constituent autant d'obstacles auxquels Ibrahim s' tait heurt , dans sa tentative d sesp r e de sauver son p re du ch timent du Mis ricordieux, en le guidant sur le chemin droit. Les enfants vertueux qui vivent dans un milieu corrompu, au sein d'une famille d vergond e, avec un p re  gar  et perfide, qui fait fi de la loi de la v rit  et n'a aucun respect pour son Cr ateur, doivent s'inspirer de ce dialogue riche d'enseignements.

« *Si tu ne cesses pas, certes je te lapiderai,  loigne-toi de moi pour bien longtemps* »

Si tu ne renonces pas   ton appel   renier l'idol trie, je te lapiderai. Le ton est donn . Le p re ne m nage pas ses mots. L'intimidation est patente. La structure hypoth tique laisse entrevoir l' p e de Damocl s suspendu dans l'air, qui n'attend que l'ordre de s'abattre. L'ordre exprim  par le verbe cesser d note l'id e de se d fendre et de se garder d finitivement de tout acte ou propos qui puisse nuire   ses divinit s. La punition brandie est exemplaire de la rudesse du p re : lapider un adversaire est la pire fa on d'en finir avec lui. Le mot lapidation est peut- tre utilis  dans ce contexte dans son sens m taphorique, celui de l'insulte et de l'invective.

Les deux sens sont possibles, l'outil de la lapidation (pierres ou propos injurieux) n'ayant pas  t  explicit . Toujours est-il que cette menace est tr s parlante sur la nature du p re.

L'ordre est ensuite donn  au fils de rompre toutes les attaches qui le lient   son p re. La conjonction de coordination wa relie le verbe  loigne-toi   un autre verbe implicite. La structure absente serait : prends garde et  loigne-toi de moi !

Ce n'est pas le père qui s'éloignera du fils proscrit, mais c'est ce dernier qui est sommé de partir loin, très loin même. L'éloignement ici a plutôt le sens de bannissement. Il exprime tout le dédain qu'Azar ressent envers Ibrahim, sur lui le salut. L'emploi du verbe *hajara* n'est pas arbitraire. Il signifie établir une rupture totale. Le mot *hojr*, de la même racine, est l'action d'insulter et de proférer des propos obscènes, alors que *hajirat* veut dire scandales. Autant d'acceptions qui renvoient à un champ sémantique dépréciatif.

La durée de cet éloignement n'est pas spécifiée. L'adverbe '*maliyyan*' laisse toutefois deviner que cette rupture, si elle n'est pas, explicitement définitive, durera pour le moins très longtemps.

L'ordre est donc clair : rien ne nous lie désormais, tous les ponts qui nous reliaient ont été rompus. Quelle réponse des plus sévères et inhumaines !

Quelle a été la réaction d'Ibrahim ? S'est-il montré aussi rude que son père ? Tant s'en faut ! L'inflexibilité et la rigidité de son père, loin d'affecter les sentiments de tendresse et d'affection qu'il ressentait à l'égard de son père, les ont au contraire renforcés.

7. Le Très-Haut dit : « *Il (Ibrahim) dit : Paix sur toi, j'implorerai mon Seigneur de te pardonner car Il a m'a toujours comblé de Ses bienfaits. Je me sépare de vous, ainsi que de ce que vous invoquez, en dehors d'Allah, et j'invoquerai mon Seigneur. J'espère ne pas être malheureux dans mon appel à mon Seigneur* ». »

La réponse est entamée par l'invocation sincère à la faveur de son père. Il souhaite que le Seigneur lui pardonne. Résigné, le cœur affligé, Ibrahim s'écartera de son père, mais pour se tourner vers Allah.

Ce dialogue est révélateur de la personnalité d'Ibrahim. Maturité d'esprit, clairvoyance, retenue et conduite exemplaire, autant de caractéristiques qui ont fait sa grandeur. Le Très-Haut dit : « *Ibrahim était, certes, longanime, très implorant et repentant*. » Hoûd : 75.

Comment rester insensible à l'optimisme qui se dégage de cette scène émouvante, où un fils attristé se dépense sans compter pour faire entendre à son père la voix de la raison et la voie du salut ? Il ne s'était pas déclaré vaincu, même s'il se heurtait à l'intransigeance et à l'entêtement de son père. L'espoir ne l'a pas quitté.

a. « *Il (Ibrahim) dit : Paix sur toi* »

Ibrahim invoque son Seigneur pour qu'il accorde à son père la sécurité et le préserve des torts. Loin de recourir au même discours abrupt de son père,



Ibrahim continue sur le même ton attendri et révérencieux. Invoquer la paix est également le prélude à la séparation, qui est précédée par l'imploration du pardon en faveur du père intraitable. Par la phrase nominale et l'indétermination du mot paix, la permanence de la paix et de la sécurité est ardemment souhaitée et invoquée.

C'est aussi l'illustration parfaite de la magnanimité d'Ibrahim. Telle est la qualité qui doit caractériser tous les prédicateurs.

Ils doivent en effet répondre au mal par le bien et s'écarter de ceux qui dénie leur message et les dédaignent. Le Très-Haut dit : « *Repousse le mal par ce qui est meilleur. Nous savons très bien ce qu'ils décrivent.* » Al-Mou'minoûn (Les Croiyants) : 96.

Le rappel de l'opinion de Cheikh Abderrahman Assaadi à ce propos nous semble pertinent : « Allah nous a enjoint d'adhérer à la religion d'Ibrahim, sur lui le salut. Cela passe impérativement par la prédication fondée sur la science et la sagesse, accessible, progressive et de longue haleine. Elle exige également l'endurance face aux exactions, verbales et effectives, et la réponse au mal par le bien et le pardon voire par la bienfaisance, par la parole et les actes. »

b. « *J'implorerai mon Seigneur de te pardonner.* » :

Ibrahim ne s'est pas contenté d'invoquer Allah en faveur de son père, mais il lui a promis d'intercéder auprès de Lui pour qu'Il lui accorde Son pardon et le guide sur le chemin droit. C'est un acte permis avant que l'intéressé ne meure mécréant. Ibrahim a tenu sa promesse, en atteste ce verset de la sourate Les Poètes : « *et pardonne à mon père : car il a été du nombre des égarés.* » Ash-Shou'arâe (Les Poètes) : 86, c'est-à-dire, accorde-lui Ton pardon, et guide-le vers la foi, parce qu'il s'est détourné de la voie de la rectitude, et s'est rangé du côté des mécréants.

Mu par l'espoir de convaincre son père de croire en Allah, de son vivant, Ibrahim a imploré Allah d'accorder le pardon à son père. Voyant que celui-ci a persisté dans sa mécréance, il n'a entrepris aucune tentative d'intercéder en sa faveur, après sa mort. L'attitude d'Ibrahim est fortement louable. Comment pourrait-il en être autrement, s'agissant d'une personnalité aussi lucide ? Il n'est donc pas à blâmer, dès lors qu'il a conditionné le pardon divin à la foi.

Commentant le verset, Al-Qadi A-Baydaoui relève que : « Ibrahim ne demanda pardon en faveur de son père qu'à cause d'une promesse qu'il lui avait faite, en lui disant : "J'implorerai pour toi le pardon". Mais, dès qu'il lui apparut clairement que son père était à cheval sur sa position, ou bien

après qu'Allah lui révéla que son père était un ennemi d'Allah, puisqu'il mourut mécréant, il le désavoua. »

Ce savant établit une relation de causalité entre deux procès : celui du pardon et celui de la foi. Il continua donc d'implorer le pardon en faveur de son père, jusqu'à ce qu'il mourût mécréant. Il sut en effet par le biais de la révélation que son père était résolu à mourir mécréant. Il mit alors fin à son intercession et le désavoua.

Implorer le pardon est synonyme ici de demande de guidance et de repentance, d'où cette expression : pardonne à mon père, il était l'un des égarés. C'est un acte permis, du vivant du bénéficiaire potentiel du pardon divin, fondé sur l'espoir de le voir se rétracter et embrasser enfin la foi. Par contre, s'il meurt mécréant, l'imploration du pardon en sa faveur doit être suspendue.

Le Très-Haut dit : « *Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des associateurs, fussent-ils des parents alors qu'il leur est apparu clairement que ce sont les gens de l'Enfer. (114) Ibrahim ne demanda pardon en faveur de son père qu'à cause d'une promesse qu'il lui avait faite. Mais, dès qu'il lui apparut clairement qu'il était un ennemi d'Allah, il le désavoua. Ibrahim était certes plein de sollicitude et indulgent.* » At-Tawba (Le Repentir) : 113-114

La promesse est exprimée par la particule *sa*, au lieu de 'sawfa', pour renforcer la probabilité de son exécution et l'idée de son imminence. La locution 'laka' (à toi) suit directement le verbe, pour circonscrire le champ du pardon divin, en tant qu'acte souhaité en faveur d'Azar, lui seul. Le statut de Seigneur est mis en valeur, en référence à l'origine étymologique du mot *rab*, qui renvoie à l'éducation, dans son sens le plus large.

L'adjectif possessif dans mon Seigneur vise à établir une nette démarcation entre le Seigneur d'Ibrahim, qui est digne d'adoration et d'invocation, comme refuge ultime, et celui d'Azar qui est synonyme d'inanité. La dichotomie Seigneur au singulier et divinités au pluriel, oppose l'unicité à l'associationnisme.

c. « *Car, Il a m'a toujours comblé de Ses bienfaits.* »

Il a toujours fait montre de clémence, d'indulgence et de sollicitude envers moi. Il n'a de cesse de me gratifier de tous les honneurs.

L'antéposition de *bi*, (envers moi), met en valeur le bénéficiaire de ces honneurs divins, qui en profite en permanence, sans aucune médiation, dusse-t-elle être verbale. Hyperbolique, le qualificatif *hafiyān* exprime le plus haut degré d'in-



dulgence et de sollicitude divines, dont bénéficie Ibrahim, en raison de son statut privilégié auprès de son Seigneur.

En dépit de sa valeur temporelle, somme toute scolaire, le verbe kana ne renvoie pas dans ce verset au passé, mais il exprime le caractère atemporel de l'action, ou plutôt d'une attitude. Les honneurs accordés à Ibrahim transcendent le temps.

d. « *Je me sépare de vous, ainsi que de ce que vous invoquez, en dehors d'Allah, et j'invoquerai mon Seigneur. J'espère ne pas être malheureux dans mon appel à mon Seigneur.* » :

Ibrahim accéda à la demande de son père de s'éloigner de lui pour très longtemps. Après avoir honoré son engagement à l'égard de son père et de ses congénères, il se sent la conscience tranquille. La même éthique transparait dans ce verset, affable et réfléchi. Le passage à la deuxième personne du pluriel, je me sépare de vous, signifie que l'éloignement n'est plus dicté par des considérations personnelles, mais il se justifie par la différence confessionnelle. C'est le pays de la mécréance qui est abandonnée à son sort et ce sont les mécréants qui sont désormais livrés à eux-mêmes, face au châtement divin imminent.

Le pronom relatif ma, qui renvoie à l'inanimé, est utilisé ici, à bon escient, pour insister sur le manque de raison, de sagesse et de lucidité chez ces entités inertes adorées par le peuple d'Ibrahim.

La locution ce que vous invoquez renforce la même idée. Même l'appellation générique divinités est refusée à ces objets incapables de nuire ou de profiter à qui ce soit.

L'insistance sur leur caractère inanimé exprime également le sentiment de mépris envers leurs adorateurs. Le désaveu de son père, de ses congénères et de leurs divinités est donc grandement justifié.

Par ailleurs, ces divinités sont jetées dans un dehors, synonyme d'inanité et d'inertie, qui s'oppose à un dedans, renvoyant à Allah, qui réunit, Lui, tous les attributs de la perfection : « Je me sépare de vous, ainsi que de ce que vous invoquez, en dehors d'Allah. »

Méditons la manière dont Ibrahim a répondu à la menace de son père de le lapider. Conscient des devoirs qui incombent à tout un chacun envers ses parents, il a tout simplement invoqué en sa faveur Allah, au travers de cet énoncé révélateur d'une éthique humaine sublime : Paix sur toi ! Il a invoqué son Seigneur pour qu'Il accorde à son père paix et sécurité, tout en lui promettant d'implorer le pardon divin en sa faveur. Quelle gratitude filiale !

Dans la même volonté de marquer la différence substantielle entre son culte et celui de ses congénères, Ibrahim se réfère de nouveau à Allah par le mot Seigneur : J'espère ne pas être malheureux dans mon appel à mon Seigneur. »

Cette appellation, accompagnée de l'adjectif possessif 'mon', est privilégiée, pour insister sur l'opposition entre un Seigneur qui est à l'écoute de ceux qui recourent à Lui, et leurs soi-disant divinités qui restent insensibles à tous les appels. L'adjectif possessif mon vient aussi bien démarquer Ibrahim de ses congénères, parce qu'il se distingue d'eux par son adoration d'Allah, qu'exprimer une sorte d'appropriation exclusive du véritable culte.

Le modalisateur 'assâ (j'espère), traduit l'humilité et la soumission. Ibrahim ne fait qu'espérer que son Seigneur daigne donner suite à son invocation. C'est Lui qui a le dernier mot. S'Il décide d'accéder à sa demande, ce ne sera pas par obligation, mais parce qu'Il a décidé qu'il en soit ainsi.

Les propos d'Ibrahim, tels qu'ils sont rapportés dans le Coran, dénoncent la vision étriquée de son peuple et de son père, qui s'entêtent à adorer des idoles, à s'attirer leurs bonnes grâces par des offrandes et à se dépenser à les servir, alors qu'elles ne leurs servent à rien, ne leur nuisent, ni ne leur profitent. Au contraire, elles seront le comburant qui alimentera le feu de l'enfer, avec lequel des sévices cruels leur seront affligés, et qui fera leur malheur ici-bas et dans l'au-delà. Si le mot seigneur revient deux fois dans la même proposition, alors qu'il aurait pu être repris par un pronom, c'est pour mettre en avant les motifs de l'invocation, à savoir l'espoir de voir son Seigneur exaucer son vœu. Aussi comme acte d'adoration et source d'orgueil.

Joignant l'acte à la parole, Ibrahim quitta en effet la terre de la mécréance, partit pour la Grande-Syrie pour répandre la parole d'Allah, et pour protéger sa religion, après s'être acquitté de sa mission, celle de transmettre, de conseiller et de combattre la mécréance, par la langue, la main et le cœur.

Il est le premier à avoir émigré pour prêcher sa religion, son dogme et le monothéisme. Il émigra vers Allah, pour servir Sa cause et pour répandre Sa parole. Accompagné de sa femme et de son neveu Loth, sur eux le salut, il prit la route vers des cieux plus cléments, après l'épreuve du feu dont il sortit indemne, en proclamant haut et fort : « *Je pars vers mon Seigneur, et Il me guidera.* » As-Sâfât (Les Rangées) : 99. Allah le guida effectivement vers la terre bénie, dans la Grande-Syrie : « *Et Nous le sauvâmes, ainsi que Lot, vers une terre que Nous avons bénie pour tout l'univers.* » Al-Anbiyâe (Les Prophètes) : 71

Il préféra l'exil et l'abandon de son père et de son peuple, comme don de soi à son Seigneur et comme témoignage de son amour. Il donna l'exemple vivant d'une loi divine qui préside aux créatures : quiconque sacrifie quelque



chose pour Allah, se voit doublement récompensé par Lui. Et les récompenses d'Allah de se succéder, au grand bonheur d'Ibrahim, sur lui le salut. Après les épreuves vinrent les présents divins, accompagnés de grâces et d'actes de Clémence.

8. Le Très-Haut dit : « *Puis, lorsqu'il se fut séparé d'eux et de ce qu'ils adoraient en dehors d'Allah, Nous lui fîmes don d'Isaac et de Jacob ; et de chacun Nous fîmes un Prophète. Et Nous leur donnâmes de par Notre miséricorde, et Nous leur accordâmes un langage sublime de vérité.* »

Abandonnant père, famille, congénères et patrie, mû par l'espoir de trouver une terre hospitalière et accueillante pour prêcher le dogme monothéiste, Ibrahim émigra pour la cause d'Allah. Il fut largement récompensé par une descendance vertueuse, meilleur compagnon et allié dans son exil et son isolement. Malgré son âge avancé, et la stérilité de sa femme, Allah lui fit don d'un fils, Isaac, et d'un petit-fils, Jacob, qui vint au monde, après son autre enfant Ismaïl, sur eux le salut.

Comblés des biens ans l'ici-bas et dans l'au-delà, ils furent privilégiés par la prophétie et leur bon souvenir fut perpétué dans la postérité, et ce jusqu'au jour de la résurrection. Tous les sacrifices consentis par Ibrahim furent, en somme, largement récompensés. Méditons le sens qui se dégage de cet énoncé Coranique :

a. « *Puis, lorsqu'il se fut séparé d'eux et de ce qu'ils adoraient en dehors d'Allah* »

C'est-à-dire, il renia son peuple, leurs pratiques, leur polythéisme et leur mécréance.

En plus de sa fonction de connecteur logique, qui assure au récit sa cohésion, la particule, fa (puis), produit un effet de raccourci, au travers de l'ellipse temporelle. En effet, après avoir déclaré son intention d'abandonner son peuple, son père et sa patrie, Ibrahim passa à l'acte. L'étape de l'émigration est passée sous silence, et les événements sont accélérés. Comme si l'isolement était survenu directement après la décision du départ.

b. « *Nous lui avons fait don d'Isaac et de Jacob.* »

Un parallélisme est établi entre l'isolement et le don divin, sous forme de progéniture vertueuse. C'est comme si cette précieuse récompense était conditionnée à l'abandon de la terre de la mécréance et de sa population. Même si, comme on vient de le dire, un intervalle sépare les deux procès. Une longue période sépare en effet la naissance d'Ismaïl de celle d'Isaac.

Celui-ci se caractérisa par sa vertu. Allah le gratifia de la bénédiction et le dota d'une descendance, qui comptait des membres vertueux et d'autres qui le sont moins. Allah l'a même loué en ces termes : « *Nous lui fîmes la bonne annonce d'Isaac comme Prophète d'entre les gens vertueux. (113) Et Nous le bénîmes ainsi que Isaac. Parmi leurs descendances il y a [l'homme] de bien et celui qui est manifestement injuste envers lui-même.* » As-Sâffât (Les Rangées) : 112-113

Le Messager, ﷺ, l'a qualifié d'honorable. Abou Hourayra rapporte d'après le Messager d'Allah, ﷺ, qu'il a dit : « On demanda au Prophète : « Qui est le plus honorable parmi les gens ? » Il répondit : « *Le plus honorable d'entre eux est celui qui craint le plus Allah.* » Ils dirent : « Ô Prophète d'Allah ! Notre question ne porte pas sur ce sujet. » Il a dit : « *Alors la personne la plus honorable est Youssef, le Prophète d'Allah, le fils du Prophète d'Allah, le fils du Prophète d'Allah, le fils du Khalil d'Allah.* » Ils ont dit : « Nous ne demandons pas à ce sujet. » Il a dit : « *Alors vous voulez m'interroger sur la descendance des Arabes ?* ». Ils ont dit : « Oui. » Il a dit : « *Ceux qui étaient les meilleurs dans la période pré-islamique, sont les meilleurs dans l'Islam, s'ils arrivent à comprendre.* »

L'honorable fils d'honorable est donc Youssef fils d'Isaac, fils d'Ibrahim, sur eux le salut. Allah s'est référé à lui comme exemple à suivre, en matière d'actions vertueuses. Il observait la prière, donnait l'aumône et il était l'adorateur d'Allah. La source du monothéisme s'incarne dans l'attitude de l'homme adorateur d'Allah.

Le Très-Haut dit : « *Et Nous lui donnâmes Isaac et, de surcroît Jacob, desquels Nous fîmes des gens de bien. (73) Nous les fîmes des dirigeants qui guidaient par Notre ordre. Et Nous leur révélâmes de faire le bien, d'accomplir la prière et d'acquitter la Zakat. Et ils étaient Nos adorateurs.* » Al-Anbiyâe (Les Prophètes) : 72-73. Jacob est le fils d'Isaac, fils d'Ibrahim, sur eux le salut. C'est lui qui porte le nom d'Israël. Lorsque les émissaires d'Allah rendirent visite à Son ami intime, pour lui parler du peuple de Loth, ils lui annoncèrent dans la foulée la bonne nouvelle de la naissance imminente d'Isaac, comme on va le voir par la suite.

Si d'aucuns considèrent qu'il est le fils d'Ibrahim, c'est parce qu'il est né du vivant de son grand-père qui l'a éduqué et a pris soin de lui, comme s'il était son propre fils. Il apprit de son grand-père les fondements de sa religion, qu'il enseigna à ses enfants. Il était Prophète comme son père. C'est encore une preuve, s'il en est besoin, qu'Ibrahim vécut très longtemps, après son éloignement de son peuple, et qu'il fut le contemporain de son petit-fils Jacob, sur lui le salut.

Allah, Exalté soit-il, de par Sa miséricorde, a fait don d'Isaac et Jacob à Ibrahim, sans contrepartie. Car, Il est le Pourvoyeur qui prodigue les dons à Sa guise. Il donne ce qu'Il veut à qui Il veut, sans échange, ni compensation. Indé-



nombrables, les dons d'Allah ne sauraient être recensés. Le Très-Haut : « *Et si vous comptez les bienfaits d'Allah, vous ne saurez pas les dénombrer.* » An-Nahl (Les Abeilles) : 18. Autant de qualités qui découlent de son Nom, le Donateur.

Aux nécessiteux, Il fournit la subsistance, aux malades, la guérison, aux stériles, la progéniture, aux égarés, la guidance et aux éprouvés, la délivrance.

On pourrait se demander pourquoi le Coran a mis en avant la naissance d'Isaac et de Jacob, en tant que don divin, alors qu'Ismaïl était né avant eux. Plusieurs raisons expliquent ce fait :

a. Lorsque Ibrahim partit loin de son peuple, sa femme Sara l'accompagnait. Elle abandonna, elle aussi, ses congénères, par amour pour son mari et pour s'attirer la bénédiction de son Seigneur. Allah évoqua alors le don accordé à Ibrahim et à sa femme, en guise de récompense pour leur décision, somme toute douloureuse, de tout laisser derrière eux. Le don divin était également destiné à Isaac et Jacob, parce qu'ils étaient à ses côtés, alors qu'Ismaïl était loin de lui.

b. Le Très-Haut a cité Ismaïl séparément pour mettre en valeur la place de choix qu'il occupe auprès de Lui, comme en attestent ces versets : « *Et mentionne Ismaël, dans le Livre. Il était fidèle à ses promesses; et c'était un Messager et un Prophète (55) Et il commandait à sa famille la prière et la Zakat; et il était agréé auprès de son Seigneur.* » Mariam : 54-55

c. Toute une descendance de Prophètes éminents est issue d'Isaac et Jacob, alors que Mohammed, ﷺ, est le seul descendant d'Ismaïl qui a été Prophète.

d. Isaac et Jacob ont été mentionnés en particulier, parce que, ayant vécu au même lieu où Ibrahim a élu domicile, ils y ont perpétué sa mission. Ismaïl, lui, a été pris en charge par le Très-Haut, après son transfert, alors qu'il était encore bébé, à la Mosquée al-Haram. Aussi son nom a-t-il été cité après ceux d'Isaac et Jacob.

e. Isaac est né d'une mère stérile et très âgée, contrairement à Ismaïl. Il est normal que sa naissance soit perçue comme un don divin.

Autant de raisons proposées par les exégètes dans leurs tentatives d'élucider cette question, qui est, somme toute, sans conséquence sur l'attitude à prendre vis-à-vis de ces illustres descendants d'Ibrahim. Toujours est-il qu'il est difficile de trancher entre ces différentes explications. Allah est le plus Savant.

« ... *Et de chacun Nous fîmes un Prophète. (49) Et Nous leur donnâmes de par Notre miséricorde, et Nous leur accordâmes un langage sublime de vérité. (50)* »

Allah a récompensé Ibrahim, salut sur lui, par la joie d'avoir de la descendance en la personne de son fils Isaac et de son petit-fils Jacob, salut sur eux. Aussi étaient-ils, après Allah Le Tout Haut, sa race avec laquelle il se retira tout en ayant pour consolation dans sa retraite la parole du Très-Haut : « Et de chacun Nous fîmes un Prophète », c'est-à-dire que nous avons fait de chacun d'eux un Prophète. « de chacun » est complément d'objet antéposé à « Nous fîmes » et se trouve de ce fait particulièrement mis en relief. Consolation également à la suite de l'attitude humiliante de son père polythéiste à son égard, quand il l'a repoussé en le menaçant de lapidation avant de le chasser démuné de tout. Aussi Allah a-t-Il compensé Ibrahim en lui accordant des Prophètes parmi sa descendance auprès desquels il a trouvé compagnie dans la solitude de sa retraite.

Le premier complément d'objet « de chacun » a été antéposé à son verbe « Nous fîmes » pour la spécification puisque chacun d'eux était Prophète et que la prophétie ne s'est pas limitée à l'un d'entre eux mais a été attribuée à chacun d'eux.

C'était-là donc la récompense d'Ibrahim, salut sur lui, consistant en la manifestation de la grâce d'Allah en sa faveur en lui accordant la descendance qu'il avait trop attendue.

De même que la grâce divine s'étend à son fils Isaac et son petit-fils Jacob, salut sur eux, auxquels Allah avait fait don du bien d'ici-bas et de l'au-delà et a fait que les gens, autour d'eux, disent du bien d'eux en leur faisant de beaux compliments bien discernables et non discrets.

Méditons la parole de notre Seigneur : « *Et Nous leur donnâmes de par Notre miséricorde* » où 'l'objet' donné a été éclipsé, et le don n'a point été mentionné en soi mais plutôt son origine «de par Notre miséricorde».

D'où la grandeur et l'intégralité de Son don qui émane de la miséricorde, source de tous les dons. Le pronom leur renvoie à Ibrahim, Isaac et Jacob, salut sur eux, et l'objet donné qui n'est pas mentionné relève de la miséricorde du Très Haut. Par conséquent, l'esprit se trouve tiré dans son estimation vers les rangs les plus sublimes, dignes du don et de la miséricorde d'Allah qui renferme aussi bien la prophétie que les biens, le prestige que le pouvoir, comme elle renferme la gloire, la dignité, l'élévation ici-bas, la lieutenance sur terre et son commandement. Tout cela s'est réalisé dans la descendance d'Ibrahim, d'Isaac, de Jacob ainsi que de leurs petits-fils.

La parole du Très-Haut : « de par Notre miséricorde » englobe tout ce qu'Allah leur a accordé en tant que miséricorde telles les sciences utiles, les bonnes œuvres et une descendance abondante et essaimée comptant de nombreux Prophètes les vertueux.



Parmi les grâces accordées par Allah à Ibrahim comme à sa descendance : « *et Nous leur accordâmes un langage sublime de vérité.* » L'expression « langage de vérité » a été renforcée par l'adjectif « sublime » pour signifier l'élévation d'Ibrahim et de sa progéniture grâce au don d'être mentionné vénérablement parmi les générations postérieures, et ce n'est-là que l'exauce par Allah de l'invocation d'Ibrahim, sur lui le salut : « *fais que j'aie une mention honorable sur les langues de la postérité* » Ash-Shou'arâe (Les Poètes) : 84.

« *et Nous leur accordâmes un langage sublime de vérité.* », et ils étaient par conséquent sincères dans leur prêche, leur parole bien reçue au sein de leur société, accueillie avec respect, obéissance, estime et vénération. Autant de dons faisant partie également de la miséricorde qui leur a été accordée : Allah a promis à tout bienfaisant de lui faire un compliment sincère selon sa bienfaisance. Ceux-là font partie évidemment des guides bienfaisants, et c'est pourquoi Allah a fait qu'ils reçoivent des compliments sincères et solennels : leur mention a empli la parole des vivants, les cœurs étaient tellement pleins de compliments et d'amour à leur égard que les langues en débordaient. Ils devinrent alors des modèles aux yeux des pieux et des imams pour les convertis, et leur mention permanente renouvelée à toutes les ères. C'est-là la grâce d'Allah qu'Il accorde à qui Il veut, et c'est Allah le Détenteur de l'abondante grâce.

3^{ème} partie

L'histoire d'Ibrahim, salut sur lui, dans sourate Al-An-biyâ' (Les Prophètes) et son dialogue avec son père et les adorateurs des idoles parmi son peuple

Le Très Haut dit : « *En effet, Nous avons mis auparavant Ibrahim sur le droit chemin. Et Nous en avons bonne connaissance. 52. Quand il dit à son père et à son peuple : "Que sont ces statues auxquelles vous vous attachez ?" (53) Ils dirent : "Nous avons trouvé nos ancêtres les adorant". (54) Il dit : "Certainement, vous avez été, vous et vos ancêtres, dans un égarement évident". (55) Ils dirent : "Viens-tu à nous avec la vérité ou plaisantes-tu ?". (56) Il dit : "Mais votre Seigneur est plutôt le Seigneur des cieux et de la terre, et c'est Lui qui les a créés. Et je suis un de ceux qui en témoignent. (57) Et par Allah ! Je ruserai certes contre vos idoles une fois que vous serez partis". (58) Il les mit en pièces, hormis [la statue] la plus grande. Peut-être qu'ils reviendraient vers elle. (59) Ils dirent : "Qui a fait cela à nos divinités ? Il est certes parmi les injustes". (60) (Certains) dirent : "Nous avons entendu un jeune homme médire d'elles; il s'appelle Ibrahim". (61) Ils dirent : "Amenez-le sous les yeux des gens afin qu'ils puissent témoigner" (62) (Alors) ils dirent : "Est-ce toi qui as fait cela à nos divinités, Ibrahim ?" (63) Il dit : "C'est la plus grande d'entre elles que voici, qui l'a fait. Demandez-leur donc, si elles peuvent parler". (64) Se ravisant alors, ils se dirent entre eux : "C'est vous qui êtes les vrais injustes". (65) Puis ils firent volte-face et dirent : "Tu sais bien que celles-ci ne parlent pas". (66) Il dit : "Adorez-vous donc, en dehors d'Allah, ce qui ne saurait et rien vous être utile ni vous nuire non plus. (67) Fi de vous et de ce que vous adorez en dehors d'Allah ! Ne raisonnez-vous pas ?" (68) Ils dirent : "Brûlez-le Secourez vos divinités si vous voulez faire quelque chose (pour elles)". (69) Nous dîmes : « Ô feu, sois pour Ibrahim une fraîcheur salutaire". (70) Ils voulaient ruser contre lui, mais ce sont eux que Nous rendîmes les plus grands perdants. (71) Et Nous le sauvâmes, ainsi que Lot, vers une terre que Nous avons bénie pour tout l'univers. (72) Et*



Nous lui donnâmes Isaac et, de surcroît Jacob, desquels Nous fîmes des gens de bien. (73) Nous les fîmes des dirigeants qui guidaient par Notre ordre. Et Nous leur révélâmes de faire le bien, d'accomplir la prière et d'acquitter la Zakat. Et ils étaient Nos adorateurs. » Al-Anbiyâe (Les Prophètes) : 51-73

Cette scène de dialogue commence par une introduction liminaire annonçant la majestueuse position d'Ibrahim, sur lui le salut : « *En effet, Nous avons mis auparavant Ibrahim sur le droit chemin.* », et ce dans le but d'impacter les esprits des auditeurs arabes qui se réclamaient de la religion d'Ibrahim, salut sur lui.

Par rapport aux versets qui précèdent, celui-là intervient à un moment où Allah Le Très-Haut avait auparavant présenté les preuves relatives au monothéisme et à la prophétie, en exposant les cas de treize Prophètes mais sans tenir compte, au niveau de leur récit, de l'ordre chronologique. Il a également mentionné ceux d'entre eux qui ont été les plus éprouvés, et tout cela pour consoler et soutenir le Prophète ﷺ, afin qu'il puisse suivre leur exemple vis-à-vis de ce qu'il a enduré avec son peuple.

Cette sourate a pour pivot essentiel la doctrine qui constitue l'origine et la base de la religion, et l'histoire d'Ibrahim avec son peuple occupe, sans conteste, la première place en cette matière. Et c'est justement ce qui a été expliqué et démontré ici dans le Livre d'Allah. En effet, le nom d'Ibrahim est devenu, depuis de longs siècles et dans toutes les religions bibliques, symbole de lutte contre le paganisme, de confrontation de l'associationnisme et de l'annonce du monothéisme et sa propagation parmi les gens, à telle enseigne qu'il est considéré comme l'imam des monothéistes. En atteste la parole du Très-Haut : « *Ibrahim était un guide parfait.* » An-Nahl (Les Abeilles) : 120

Nous avons constaté la concision dans le discours du noble Coran, notamment dans la sourate Al-Anbiyâ' concernant les Prophètes, salut sur eux, excepté dans le cas de l'histoire du Prophète Ibrahim, sur lui le salut, qui s'y trouve particulièrement détaillée. Cela est dû, sans doute, au fait que les polythéistes se revendiquaient d'Ibrahim, salut sur lui, et qu'Allah Le Tout-Puissant, Le Glorieux, a voulu démontrer la position ferme de l'ami intime, salut sur lui, quant à la destruction des idoles.

Ci-contre l'exposition et l'analyse des versets de la Sourate Al-Anbiyâ' en question :

1. Le Très-Haut dit : « *En effet, Nous avons mis auparavant Ibrahim sur le*

droit chemin. Et Nous en avons bonne connaissance. »

Le Juste, Le Glorieux, Le Très-Haut commence l'histoire avec un ton confirmatif (« En effet »), et ce dans le but de rapprocher sa teneur des auditeurs et de bien l'ancrer dans leurs esprits, puisqu'il s'agit là d'une histoire dont ils doivent avoir une connaissance sûre. Le but étant également de réprover l'attitude des Arabes contrevenant la loi de leur père Ibrahim, salut sur lui, qui a été guidé et mis par Allah sur le droit chemin.

Ibn Kathir dit : Le Très-Haut dit à propos du Prophète Ibrahim, salut sur lui, qu'Il l'avait mis auparavant sur le droit chemin, c'est-à-dire qu'Il lui avait inspiré à la fois la vérité et l'argumentaire pour affronter son peuple, et ce conformément à la parole du Très-Haut : « *Tel est l'argument que Nous inspirâmes à Ibrahim contre son peuple.* » Al-An'âm (Les Bestiaux) : 83.

Quant à ce que l'on raconte à son propos tel le fait que son père l'avait fait descendre nourrisson au sous-sol pour l'en faire sortir quelques jours après, suite à quoi il fut clairvoyant quand il avait fixé de son regard l'étoile et les créatures, ce ne sont-là, à l'instar de ce que racontent de nombreux exégètes sur son compte, que des racontars des israélites. Nous en acceptons, donc, ce qui coïncide avec la vérité parmi ce que nous avons entre les mains d'infaillible, et nous rejetons ce qui en diffère. Tandis que ce qui ne relève ni de la coïncidence ni de la différence en cette matière, nous ne pouvons ni le croire ni le démentir non plus, tout en le laissant suspendu.

Ce qu'il faut en retenir, donc, c'est qu'Allah Le Très-Haut a dit qu'Il avait mis auparavant Ibrahim sur le droit chemin, c'est-à-dire bien avant cela. Quant à Sa parole : « *Et Nous en avons bonne connaissance* », elle signifie que Nous étions dignes de cela.

L'avis du D. Fadl Hassan Abbas

L'histoire commence par la grâce dont Allah fit don à Ibrahim, salut sur lui, quand Il l'avait mis sur le droit chemin : le don de la guidance.

C'est-là une expression réunissant tout ce qui est de nature à gérer les domaines de la vie aussi bien matérielle que spirituelle, dans l'ici-bas comme dans l'au-delà. Elle se trouve aux antipodes de la tentation exactement comme la guidance se trouve aux antipodes de l'égarement. Et c'est là justement où réside la grandeur du Coran où la simple association d'un mot donné à d'autres lui fait attribuer un sens bien particulier.

En effet, si le mot recouvre en soi une signification plutôt générale, il reçoit quand il est associé à un autre le sens qui lui est spécifiquement attribué, comme il en existe beaucoup d'exemples dans le Livre d'Allah telles les paires

de mots : islam/foi ; bienfaisance/piété ; pauvre / indigent ; mécréance / associationnisme ; guidance / orientation ...

Considérons un peu le premier exemple islam/foi : « *Les Bédouins ont dit : “Nous avons la foi”. Dis : “Vous n’avez pas encore la foi. Dites plutôt : Nous nous sommes simplement soumis, car la foi n’a pas encore pénétré dans vos cœurs. Et si vous obéissez à Allah et à Son Messager, Il ne vous fera rien perdre de vos œuvres”. Allah est Pardonneur et Miséricordieux.”* » Al-Houjourât (Les Appartements) : 14. Nul doute que chacun des mots foi et islam recouvre dans ce verset un sens qui lui est bien spécifique. De même que dans les versets suivants où Le Très Haut dit :

« *Entraidez-vous dans l’accomplissement des bonnes œuvres et de la piété* » Al - Mâ-ida (La table servie) : 2,

« *C’est aux pauvres et aux indigents que les aumônes doivent être destinées* » At-Tawba (Le Repentir) : 60,

« *Au nom de l’étoile en chute (1), votre compagnon (Mohammed) ne s’est point égaré ou séduit(2)* » An-Najm (L’Étoile) : 1-2, chaque mot recouvre la signification qui lui revient.

Alors que dans le cas où le mot est cité séparément, il recouvre la signification des deux mots à la fois : si le mot foi est cité seul sans le mot islam, il recouvre alors les significations des deux termes. De même si l’on cite le mot pauvres sans le mot indigents ou le mot mécréance sans le mot associationnisme. Ce qui nous intéresse ici c’est le fait que le mot guidance a été cité seul dans la sourate Al-Anbiyâ’ sans le mot orientation, et nous en déduisons qu’il s’agit d’un mot général renvoyant à une doctrine véritable, inaltérée et à un comportement sain. Le mot guidance indique également le succès aussi dans la science que dans l’action, et la sincérité de l’apparent comme du caché.

L’avis du D.Al-Bahiy Al-Khouly

Dans le Coran comme dans la Torah, il n’existe pas de textes relatant dans le détail la naissance d’Ibrahim, salut sur lui, excepté deux versets où sont mentionnées, bien que sommairement, sa naissance et son éducation.

- Premier verset : Le Très-Haut dit : « *En effet, Nous avons mis auparavant Ibrahim sur le droit chemin. Et Nous en avons bonne connaissance.* » Al-Anbiyâ’ (Les Prophètes) : 51, c’est-à-dire que Nous l’avons guidé depuis qu’il était enfant, bien avant la révélation.

Dans la science du Coran, la guidance est de deux sortes : une guidance servant à gérer les affaires quotidiennes et qui peut être atteinte aussi bien par les bonnes que par les mauvaises personnes, en parvenant à un certain âge tel qu’il est révélé par Le Très-Haut lorsqu’Il dit : « ... *Et si vous ressentez en eux*

une bonne conduite, remettez-leur leurs biens » An-Nisâ' (Les Femmes) : 6; et une autre permettant de comprendre le sens véritable du vrai et du faux, et d'en distinguer les valeurs tout en agissant et en menant la vie sur la base de cette compréhension et de cette distinction, ... En fait, la vertu de la guidance spirituelle ne peut permettre que le faux influence le vrai, autrement c'est l'inférieur qui l'emporte sur le supérieur. Et si Allah dit qu'Il avait donné guidance à Ibrahim, cela veut dire que ce dernier avait reçu la vocation des deux types de guidance.

- Second verset : Le Très-Haut dit : « *Ainsi avons-Nous montré à Ibrahim le royaume des cieux et de la terre, afin qu'il fut de ceux qui croient avec conviction.* » Al-An'am (Les Bestiaux) : 75, c'est-à-dire que Nous lui faisons montrer ce royaume dans son enfance pour qu'il en y ait la ferme conviction à l'âge de puberté, comme d'ailleurs ce verset a été expliqué précédemment.

L'avis de Saâdi

La parole du Très-Haut : « *En effet, Nous avons mis auparavant Ibrahim sur le droit chemin.* » est venue après la mention de Moussa et de Mohammed ﷺ, ainsi que de leurs livres respectifs. Il en résulte que le mot auparavant doit être entendu comme antérieurement par rapport à l'envoi de Moussa, sur lui le salut, et de Mohammed ﷺ et la descente de leurs livres. Et c'est alors qu'Allah lui montra le royaume des cieux et de la terre, lui accorda la guidance et fit que les gens réagissent à son prêche, autant de faveurs dont personne d'autre, excepté Mohammed ﷺ, n'avait bénéficié.

En outre, Le Tout-Puissant lui a accordé une guidance telle qu'elle convient à sa position et à la grandeur de son rang, sachant que tout croyant reçoit autant de guidance qu'il en a de foi. « *Et Nous en avions bonne connaissance.* », c'est-à-dire que Nous lui avons accordé guidance tout en le distinguant par les dons de la révélation et de la proximité avec Dieu, et en faisant de lui l' élu aussi bien dans l'ici-bas que dans l'au-delà car Nous avions connaissance qu'il en était digne.

L'avis du Cheikh Metoualli Chaarawi

La guidance signifie la tendance de l'esprit vers la perfection dans la bonté et vers les plus hauts degrés de bienfaisance, de sorte qu'il n'y ait plus d'altération après la bonté et point de mal après la bienfaisance.

L'avis de Fatema Mohammed Ahmad Ali

Il s'agit ici de la guidance qui sied au rang d'Ibrahim comme à celui des grands Messagers d'ailleurs : une guidance totale en bonté et en orientation dans les deux mondes spirituel et temporel, et ce bien avant la puberté ou alors bien



avant Mohammed ﷺ, et Moussa, sur lui le salut. « *Et Nous en avions bonne connaissance.* », c'est-à-dire que Nous avons connaissance de ses conditions et de ses vertus, ou alors qu'il fut digne du rang auquel nous l'avions élevé, autrement dit qu'il fut digne de la guidance comme de la prophétie.

Allah Le Très-Haut a guidé Ibrahim, salut sur lui, à la vérité en lui indiquant la voie de la raison, et ce bien avant qu'il soit Prophète ou même pubère. Il savait qu'Ibrahim, salut sur lui, réunissait les bonnes mœurs qui le prédisposaient à la prophétie et à l'élection, car Il l'avait guidé depuis qu'il était enfant en le dotant d'un esprit illuminé. Et dans Sa parole : « *Nous avons mis...* » réside la preuve que la guidance est un don du Tout-Puissant en faveur de son ami intime, salut sur lui, qui ne l'a point acquise par lui-même, ce qui atteste d'ailleurs de sa position privilégiée auprès du Seigneur de l'univers.

L'avis d'Ishak Mohammed Hamdane

Dans ce prélude, Allah Le Très-Haut confirme qu'Il avait accordé à Ibrahim, salut sur lui, une guidance prématurée pour reconnaître l'unicité du Tout Puissant, Le Majestueux. Ce qui diffère de l'instinct naturel des communs des mortels, et c'est-là justement où réside la grande guidance consistant en l'orientation parfaite par la révélation dans le but de redresser la Umma (la grande nation) au moyen des lois divines.

L'avis de Mohammed Ratib Naboulsi

La guidance c'est l'orientation en vue de préconiser le principe d'unicité d'Allah qui est, en fait, l'aboutissement de la connaissance et la voie menant vers la reconnaissance du fait qu'il n'existe point de dieu qu'Allah.

« *Et Nous en avions bonne connaissance.* », c'est-à-dire que la connaissance d'Allah est globale. Ce verset rend compte de la distinction de la personnalité d'Ibrahim en tant que leader, et ce depuis son jeune âge. Allah l'avait doté de la raison parfaite et l'avait élevé au plus haut degré de bonté avant d'en faire Prophète, tel qu'il a été reporté par Al-Quortobi ainsi que par la plupart des exégètes.

D'autant plus que la guidance est mentionnée dans le contexte précité de manière indéfinie, ce qui atteste de sa généralité : il s'agit d'une guidance à la fois physique, morale et intellectuelle, indépendante de la puberté comme de la prophétie. Une guidance prématurée « auparavant », c'est-à-dire précédemment à la prophétie à l'âge de puberté.

La guidance est donc le signe d'un commandement sage, et c'est justement ce qui a été observé dans la vie d'Ibrahim, salut sur lui, qui s'est distingué tout au long de son existence par une âme généreuse, un cœur pur, une intuition éveil-

lée, une forte argumentation, un regard pénétrant, une réflexion profonde, ... Autant de qualités qui faisaient de lui, à la fois, un leader et un modèle pour tout le monde. Sa guidance s'est avérée à travers tous ses dialogues que ce soit avec son père, les adorateurs des étoiles, son peuple ou avec le roi de Babel, Nemrod fils de Kan'an : il les a tous vaincus en réfutant leurs arguments grâce justement à la guidance complète que lui avait accordée Allah, à la maturité de son esprit et au fait qu'il était conscient de leurs arguments comme de leurs fourberies.

2. Le Très-Haut dit : « *Quand il dit à son père et à son peuple : "Que sont ces statues auxquelles vous vous attachez ?" (53) Ils dirent : "Nous avons trouvé nos ancêtres les adorant". (54) Il dit : "Certainement, vous avez été, vous et vos ancêtres, dans un égarement évident". (55) Ils dirent : "Viens-tu à nous avec la vérité ou plaisantes-tu ?". (56) Il dit : " Mais votre Seigneur est plutôt le Seigneur des cieux et de la terre, et c'est Lui qui les a créés. Et je suis un de ceux qui en témoignent."* »

a. « *Quand il dit à son père et à son peuple : "Que sont ces statues auxquelles vous vous attachez ?" »*

«Quand», qui indique ici le temps du passé, est complément d'un verbe éliidé conjugué à l'impératif et supposé «cite». Le discours est adressé à Mohammed ﷺ, et signifie cite à ton peuple parmi les Arabes qui associent d'autres divinités à Allah et qui sont fiers d'appartenir à la lignée d'Ibrahim en prétendant le suivre, cite-leur comment ce dernier avait combattu son peuple pour cette association.

Il ressort de cette allocution l'insistance d'Ibrahim, salut sur lui, pour faire sortir son père notamment avant toute autre personne de l'associationnisme, vu la force de la relation liant le père au fils et sa prédominance par rapport aux autres relations. Il s'est également intéressé, salut sur lui, à faire sortir tout son peuple de ce fléau ; néanmoins, son insistance à commencer par les proches parents a été confirmée dans le livre d'Allah, quand Le Très-Haut dit au sceau de Ses Messagers : « *Et avertis les gens qui te sont les plus proches.*» Ash-Shu'arâ' (Les Poètes) : 214.

Il en ressort également la guidance d'Ibrahim, salut sur lui, qui évitait de donner libre cours à sa parole : il ne nomma pas les statues qu'adoraient son père et son peuple des dieux comme ils le faisaient, mais les désigna tout simplement par le terme statues.

Cette scène démontre donc l'amour d'Ibrahim, salut sur lui, pour les autres



auxquels il prodigue ses conseils en voulant les guider. C'est-là d'ailleurs un trait de sa personnalité, salut sur lui, depuis le début de sa mission consistant à appeler les gens à suivre le chemin d'Allah. Nous sentons, dans cette phrase, sa sincérité ainsi que son insistance dans le but de sauver son père et son peuple de la perdition : il s'adressa à son père en recourant au lien de paternité, et non pas par son nom propre, laissant entrevoir ainsi sa loyauté envers celui-ci et sa tentative de sauver son peuple. D'où sa démarche consistant à adoucir le ton, dès le début de son prêche, en empruntant le procédé de l'interrogateur connaisseur, en vogue d'ailleurs dans la rhétorique arabe, et ce dans le but de les amener à répondre d'abord à sa question pour les détromper ensuite.

Ces nobles versets retracent une génération adorant les idoles et les statues tout en les glorifiant et en s'y prosternant continûment, comme le laisse entendre l'expression « auxquelles vous vous attachez » qui signifie y demeurer liés et collés.

Expression qui pourrait signifier également avoir le cœur attaché à ces idoles et statues et d'y penser tout le temps. De même, le contexte indique l'exagération de ces gens dans l'adoration des statues puisque leurs parents en furent de simples adorateurs alors qu'ils s'y sont attachés de manière plus forte encore en s'enlisant de la sorte dans l'errance et l'association au Seigneur de l'univers d'autres soi-disant divinités.

Les questionnements d'Ibrahim, salut sur lui, ont fait découvrir à ces gens-là l'encroûtement de leur mentalité puisqu'ils ont choisi d'emboîter le pas à leurs parents et grands-parents en dépit de la fausseté de leur choix et de leur religion.

À contempler le dialogue d'Ibrahim, salut sur lui, l'on se rend compte comment il parvient intelligemment, rien qu'en posant à son peuple la question : « *Que sont ces statues auxquelles vous vous attachez* », à humilier bien qu'implicitement l'objet de leur adoration.

L'imam Mohammed Abou Zahra dit concernant la parole du Très-Haut « *Que sont ces statues auxquelles vous vous attachez ?* » : statues est la forme plurielle de statue qui signifie une image sculptée d'une personne ou d'un animal, mais le plus souvent les dieux sont représentés par l'image d'une personne. Les Grecs et les Romains avaient des statues qu'ils adoraient ou désignaient comme des divinités telles le dieu de l'amour, le dieu de la culture, le dieu de la justice,.. Tandis que l'attachement signifie le fait de s'orienter vers la chose et dans le but de la glorifier et de l'adorer.

L'interrogation porte sur ces statues objet d'adoration du peuple d'Ibrahim et vise, dans un premier temps, leur humiliation rien que par leur désignation, car le fait de désigner ces statues implique qu'il s'agit de simples objets de pierre

d'aucune importance ne pouvant agir ni en bien ni en mal. Puis réprouve, dans un second temps, le fait de s'y attacher et d'en faire un objet d'adoration.

L'interrogation ne porte pas donc sur la substance de ces statues, mais plutôt sur leurs qualités avec l'insistance sur le fait qu'elles ne peuvent agir ni en bien ni en mal, et ne méritent donc point d'être adorées, puisqu'elles ne présentent pas de qualité de déité requérant l'adoration.

Aussi son interrogation leur demandant de lui fournir un justificatif d'adoration est-elle restée sans réponse. Ils ont préféré l'é luder en avançant qu'ils ne faisaient là qu'emboîter le pas à leurs ancêtres : « *Ils dirent : "Nous avons trouvé nos ancêtres les adorant".* »

b. « *Ils dirent : "Nous avons trouvé nos ancêtres les adorant."* »

C'est-là une réplique attestant de la pétrification tant mentale que psychique, s'inspirant de modèles traditionnels stériles, qui se trouvent aux antipodes de la liberté de la foi, basée quant à elle sur l'observation, la contemplation et la valorisation des choses et des situations en fonction de leur valeur Sahih et non à travers le mimétisme. En effet, la foi en Allah Le Très-Haut est une délivrance et une libération des sacralités imaginaires faussement consacrées et de l'héritage sclérosé non fondé sur des preuves.

L'expression « Nous avons trouvé » laisserait entendre qu'ils sont fiers d'avoir réalisé et gagné quelque chose de précieux ; quant à l'expression « nos ancêtres », elle reflète le sens de sacralité, de modèle à suivre et d'obtempération, contrairement à la formule « notre peuple » ou à toute autre expression similaire. Une telle réplique suscite l'étonnement chez le contemplateur qui n'assimile pas comment de tels propos pourraient-ils émaner de quelqu'un sain d'esprit disposant de la raison dont Allah lui fit don et qui est censé distinguer le vrai du faux et le droit chemin de l'errance. Mais il s'agit là de la détestable autorité ancestrale, celle qui fait fi de la raison et des preuves aussi concluantes et claires soient-elles, anéantissant de la sorte toute tentative de dialogue et tout appel à la remise en question et au redressement.

En fait, cette réplique insensée est d'une telle futilité qu'elle ne mérite même pas d'être mentionnée ou citée. Pourtant, elle figure intégralement, telle quelle, dans le dialogue Coranique, précision et honnêteté obligent. Le dialogue évoque ici l'autre partie et lui donne l'occasion pour exprimer clairement son idée, dans toute sa force et son harmonie.

D'où la distinction de la démarche dialogique du noble Coran qui laisse le champ largement ouvert devant la présence de l'autre partie, quels que soient l'avis et la position de celle-ci. En effet, une telle démarche ne recourt nulle-



ment aux procédés de déformation, de falsification, de mutilation et d'exclusion, dans lesquels s'enlissent aujourd'hui de nombreux symboles dominant les médias et influençant de larges et grands secteurs parmi les pays arabes et musulmans.

Il est à signaler que l'argument « *Nous avons trouvé nos ancêtres les adorant.* » a été repris par plusieurs générations auprès de la plupart des Messagers. Nous le trouvons sur la langue du peuple de Mohammed ﷺ, « *Nous avons trouvé nos ancêtres sur une religion, et nous nous guidons sur leurs traces.* » Azzukhruf (L'Ornement) : 22, comme sur celle du peuple de tous les Messagers ayant précédé Mohammed ﷺ, « *Nous avons trouvé nos ancêtres sur une religion et nous suivons leurs traces.* » Azzukhruf (L'Ornement) : 23.

c. « *Il dit : "Certainement, vous avez été, vous et vos ancêtres, dans un égarement évident."* »

Ce propos a été prononcé par Ibrahim, salut sur lui, auparavant dans son dialogue avec son père dans la sourate Al An'am (Les Bestiaux) : « *Je te vois, toi et ton peuple, dans un égarement évident !* » Il a ainsi infirmé leur argument lorsqu'il a décrit tout son peuple comme des égarés tout en faisant preuve de courage et d'audace. Qualités qui le distinguèrent chaque fois que se présentait à lui l'occasion d'appuyer le vrai, de dénoncer le faux et de ridiculiser les traditions révolues, et ce au prix de grands sacrifices.

Selon le savant Mohammed Abou Zahra, «L'égarement c'est l'engagement dans une voie dont l'issue est inconnue ; c'est, en l'occurrence, la voie du faux inspirée par Satan. Quant au sens du mot évident, il signifie apparent. C'est que l'objet d'adoration doit être plus sublime et plus puissant comparé à ses adorateurs, alors que la statue est dépourvue de force par rapport à l'être humain. Y a-t-il alors d'égarement plus évident que celui-là ? D'autant plus qu'Ibrahim ne se contenta point de dénoncer l'égarement de son peuple uniquement, mais lui ajouta celui de leurs ancêtres également, réunissant ainsi l'égarement de l'imitateur à celui de l'imité. Et ils répondirent au propos sérieux d'Ibrahim en disant : « *Viens-tu à nous avec la vérité ou bien es-tu en train de plaisanter ?* »

d. « *Ils dirent : "Viens-tu à nous avec la vérité ou plaisantes-tu ?"* »

Cette scène de dialogue a mis à nu l'état d'âme de ces gens et a démasqué ce qu'ils cachaient dans leur for intérieur. Le fait que le doute en leur conviction les a gagnés dès le premier moment du test que leur avait fait subir Ibrahim, salut sur lui, atteste bien que cette conviction repose sur l'oblitération des

esprits et la falsification des vérités .

C'est-là le questionnement de quelqu'un qui se trouve dans l'errance ne connaissant point la véracité de sa religion, excepté ce qui lui est dicté par les us et coutumes. Un questionnement ne pouvant émaner que de quelqu'un dont la conviction est instable, voire sapée, puisqu'il n'en est pas sûr et n'a pas cherché à s'en assurer non plus. Il est donc perdu, errant ne sachant que croire ni quel parti prendre.

Le verset signifie : Serais-tu sérieux dans tes propos ou tu es alors en train de plaisanter ? Jugeant qu'une telle question n'a nullement besoin de réponse, Ibrahim, salut sur lui, passa directement à la présentation du dieu Sahih qui est digne d'être adoré, et c'est à travers sa locution qu'ils sauront la portée de son sérieux, de sa volonté et de sa détermination.

e. « *Il dit : "Mais votre Seigneur est plutôt le Seigneur des cieux et de la terre, et c'est Lui qui les a créés. Et je suis un de ceux qui en témoignent."* »

L'adverbe « plutôt » est venu ici à titre d'opposition et de réplique, avec pour objectif d'annuler leur adoration et de démontrer que les statues ne peuvent être prises pour des divinités.

La réponse d'Ibrahim, salut sur lui, a réuni à la fois l'argument rationnel et l'argument sensoriel. Pour ce qui est du premier argument, chacun sait, y compris les détracteurs d'Ibrahim, que Seul Allah est le créateur de toutes les créatures : humains, anges, djinns, Bestiaux, cieux, terre... Il en est le gestionnaire de toutes les sortes de gestion possibles de telle façon que tout être se trouve créé, géré et assujetti, y compris tout ce qui a été adoré en dehors d'Allah. Sied-il alors pour qui détient la moindre bribe de raison et de distinction d'adorer une créature assujettie ne pouvant agir ni en bien ni en mal, ne possédant ni vie, ni mort, ni résurrection non plus, et ce au détriment de l'adoration du Créateur, du Gracieux Donateur et du Gérant ?

Ibrahim, salut sur lui, dit à son peuple qu'Allah Le Tout Haut, Le créateur des cieux et de la terre, qui les a créés à partir du néant comme jamais auparavant, est bien leur dieu qu'ils le veuillent ou non. En attestent la raison, l'instinct et la logique : Il est Le Dieu Unique, Dieu des humains, des cieux et de la terre. Sa déité résulte du fait qu'Il est Le Créateur : ce sont-là deux qualités intimement liées : « *Mais votre Seigneur est plutôt le Seigneur des cieux et de la terre, et c'est Lui qui les a créés.* »

Telle est la doctrine droite et claire qui va à l'encontre du polythéisme auquel croient



les idolâtres, et ce en dépit du fait qu'ils reconnaissent que leurs dieux ne sont pas en mesure de créer et que le créateur est bien Allah, et pourtant ils s'adonnent à l'adoration de ces dieux qu'ils savent incapable de créer quoi que ce soit.

Quant à l'argument auditif, c'est celui qui a été rapporté des Messagers, prière et salut sur eux, puisque leurs dires sont infallibles, exempts d'erreurs et de mensonges. Y figure le témoignage de l'un d'entre eux à ce sujet tel qu'il ressort du propos d'Ibrahim : « *Et je suis un de ceux qui en témoignent.* » Ce qui veut dire que Seul Allah est digne d'adoration, que toute adoration en dehors de celle d'Allah est fautive. D'autant plus que ce témoignage est formulé par Ibrahim, sur lui le salut.

Le témoin c'est celui qui fut guidé sur la voie de la vérité exactement comme le témoin oculaire, et en eut perçu la preuve tout en disant : Je témoigne que votre dieu est Le Seigneur des cieux et de la terre, et je détiens la preuve confirmant cette vérité. Les propos d'Ibrahim laissent entrevoir la grande confiance qu'il place dans le mot de l'unicité auquel il appelle son peuple : il en est tout à fait sûr, sans le moindre doute, tel celui qui témoigne d'un fait réel : « *Et je suis un de ceux qui en témoignent.* »

Ibrahim, salut sur lui, n'a pas assisté à la création des cieux et de la terre, et encore moins à sa propre création ou à celle de son peuple ; et pourtant cela est tellement évident et attesté que les croyants en attestent tout en étant sûrs. En fait, tout dans l'univers atteste de l'unicité du Créateur, et tout en l'essence de l'homme le pousse à reconnaître l'unicité du Créateur ainsi que l'homogénéité de la Loi qui gère et assujettit l'univers.

3. Le Très-Haut dit : « *et par Allah ! Je ruserai certes contre vos idoles une fois que vous serez partis* ». (58) *Il les mit en pièces, hormis [la statue] la plus grande. Peut-être qu'ils reviendraient vers elle.* (59) *Ils dirent : "Qui a fait cela à nos divinités ? Il est certes parmi les injustes".* (60) *(Certains) dirent : "Nous avons entendu un jeune homme médire d'elles; il s'appelle Ibrahim".* (61) *Ils dirent : "Amenez-le sous les yeux des gens afin qu'ils puissent témoigner"* (62). *(Alors) ils dirent : "Est-ce toi qui as fait cela à nos divinités, Ibrahim ?"* (63) *Il dit : "C'est la plus grande d'entre elles que voici, qui l'a fait. Demandez-leur donc, si elles peuvent parler".* (64) *Se ravisant alors, ils se dirent entre eux : "C'est vous qui êtes les vrais injustes".* (65) *Puis ils firent volte-face et dirent : "Tu sais bien que celles-ci ne parlent pas".* (66) *Il dit : "Adorez-vous donc, en dehors d'Allah, ce qui ne saurait et rien vous être utile ni vous nuire non plus. (67) Fi de vous et de ce que vous adorez en dehors d'Allah ! Ne raisonnez-vous pas ?" »*

a. « *Et par Allah ! Je ruserai certes contre vos idoles une fois que vous serez partis.* »

Suite à leurs stériles altercations, Ibrahim, salut sur lui, jura « *Et par Allah !* ». L'équivalent de la proposition de coordination Et en arabe, en l'occurrence la particule ta, est l'une des lettres de serment et n'est utilisée qu'avec le nom «Allah», Le Majestueux.

L'expression « *Je ruserai* », associé au serment divin et à la marque de l'insistance véhiculée par le verbe en arabe, laisse entendre la détermination d'Ibrahim, salut sur lui, de mettre en place un plan d'action pour l'exécution à la fois trop risquée et quasi impossible de cette décision audacieuse.

En effet, l'emploi par Ibrahim de « *Je ruserai* » révèle qu'il avait pris délibérément cette décision irréversible, après mûre réflexion à un subterfuge qui lui permette de parvenir à ces idoles. C'est-là une opération de planification au sens moderne du terme, puisque tous les éléments essentiels figurent dans cette scène : les objectifs, la prévision qui consiste en une activité mentale préalable aidant dans la prise de la bonne décision, les politiques, les démarches, les moyens et les possibilités.

Ibrahim, salut sur lui, avait l'objectif bien précis dans l'esprit, à savoir appeler son père et son peuple à l'adoration d'Allah, Lui Seul et à ne plus croire à tout ce qui est adoré hormis Lui. Quant à la prévision, elle apparaît dans l'expression «Je ruserai» dénotant à la fois l'idée, la difficulté et le danger du fait à accomplir. La prévision est également comprise dans l'action menée par Ibrahim, salut sur lui, lorsqu'il leur demanda d'interroger les idoles détruites tout en prévoyant d'avance leur réponse.

Certains appellent aujourd'hui à ce qu'ils nomment L'analyse du dialogue en voulant par-là la détermination d'une conception préalable du résultat espéré du dialogue avant même de l'entamer, et la collecte des informations et des attestations auxiliaires.

Quant à la politique poursuivie pour l'atteinte de l'objectif visé par Ibrahim, elle consiste à inviter son peuple à abandonner l'adoration des idoles ; et en cas de refus de leur part, il faudra donc passer à l'action et détruire ces idoles dans le but de convaincre leurs adorateurs de leur impuissance, ne serait-ce que pour se défendre contre le mal, et encore moins apporter du bien pour elles-mêmes ou pour autrui.

Le plan d'action consiste donc en la détermination, d'abord, de l'exécutant de la tâche, exprimé par le pronom personnel Je dans « *Je ruserai* » ; puis celle de la cible, en l'occurrence « *vos idoles* » et, enfin, la détermination avec précision du temps d'exécution « *une fois que vous serez partis* », c'est-à-dire après votre



départ du sanctuaire. Pour ce qui est du mode opératoire, il consiste à se faufiler pour parvenir aux idoles et les détruire pièce par pièce, excepté la plus grande d'entre elles qui doit rester intacte pour attester de la futilité de leurs esprits et de banalité de leurs affabulations.

Pour ce faire, Ibrahim, salut sur lui, a choisi le moment approprié : c'était un jour de fête, généralement caractérisé par un certain relâchement des animosités et où les gens laissent de côté leurs rancunes. D'autant plus qu'il s'agissait, dit-on, de la fête religieuse Norouz, que les gens célèbrent en sortant se promener dans les jardins et aux espaces ouverts, loin de leurs idoles après leur avoir laissé les repas à bénir avant d'y retourner pour se restaurer. Et ils avaient invité auparavant Ibrahim, salut sur lui, à sortir participer à leurs festivités, mais il a décliné leur invitation en leur présentant ses excuses tout en étant déterminé à mettre son projet à exécution. Il dit alors à son peuple après avoir jeté un coup d'œil au ciel : « *Puis, il jeta un regard attentif sur les étoiles, (89) et dit : "Je suis malade". (90) Ils lui tournèrent le dos et s'en allèrent.* » As-Sâffât (Les Rangées) : 88-90.

En fait, il s'excusa auprès de son peuple sous prétexte qu'il était malade, alors qu'il éprouva de l'amertume dans son for intérieur à cause justement de leur persévérance sur la voie de la mécréance. Il exprima son malaise par l'expression : « *Je suis malade.* » pour qu'ils le laissent tranquille, et ce ne fut point là un mensonge au sens légal du terme. Il s'exprima en une sorte de litote conférant à son propos deux sens : un sens apparent qui s'insinue à l'esprit de l'auditeur et un autre sens latent qui correspond réellement à son intention véritable. Aussi les gens ont-ils pensé qu'il fut malade d'une maladie organique et l'ont laissé en paix, alors qu'il était en réalité psychiquement malade, avec la tristesse au cœur de voir son peuple livré au polythéisme et déterminé à persévérer sur la voie de l'adoration de leurs divinités sans tenir compte de ses appels. En conséquence, il eut l'occasion idoine qu'il guettait.

Le savant Cheikh Mohammed Metoualli Chaaaraoui, qu'Allah lui fasse miséricorde, pose la question suivante : « Pourrait-on vraiment ruser contre des idoles ou le sens voulu alors : « Je ruserai contre vous concernant vos idoles ? C'est que les idoles sont en fin de compte des créatures d'Allah qui louent leur Créateur et remercient Ibrahim, salut sur lui, pour avoir entrepris une telle tâche. »

Et combien fut éloquent le poète ayant chanté à ce propos, au nom des pierres des grottes de Hira' et de Thour, lorsque les pierres de celle-ci jalousaient celles de celle-là justement parce que l'élue, s'y réfugiait pour la dévotion avant la révélation. La grotte de Hira' fut alors fière d'avoir accueilli le Messager d'Al-

lah, et quand celui-ci , descendit lors de l'exode à la grotte de Thour, celle-ci en fut tellement ravie à son tour car elle fut hissée au rang de Hira'.

Il en résulte que la destruction des idoles n'est pas une ruse contre celles-ci, mais plutôt à l'encontre de leurs adorateurs qui croient qu'elles pourraient leur être utiles ou maléfiqes, comme si Ibrahim, salut sur lui, voulait leur prouver irréfutablement la fausseté de l'adoration de ces idoles, en se disant : « Si j'ai tort de détruire ces idoles qu'elles m'en empêchent alors et enlèvent la hache de ma main ; et si j'ai raison, elles me laisseraient faire.»

b. « *Il les mit en pièces, hormis (la statue) la plus grande. Peut-être qu'ils reviendraient vers elle.* »

Le rythme accéléré du début de la phrase reflète bien le fait qu'Ibrahim, salut sur lui, passa à l'acte avec célérité aussitôt que l'occasion se présenta.

Aussi les divinités adorées se sont-elles transformées sous les mains d'Ibrahim, salut sur lui, en des amas de petites pièces de pierre et de bois, excepté la plus grande des statues épargnée par Ibrahim au cas où « ils reviendraient vers elle » lui demander comment elle a pu assister au sacrilège sans pour autant défendre les petits dieux. Peut-être alors qu'ils se rendraient à l'évidence et procéderaient à remettre en question leur attitude, en recouvrant la raison et le bon sens pour se rendre compte du ridicule et de la futilité qu'il y a à adorer ces idoles.

En fait, Ibrahim, salut sur lui, émietta les idoles en petites pièces à de nombreuses fins, dont les plus notables seraient sans doute :

- Extérioriser la charge considérable de colère contre les idoles et contre la fausse doctrine, en se donnant l'immense plaisir de les réduire en petites pièces, tout en se remettant complètement du malaise, de la tourmente et de la détresse y afférentes, comme l'atteste d'ailleurs la parole du Très-Haut à propos des bienfaits de la guerre pour la cause d'Allah : « ... *et guérira les poitrines d'un peuple croyant.* » At-Tawbah (Le repentir) :14;

- Prouver la fausseté de l'adoration des idoles en attestant de leur impuissance à se protéger elles-mêmes et, donc, à protéger leurs sujets ou à leur venir en aide ;

- Détruire les idoles dans les cœurs même de leurs adorateurs en offrant à ces derniers le spectacle de les voir brisées sous leurs yeux, dans l'incapacité de se défendre, et en leur faisant perdre de la sorte toute prestance ou sacralité exactement comme fera Moussa, salut sur lui, du dieu du Samaritain tout en disant : « *Regarde ta divinité que tu as adorée avec assiduité. Nous la brûle-*



rons certes, et ensuite, nous disperserons [sa cendre] dans les flots. » Tâ-Hâ : 97. En agissant de la sorte, Moussa extériorisa la charge d'aversion et de colère ressenties envers ce veau que les gens prennent pour objet d'adoration en dehors d'Allah ; et l'opération de dispersion de ses cendres, une fois brûlé, a été entreprise par Moussa, salut sur lui, dans le but de faire disparaître la fausse croyance des cœurs de son peuple. Aussi, Ibrahim, salut sur lui, après avoir détruit les idoles et extériorisé son ressentiment à leur égard, retourna-t-il vers son peuple apaisé, l'esprit tranquille et infiniment heureux. Il venait d'accomplir une mission longuement méditée.

c. « *Ils dirent : “Qui a fait cela à nos divinités ? Il est certes parmi les injustes”.* (60) *(Certains) dirent : “Nous avons entendu un jeune homme médire d'elles ; il s'appelle Ibrahim.”* »

Quand les gens retournèrent de leurs festivités et constatèrent ce qui arriva à leurs idoles, ils furent saisis de stupéfaction et d'effroi, les yeux fixés sur les débris qui en restent. Mais aussitôt ressaisis de leur torpeur, ils demandèrent qui en fut l'auteur « *Ils dirent : “Qui a fait cela à nos divinités ? Il est certes parmi les injustes.”* ». La sclérose de leurs esprits fut telle que même en constatant leurs idoles en débris, ils continuèrent de les désigner par nos divinités, ici comme à l'occasion du procès qu'ils firent à Ibrahim, salut sur lui.

Ils devraient se demander ou plutôt demander à l'idole majeure qu'ils adorent, restée intacte, que s'il s'agissait de vrais divinités, comment se fait-il alors qu'elles ne se défendirent point ? Et pourquoi l'idole majeure ne les avaient-elles pas défendues ? En fait, la légende avait paralysé leur raison et l'imitation aveugle avait bloqué leurs esprits devenus incapables de raisonnement et de contemplation.

Immédiatement après, surgit à leurs esprits l'image d'Ibrahim, salut sur lui, leur parlant et les appelant à adorer Allah, ainsi que sa position audacieuse contre leurs idoles. Ils se souvinrent de lui affichant, à plusieurs reprises, son animosité contre leurs divinités. N'eut-il pas juré de ruser contre elles une fois qu'ils seraient partis ? En outre, certains témoignèrent contre lui en disant : « *Nous avons entendu un jeune homme médire d'elles ; il s'appelle Ibrahim.* »

Aussi déduisirent-ils que l'auteur en fut Ibrahim, après avoir rassemblé plusieurs preuves dont nous citons :

- Il est le seul à qui profite la destruction des idoles ;
- Il est le seul capable d'une action aussi grave ;
- Il est le seul à avoir décliné l'invitation de sortir le jour des festivités ;
- Il est le seul à médire d'elles le plus souvent.

Force est de constater que dans la parole du Très-Haut : « *Certains dirent : “Nous avons entendu un jeune homme médire d’elles ; il s’appelle Ibrahim”.* », les gens du peuple d’Ibrahim, salut sur lui, voulurent le sous-estimer et rabaisser son rang. En atteste chaque expression du verset ci-dessus. En effet, Ibrahim, salut sur lui, fut notablement connu auprès de son peuple : son nom courut sur toutes les langues et ils eurent tant entendu ses paroles et appris son histoire et son appel que le roi en fut au courant. Et pourtant il devint à leurs yeux, après qu’il eut détruit les idoles, un simple « jeune homme qui médissait d’elles ; il s’appelle Ibrahim. »

Rien que le fait de nommer Ibrahim, salut sur lui, « un jeune homme » indique le dédain à son égard et de l’ignorance du rang privilégié qui est le sien. Et comme si cela ne suffisait pas, ils ont poussé le sarcasme à l’extrême quand ils ajoutèrent « il s’appelle Ibrahim. », comme s’ils le méconnaissent ou comme pour parler de quelqu’un tout à fait inconnu.

d. « *Ils dirent : “Amenez-le sous les yeux des gens afin qu’ils puissent témoigner.”* »

Les dirigeants et les nobles du peuple demandèrent alors à leurs soldats et assistants d’interpeller le jeune homme Ibrahim, et que le public soit témoin de ses dires comme de ce qu’il avait fait afin que son châtiment serve d’exemple à quiconque osera agir pareillement.

Les notables parmi le peuple d’Ibrahim, salut sur lui, tinrent à faire monter et mobiliser les gens contre lui en les associant à sa culpabilisation et à sa pénitence, comme s’ils voulaient par leur propos : « *Amenez-le sous les yeux des gens afin qu’ils puissent témoigner* » le juger au « Tribunal populaire », de sorte à faire croire que c’est le peuple qui le haït, le juge et le culpabilise et non eux-mêmes qui ne sont que de simples exécutants du verdict du peuple.

Comme ils tinrent à ce que le procès soit en public pour réaliser plusieurs objectifs, en l’occurrence :

- Calmer les esprits de la foule turbulente appelant à la peine de mort contre le destructeur de leurs dieux, et satisfaire les âmes assoiffées de vengeance à son encontre ;

- Redonner confiance et considération aux idoles détruites en se vengeant pour elles sur la personne d’Ibrahim, salut sur lui, tout en se vengeant pour eux-mêmes car ils avaient eu le sentiment qu’une telle action constitue un défi pour leur force et une déconsidération de leurs personnes, eux dont les cœurs sont pleins de rancœur et de courroux contre Ibrahim, sur lui le salut ;

- Terroriser le public en faisant du cas d’Ibrahim un exemple pour quiconque oserait l’imiter un jour et agir contre l’ordre établi ou s’y opposer, car il sera



voué au sort d'Ibrahim, sur lui le salut : la combustion et l'écrasement. Une telle pratique est de coutume depuis la nuit des temps contre les opposants, que l'on fait passer à la cour martiale pour procéder à leur exécution sous les yeux du public. Aussi amena-t-on violemment Ibrahim, salut sur lui, qui demeura debout tel un géant devant eux, la tête haute, majestueux par sa croyance et confiant dans sa foi.

Les gens furent rassemblés pour assister à ce procès public, historique. Le bruit courut entre eux et ils surent qui fut l'auteur du sacrilège ; ils se dirigèrent vers lui en pressant le pas tout en produisant autour de lui une clameur tant ils furent nombreux et animés par l'irritation et la colère. Tandis qu'il fut tout seul, mais croyant ne souciant guère de leur multitude, de leur clameur ou de leur irritation.

Et c'est justement ce que voulut Ibrahim, salut sur lui. Il voulut que les gens viennent nombreux, de toute part, assister au procès et entendre les dires de celui qui a détruit leurs divinités. Il s'avança, salut sur lui, au milieu de cette pieuvre tumultueuse d'un pas sûr, l'âme sereine ne craignant point leurs menaces.

e. « *(Alors) ils dirent : "Est-ce toi qui a fait cela à nos divinités, Ibrahim ?" »* »

Commença alors le procès public d'Ibrahim, salut sur lui, le héros de l'opération de destruction des idoles. Le contexte dépassa de loin les questions de l'inquisition de sorte que l'accent fut particulièrement mis sur la question la plus importante : l'objectif de l'inquisition. Contrairement aux questions des inquisiteurs de nos jours : ils vous donnent cent questions pour avoir la réponse à une seule bien placée au milieu des autres. Ils dirent succinctement : « *Est-ce toi qui a fait cela à nos divinités, Ibrahim ?* »

C'est là une question qui renferme un grand déni et une menace grave à l'encontre d'Ibrahim, salut sur lui. Leurs mots dénotent l'animosité et les courroux contre lui pour avoir détruit leurs idoles de la manière la plus pire qui soit, en touchant au vif la sacralité des fausses croyances qu'ils avaient héritées de leurs ancêtres. C'est que cette audacieuse entreprise avait profondément secoué leurs êtres tous à tous les niveaux. D'autant plus que la reprise dans leur pseudo-interrogation du nom d'Ibrahim, au cours du procès, souligne leur conviction que c'est précisément lui qui détruisit les idoles, la preuve en est leur propos : « *Nous avons entendu un jeune homme médire d'elles ; il s'appelle Ibrahim.* »

Ibrahim, salut sur lui, avait sciemment laissé l'idole majeure intacte pour qu'il puisse répondre en toute confiance, quand on lui demandera ce qui est advenu aux autres idoles, par la négation en jetant la culpabilité sur la plus grande des idoles et tout en sollicitant le témoignage des idoles détruites.

f. « Il dit : “C’est la plus grande d’entre elles que voici, qui l’a fait. Demandez-leur donc, si elles peuvent parler”. (63) Se ravisant alors, ils se dirent entre eux : “C’est vous qui êtes les vrais injustes.” (64) »

Cette réponse d’Ibrahim, salut sur lui, reflète bien ses compétences en matière d’argumentation : « C’est la plus grande d’entre elles que voici, qui l’a fait. » En fait, il ne mentait point mais il utilisait là une litote : qu’ils leur demandent, donc, si elles peuvent leur répondre. Sachant que les gens de son peuple sont tout à fait conscients de l’erreur et de la déviation dans lesquels ils se trouvent.

D’autant plus que le sarcasme est tout à fait apparent dans cette réponse ironique, comme s’il leur disait : Ces idoles ne savent pas qui les a détruites, si c’est moi ou cette idole majeure, incapable de bouger d’un iota, exactement comme elles d’ailleurs. Ce sont-là des objets inanimés, exemptes de conscience, tout comme vous, puisque vous vous trouvez dans un état d’aliénation, dépourvus du sens de discernement, ne pouvant distinguer le possible de l’impossible. Vous ne savez même pas si c’est moi qui les a détruites ou c’est cette idole : « Demandez-leur donc, si elles peuvent parler. » Et il paraît que cette raillerie les eut fortement secoués en les amenant à réfléchir, ne serait-ce que pour un court moment : « Se ravisant alors, ils se dirent entre eux : “C’est vous qui êtes les vrais injustes.” »

Ce fut-là un bon signe qu’ils puissent considérer le ridicule de la situation dans laquelle ils se trouvèrent, et l’injustice qu’ils perpétrèrent en adorant des statues. Mais cela dura que pour un laps de temps aussi court que la lumière d’un scintillement, à laquelle succéda l’obscurité.

Le message qu’Ibrahim voulut faire parvenir aux gens de son peuple avait trouvé son chemin vers leur conscience, preuve matérielle à l’appui. En atteste le fait qu’ils furent tellement touchés par la scène qu’ils se ressaisissent : « Se ravisant alors, ils se dirent entre eux : “C’est vous qui êtes les vrais injustes.” » Ils se trouvèrent face à un tas de débris des idoles et face à l’inculpé debout devant eux, un homme avec des qualités attrayantes : la confiance en soi, la bravoure, la raison inébranlable et l’argument irréfutable.

Aussi la sorcellerie se retourna-t-elle contre le sorcier -Gloire à Allah- et la foule s’élança dans un mouvement de sympathie pour Ibrahim, salut sur lui. Malheureusement, ce réveil populaire inquiéta le gouverneur tyrannique et ses sbires, et la machine de presse se mit aussitôt en marche pour éteindre cette lumière dérangeante, mais après que le message d’Ibrahim, salut sur lui, eut parvenu comme il l’avait souhaité et planifié.



g. « *Puis ils firent volte-face et dirent : “Tu sais bien que celles-ci ne parlent pas.”* »

Ce verset se distingue nettement par la précision, caractéristique spécifique du style Coranique. En effet, le verbe en langue arabe nakassa, rendu ici en français par toute une formule «faire volte-face», est utilisé à plusieurs endroits dans le noble Coran (sourates As-Sajda (La prosternation) : 12, Yâ-sîne : 68 et Al-Anbiyâ' (Les Prophètes) : 65 avec une certaine variation au niveau de la signification que l'on peut généralement rendre en français par une autre formule : « rendre sens dessus dessous », voire « un revirement de situation total ».

Aussi la parole du Très-Haut : « *Puis ils firent volte-face* » signifie-t-elle qu'après avoir reconnu le bien-fondé de l'argument d'Ibrahim, salut sur lui, ils se retournèrent complètement contre lui, s'obstinant à se maintenir dans le faux plutôt que de s'allier à la vérité dérangeante, voire honteuse pour eux. D'ailleurs, cette expression Coranique revient à plusieurs reprises dans le Livre noble pour désigner des gens qui avaient fait volte-face en mettant la tête à la place des pieds et en paraissant par conséquent dans une attitude pitoyable. C'est le cas ici des notables parmi le peuple d'Ibrahim, salut sur lui, qui malgré leur reconnaissance de la vérité persévèrent dans leur entêtement en disant : «Tu sais bien que celles-ci ne parlent pas.» Ce qui veut dire : Mais tu sais, Ibrahim, que ces idoles sont incapables de parler et de répondre. Comment nous demandes-tu alors de les interroger ?

De tels propos constituent, en soi, une reconnaissance de la part des juges d'Ibrahim, salut sur lui, de l'impuissance de ces divinités qu'ils adorent, et la preuve en même temps attestant de la banalité d'une action pareille. C'est alors que l'argument d'Ibrahim, salut sur lui, paraît dans tout l'éclatement de sa force qui tape aux oreilles et fait taire les langues par ces paroles éloquentes et cette violente remontrance contenue dans les sourates As-Sâffât et Al-Anbiyâ'.

Ce fut-là un cas, peut-être unique dans l'histoire de l'humanité, où les rôles du juge et du prévenu se virent complètement inversés : ce sont les juges qui reconnaissent l'impuissance et l'infériorité de leurs idoles, chose qui va à l'encontre de leur déité et donc de leur adoration ; et de l'autre côté de la barre, c'est le prévenu qui se transmua en juge, interrogea ceux qui devaient faire office de juges, leur soutira les vœux de leur injustice et la reconnaissance de leur erreur et, donc, de leur crime. Aussi prononça-t-il, salut sur lui, à leur encontre son verdict avec déni et remontrance : « *Il dit : “Adorez-vous donc, en dehors d'Allah, ce qui ne saurait en rien vous être utile ni vous nuire non plus.”* »

h. « *Il dit : “Adorez-vous donc, en dehors d’Allah, ce qui ne saurait en rien vous être utile ni vous nuire non plus. (66) Fi de vous et de ce que vous adorez en dehors d’Allah ! Ne raisonnez-vous pas ?” (66) »*

Lorsqu’ils eurent reconnu l’incapacité de leurs idoles à parler, Ibrahim, salut sur lui, saisit l’occasion pour les guider tout en utilisant son savoir-faire et tirer profit de cette situation, où les idoles se transformèrent en un amas de débris. Il déclara alors la grande vérité devant les maîtres et les esclaves et devant tout le monde : « *Adorez-vous donc, en dehors d’Allah, ce qui ne saurait en rien vous être utile ni vous nuire non plus. »*

Comment adorez-vous ces idoles qui sont incapables et impuissantes ? Les voici sous vos yeux brisées et réduites en pièces ; si elles étaient vraiment des divinités, elles se seraient défendues. Et si elles sont incapables de se défendre elles-mêmes, comment pourraient-elles alors vous être utiles ou vous nuire ? Ce sont-là de simples idoles ne pouvant faire rien que ce soit pour ou contre vous. Comment les adorer alors en dehors d’Allah ? En fait Seul Allah Le Très-Haut est digne d’adoration, car Il est Seul Le Puissant, Le Capable et Le Dompteur de toute chose ; Le Seul pouvant être utile à Ses sujets et à Ses adorateurs et le Seul à pouvoir les protéger contre le mal. Le moment fut propice alors pour Ibrahim, salut sur lui, pour secouer son peuple de la manière la plus forte qui soit en leur tenant le discours haut. Aussi leur dit-il : « *Fi de vous et de ce que vous adorez en dehors d’Allah ! Ne raisonnez-vous pas ? »*

Cette scène intervient à une étape tardive de son appel à Allah, où il dit « Fi » avec un ton laissant sentir la colère et l’ennui, contrairement aux autres scènes où son attitude traduisait toujours bonté, douceur et miséricorde. Ce sont-là d’ailleurs les qualités marquantes forgeant sa personnalité, salut sur lui. Mais il paraît que l’hébétude de son peuple, leur faiblesse d’esprit et leur ignorance face aux arguments irréfutables qu’il leur présenta, finirent par avoir raison de sa patience.

Ibrahim, salut sur lui, conclut son communiqué à son peuple en leur disant : « *Ne raisonnez-vous pas ? »* Comme pour dire qu’ils sont dépourvus de raison et de logique, et que c’est justement leur mécréance et leur égarement qui les empêchent de penser et de réfléchir. Ils voulurent le condamner, salut sur lui, et ce fut lui qui les condamna ; ils voulurent l’inculper et ce fut lui qui les inculpa. Il les a vaincus autant par la logique de sa foi que par la raison de son argument ; il les a vaincus par le vrai qu’il représente et la guidance qu’il porte en lui, c’est-là la logique et la prédominance du vrai qui triomphe toujours.

La réplique d’Ibrahim, salut sur lui, fut particulièrement forte et translucide dans ces versets associant déni, condamnation et remontrance à la fois. Il



procéda à une classification minutieuse de ces éléments pour nous apprendre comment dialoguer avec nos adversaires avec intelligence, en choisissant bien nos mots et selon une tactique infaillible. Il commença, d'abord, par annuler leur adoration des idoles en les amenant à reconnaître qu'elles en sont indignes. Puis, dans un deuxième temps, il maugréa contre eux quand ils s'obstinèrent consciemment à se maintenir dans le faux. Enfin, il condamna vigoureusement leur manque de considération et de réflexion tout en laissant entrevoir l'état psychique où il se trouvait, salut sur lui, à cause justement de l'ignorance de son argument pourtant irréfutable.

Ibrahim, salut sur lui, fut conscient de la valeur que recouvre la raison ainsi que de son rôle dans la réalisation du bonheur de l'homme en le menant à la vérité : « *Ne raisonnez-vous pas ?* » Et plus on avance dans ce dialogue particulièrement enflammé, plus on découvre la dimension intellectuelle, la conscience organisationnelle, le savoir-faire en matière d'appel à Allah, le modèle inégalable et le courage étonnant de cette personnalité.

i. « *Ils dirent : “Brûlez-le Secourez vos divinités si vous voulez faire quelque chose (pour elles).”* »

Quand Ibrahim, salut sur lui, apporta à son peuple, en plein public, la preuve irréfutable de la fausseté de leur adoration des idoles et qu'ils furent incapables de l'affronter par l'argument et la preuve, ils se révoltèrent contre lui : ils n'eurent point d'issue pour arrêter ce grand interlocuteur, très sérieux et enthousiaste dans son appel à l'unicité d'Allah et à ne rien Lui associer, Le Glorieux, Le Majestueux, que la logique du fer et du feu, la force tyrannique et le grand supplice. C'est-là leur manière, comme celle d'ailleurs de tout tyran face à la vérité éclatante et aux preuves évidentes : « *Ils dirent : “Brûlez-le Secourez vos divinités si vous voulez faire quelque chose (pour elles).”* »

Le contexte laisse entrevoir leur consultation quant à la nature de l'affreux supplice à faire endurer à Ibrahim, salut sur lui, tel qu'il ressort de la sourate Al 'Ankabût (L'Araignée) : 24 « *Son peuple ne fit d'autre réponse que: “tuez-le ou brûlez-le”. Mais Allah le sauva du feu. C'est bien là des signes pour des gens qui croient.* », où il est question d'un avis ayant couru sur les langues après maintes réflexions.

La vengeance du peuple polythéiste contre le Prophète du Miséricordieux, notre maître Ibrahim, salut sur lui, fut citée dans trois sourates du Livre noble : Al 'Ankabût, Al-Anbiyâ' et As-Sâffât, et plus précisément dans les versets 24, 68-70 et 97-98 respectivement.

Le contemplateur de ces versets déduit facilement qu'ils se complètent tout à fait : chaque verset relate un aspect différent de la vengeance ainsi que son

résultat. En effet, le verset de la sourate Al 'Ankabût (« Pour toute réponse, les gens de son peuple dirent : «Tuez-le ou Brûlez-le.»» C'est-à-dire soit qu'ils dirent les uns aux autres, soit que ce sont les criminels parmi leurs seigneurs, soit encore l'un d'entre eux et les autres furent d'accord. Aussi fussent-ils tous les diseurs du verset en question.

Ils dirent : «Tuez-le.», c'est-à-dire tuez Ibrahim pour vous en débarrasser. Puis, comme s'ils sentirent que la mort ne suffit pas à étancher la soif de leur désir de vengeance, ils ajoutèrent : « ou Brûlez-le.», c'est-à-dire brûlez Ibrahim avec du feu car c'est-là le plus odieux et affreux des supplices. Comme si - et Allah Seul Sait - les polythéistes jugèrent que le fait de le tuer le délivrera rapidement et il rendra l'âme une fois pour toutes ; par contre, le fait de le brûler le fera souffrir tellement et grillera son corps complètement, ce qui apaiserait certes leur rancœur et leur colère contre Ibrahim, salut sur lui.

Ainsi, et après avoir hésité entre tuer Ibrahim, salut sur lui, ou le brûler, ils optèrent finalement pour la deuxième solution tout en explicitant la raison de ce choix telle qu'elle se trouve citée au verset 68 de la sourate Al-Anbiyâ' (Les Prophètes) : « *Ils dirent : "Brûlez-le Secourez vos divinités si vous voulez faire quelque chose (pour elles)."* »

Et comme si tout cela ne suffisait pas à calmer leur colère, tant l'affront et l'humiliation infligés à leurs divinités présumées par Ibrahim, salut sur lui, furent odieux et innommables, l'excès de joie victorieuse et vengeresse qui les animait leur inspira de le jeter dans le feu. Le verset 97 de la sourate As-Sâffât rend bien cette situation : « *Ils dirent : "Qu'on lui construise un four et qu'on le lance dans la fournaise."* » Et la fournaise - puisse Allah nous en préserver - renvoie à une multitude de feux agencés les uns sur les autres.

Aussi chacun des trois versets susmentionnés décrit-il un aspect particulier de cette situation dramatique et y rajoute un élément supplémentaire, et c'est-là où réside la grandeur de ce Coran dont Allah Le Puissant, Le Glorieux dit au premier verset de sourate Houd : « *Alif, Lam, Ra. C'est un livre dont les versets sont parfaits en style et en sens, émanant d'un Sage, Parfaitement Connaisseur.* »

Les tyrans prononcèrent ainsi leur verdict à l'encontre d'Ibrahim, salut sur lui, en le condamnant à la combustion et entamèrent l'exécution du jugement sous les yeux d'un public coléreux et animé par un désir insatiable de vengeance : ils amassèrent le bois, allumèrent un feu gigantesque, ramenèrent Ibrahim, salut sur lui, et l'y jetèrent. Mais l'ami intime ne vacilla point : il fit preuve d'un calme imperturbable, paraissant plus sûr que jamais, le cœur apaisé, ne sentant même pas les flammes du feu ni les cris de la populace autour de lui



et tout en psalmodiant aussi bien par son cœur que par sa langue : Je recours à Allah Le Meilleur Régisseur.

Il est cité dans Sahih d'Al-Boukhâri selon Ibn 'Abbas, Dieu l'agrée, que la formule Je recours à Allah Le Meilleur Régisseur a été prononcée aussi bien par Ibrahim, salut sur lui, quand il fut jeté au feu, que par Mohammed ﷺ, en réaction aux propos relatés dans la sourate Al-'Imrane (La famille d'Imrane), verset 173 : « *Certes ceux auxquels l'on disait: "Les gens se sont rassemblés contre vous; craignez-les", cela accrut leur foi - et ils dirent : "Allah nous suffit; Il est notre meilleur garant".* ».

Par ailleurs, et dès qu'Ibrahim prononça ladite formule, le secours d'Allah Le Très-Haut ne se fit pas attendre. Ibn Kâthir dit : certains devanciers mentionnèrent qu'avant même que le corps d'Ibrahim atteigne le feu, l'Archange Gabriel lui demanda : « As-tu besoin de quelque chose ? » Il lui répondit : « Non de ta part, mais de celle d'Allah si ! » On rapporte qu'Ibn 'Abbas dit à ce propos : « Et l'ordre d'Allah devança le sien ! »

Ce n'est pas étonnant que les anges du ciel courent au secours d'Ibrahim, salut sur lui, si l'on sait que même les reptiles de la terre ont couru à son aide. En effet, il est rapporté dans le noble hadith narré par 'Aïcha, Dieu l'agrée, que le Messager d'Allah ﷺ, dit : « *Quand Ibrahim fut jeté au feu, tous les reptiles de la terre éteignaient le feu excepté le gecko qui soufflait en direction d'Ibrahim.* » C'est pourquoi il ordonna, ﷺ, de le tuer.¹ Et Allah Le Glorieux, Le Tout Haut, ordonna au feu par son ordre universel et coercitif d'être pour Ibrahim une fraîcheur salutaire.

j. « *Nous dûmes : "Ô feu, sois pour Ibrahim une fraîcheur salutaire."* »

C'est-à-dire soit une fraîcheur sans préjudice, car le feu figure parmi les créatures d'Allah Le Très-Haut, et obéit de ce fait à Son ordre comme il dépend de Sa volonté qui est absolue et exécutable par toutes les créatures.

Aussi le feu obéit-il et ne brûla point Ibrahim, salut sur lui, bien qu'il demeure à son état initial. En témoignent ces propos du Très-Haut : « *Son peuple ne fit d'autre réponse que : "tuez-le ou brûlez-le". Mais Allah le sauva du feu. C'est bien là des signes pour des gens qui croient.* »

À bien contempler l'expression divine, on se rend compte que Le Glorieux ne dit pas : Ô feu, soit pour Ibrahim une fraîcheur, bien qu'il s'agisse là d'une expression apparemment correcte. Mais dans ce cas, la fraîcheur lui aurait causé du mal également, et c'est pour cette raison justement que Le Glorieux

1. Mosnad d'Ahmed, 6/83

- Le plus Sage des sages – rajouta le salut à la fraîcheur, et ce fut une fraîcheur salubre, voire un salut régulant. Allah, Le Glorieux, n'abandonne point ses sujets fidèles dans ces moments difficiles : Ne dit-Il pas : « *Et quiconque craint Allah, Il lui donnera une issue favorable et lui accordera Ses dons par [des moyens] sur lesquels il ne comptait pas.* » At-Talâq (Le Divorce) : 2-3. C'est-à-dire qu'Il lui donnera une issue de toute difficulté, crise, peine et de tout chagrin, tout en lui facilitant les échappatoires, par quelque moyen auquel il s'attendait le moins.

Quand Ibrahim, salut sur lui, fut jeté au feu, Allah, l'Omniscient, lui ôta sa caractéristique spécifique, chaleur et combustion, tout en lui préservant sa luminescence et son inflammation initiales. C'est ainsi que le feu qui est une créature d'Allah Le Très-Haut ne désobéit point à Son ordre et fut une fraîcheur salubre, exactement comme Il le lui avait ordonné, et l'ami intime du Tout Miséricordieux sorti sain et sauf de leur fournaise.

Ceci dit, Ibrahim, salut sur lui, aurait pu se dérober à son peuple quelque part et ne point apparaître pour échapper au feu, de même que le ciel aurait pu pleuvoir pour éteindre le feu et assurer le salut d'Ibrahim. Cependant, il n'en fut rien car si Ibrahim, salut sur lui, avait disparu, les gens de son peuple mécréant auraient dit : si nous l'avions arrêté, nous l'aurions jeté au feu et nos divinités l'auraient détruit. De même s'il avait plu, ils auraient dit : s'il n'avait pas plu, nos divinités se seraient vengées d'Ibrahim en le brûlant. Mais Allah Le Glorieux a voulu que le feu demeure incandescent et qu'Ibrahim y soit jeté sous les yeux des gens sans qu'il lui arrive aucun mal. D'où la réalisation du miracle divin en vertu duquel Allah protégea Son serviteur et Messager, Ibrahim, sur lui le salut ; et l'attestation de la fausseté des croyances de son peuple dont les divinités, qu'ils voulurent conforter et pour lesquelles ils vinrent se venger contre Ibrahim qui les eut détruites, demeurèrent incapables de causer ne serait-ce que le moindre mal à celui-ci, salut sur lui.

Par ailleurs, l'ordre divin manifesté par Sa parole « Sois », ce mot créateur à lui seul des êtres, édifie des mondes et donne lieu à des lois et des systèmes universaux : « *Quand Il veut une chose, Son commandement consiste à dire : « Sois », et c'est.* » Pas la peine donc de demander comment le feu ne brûla pas Ibrahim, salut sur lui, alors qu'il réduit en cendres tout corps vivant. Car Celui qui avait ordonné au feu d'être brûlant Est Le même qui lui intima l'ordre d'être fraîcheur salubre pour Ibrahim.

Ce sont ceux qui mesurent les actions d'Allah Le Glorieux au prisme de celles des êtres humains qui demandent comment cela a-t-il pu être possible.

Quant à ceux qui savent que les deux natures sont autant différentes que les deux moyens ne demandent guère et ne tentent même pas de chercher une justification scientifique ou autre. C'est qu'il ne s'agit pas ici de justification ou d'analyse avec les critères et les mesures humains, et toute méthode de conception de tels miracles qui ne se réfère pas à la puissance absolue d'Allah Le Majestueux, Le Glorieux, est une méthode vicieuse dès le départ. Car les actions divines ne peuvent être soumises aux critères humains ni à la science limitée dont ces derniers disposent d'ailleurs.

k. « *Ils voulaient ruser contre lui, mais ce sont eux que Nous rendîmes les plus grands perdants .* »

C'est-à-dire plus perdants que tout perdant puisque leur action qui visait à éteindre la lumière de la vérité, autant par les dires que par les faits, se retourna contre eux comme preuve irréfutable attestant qu'Ibrahim, salut sur lui, fut du côté du vrai, alors qu'ils étaient eux du côté du faux. Son rang élevé est d'autant plus mérité, alors qu'ils sont passibles, eux, du plus grand des supplices.

Le contexte Coranique rend compte de la stupéfaction du peuple d'Ibrahim, salut sur lui, quand celui-ci sorti sous leurs yeux de la fournaise sain et sauf se transmuant lui-même en une preuve aveuglante et un argument éblouissant, attestant de la sorte la véracité de l'appel de l'ami intime, salut sur lui, à adorer Allah Le Puissant, Le Majestueux. Quant au verbe « ruser », il renvoie à une grande fourberie de leur part dans le but de lui causer préjudice en le condamnant à la combustion.

Dans la sourate As-Sâffât (Les Rangées), verset 97, les mécréants dirent : « *Qu'on lui construise un four et qu'on le lance dans la fournaise.* ». Ainsi, ils le lancèrent du haut vers le bas et le mirent au milieu de la fournaise qu'ils avaient bâtie, tout en surplombant la scène, dans une sorte de délectation délétère, dans le cadre de cette dichotomie diabolique, le haut et le bas. Pourtant, le verset « *Mais ce sont eux que Nous mêmes en bas.* » est venu comme pour rétablir l'ordre en précisant que bien qu'ils se trouvent au-dessus de lui apparemment, il n'en est rien dans la réalité puisque Allah les a mis dans une position bien inférieure tout en élevant Ibrahim, salut sur lui, au rang le plus haut.

D'autant plus que le terme « perte » est utilisé pour désigner aussi bien les acquisitions externes et temporelles comme les biens et le prestige que les précieuses acquisitions comme la santé, la paix, la raison, la foi et la rétribution. Et toute perte mentionnée dans la noble Coran renvoie au deuxième sens du mot.

1. « *Et Nous le sauvâmes, ainsi que Lot, vers une terre que Nous avions bénie pour tout l'univers.* »

Ibrahim, salut sur lui, émigra de la patrie de son peuple en Irak vers La Palestine, terre sacrée et bénite par Allah, et s'y installa. La Palestine a été gratifiée d'une bénédiction divine globale, tous domaines confondus : la foi, l'économie, la politique, la science, la civilisation et le Jihad. Le Coran précise qu'elle est « pour tout l'univers » dans le but justement de contrecarrer les mensonges et les contes israélites des juifs qui prétendent que la bénédiction de Dieu en Palestine leur est réservée exclusivement. En fait, c'est une bénédiction au monde entier que représente celle de La Palestine musulmane et bénite, et cela se manifeste aussi bien par les leçons qu'elle donne à tout l'univers que par sa dimension symbolique, ses vérités et ses lumières.

Ibrahim, salut sur lui, s'y installa et en fit le bastion de son exode exactement comme allait faire bien après lui Mohammed ﷺ, de Médine. Il partit pour les régions avoisinantes dans le cadre de plusieurs pérégrinations citées par le noble Coran comme par Sahih sunna. Son premier déplacement, salut sur lui, fut pour l'Égypte puis suivirent quatre autres pour le Hijaz : il fut accompagné dans le premier par son épouse Hajar et son fils Ismaïl, salut sur eux. Lors des trois autres, il s'y rendit seul, pour visiter celui-ci.

Nous résumons, ci-contre, les événements marquants vécus par Ibrahim, salut sur lui, après l'exode :

Il voyagea avec son épouse Sara en Égypte ;

Il voyagea avec son épouse Hajar et son fils Ismaïl au Hijaz ;

Il fit le songe d'égorger son fils Ismaïl ;

Il reçut au bastion de son exode ses hôtes qui lui annoncèrent la venue d'Isaac et Jacob ;

Sa construction de la noble Kaaba avec l'aide de son fils Ismaïl ;

Son appel au pèlerinage conformément à l'ordre divin.

En raison de l'importance que revêtent ces événements, nous en ferons -avec la permission d'Allah Le Très-Haut- l'objet de prochaines études.

L'exode d'Ibrahim, salut sur lui, fut mentionné dans le noble Coran à plusieurs endroits :

- Premièrement : Dans la parole du Très-Haut : « *Je me sépare de vous, ainsi que de ce que vous invoquez, en dehors d'Allah.* » Mariam : 47, et il se sépara aussi bien en matière d'adoration que géographiquement ;



- Deuxièmement : Dans la parole du Très-Haut à propos d'Ibrahim : « *Et il dit : "Moi, je pars vers mon Seigneur et Il me guidera."* » As-Sâffât (Les Rangées) : 99.
- Troisièmement : Dans le verset 26 de sourate Al-'Ankabût (L'Araignée) : « *Lot crut en lui. Il dit : "Moi, j'émigre vers mon Seigneur, car c'est qui le Tout Puissant, le Sage".* » et le verset 71 de sourate Al-Anbiyâ' (Les Prophètes) : « *Et Nous le sauvâmes, ainsi que Lot, vers une terre que Nous avons bénie pour tout l'univers* » .

Les théologiens ne sont pas unanimes quant au pays d'exode du Prophète Ibrahim, salut sur lui. Les uns disent qu'il a émigré à la Mecque bénite par Allah, tandis que les autres affirment qu'il a émigré au Levant, mais il ne fait aucun doute qu'il les a tous les deux visités.

Il s'installa en Palestine et au Levant selon la majorité des exégètes qui affirment que la terre bénite par Allah pour tout l'univers est bien celle du Levant, expliquant que la bénédiction renvoie à sa fertilité et à l'abondance de ses fruits et de ses rivières, en plus du fait qu'elle accueillit la plupart des Prophètes.

Expliquant ce verset, Ibn Kathir affirme qu'Allah Le Très-Haut dit à propos d'Ibrahim, salut sur lui, qu'Il l'a sauvé du feu de son peuple et l'a fait sortir émigrant en terre noble du Levant.

Quant à la parole du Très-Haut : « *Et Nous le sauvâmes, ainsi que Loth, vers une terre que Nous avons bénie pour tout l'univers.* », elle signifie qu'Allah avait sauvé Ibrahim du feu et Loth de la destruction et les a protégés jusqu'à leur arrivée à la terre bénite.

Aussi Ibrahim, salut sur lui, fut-il le premier émigrant pour la cause d'Allah, accompagné de son neveu, Loth, et de son épouse Sara. Le verset 99 de la sourate As-Sâffât (Les rangées) prouve bien que l'abandon du pays de la mécréance au profit d'un autre pays, où l'on puisse pratiquer sa religion, est un devoir aux yeux des oulémas qui sont unanimes sur ce point : « *Et il dit : "Moi, je pars vers mon Seigneur et Il me guidera."* »

La noble sunna compte plusieurs hadiths retraçant le mérite du Levant à telle enseigne que l'imam Al-Mondari consacra toute une partie de son livre L'encouragement et l'effarouchement qu'il intitula L'incitation à habiter Le Levant et ses mérites et où il cita dix-huit hadiths dont : « Heureux soit Le Levant sur lequel les Anges du Miséricordieux déploient leurs ailes. « Et La Palestine est la meilleure terre du Levant car elle abrite la première Kibla, en l'occurrence la mosquée d'Al Aqsa, lieu du voyage nocturne du Messager d'Allah ﷺ. »

L'exode fut donc à la fois l'issue et le moyen du salut ; et si Ibrahim, salut sur lui, n'avait pas émigré, il n'aurait pu échapper à la ruse de son peuple ni

à la rouerie de Satan qui cherche à apprivoiser l'homme par tous les moyens. De même que le fait de demeurer avec les incroyants et de se fier aux tyrans risque de conduire en enfer tel qu'il est précisé par Le Très-Haut : « *Et ne vous penchez pas vers les injustes : sinon le Feu vous atteindrait. Vous n'avez pas d'alliés en dehors d'Allah. Et vous ne serez pas secourus.* » Hoûd :113.

Parmi les grâces qui découlèrent de cet exode figure le don à Ibrahim, salut sur lui, et aux siens après lui de la lieutenance sur la terre qu'Allah avait bénie pour tout l'univers. De même qu'en émigrant, il s'orientait vers la kibla initiale qu'Allah Le Glorieux avait choisi pour la communauté originelle d'Ibrahim, en l'occurrence les fils d'Israël, Jacob fils d'Isaac, fils d'Ibrahim, l'ami intime d'Allah, salut sur eux.

En effet, l'apparition de la kibla initiale constitue un événement historique de grande importance, et ne peut être ignoré ou sous-estimé que par ceux qui sont incapables de discerner la gestion divine de l'histoire du monde et du cheminement de l'humanité sur terre. Quant aux croyants, ils savent pertinemment qu'un tel événement constitue l'un des symboles de rupture dans l'histoire de l'humanité, de nature à conduire à déceler les mystères de l'évolution des nations sur terre.

m. « *Et Nous lui donnâmes Isaac (Is-hâq) et, de surcroît Jacob (Yacôub), desquels Nous fîmes des gens de bien.* »

Allah, Le Glorieux, cite dans cette sourate quelques attributions et dons qu'Il accorda à Ibrahim, salut sur lui, en compensation à son exode et à ses sacrifices pour Sa cause. Aussi ne le laissa-t-Il pas seul et lui accorda la progéniture : Isaac est le fils d'Ibrahim, salut sur lui, avec Sara qui était stérile ; Jacob est le fils d'Isaac mais il est considéré comme le fils d'Ibrahim du fait qu'il est né du vivant de son grand-père Ibrahim et grandit dans son giron à sa demeure. Il fut donc comme son propre fils et il lui apprit sa religion et fut Prophète comme son père.

Le contexte ne rend pas ici compte d'Ismaïl, salut sur lui, bien qu'il soit le fils aîné d'Ibrahim, salut sur lui, qu'il eut avec Hajar. La raison en est que le récit rend compte de la terre vers laquelle Ibrahim émigra et des Prophètes des fils d'Israël ayant habité la région, tandis qu'Ismaël fut cité dans le contexte de l'exode de manière directe dans sourate As-Sâffât, versets 99-100 : « *Et il dit : "Moi, je pars vers mon Seigneur et Il me guidera. (100) Seigneur, fais-moi don d'une progéniture d'entre les vertueux."* » » Le garçon débonnaire c'est donc Ismaïl, salut sur lui, et c'est de la progéniture d'Isaac que descend la communauté des fils d'Israël, en l'occurrence les juifs et les chrétiens ; tandis que la communauté de Mohammed ﷺ, descend d'Ismaïl. Aussi le don grandissime qu'Allah fit à Ibrahim fut Ismaïl et Isaac, salut sur eux. Don que le Prophète



d'Allah accueillit avec reconnaissance en disant : « *Louange à Allah qui, en dépit de ma vieillesse, m'a donné Ismaël et Isaac. Certes, mon seigneur entend bien les prières.* » Ibrahim : 39.

Quant à la parole du Très-Haut : « *...desquels Nous fîmes des gens de bien.* », elle signifie que Nous avons fait d'Ibrahim, Isaac et Jacob des Prophètes Messagers.

Le don d'Isaac et Jacob, salut sur eux, est cité avec la conjonction de coordination wa (et), signifiant ainsi qu'ils sont venus postérieurement, après son exode, à la suite de la visite des Anges portant la nouvelle de la destruction du peuple de Loth, salut sur lui, comme nous allons le voir par la suite.

Ainsi Ibrahim, salut sur lui, laissa-t-il derrière lui en émigrant sa patrie, sa famille et son peuple, et Allah le récompensa par une patrie bien meilleure : la terre bénite. Comme Il le récompensa par une famille bien meilleure que la sienne : son fils Isaac et son petit-fils Jacob de la progéniture desquels Il fit un peuple nombreux bien meilleur que son peuple initial.

Effectivement, il naquit de sa progéniture deux grandes nations qui eurent un rôle primordial et décisif dans l'évolution de la civilisation humaine, à savoir la nation arabe fondée par les descendants d'Ismaël, salut sur lui, et celle des fils d'Israël composée des descendants de Jacob fils d'Isaac, salut sur eux.

n. « *Nous les fîmes des dirigeants qui guidaient par Notre ordre. Et Nous leur révélâmes de faire le bien, d'accomplir la prière et d'acquitter la Zakat. Et ils étaient Nos adorateurs.* »

L'avis de Errazi

Sache qu'Allah, Le Glorieux, les décrit d'abord par la droiture qui correspond au premier rang attribué à ceux qui suivent le chemin du Très-Haut ; puis Il les fit évoluer à l'imâmât (le commandement) ; puis Il les fit élever plus encore en les distinguant par la prophétie et la révélation. Après quoi Le Glorieux fait mention de leur dévouement et leur adoration : « *Et ils étaient Nos adorateurs.* » Comme si en accomplissant la part de Son pacte, en tant que leur Seigneur, en matière de grâce et de bienfaisance, ils accomplissaient à leur tour la part qui leur revient du pacte, en s'adonnant à l'obéissance et à l'adoration.

L'avis de Saadi

Parmi les signes de leur droiture figure le fait qu'Allah fit d'eux des imâms guidant par Son ordre, et c'est-là une grâce immense que de guider les gens aux bons mœurs. Ce fut la conséquence de leur endurance et de leur ferme conviction vis-à-vis des preuves d'Allah. Quant à Sa parole : « *... qui guidaient*

par Notre ordre », elle signifie qu'ils guident les gens sur la voie de Notre religion, et non pas au gré de leur désir, d'autant plus que le serviteur ne peut prétendre à l'imamat que s'il appelle les gens à suivre l'ordre d'Allah. Tandis que l'expression Coranique : « *Et Nous leur révélâmes de faire le bien* » veut dire qu'ils le pratiquent et appellent les gens à en faire autant, c'est-à-dire à accomplir toutes les bonnes œuvres sans exception y compris les droits d'Allah comme ceux de Ses serviteurs. S'agissant de l'expression : « *d'accomplir la prière et d'acquitter la Zakat* », elle intervient pour spécifier et adjoindre le particulier au général vu l'importance de ces deux actes d'adoration et leurs effets revigorants. Elles constituent, en fait, la quintessence de toute la religion : celui qui les accomplit comme il se doit, il accomplit sa religion comme il se doit ; et celui qui les néglige est susceptible de négliger tout autre acte d'adoration. Enfin, et pour ce qui est de l'expression « *Et ils étaient Nos adorateurs* », elle intervient pour préciser l'exclusivité pour Allah Seul de tous les actes d'adoration de ses sujets en tout moment, que ces actes soient intentionnels, verbaux ou corporels.

L'avis d'Ibn Achour

Le fait de mentionner spécifiquement l'accomplissement de la prière et l'acquiescement de la Zakat d'entre les toutes bonnes œuvres est à lui seul un rehaussement de ces deux actions au rang le plus sublime. En effet, la prière garantit la bonté de l'âme ne serait-ce que parce qu'elle préserve de la turpitude et du blâmable ; la Zakat assure, quant à elle, la paix de l'âme puisqu'elle constitue un acte de solidarité sociale par lequel les nantis viennent au secours des démunis.

D'autant plus qu'Allah a privilégié la progéniture d'Ibrahim, salut sur lui, en les distinguant par le don de la prophétie qui implique nécessairement leur infaillibilité quant à Son adoration exclusive, sans ne Rien Lui associer. En atteste le propos de Yusuf : « *Il ne nous convient d'associer à Allah quoi que ce soit.* » Yusuf : 38. En Témoigne également la parole du Très-Haut dans le sillage des louanges qu'Il prodigua à Ibrahim : « *Et il n'était point du nombre des Associateurs.* » Âli 'Imrâne (La famille d'Imrâne) : 67

L'avis d'Echanguiti

Le pronom personnel «les» dans « Nous les fimes des dirigeants. » réfère à tous ceux qui furent cités : Ibrahim, Loth, Isaac et Jacob, salut sur eux, tel qu'il a été confirmé par Abou Hayan dans Bahr Al-Mohit. Ce verset signifie qu'Allah fit d'Isaac et Jacob des imâms, c'est-à-dire des maîtres en religion qui sont pris comme modèle dans l'accomplissement des bonnes œuvres et des actes d'obéissance. Tandis que l'expression « par Notre ordre » signifie qu'ils guident les gens par ce que Nous leur avons révélé, ordonné et inhibé ; ou bien qu'ils guident les gens à Notre religion suivant l'ordre que Nous leur avons donné.



Ce noble verset démontre également que la demande de l'imâmât que fit Ibrahim pour sa progéniture, citée dans la sourate Al Baqarah, lui fut exaucée au profit seulement d'une partie de sa descendance. Ceci en raison du fait que les injustes parmi sa descendance ne reçoivent pas l'imâmât, contrairement aux autres tels Isaac, Jacob, ... En atteste la parole du Très-Haut : « *Nous les fîmes des dirigeants...* »

Rappelons que la sollicitation d'Ibrahim figure au verset 124 de la sourate Al Baqara (La Vache) : « *Et parmi ma descendance ?* », c'est-à-dire, fais de ma descendance des imâms qui serviront d'exemple dans l'accomplissement des bonnes œuvres. Allah répondit alors : « *Mon engagement ne s'applique pas aux injustes.* » Propos divin qui se trouve détaillé dans le verset 113 de la sourate As-Sâffât : « *Et Nous le bénîmes ainsi que Isaac. Parmi leurs descendance il y a [l'homme] de bien et celui qui est manifestement injuste envers lui-même.* »

Quant à la parole du Très-Haut : « *Et Nous leur révélâmes de faire le bien* », signifie qu'ils accomplissent les actes d'obéissance tout en appelant les gens à en faire autant, et la prière et la Zakat figurent parmi ces actes. Leur mention exclusive relève de la paraphrase, procédé de la rhétorique arabe consistant à faire suivre le particulier au général pour sa mise en relief.

Pour ce qui est de l'expression Coranique : « *Et ils étaient Nos adoreurs* », elle signifie qu'ils furent obéissants en évitant les interdits et en accomplissant les ordres fidèlement. D'autant plus qu'ils ne furent point des associateurs, et c'est-là un témoignage honorable que leur fit Allah qui les innocente de toutes les diffamations contenues dans les livres des israélites et qui visent à avilir leur image, prière et salut sur eux.

4^{ième} partie

l'histoire d'Ibrahim, salut sur lui, dans sourate Ash-Shoua'râe (Les Poètes)

Le Très Haut dit : « *Et récitez-leur la nouvelle d'Ibrahim : (70) Quand il dit à son père et à son peuple : « Qu'adorez-vous ? » (71) Ils dirent : « Nous adorons des idoles et nous leur restons attachés ». (72) Il dit : « Vous entendent-elles lorsque vous [les] appelez ? (73) ou vous profitent-elles ? ou vous nuisent-elles ? » (74) Ils dirent : « Non ! mais nous avons trouvé nos ancêtres agissant ainsi ». (75) Il dit : « Que dites-vous de ce que vous adoriez...? (76) Vous et vos vieux ancêtres ? (77) Ils sont tous pour moi des ennemis sauf le Seigneur de l'univers, (78) qui m'a créé, et c'est Lui qui me guide; (79) et c'est Lui qui me nourrit et me donne à boire; (80) et quand je suis malade, c'est Lui qui me guérit, (81) et qui me fera mourir, puis me redonnera la vie, ((82) et c'est de Lui que je convoite le pardon de mes fautes le Jour de la Rétribution. (83) Seigneur, accorde-moi sagesse (et savoir) et fais-moi rejoindre les gens de bien; (84) fais que j'aie une mention honorable sur les langues de la postérité; (85) et fais de moi l'un des héritiers du Jardin des délices. (86) et pardonne à mon père : car il a été du nombre des égarés; (87) et ne me couvre pas d'ignominie, le jour où l'on sera ressuscité, (88) le jour où ni les biens, ni les enfants ne seront d'aucune utilité, (89) sauf celui qui vient à Allah avec un cœur sain». (90) On rapprochera alors le Paradis pour les pieux. (91) et l'on exposera aux errants la Fournaise, (92) et on leur dira: «Où sont ceux que vous adoriez, (93) en dehors d'Allah ? vous secourent-ils ? ou se secourent-ils eux- mêmes ? » (94) Ils y seront donc jetés pêle-mêle, et les errants aussi, (95) ainsi que toutes les légions d'Iblis. (96) Ils diront, tout en s'y querellant : (97) « Par Allah ! Nous étions certes dans un égarement évident, (98) quand nous faisons de vous les égaux du Seigneur de l'univers. (99) Ce ne sont que les criminels qui nous ont égarés. (100) Et nous n'avons pas d'intercesseurs, (101) ni d'ami chaleureux. (102) Si un retour nous était possible, alors Nous serions parmi les croyants ! » (103) Voilà bien là un signe; cependant, la plupart d'entre eux ne croient pas. (104) Et ton Seigneur, c'est Lui vraiment le Puissant, le Très Miséricordieux. » Ash-Shou'arâe (Les Poètes) : 69-104*



Le noble Coran nous conte l'histoire d'Ibrahim, salut sur lui, avec fidélité, précision et objectivité. C'est particulièrement le cas dans la sourate Ash-Shoua'râ, dont les versets se suivent tout en nous décrivant les scènes de sa glorieuse histoire avec un style qui fait vibrer la corde sensible.

La personnalité d'Ibrahim, salut sur lui, se présente donc telle un mont qui s'élève avec grandeur pour défier tout ce qui porte atteinte à la doctrine du monothéisme bien ancrée aussi bien dans le cœur que dans l'esprit. Les versets de cette sourate démontrent, en effet, le lien intense qui le rattache à son Dieu et qui demeurera la base à laquelle se réfèrent les croyants et la lumière dont ils s'illuminent.

Essayons, autant que faire se peut, d'expliquer ces versets, par étapes, afin de faciliter leur accès, et établir ainsi un dialogue édifiant, qui fait appel à la prime nature, tout en touchant l'affect, et interpellant l'esprit de tout un chacun. Sachant que la guidance, est en fin de compte, du seul ressort du Miséricordieux.

1. Le Très-Haut dit : « *Et récitez-leur la nouvelle d'Ibrahim (69) : Quand il dit à son père et à son peuple : "Qu'adorez-vous ?" (70) Ils dirent : "Nous adorons des idoles et nous leur restons attachés".* »(71)»

a. « *Et récitez-leur la nouvelle d'Ibrahim* »

Les versets commencent par l'ordre divin adressé au Messager d'Allah Mohammed ﷺ, de réciter aux gens « la nouvelle d'Ibrahim », et la nouvelle correspond à un bien considérable sûrement réalisable. Abderraouf Al-Mannaoui en donne la définition suivante : la nouvelle est une information d'une grande utilité dont on prend connaissance ou que l'on suppose fortement, et l'information n'est désignée comme telle que lorsqu'elle renferme ces trois éléments. En outre, la nouvelle doit être exempte de mensonge comme c'est le cas de la tradition, de l'information provenant d'Allah Le Glorieux, Le Très-Haut, et de son Messager ﷺ. Quant à la prophétie, elle correspond à une médiation entre Allah Le Glorieux, Le Très-Haut, et les sages parmi ses sujets pour remédier à leurs torts, dans l'ici-bas comme dans l'au-delà.

Ceci dit, l'histoire d'Ibrahim, salut sur lui, et sa nouvelle nous ont été contées dans le noble Coran qui n'est que la parole d'Allah Le Glorieux, Le Tout Haut, dont la véracité des dires n'a point d'égal. Son histoire fait partie pour notre Prophète ﷺ, comme pour sa Oumma, du domaine de l'Inconnaissable auquel nous croyons et qui est de trois types :

- L'Inconnaissable passé, comme c'est le cas des nouvelles d'Ibrahim, salut sur lui, et des Prophètes et nations qui le devancent et de ceux qui lui succèdent ;
- L'Inconnaissable futur, qui correspond aux nouvelles des événements du

temps futur tels l'âge du monde et ses états postérieurs et les nouvelles se rapportant à l'apocalypse, au paradis et à l'enfer ;

- L'Inconnaissable présent, qui correspond aux cas des anges, des djinns et des créatures similaires.

Tout cela relève des « nouvelles » de L'Inconnaissable qu'Allah Le Glorieux, Le Tout Haut, fit descendre sur le cœur de Mohammed ﷺ, conformément au verset 49 de la sourate Houd.

D'ailleurs, la foi en L'Inconnaissable constitue dans la confession d'Ibrahim, salut sur lui, partie intégrante de la foi en Allah Le Glorieux, Le Tout Haut, qui fit de la foi en L'Inconnaissable l'un des piliers de la foi et la première qualité des pieux comme il ressort des versets 2 et 3 de la sourate Al-Baqarah.

Ainsi, Ibrahim, salut sur lui, fit preuve dans la grande scène où il défend l'unicité d'Allah Le Glorieux, Le Tout Haut, d'une attitude courageuse et d'une audace inégalable. Il appela les gens à la religion d'Allah Le Puissant, Le Majestueux, et à ne point Lui associer aucune autre fausse divinité, tout en s'acquittant de son devoir de la manière la plus fidèle qui soit. Il ouvrit alors un dialogue audacieux avec les associateurs dans le seul but de faire triompher la vérité, et non pour se vanter de quoi que ce soit ou pour des gains matériels, tout en démontrant aux adeptes de sa confession que l'essence même de la religion réside bien dans l'unicité d'Allah et la lutte contre l'associationnisme, quel qu'en soit le prix.

b. « *Quand il dit à son père et à son peuple : "Qu'adorez-vous ?" »*

Ibrahim, salut sur lui, commença par son père d'abord puis s'adressa ensuite à son peuple. Ce qui correspond tout à fait à la logique des gens raisonnables, car celui qui porte un véritable projet de changement doit commencer d'abord par lui-même, puis par son entourage immédiat, en l'occurrence ses proches parents, et ce dans le but de changer sa situation ainsi que la leur, avant de passer au lointain puis au plus lointain.

En effet, les membres de la famille de tout réformateur ont le mérite de figurer parmi les premiers auxquels doit être tout d'abord adressé l'appel à suivre la voie de la vérité, pour l'amélioration de leur situation. Aussi le père, la mère, le frère, la sœur, le fils constituent-ils la première et la plus importante des responsabilités qu'il doit assumer au niveau du dogme en particulier, et de la religion et de la vertu en général.

Le dialogue est enclenché par le verbe introductif «Il dit» qui figure parmi les instruments de grande importance dans le but de changer et d'influencer l'attitude d'autrui. En effet, nombreuses furent les personnes égarées qui



retrouvèrent la bonne voie rien que par un mot véridique, qui furent récalcitrantes mais obtempérèrent à la faveur d'une parole sage, qui furent rudes et s'attendrirent par un propos fin et vice versa. Il en résulte que le pouvoir de la parole peut influencer positivement comme il peut influencer négativement d'ailleurs.

Ainsi Ibrahim, salut sur lui, adressa-t-il une question directe et claire à son peuple : « *Qu'adorez-vous ?* » tout en sachant la réponse d'avance au même titre qu'eux d'ailleurs : ils adorent des statues. Il y a lieu de préciser, à cet égard, que le pronom interrogatif qu'il utilisa en langue arabe (*mā*) correspond à une entité inanimée contrairement au pronom interrogatif (*min*), utilisé quant à lui pour une entité animée. Cette nuance qui n'existe pas en langue française est très significative, voire capitale dans le déroulement du dialogue mené par Ibrahim, salut sur lui, avec son peuple. En effet, sa question constituait une provocation pour eux. C'est comme s'il leur disait : Adorez-vous une chose inanimée, êtes-vous écervelés à ce point ? Ce qui explique, d'ailleurs, la naïveté du ton qui marqua leur réponse.

En fait, la question d'Ibrahim, salut sur lui, porta en son sein un déni et une réprobation en même temps qu'elle constitua un élément argumentatif décisif pour leur démontrer la fausseté d'une telle adoration. Car celle-ci implique que l'adorateur obéit à l'objet de son adoration, en exécutant ses ordres et en évitant ses interdits. Or, quels ordres et quels interdits pourraient-ils émaner des statues ? Il s'agit donc de divinités sans aucune voie à dicter aucun pouvoir de rétribuer et de châtier quiconque l'adore ou lui désobéit. Il est donc facile et accommodant d'adorer de telles divinités. On le sait, le véritable Dieu dicte des ordres qu'il faut exécuter et des interdits qu'il faut éviter. Il prescrit en plus une voie à suivre et un plan pour gérer les affaires de la vie, tous domaines confondus. Autant d'attributions et de pouvoirs qui manquent aux idoles. N'est-ce pas là une aberration sans bornes et un assujettissement aveugle à Satan, le maudit.

c. « *Ils dirent : "Nous adorons des idoles et nous leur restons attachés."* »

Ils reconnurent dans leur réponse qu'ils adoraient des statues en dehors d'Allah, et ne se limitèrent point à la portée de la question mais ajoutèrent de leur propre chef : « *et nous leur restons attachés.* » C'est-à-dire que nous persistons, vaille que vaille, à les adorer et à les invoquer. Ils en rajoutèrent donc à dessein pour manifester la joie et la fierté qu'ils ressentaient dans leurs âmes malades.

La parole du Très-Haut : « *et nous leur restons attachés* » exprime ici une précision qu'ils firent à l'attention d'Ibrahim, salut sur lui, comme pour lui signi-

fier qu'ils tenaient à leurs statues quelle que soit l'issue du dialogue entre eux, et qu'ils les défendraient et lutteraient contre quiconque essaierait de les dissuader.

Et comme si Ibrahim, salut sur lui, s'attendait à une telle réponse. Sa réplique vint donc sous forme d'un argumentaire, qui s'appuie sur un raisonnement concluant, sans se départir toutefois de cet esprit ouvert au dialogue.

2. Le Très-Haut dit : **“Vous entendent-elles lorsque vous [les] appelez (72) ou profitent-elles ? Ou nuisent-elles ?” (73). Ils dirent : “Non ! mais nous avons trouvé nos ancêtres agissant ainsi” (74).** »

a. « *Il dit : “Vous entendent-elles lorsque vous [les] appelez ?”* »

Soucieux de choisir minutieusement ses mots, lors de ce débat décisif qui l'oppose à ses détracteurs, Ibrahim mit l'accent sur l'ouïe, en dehors des autres sens. La réponse étant nécessairement tributaire de cette faculté. Comment, sinon, répliquer, alors qu'on n'a pas entendu les propos du locuteur ? Écoutez le poète Bachar Ibn Bord railler, dans une satire célèbre, une personne incapable d'écouter, et donc de réagir :

Tes propos auraient été écoutés, si tu t'étais adressé à un vivant,

Or, il n'y a point de vie chez ton interlocuteur.

Si tu souffles sur un feu, la flamme s'attise,

Sauf que tu souffles sur des cendres.

L'emploi du verbe 'appeler' n'est pas fortuit. Tout appel est soit à haute ou à basse voix. On peut donc dire, j'ai appelé quelqu'un de loin, en élevant la voix, pour qu'il m'entende, et dire également : j'ai appelé Allah, le Très-Haut, discrètement, aux tréfonds de moi-même. Dans les deux cas, toute véritable divinité est censée écouter l'appel, qu'il soit à basse ou à haute voix.

L'interlocuteur concerné, dirait-on, pourrait répondre en réaction à un geste. Que dire alors, si le locuteur était invisible, et que l'on ne pouvait entendre que sa voix ?!

De tous les sens, l'ouïe occupe une place centrale dans le noble Coran, sauf quelques exceptions. Le Très-Haut dit : « *Et ne poursuis pas ce dont tu n'as aucune connaissance. L'ouïe, la vue et le cœur: sur tout cela, en vérité, on sera interrogé.* » A-Israê (Le Voyage nocturne) : 36. En effet, en se qualifiant des différents attributs, Allah, Exalté soit-il, accorde la primauté à la faculté d'entendre, comme en attestent ces exemples : L'Oyant, Celui qui entend absolument toute chose, l'Omniscient ; L'Oyant, Celui qui entend absolument toute



chose, Le Voyant, Celui qui voit absolument toute chose. L'ouïe devance donc, dans l'optique Coranique, tous les autres sens. Il en est de même dans ce hadith : « Ô Allah, accorde-moi la santé du corps, de l'ouïe et de la vie. Pas de divinité si ce n'est Toi. » On le voit, la faculté d'entendre vient en premier lieu dans cette invocation.

Pris de court devant cet argument probant, en l'occurrence l'incapacité des fausses divinités d'entendre, et donc de répondre, le peuple d'Ibrahim assiste, atterré, à la destruction symbolique de ses soi-disant dieux. Ibrahim, sur lui le salut, enfonce encore plus le clou, en leur adressant une autre question. De quoi exacerber encore plus leur désarroi :

b. « *ou profitent-elles ou nuisent-elles ?* »

Ils savent que leurs divinités ne leur apportent rien, ni en bien ni en mal. Comment s'attendre à ce qu'une entité inerte, qui est incapable de profiter à soi-même, puisse bénéficier aux autres ? L'adoration de telles créatures est qualifiée par le noble Coran d'aberration.

Encore une fois, les mots sont scrupuleusement choisis. Le verbe profiter est postposé, au diapason de la prime nature humaine et conformément à une loi divine universelle. Sur le plan affectif, l'homme est certes caractérisé par une propension naturelle au profit. Mais, sur le plan législatif, la règle islamique célèbre stipule que l'évitement des torts prime sur la quête des profits, car les premiers constituent toujours un obstacle devant la réalisation des seconds. Feu Al-imam Chatibi relève à ce propos : « La loi islamique est fondée sur le principe de précaution, de rigueur et de prévention contre tout ce qui risque de mener à une dérive. Mieux, ce principe est l'un de ses fondements. »

En s'interrogeant, à travers une question oratoire s'entend, d'une manière générale, sur la capacité des fausses divinités à nuire à toutes les créatures, et non seulement à ses adorateurs, Ibrahim, sur lui le salut, coupe court à toute possibilité de riposte. Sidéré, déçu et conscient de sa défaite cinglante, son peuple est face à un dilemme. S'il répond par l'affirmative, il sera tenu d'apporter une preuve concrète de la capacité de ses « dieux » à entendre. S'il répond par la négation, il reconnaîtra de ce fait sa déroute. C'est donc l'impasse totale.

On retrouve le même procédé rhétorique, la question oratoire, dans ces propos divins : « *Cherchez-vous, dans votre égarement, des divinités en dehors d'Allah ?* » As-Sâffât (Les Rangées) : 86. Leurs divinités sont qualifiées de mensonge, 'ifq', selon l'expression Coranique. Leur cas n'est pas isolé. Il est question en effet d'affabulation qui traverse les siècles. Les fausses divinités

sont inventées de toutes pièces, en tant que supercherie qu'on n'a de cesse, de tout temps et en tout lieu, de promouvoir auprès des simples d'esprit, alors qu'elles ne sont que des pierres inertes. Le ton est donné par cette autre question posée par Ibrahim dans le verset suivant de la sourate les rangées : « *Que pensez-vous du Seigneur de l'univers ?* ». Face donc à ces entités tragiquement impuissantes, la présence du Seigneur de l'univers est mise en avant, en guise de réprimande. Al-Qortobi commente cette question : « Que penserez-vous de Lui, en Sa présence, alors que vous avez adoré une fausse divinité en dehors de Lui ? il s'agit d'un avertissement, à l'instar de celui qu'on trouve dans Son propos : « *Qu'est-ce qui t'a trompé au sujet de ton Seigneur, le Noble ?* » Al-Infitâr (La Rupture) : 6. Certains donnent une autre explication : à quel mensonge flagrante avez-vous cru, en Lui associant de fausses divinités ?

Ibrahim rappelle à ses congénères qu'ils se trompent en vouant un culte à des soi-disant divinités en dehors du Seigneur de l'univers. Toutes les preuves rationnelles, logiques et empiriques affirment l'existence d'un seul Dieu unique de l'univers, en l'occurrence Allah, le Très-Haut. Selon le verset, se détourner de l'adoration du Seigneur de l'univers, au profit de l'une de Ses créatures, est un acte de défiance envers Allah, le Très-Haut, alors que la prime nature est censée pousser l'homme à nourrir une saine conception de son Créateur, voire c'est une obligation pour lui d'adopter une telle attitude. Le Messager d'Allah ﷺ, dit dans un hadith Qudsi (propos rapporté par le Messager, tels qu'il les a reçus d'Allah) : « *Je suis comme Mon adorateur pense de Moi.* »

Telle est la posture de tous les vertueux. Ils éprouvent une confiance absolue en Lui, comme signe de leur vénération et preuve de leur foi inébranlable. Aussi pour assurer leur vie et leur avenir ici-bas et dans l'au-delà. Il s'agit d'ailleurs de l'un des fondements de la religion d'Ibrahim : plus tu as confiance en Ton Seigneur et plus tu places en Lui tes espoirs, plus tu t'en remets à Lui. Il est en effet notre soutien et notre refuge, à tel point que certains ont mis sur un pied d'égalité la remise à soi à Allah et la bonne opinion qu'on a de Lui.

Trois jours avant sa mort, le Messager d'Allah ﷺ, incita les croyants, dans une sorte de testament d'adieu, à nourrir une confiance absolue en la générosité et le soutien d'Allah, en tant que certitude, et non seulement comme sentiment éphémère : « *Qu'aucun d'entre vous ne meure sans avoir une bonne opinion d'Allah, le Très-Haut* » .

Selon Al-Qadi 'Ayâd, Dieu l'ait en Sa miséricorde, « L'expression : Je suis comme mon adorateur pense de Moi, signifie le pardon, s'il l'implore, l'acceptation de sa repentance, l'agrément de l'invocation et le soutien en cas de besoin. Autant de qualités dont l'impact revigorant sur l'adorateur ne se fait sentir, que si sa confiance en Allah et la certitude de sa foi sont implacables.

On peut voir aussi dans cette expression, comme d'aucuns affirment, un avertissement contre les sentiments délétères enfouis aux tréfonds de l'adrateur, en vertu de ces dires d'Allah le Très-Haut : « *Que vous manifestiez ce qui est en vous ou que vous le cachiez, Allah vous en demandera compte.* » et « *Sachez qu'Allah sait ce qu'il y a dans vos âmes. Prenez donc garde à Lui.* » au dire de Al-Khatabi, ce hadith : Qu'aucun d'entre vous ne meure sans avoir une bonne opinion d'Allah, le Très-Haut, signifie que la bonne opinion d'Allah passe par les bonnes actions. Car quiconque accomplit les bonnes actions, son opinion d'Allah est d'autant plus bonne, et quiconque effectue les mauvaises actions, son opinion d'Allah est d'autant plus défaillante. Cette expression pourrait signifier également placer ses espoirs en Allah et ne pas désespérer de Son pardon.

C'est sans compter sur l'entêtement du peuple d'Ibrahim, sur lui le salut. Face à ce dilemme, ils recourent à une réponse, susceptible, à leur dire, de les sortir de cette impasse. Ils répliquent donc à Ibrahim : « *Mais nous avons trouvé nos ancêtres agissant ainsi.* »

c. « *Mais nous avons trouvé nos ancêtres agissant ainsi.* »

Selon Aloussi, « Mis au pied du mur, puisqu'incapables de démontrer que leurs soi-disant divinités peuvent entendre, nuire ou profiter à leurs adorateurs, et reconnaissant aux tréfonds d'eux-mêmes le bien-fondé des arguments qui leur furent présentés, les congénères d'Ibrahim justifèrent leur attitude par l'imitation. C'est comme s'ils disaient : Nos divinités ne peuvent certes ni entendre, ni nuire, ni profiter à qui que ce soit, mais nous avons trouvé nos ancêtres les adorant et nous leur avons emboîté le pas.

Pour Errazi, c'est là une preuve concluante sur l'inconsistance de l'imitation et la nécessité de recourir au raisonnement. Car, quiconque valorise l'imitation et déprécie le raisonnement, met en valeur de ce fait la voie empruntée par les mécréants et fait fi de celle préconisée par Allah, le Très-Haut. Aussi Ibrahim leur répondit-il : « *Il dit : « Que dites-vous de ce que vous adorez...? (76) Vous et vos vieux ancêtres ? »* Ash-Shu'râ (La Consultation) : 75-76. Le Faux, à son dire, est de tout temps le même et peu importe le nombre de ceux qui y adhèrent .

On peut déceler en filigrane dans cette réponse : « *Mais nous avons trouvé nos ancêtres agissant ainsi* », une reconnaissance d'une défaite cuisante. L'emploi en arabe de bal, qui minimise l'importance de ce qui précède, voire exprime l'intention de faire l'impasse sur lui, est révélateur d'une incapacité à récuser les arguments présentés par Ibrahim. Devant les questions oratoires de celui-ci : « *Il dit : “Vous entendent-elles lorsque vous [les] appelez (73) ou profitent-elles ? ou nuisent-elles ?”* » Ash-Shu'râ (La Consultation) : 72-73, ils

se contentèrent de justifier leur pratique, en recourant à l'imitation. Autant dire qu'ils reconnurent que leurs divinités ne pouvaient ni les entendre, ni leur nuire, ni leur profiter et qu'ils marchaient aveuglément sur les pas de leurs ancêtres, sans discernement, d'où cette réponse qui en dit long sur leur aberration délibérée : « *Mais nous avons trouvé nos ancêtres agissant ainsi.* »

Nombreux sont ceux qui, en se contentant d'imiter aveuglément leurs ancêtres, en matière confessionnelle, sont voués dans l'ici-bas et dans l'au-delà à la perte. C'est cet esprit étriqué de clan qu'Ibrahim n'eut de cesse de combattre. Le Messager Mohammed ﷺ, a tenu à avertir les Hommes contre toute obéissance qui mène à la désobéissance au Créateur : « *Pas d'obéissance à quelque créature, quelle qu'elle soit, si elle implique la désobéissance au Créateur.* »

Certes, l'obéissance aux parents et aux gouvernants est une obligation pour le musulman, mais sous réserve de cette condition mise en avant dans ce hadith. Le noble Coran donne l'exemple des peuples qui seront châtiés dans l'au-delà, parce qu'ils se sont entêtés à marcher sur les traces de leurs ancêtres, qui ont été des ignares. Le Très-Haut dit : « *Et c'est ainsi que Nous n'avons pas envoyé avant toi d'avertisseur en une cité sans que ses gens aisés n'aient dit: «Nous avons trouvé nos ancêtres sur une religion et nous suivons leurs traces* ». » Az-Zukhruf (L'Ornement) : 23.

Parvenu à ce point culminant d'intensité argumentative, Ibrahim, sur lui le salut, décide de trancher, en adoptant une attitude des plus fermes, alors que son peuple s'attendait à ce que le débat se poursuive. Rien d'étrange, n'est-il pas celui qui a choisi d'emprunter la voie de la vérité, la seule qui doit être scrupuleusement suivie ? Il est celui qui dit la vérité. Le dernier mot lui revient donc par la force des choses.

3. Le Très-Haut dit : « *Il dit : “Que dites-vous de ce que vous adoriez...? (76) Vous et vos vieux ancêtres les plus reculés ? (77) Ils sont tous pour moi des ennemis sauf le Seigneur de l'univers.”* »

Méditons la beauté de ces propos, choisis au peigne fin, qui font écho à cette assertion principielle qui fonde la foi des croyants, point de divinité si ce n'est Allah, exprimés selon cette formule binaire, fréquemment utilisée dans le Coran, notamment les discours tenus par les Prophètes, sur eux le salut, en l'occurrence la négation et l'affirmation juxtaposées.

Ibrahim déclara une guerre sans merci aux divinités adorées par son peuple et ses ancêtres. Le qualificatif le plus reculé accolé au mot ancêtres, est sciemment employé pour englober tous les aïeux empêtrés dans un égarement qui remonte à la nuit du temps.



Lorsqu'il déclare : ils sont tous pour moi des ennemis, il leur dénie le statut de dieux, pour affirmer directement après, au travers de la préposition sauf, sa croyance au Seul qui mérite l'adoration, le Seigneur de l'univers. Dans un autre verset, Ibrahim leur dit : « *Il dit : "Certainement, vous avez été, vous et vos ancêtres, dans un égarement évident."* » Al-Anbiyâe (Les Prophètes) : 54.

Ibrahim, sur lui le salut, n'a pas hésité à leur lancer à la figure qu'ils étaient dans un égarement évident. Qui dit égarement, dit perdition, désarroi et déviance. C'est dire que son peuple, manquant de repères religieux, moraux, voire coutumiers, était perdu à jamais.

Lorsque Ibrahim prouva à ses congénères que la seule véritable divinité est Allah, le Seigneur de l'univers, ils lui posèrent une question aussi étrange que déplacée, dans le seul but de tergiverser et de gagner du temps : « *Ils dirent: "Viens-tu à nous avec la vérité ou plaisantes-tu ?"* ». Al-Anbiyâe (Les Prophètes) : 55. C'est d'ailleurs l'attitude adoptée, de tout temps et en tout lieu, par les gens du Faux, qui s'acharnent contre les gens du Vrai, les adeptes d'Ibrahim.

À l'instar des porteurs de grands messages et de valeurs suprêmes, Ibrahim dédaigna de répondre à leur question farfelue, il entreprit, par contre, de leur parler du Seigneur de l'univers, et de l'Unicité divine, qui constitue le principe premier, pour lequel Allah, le Très-Haut a créé l'homme et les autres créatures. Le Très-Haut dit : « *Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé: Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc.* » Al-Anbiyâe (Les Prophètes) : 25.

Ibrahim, sur lui le salut, dit : « *Il dit : " Mais votre Seigneur est plutôt le Seigneur des cieux et de la terre, et c'est Lui qui les a créés. Et je suis un de ceux qui en témoignent."* » Al-Anbiyâe (Les Prophètes) : 56. Il témoigne qu'Allah est le créateur des cieux, de la terre et de l'homme. Aucune idole ni roi tyrannique et despote ne sauraient prétendre posséder la capacité de création.

Dans ces nobles versets, Ibrahim lance un défi ouvert aux idoles, à leurs adorateurs et à leur dogme infondé. Peut-être qu'un tel défi réussirait-il à éveiller leurs esprits pétrifiés qui se complaisaient dans l'imitation aveugle. Selon la majorité des exégètes, la restriction ici est interrompue, et elle porte sur les fausses divinités. Le Seigneur de l'univers n'en fait évidemment pas partie. Il est mon allié ici-bas et dans l'au-delà.

Pour certains, la restriction est continue, puisque les ancêtres les plus reculés, évoqués dans le verset, adoraient en même temps Allah et les idoles, avant que leur dogme ne fut altéré. Ibrahim leur dit donc qu'il désavouait toutes leurs divinités, excepté Allah, le Seigneur de l'univers, auquel il affirme sa totale soumission. Sa Seigneurie implique Sa capacité à le gérer, l'application de Ses

ordres en tout instant, et Sa présence dans toutes ses affaires. Il crée, fournit la subsistance, donne la vie et la mort, élève et rabaisse, donne et prive, confère la dignité et humilie et gère l'univers selon Sa volonté. Quiconque nie ces évidences, nie Sa divinité, Sa Seigneurie et Sa Royauté.

Il est l'Immuable, qui se suffit à Lui-même. Tout est né de Sa volonté. Il se charge de toutes les affaires, en bien et en mal. Assis sur Son trône, Il procède à la gestion de Sa royauté. La gestion de toute chose est entre Ses mains, ainsi que son sort. Les décrets de la gestion proviennent de Lui, par l'entremise de Ses anges : dons, privation, rabaissement, élévation, vie, mort, repentance, déchéance. Il est celui qui retient, qui rétracte, donne largement, allège les souffrances, assiste les nécessiteux et donne suite aux demandes de ceux qui sont dans l'embarras : « *Et quiconque d'entre eux dirait : « Je suis une divinité en dehors de Lui ». Nous le rétribuerons de l'Enfer. C'est ainsi que Nous rétribuons les injustes.* » Al-Anbiyâ (Les Prophètes) : 29.

Aucun obstacle n'empêche Ses dons, personne ne saurait donner ce qu'Il a interdit, aucune contestation de Ses sentences, aucune entrave face à Ses décrets, aucun changement n'affecte Ses mots. Anges et âmes montent vers Lui. En début et en fin de journée, les actions Lui sont exposées. Il établit alors les décrets et fixe les échéances.

Intransigeant, Ibrahim, sur lui le salut, ne s'était pas laissé entraîner par l'appel du sang. Même s'il vit son père et son peuple vouer culte aux idoles, il n'hésita pas à exprimer ouvertement le sentiment d'hostilité qu'il éprouvait envers leurs divinités, celles là-mêmes que leurs ancêtres les plus reculés adoraient. Le noble Coran nous apprend ainsi qu'en matière confessionnelle, aucune concession aux parents ou au peuple n'est admise. Le lien de la foi prime en effet sur toutes les autres attaches, et la foi éclipse toutes les autres valeurs. Par un trait stylistique fort subtil, Ibrahim tint à préciser que le Seigneur de l'univers n'était pas concerné par ce sentiment d'hostilité envers les fausses divinités : elles sont toutes pour moi des ennemies sauf le Seigneur de l'univers. C'est qu'il savait que certains parmi les ancêtres les plus reculés adoraient Allah, avant que leur dogme ne fut altéré. Ils étaient donc des adorateurs d'Allah, sauf qu'ils Lui ont associé d'autres divinités. Ibrahim pesait scrupuleusement ses mots, notamment dans un thème aussi délicat que le dogme.

Ibrahim se mit ensuite à passer en revue les bienfaits que son Seigneur lui a prodigués, tout en mettant en exergue le lien indéfectible qui le rattache à Lui, dans un discours qui laisse transparaître la vive conscience qui animait l'ami intime et le faisait sentir la présence de Son créateur à tout instant et en toute action.



4. Le Très-Haut dit : « *Celui qui m'a créé, c'est Lui qui me guide ; (78) et c'est Lui qui me nourrit et me donne à boire ; (79) et quand je suis malade, c'est Lui qui me guérit, (80) et qui me fera mourir, puis me redonnera la vie, (81) et c'est de Lui que je convoite le pardon de mes fautes le Jour de la Rétribution. (82)* »

Après avoir mis en évidence tout ce qu'il doit au Seigneur de l'univers, à commencer par sa propre vie, il se répand en louanges envers son Créateur, au travers de l'énumération des grâces dont Il l'a comblé, qui sont autant de raisons pour L'adorer, sans rien Lui associer. Un parallélisme implicite s'établit d'emblée entre l'omnipuissance de son Seigneur et la totale incapacité de ces créatures inertes que son peuple adorait. Les bienfaits divins s'enchaînent, accordés généreusement à Ibrahim et à toutes les créatures. À travers la description de son Seigneur et l'insistance sur le lien qui le rattache à Lui, on sent que Ibrahim est tourné de tout son être vers Allah, avec amour et confiance. Il Le décrit, comme s'il Le voyait, comme s'il sentait l'effet de Ses grâces, et comme si son cœur vibrait au rythme de Ses dons. La fluidité du style et le choix subtil des vocables contribuent à créer ce climat de quiétude et d'abnégation.

Malgré leur brièveté, ces quatre versets (78-82) résument toutes les phases de la vie, à commencer par la naissance et la guidance grâce à Allah, jusqu'à la mort, en passant par les besoins élémentaires de la vie (nourriture, boisson, santé, maladie...).

a. « *qui m'a créé, et c'est Lui qui me guide* » :

Allah, le Très-Haut détient le monopole de la création, de la guidance, de la subsistance, de la vie, de la mort, et du pardon au jour de la résurrection. Est-il plus important dans ta vie que ces actes ? Est-il plus important que le fait de créer, de guider, de fournir la subsistance, de guérir, de donner la vie et la mort, et de pardonner à l'homme ses péchés ?

Une fois fermement convaincu qu'Allah est le Seul à pouvoir effectuer ces actes si importants dans la vie de tout un chacun, on doit d'autant plus se soumettre à Lui seul, L'adorer, L'aimer et Lui être dévoué, sans rien Lui associer.

Si l'on dit par exemple, un tel a apporté de la nourriture, cela n'exclut pas le fait que d'autres aient pu effectuer le même acte. Mais en disant : celui qui a apporté la nourriture est tel ou tel, on précise l'acteur, et on exclut du champ de l'action quiconque d'autre. Ibrahim, sur lui le salut, n'a pas dit : Celui qui m'a créé, parce que personne ne prétend avoir créé l'homme, en dehors d'Allah. Cependant, les despotes se complaisent à prétendre avoir guidé les gens

au droit chemin, tel le Pharaon, lorsqu'il a dit : « *Je ne vous indique que ce que je considère bon. Je ne vous guide qu'au sentier de la droiture.* » Ghâfir (Le Pardonneur) : 29. Personne n'a jamais prétendu avoir la capacité de créer, c'est une chose évidente. Aussi Ibrahim s'est-il contenté de l'affirmer. Par contre, il a utilisé le pronom *howa* (c'est Lui) pour des actes que d'aucuns prétendent avoir accompli, comme le fait de guider : et c'est Lui qui m'a guidé. Autant dire que Celui qui m'a créé est le Seul à me guider. Expression laconique, mais riche de connotations. La guidance est donc du seul ressort d'Allah. Le Très-Haut dit : « *Dis : la guidance d'Allah est la Guidance.* » Al-An'âm (Les Bestiaux) : 71. C'est-à-dire que la guidance ne provient que d'Allah.

Tout un chacun a des critères, un plan à suivre et un dispositif de règles. Allah est l'Artisan, le Fin-Connaisseur et le grand Créateur. Il a créé cet univers. Le Coran est Sa parole et celle-ci est en parfaite adéquation avec Sa créature. L'homme est une machine complexe. Aucune instance sur terre n'est habilitée à lui fournir les consignes du fonctionnement et de la maintenance, hormis celle qui a façonné cette machine. Car, Celui qui l'a fabriquée a mis en place ces consignes, pour assurer son bon fonctionnement et optimiser sa performance. De deux choses l'une, soit on est guidé par le Créateur, soit on est entraîné dans un égarement évident ; soit tu te laisses guider par la guidance qu'Allah a révélée à Ses Prophètes, soit tu es condamné à l'aberration.

Toute pensée qui nie l'existence du Créateur est une aberrance, comme le fait de prétendre que l'origine de l'homme est le singe, que la matière est le seul élément qui compte dans la vie de l'homme, réduit à sa dimension matérielle, que le sexe est tout dans la vie, et que seul le plaisir a de la valeur pour l'homme.

Un ouvrage en psychologie prétend effrontément que c'est à travers une relation avec une jeune femme, que les sentiments d'un jeune homme se développent et s'épanouissent et que ses capacités langagières s'améliorent et s'enrichissent, alors qu'il s'agit d'une relation illicite, extraconjugale. C'est tout au plus un alibi pour se défouler et satisfaire les désirs charnels, à travers des relations illicites et contre nature. Cela va à l'encontre des prescriptions du noble Coran. Tout ouvrage qui s'appuie sur le Livre sacré et y puise ses arguments est crédible et mérite le statut de référence avéré. Par contre, des écrits inconsistants, comme ceux qui prétendent qu'une petite quantité de vin stimule les sens, rafraîchit le cœur, et réchauffe en hiver, sont dénués de tout intérêt, parce qu'ils véhiculent des idées qui sont aux antipodes de celles mises en avant par notre Créateur. Tant il est vrai que toute quantité d'une boisson, aussi dérisoire soit-elle, qui risque d'enivrer, est illicite.



Le Créateur est le Seul à guider. Les modalités, les formes et les moyens de la guidance sont clairement exposés dans le noble Coran, qui est à l'abri de tout soupçon du Faux. L'expression : qui m'a créé, est d'ailleurs la réponse exhaustive à la question classique fréquemment posée par les gens : qui m'a créé ? L'acte de la guidance a été mentionné en premier lieu, après celui de la création, car l'homme a plus besoin de la guidance que de la nourriture ou de la boisson. Car, à défaut de cet acte incitatif et orienteur, le rapport au Seigneur se désintègre, tel un mirage ou une divagation. De par sa prime nature, l'homme a besoin de la guidance, pour que ses affaires s'alignent sur le bon chemin. Il s'agit ici de la guidance confessionnelle, en général, celle de la prime nature qui apprend à l'homme l'existence d'un Dieu qui mérite l'adoration.

Dans la religion d'Ibrahim, sur lui le salut, la guidance, qui fait office d'un soutien, est un don divin, accordé par Allah à qui Il veut, d'entre Ses adorateurs. Aucune créature ne peut interférer dans ce choix, qui est du seul ressort du Créateur. Le Très-Haut dit : « *Tu ne guides pas celui que tu aimes : mais c'est Allah qui guide qui Il veut. Il connaît mieux cependant les bien-guidés.* » Al-Qasas (Le récit) : 56. Le discours ici est on ne peut plus clair. Allah s'adresse à l'homme le plus proche de Lui, le meilleur de Ses créatures, pour lui dire sans ambages que c'est Lui qui guide qui Il veut. La guidance n'est donc pas conditionnée par l'affection ou le degré de parenté, mais par la volonté divine. Telle est un principe fondateur de la religion d'Ibrahim, sur lui le salut.

La guidance peut porter sur les moyens de subsistance : nourriture, boisson, chasse, reproduction, survie de l'espèce, autodéfense, entre autres. Le Très-Haut dit : « *Notre Seigneur, dit Moïse, est celui qui a donné à chaque chose sa propre nature puis l'a dirigée.* » Tâ-Hâ : 50. S'agissant d'un acte permanent, itératif et renouvelé, le verbe guider est conjugué au présent, ce temps qui exprime tous ces aspects. La guidance n'est pas restrictive, elle englobe toutes les formes d'assistance, d'appui et d'orientation. En effet, Allah guide toutes Ses créatures vers la fin pour laquelle elles ont été créées, d'une manière permanente et progressive, depuis leur naissance, jusqu'à leur mort.

Dans ces propos divins : « qui m'a créé, c'est Celui qui me guide », les deux prérogatives exclusives de création et de guidance vont de pair. Rien d'étrange, qui est le mieux placé, pour guider telle ou telle créature, que le Créateur qui détient les rênes de la création ? Le Très-Haut dit : « *Celui Qui a créé et agencé harmonieusement (2). qui a décrété et guidé (3)* » Al-A'lâ (Le Plus-Haut) : 2-3.

Allah, Exalté soit-il, révèle l'origine de la guidance, en affirmant : « *Nous dîmes : « Descendez d'ici, vous tous! Toutes les fois que Je vous enverrai un guide, ceux qui [le] suivront n'auront rien à craindre et ne seront point affli-*

gés. » (38) Et ceux qui ne croient pas (à nos Messagers) et traitent de mensonge Nos révélations, ceux-là sont les gens du Feu où ils demeureront éternellement. (39) » Al-Baqarah (La Vache) : 38-39. C'est Lui, tout comme Il est l'origine de la création. Il souligne également que quiconque se laisse guider par Lui, n'a pas à craindre pour son sort, par contre, celui qui rejette Sa guidance est voué à l'enfer et à ses supplices terribles.

Allah a mis en place la loi de la création et de la guidance. N'était cette dernière, incrustée, tel un secret jalousement enfoui aux tréfonds de la constitution de l'être et au cœur de l'instinct de vie, Sa perfection n'aurait jamais été perçue, dans toute sa splendeur. À telle enseigne que l'univers dans sa globalité est une panoplie de signes révélateurs de l'omnipuissance du Créateur, le Guidant, Exalté soit-il. Il n'a guidé Ses créatures que vers ce qu'Il leur souhaite, ce qui est susceptible de les mener vers la perfection, et de conférer à leur existence bonheur et utilité, qu'il s'agisse d'oiseaux, d'astres vaguant dans l'espace, de poissons nageant dans les profondeurs des océans, ou d'atome dont les parties sont soudées les unes aux autres, à la faveur de Sa guidance et de Sa volonté. Sa créature est donc parfaite grâce à Sa guidance, Exalté soit-Il.

À examiner de près l'univers, l'ordre qui lui préside et les créatures d'Allah, le Très-Haut, toutes formes et espèces confondues, on décèle la guidance manifeste d'Allah et Ses signes épars orientant chaque créature vers ce qui lui profite. Tel est le grand signe de l'univers, porteur d'un message péremptoire : toutes les créatures autour de nous sont guidées par nécessité, et c'est Allah qui les a guidées d'une manière qui ne saurait être qualifiée que de miraculeuse. Pourtant, en dépit des signes exemplaires de la guidance divine disséminée dans l'univers apparent et dans ses profondeurs cachés, d'aucuns se complaisent à parler du hasard qui expliquerait l'existence du monde, de la vie, de l'évolution et de l'apparition de l'homo sapiens. Et ces insensés, aveuglés par l'ignorance, de continuer de tordre le cou à la vérité et de débiter des affabulations, que même une bête de somme se garderait de proférer, s'il pouvait parler, encore moins une personne douée de raison, qui se fait passer pour un savant.

Seuls le diable et l'homme ont séparé la création et la guidance. Quant au premier, il a sciemment désobéi et s'est engagé sur le chemin du Mal, dont il est le chef de file. De par Sa sagesse et Son discernement, Allah a retardé son jugement, jusqu'au jour dernier. Le second, lui, s'est perverti et continue de l'être, excepté ceux qui, attentifs à la guidance d'Allah, ont pris conscience des risques qu'ils encouraient, avant qu'il ne soit trop tard.

Ibrahim, sur lui le salut, a pu comprendre qu'à défaut de la guidance, l'homme est tel un ovule qui, n'ayant pas été fécondé, disparaît à jamais, et que la créa-



tion ne s'accomplit que grâce à l'impulsion de la guidance, qui pousse la création vers ses fins escomptées.

Il a su également qu'il n'y a point de guidant, si ce n'est le Créateur, le Très-Haut. Car, celui qui enclenche le processus de création est le seul habilité à mettre en place le dispositif de la guidance. Autant de vérités résumées dans ce propos : « Qui m'a créé est Celui qui m'a guidé. ». Deux grâces divines indissociables et interdépendantes, prodiguées à l'homme : création et guidance. De telle sorte que l'une d'elles, la création, se mue en source de malheur, si elle n'est pas accompagnée de la guidance. Mécréants, associationnistes et hypocrites en sont l'illustration parfaite. Réfractaires à la guidance d'Allah, ils ont cédé à la tentation du diable, se sont laissés entraîner par les passions, pour s'engouffrer dans l'idolâtrie. Et ce fut la naissance du plus grand mouvement de mécréance que l'histoire n'ait jamais connu.

Allah, le Seigneur de l'univers, est le Créateur Guidant, telle est la première définition qu'Ibrahim donna à son Dieu grandiose. Autant dire qu'Il est le Seigneur des débuts, à travers la maîtrise du secret de la création, et Celui des fins, en maîtrisant le processus de guidance, qui mène à la réalisation des meilleures finalités. C'est également un message adressé à toute personne douée de raison : Allah, le Seul et l'Unique, est le créateur de la vie de l'homme et c'est Lui qui se charge de la guider.

• ***Le nom d'Allah, le Créateur***

On compte huit occurrences du nom du Créateur au singulier dans le noble Coran :

« *C'est Lui Allah, le Créateur, Celui qui donne un commencement à toute chose, le Formateur. À Lui les plus beaux noms. Tout ce qui est dans les cieus et la terre Le glorifie. Et c'est Lui le Puissant, le Sage.* » Al-Hashr (L'Éxode) : 24.

« *Ô hommes ! Rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous: existe-t-il en dehors d'Allah, un créateur qui du ciel et de la terre vous attribue votre subsistance ? Point de divinité à part Lui ! Comment pouvez-vous vous détourner [de cette vérité] ?* » Fâter (Le Créateur) : 3,

« *Allah est le Créateur de toute chose, et de toute chose Il est Garant.* » Az-Zoumar (Les Groupes) : 62, entre autres.

Le nom de Créateur revient également deux fois dans le Coran comme superlatif : « *Gloire à Allah le Meilleur des créateurs !* » Al-Mo'minoûn (Les Croyants) : 14 et « *délaissez-vous le Meilleur des créateurs ?* » As-Sâffât (Les Rangées) : 125. Il est employé au pluriel une fois : « *est-ce vous qui le créez ou [en]: Sommes-nous*

le Créateur ? » Al-wâqui'ah (L'Évènement) : 59. Il est utilisé deux fois comme hyperbole, le Tout-Créateur : « *Ton Seigneur, c'est Lui vraiment le grand Créateur, l'Omniscient* » Al-Hijr : 86 et « *Oh que si ! Et Il est le grand Créateur, l'Omniscient.* » Yâsîn : 81. D'ailleurs, cette dernière appellation est l'apanage d'Allah, Exalté soit-il.

Le Créateur est l'Inventeur qui a créé sans s'appuyer sur un modèle précédent. Le Très-Haut dit : « ... *Existe-t-il en dehors d'Allah, un créateur ?...* » Fâter (Le Créateur) : 3. L'emploi hyperbolique renvoie à l'idée d'abondance des créatures et de la permanence de l'acte de création, à telle enseigne que des milliards de créatures naissent à tout instant : « *Ton Seigneur, c'est Lui vraiment le grand Créateur, l'Omniscient* » Al-Hijr : 86. Toutes les nations, croyantes et mécréantes, admettent l'existence du Créateur, le Tout-Créateur. Al-imam Ibn Al-Qaymeyya relève à ce propos : Rien n'est plus évident que le fait qu'Allah soit 'Créateur'. Aussi toutes les nations admettent-elles cette vérité patente et innée. C'est un argument déployé, à maintes reprises dans le Coran contre ceux qui associent à Allah de fausses divinités : « *Si tu leur demandais : "Qui a créé les cieux et la Terre ?", Ils diraient assurément: Allah.* » Az-Zumar (Les Groupes) : 38.

• **Le nom d'Allah, le Guide**

Le nom de Guide est utilisé deux fois dans le Coran : « ... *Mais ton Seigneur suffit comme guide et comme soutien.* » Al-Forqâne (Le Discernement) : 3 et « ... *Allah guide certes vers le droit chemin ceux qui croient.* » Al-Hajj (Le pèlerinage) : 54. Le Guide est celui qui daigne guider ceux qui Il veut d'entre Ses adorateurs, ceux-là mêmes qu'Il a privilégiés, en les illuminant par la lumière de Son unicité, en vertu de Son propos : « *Allah appelle à la demeure de la paix et guide qui Il veut vers un droit chemin.* » Yûnus (Jonas) : 25. C'est Lui qui a guidé les créatures parmi la faune vers leurs intérêts, leur a inspiré la manière dont elles doivent pourvoir à leur subsistance, et se parer contre les torts et les dangers : « *Notre Seigneur, dit Moïse, est celui qui a donné à chaque chose sa propre nature puis l'a dirigée.* » Tâ-Hâ : 50.

Cheikh Saadi donne l'explication suivante à ce nom divin : « Le Guide, c'est-à-dire celui qui guide et oriente Ses adorateurs vers tout ce qui est de nature à leur profiter et à leur éviter les torts ; celui qui leur apprend ce qu'ils ignorent, les mène vers la rectitude et le succès, leur inspire la piété et rend leurs cœurs sensibles à la repentance et soumis à Son ordre. »

Pour Ibn Al-Qayyem Al-Jawzeyya, il existe quatre types de guidance :

1. **Guidance générale et commune** dont bénéficient toutes les créatures : « *Celui qui a donné à chaque chose sa propre nature puis l'a dirigée.* », c'est-



à-dire qu'Il a donné à toute chose sa forme différentielle, à chaque organe sa constitution et à chaque créature sa nature propre, puis Il les a guidés vers les actions auxquelles ils ont été créés.

C'est la guidance propre à l'animal doté d'une volonté qui le conduit à chercher ce qui lui profite et à repousser ce qui lui nuit. Quant à l'objet inerte, assujetti à la fin pour laquelle il a été créé, il reçoit une guidance à sa hauteur. Il en est de même pour toutes sortes d'animaux, toutes natures et formes confondues, et pour les différents organes : les pieds pour marcher, les mains pour le toucher et le travail, la langue pour la parole, l'oreille pour l'écoute et l'œil pour la vision. Tout organe est donc créé pour une fin.

Il a guidé les deux époux à s'accoupler, procréer et à éduquer la progéniture et Il a guidé les nouveau-nés à prendre le sein. Les formes de la guidance sont donc innombrables. Il est le seul à pouvoir les recenser, Exalté soit-il.

Il a guidé les Abeilles pour qu'elles élisent domicile dans les montagnes, les arbres et les bâtiments, puis, s'activent sur les sentiers de leur Seigneur, surmontant les écueils, pour rebrousser enfin chemin vers leurs demeures, pour qu'elles obéissent à leur reine, et la suivent, là elle les conduit. Il les a également guidées vers la construction des ruches merveilleusement bâties. Quiconque médite les signes épars de Sa guidance dans l'univers, ne manquera pas de témoigner qu'Il est Allah, point de divinité si ce n'est Lui, le Connaisseur de l'Inconnaissable et du visible, le Tout-Puissant, le Sage.

De la reconnaissance de cette guidance à l'affirmation de la prophétie, il n'y a qu'un pas facilement franchi. Car, celui qui n'a pas daigné délaissier ces animaux, en les livrant à eux-mêmes, et les a menés vers cette guidance que même les personnes douées de raison sont incapables de saisir, comment peut-Il abandonner l'espèce humaine à son sort, alors qu'elle est le fleuron de Sa créature ? Comment peut-Il ne pas les orienter, les dissuader, les récompenser ou les châtier ? N'est-ce pas là une vision indigne de Sa majesté ? Aussi, Allah, le Très-Haut, a-t-Il fustigé ceux qui Lui déniaient cette qualité de guidance : « *Pensiez-vous que Nous vous avons créés sans but, et que vous ne seriez pas ramenés vers Nous ? (115) Que soit exalté Allah, le vrai Souverain ! Pas de divinité en dehors de Lui, le Seigneur du Trône sublime ! (116)* » Al-Mo'minoûn (Les croyants) : 115-116. Il affirme également que la reconnaissance de cet attribut est ancrée dans les primes natures saines et les esprits lucides. Autant la raison que les arguments religieux affirment, eu demeurant, cette qualité divine.

2. **Guidance indicative** des chemins du bien et du mal, du salut et de la perdition. Elle n'implique pas l'orientation globale, car elle est un moyen et une condition, non pas un impératif, c'est pourquoi, elle n'aboutit pas

toujours, comme c'est le cas dans ce verset : « *Et quant aux Tamud, Nous les guidâmes ; mais ils ont préféré l'aveuglement à la guidée.* » Fossilat (Les Versets détaillés) : 17, c'est-à-dire, nous leur avons montré le chemin et nous les avons guidés, mais ils se sont montrés rétifs à notre guidance. De même dans ce propos Coranique : « *Et en vérité tu guides vers un chemin droit.* » Ash-Shûrà (La Consultation) : 52.

3. **Guidance d'inspiration** qui présuppose l'aboutissement, et à laquelle l'objet est tenu de se soumettre, comme c'est le cas dans ces propos Coraniques : « *Allah égare qui Il veut, et guide qui Il veut.* » Fâter (Le Créateur) : 8. Par contre, dans « *Tu ne guide pas qui tu veux.* » Al-Qasas (Le récit) : 56, Allah a retiré à Son Prophète ﷺ, cette prérogative, la guidance d'inspiration, et lui a attribué celle de la prédication et de l'indication, comme en atteste ce verset : : « *Et en vérité tu guides vers un chemin droit.* » As-Shûrà (La Consultation) : 52.

4. **Guidance vers le Paradis et l'Enfer**, lorsque les gens y seront conduits. Le Très-Haut dira : « *Ceux qui croient et font de bonnes œuvres, leur Seigneur les guidera à cause de leur foi. A leurs pieds les ruisseaux couleront dans les jardins des délices.* » Yûnus (Jonas) : 9. Les gens du paradis diront alors : « *Louange à Allah qui nous a guidés à ceci* » Al-A'râf (Les murailles) : 43. Allah, Exalté soit-il, dit à propos des gens de l'enfer : « *Rassemblez les injustes et leurs épouses et tout ce qu'ils adoraient, (22). en dehors d'Allah. Puis conduisez-les au chemin de la Fournaise.(23)* ».

La guidance est la plus grande grâce accordée par Allah, le Guide, à Son adorateur. En dehors d'elle, toute grâce est éphémère et dérisoire. Plus l'homme est divinement guidé, plus grands sont, dans l'ici-bas, son bonheur, son bien-être et sa sérénité.

Même les Prophètes, sur eux le salut, qui sont les plus doués de foi et de guidance, demandaient à Allah qu'Il les guide. Yûsuf, sur lui le salut, a en effet dit : « *Ô mon Seigneur, Tu m'as donné du pouvoir et m'as enseigné l'interprétation des rêves. [C'est Toi Le] Créateur des cieux et de la terre, Tu es mon patron, ici-bas et dans l'au-delà. Fais-moi mourir en parfaite soumission et fait moi rejoindre les vertueux.* » Yûsuf (Joseph) : 101, de même Soulaïman, sur lui le salut : « *... Permits-moi Seigneur, de rendre grâce pour le bienfait dont Tu m'as comblé ainsi que mes père et mère, et que je fasse une bonne œuvre que tu agrées et fais-moi entrer, par Ta miséricorde, parmi Tes serviteurs vertueux.* » An-Naml (Les Fourmis) : 19.

Le sceau des Prophètes ﷺ, demandait à son Seigneur à chaque invocation et prière de le guider. Aïcha, Dieu l'agrée rapporte que : « *Lorsque le Messager ﷺ, priait la nuit, il commençait par cette invocation : "O Allah, Seigneur de*



Jibrîl, Mikâïl et Isrâfîl, Créateur des cieux et de la terre, Connaisseur du visible et de l'invisible. Tu es l'arbitre entre Tes serviteurs dans leurs différends. Guide-moi vers la vérité par Ta permission, pour trancher entre eux, car Tu guides qui Tu veux vers le droit chemin. »

Il disait également : « *Ô Allah, je Te demande guidance, piété, sobriété et contentement. »*

Cette communauté a reçu l'ordre de demander à Allah, le Tout-Puissant, la guidance à chaque prosternation lors de la prière, comme en atteste ce propos Coranique : « *C'est Toi [Seul] que nous adorons, et c'est Toi [Seul] dont nous implorons secours. (5) Guide-nous dans le droit chemin, (6) le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés (7).* » Al-Fâtiha (L'Ouverture) : 5-7.

Le Messager ﷺ, apprenait à Al-Hassan Ibn Ali, Dieu l'agrée, à répéter : « *Ô Allah, guides-moi parmi ceux que Tu as guidés et guéris-moi parmi ceux que Tu as guéris. »*

Parmi les invocations du Messager ﷺ, on trouve : « *O Allah, c'est à Toi que je m'abandonne. J'affirme ma foi en Toi, je mets ma confiance en Toi, je me tourne vers Toi dans le repentir et, avec Ton aide, je combats mes adversaires. O Allah, je cherche refuge en Ta puissance, de peur que Tu ne m'égares. Tu es l'Éternel Vivant qui ne meurt pas, alors que les djinns et les hommes meurent. »*

Telle est l'invocation du Messager ﷺ, lui-même, alors qu'il est le guide et l'infaillible, qui est à l'abri de l'égarément, qui de nous, qui sommes si fragiles, susceptibles de succomber aux tentations ? Notre besoin de la guidance est plus pressant que celui de la nourriture et de la boisson.

En juxtaposant les deux actes de création et de guidance (qui m'a créé est Celui qui me guide), Ibrahim, sur lui le salut, exprime son besoin ontologique de la guidance divine. C'est comme s'il disait : « *Celui qui m'a créé d'une manière qu'Il connaît et que j'ignore, connaît mieux que quiconque mon identité, ma constitution, mes fonctions, mes sentiments, mon état et mon devenir. Il me guide vers Lui et vers la voie et le chemin que j'emprunte. »* C'est comme si Ibrahim s'imaginait une sorte de pâte malléable entre les Mains de l'Artisan Créateur, qu'il façonne à Sa guise, sous la forme qu'Il veut. Un cas d'école en matière de soumission, de quiétude, de confiance et de certitude.

b. « et c'est Lui qui me nourrit et me donne à boire. »

Encore une grâce qui tient lieu d'une des manifestations de Sa seigneurie

suprême. Il nourrit Ses adorateurs, c'est-à-dire, Il fournit les moyens aux gens pour qu'ils s'attellent à pourvoir à leurs besoins élémentaires. Toute la nourriture consommée par l'homme (Viande exquise, poisson frais, pain, dattes succulentes...), provient d'Allah. C'est lui qui a fait pousser les plantes et les fruits. Les Bestiaux se nourrissent des plantes. C'est Lui, Exalté soit-il, qui a créé les rivières et les mers où vivent les poissons. C'est Lui qui fait descendre la pluie, pour fournir aux hommes et animaux l'eau à boire. C'est Lui qui nourrit et irrigue, en mettant en place les moyens nécessaires.

Dans ces propos tenus par Ibrahim, « *C'est Lui qui me nourrit et me donne à boire.* », il affirme qu'Allah est la source de la nourriture et de la boisson, qu'Il prodigue généreusement à Ses adorateurs. Certes, c'est une évidence. Sauf que d'aucuns semblent oublier qu'Allah est le Pourvoyeur. Ils attribuent cette qualité à des entités et des créatures qui n'en ont rien à voir. C'est le cas des adorateurs des idoles qui pensent que ce sont ces derniers qui leur fournissent les biens dont ils jouissent et de ceux qui vouent culte aux despotes, à tel point qu'ils se sentent comme leurs obligés. Ibrahim était donc un cas à part, parmi son peuple, puisqu'il n'était reconnaissant qu'à Allah.

Le récit d'Ibrahim nous apprend, s'il en est besoin, que l'un des plus grands fruits de la véritable foi, est la reconnaissance exclusive à Allah de la qualité de Pourvoyeur et la conception des créatures comme des sujets qui échangent entre eux les profits et les biens.

Il ressort des propos d'Ibrahim susmentionnés que la mise à disposition de la nourriture et de la boisson est un signe révélateur de la Seigneurie. Partant, étant incapables de fournir à leurs adorateurs nourriture et boisson, les soi-disant divinités que son peuple adorait n'étaient pas dignes du statut de dieux. On peut y lire en filigrane un message aux gens qui cherchent à s'attirer les bonnes grâces de tel ou tel roi, prince ou patron, à coup de flagornerie et de courbette, voire d'adoration, de crainte de ne pas pouvoir subvenir à leurs besoins.

Ibrahim les rassure en leur affirmant, d'un ton catégorique, que c'est Allah qui pourvoit aux besoins élémentaires des gens. Ceci étant, ils n'ont pas à se soucier sur ce plan et ne doivent jamais, comme c'est souvent le cas, perpétrer des actes illicites pour subvenir à leurs besoins.

Pourtant, le Créateur nous enjoint d'entreprendre, en mettant en place les moyens d'assurer notre subsistance. Tirons l'exemple des Prophètes eux-mêmes qui travaillaient pour pourvoir à leurs besoins. Ils ont en effet tous pratiqué le métier de berger. Le Messager ﷺ, a loué le Prophète Daoud, parce qu'il mangeait le fruit de son propre travail. Il a également incité les adeptes



d'Ibrahim, sur lui le salut, à travailler de leurs propres mains. Lorsqu'on a demandé au Prophète ﷺ : « Quel type de gain est le meilleur ? ». Il a répondu : « Le travail de l'homme avec sa main et toute transaction qui est exempte de tricherie ou de tromperie. »

Nouh, sur lui le salut, était menuisier de son état et Daoud était forgeron. On rapporte qu'Idris, sur lui le salut, exerçait le métier de couturier, alors que le Prophète ﷺ, pratiquait, comme on le sait, le commerce.

c. « Si je tombe malade, Il me guérit » :

Si la maladie et la guérison ont été évoquées directement après la nourriture et la boisson, c'est pour souligner que certaines maladies sont causées par l'excès de nourriture. Ne dit-on pas, à juste titre, que l'estomac est la source de la maladie et que la diète est le meilleur remède ? La médecine et les soins ont beau évoluer, la guérison vient toujours d'Allah, le Revigorant et l'Omnipissant. Souvent, on entend un médecin reconnaître, impuissant devant certains cas, que la guérison se fera par un miracle, et il s'en remet à Allah, qui est capable de tout faire.

Dans le verset, Ibrahim, mu par une certaine pudeur devant son Créateur, se fait responsable de sa maladie, alors qu'il sait que c'est Allah qui provoque la maladie et fournit le remède.

Allah a gratifié Ibrahim, sur lui le salut, d'une grande lucidité, à tel point qu'il reconnaissait, avec gratitude, la source divine des grâces dont il jouissait, et pouvait déceler les bienfaits visibles et cachés. À preuve son propos : « *Si je tombe malade, Il me guérit.* ». Tout est y dit. Il suffit de deux vocables pour hiérarchiser les acteurs : l'homme, nécessiteux et indigent et Allah, le Donateur, le Pourvoyeur et la source d'assistance. Telle est la conscience éveillée à la réalité telle qu'elle est, non comme elle est dépeinte par des psychopathes qui s'arrogent la capacité et la volonté de tout faire, en se faisant passer par des supermans, dompteurs de la nature et sources de miracles. Au moindre mal, les voici recroquevillés sur eux-mêmes et rapetissés par la douleur, loin de cette image vaniteuse qu'ils entretenaient d'eux-mêmes. Ils ont dédaigné invoquer Allah et solliciter Sa miséricorde, contre les épreuves dont ils étaient l'objet. C'est cette horde d'égarés qui est derrière les revers qui s'abattent sur l'humanité. Allah, le Très-Haut guérit leurs maux par d'autre encore plus graves, afin qu'ils se rétractent, avant qu'il ne soit trop tard.

La plupart des maladies dont souffrent aujourd'hui les hommes est due à un manquement dans la mise en application des préceptes d'Allah, le Tout-Puissant. Après avoir recouru au médecin, et pris les médicaments qu'il a prescrits, on croit avoir guéri grâce à lui. On oublie que c'est Allah qui est la source de la guérison.

On se répand en remerciements et en louanges envers le médecin, alors qu'une toute petite erreur de sa part risque de provoquer la mort du patient. Certes, il faudrait le remercier, mais sans oublier qu'on est tout d'abord les obligés d'Allah, Exalté soit-il.

Ce propos Coranique, « *Si je tombe malade, c'est Lui qui me guérit.* », est riche d'enseignements. Certains médecins sont atteints de maladies, qui relèvent de leur spécialité. Imbus d'eux-mêmes, croyant, à tort, que leur domaine de spécialité leur a révélé tous ses secrets, ils se laissent bercer par cette illusion. Les voilà punis, en contractant une maladie qui relève de leur propre spécialité ! On attribue au calife Arrachid ces vers :

Le médecin se targue d'une science,
 Qui permet de guérir un homme dont le terme n'est pas encore venu,
 Une fois que le voyage de celui-ci sur terre arrive à sa fin,
 Et le médecin et ses médicaments n'y peuvent rien.

Il existe un phénomène connu par les médecins sous le nom d'auto-guérison. La maladie est qualifiée de chronique et d'incurable. On va même jusqu'à affirmer que le malade ne pourra pas survivre à sa maladie plus de deux semaines. Voilà qu'il reste en vie vingt ans après ce diagnostic macabre. Paradoxalement, le propre médecin qui a établi cette projection, meurt après cinq ans ! Il faudrait demander aux médecins et aux experts en matière de médecine combien y-a-t-il de cas d'auto-guérison que ni la médecine ni la science n'ont pu expliquer ? Il faut que l'on sache avec certitude que si Allah veut guérir un malade, personne ne saurait l'en empêcher, conformément à ce verset : « *Ce qu'Allah accorde en miséricorde aux gens, il n'est personne à pouvoir le retenir. Et ce qu'Il retient, il n'est personne à le relâcher après Lui. Et c'est Lui le Puis-sant, le Sage.* » Fâter : 2. La maladie a beau être chronique et les souffrances insupportables, Allah, le Très-Haut, est capable de tout. Quand Il donne, Il laisse pantois !

Lorsqu'un médecin déclare à son patient que son cas est désespéré, celui-ci ne doit pas perdre espoir. Il peut recourir à une sorte de thérapie psychologique qui consiste à s'en fier à Allah, pour qu'Il le guérisse. Il assistera lui-même au miracle, par le recours à Celui qui assure la guérison. Ce verset redonne l'espoir, qui naît de la foi. Par contre, ceux qui s'en détournent sont voués au désespoir. Le Très-Haut dit : « *Ce sont seulement les gens mécréants qui désespèrent de la miséricorde d'Allah.* » Yûsuf (Joseph) : 87.

Parfois, le médecin qualifie une maladie de chronique et d'incurable. Ces connaissances en la matière ne lui permettent pas en effet d'aller au-delà de



ce diagnostic. S'il eût été doué d'une science globale et parfaite, il aurait reconnu : « Le savoir que j'ai acquis s'arrête à ce niveau, Allah dispose de ce que je n'ai pas. » Tout médecin croyant aurait tenu un tel discours. Il aurait aussi demandé à son patient d'invoquer Allah. Mais, si le médecin se montre péremptoire, c'est qu'il ignore ce qu'Allah est capable de réaliser.

Arrêtons-nous sur l'emploi du pronom personnel *howa*, renforcé par la préposition *fa*, *fa-howa* (c'est Celui). Il exprime l'insistance et le renforcement d'une idée proportionnellement au degré du déni, constaté ici ou là. Allah affirme, à n'en pas douter, au travers de cette tournure, que la guidance, la nourriture, la boisson et la guérison sont de Son ressort. Or, d'aucuns cherchent à empiéter sur ces domaines exclusifs d'Allah, ou bien attribuent ces actions à des acteurs en dehors de Lui : le médecin, pour la guérison et le père pour la subsistance, par exemple. Les législateurs prétendent assurer la guidance. A preuve, les chefs de file du communisme, du capitalisme, de l'existentialisme, entre autres, qui prétendent œuvrer pour le bien de l'humanité, à laquelle ils ont élaboré ces théories pour guider les gens vers le bonheur. Allah a donc utilisé ce pronom pour affirmer que le Guide est Allah : qui m'a créé c'est Celui qui me guide, que le Pourvoyeur est Allah : et c'est Lui qui me nourrit et me donne à boire, et que le Guérisseur est exclusivement Allah : si je tombe malade, c'est Lui qui me guérit .

Selon Ibn Kathir, dans ce propos Coranique, si je tombe malade, c'est Lui qui me guérit, Ibrahim se présente comme agent actif, qui contracte la maladie, même si cet état est préalablement inscrit dans le décret divin. C'est donc par pudeur envers son Seigneur que Ibrahim, sur lui le salut, s'attribue la responsabilité de sa maladie. On retrouve le même esprit dans l'ordre intime par Allah à celui qui pratique la prière : « *C'est Toi [Seul] que nous adorons, et c'est Toi [Seul] dont nous implorons secours. (5) Guide-nous dans le droit chemin, (6) le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés (7).* » Al-Fâtiha (L'Ouverture) : 5-7.

Si les grâces sont attribuées à Allah, le sujet actif de la colère, est passé sous silence, par pudeur, et l'égarément est accolé aux adorateurs. Le même procédé stylistique revient dans les propos de djinns rapportés dans ce verset : « *Nous ne savons pas si on veut du mal aux habitants de la terre ou si leur Seigneur veut les mettre sur le droit chemin.* » Al-Jinn : 10. Aussi Ibrahim a-t-il souligné : si je tombe malade, c'est Lui qui me guérit. C'est-à-dire, c'est Lui le seul à pouvoir me guérir, à la faveur des moyens qu'Il met en place pour ce faire.

La noble tradition prophétique regorge d'Sahihs textes qui montrent que la guérison est du ressort d'Allah, le Très-Haut. Selon Ibn Abbas, d'après

Moaweyya, qui semble tenir ce hadith du Prophète ﷺ, qui a dit : « *Celui qui visite un malade et qui implore sept fois : “Je supplie Allah le Grand, le Seigneur du Grand Trône, de te guérir”, Allah le guérira certainement de cette maladie, s’il n’est pas à l’article de la mort.* »

Ibn Al-Qayyem dit : « Le Prophète ﷺ, avait coutume de visiter ceux qui tombaient malades parmi ses amis. Un jour, il visita un jeune homme, des gens du Livre, qui était, ainsi que son oncle, à son service alors qu’il était un associationniste. Il les appela à adhérer à l’islam. Le juif se convertit, par contre, son oncle rejeta son appel. Il s’approchait du malade, s’asseyait à côté de lui, et lui demandait : comment tu te sens ? »

On rapporte qu’il demandait au malade s’il avait envie de quelque chose. Lorsqu’il exprimait son envie, et que le Prophète ﷺ, voyait que cela ne lui ferait pas de mal, il ordonnait qu’on le lui donnât. Il passait sa main sur son corps en répétant : “*Ô Allah, Seigneur des gens, fais disparaître la maladie, guéris-le, car Tu es le Guérisseur, il n’y a de guérison que la tienne, qui fait disparaître la maladie, de telle sorte qu’il n’en reste aucune trace.*” » Il disait encore : « *Ô Seigneur des gens ! Fais disparaître la maladie. Le remède est entre Tes Mains, et il n’y a personne en dehors de Toi qui puisse débarrasser de la maladie.* » Il invoquait Allah, en faveur du malade, comme ce fut le cas avec Saad : *Ô Allah guéris Saad, ô Allah guéris Saad, ô Allah guéris Saad !* »

• *Le nom d’Allah, le Guérisseur*

L’acte de guérir, attribué à Allah, apparaît sous une forme verbale dans : « *si je tombe malade, c’est Lui qui me guérit.* » As-Shou’arâe (Les Poètes) : 80.

En tant que nom divin, le Guérisseur, il est évoqué dans ce hadith rapporté par Aïcha, Dieu l’agrée : Chaque fois qu’il visitait ou bien recevait chez lui un malade, le Messager ﷺ, répétait : “*Ô Allah, Seigneur des gens, fais disparaître la maladie, guéris-le, car Tu es le Guérisseur, il n’y a de guérison que la tienne, qui fait disparaître la maladie, de telle sorte qu’il n’en reste aucune trace.*” »

Il ressort du récit d’Ibrahim, sur lui le salut, qu’Allah, le Très-Haut, est le véritable guérisseur des maladies physiques et psychologiques. Pas de guérison, si ce n’est grâce à Lui. Rien, en dehors de Lui, ne saurait soulager d’une souffrance, ni procurer le bien, conformément à ce propos Coranique : « *Et si Allah fait qu’un mal te touche, nul ne peut l’écarter en dehors de Lui. Et s’Il te veut un bien, nul ne peut repousser Sa grâce. Il en gratifie qui Il veut parmi Ses serviteurs. Et c’est Lui le Pardonneur, le Miséricordieux.* » Yûnus (Jonas) : 107. Il n’existe, en dehors de lui, que des moyens, qui profitent à l’homme ou ne lui apportent rien, au gré de la volonté divine. Al-Halimi dit : « Il est permis d’invoquer Allah en répétant : *Ô Guérisseur ! Ô Pourvoyeur ; car Allah,*



le Tout-Puissant, guéris les âmes des suspicions, des doutes, de l'envie et des ressentiments, tout comme Il guérit les corps des maladies et des maux. Rien n'en est capable en dehors de Lui et personne ne saurait s'arroger ce Nom. »

Allah, Exalté soit-il, affirme à propos du rôle du Coran dans la guérison et la guidance des cœurs : « *Nous faisons descendre du Coran, ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants cependant. Cependant, cela ne fait qu'accroître la perte des injustes.* » Al-Isra' (Le Voyage nocturne) : 82 et « *Ô gens ! Une exhortation vous est venue, de votre Seigneur, une guérison de ce qui est dans les poitrines, un guide et une miséricorde pour les croyants.* » Yûnus (Jonas) : 57.

d. « et qui me fera mourir, puis me redonnera la vie »

Ibrahim, sur lui le salut, aborde, dans sa réplique, une question centrale en matière dogmatique, celle de la mort et de la résurrection. Il annonce, d'un ton assuré « *et qui me fera mourir, puis me redonnera la vie* »

Les gens sont unanimes à croire à la mort. Ils ont vu la mort emporter leurs ancêtres, leurs parents et les autres. C'est donc une croyance de visu et un témoignage oculaire. Admirons la manière dont Abou Al-Ataheyya décrit la mort :

La mort est une porte que tout le monde traversera,

Que j'aimerais savoir ce qu'il y a derrière !

Par contre, la résurrection est une question controversée, parce qu'elle relève de l'Inconnaissable. Or, la croyance à l'Invisible s'acquiert par le biais de la révélation divine. Ibrahim a mis en avant cette vérité, à dessein, non seulement pour renforcer sa position lors du débat qui l'opposait à son peuple, mais parce qu'il s'agissait d'une question dogmatique, qu'il est contraint de transmettre aux autres. Tout musulman est censé en faire de même, à l'instar de Mohammed ﷺ, et de Ibrahim, sur lui le salut. Ibrahim affirme à ses détracteurs que c'est son Seigneur qui lui a appris qu'Il lui donnerait la mort, à lui et à son peuple, puis Ils les ressusciteraient, pour les juger : « *Vos divinités peuvent-elles créer, donner la vie puis la mort ?* » Sa victoire était donc de plus en plus assurée, alors qu'ils assistaient, impuissants, à l'effondrement de tous leurs arguments !

On le voit, Ibrahim croit fermement à la Seigneurie absolue de son Créateur. Seul Allah peut donner la mort, aussi inexpugnables que soient les forteresses dans lesquels les gens pourraient se réfugier. Tout un chacun à un terme. Une fois arrivé, il ne peut ni le retarder, ne serait-ce que d'une heure, ni le hâter.

Après la mort, il y a la résurrection, l'autre vie digne d'être pleinement vécue .

La conjonction de coordination 'thoma' (ensuite) qui relie les deux actes, ceux de donner la mort et de ressusciter, connote l'idée d'un espace temporel assez long qui sépare les deux processus, contrairement à la conjonction fa dans ce propos Coranique : « ... *Puis Il lui donne la mort et le met au tombeau (21). Puis Il le ressuscitera quand Il voudra. (22)* » 'Abasa (Il s'est renfrogné) : 21-22, qui signifie la consécution immédiate.

La résurrection n'a pas lieu après la mort. Un intervalle les sépare, physiquement et moralement. Si le premier aspect est évident, le second renvoie à l'opposition entre une vie dénuée de sens et une autre sereine et commode, au sein des jardins des délices .

Ibrahim, sur lui le salut, affirme que la mort et la vie sont entre les mains d'Allah, le Très-Haut et que c'est Lui qui ressuscite les morts, pour qu'ils soient jugés .

e. « *et c'est de Lui que je convoite le pardon de mes fautes le Jour de la Rétribution.* »

Tout ce qu'Ibrahim souhaite le plus, lui qui connaît parfaitement son Seigneur, nourrit de tels sentiments à Son égard, ressent aux tréfonds de lui-même les liens indéfectibles qui le rattachent à Lui, que son Créateur lui prodigue Sa miséricorde et le gratifie de Ses bienfaits. Seuls ces sentiments lui font convoiter Son pardon. C'est qu'il ne voit pas sa vie exempte de tout péché. Il craint qu'il n'ait, à son insu, commis quelque faute. Piété, pudeur, embarras et surtout gratitude envers les bienfaits dont Allah l'a comblé. Dans cette balance, l'action de l'adorateur pèse peu. Ibrahim reconnaît à son Seigneur les attributs d'unicité, de la gestion de toutes les affaires des humains ici-bas, aussi minimes soient-elles, de la capacité de créer, de donner la mort et de ressusciter. Ce sont les attributs qui fondent le véritable dogme, sur fond de cette dichotomie binaire : largesse d'Allah et défaillance intrinsèque de l'homme. Son peuple et les associationnistes continuent pourtant à nier ces évidences.

Ibn Kathir commente ce verset comme suit : C'est-à-dire, Seul Lui peut pardonner les péchés ici-bas et dans l'au-delà. Personne, en dehors d'Allah ne pardonne les péchés. Il réalise parfaitement ce qu'Il veut.

Selon Abou Saoud, les propos d'Ibrahim rapportés dans ce verset : « *et c'est de Lui que je convoite le pardon de mes fautes le Jour de la Rétribution* », sont une leçon d'effacement de soi et d'humilité de sa part. Il anticipe sur les fautes vénielles qu'il eût pu commettre. Il avertit également son peuple, pour qu'ils se remettent en question et réalisent l'état piteux dans lequel ils sont englués.

Qu'en serait-il de ces personnes empêtrées dans la mécréance et multipliant les péchés et les fautes, si lui, Ibrahim, dévoué qu'il est à son Seigneur, implore Son pardon, au jour dernier ?

Le mot fautes ici renvoie aux trois expressions qu'Ibrahim a utilisées respectivement dans un contexte bien précis : « Je suis malade », « C'est leur grande idole qui l'a fait » et « Sara est ma sœur ». Il ne s'agit pas de fautes délibérément commises, mais de stratagèmes liés à une conjoncture qui les justifie amplement. Pourtant, Ibrahim se montre craintif et exprime son souhait que ses fautes soient pardonnées le jour de la rétribution, alors qu'il s'agit de subterfuges argumentatifs, inoffensifs, voire nécessaires.

Dans ce contexte discursif de louange d'Allah, par Ibrahim, ce verset recèle une sorte d'invocation, même si ce dernier trait se trouve disséminé dans les énoncés laudatifs précédents. Nous essayerons par la suite de mettre en lumière les différentes idées et les multiples objectifs de ce discours dans lequel s'entremêlent l'invocation et la louange. Cela tiendra lieu d'introduction aux invocations d'Ibrahim qui vont suivre.

Dans son exégèse, Saadi explique que : « *Sauf le Seigneur de l'univers, qui m'a créé et c'est Lui qui me guide.* », renvoie aux deux grandes faveurs : la création et la guidance vers les intérêts religieux et profanes. Puis vient l'énumération de certains besoins essentiels : « *C'est Lui qui me nourrit et me donne à boire. Si je tombe malade, Il me guérit, et qui me fera mourir, puis me redonnera la vie, et c'est de Lui que je convoite le pardon de mes fautes le Jour de la Rétribution.* » Autant d'attributions exclusives qui lui sont propres. Aussi doit-on L'adorer et Lui obéir exclusivement, sans rien Lui associer, et se détourner de ces idoles qui ne peuvent ni créer ni guider ; ni provoquer la maladie ni guérir ; ni nourrir ni donner à boire ; ni faire mourir ni ressusciter ; ni profiter à leurs adorateurs, en les soulageant de leurs souffrances et en leur pardonnant leurs fautes. Telle est une preuve concluante que ni vous ni vos ancêtres pourriez réfuter. Il est clair que vous vous êtes alliés, les uns aux autres, pour emprunter la voie de l'égarement. Et Ibrahim, sur lui le salut, d'invoquer son Seigneur :

5. « Seigneur, accorde-moi sagesse (et savoir) et fais-moi rejoindre les vertueux ; (83) fais que j'aie une mention honorable sur les langues de la postérité ; (84) et fais de moi l'un des héritiers du Jardin des délices. (85) et pardonne à mon père : car il a été du nombre des égarés. (86) »

Ibrahim, sur lui le salut, se tourne vers son Seigneur, Exalté soit-il, et l'invoque à travers La Seigneurie, car c'est elle qui oriente et polit les âmes et place l'homme sous la coupe d'Allah . D'où cette invocation qui ne porte pas sur l'un des intérêts éphémères de l'ici-bas ni même sur la santé physique. Mue par des sentiments purs et la supplication d'un cœur ayant connu Allah, elle

s'élève vers des horizons sublimes. Méprisant tout ce qui est en dehors de Lui, et ayant goûté aux saveurs de la foi, elle n'en finit pas de demander encore et encore, et craint des limites à ce qu'elle a goûté et à ce qu'elle désire.

« *Seigneur, accorde-moi sagesse (et savoir)* »

C'est-à-dire compréhension et savoir, une connaissance de Toi, de Tes ordres, Tes dispositions, et une science aussi vaste, pour que je puisse connaître les sentences, distinguer le licite de l'illicite et juger entre les gens .

Quel privilège qu'Allah, le Très-Haut, te procure, à savoir la capacité de comprendre les textes, aller au-delà, déceler les secrets de la législation, et saisir la sagesse latente ! Autant de faveurs accordées par Allah à l'homme. Parmi les grâces divines prodiguées aux Prophètes, celle de leur apprendre et de leur accorder la sagesse .

Seigneur donne-moi la sagesse, c'est-à-dire fournis-moi la sagesse à même de me permettre de distinguer les vraies valeurs des fausses, pour que je ne dévie pas de la voie qui me mène à ce qui consolide mes liens avec Allah. Qui dit sagesse, dit perfection en science et en acte, de telle sorte qu'on puisse assurer la lieutenance du Vrai et le commandement des créatures. La sagesse est le fondement du pouvoir : « *celui à qui la sagesse est donnée, vraiment, c'est un bien immense qui lui est donné.* » Al-Baqarah (La Vache) : 269.

Selon Ibn Achour, le pouvoir est sagesse et prophétie. Lors de cette invocation, Ibrahim, sur lui le salut, était Prophète, sa supplication visait l'amélioration de son statut, tant il est vrai que les degrés de la perfection sont illimités : soit il voulait un message en plus de la prophétie, ou bien une législation aux côtés du message, soit il priait pour pérenniser son état d'alors .

Entamer l'invocation par l'apostrophe fait office de supplication et de soumission. La Seigneurie est sciemment évoquée ici pour signifier que le Seigneur accédera à la demande de Son ami intime. Le verbe 'donner', lui, met en avant le don désintéressé, sous forme de bienfaits dont Allah l'a généreusement comblé.

« *et fais-moi rejoindre les vertueux* »

Qu'Ibrahim, le noble Prophète, le repentant et le longanime, prononce une telle invocation, c'est le comble de l'humilité, de la pudeur et de la peur d'avoir manqué à son devoir ! Quelle crainte de la versatilité des cœurs ! Quel souci d'intégrer le rang des vertueux, de par la guidance d'Allah, qui le mènera vers l'action vertueuse et lui fera mériter ce rang convoité !

Fais-moi rejoindre les vertueux : accorde-moi la réussite dans l'accomplisse-

ment de mes actes, et donne-moi assez de savoir, d'actions et de facultés, pour intégrer le rang de ceux qui sont versés dans la vertu.

Pour Ibn Kathir, cela signifie, fais-moi rejoindre les vertueux ici-bas et dans l'au-delà, conformément à l'invocation du Prophète, qu'il a répétée trois fois, alors qu'il était à l'article de la mort : « *Ô Allah, fais-moi rejoindre le Compagnon suprême !* » Dans un hadith, il est dit : « *Ô Allah fais-nous vivre et mourir musulmans et fais-nous rejoindre les vertueux, la tête haute et fermement croyants !* »

« *fais que j'aie une mention honorable sur les langues de la postérité* »

De l'avis de Saadi, une louange sincère et pérenne. Allah a donné suite à sa supplication, en lui accordant savoir, sagesse et discernement, tant et si bien qu'il a été l'un des meilleurs Messagers, a été intégré au rang de ses frères envoyés d'Allah, et a joui, de tout temps, de la révérence et de l'amour des partisans des différentes religions. Le Très-Haut dit : « *Et Nous perpétuâmes son renom dans la postérité (108) « Paix sur Ibrahim ». (109) Ainsi récompensons-Nous les bienfaisants; (110) car il était de Nos serviteurs croyants. (111) »* As-Sâffât (Les Rangées) : 108-111.

Al-Qortobi relève que : « Allah, Exalté soit-il, exauça ses vœux. En effet, personne ne s'acquitte de la prière sans saluer à la fois Mohammed ﷺ, et Ibrahim, sur lui le salut. Est-il lieu plus vénéré que le haut de la chaire de l'imam dirigeant la prière, pour évoquer le nom de Ibrahim, sur lui le salut ?

Au dire d'Al-Aloussi, ce segment signifie : « Fasse que mon bon souvenir se perpétue parmi toutes les nations, et que mon nom soit reluisant, jusqu'au jour de la résurrection. Cela passe par les bonnes actions, celles-là mêmes que la postérité pourrait prendre, à juste titre, comme modèle de bonne conduite. Le mot postérité renvoie à toute l'humanité future qui peuplera la terre jusqu'au jour dernier. Ibrahim prie, implicitement, Allah pour qu'Il le guide vers le bien dont les traces bénéfiques lui vaudraient louange et amour de la part de tous les humains, tous siècles et confessions confondus. L'objectif ultime est d'ailleurs l'agrément divin.

Il est également probable que le mot postérité renvoie à la dernière communauté à laquelle sera envoyé un Prophète. Le bon souvenir, dans ce cas consiste à envoyer un Messenger qui s'attelle à raviver sa religion et à appeler les gens à croire à l'unicité divine, tout en rappelant qu'il s'agit de la même religion que celle de leur ancêtre Ibrahim. C'est comme s'il priait son Seigneur pour qu'Il envoie un Prophète dont la législation ne sera jamais abrogée, jusqu'au jour de la rétribution, nommément notre Prophète, Mohammed ﷺ. Au demeurant, Ibrahim a formulé le même vœu d'une manière plus explicite dans : « *Notre*

Seigneur ! Envoie l'un des leurs comme Messager parmi eux, pour leur réciter Tes versets, leur enseigner le Livre et la Sagesse, et les purifier. Car c'est Toi certes le Puissant, le Sage ! » Al-Baqarah (La Vache) : 129.

Achhab rapporte d'après Malek, qui a dit : « Le Très-Haut dit : « *Fais que j'aie une mention honorable sur les langues de la postérité* » Ash-Shou'arâ (Les Poètes) : 84. Il n'y a aucun mal qu'un homme veuille que les autres le qualifient de vertueux, en guise de louange, et que ses actions soient appréciées comme vertueuses, pour peu qu'elles soient désintéressées, pour la cause d'Allah. Le Très-Haut dit : « *Et J'ai répandu sur toi une affection de Ma part, afin que tu sois élevé sous Mon œil.* » Tâ-Hâ : 39, et « *À ceux qui croient et font de bonnes œuvres, le Tout Miséricordieux accordera Son amour.* » Mariam : 96. C'est-à-dire, un amour dans les cœurs de Ses adorateurs et une évocation laudative. Cet extrait Coranique est également une incitation à accomplir des actions qui valent à l'homme louange et amour de la part de la postérité .

La mention au sein de la postérité est qualifiée de véridique et de sincère, pour souligner le souci d'adéquation à la réalité. On retrouve ce sens dans ce propos Coranique : « *Et dis : "ô mon Seigneur; fais que j'entre par une entrée de vérité et que je sorte par une sortie de vérité; et accorde-moi de Ta part, un pouvoir bénéficiant de Ton secours"* ». Al-Isra' (Le Voyage nocturne), verset 55, c'est-à-dire, fasse que la vérité soit le point de départ de mon entreprise et sa fin. De même « *dans un séjour de vérité, auprès d'un Souverain Omnipotent* » Al-Qamar (La Lune) : 55) et dans « *... Selon la promesse véridique qui leur était faite.* » Al-Ahqâf (Les Dunes) : 16.

Bref, fasse que mon nom soit gravé dans la mémoire des générations futures, en m'orientant vers les bonnes actions, dont les effets revigorants se feront à jamais sentir. Les hauts faits d'Ibrahim sont en effet encore présents dans la mémoire des peuples et des nations, dont notamment la prédication de l'unicité, l'édification de la Kaaba, le récit de l'égorgement et du sacrifice...etc.

« et fais de moi l'un des héritiers du Jardin des délices »

Fais-moi accéder au paradis, à la faveur de Ta miséricorde. A ses yeux donc, ce ne sont pas ses actes qui lui valent cette rétribution, mais c'est grâce à Allah, comme en atteste ce hadith : « *Observez la modération dans l'accomplissement des actes, et si vous ne parvenez pas à l'observer parfaitement, essayez, autant que peut se faire, et soyez heureux car personne ne pourra entrer au Paradis en raison de ses seuls actes. On lui demande : "même pas toi" ? Il répond : "Pas même moi, sauf si Allah me gratifie de Sa miséricorde, et gardez à l'esprit que l'acte le plus aimé par Allah est celui qui est fait constamment, même s'il est en nombre réduit.* »



L'idée d'héritage du paradis revient dans ; « *Ce sont eux les héritiers, (10) qui hériteront le Paradis pour y demeurer éternellement. (11)* » Al-Mo'minoûn (Les Croyants) : 10-11. Hériter c'est devenir propriétaire de biens de quelqu'un après sa mort. Comment le paradis peut-il devenir un legs ? D'après les savants, le Créateur, Exalté soit-il, en créant le paradis, n'a pas fixé sa surface en proportion d'un certain nombre des gens qui méritent d'y accéder. De même pour l'enfer. Il a donc procédé de sorte que ces deux demeures puissent abriter tous ceux qui méritent d'y être, respectivement. Car, le Très-Haut a créé l'homme doué du libre arbitre. Il a donc le choix soit de croire, soit de mécroire. Ceci étant, hériter le paradis signifie devenir possesseur des espaces de ceux qui ont mécré, qui ont été partagés entre les croyants. Or, l'héritier devient propriétaire des biens d'autrui, c'est-à-dire du fruit de ses actes, et il n'est aucunement comptable de ces derniers. Il hérite de ces biens licitement, même si leur possesseur initial les a obtenus par des voies illicites. Sauf si l'héritier décide d'expier les mauvaises actions du propriétaire initial de ces biens, en disposant du patrimoine hérité de telle manière à réparer les torts causés aux victimes des exactions.

Dans ce cas, l'héritier reçoit le legs sans contrepartie, comme s'il était un don. Hériter le paradis signifie, donc, pour l'homme, recevoir ce don précieux du Créateur, non à cause de ses actes, mais parce qu'Il a daigné, de par Son immense générosité, lui offrir ce présent. Le paradis est donc offert aux croyants soumis tout comme l'héritage qui est donné aux héritiers, sans qu'ils aient œuvré pour le mériter. C'est dans cette optique qu'il faudrait comprendre le hadith suscité.

Le paradis est un legs, dans le sens où l'homme n'est pas récompensé pour le bien qu'il a accompli, puisqu'il s'agit ici-bas d'une responsabilité dont l'homme est chargé, et qui lui bénéficie en dernier lieu. Comment percevoir donc une rétribution contre une charge qui nous profite ? Tel le père qui incite son fils à étudier assidûment. C'est ce dernier qui récoltera les fruits de son assiduité, et non le père. C'est comme si ton Seigneur te disait : « Puisque tu t'es acquitté de la charge que Je t'ai confiée, et que tu M'as obéi en des choses dont tu bénéficies, et qui ne Me rapportent rien, le paradis dont Je te gratifie est un don et une grâce.

Personne ne saurait donc se passer des faveurs d'Allah. Le Très-Haut dit : « *Dis : «[Ceci provient] de la grâce d'Allah et de sa miséricorde; Voilà de quoi ils devraient se réjouir. C'est bien mieux que tout ce qu'ils amassent».* » Yûnus (Jonas) : 58. C'est sous cet angle qu'il faudrait comprendre cet énoncé : le paradis est un héritage. Il ne faudrait pas compter sur ses propres actes, son obéissance et son dévouement en matière d'adoration. Le salut passe impérativement par la miséricorde d'Allah et grâce à Lui .

En priant Allah pour qu'Il lui accorde le paradis comme héritage, Ibrahim, sur lui le salut, répond à ceux qui disent que l'adoration doit être accomplie pour elle-même, et non motivée par l'accès au paradis. C'est que cette noble demeure n'est pas seulement, comme d'aucuns le pensent, nourriture, boisson et houris. Certes, il abonde de nourriture, de boisson, de fruits, de rivières de lait, de miel, et de toutes les richesses évoquées dans le Coran, mais, il permet, tout d'abord, de regarder Son noble visage et de s'approcher de Lui. Conçu ainsi, le paradis est le bien-être absolu. Si tu demandes à Allah le paradis, ne Lui demande pas seulement la nourriture et la boisson, mais Sa proximité et le plaisir de regarder Son noble visage .

Ibrahim, sur lui le salut, a demandé à notre Prophète ﷺ, la nuit du voyage nocturne, de transmettre ses salutations à sa communauté, et de leur apprendre la manière d'accroître le nombre de leurs arbres au paradis, en évoquant en permanence le nom d'Allah, au travers de Son exaltation, Sa louange, la proclamation de Son Unicité, et de Sa grandeur. Dans ce hadith, le sol du paradis est qualifié de fertile, et son eau de douce : d'après Ibn Massoud, Dieu l'a agréé, qui a dit : « Le Messager d'Allah a dit : "J'ai rencontré Ibrahim la nuit de mon voyage nocturne. Il m'a dit : " *Ô Mohammed, transmets mes salutations à ta nation et dis-leur que le sol du paradis est fertile, que son eau est douce, qu'elle est constituée de fonds et que ses plants sont on ne peut plus abondants et verdoyants ! Louange à Allah, et point de divinité si ce n'est Lui*". »

« et pardonne à mon père : car il a été du nombre des égarés »

En dépit des invectives et des menaces de son père, Ibrahim tient sa promesse d'implorer le pardon d'Allah en sa faveur. Le Coran tranche par la suite sur ce point, en affirmant qu'il ne faudrait pas intercéder au profit des associationnistes, même s'ils sont parmi les proches. Ibrahim a agi de la sorte, pour ne pas manquer à sa parole, mais il s'est vite rétracté, et a désavoué son père, quand il a réalisé qu'il était un ennemi d'Allah . Le Très-Haut dit : « *Ibrahim ne demanda pardon en faveur de son père qu'à cause d'une promesse qu'il lui avait faite. Mais, dès qu'il lui apparut clairement qu'il était un ennemi d'Allah, il le désavoua. Ibrahim était certes plein de sollicitude et indulgent.* » At-Tawbah (Le Repentir) : 114. L'explication de ce verset sera ultérieurement présentée.

5. *Le Très- Haut dit : « et ne me couvre pas d'ignominie, le jour où l'on sera ressuscité, (87) le jour où ni les biens, ni les enfants ne seront d'aucune utilité, (88) sauf celui qui vient à Allah avec un cœur sain. (89)» :*

La crainte d'Allah transparait dans cette demande : ne me couvre pas d'ignominie le jour de la rétribution. Conscience aiguë des épreuves accablantes



au jour dernier, pudeur vis-à-vis du Seigneur, crainte de vilénie face à Lui, et du manquement, autant de sentiments qui le travaillent de l'intérieur, lui, le noble Prophète. Il ressort de sa description du jour dernier une grande lucidité qui lui fait anticiper sur les épreuves accablantes ce jour-là. Il est également conscient du poids réel des valeurs. Seule compte ce jour-là celle du dévouement, celui du cœur, totalement tourné vers Allah, exempt de toute souillure, de toute maladie, de tout intérêt, des plaisirs, des déviances, et de l'attachement, si ce n'est à Allah. C'est sa voie royale vers le salut, qui lui assure valeur et poids : le jour où ni les enfants ni les biens ne seront d'aucune utilité. Aucune fausse et éphémère valeur, derrière laquelle une course effrénée est engagée ici-bas par les arrivistes, ne sera utile dans la dernière balance.

a. « *Ne me couvre pas d'ignominie le jour de la résurrection* »

Pour Ibn Jarir : Ne m'humilie pas par Ton châtement, le jour où Tu ressusciteras Tes adorateurs et Tu les sortiras de leurs tombes, pour qu'ils soient jugés .

Selon Moustapha Al-Mansouri : C'est une attitude d'humilité envers La grandeur d'Allah, le Majestueux. C'est l'effacement de soi devant le Seigneur.

Au dire de Ennassiri : Ibrahim cherche à s'assurer la dignité et éviter l'humiliation le jour de la résurrection.

b. « *Le jour où ni les biens, ni les enfants ne seront d'aucune utilité, sauf celui qui vient à Allah avec un cœur sain.* »

Pour Ibn Kathir : les richesses personnelles ne préservent pas contre le châtement divin, même si l'on cherche à se racheter par tous les trésors du monde. Le mot 'enfants' renvoie à toute la population de la terre. Seuls comptent, ce jour-là, la foi, le dévouement, et le rejet de l'associationnisme, d'où cette assertion : sauf celui qui vient à Allah avec un cœur sain. C'est-à-dire, qui n'est pas entaché par les souillures et l'associationnisme. Mohammed Ibn Sirin relève que : "Avoir un cœur sain c'est savoir qu'Allah est Vrai, que le jour dernier aura lieu irrévocablement, et qu'Allah ressuscitera ceux qui sont dans les tombes".

- Ibn Abbas dit : sauf celui qui vient à Allah avec un cœur sain, c'est-à-dire, vivant témoignant qu'il n'y a point de divinité si ce n'est Allah.

- D'après Mojahid, Al-Hassan et autres : un cœur sain signifie affranchi du polythéisme.

- Selon Saïd Ibn Al-Mossayyab : un cœur sain est un cœur en bonne santé ; c'est celui du croyant, car ceux des mécréants et des hypocrites sont malades. Le Très-Haut dit : « *Il y a dans leurs cœurs une maladie.* » Al-Baqarah (La Vache) : 10.

- Au dire de Othman Nissabouri : c'est le cœur libéré de l'innovation blâmable, qui s'en fie à la sunna .

Al-Mraghi dit : Le jour où ni les avoirs ne protègent du châtement d'Allah, même si l'on se rachète avec tout l'or du monde, ni les enfants, même s'ils sont donnés tous en rançon. La seule chose utile consiste à rencontrer son Seigneur, affranchi des péchés, des souillures, et de l'amour de l'ici-bas et ses plaisirs. Les enfants désignés ici sont les mâles, par ce qu'ils sont les plus aptes à bénéficier à leurs géniteurs. A défaut, les autres parents sont aussi concernés .

Selon Annassaqui : Si l'argent est dépensé dans les biens et si les enfants sont vertueux, ils bénéficieront à l'homme, s'il a le cœur sain. Il se peut que l'argent et les enfants signifient ici la richesse, comme s'Il disait : le jour où aucune richesse n'est bénéfique, excepté celle de tout un chacun qui vient à Allah doué d'un cœur sain ; Car, la richesse, en matière religieuse, passe par le cœur sain, alors que la richesse dans ce bas monde se résume dans les biens matériels et les enfants.

Si le pronom relatif man (celui qui) est complément d'objet direct du verbe yanfaa (profiter à), c'est pour signifier que seul l'homme doué d'un cœur sain profitera de ses biens et de ses enfants, lors de ce jour fatidique, parce qu'il a dépensé son argent dans les bonnes œuvres, en guise d'obéissance à Allah, et parce qu'il a guidé ses enfants vers la religion et leur a appris les législations. On peut également déceler dans cet énoncé, sauf celui qui vient à Allah, avec un cœur sain, une référence implicite à la tentation que représentent les biens et les enfants. Le Majestueux a voulu démarquer Son ami intime, pour mettre en valeur son rang privilégié, en écho à ce verset, où Ibrahim est décrit explicitement comme celui qui vient à son Seigneur avec un cœur sain : « *Du nombre de ses coreligionnaires, certes, fut Ibrahim. (83). Quand il vint à son Seigneur avec un cœur sain. (84)* ». As-Sâffât (Les Rangées) : 83-84.

- L'ordre du discours adressé par Ibrahim aux associationnistes est bien choisi. Il leur a, en prime abord, demandé ce qu'ils adoraient, à travers une question oratoire qui affirme et se passe des réponses. Il s'est ensuite attaqué à leurs divinités, en mettant à nu leurs défaillances intrinsèques : elles sont incapables ni de profiter, ni de bénéficier à quiconque, ni d'entendre. Il a dénoncé, dans la foulée, leur imitation aveugle de leurs ancêtres les plus reculés, qui ne justifie en rien leur idolâtrie. Arrivé à ce point, il s'est tourné vers son Seigneur, en Le glorifiant et en passant en revue les grâces dont Il l'a comblé, depuis sa naissance jusqu'à sa mort, en plus de la promesse de Sa miséricorde au jour dernier. L'invocation sincère vient clore ce plaidoyer méticuleusement élaboré. Le jour de la résurrection est décrit, caractérisé par la récompense et



le châtement d'Allah, le regret ressenti par les polythéistes pour avoir sombré dans l'aberrance, et la formulation du souhait de revenir sur terre, pour se racheter, en embrassant la foi et en obéissant à Allah.

- Pour Ibn Al-Qayyem Al-Jawzeyya : Un cœur sain est à l'abri de tous les facteurs qui risquent d'y instiller l'associationnisme, de quelque façon que ce soit. C'est le cœur dont l'adoration d'Allah est pure, par la volonté, l'amour, la remise de soi, la confiance totale, la crainte, l'espoir et les actes. S'il aime ou déteste, c'est pour Allah ; s'il donne ou s'abstient de donner, c'est pour Allah. Mieux, il n'obéit à qui que ce soit ni n'accepte l'arbitrage de quiconque en dehors du Messager ﷺ. Il écoute son cœur, tant et si bien qu'il place le Messager ﷺ, en modèle exclusif à suivre, en paroles et en actes. Par les paroles du cœur qui sont les dogmes, et celles de la langue, qui sont le miroir reflétant ce que recèle le cœur ; les actes du cœur, ce sont la volonté, l'amour, la haine et leurs dérivés, ceux des organes du corps, qui sont valorisés au prisme de ce que le Messager ﷺ, a arrêté, de telle manière qu'aucun dogme, ni propos, ni acte ne sauraient éclipser ce qu'il a stipulé, conformément à ce propos Coranique : « *Ô vous qui avez cru ! Ne devancez pas Allah et Son Messager. Et craignez Allah. Allah est Audient et Omniscient.* » Al-Hujurât (Les Appartements) : 1, c'est-à-dire, ne parlez pas jusqu'à ce qu'il parle, et n'agissez pas jusqu'à ce qu'il agisse.

Il dit également : Ce cœur sain vit dans un paradis ici-bas, avant terme, dans le paradis des limbes, et dans le paradis du jour de la résurrection. Il n'est dit sain, que s'il est à l'abri de cinq choses :

- Associationnisme qui est aux antipodes de la croyance à l'unicité ;
- Innovation blâmable contraire à la sunna ;
- Désir contraire à l'Ordre divin ;
- Négligence contraire à l'invocation d'Allah ;
- Passion contraire à l'abnégation et le dévouement.

Ces défaillances sont autant de voiles qui empêchent de s'approcher d'Allah. Elles se déclinent en un ensemble innombrable de sous-éléments.

Le cœur sain est celui qui est au-dessus des soupçons d'égarement et des passions. Ibn Al-Qayyem le définit en ces termes : « La définition du cœur sain divise les gens. On est pourtant unanimes à dire qu'il est à l'abri de tout désir contraire aux ordres et aux interdits d'Allah, et tout ce qui risque de s'opposer à son bien. Il est aussi affranchi de l'assujettissement à ce qui est en dehors de Lui. Son adoration d'Allah est pure et parfaite, en volonté, amour, remise de soi, repentance, crainte et espoir.

Il est à noter que les invocations d'Ibrahim, sur lui le salut, sont désintéressées. Mues par les sentiments les plus purs, elles tendent vers des horizons suprêmes. Elles émanent d'un cœur qui, ayant connu Allah, méprise ce qui est en dehors de Lui. Il a goûté, et il en redemande. Il craint à la proportion de ce qu'il a goûté et de ce qu'il désire. »

6. Le Très-Haut dit : « *On rapprochera alors le Paradis pour les pieux, (90) et l'on exposera aux errants la Fournaise, (91) et on leur dira : « Où sont ceux que vous adoriez, (92) en dehors d'Allah ? Vous secourent-ils ? Ou se secourent-ils eux-mêmes? (93). » Ils y seront donc jetés pélemêle, (94) et les errants aussi, ainsi que toutes les légions d'Iblis. (95) »* Ash-Shoû'arâe (Les Poètes) : 90-95.

a. « *On rapprochera alors le Paradis pour les pieux, et l'on exposera aux errants la Fournaise » :*

Le paradis pourrait être proche des bienheureux. Comblés de joie, ils le regardent, confortés dans le sentiment qu'ils y seront conduits. En revanche, les malheureux, confrontés au paysage de l'enfer dévoilé à leurs yeux, dans toutes ses horreurs, se lamenteront, puisqu'ils y seront jetés. Le Très-Haut dit au sujet de ceux qui seront récompensés : « *Le Paradis sera rapproché à proximité des pieux.* » Qâf : 31 et à propos des gens qui seront châtiés : « *Puis, quand ils verront le châtement de près, les visages de ceux qui ont mécréu seront affligés.* » Al-Moulk (La Royauté) : 27. C'est qu'Allah fournit aux croyants ici-bas un avant-goût des bonheurs qui leur seront prodigués et aux mécréants un acompte des malheurs qui les attendent dans l'au-delà .

Commentant ce propos divin : « On rapprochera alors le Paradis pour les pieux », Tabari relève que « le paradis est rapproché des pieux, qui se sont prémunis contre le châtement d'Allah dans l'au-delà, par l'obéissance ici-bas. Quant à Son propos : et l'on exposera aux errants la Fournaise, il signifie que l'enfer a été révélé à ceux qui se sont égarés, loin du sentier d'Allah .

Pour Saadi, le mot 'errants' renvoie à ceux qui ont multiplié les actes de désobéissance à Allah, n'ont pas hésité à commettre les péchés, ont accusé Ses Messagers de mensonge et ont rejeté la vérité qu'ils ont préconisée .

b. « *et on leur dira : «Où sont ceux que vous adoriez, en dehors d'Allah ? vous secourent-ils ? ou se secourent-ils eux-mêmes ? »*

C'est-à-dire, montrez-nous où sont maintenant ceux que vous avez associés à Allah. La même idée revient dans : « *« Rassemblez les injustes et leurs épouses et tout ce qu'ils adoraient, (22). en dehors d'Allah. Puis conduisez-les au*

*chemin de la Fournaise. (23). Et arrêtez-les: car ils doivent être interrogés ». (24). « Pourquoi ne vous portez-vous pas secours mutuellement ? » (25) » As-Sâffât (Les Rangées) : 22-25 . Ils se sont détournés de vous, vous ont livré à vous-mêmes, voire, ils vous ont désavoués : « *Quand les meneurs désavoueront les suiveurs à la vue du châtiment, les liens entre eux seront bien brisés !* » Al-Baqarah (La Vache) : 166. Ceux qui se sont soumis diront, à leur tour : « *Et les mécréants diront : “Seigneur, fais-nous voir ceux des djinns et des humains qui nous ont égarés, afin que nous les placions tous sous nos pieds, pour qu’ils soient parmi les plus bas”.* » Fussilat (Les Versets détaillés) : 29. Il est question, à n’en pas douter, d’un combat, conformément à ces propos divins : « *Les amis, ce jour-là, seront ennemis les uns des autres; excepté les pieux.* » Az-Zukhruf (L’Ornement) : 67 et « *en dehors d’Allah, vous secourent-ils ? Ou se secourent-ils eux-mêmes ?* » Ash-Shou’arâe (Les Poètes) : 93. Autant dire qu’ils sont incapables de vous soutenir ou de vous défendre, ou de se protéger eux-mêmes. Ils ne sont d’aucune utilité pour eux-mêmes, a fortiori pour les autres. Le verset fustige, d’un ton dédaigneux, sans ambages, ces idoles et ceux qui les adorent .*

c. « *Ils y seront donc jetés pêle-mêle, et les errants aussi* »

Le choix des mots dans le Coran n’est pas dû au hasard. En effet, le verbe *kabkaba* (jeter pêle-mêle) est un verbe quadrilittère, dont le schème est formé par la répétition du même couple sonantique, k et b, comme c’est le cas de *zalzala, qalqala, zaazaa, assaassa, damdama*, entre autres. Ce schème morphologique exprime l’aspect itératif d’une action. Lorsque les mécréants entreront, donc, en enfer, ils ne seront pas, en s’en doute, accueillis comme des héros, auxquels les honneurs seront prodigués, mais ils seront jetés violemment, les uns au-dessus des autres, n’importe comment, comme si l’on voulait charger une centaine de personnes sur un camion. On les entasse, dans son caisson, qu’on décharge, d’une manière désordonnée, sans se soucier d’éventuels ravages. C’est la même image connotée par le verbe *kobbibo*, c’est-à-dire, jetés en vrac, accompagnés des diables qui les ont entraînés sur le chemin de la perte. Ils ont en effet amplement mérité un tel sort tragique.

La sonorité même de ce verbe laisse percevoir le mouvement de leur entassement et de leur chute. Telle une falaise qui s’effondre, entraînant la chute des autres avoisinantes. Fond et forme se répondent harmonieusement, décrivant cette descente implacable aux profondeurs des enfers .

d. « *ainsi que toutes les légions d’Iblis* »

Iblis est un nom étranger diptote. Pour certains, d’origine arabe, il est dérivé du nom d’action *iblass*, par ce qu’Allah l’a privé (*abllassaho*), de Sa miséri-

corde et de Son pardon, d'où son nom d'Iblis. Selon Ibn Jarir Tabari, ce nom ne porte jamais le *tanwin* (doublement de la voyelle finale), parce qu'il n'existe pas d'autres mots pareils en arabe. Il est donc considéré comme diptote.

« *ainsi que toutes les légions d'Iblis* » : c'est-à-dire, il a été jeté pêle-mêle avec les adeptes d'Iblis, parmi sa descendance ou celle d'Adam .

Les errants sont ceux qui ont sombré dans l'aberration, sans foi ni loi.

8. Le Très-Haut dit : « ***Ils diront, tout en s'y querellant : (96) Par Allah ! Nous étions certes dans un égarement évident, (97) quand nous faisons de vous les égaux du Seigneur de l'univers (98)*** » Ash-Shou'arâe (Les Poètes) : 96-98

a. « *Ils diront, tout en s'y querellant* »

Une scène reproduite du jour de la résurrection. On assistera alors à une discussion virulente qui mettra aux prises les égarés et ceux qui les ont entraînés sur la voie de la perte. Chaque partie cherche à incriminer l'autre. Les égarés finiront par reconnaître qu'ils s'étaient laissés duper, et ils jureront que :

b. « *Par Allah ! Nous étions certes dans un égarement évident* »

Ils s'étonnent de leur propre égarement, parce qu'ils ont placé tous leurs espoirs en des pierres inertes qui ne leur servent à rien. Ils méritent d'autant plus réprimande et reproche, que l'égarement dans lequel ils ont été entraînés est évident. Il aurait suffi d'un tant soit peu de discernement pour y résister . C'est une reconnaissance claire de l'aberrance qui les a engloutis.

c. « *quand nous faisons de vous les égaux du Seigneur de l'univers.* »

C'est-à-dire, en matière de culte, d'obéissance, d'amour, de crainte, d'espoir et d'invocation. Ils admettent de ce fait qu'ils méritent le châtement qu'Allah leur inflige. Toutefois, ils ont mis ces idoles sur un pied d'égalité avec Allah seulement en matière de culte et non de création. A preuve, ils ont dit « avec le Seigneur de l'univers », reconnaissant par là Sa seigneurie sur tout l'univers, y compris leurs idoles et leurs statues .

9. Le Très-Haut dit : « ***Ce ne sont que les criminels qui nous ont égarés. (99) Et nous n'avons pas d'intercesseurs, (100) ni d'ami intime (101)*** » Ash-Shou'arâe (Les Poètes) : 99-101

A. « *Ce ne sont que les criminels qui nous ont égarés* » :

C'est-à-dire, des entités versées dans le crime, l'injustice et l'aberration . Selon Tabari, par criminel, sont désignés ici Iblis et le fils d'Adam, le premier à avoir perpétré un assassinat dans l'histoire de l'humanité .



B. « *Et nous n'avons pas d'intercesseurs* » :

Intercéder c'est se proposer comme intermédiaire au profit d'autrui, pour apporter un bénéfice ou repousser un tort. Pour être valide le jour de la rétribution, l'intercession doit remplir les trois conditions suivantes :

- a. L'intercesseur doit bénéficier de l'agrément d'Allah. Le Très-Haut dit : « *Ce jour-là, l'intercession ne profitera qu'à celui auquel le Tout Miséricordieux aura donné Sa permission et dont Il agréera la parole.* » Tâ-Hâ : 109 ;
- b. Le bénéficiaire de l'intercession doit jouir de l'agrément d'Allah. Le Très-Haut dit : « ... *Et Ils n'intercèdent qu'en faveur de ceux qu'Il a agréés [tout en étant] pénétrés de Sa crainte.* » Al-Anbiyâe (Les Prophètes) : 28 ;
- c. L'intercession doit être agréée par Allah. Le Très-Haut dit : « *Qui peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission ?* » Al-Baqarah (La Vache) : 255.

Ces trois conditions sont explicitement énoncées, ensemble, dans ce propos divin : « *Et que d'anges dans les cieux dont l'intercession ne sert à rien, sinon qu'après qu'Allah l'aura permis, en faveur de qui Il veut et qu'Il agrée.* » An-Najm (L'Étoile) : 26.

Il existe plusieurs types d'intercessions, dont celle du Prophète ﷺ, qui jouit du droit d'intercéder sous plusieurs formes le jour du jugement : l'intercession suprême, l'intercession en faveur des gens pour qu'ils accèdent au paradis, l'intercession en faveur de certaines catégories des gens du paradis pour qu'ils y jouissent de certains privilèges, proportionnellement à leurs bonnes actions, entre autres.

Parmi les autres intercesseurs : Les anges ; les Prophètes et les croyants vertueux ; les martyrs ; les enfants des croyants ; le noble Coran. Les motifs de l'intercession sont multiples, dont notamment : la reconnaissance de l'unicité et l'adoration dévouée d'Allah, le Tout-Puissant.

C. « *ni d'ami intime.* »

Intime veut dire très proche de nous, dont l'amitié et la proximité nous profitent ici-bas. L'ami intime c'est celui qui court pour assister son ami dans le besoin. L'amitié est qualifiée d'intime, pour signifier qu'elle ne suffit pas à elle seule, tout un chacun étant pris dans l'engrenage de ses propres soucis. Elle doit être intime, pour permettre l'ouverture et la prédisposition à soutenir les amis, conformément à ce propos Coranique : « ... *Le jour où l'homme s'enfuira de son frère, (34) de sa mère, de son père (35) de sa compagne et de ses enfants (36). Car chacun d'eux, ce jour-là, aura son propre cas pour l'occuper (37).* » 'Abasa (Il s'est renfrogné) : 34-37

L'illustre savant Abou Zahra souligne que : « Dans ce segment 'Nous n'avons pas d'intercesseurs, ni ami intime', la préposition al-fae' joue le rôle d'explicitation, par ce qu'elle renvoie à une structure hypothétique implicite, qui serait : Si ceux qui étaient à nos côtés, et qui nous ont incités à faire le mal, sont des criminels, nous n'avons donc pas d'intercesseurs, qui joindront leur voix à la nôtre, compatiront à nos souffrances et nous éviteront la rancœur de notre Seigneur, ou bien réduiront notre peine, en partageant nos maux. » C'est dire combien ils regrettent leurs exactions, alors que c'est trop tard. L'ami est au singulier, parce que l'amitié est une valeur rare. On a beau croire que les amis sont légion, seul le véritable ami est présent dans le besoin .

Le mot *hamîm*, qui qualifie l'ami, est hyperbolique, et exprime l'exagération et l'intensification d'un état ou d'une action. Il signifie ici très proche. De même on dit *hamat* de quelqu'un, c'est-à-dire ce qui lui est propre .

10. Le Très-Haut dit : « ***Si un retour nous était possible, alors nous serions parmi les croyants ! (102). Voilà bien là un signe; cependant, la plupart d'entre eux ne croient pas. (103). Et ton Seigneur, c'est Lui vraiment le Puissant, le Très Miséricordieux. (104)*** » Ash-Shou'arâe (Les Poètes) : 102-104

a. « *Si un retour nous était possible, alors nous serions parmi les croyants !* »

Ils souhaitent retourner sur terre pour avoir une nouvelle chance, pour croire en Allah, Lui obéir, emprunter sa voie et ne pas avoir à endurer cette épreuve. D'autres versets reprennent la même scène. Le Très-Haut dit : « ... *Puis, lorsque la mort vient à l'un d'eux, il dit : "Mon Seigneur! Fais-moi revenir (sur terre), (99). afin que je fasse du bien dans ce que je délaissais". Non, c'est simplement une parole qu'il dit. Derrière eux, cependant, il y a une barrière, jusqu'au jour où ils seront ressuscités* » (100) » Al-Mou'minou (Les Croyants) : 99-100. Cette chance ne leur sera pas donnée, Tant s'en faut ! Il s'agit d'un vœu pieux, de simples mots proférés, en vue de sauver leur peau. Un grand fossé, qui n'a de cesse de se creuser, les sépare de la terre, qui les repousse dans leur isolement macabre, jusqu'au jour de la résurrection.

Ce sens revient dans un autre verset, où les mêmes propos sont prononcés non face à la mort, mais au jour de la résurrection. Le Très-Haut dit : « *Pour eux la maison du Salut auprès de leur Seigneur. Et c'est Lui qui est leur protecteur, pour ce qu'ils faisaient (sur terre)* » Al-An'âm (Les Bestiaux) : 127. Des paroles mensongères, aux antipodes des actes, auxquelles Allah réplique : « *Mais non ! Voilà que leur apparaîtra ce qu'auparavant ils cachaient. Or, s'ils étaient rendus [à la vie terrestre], ils reviendraient sûrement à ce qui leur était interdit. Ce sont vraiment des menteurs.* » Al-An'âm (Les Bestiaux) : 128.



Ce souhait est en fin de compte un vœu pieux, aucun retour ni intercession n'étant possible le jour de la rétribution.

Dans ce propos divin : Si un retour nous était possible, alors nous serions parmi les croyants, la préposition *al-fae'* est dite d'explicitation, puisqu'elle renvoie à une ellipse. Accolée à la préposition *law*, qui exprime le souhait, elle traduit un rapport de causalité. Le sens serait : se trouvant dans l'impasse, sans aucune issue possible, nous souhaitons retourner sur terre. Ce retour sera la cause de notre repentance et de notre intégration du rang des croyants, qui se soumettent à la vérité, sans aucune contestation. Cette scène se passe au jour de la résurrection. A preuve, les propos d'Ibrahim, sur lui le salut, qui décrivent ce jour, où ni les biens ni les enfants ne seront utiles. Le Très-Haut appelle par la suite à tirer l'enseignement de tout ce qui précède, lorsqu'il dit :

b. « Voilà bien là un signe ; cependant, la plupart d'entre eux ne croient pas. » :

Le signe est un élément qui interpelle et attire l'attention, de sorte qu'il ne passe pas inaperçu. Au contraire, riche d'enseignements, il appelle à la méditation. Toutefois, « la plupart d'entre eux ne croient pas. » Ces signes ont beau être clairs et manifestes, la majorité parmi eux n'était pas pourtant croyante .

L'adjectif démonstratif renvoie aux propos et au récit d'Ibrahim, sur lui le salut, et à la référence de l'ami intime d'Allah aux bienfaits de la Seigneurie et l'obligation de se soumettre à Sa vérité. Dans son exégèse du Coran, Al-Baydaoui, considère que le récit d'Ibrahim constitue, dans son ensemble, un signe, c'est-à-dire, un argument et un enseignement, pour ceux qui veulent en tirer les leçons. Relaté dans un style bien réfléchi, il présente à celui qui examine de près ses contenus, une riche matière de méditation. En plus de renvoyer à quelques fondements des sciences religieuses, qui sont autant d'arguments, dont les prédicateurs peuvent s'inspirer, il représente un cas d'école en matière de prêche, notamment dans la manière dont Ibrahim a cherché à rallier son peuple, dans son comportement exemplaire avec ses détracteurs, son empathie, son recours alterné à l'exhortation et l'intimidation, en vue d'éveiller la conscience de ses congénères, pour qu'ils puissent l'écouter et s'aligner sur sa position .

Ibn Achour cherche, pour sa part, à dégager certaines caractéristiques du récit d'Ibrahim, tel qu'il est raconté dans la sourate Les Poètes : « Tous ces éléments évoqués s'articulent sur la dichotomie incitation vs intimidation, dans l'objectif d'assurer l'aboutissement de la prédication. Ibrahim, sur lui le salut, fit tout d'abord appel aux consciences endormies de ses congénères, en entamant le débat par la question oratoire qui portait sur l'inertie de leurs dieux, qui ne méritaient pas le statut de divinités qu'ils leur attribuaient. Un

simple effort méditatif suffisait pour s'en convaincre : ces entités étaient incapables d'entendre, de voir, de profiter ou de nuire à qui que ce soit. L'imitation aveugle des ancêtres est balayée d'un revers de main, comme argument invoqué par son peuple.

Une fois que l'adoration des idoles est réduite en pièces, comme pratique infondée, Ibrahim procéda à mettre en valeur les attributs du Dieu, le Vrai, le Seigneur de l'univers, qui possède le pouvoir de gérer les corps et les âmes, dans Sa position unique, celle du Bienfaiteur, détenant les rênes de toute chose, qui décide du jour de la résurrection. C'est Lui que l'on invoque ce jour-là pour expier les péchés. Qu'ils sachent que s'ils implorent le pardon d'Allah, pour leur mécréance passée, Il les absoudra ; par contre, s'ils persistent dans la mécréance, rien ne leur sera utile le jour de la résurrection. Ensuite, Ibrahim, sur lui le salut, évoqua le sort réservé aux pieux et aux égarés, et leurs demeures respectives : le paradis pour les premiers et l'enfer pour les seconds.

Dès lors que son peuple persistait dans la mécréance, et que seuls lui, sa femme et son neveu Loth, étaient croyants, Ibrahim opta pour le discours d'intimidation qui convenait plus à ce contexte. Il s'attarda donc sur la description du sort qui fut réservé aux égarés, le jour de la résurrection. Ces derniers ont beau regretter leur conduite sur terre, et souhaiter y revenir pour expier leurs fautes, leur sort est déjà scellé, à jamais. L'heure n'est plus au regret, car les dés sont déjà jetés .

c. « Et ton Seigneur, c'est Lui vraiment le Puissant, le Très Miséricordieux . »

De nobles propos divins, issus d'un Seigneur miséricordieux, viennent clore le récit d'Ibrahim, sur lui le salut, dans la sourate Les Poètes. Ils sont adressés au sceau de Ses Prophètes et Messager ﷺ, pour lui rappeler qu'Allah est à l'affût de ses ennemis, pour déjouer leurs manigances et Il est aux côtés de Ses alliés, pour leur prodiguer soutien et clémence : Ton seigneur est certes le Puissant face à Ses ennemis et le Miséricordieux, pour Ses alliés . Il a même fait preuve de miséricorde envers eux, puisqu'Il n'a pas hâté le châtement des gens du Mal, dans l'ici-bas, mais l'a reporté jusqu'au jour du jugement. Il a encore été miséricordieux envers eux, dès lors qu'Il n'a pas mis sur un pied d'égalité les sains et les malades, les bienfaiteurs et les malfaisants ; Il a été miséricordieux à leur égard, en affligent aux criminels un châtement, pour qu'ils ne s'enlisent pas encore plus dans les abîmes du crime. Dans ce contexte, le qualificatif de Miséricordieux est à la fois un avertissement et une bonne annonce, car le monde n'est pas fondé sur l'égalité du bien et du mal. A chacun sa propre position .

Ces nobles versets mettent en exergue le sort réservé au peuple d'Ibrahim, sur lui le salut, voire aux mécréants en général. Force est donc d'en tirer les



enseignements. Qui plus est, les scènes de la résurrection sont décrites de telle façon qu'on se croirait des témoins oculaires en train de suivre des faits vivants. On ne manquerait pas de vibrer à leur rythme, comme si l'on assistait à un combat mortel, où le Mal s'éteint à petit feu, devant nos yeux éblouis.

• ***Le nom d'Allah, Le Puissant***

On compte 92 occurrences de ce nom dans le Coran. Dans la plupart de cas, il est accompagné d'autres noms divins, dont notamment :

- « *Et sache qu'Allah est Puissant et Sage.* » Al-Baqarah (La vache) : 260 ;
- « *Ou bien détiennent-ils les trésors de la miséricorde de ton Seigneur, le Puissant, le Dispensateur par excellence.* » Sâd : 9 ;
- « *Allah est, certes, Puissant et Pardonneur.* » Fâter (Le Créateur) : 28 ;
- « *telle est la détermination du Tout-Puissant, de l'Omniscient.* » 138 ;
- « *Seigneur des cieux et de la terre et de ce qui existe entre eux, le Puissant, le Grand Pardonneur* » Sâd : 66 ;
- « *à qui ils ne leur reprochaient que d'avoir cru en Allah, le Puissant, le Digne de louange* » Al-Boroûj (Les Constellations) : 8 ;
- Allah, le Très-Haut, est Puissant, dans tous les sens de la puissance, conformément à Son propos : « *Quiconque veut la puissance (qu'il la cherche auprès d'Allah) car la puissance tout entière est à Allah...* » Fâter (Le Créateur) : 10 ;

Selon Ibn Kathir, le Puissant, c'est-à-dire, Celui qui s'est affronté à toute chose et l'a dompté et vaincu. Il a le dessus sur tout, de telle façon que Sa Majesté, son Omnipuissance et Son Orgueil sont inexpugnables .

Pour Al-Qortobi, Le Puissant signifie l'invincible qu'on ne saurait prendre d'assaut ni émuler .

Au dire de Saadi : Le Puissant est Celui qui jouit de toute la puissance : celle de la force, de la mainmise et de l'invincibilité. Aucune créature ne peut donc l'atteindre. Il étend Son emprise sur tous les existants, les créatures lui obéissent et elles sont soumises à Sa grandeur .

• ***Le nom d'Allah, le Tout –Miséricordieux***

Le nom du Tout-Miséricordieux revient 123 fois dans le noble Coran, la plupart des fois accompagné de Son nom le Tout-Pardonnant, dont :

- « *Et implorez le pardon d'Allah. Car Allah est Pardonneur et Très Miséricordieux.* » Al-Mozammil (l'Enveloppé) : 20 ;
- « *et Il est Miséricordieux envers les croyants.* » Al-Ahzâb (Les Coalisés) : 43 ;

- « *Et ton Seigneur, c'est en vérité Lui le Tout-Puissant, le Très Miséricordieux.* » Ash-Shou'arâe (Les Poètes) : 191.

Les deux noms le Tout-Miséricordieux et le Tout-Clément vont de pair dans les ouvrages consacrés aux plus beaux noms divins. Dérivés du mot *Rahma* (miséricorde, clémence), qui signifie tendresse et empathie, moulés dans un schème qui dénote exagération et intensification de l'action, les deux noms ne sont pas pour autant des synonymes parfaits. Le Tout-Miséricordieux, *Arrahmân*, de par son schème morphologique, *Faalân*, condense plus l'idée de miséricorde que le Tout-Clément, *Arrahîm*, dont le schème est *fâ'îl*.

Certains savants relèvent des différences sémantiques entre ces deux attributs divins :

- Primo, La miséricorde du Tout-Miséricordieux, *Arrahmân*, englobe toutes les créatures dans ce bas-monde et tous les croyants dans l'au-delà, quant à celle du Tout-Clément, *Arrahîm*, elle couvre les croyants, conformément à Ses propos dans « *et Il est Miséricordieux envers les croyants.* », « *car Allah, certes est Compatissant et Miséricordieux pour les hommes.* » et « *Certes Il est Miséricordieux envers vous.* »

- Secundo, Le nom *Arrahmân*, le Tout-Miséricordieux, renvoie à une miséricorde intrinsèque, alors que *Arrahîm*, le Tout-Clément, réfère à une miséricorde performative. Ibn Al-Qayyem distingue « *Arrahmân* en tant que qualité inhérente au Très-Haut, de *Arrahîm*, qui porte sur l'objet bénéficiaire de la miséricorde. Le premier qualifie, alors que le second agit en gratifiant de la miséricorde. Le premier signifie qu'Il se caractérise par Sa miséricorde, tandis que le second veut dire qu'Il gratifie Ses créatures de Sa miséricorde. Il suffit de méditer ces deux occurrences dans « *Allah, cependant, est Pardonneur et Miséricordieux.* » Al-Ahzâb (Les Coalisés) : 5 et « *Il est Compatissant et Miséricordieux.* » At-Tabah (Le Repentir) : 117, pour s'en convaincre. L'attribut *Arrahmân* n'a jamais été utilisé dans une expression comme qualificatif performatif, c'est-à-dire exprimant l'idée d'un objet bénéficiaire de la miséricorde. En somme, *Arrahmân* est celui qui est qualifié de miséricorde, alors que *Arrahîm* est le Miséricordieux de par Son agir sur les autres, qu'Il comble de Sa miséricorde. »

Dans un autre contexte, il revient sur la même distinction : « Aucune occurrence du type *Rahmân bi* (Tout-Miséricordieux envers) Ses adorateurs ou les croyants, ne figure dans le Coran, même si le mot *Rahmân*, modulé dans le schème morphologique *Faalân*, exprime l'idée de grandeur et de plénitude. Aussi dit-on *Radbân* (en colère), *Nadmân* (éprouvant du regret), *Hayrân* (désorienté), *Sakrân* (ivre) et *Lahfân* (impatience, enthousiaste...). Tous ces qualificatifs ont en commun l'idée de plénitude et de condensation.



C'est pourquoi chaque fois que l'action divine de s'établir sur le trône est évoquée dans le Coran, c'est le nom de *Rahmân*, le Tout-Miséricordieux, qui est utilisé, pour renvoyer à Allah : « *Le Tout Miséricordieux S'est établi «Istawa» sur le Trône.* » « *et le Tout Miséricordieux S'est établi «Istawa» ensuite sur le Trône.* » *Al-Forqâne (Le Discernement)* : 59. C'est que le trône embrasse les créatures et les englobe. La miséricorde enveloppe la création et l'embrasse. Le Très-Haut dit : « *Et Ma miséricorde embrasse toute chose.* » *Al-A'râf (Les Murailles)* : 156. Allah s'est établi sur la plus large des créatures, doué de la plus vaste qualité, aussi Sa miséricorde embrasse-t-elle toute chose.

• ***Quand les noms d'Allah le Puissant et le Tout-Clément vont de pair***

Puisque le verset est un commentaire sur le récit de chaque Prophète avec son peuple, ces deux nobles noms divins viennent à point nommé le clore. Ils tracent un parallélisme entre le sort tragique de ceux qui ont accusé leurs Prophètes respectifs de mensonge et celui des Prophètes et leurs partisans, qui ont été divinement sauvés. Pour la première catégorie, l'accent est évidemment mis sur la puissance divine, au travers du nom de Puissant. Et c'est le nom de Clément qui est employé, pour les seconds.

Toujours est-il que la concurrence de ces deux noms divins signifie perfection, justice, louange, puissance et clémence. Autant dire que, tout en étant Puissant, Contraignant, et Invincible, Il est Clément envers Ses adorateurs. Mieux, Sa clémence provient d'une force et d'une puissance et non d'une faiblesse ou d'une impuissance. La présence concomitante de ces deux attributs renvoie à une autre qualité de perfection, à savoir l'effectivité de Sa puissance, Exalté soit-il, au diapason des règles de la clémence qui impliquent le don abondant du bien et de la bienfaisance.

5^{ème} partie

Le récit d'Ibrahim dans sourate Al-'Ankabût (L'Araignée)

Le Très-Haut dit dans sourate Al-'Ankabût (L'Araignée), versets 16-27 :

« 16. Et Ibrahim, quand il dit à son peuple : « Adorez Allah, et craignez-Le ; cela vous est bien meilleur si vous saviez ».

17. Vous n'adorez que des idoles, en dehors d'Allah, et vous forgez un mensonge. Ceux que vous adorez en dehors d'Allah ne possèdent aucun moyen pour vous procurer nourriture ; recherchez votre subsistance auprès d'Allah. Adorez-Le et soyez-Lui reconnaissants. C'est à Lui que vous serez ramenés.

18. Et si vous criez au mensonge, d'autres nations avant vous, ont aussi traité (leurs Prophètes) de menteurs. Au Messenger, cependant, n'incombe que la transmission claire.

19. Ne voient-ils pas comment Allah commence la création puis la refait ? Cela est facile pour Allah

20. Dis : « Parcourez la terre et voyez comment Il a commencé la création. Puis comment Allah crée la génération ultime. Car Allah est Omnipotent ».

21. Il châtie qui Il veut et fait miséricorde à qui Il veut ; c'est vers Lui que vous serez ramenés.

22. Et vous ne pourrez-vous opposer à Sa puissance ni sur terre, ni au ciel ; et il n'y a pas pour vous, en dehors d'Allah, ni allié ni secoureur.

23. Et ceux qui ne croient pas aux versets d'Allah et à Sa rencontre, désespèrent de Ma miséricorde. Et ceux-là auront un châtiment douloureux.

24. Son peuple ne fit d'autre réponse que : « tuez-le ou brûlez-le ». Mais Allah le sauva du feu. C'est bien là des signes pour des gens qui croient.

25. Et [Ibrahim] dit : « En effet, c'est pour cimenter des liens entre vous-même dans la vie présente, que vous avez adopté des idoles, en dehors d'Allah. Ensuite, le Jour de la Résurrection, les uns rejeteront les autres, et les uns



maudiront les autres, tandis que vous aurez le Feu pour refuge, et vous n'aurez pas de protecteurs.

26. Lot crut en lui. Il dit : « Moi, j'émigre vers mon Seigneur, car c'est Lui le Tout- Puissant, le Sage ».

27. Nous lui donnâmes Isaac (Is-hâq) et Jacob (Ya'coub), et plaçâmes dans sa descendance la prophétie et le Livre. Nous lui accordâmes sa récompense ici-bas, tandis que dans l'au-delà, il sera parmi les gens de bien. »

L'Araignée est la dernière sourate qui parle d'Ibrahim, sur lui le salut. Suivront ici l'explication des nobles versets relatifs au récit d'Ibrahim, sur lui le salut. L'intérêt sera porté sur les directives divines qui y sont adressées au Messenger d'Allah ﷺ, et à son peuple, et sur l'appel du Prophète messenger, à croire à l'unicité d'Allah, à L'adorer, et à croire au Message, au jour dernier, à la résurrection et au jugement.

1. Le Très-Haut dit : « ***Et Ibrahim, quand il dit à son peuple : « Adorez Allah, et craignez-Le : cela vous est bien meilleur si vous saviez. »*** » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 16

Simple, clair et univoque, l'apostolat d'Ibrahim est sous-tendu par une logique réfléchie, dont les prédicateurs devront s'inspirer. Il a tout d'abord mis en avant la vérité de son prêche :

A. « Et Ibrahim, quand il dit à son peuple : Adorez Allah, et craignez-Le » :

Allah, le Très-Haut rappelle à Son Prophète Mohammed ﷺ, et aux adorateurs l'expérience qu'Ibrahim a vécue avec son peuple. Si comme s'Il leur disait : Rappelle-toi, ô Messenger d'Allah et rappelez-vous, ô croyants, du Prophète d'Allah, Ibrahim, sur lui le salut.

a. « Adorez Allah »

Adorez-Le avec dévouement et abnégation, ne Lui associez rien, n'adorez aucun dieu si ce n'est Lui, et évitez le châtement d'Allah, par votre reconnaissance de l'unicité, par la prière et par d'autres actes d'obéissance. La reconnaissance de Son unicité et l'adoration exclusive d'Allah, sans associé, vous profiteront mieux que le polythéisme et la mécréance, si vous savez. Tous les exégètes reprennent la même explication, dont Tabari : « Rappelle-toi, ô Mohammed, d'Ibrahim, le très proche du Miséricordieux, lorsqu'il dit à son peuple : adorez Allah, Lui seul, sans Lui associer les idoles et les statues, car point de divinité si ce n'est Lui. Les apostolats de tous les Prophètes sont résumés dans ces deux versets : « *Nous avons envoyé Noé vers son peuple. Il dit: «*

ô mon peuple, adorez Allah. Pour vous, pas d'autre divinité que Lui. Je crains pour vous le châtement d'un jour terrible. » » Al- Arâf (Les Murailles) : 59 et « *Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé: « Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc* » ». Al-Anbiyâe (Les Prophètes) : 25. La religion est fondée en effet sur la croyance à l'existence et à l'unicité d'Allah et sur Son adoration. Elle se décline en une partie dogmatique et une autre comportementale. La conduite consiste à L'adorer et le dogme à reconnaître Son unicité. Si l'on vous demande si vous êtes capable de résumer toute la religion en deux mots, vous direz : oui, croire qu'il n'y a point de divinité si ce n'est Allah, et L'adorer ; croire qu'il n'y a point de divinité si ce n'est Allah, c'est une affirmation que toute chose dans l'univers n'a de cesse de proclamer ; L'adorer, c'est parce que l'adoration est la fin escomptée de la soumission à Allah, avec l'amour, comme toile de fond, qui prédomine. Elle est une soumission empreinte d'amour. Elle a pour fondement la connaissance, qui prime sur tout. La seule voie est en effet le savoir. Le pronom démonstratif, cela, renvoie à Son adoration et Sa crainte.

Usant d'un vocabulaire simple, clair et univoque, Ibrahim aborde des thèmes d'une très grande importance, pour que les destinataires, tous niveaux intellectuels confondus, puissent le comprendre. Il coupe court de ce fait à toute surinterprétation de son discours, d'où cet énoncé aussi bref que percutant : Adorez Allah et craignez-Le.

Adorez Allah est une injonction qui constitue le socle de la religion. C'est une incitation à la reconnaissance de Son unicité et à Son adoration, sans rien Lui associer, en tant qu'actes fondateurs. De par sa prime nature, l'homme est un adorateur. Il n'a d'autre choix que d'adorer, soit le véritable Dieu, soit le diable, la passion, les idoles, l'argent, les désirs, et j'en passe.

La mission des Prophètes, sur eux le salut, consiste à conduire les gens à adorer Allah, Lui seul. Admirons la finesse avec laquelle le compagnon du Prophète ﷺ, a présenté à Rostom, le commandant des armées des Perses, la tâche qui incombe aux Messagers : « Allah nous a envoyés pour affranchir les adorateurs du culte de leurs semblables, et les conduire vers celui du Seigneur des adorateurs. »

On n'est pas sans ignorer que le concept de l'adoration est global. Il préside à toutes les affaires de la vie. Toute activité humaine est une adoration, pour peu qu'elle soit désintéressée, et ne vise que l'agrément d'Allah. Les habitudes intentionnées sont des actes d'adoration. Si celles-ci sont dénuées d'intention, ils se muent en des habitudes.

Tout l'apostolat d'Ibrahim s'articule sur l'appel à adorer Allah et ne rien Lui associer. Tâche dont Ibrahim s'est assidûment acquitté, sa vie durant. Aussi



Allah a-t-Il salué hautement, dans Son noble Livre, son prêche et les efforts qu'il a déployés pour diffuser la parole divine auprès de son peuple. Il l'a même qualifié de communauté à lui seul. Il s'est en effet dévoué corps et âme à la cause d'Allah, n'a jamais intégré le rang des associationnistes et a fait preuve de gratitude envers le Très-Haut : « *Ibrahim était un guide (Oumma) parfait. Il était soumis à Allah, voué exclusivement à Lui et il n'était point du nombre des associateurs (120) Il était reconnaissant pour Ses bienfaits et Allah l'avait élu et guidé vers un droit chemin. (121)* » An-Nahl (Les Abeilles) : 120-121.

Allah a qualifié Ibrahim d'adorateur, en allant même jusqu'à spécifier qu'il est Son adorateur, en guise d'exaltation et de distinction. Le Très-Haut dit : « *Ainsi récompensons-Nous les bienfaisants; (110) car il était de Nos serviteurs croyants. (111)* » As-sâffât (Les Rangées) : 110-111. Il est aussi qualifié de bienfaisant, ce qui le promeut au plus haut rang d'adoration. L'homme ne saurait prétendre à un tel honneur, que s'il adore Allah, Exalté soit-il, comme s'il le voyait. Même s'il ne le voit pas, Allah le voit. Préconisant l'adoration d'Allah, le Très-Haut, Ibrahim a incarné en sa personne cet acte fondateur. Tourné entièrement vers son Créateur, dans toutes ses actions, il n'avait d'autre souci que celui d'adorer Allah, dans ses actes apparents et cachés, comme nous l'avons montré, et comme nous le montrerons, à travers sa noble biographie.

Ibrahim a profondément connu Allah, grâce à la révélation, la prime nature et la raison éclairée. Il s'est dévoué à l'adorer assidûment comme il se doit. Il n'a eu de cesse d'exprimer sa gratitude envers le Très-Haut et de reconnaître son manquement, alors qu'il s'évertuait vaille que vaille à honorer son engagement à l'égard de son Seigneur.

Allah l'a qualifié d'adorateur, dans un contexte d'exaltation de ses mérites, aux côtés de son fils et de son petit-fils. Le Très-Haut dit : « *Et rappelle-toi Ibrahim, Isaac et Jacob, Nos serviteurs puissants et clairvoyants. (45) Nous avons fait d'eux l'objet d'une distinction particulière: le rappel de l'au-delà. (46) Ils sont auprès de Nous, certes, parmi les meilleurs élus. (47)* » Sâd : 45-47

Et rappelle-toi de nos adorateurs, ceux-là mêmes qui Nous ont adoré avec abnégation, sans associé, Ibrahim, le très proche d'Allah, son fils Isaac et son petit-fils Jacob, puissants, c'est-à-dire, capables d'adorer Allah, et clairvoyants, doués d'une capacité de discernement en matière religieuse. Ils sont donc qualifiés de personnes pourvues d'un savoir utile et d'innombrables actions vertueuses. « *Nous avons fait d'eux l'objet d'une distinction particulière* », c'est-à-dire, nous les avons doté d'une caractéristique grandiose, celle du rappel de l'au-delà. Nous avons gravé ce rappel au tréfonds de leur cœur, à telle enseigne

qu'ils n'ont d'autre souci que d'œuvrer pour lui, et qu'ils ne sont animés que par les sentiments de dévouement et de la crainte d'Allah. Nous avons encore fait en sorte qu'ils soient érigés en exemple, et que leur personne et leur vie soient riches d'enseignements, pour ceux qui veulent bien se rappeler.

Notre Prophète Ibrahim, sur lui le salut, compte parmi les Messagers les plus résolus qui ont atteint un rang très élevé en matière d'adoration d'Allah et de la préconisation de Son message.

b. « Craignez-le »

Ibrahim s'est évertué à inciter son peuple à reconnaître l'unicité d'Allah, à l'adorer sans rien Lui associer et à Le craindre. La crainte d'Allah étant le véritable gage de la rectitude et de l'attachement à Sa voie, sans aucune déviation, tromperie ou manquement. Elle est la source d'une moralité vertueuse, imperméable à l'hypocrisie, l'affectation et la flagornerie. Dans son essence même, la crainte d'Allah signifie prévenir Son châtement, en obéissant à Ses ordres et en évitant Ses interdits.

À méditer le Livre d'Allah, le Très-Haut, on constate que le thème de la crainte y occupe une place de choix. En arabe, le mot Taqwa, (piété, crainte...) est dérivé de Wiqaya (prévention). Prévenir l'associationnisme est la première phase de la crainte ; Éviter les péchés capitaux constitue la seconde phase, et s'éloigner des péchés véniels est la troisième phase qui vient couronner cette démarche.

Dans la même lignée, ce hadith du Prophète ﷺ, vient appuyer les différentes significations citées dessus : « L'adorateur n'atteint le grade de celui qui craint Allah que s'il évite ce qui n'est point préjudiciable, de crainte de commettre des actes dommageables. »¹

La crainte d'Allah est donc le plus haut degré vers lequel tout croyant doit tendre, en dépit de toutes les embûches qui se dressent sur son chemin.

Définitions de la crainte

Plusieurs définitions ont été données au terme de crainte, dont :

- Craindre Allah c'est Lui obéir, se rappeler de Lui, Le citer, et reconnaître Ses bienfaits ;
- Craindre Allah c'est ne pas persister à commettre les péchés et ne pas se targuer de quelques actes d'obéissance. Celui qui craint Allah ne persiste pas dans le péché, quelque insignifiant soit-il, ni ne se vante de quelque acte d'obéissance, pour grandiose soit-il.

1. Sunan Attirmidi, N° 2451



- Craindre Allah c'est ne choisir qu'Allah, tout en croyant qu'Il dispose de toute chose ;

- Craindre Allah c'est éviter qu'Il te voie, là où Il t'a interdit de te rendre.

Ces définitions se recourent en trois points :

Primo, éviter les péchés, tant capitaux que véniels, car persister à commettre les péchés véniels conduit à perpétrer les péchés capitaux ;

Deuxio, Faire preuve de vigilance avant de proférer quelque propos ou d'entreprendre quelque acte, à l'image de celui qui emprunte un sentier jonché d'épines, il doit être prudent, à chacun de ses pas ; Certains Compagnons, Allah les agréa, considèrent que cette prudence est le signe révélateur de la crainte d'Allah. On rapporte que Omar Ibn al-Khattab, a demandé un jour à un compagnon, Oubay Ibn Kaab, de lui expliquer le sens de Taqwa. Oubay a répondu : « Supposons que tu te retrouves un jour sur une route parsemée d'épines que ferais-tu ? ». Et Omar de répondre : « Je retrousserais mes manches et je m'efforcerais d'éviter ces épines ! » Ce à quoi Oubay a répondu : « Et bien la Taqwa c'est cela ! » Autrement dit, c'est l'effort fourni afin d'éviter les épines, autrement dit, les « épreuves de la vie ».

Tertio, ne pas dédaigner les choses insignifiantes. On rapporte que Mohammed ﷺ, voyant une datte jetée par terre, a dit : « Si je ne craignais qu'elle ne fit une partie de l'aumône, je l'aurais mangé. »¹ Dans un autre hadith dont l'authenticité n'a pas été prouvée, on rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « Quiconque aspire à être le plus vertueux, doit craindre Allah, quiconque veut être le plus fort, doit s'en remettre à Allah, et quiconque cherche à devenir le plus riche des gens, doit se fier à ce qui est entre les mains d'Allah, plus qu'il ne se fie de ce qu'il a entre les mains. »

La différence entre l'adoration et la crainte d'Allah

Il ressort des idées exposées ci-dessus l'importance de la crainte d'Allah. C'est un fruit promis, qu'on recueille en passant par cinq stations : la foi, l'obéissance, le rejet des interdits, la repentance et le dévouement. À défaut de l'un de ces éléments, la crainte n'est plus.

Aussi, la crainte n'est pas l'adoration, comme d'aucuns le pensent. Il est des adorateurs qui n'ont cessé de multiplier les actes d'adoration, pourtant, ils n'atteignent jamais le stade de la crainte d'Allah. Le Coran et la sunna regorgent de preuves concluantes qui étayaient ces propos.

Le Très-Haut dit : « *Et Ibrahim, quand il dit à son peuple : "Adorez Allah, et craignez-Le : cela vous est bien meilleur si vous saviez."* » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 16

1. Sahih Al-Boukhari, N° 950, 2/725

« *Nous avons envoyé Noé vers son peuple : “Avertis ton peuple, avant que leur vienne un châtement douloureux”. (1) Il [leur] dit : « Ô mon peuple, je suis vraiment pour vous, un avertisseur clair, (2) Adorez Allah, craignez-Le et obéissez-moi, (3)”* » Nouh (Noé) : 1-3 et

« *Ô hommes ! Adorez votre Seigneur, qui vous a créés vous et ceux qui vous ont précédés. Ainsi atteindriez-vous à la piété.* » Al-Baqarah (La Vache) : 21

Ces versets établissent une nette différence entre l'adoration et la crainte d'Allah. Nouh et Ibrahim appellent tous les deux leurs peuples respectifs à adorer et à craindre Allah. Dans le troisième verset, Allah ordonne aux gens d'adorer Celui qui les a créés, eux et leurs prédécesseurs, avec l'espoir que leur adoration les hisse au rang de ceux qui craignent Allah.

Dans la noble sunna, le Prophète ﷺ, a dit : « *Méfiez-vous des soupçons ! Car le soupçon est la plus menteuse des paroles. Ne tentez pas de déceler [les défauts des autres], ne vous espionnez pas, ne rivalisez pas entre vous, ne vous enviez pas les uns les autres, ne nourrissez pas de haine entre vous et ne vous tournez pas le dos ! Soyez des serviteurs d'Allah et des frères comme [Allah] vous l'a ordonné. Le musulman est le Frère du musulman, il ne l'opprime pas, il ne l'abandonne pas et ne le méprise pas. C'est là (en désignant sa poitrine) que réside la crainte d'Allah, c'est là que réside la crainte d'Allah. Le fait même qu'un musulman méprise son Frère est déjà un mal. Toute la personne du musulman à l'égard de son Frère est sacrée, tant sa vie que son honneur et ses biens. Allah ne regarde pas vos corps ni vos apparences, mais il regarde vos cœurs et vos œuvres.* »¹

On en déduit d'une part que la crainte d'Allah est indispensable pour éviter tous les actes évoqués dans ledit hadith, d'autre part, qu'elle est un secret partagé entre l'adorateur et son Seigneur. Aussi le Prophète ﷺ, a-t-il désigné sa poitrine, où réside cette valeur, en attestent ces propos du Coran : « *Ne vantez pas vous-mêmes votre pureté; c'est Lui qui connaît mieux ceux qui [Le] craignent.* » An-Najm (L'Étoile) : 32

Le verset 177 de la sourate Al-Baqarah (La Vache) est l'un des versets qui ont défini d'une manière exhaustive la crainte d'Allah : l'homme ne jouit de cette grâce divine que s'il jouit des vertus les plus nobles et s'acquitte consciencieusement de ses pratiques cultuelles.

« *La bonté pieuse ne consiste pas à tourner vos visages vers le Levant ou le Couchant. Mais la bonté pieuse est de croire en Allah, au Jour dernier, aux Anges, au Livre et aux Prophètes, de donner de son bien, quelque amour qu'on en ait, aux proches, aux orphelins, aux nécessiteux, aux voyageurs indigents*

1. Sahih Muslim, N° 2564, 4/1986



et à ceux qui demandent l'aide et pour délier les jugs, d'accomplir la Salat et d'acquitter la Zakat. Et ceux qui remplissent leurs engagements lorsqu'ils se sont engagés, ceux qui sont endurants dans la misère, la maladie et quand les combats font rage, les voilà les véridiques et les voilà les vrais pieux ! »

Il y a lieu d'admirer dans ces propos l'accent mis sur la moralité éminente, ainsi que la manière dont ce verset a réuni en un tout cohérent dogme, pratiques culturelles et éthique. Quinze qualités sont mises en exergue. La Taqwa vient couronner ce continuum, comme cela est exposé à la fin du verset 177 : « *les voilà les véridiques et les voilà les vrais pieux !* ». Ceci dit, on comprend mieux pourquoi Allah a mentionné la Taqwa au début de Son noble livre « *Alif, Lam, Mim. (1) C'est le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute, c'est un guide pour les pieux.(2)* » Al-Baqarah (La Vache) : 1-2. Puisse Allah nous accorder une place parmi les pieux qui craignent leur Créateur, ceux-là mêmes évoqués dans le Coran en ces termes : « *Voilà le Paradis dont Nous ferons hériter ceux de Nos serviteurs qui auront été pieux.* » Mariam (Marie) : 63.

Les versets qui traitent de ces qualités méritent d'autant plus une attention particulière, qu'ils s'intéressent aux vertus vers lesquels le musulman doit tendre. D'autant que le premier verset du Coran est consacré à décrire l'état des pieux. Le rang que ce verset occupe à la tête du livre sacré n'est pas fortuit, il traduit l'importance accordée à ceux qui ont pu tirer bénéfice du saint Coran, en s'inspirant de ses préceptes, en méditant ses contenus et en le récitant. Le Très-Haut dit : « *Alif, Lam, Mim. (1) C'est le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute, c'est un guide pour les pieux. (2) qui croient à l'invisible et accomplissent la Salat et dépensent [dans l'obéissance à Allah], de ce que Nous leur avons attribué. (3) Ceux qui croient à ce qui t'a été descendu (révélé) et à ce qui a été descendu avant toi et qui croient fermement à la vie future. (4) Ceux-là sont sur le bon chemin de leur Seigneur, et ce sont eux qui réussissent (dans cette vie et dans la vie future).(5)* » Al-Baqarah (La Vache) : 1-5

Première qualité : « Ceux qui croient à l'invisible. »

Deuxième qualité : « Observent la prière. »

Troisième qualité : « Dépensent de ce que Nous leur avons attribué. »

Quatrième qualité : « Ceux qui croient à ce qui t'a été descendu (révélé) et à ce qui a été descendu avant toi. »

Cinquième qualité : Et qui croient fermement à la vie future.

Après avoir cité ces qualités, Allah, Exalté soit-Il, rappelle la rétribution de ces pieux : « Ceux-là sont sur le bon chemin de leur Seigneur, et ce sont eux qui réussissent (dans cette vie et dans la vie future). » Ils se caractérisent par leur attachement profond et inébranlable à la guidance, qui est l'une des grâces

d'Allah : « *Quant à ceux qui se mirent sur la bonne voie, Il les guida encore plus et leur inspira leur piété.* » Mohammed : 17. C'est la première partie de la grande rétribution, quant à la seconde partie, c'est la réussite. En somme, pour ces pieux, le bonheur s'accomplit comme moyen, finalité, principe et fin.

Le noble Coran s'est attardé sur la valeur de la piété, l'érigeant en objectif escompté. Beaucoup d'ouvrages ont été consacrés à ce thème. Tous ses aspects ont été examinés à fond (sa réalité, son impact, et les qualités des pieux, aux niveaux du culte et de la conduite, ...).

B. « cela vous est bien meilleur si vous saviez. »

Votre bien ici-bas et dans l'au-delà passe par l'accomplissement de ces actes, qui sont autant de remparts qui vous préservent du mal dans ce bas monde et dans l'autre vie.

Ce commentaire : « *cela vous est bien meilleur si vous saviez* », est autant une incitation à ôter les voiles de l'ignorance et à choisir le bien pour eux-mêmes, qu'une vérité profonde, et non pas une surexcitation discursive creuse.

L'adoration et la crainte d'Allah constituent la voie du bien ici-bas et dans l'au-delà. Elles indiquent la voie qui mène à la véritable science et à l'action bénie qui établit les liens entre le bas monde et l'au-delà, et renseignent sur la finalité de l'existence de l'homme et de sa création par Allah.

2. Le Très-Haut dit : « *Vous n'adorez que des idoles, en dehors d'Allah, et vous forgez un mensonge. Ceux que vous adorez en dehors d'Allah ne possèdent aucun moyen pour vous procurer nourriture ; recherchez votre subsistance auprès d'Allah. Adorez-Le et soyez-Lui reconnaissants. C'est à Lui que vous serez ramenés.* » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 17

a. « Vous n'adorez que des idoles, en dehors d'Allah »

La structure restrictive ne...que, met à nu l'incongruité de ce culte, en isolant l'élément proscrit et en établissant une frontière formelle infranchissable entre Allah et les fausses divinités. Il ne s'agit en fin de compte que d'une pierre, qu'il soit en granit, en calcaire, ou en marbre. Qu'elle soit même en or, en argent ou de bois. Certains les fabriquaient sous forme de pâtes consommables, qu'ils n'hésitaient pas à manger, lorsqu'ils ont faim. On rapporte qu'Omar Ibn Al-Khattab a raillé cette pratique, en s'étonnant que « Quelle logique et quelle raison font partir quelqu'un pour la montagne, pour qu'il s'y laisse attirer par une pierre, à tel point qu'il décide de le sculpter sous une forme donnée ? Il l'érige par la suite en dieu, en dehors d'Allah, alors qu'il l'a façonné de ses propres mains. Si le vent le fait tomber, il le redresse, et s'il le



casse, il le répare et restaure ses parties. Quelle raison peut accepter une telle pratique ? »

b. « et vous forgez un mensonge »

Tout ce que vous adorez en dehors d'Allah sont des idoles qui ne profitent ni ne nuisent à quiconque. Quant aux justifications et aux explications que vous avancez, ce ne sont qu'un tissu de mensonges qui visent à falsifier la réalité.

Ibrahim, sur lui le salut, dit : Vous évoquez ces idoles, de telle façon qu'on se croirait face à des entités qui agissent, offrent, interdisent, se mettent en colère et bénissent. Vous les présentez entourés d'un halo sacré, et vous débitez des mensonges à propos d'Allah. Ce ne sont que des affabulations, parce qu'après tout, vous n'adorez que des idoles inertes, incapables de nuire ou de profiter à autrui. A preuve, « ces idoles ne possèdent aucun moyen pour vous procurer nourriture. »

c. « Ceux que vous adorez en dehors d'Allah ne possèdent aucun moyen pour vous procurer nourriture »

Dans un autre contexte, Ibrahim leur a montré qu'ils adoraient des divinités qui ne profitent ni ne nuisent à personne. Il joue ici sur la corde sensible, en évoquant un besoin biologique élémentaire, celui de la subsistance, qui assure la survie de l'homme. Or, ces divinités qu'ils adorent sont incapables de répondre à ces besoins. Si la pluie s'arrêtait de tomber, et que la sécheresse s'installait, vous mourrez de faim. Vous auriez dû vous demander d'où proviennent les ressources essentielles dont vous vous nourrissez, et qui est derrière ces grâces qui vous sont prodiguées, pour assurer votre survie. Vous auriez dû vous orienter vers Lui, pour L'adorer et Lui obéir.

d. « recherchez votre subsistance auprès d'Allah »

S'assurer la subsistance est une source permanente de souci, notamment pour des esprits qui ne sont pas remplis de foi. Toujours est-il que la quête de la subsistance répond à un besoin réel, elle n'est pas mue par quelque caprice.

Ibrahim a exhorté son peuple à s'assurer la subsistance auprès d'Allah et non auprès de leurs idoles. Ce faisant, ils auront atteint la vérité. Il leur a montré la voie à suivre pour parvenir à ce qui leur profite ici-bas et dans l'au-delà. La subsistance est en effet entre les mains d'Allah. Il est en le possesseur, Celui qui le décrète et déploie les moyens pour l'atteindre. Les créatures n'ont pas le droit de cité en la matière, sauf sur ordre d'Allah. Lui seul dispose du droit de croître et de répartir la subsistance, selon Sa volonté. Aucune créature ne jouit de ce droit exclusif. La recherche de la subsistance ne se fait qu'auprès de Lui,

parce qu'Il est le seul capable de l'assurer. C'est Lui qui mérite donc adoration et gratitude. À lui le retour et le devenir.

La subsistance de chaque créature est décrétée et préalablement connue par Allah. Le Très-Haut fournit à Ses créatures les moyens de l'obtenir, qui sont autant d'actes de Son adoration. De par Sa volonté, Il peut faire disparaître tous ces moyens, ou certaines d'entre eux, au détriment de quelques-unes de Ses créatures, pour une raison que seul Lui connaît. Ce n'est pourtant qu'une exception, la règle étant de déployer les moyens pour s'assurer la subsistance.

Personne ne peut pourvoir à la subsistance d'autrui si Allah décide de l'en empêcher. Telle est une vérité que tout musulman doit assimiler. Toute tentative de la contrecarrer ou de l'ignorer est une déviance et un égarement. Le Très-Haut dit : « *Ou quel est celui qui vous donnera votre subsistance s'Il s'arrête de fournir Son attribution ?* » Al-Mulk (La Royauté) : 21

La quête de la subsistance a joué un rôle central dans l'histoire de l'humanité. Des phénomènes aussi graves que l'esclavage peuvent parfois être expliqués par ce facteur. Aussi le noble Coran a-t-il tranché dans le vif, afin de mettre fin à l'assujettissement de l'homme par ses semblables. Celui-ci n'est l'esclave et l'adorateur que d'Allah, Exalté soit-il, son Créateur et le Pourvoyeur qui assure sa subsistance. Aucune subsistance n'est recherchée qu'auprès de Lui. Lui seul mérite reconnaissance et gratitude. Tout commence de Lui, et finit en Lui.

Dans le noble Coran, la subsistance s'apparente à l'adoration. Le Très-Haut dit : « *recherchez votre subsistance auprès d'Allah. Adorez-Le et soyez-Lui reconnaissants.* ». C'est dire l'importance de la subsistance et ses effets sur l'homme. Celui qui possède les moyens de subvenir à la subsistance des djinns et des humains est le seul à mériter l'adoration. Le noble Coran a évoqué ceux qui adorent des divinités incapables de leur assurer leur subsistance. Le Très-haut dit : « *Et ils adorent, en dehors d'Allah, ce qui ne peut leur procurer aucune nourriture des cieux et de la terre et qui n'est capable de rien.* » An-Nahl (Les Abeilles) : 73.

Parmi les noms d'Allah : le Pourvoyeur et le Grand Pourvoyeur

On compte cinq occurrences du nom divin le Pourvoyeur, dans le saint Coran, dont : « *Quand ils entrevoient quelque commerce ou quelque divertissement, ils s'y dispersent et te laissent debout. Dis : "Ce qui est auprès d'Allah est bien meilleur que le divertissement et le commerce, et Allah est le Meilleur des pourvoyeurs"* ». » Al-Jumu'ah (Le Vendredi) : 11

Quant au superlatif le Grand Pourvoyeur c'est un hapax dans le saint Livre. Il apparaît seulement dans : « *En vérité, c'est Allah qui est le Grand Pourvoyeur,*



Le Détenteur de la force, l'Inébranlable. » Adh-Dhâriyât (Qui éparpillent) : 58. C'est-à-dire, seul Allah se charge de la subsistance de toute personne, de façon à subvenir à ses besoins élémentaires. Sa subsistance et Sa miséricorde englobent toutes Ses créatures, sans exception, qu'il s'agisse de croyants ou de mécréants, d'alliés ou d'ennemis. Il fournit, Exalté soit-il, au faible dénué de tout moyen, comme au puissant, de quoi pourvoir à leur subsistance. Le Très-Haut dit : « *Il n'y a point de bête sur terre dont la subsistance n'incombe à Allah qui connaît son gîte et son dépôt; tout est dans un Livre explicite.* » Hûd : 6

Selon Saadi : « Le Grand Pourvoyeur à tous Ses adorateurs. Il n'y a point de bête sur terre dont la subsistance n'incombe à Allah. La subsistance qu'Il fournit à Ses adorateurs est de deux types : la première est générale et profite au vertueux, aux pervers, aux prédécesseurs et à la postérité. C'est la subsistance des corps ; l'autre est particulière, c'est celle des cœurs, qui sont nourris de science, de foi, de subsistance licite qui mène vers la religion saine. Apanage des croyants, elle leur est octroyée différemment, en vertu de Sa volonté et de Sa miséricorde. »

e. « Adorez-Le et soyez-Lui reconnaissants. C'est à Lui que vous serez ramenés »

i. « Adorez-Le »

L'adoration d'Allah, en tant que fruit de Sa connaissance et la reconnaissance de Son unicité, est l'un des moyens de s'assurer la subsistance, conformément à ce propos divin : « *Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent. (56) Je ne cherche pas d'eux une subsistance; et Je ne veux pas qu'ils me nourrissent. (57) En vérité, c'est Allah qui est le Grand Pourvoyeur, Le Détenteur de la force, l'Inébranlable.(58)* » Adh-Dhâriyât (Qui éparpillent) : 56-58

Le Très-Haut n'a pas confié à Ses créatures la tâche de subvenir à leur subsistance ou à celle des autres, mais Il les a chargés de L'adorer et de croire à Son unicité. Car, leur subsistance Lui incombe.

Adorer Allah ne se réduit pas seulement à la pratique des rituels apparents de l'islam. Il est en plus la concrétisation de la véritable adoration globale d'Allah dans tous les aspects de la vie. Car, il n'y a dans tout l'univers qu'un seul Dieu qui doit être adoré, tout ce qui est en dehors de Lui, sont Ses adorateurs. Une soumission parfaite, qui va de pair avec un amour absolu, lui sont dus. De quoi faire jaillir du tréfonds de l'adorateur un potentiel insoupçonné d'énergies et de possibilités créatives. Il s'acheminera alors, d'un pas ferme, sur un sentier aplani par Allah, en quête de moyens pour subvenir à sa subsistance. Cela facilitera d'autant plus sa recherche. C'est que Allah a intimé à l'adora-

teur l'ordre d'entreprendre, et lui a assuré les moyens de réussite. S'il s'attelle, avec dévouement, sincérité et assiduité, à réaliser les causes et mettre en place les moyens adéquats, ses efforts aboutiront, grâce à Allah. Le Tout-Puissant a en effet garanti la subsistance à tout un chacun qui L'adore, et la victoire à celui qui s'en fie à Lui.

ii. « *Soyez-Lui reconnaissants* »

Faites montre de reconnaissance à Son égard, parce qu'Il vous a fournis biens, enfants, famille, foyer, santé, sens, existence, subsistance, guidance, a asservi à votre profit tout ce qui existe dans l'univers, vous a doté de la grâce de la raison, d'une prime nature saine, et du libre arbitre. Ceci étant, n'est —ce pas un devoir de L'adorer ?

La biographie d'Ibrahim, sur lui le salut, laisse transparaître une obéissance absolue, sur les plans de la parole et de l'action, à Allah, qui traduit la reconnaissance des bienfaits dont il l'a comblé, dont la prophétie et le statut d'ami intime : Allah a pris Ibrahim comme ami intime. Or, la gratitude envers Allah est l'un des moyens d'accroître la subsistance. Quiconque reconnaît les bienfaits de son Créateur, s'assure la pérennité de la grâce dont il jouit, voire il contribue de ce fait à multiplier les bienfaits qui lui sont prodigués. Le Très-Haut dit : « *Et lorsque votre Seigneur proclama: « Si vous êtes reconnaissants, très certainement J'augmenterai [Mes bienfaits] pour vous. Mais si vous êtes ingrats, Mon châtement sera terrible* ». » Ibrahim : 7

La reconnaissance des grâces divines ouvre toutes grandes les portes vers d'autres bienfaits abondants. C'est pourquoi, ayant pris conscience de l'importance de la reconnaissance, Iblis s'est employé à en détourner les gens. Le Très-Haut dit : « *puis je les assaillirai de devant, de derrière, de leur droite et de leur gauche. Et, pour la plupart, Tu ne les trouveras pas reconnaissants.* » Al-A'râf (Les Murailles) : 17. Allah a même conditionné Son adoration à la reconnaissance de Ses bienfaits, de telle sorte que celui qui ne fait pas preuve de gratitude envers Lui, ne compte pas parmi Ses adorateurs. Le Très-haut dit : « *Ô les croyants! Mangez des (nourritures) licites que Nous vous avons attribuées. Et remerciez Allah, si c'est Lui que vous adorez.* » Al-Baqara (La Vache) : 172.

Le noble Coran établit une nette opposition entre la reconnaissance et la mécréance. Le Très-Haut dit : « *Quiconque est reconnaissant, c'est dans son propre intérêt qu'il le fait, et quiconque est ingrat... Alors mon Seigneur Se suffit à Lui- même et est Généreux*». » An-Naml (Les Fourmis) : 40 et « *Si vous ne croyez pas, Allah se passe largement de vous. De Ses serviteurs cependant, Il n'agrée pas la mécréance. Et si vous êtes reconnaissants, Il l'agrée pour vous.* »



Az-Zoumar (Les Groupes) : 7. On peut même constater que plus l'homme se montre reconnaissant envers son Seigneur, plus il est gratifié par Ses bienfaits. Le Très-Haut dit : « *Et lorsque votre Seigneur proclama: «Si vous êtes reconnaissants, très certainement J'augmenterai [Mes bienfaits] pour vous. Mais si vous êtes ingrats, Mon châtement sera terrible* ». » Ibrahim : 7. Allah porte à la fois le nom de Préservateur, parce qu'Il conserve les grâces en place et de Pourvoyeur, parce qu'il procure les grâces convoitées.

iii. « *C'est à Lui que vous serez ramenés.* »

C'est-à-dire, le jour de la résurrection, pour que tout un chacun soit rétribué selon ses actes, en bien, s'il a adoré Allah, L'a craint et Lui a été reconnaissant, ou en mal, parce qu'il a adoré de fausses divinités, en dehors d'Allah. C'est également un avertissement adressé au peuple d'Ibrahim, pour qu'ils se préparent à ce moment fatidique.

3. Le Très-haut dit : « *Et si vous criez au mensonge, d'autres nations avant vous, ont aussi traité (leurs Prophètes) de menteurs. Au Messenger, cependant, n'incombe que la transmission claire.* » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 18

Après avoir montré, preuves à l'appui, à ses congénères l'inconséquence de leurs pratiques (mécrañce, idolâtrie...), il leur rappelle qu'ils ne sont pas les premiers à avoir traité leur Prophète de menteur. Ils doivent donc tirer les enseignements du sort de ceux qui les ont précédés sur le chemin de la dénégation. Allah, le Très-Haut, leur a infligé un châtement terrible. Ils ont été anéantis, comme ce fut le cas avec le peuple de Nouh, de Âd et de Thamûd. Vous subirez le même sort. Quant au Messenger d'Allah ﷺ, il a comme tâche de vous transmettre le message qui lui a été confié, d'une manière claire, simple et univoque, pour que vous réalisiez que vous êtes engagés sur la voie de l'égarement et qu'il vous appelle à emprunter le droit chemin.

Le noble verset renferme plusieurs vérités :

a. Sous l'instigation de Satan, les hommes, excepté ceux qu'Allah a comblé de Sa miséricorde, sont enclins à s'opposer à la vérité. L'histoire regorge d'exemples qui viennent appuyer ce constat. C'est pourquoi le Coran rapporte les propos adressés par Ibrahim, sur lui le salut, à son peuple, qui corroborent cette vérité : « *Et si vous criez au mensonge, d'autres nations avant vous, ont aussi traité (leurs Prophètes) de menteurs.* »

b. La liberté confessionnelle est un principe fondamental. L'homme est libre de choisir sa religion. Ce choix détermine son sort dans l'au-delà. Il séjournera éternellement soit au paradis, soit à l'enfer, en vertu de ce noble verset : « *Au Messenger, cependant, n'incombe que la transmission claire.* »

4. Le Très-Haut dit : « *Ne voient-ils pas comment Allah commence la création puis la refait Cela est facile pour Allah. (19) Dis : «Parcourez la terre et voyez comment Il a commencé la création. Puis comment Allah crée la génération ultime. Car Allah est Omnipotent ».*(20) » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 19-20.

Allah met en avant dans ces versets la manière dont Ibrahim, sur lui le salut, a cherché à prouver à son peuple l'existence du Jugement dernier. Il les a incités à méditer leur propre personne et la façon dont ils ont été créés, à partir du néant. Celui qui est capable de commencer la création est donc capable de la refaire et de ressusciter. Il les a ensuite exhortés à méditer les signes disséminés dans les horizons, ceux-là mêmes qui prouvent l'existence du jour dernier, où chacun sera rétribué en fonction de ses actes. Ceux qui ont mécréu seront sévèrement châtiés. Ce discours, au dire de certains oulémas, s'adresse à la communauté de Mohammed ﷺ.

A. « *Ne voient-ils pas comment Allah commence la création puis la refait Cela est facile pour Allah.* » :

Après avoir abordé dans les versets précédents de la sourate L'Araignée le premier fondement, l'unicité, puis le deuxième, le message, l'accent est mis sur le troisième, en l'occurrence le jugement dernier et la résurrection. Ces trois fondements sont d'ailleurs indissociables, dans le discours divin.

a. « *Ne voient-ils pas* »

Question rhétorique qui exprime l'avertissement et l'étonnement devant une telle ignorance. Les signes pullulent partout à la portée de ceux qui veulent bien les voir. La grandeur d'Allah est offerte dans toute sa splendeur au regard. Il suffit d'un simple geste visuel pour les apercevoir. Le discours est adressé aux gens de la Mecque et aux mécréants de Qoraysh. La cécité intellectuelle ici est synonyme de manque de discernement.

b. « *comment Allah commence la création puis la refait ?* »

c'est-à-dire, Il les a créés, alors qu'ils n'étaient pas avant une chose significative, d'un extrait d'argile, qu'Il a transformé en aliment, puis en une goutte de sperme. Il suffit de méditer ces vérités pour se convaincre de la possibilité de refaire la création. Celui qui a créé peut refaire. Ne savent-ils pas qu'Allah a créé à partir d'une matière et du néant ? Encore une fois, cette question n'en est pas une. Elle a la valeur d'une assertion. Il refera la création, rendra les créatures à la vie dans l'au-delà, au jour de la résurrection.

Récapitulons : Ibrahim, sur lui le salut, s'attelle à prouver à son peuple l'existence de la résurrection, à partir de signes emblématiques en eux-mêmes tout



d'abord. Ils ont été créés, après un état latent, où ils n'existaient que pour Allah, qui les a dotés de l'ouïe, de la vue et des sentiments. Ils vaquent à leurs besognes, jusqu'à leur mort. Celui qui a créé ce processus est donc capable de le répéter, voire cela Lui est plus facile, comme cela est expressément affirmé dans : « *Allah commence la création puis la refait Cela est facile pour Allah.* » Ceci étant, qu'avez-vous à ne pas reconnaître qu'Allah est capable de refaire la création ?

D'aucuns diraient : N'ayant pas vu comment nous avons été créés, pourquoi Allah nous ordonne-t-Il de méditer le commencement de la création ? Le Très-Haut a fait de la procréation le moyen d'assurer la survie de l'espèce humaine. À défaut de pouvoir assister à sa propre naissance, tout un chacun a devant lui celle de ses enfants. Il sait avec certitude que cet enfant, qui a vu le jour, est né de l'union d'un spermatozoïde et d'un ovule. Fécondé, celui-ci se multiplie, se développe, s'installe dans l'utérus, y reçoit sa nourriture, jusqu'à ce qu'il se mue en une créature accomplie, au terme de neuf mois. Il sort au monde et grandit. Le voilà en train de jouer, de rire, de bâiller, de parler, de sourire et de manger. Il a une bouche, une langue, une épiglote, un œsophage, un estomac, des intestins grêles, de gros intestins, des villosités absorbantes, un foie, une bile, un pancréas, des veines, des artères, un cœur, deux poumons, deux reins, une trachée, un cervelet, un bulbe rachidien, une moelle épinière, des vertèbres, des os, fixes et mobiles, des muscles, des cheveux, des ongles, une silhouette, et une âme.

Il suffit d'examiner les plantes, pour se prosterner devant Allah, le cœur rempli de certitude et d'un sentiment de soumission absolue. La graine que l'on sème est constituée de tégument, d'un tissu de réserves nutritives, et d'un embryon vivant. Avec le concours de l'humidité, des aliments nutritifs et de la lumière, elle développe ses racines et sa tige, pour devenir un arbre, dont les caractéristiques sont connues par le seul Allah, Exalté soit-il. Force est donc de contempler le processus du développement des plantes, pour comprendre comment Allah commence la création. Cet œuf que l'on mange, en disant : « J'ai pris aujourd'hui un œuf. », s'il avait été soumis à la couvaison, il serait devenu un animal accompli, qu'on appelle poussin. Qui a donc transformé ce liquide jaune et blanc en une créature qui bouge, piaille, cherche refuge auprès de sa mère, se développe et grandit, pour que tu en fasses un repas exquis et tu t'en délectes ? Autant d'illustrations de l'acte divin de création, qu'Allah déploie partout, pour que l'on puisse les détecter et en tirer les leçons. Le Très-Haut dit : « *Il y a sur terre des preuves pour ceux qui croient avec certitude.* » Ah-Dhâriyât (Qui éparpillent) : 20. Le verbe 'yobdi'o', prend le sens aussi bien de commencer que de montrer. Le Tout-Puissant révèle à l'homme Sa puissance et Sa

grandeur, en commençant la création. Qui pourrait prétendre connaître les secrets que son corps recèle ? L'homme est d'une complexité insoupçonnable.

Selon certaines théories modernes, le foie effectue cinq mille fonctions. C'est dire l'importance de son rôle. Il forme une sorte de laboratoire central qui transforme les graisses en glucides, et vice versa. Processus miraculeux qui s'accomplit grâce à Allah, le Très-Haut. Il secrète l'hormone responsable de la coagulation et celui de la liquéfaction, d'une manière équilibrée, pour empêcher l'obstruction des artères et les hémorragies. Toute personne, dont le foie cesse de fonctionner, ne serait-ce que trois heures, ne peut pas rester en vie plus de ce temps.

L'astronomie aussi est un champ fertile à défricher pour y déceler la réalité de la création. Des astres ne cessent d'apparaître, de disparaître, et de s'étendre et les trous noirs qui fourmillent dans l'espace extérieur. Autant d'illustrations des processus de création et de recréation.

Quant à la résurrection, dans tous les versets qui traitent de la foi, l'évocation de l'au-delà va de pair avec la foi en Allah. Emprunter le sentier d'Allah n'étant possible que si l'on nourrit une foi inébranlable en l'Existence d'Allah, en Sa science et en l'au-delà. Le Très-Haut a déposé les désirs dans les âmes et leur a conféré, en apparence, ardeur et puissance. Lesquels désirs et ardeur tendent vers leur accomplissement. Qui pourra donc les brider ?

Seule la crainte d'Allah et de Sa rétribution en est capable, en plus de cette connaissance du Créateur, le Très-Haut et de la certitude de devoir se présenter devant Lui, le jour de la résurrection. Dans le Grand dictionnaire de Tabari, d'après Oum Salma, qui a dit : « Le Prophète ﷺ, appela une de ses serviteurs, qui tarda à venir. Il dit alors : *« Si je ne craignais pas sa vengeance le jour de la résurrection, je l'aurais fouetté avec ce bâton »*. »

La croyance à l'au-delà est fondée sur deux preuves : une d'ordre religieux, tirée de la tradition, et l'autre d'ordre rationnel. La première est présentée par le Coran, alors que la seconde passe par la contemplation de l'univers. Les signes de la grandeur d'Allah sont en effet épars partout. Il a les plus beaux noms, et Ses attributs sont incommensurables. Il n'est donc pas concevable qu'Il laisse Ses adorateurs sans jugement, sans châtiment ou récompense, cela va, en effet, à l'encontre de Sa justice et de Sa perfection. Dans l'ici-bas cohabitent pauvre et riche, faible et puissant, malade et sain et gouvernants et gouvernés. Qui donc refrènerait les penchants de répression et d'injustice chez le croyant ? Si tous les gens craignaient Allah, le Très-Haut, tous leurs problèmes disparaîtraient. Celui qui viole les droits des autres, ou spolie leurs biens, a une foi faible. S'il était sûr que le prix qu'il aurait à payer pour ses exactions est



très élevé, et qu'il n'échapperait pas au châtement d'Allah, il se serait abstenu de perpétrer ces agissements. Tout le monde doit donc se présenter devant le Seigneur de l'univers au jour dernier, pour être rétribué en fonction de ses actes.

c. « *Cela est facile pour Allah.* »

C'est-à-dire, le commencement de la création et la recréation, le jour de la résurrection. On le sait, fabriquer un objet pour la première fois exige des efforts considérables. Mais au fur et à mesure qu'on s'exerce à cette tâche, elle devient plus facile. Il n'en est pas de même pour Allah, qui a la transcendance absolue dans les cieux et sur la terre. Lorsqu'Il décide une chose, Il dit seulement : « Sois », et elle est aussitôt. Sa science est incréée et toute entreprise Lui est facile. Allah nous exhorte à méditer l'origine de l'univers ? N'est-ce pas Allah qui l'a créé ? Il lui est donc facile de le recréer.

Allah ajuste Son discours à la mesure de nos capacités intellectuelles, en opérant des analogies à visées pédagogiques. Pour l'homme, Il est plus facile de reprendre et de répéter que d'entreprendre un acte pour la première fois. Par contre, dans l'optique de la Puissance divine, ces deux actes se valent. C'est qu'il s'agit de la volonté divine, en vertu de laquelle, Il dit seulement : « Sois », et la chose est aussitôt.

B. « *Dis : "Parcourez la terre et voyez comment Il a commencé la création. Puis comment Allah crée la génération ultime. Car Allah est Omnipotent".* » :

Nous avons montré comment Ibrahim, sur lui le salut, s'attelle, dans le verset précédent, à prouver à son peuple l'existence de la résurrection, à partir de signes emblématiques en eux-mêmes tout d'abord. Ils ont été créés, après un état latent, où ils n'existaient que pour Allah, qui les a dotés de l'ouïe, de la vue et des sentiments. Ils vaquent à leurs besognes, jusqu'à leur mort. Celui qui a créé ce processus est donc capable de le répéter, voire cela Lui est plus facile, conformément à ce propos Coranique : « *Allah commence la création puis la refait. Cela est facile pour Allah.* » Connaissant tout cela, qu'avez-vous à ne pas reconnaître qu'Allah est capable de refaire la création ?

Dans ce verset, Allah exhorte les gens à tirer les enseignements des signes visibles, disséminés dans les horizons : « *Parcourez la terre et voyez comment Il a commencé la création. Puis comment Allah crée la génération ultime. Car Allah est Omnipotent.* » C'est-à-dire, allez à la découverte de la terre, regardez les cieux et les planètes mobiles et immobiles, les montagnes, les plaines, les steppes, les déserts, les arbres, les fruits, les rivières et les mers. Autant de signes de leur existence et de celle de leur Créateur qui lorsqu'Il décide une

chose, Il dit seulement « Sois » et elle est aussitôt. Celui qui est capable d'effectuer cela est d'autant plus capable de le refaire. Il est l'Omnipissant.

C'est un appel divin à l'homme pour qu'il se lance dans la quête de signes éparpillés sur la terre, révélateurs de l'acte de création et de recréation. Il saura alors que Celui qui a créé, peut facilement recréer.

Parcourir la terre ouvre l'œil et le cœur aux nouveaux paysages. Il permet de dépoussiérer le monde et de le redécouvrir avec fraîcheur et étonnement. L'appel divin sensibilise sur une vérité profonde. À force de l'habitude, l'homme, vivant au jour le jour dans un lieu déterminé, finit par ne plus apercevoir ses beautés enfouies. Une fois qu'il aura voyagé ici et là, ses sens et son cœur s'éveilleront à tous les détails qui s'offriront à lui dans ce nouvel espace, ceux-là mêmes qui le laissaient indifférent auparavant. Il est fort probable qu'une fois revenu chez lui, le regard qu'il posera sur son entourage, sera différent. Il sera plus sensible à certains aspects de son quotidien. Et il aura la sensation de les découvrir pour la première fois. Exalté soit celui qui a révélé le Coran, Fin-connaisseur des secrets des cœurs et des âmes !

a. « *Dis : "Parcourez la terre et voyez comment Il a commencé la création."* »

Après l'injonction de parcourir la terre, vient celle de méditer la manière dont Il a commencé la création. L'emploi du passé composé n'est pas fortuit. Ce renvoi au passé recèle une exhortation implicite aux savants pour qu'ils s'emploient à chercher l'origine de la vie. Ne voit-on pas aujourd'hui se multiplier les études qui portent sur les fossiles, dans l'objectif de répondre à des questions telles : Comment la vie est-elle apparue ? Comment s'est-elle répandue ? Comment s'est-elle développée ? Toujours est-il qu'on n'a pas pu percer le secret de la vie.

Au travers du récit d'Ibrahim, Allah multiplie les enseignements utiles qui répondent aux besoins des gens, toutes générations et catégories confondues. Chacun pourra, en fonction de ses capacités et ses conditions, y puiser les éléments susceptibles de l'éclairer dans ses choix, le but étant l'amélioration de la vie de tout un chacun.

C'est d'ailleurs l'objectif des récits Coraniques en général.

b. « *Puis comment Allah crée la génération ultime.* »

Tel l'arbre, lorsque tu vois ses feuilles jaunir en automne, tu conclus à sa mort. Avec l'arrivée du printemps, l'arbre fait des fleurs et fleurit, et le voilà qui reprend vie et s'offre au regard dans toute sa splendeur. Tout cela grâce à Allah.



Puis comment Allah crée la génération ultime, c'est-à-dire, après l'acte de création premier que vous voyez. Son nom Allah est explicitement mentionné, pour mettre en relief Sa capacité exclusive, Lui seul, d'accomplir la création. L'emploi du même mot pour renvoyer à cet acte fondateur, accompagné du verbe factitif, faire, dénote l'idée de similitude des deux processus, qui sont sur un pied d'égalité, pour le Très-Haut. Il n'y a pas lieu de les hiérarchiser sur la base d'une quelconque primauté de l'un ou de l'autre.

Ceux qui subissent le châtement d'Allah, le jour de la résurrection, se réfèrent à ces deux actes, lorsqu'ils supplient Allah de faire cesser leur souffrance et de les sortir de l'enfer : « ... *Ils diront : "Notre Seigneur, tu nous as fait mourir deux fois, et redonné la vie deux fois: nous reconnaissons donc nos péchés. Y a-t-il un moyen d'en sortir" ?* » Ghâfir (Le Pardonneur) : 11.

c. « *Car Allah est Omnipotent.* »

Allah commence la vie et la refait, à la faveur de cette omnipotence qui est réfractaire aux conceptions humaines défaillantes, et à ce qu'ils font passer comme critères du possible et de l'impossible, qu'ils tirent de leurs expériences limitées. Allah, le Très-Haut, se caractérise par l'omnipotence et la volonté absolue. Il fait absolument tout ce qu'Il veut.

Un rapport de causalité s'établit entre cette assertion péremptoire : Allah est Omnipotent, et les propos précédents. Quiconque est conscient de la capacité absolue d'Allah de faire ce qu'Il veut, sait qu'Il est tout aussi bien capable de recréer, comme Il nous le dit Lui-même.

5. Le Très-Haut dit : « *Il châtie qui Il veut et fait miséricorde à qui Il veut ; c'est vers Lui que vous serez ramenés. (21) Et vous ne pourrez pas vous opposer à Sa puissance ni sur terre, ni au ciel ; et il n'y a pas pour vous, en dehors d'Allah, ni allié ni secoureur. (22) Et ceux qui ne croient pas aux versets d'Allah et à Sa rencontre, désespèrent de Ma miséricorde. Et ceux-là auront un châtement douloureux. (23)* » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 21-23

A. « *Il châtie qui Il veut et fait miséricorde à qui Il veut ; c'est vers Lui que vous serez ramenés.* »

a. « *Il châtie qui Il veut* »

Allah châtie qui Il veut. Il a le pouvoir et la liberté de disposer de ce qu'Il veut. Ces propos s'adressent à ceux qui démentent le message divin et les mécréants. Le châtement est mis en exergue, parce que c'est le seul langage qui sied à ces catégories. Allah leur inflige les sévices qu'ils méritent, ici-bas

et dans l'au-delà, de par Sa justice et conformément aux lois qu'Il a instituées pour disposer de Ses créatures.

b. « *et fait miséricorde à qui Il veut* »

Il est Miséricordieux envers qui Il veut. Il est le détenteur du pouvoir absolu qui fait ce qu'Il veut, juge comme Il veut, personne ne conteste Son jugement et Il n'est pas comptable de Ses actes, alors qu'ils sont tenus, eux, par la reddition des comptes.

c. « *c'est vers Lui que vous serez ramenés.* »

Le passif est sciemment utilisé pour dénoter l'idée de coercition. Aussi tyranniques et ingrats envers Allah fussent-ils, ils seront conduits auprès de Lui. Force est pour eux de ne pas oublier ce moment fatidique, incontournable.

Allah n'a pas dit : vous reviendrez à Lui, mais vous serez entraînés et forcés de se présenter à Lui, à votre corps défendant. Seules les actions vertueuses seront prises en compte, tous les biens amassés ici-bas ne seront d'aucune utilité. Le seul critère est celui de la loi divine.

Le Très-Haut dit : « *Quand l'événement (le Jugement) arrivera, (1) nul ne traitera sa venue de mensonge. (2) Il abaissera (les uns), il élèvera (les autres). (3)* » Al-Wâqî'ah (L'Événement) : 1-3. En ce jour, l'Événement, où tout sera ramené à Allah, l'univers sera mis sens dessus dessous. Ce qui participe de l'ici-bas y reste. Celui qui était, à titre d'exemple, la personne la plus heureuse ou la plus intelligente, risque de devenir la plus malheureuse ou la plus ignorante dans l'au-delà. Les repères et les critères qui prévalaient ici-bas ne seront abrogés. La beauté, la richesse, le lignage, l'intelligence et la puissance, seront éclipsés par un seul critère : les actions désintéressées accomplies pour gagner l'agrément d'Allah.

Parmi les manifestations de l'omnipissance d'Allah, Sa capacité de châtier qui Il veut, et d'accorder Sa miséricorde à qui Il veut. Notre ultime sort sera entre Ses mains. Personne ne saurait résister à Son autorité ou l'esquiver. Le châtiment et la Miséricorde s'alignent sur la volonté d'Allah, dès lors qu'Il a montré la voie de la guidance et celle de l'égarement. Il a prédisposé l'homme à choisir entre les deux. L'ultime choix est de son ressort. S'il s'oriente vers Allah, il jouira de Son soutien. Par contre, s'il rejette les signes de la guidance, il sombrera dans l'aberration, d'où la miséricorde ou les supplices. Vous serez ramenés à Lui, expression qui dénote une certaine violence, au diapason du sens général du verset.



B. « *Et vous ne pourrez pas vous opposer à Sa puissance ni sur terre, ni au ciel ; et il n'y a pas pour vous, en dehors d'Allah, ni allié ni secourer* » :

a. « *Et vous ne pourrez pas vous opposer à Sa puissance ni sur terre, ni au ciel* »

Aucune puissance, aucune échappatoire sur terre, ni au ciel n'est à même de vous éviter votre sort, celui d'être ramenés à Allah.

Vous n'échapperez pas à Allah et vous ne résisterez pas lorsqu'Il voudra que vous vous présentiez devant Lui. Résignés et soumis, vous viendrez à Lui. Aucune fugue, ni aucun secours ne sont concevables, d'où cette négation péremptoire : « *Et vous ne pourrez pas vous opposer à Sa puissance ni sur terre, ni au ciel.* »

b. « *et il n'y a pas pour vous, en dehors d'Allah, ni allié ni défenseur* »

Vous n'avez aucun allié qui puisse vous protéger et vous soutenir, de telle sorte que vous puissiez passer des faveurs d'Allah. Le mot allié à une connotation dépréciative, puisqu'il signifie ici la protection contre les sévices d'Allah. La corde est allongée, mais lorsque le terme arrive, Allah, le Tout-Puissant, la tire. L'étau se resserre, et vous voilà pris entre Ses mains. Exalté soit celui qui soumet Ses adorateurs par la mort!

Ce rappel divin coupe court à toute possibilité de croire à l'existence de quelque puissance susceptible de résister à Allah, de s'opposer à Sa volonté, d'intercéder en leur faveur ou de les protéger. Car, personne ne saurait se soustraire à l'autorité et à la puissance d'Allah. L'allié n'est pas le protecteur. Si le premier entretient avec son obligé un rapport fondé sur l'affection et le soutien discret et pacifique, qui peut aller, le cas échéant, jusqu'à l'intercession, le second peut même recourir à la force pour concrétiser son appui.

L'idée d'allié ou de protecteur est définitivement écartée. La locution « en dehors d'Allah » vient pourtant la nuancer, ou plutôt met en exergue la seule Instance qui fait office d'allié et de protecteur, Allah.

Ils pourront donc bénéficier d'un allié et d'un protecteur, pour peu qu'ils croient en Moi. C'est comme si Allah leur disait : si vous vous repentez, vous renoncez à la mécréance et vous implorez le pardon pour vos péchés, je serai votre allié et votre protecteur.

C. « *Et ceux qui ne croient pas aux versets d'Allah et à Sa rencontre, désespèrent de Ma miséricorde. Et ceux-là auront un châtement douloureux.* » :

Cette mécréance est la méconnaissance des signes d'Allah emblématiques de Sa grandeur, tels les signes cosmiques qui affirment la puissance et la Sagesse

du Très-Haut, comme la nuit, le jour, le soleil et la lune, ou les miracles des Messagers, qui leur ont été accordés en guise d'appui divin à leur entreprise et comme preuve de leur véracité.

Ils ont mécré à tous ces signes, tout comme ils ont mécré à la rencontre d'Allah, le jour de la résurrection. Ceci étant, la miséricorde divine ne leur sera pas octroyée. Tant s'en faut ! Ils doivent s'en désespérer définitivement, puisqu'ils ont voué un culte à ce qui ne profite ni ne nuit à quiconque et ont mécré à qui détient le pouvoir d'apporter les profits et de repousser les torts.

Les mécréants n'ont fait aucun cas de l'au-delà, comme s'il n'existait pas pour eux. Leur seul souci c'est l'ici-bas. Désespérés de la miséricorde et des bienfaits d'Allah, ils se sont tournés vers le bas-monde, le seul qui leur reste, d'où leur associationnisme et leurs exactions. Rien ne leur fait donc craindre le châ-timent divin, aussi Allah les décrit-Il en ces termes : ceux-ci désespèrent de Ma miséricorde. Ils n'ont rien fait pour mériter la Miséricorde. S'ils l'avaient convoitée, ils auraient œuvré pour l'avoir.

Or, seuls ceux dont le cœur est le foyer de la mécréance, et qui ont rompu les liens qui les rattachent à leur Seigneur, désespèrent de Sa miséricorde. Le sort de ceux-ci est scellé : « Et ceux-là auront un châ-timent douloureux », terrible et irrévocable.

Après ce discours d'intimidation qui s'adresse à tous ceux qui renient l'appel de la foi, et implicitement au peuple d'Ibrahim, la réponse de ces derniers est rapportée, dans toute son incongruité. Elle est l'illustration parfaite de l'arrogance et de la tyrannie inhérentes à la mécréance, qui use des moyens dont elle dispose, pour faire étalage de son pouvoir.

Les versets reviennent sur une nouvelle épreuve endurée par Ibrahim, sur lui le salut. Elles décrivent comment il a été sauvé par la miséricorde divine, alors qu'il souffrait le martyr, parce qu'il s'est soumis à la seule autorité d'Allah. Or, le Très-Haut n'abandonne jamais ni ne livre Ses alliés et Ses plus proches adorateurs à leur sort.

6. Le Très-Haut dit : « *Son peuple ne fit d'autre réponse que : "tuez-le ou brûlez-le". Mais Allah le sauva du feu. C'est bien là des signes pour des gens qui croient.* » Al-'Ankabût (L'Araignée): 24

Dans la sourate de L'Araignée, Ibrahim, sur lui le salut, entame son dialogue avec son peuple par la préconisation de l'adoration d'Allah, Le Très-Haut, sans



rien Lui associer. Il les a par la suite enjoint de craindre Son châtement. Jouant de la corde sensible, il leur a montré les avantages qu'ils tireraient de la foi, et de la science utile qui s'oppose à l'ignorance. Il a également cherché à les dissuader de vouer culte aux idoles, ces entités inertes, méprisables et incapables, tout en les exhortant à rechercher leur subsistance auprès de Celui qui la détient, en l'occurrence Allah, le Très-Haut, auquel on sera ramené irrévocablement. Dans la foulée, il a averti son peuple du châtement qui s'abattra sur eux s'ils continuent de le démentir et leur a rappelé l'existence d'un jugement dernier, d'un châtement et d'une récompense. Pour s'en convaincre, il leur suffit de méditer l'histoire des communautés négationnistes qui ont accusé leurs Messagers respectifs de mensonge. Cet argumentatif ficelé, élaboré dans un style émouvant et soigné, est resté lettre morte, puisque son peuple n'a pas hésité à recourir à des moyens aussi abjects qu'inhumains :

a. « *Son peuple ne fit d'autre réponse que : « tuez-le ou brûlez-le »* »

Face aux preuves concluantes d'Ibrahim, sur lui le salut, leur seule réaction a été cet ordre, qui exprime plutôt l'impuissance et l'étroitesse de l'esprit : « *Tuez-le ou brûlez-le* ». Conscients de la menace que Ibrahim, sur lui le salut, représente pour eux, ils admettent cependant leur adoration de divinités en dehors d'Allah, comme on l'a déjà vu dans la sourate Les Prophètes, verset 64 : « *Se ravisant alors, ils se dirent entre eux : "C'est vous qui êtes les vrais injustes"* ».

En dépit de sa violence, la réponse exprime défaite et désarroi. C'est une fuite en avant et un refus d'affronter la réalité. À court d'arguments, la seule arme qui leur reste est la menace et l'intimidation. Or, c'est le langage de tout un chacun qui se trouve désarmé devant son rival.

b. « *Allah le sauva du feu.* »

Ibrahim est sorti indemne de l'épreuve du feu, grâce à l'intervention divine. Il a été miraculeusement épargné. Le feu a été même une fraîcheur salubre pour lui, comme on l'a déjà vu dans la sourate Les Prophètes, versets 69 et 70 : « *Nous dûmes : " Ô feu, sois pour Ibrahim une fraîcheur salubre". (69) Ils voulaient ruser contre lui, mais ce sont eux que Nous rendîmes les plus grands perdants. (70)* »

c. « *C'est bien là des signes pour des gens qui croient.* »

Riche d'enseignements, l'acte de neutraliser l'élément feu et de le rendre inoffensif, est révélateur de l'omnipotence d'Allah et de la véracité d'Ibrahim et de sa totale soumission à l'autorité de son Seigneur. Allah n'abandonne jamais celui qui recourt à Lui et se place sous Sa coupe. Les croyants sont exclusivement cités, vu que ce sont les seuls qui tirent les leçons de ces signes.

Les signes en question sont le sauvetage d'Ibrahim, l'incapacité des tyrans à porter atteinte à une personne protégée par Allah. Autre signe, s'il en est besoin : les miracles ne réussissent pas à infléchir les cœurs ingrats. Autant de messages adressés à ceux qui veulent bien méditer l'histoire des apostolats et les facteurs de guidance et d'égarement.

7. Le Très-Haut dit : « *Et [Ibrahim] dit : "En effet, c'est pour cimenter des liens entre vous-même dans la vie présente, que vous avez adopté des idoles, en dehors d'Allah. Ensuite, le Jour de la Résurrection, les uns rejeteront les autres, et les uns maudiront les autres, tandis que vous aurez le Feu pour refuge, et vous n'aurez pas de protecteurs."* » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 25

Avant de mettre en pratique sa décision d'immigrer loin de son peuple, Ibrahim a adressé un dernier message à son peuple, pour exprimer toute l'amertume qu'il ressentait, celle d'un étranger parmi sa propre communauté. Il a tenu également à désavouer leur mécréance et leur polythéisme.

a. « *Et [Ibrahim] dit : "En effet, c'est pour cimenter des liens entre vous-même dans la vie présente, que vous avez adoptés des idoles, en dehors d'Allah."* »

Vous vous êtes placés sous la coupe des idoles que vous avez adorées, afin de consolider les attaches qui vous lient les uns aux autres. Ou bien, l'affection que vous éprouvez envers certains idolâtres, vous ont poussé, par mimétisme, à leur emboîter le pas.

Vos idoles ne sont que des chimères que vous vénerez aveuglément, sans aucun fondement rationnel. Elles ne sont pas dignes d'adoration. Malheureusement, un tel phénomène sévit encore de nos jours au sein d'un grand nombre de peuples et de communautés.

b. « *Ensuite, le Jour de la Résurrection, les uns rejeteront les autres, et les uns maudiront les autres,* »

Le jour de la résurrection, rien ne sera comme avant. Les alliances voleront en éclat, les liens seront rompus, et l'affection se muera en hostilité, dès lors qu'ils étaient fondés sur des assises inconsistantes, conformément à ces propos divins : « *Les amis, ce jour-là, seront ennemis les uns des autres; excepté les pieux.* » Az-Zukhruf (L'Ornement) : 67. Le noble verset met en avant le sort de ces catégories dans l'au-delà. L'affection, qu'ils entretenaient jalousement entre eux, les éloignait tout autant de la véritable confession, celle d'adorer Allah, sans rien Lui associer, et faisait d'eux une proie facile aux tentations et aux subterfuges du Satan. Quel revirement le jour de la résurrection ! Il n'y aura qu'hostilité, ressentiments et rupture ! Les adeptes désavoueront leurs



maîtres et les alliés renieront les uns les autres. Chacun taxera l'autre de tous les maux, l'accusera de l'avoir induit en erreur. Ce volte-face des uns et des autres ne servira toutefois à rien, et n'évitera pas aux mécréants le châtement fatidique.

Ibn Al-Qayyem souligne à ce propos : Ce sentiment qui a l'allure d'une affection sincère, fondée plutôt sur l'échange de faveurs, se transforme, dès que sonne l'heure de la vérité, en hostilité viscérale et en un regret poignant, conformément à ces versets :

« *Le jour où l'injuste se mordra les deux mains et dira: "[Hélas pour moi !] Si seulement j'avais suivi chemin avec le Messager !... (27) Malheur à moi ! Hélas ! Si seulement je n'avais pas pris «un tel» pour ami !... (28) Il m'a, en effet, égaré loin du rappel [le Coran], après qu'il me soit parvenu". Et le Diable déserte l'homme (après l'avoir tenté). (29)* » Al-Fourqâne (Le Discernement) : 27-29

et « *Les amis, ce jour-là, seront ennemis les uns des autres; excepté les pieux.* » Az-Zukhruf (L'Ornement) : 67.

Ainsi qu'aux propos d'Ibrahim, sur lui le salut, rapportés dans : « ... *Puis, au Jour de la Résurrection, certains parmi vous renieront d'autres, et certains parmi vous réproveront d'autres...* » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 25.

Il en est de même pour tous les associés. Réunis autour d'un intérêt commun, ils se sentent solidaires, tant qu'ils ont besoin les uns des autres. Une fois que leur association ne leur sert à rien, la coopération se mue en rancœur et affrontement. Comme c'est le cas des mécréants le jour de la résurrection. Voués aux sévices de l'enfer, ils se maudissent et se déclarent la guerre.

c. « *vous aurez le Feu pour refuge, et vous n'aurez pas de protecteurs.* »

En plus de désaveu mutuel, les mécréants auront à subir un châtement plus cruel : l'enfer. Allah ne leur redit pas ici qu'ils n'auront aucun allié ni protecteur en dehors d'Allah, parce que le jour de la résurrection, aucune repentance ni intercession ne sont envisageables. Les maîtres qu'ils adoraient, en dehors d'Allah, ne leur seront d'aucune utilité, puisqu'ils ne sont que des pierres muettes, incapables de parler et de répondre.

Un parallélisme se dessine en filigrane dans cette scène. Les mécréants se trouvent voués au feu de l'enfer qui les consumera, alors qu'Ibrahim est sauvé du feu, grâce à la miséricorde divine.

8. Le Très-Haut dit : « *Loth crut en lui. Il dit : "Moi, j'émigre vers mon Seigneur, car c'est Lui le Tout-Puissant, le Sage".* » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 26

Après avoir passé avec bonheur l'épreuve du feu, grâce à la sollicitude divine, Ibrahim émigra vers la Grande-Syrie, en quête de cieux plus cléments et d'une

terre à même de lui procurer sécurité et stabilité, loin de l'Irak, où il souffrit le martyre. Il alla à la recherche d'un espace, où il pourrait s'adonner librement à l'adoration d'Allah, sans qu'il fut persécuté ou contraint de vouer culte à des fausses divinités, à son corps défendant, tout en s'attelant à préconiser son message.

a. « *Loth crut en lui* »

Voyant de ses propres yeux Ibrahim sortir indemne d'entre les flammes, Loth, sur lui le salut, crut en sa prophétie. Il sut qu'il ne s'agissait pas d'un fait isolé, mais d'un miracle provoqué par Allah, le Créateur le Tout-Puissant. C'est un message adressé à tout un chacun, en particulier les croyants : du cœur même des situations pénibles et désespérées, naissent la solution et la fin heureuse. Les gens de l'Irak ont cherché à brûler Ibrahim. Paradoxalement, cet acte criminel est à l'origine de la foi de Loth. Ibrahim compte désormais dans ses rangs un allié de poids, en la personne de Loth, après avoir rallié à sa cause sa femme Sara. Commentant cet énoncé divin : Loth crut en lui, Al-Qortobi affirme que : Loth a été le premier à avoir cru en Ibrahim, après avoir vu comment le feu a été une fraîcheur salutaire pour lui.

Quant à Charaoui, il pense que « cet énoncé est une incise dans le récit d'Ibrahim, qui va par la suite reprendre son cours » :

b. « *Moi, j'émigre vers mon Seigneur* »

Je pars là où je pourrai adorer librement mon Seigneur et me réchauffer le cœur par Son obéissance, sans que j'aie à supporter la vue de vos idoles et vos exactions.

Vers mon Seigneur, exclusivement, pour L'adorer, observer les rites de Sa religion et m'atteler à préconiser la vérité, Sa loi et Son unicité. Ibrahim émigra vers son Seigneur, pour être proche de Lui et se réfugier auprès de Lui. Avant de partir physiquement à Sa rencontre, son cœur et sa croyance ferme le précédèrent, dans un élan de sollicitude et de soumission. Il émigra vers Lui, pour L'adorer avec dévouement, de tout son cœur et de son être, loin de la contrée de la mécréance et de l'égarement, lorsqu'il désespéra de voir son peuple regagner le sentier de la guidance et de la foi.

L'émigration d'un prédicateur d'un pays, où il ne peut pas adorer Allah, Le Très-Haut, vers un autre, où il pourra le faire, est l'un des moyens les plus efficaces d'assurer la réussite de son entreprise. Ibrahim, sur lui le salut, ancêtre des Prophètes et le plus grand prédicateur, après notre Prophète, Mohammed ﷺ, est le premier à avoir employé ce moyen pour faire aboutir son action. Il n'hésita pas à quitter son pays et à se détourner de lui, afin de s'adonner à la



prédication. Il partit de l'Irak vers la Grande-Syrie, accompagné de son neveu Loth et de sa femme Sara, sur eux le salut, mu par le même désir, celui d'adorer son Seigneur et de préconiser son message. Il se rendit ensuite en Égypte, rebroussa chemin à la Grande-Syrie, avant de se diriger vers la Mecque, où il se sépara de son fils Ismaïl et de sa mère Hajar, comme on le sait. Ce point sera soulevé le temps voulu. Entre-temps, Allah le combla d'une progéniture vertueuse et accorda la prophétie et le Livre à sa descendance.

L'émigration d'Ibrahim a institué un autre fondement de sa pure religion qui repose sur la croyance à l'unicité divine. Elle nous enseigne que le musulman ne doit pas rester dans un pays, où il ne peut pas adorer Allah, le Très-Haut, comme il se doit, où il ne peut pas proclamer publiquement son dogme et sa religion, où on lui interdit d'écouter les messages de la véracité et de la vérité, où il ne peut pas faire le bien et rejeter les actes répréhensibles. Quiconque persiste à rester sur une terre sans se soucier le moins du monde de son dogme et de sa religion, sera jugé par Allah pour ce choix, parce qu'il n'a pas émigré vers une terre, où il pourra vivre en harmonie avec ses principes, ou du moins au diapason des ordres qu'il a reçus de son Seigneur.

Cette décision : j'émigre vers mon Seigneur, n'est pas le fruit d'un caprice, elle exprime la ferme volonté de braver les innombrables épreuves et les obstacles qui se dressent sur le chemin du croyant. Émigrer vers Allah signifie se tourner vers Lui et se détacher de tout ce qui entrave le cheminement du croyant sur la voie qui mène vers le Seigneur. Indifférent aux menaces et aux atteintes, y compris la mort lui-même, le croyant fait alors fi de tout ce qui risque d'entraver son parcours : famille, biens et patrie, pour s'engager sur le sentier de la foi.

C'est une allusion aux croyants qui vivaient sous l'emprise de Qoraych. Maltraités, éprouvés à tout moment et victimes de toutes sortes d'injustices, ils étaient des émigrés vers Allah, bien qu'ils n'aient pas quitté leur pays. Ils le seraient encore, s'ils décidaient de partir loin de leurs demeures. Le vrai croyant est en effet en permanente émigration vers Allah, tant qu'il est à cheval sur la vérité et le bien. Il répugne à tous les actes réprouvés et évite toute débauche. Le Prophète ﷺ, a dit : « *Le musulman est celui dont les musulmans sont à l'abri de sa langue et de ses mains et l'émigré est celui qui délaisse ce qu'Allah a interdit.* »

L'émigration de Loth avec son oncle Ibrahim, sur eux le salut, fut une bénédiction pour lui. Ce fut un voyage à la rencontre de la prophétie. Il fut en effet élu parmi les adorateurs comme l'un des éminents vertueux.

c. « *Car c'est Lui le Tout-Puissant, le Sage* »

L'objectif de l'émigration étant le prêche de la religion d'Allah et le renforcement de Sa parole, la référence à Ses attributs d'omnipuissance et de sagesse

vient à point nommé. Le Tout-Puissant renvoie à Sa puissance et à celle de Ses Messagers et les croyants. Le Sage, c'est-à-dire, dans Ses propos, Ses lois immuables et Ses lois religieuses.

« C'est Lui le Tout-Puissant, le Sage, c'est-à-dire, qui détient la puissance, et qui peut vous guider, mais puisqu'Il est Sage, Il le fait, chaque fois que Sa sagesse l'exige.

Ibrahim, sur lui le salut, a évoqué à bon escient dans ce contexte l'attribut de Tout-Puissant, en phase avec la tentative de le brûler. Comme s'il disait à son peuple : je pars vers le Tout-Puissant qui assujettit et soumet toute chose à Son autorité. Il est inexpugnable, de par Sa Puissance, Sa Grandeur et Sa Magnificence.

Le Tout-Puissant détient la puissance absolue, celle de la force, de la contrainte et de l'invincibilité. Inexpugnable, aucune créature ne peut l'atteindre. Il contraint tous les existants à se placer sous Sa coupe. Les créatures lui sont asservies et se soumettent à Sa grandeur.

L'attribut de Sage est également sciemment choisi. C'est la sagesse des actes divins qui est particulièrement évoquée ici. Le message en creux sera donc : étant Sage dans Ses actes, Allah me conduira à un endroit idoine, au milieu des gens, dignes de mon message, parce qu'ils sont doués d'une grande capacité d'écoute, de cœurs sensibles, avides de vérité et qui sont à l'affût de la parole de Dieu, celle-là même que vous avez rejetée.

Le Sage c'est Allah, le Très-Haut, qui se caractérise par la sagesse absolue, et par l'équité parfaite de Ses jugements. Il jouit d'un vaste savoir et d'une connaissance pointue des tenants et des aboutissants de toute chose ; Il mérite louange et exaltation ; Sa puissance est absolue, Sa miséricorde est abondante ; Il place les choses là elles doivent être, et leur octroie le rang qu'elles méritent, au sein de Sa créature et de Son ordre. Il n'a pas de compte à rendre et Sa sagesse ne fait jamais l'objet de critique ou de dépréciation.

Le Coran rapporte l'émigration d'Ibrahim, loin de son peuple, sans avoir réussi à les convertir à sa religion, mais il n'évoque aucun éventuel châtiement qu'Allah leur aurait infligé. Quant à ce récit qu'on trouve dans les textes dits israélites, selon lesquels Allah aurait envoyé des nuées de moustiques qui auraient consommé leur chair et leur sang et les auraient transformés en squelettes, il n'est appuyé par aucun argument. Si Allah les avait anéantis, cela eût été mentionné dans le Coran, à l'instar des récits des peuples qui avaient accusé leurs Prophètes respectifs de mensonge. Est-il possible que le peuple d'Ibrahim ait été épargné, malgré sa persistance dans l'égarement, parce qu'il n'avait pas invoqué Allah, à leur encontre, comme c'était le cas avec d'autres



Prophètes ? C'est fort probable, d'autant qu'Ibrahim était connu par sa grande compassion et sa mansuétude. N'a-t-il pas discuté avec les anges à propos du peuple de Loth et a essayé de leur éviter le châtement divin, alors qu'il ne s'agissait pas de son propre peuple ? Allah est le plus Savant.

9. Le Très-Haut dit : « *Nous lui donnâmes Isaac et Jacob, et plaçâmes dans sa descendance la prophétie et le Livre. Nous lui accordâmes sa récompense ici-bas, tandis que dans l'au-delà, il sera parmi les gens de bien.* » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 27

Quel présent ! Quel inestimable don, octroyé généreusement à Ibrahim, emblématique de la bénédiction divine ! Pas étonnant au profit d'un homme qui s'est dévoué corps et âme à l'adoration d'Allah, et que les tyrans se sont accordés à brûler vif. Et le feu de se muer, en guise de récompense pour ses actes, en une fraîcheur salubre.

a. « *Nous lui donnâmes Isaac et Jacob* »

Allah lui accorda une compagnie dans son exil, en le gratifiant d'une descendance noble et vertueuse, alors qu'il était très avancé en âge. Il vécut, jusqu'à assister à la naissance de son petit-fils Jacob fils d'Isaac. Allah le gratifia d'un autre fils, Ismaïl, qu'il eut avec Hajar, l'Égyptienne. Il semble que les versets font l'impasse sur la personne d'Ismaïl dans ce contexte, parce qu'il vécut avec sa mère, depuis son plus jeune âge loin de son père. Ibrahim a donc passé moins du temps en sa compagnie, contrairement à Isaac et Jacob, sur eux le salut.

L'emploi du verbe 'donner' signifie que l'enfant vertueux est un don d'Allah, le Très-Haut. Force est donc pour tout un chacun, qui a été gratifié d'une progéniture vertueuse, de se prosterner devant Allah, en guise de reconnaissance. Il doit en plus l'invoquer en ces termes : Ô mon seigneur, louange à toi pour cette grâce ! En effet, il n'existe pas de grâce plus bénéfique que celle de jouir d'un enfant vertueux qui adorera Allah, à ton exemple, et apprendra aux gens, à ton exemple.

Cela est d'autant plus vrai pour Ibrahim, qu'Allah lui a donné Isaac et Jacob, leur a accordé le statut de Prophète et d'imam, qui a guidé les gens sur ordre d'Allah, et les a exhortés, par révélation interposée, de faire le bien d'observer les prières et de s'acquitter de l'aumône légale. Il les a qualifiés d'être Ses adorateurs : « *Nous les fîmes des dirigeants qui guidaient par Notre ordre. Et Nous leur révélâmes de faire le bien, d'accomplir la prière et d'acquitter la Zakat. Et ils étaient Nos adorateurs.* » Al-Anbiyâ (Les Prophètes) : 73.

b. « *et plaçâmes dans sa descendance la prophétie et le Livre.* »

Après Ibrahim, aucun Prophète ni livre n'ont été envoyés, en dehors de sa descendance, jusqu'à l'envoi du sceau des Prophètes, son fils Mohammed ﷺ. C'est là une source d'autant plus grandiose de fierté, que les moyens de guidance, de miséricorde, du bonheur et de la réussite ont été l'apanage de sa descendance. Grâce à eux un grand nombre de gens ont été guidés, ont cru en Allah et ont fait preuve de vertu.

Les Prophètes fils d'Israël étaient des descendants de Jacob fils d'Isaac, fils d'Ibrahim, sur eux le salut. Le Très-Haut dit : « *Et Nous lui avons donné Isaac et Jacob et Nous les avons guidés tous les deux. Et Noé, Nous l'avons guidé auparavant, et parmi la descendance (d'Ibrahim) (ou de Noé), David, Salomon, Job, Joseph, Moïse et Aaron. Et c'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants. (84) De même, Zacharie, Jean-Baptiste, Jésus et Élie, tous étant du nombre des gens de bien. (85) De même, Ismaël, Élisée, Jonas et Lot. Chacun d'eux Nous l'avons favorisé par-dessus le reste du monde. (86) De même une partie de leurs ancêtres, de leurs descendants et de leurs frères et Nous les avons choisis et guidés vers un chemin droit. (87) Telle est la direction par laquelle Allah guide qui Il veut parmi Ses serviteurs. Mais s'ils avaient donné à Allah des associés, alors, tout ce qu'ils auraient fait eût certainement été vain. (88) C'est à eux Nous avons apporté le Livre, la sagesse et la prophétie. Si ces autres-là n'y croient pas, du moins Nous avons confié ces choses à des gens qui ne les nient pas. (89)* » Al-An'âm (Les Bestiaux) : 84-89

Le sceau des Prophètes ﷺ, lui-même fait partie de la descendance d'Ismaël fils d'Ibrahim. Celui-ci est donc le patriarche de tous les Prophètes, sur eux le salut, et de tous les croyants à la révélation, au Message, à la pure religion fondée sur le socle de l'unicité, celle-là même qui a été révélée à Ibrahim et à sa descendance, composée de Messagers et de Prophètes.

Le livre signifie ici, par métonymie, tous les livres révélés : le Coran, l'Évangile, la Thora et le Zabur.

c. « *Nous lui accordâmes sa récompense ici-bas, tandis que dans l'au-delà, il sera parmi les gens de bien.* »

Ibn Kathir commente cet extrait comme suit « Allah lui a accordé la félicité dans le bas monde qui conduit vers celle de l'au-delà. Il était en effet d'une grande richesse (vaste demeure et ressources considérables), avait une épouse vertueuse, était apprécié et aimé de tout le monde, et on s'empressait à le servir. C'est l'avis de Ibn Abbas, de Mojahid, et de Qatada, entre autres. Il faisait montre d'une totale obéissance envers Allah, comme en atteste ce propos Coranique : « *et celles d'Ibrahim qui a tenu parfaitement [sa promesse de trans-*

mettre] » An-Najm (L'Étoile) : 37, c'est-à-dire, il a accompli tous les ordres qu'il a reçus, et a obéi comme il se doit à son Seigneur : « *Vraiment, Ibrahim était une Ouma, voué à Allah, théotrope et qui n'avait jamais été parmi les codéificateurs, (120) reconnaissant des bienfaits d'Allah. Allah l'a choisi et l'a guidé à une Voie qui requiert la rectitude. (121) Nous lui avons donné une belle part ici-bas. Et il sera certes dans l'au-delà du nombre des gens intègres (122).* » An-Nahl (Les Abeilles) : 120-122

À propos de cette annonce divine, Saadi souligne que : « Nous lui accordâmes sa récompense ici-bas : « Une très belle femme, une subsistance abondante, des enfants qui feront son bonheur et la connaissance d'Allah, ainsi que Son amour et la soumission totale à Lui. »

« *Dans l'au-delà, il sera parmi les gens du bien.* » Lui et Mohammed ﷺ, le plus vertueux, qui occupe le plus haut rang parmi eux. Autant la félicité ici-bas que dans l'au-delà lui est ainsi accordée. »

Pour Errazi, lorsque Ibrahim, sur lui le salut, prôna la croyance en l'Unicité, il se mit à l'abri du châtimeur de l'ici-bas, nommément celui du feu. Quand il insista auprès de son peuple, malgré leur persistance à le démentir et leurs tentatives de lui infliger les sévices, Allah lui octroya l'autre récompense, en l'occurrence un bienfait immédiat dans le bas monde : « *Nous lui avons donné Isaac et Jacob* ». Le verset véhicule, d'une manière subtile, un sens sous-jacent. Allah changea de fond en comble la condition d'Ibrahim sur terre. Il était seul, lorsque son peuple chercha à le brûler vif. Le voilà, après cette épreuve, entouré de sa descendance qui se répandrait aux quatre coins de la terre ; son peuple, ses parents les plus proches, dont son père Azar, ayant été des égarés ; Allah le récompensa par des parents bien guidés, qui guident leurs congénères, à savoir sa descendance, qui fut privilégiée par l'apanage de la prophétie et du Livre ; Il ne possédait ni biens ni notoriété, qui sont l'objectif escompté ici-bas. Allah le combla de richesses et assura sa gloire. Ses biens s'accrurent, à tel point qu'il fut propriétaire d'un très grand nombre de têtes du bétail, et sa gloire est telle qu'on doit prier pour lui chaque fois qu'on prie pour tous les autres Prophètes, et ce jusqu'au jour de la résurrection, d'où son surnom d'ancêtre des Messagers, alors qu'il était auparavant un parfait inconnu, comme en atteste ce verset : « *(Certains) dirent : "Nous avons entendu un jeune homme médire d'elles; il s'appelle Ibrahim".* » Al-Anbiyâe (Les Prophètes) : 60

C'est dire qu'il était un individu lambda. Il ne fut pas seulement récompensé dans l'ici-bas, mais également dans l'au-delà : « dans l'au-delà, il sera parmi les gens du bien : Les biens dont il a été gratifié dans le bas monde n'étaient pas, loin s'en faut, une sorte d'appât pour l'attirer vers les mauvaises actions, mais ils représentaient sa rétribution ici-bas, à laquelle sera ajoutée celle de l'autre

monde, pour sa prédication assidue de la parole divine. Il est parmi les gens du bien, les vertueux, c'est-à-dire, il a atteint le plus haut rang auquel un croyant puisse aspirer. Il est donc à l'abri du châtement et il sera généreusement récompensé.

Cette place de choix qu'il occupe s'explique par plusieurs facteurs. Il était imprégné de la croyance en Allah et de la reconnaissance de Son unicité et il s'était dépensé sans compter, sa vie durant, à préconiser ces principes. D'après son récit et ses prises de position dogmatiques, tels qu'ils sont rapportés dans le Coran, Ibrahim, sur lui le salut, était toute une communauté, à lui-seul. Tourné totalement vers Allah et L'adorant avec dévouement, il n'a jamais intégré le rang des associationnistes. Tous les Prophètes ont emprunté sa voie. Il s'est toutefois distingué par sa détermination à prêcher le principe d'unicité divin, sa vaste connaissance, son endurance et son apostolat qui embrasse tous les aspects de la vie et s'adresse à toute l'humanité.

6^{ième} partie

Le récit d'Ibrahim dans sourate As-Sâffât (Les Rangées)

Le Très-Haut dit :

- « 83. Du nombre de ses coreligionnaires, certes, fut Ibrahim.
84. Quand il vint à son Seigneur avec un cœur sain.
85. Quand il dit à son père et à son peuple : « Qu'est-ce que vous adorez ?
86. Cherchez-vous, dans votre égarement, des divinités en dehors d'Allah ?
87. Que pensez-vous du Seigneur de l'univers ? »
88. Puis, il jeta un regard attentif sur les étoiles,
89. et dit : « Je suis malade ».
90. Ils lui tournèrent le dos et s'en allèrent.
91. Alors il se glissa vers leurs divinités et dit: « Ne mangez-vous pas ?
92. Qu'avez-vous à ne pas vous exprimer ? »
93. Puis il se mit furtivement à les frapper de sa main droite.
94. Alors [les gens] vinrent à lui en courant.
95. Il [leur] dit : « Adorez-vous ce que vous-mêmes sculptez,
96. alors que c'est Allah qui vous a créés, vous et ce que vous fabriquez ? »
97. Ils dirent : « Qu'on lui construise un four et qu'on le lance dans la fournaise ! »
98. Ils voulurent lui jouer un mauvais tour; mais ce sont eux que Nous mêmes à bas.
99. Et il dit : « Moi, je pars vers mon Seigneur et Il me guidera.
100. Seigneur, fais-moi don d'une [progéniture] d'entre les vertueux ».
101. Nous lui fîmes donc la bonne annonce d'un garçon (Ismâïl) longanime.
102. Puis quand celui-ci fut en âge de l'accompagner, [Ibrahim] dit : « Ô mon fils, je me vois en songe en train de t'immoler. Vois donc ce que tu en penses ». (Ismaël) dit : « ô mon cher père, fais ce qui t'es commandé : tu me trouveras, s'il plaît à Allah, du nombre des endurants ».
103. Puis quand tous deux se furent soumis (à l'ordre d'Allah) et qu'il l'eut jeté sur le front,
104. voilà que Nous l'appelâmes « Ibrahim !



105. *Tu as confirmé la vision. C'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants ».*
 106. *C'était là certes, l'épreuve manifeste.*
 107. *Et Nous le rançonnâmes d'une immolation généreuse.*
 108. *Et Nous perpétuâmes son renom dans la postérité:*
 109. *« Paix sur Ibrahim ».*
 110. *Ainsi récompensons-Nous les bienfaisants;*
 111. *car il était de Nos serviteurs croyants.*
 112. *Nous lui fîmes la bonne annonce d'Isaac comme Prophète d'entre les gens vertueux.*
 113. *Et Nous le bénîmes ainsi que Isaac. Parmi leurs descendances il y a [l'homme] de bien et celui qui est manifestement injuste envers lui-même. »*
 As-Sâffât (Les Rangées) : 83-113

Dans la sourate Les Rangées, le récit d'Ibrahim s'étend sur deux épisodes essentiels. Le premier, fréquemment évoqué dans le Coran, est celui de la prédication auprès de son peuple, de la démolition des idoles, de la tentative de le tuer et de son sauvetage par Allah, à la grande déception de ses détracteurs. Le second, qui n'est mentionné nulle part ailleurs en dehors de cette sourate, est celui du songe, de l'égorgement et du sacrifice. Les rebondissements, les personnages et les attitudes sont mis en scène dans un style fascinant et émouvant, à la hauteur des valeurs d'obéissance, d'effacement de soi et de résignation, que l'humanité n'a jamais connues auparavant, dans toute son histoire, en matière dogmatique.

1. Le Très-Haut dit : « *Du nombre de ses coreligionnaires, certes, fut Ibrahim. (83) Quand il vint à son Seigneur avec un cœur sain. (84) Quand il dit à son père et à son peuple : "Qu'est-ce que vous adorez ? (85) Cherchez vous, dans votre égarement, des divinités en dehors d'Allah ? (86) Que pensez-vous du Seigneur de l'univers ?" » (87) As-Sâffât (Les Rangées) : 83-87*

a. *« Du nombre de ses coreligionnaires, certes, fut Ibrahim »*

L'épisode du sauvetage de Noh, sur lui le salut, est directement suivi par la mise en avant de son lien confessionnel avec Ibrahim, sur lui le salut. Belle transition vers le récit de Ibrahim, sur lui le salut. En dépit de l'intervalle qui sépare les deux Prophètes, Ibrahim est en effet l'un des coreligionnaires de Noh, eu égard au dogme, à la prédication et aux démarches communs entre les deux Messagers. Leurs deux voies divines se recourent et se complètent.

Le noble verset réaffirme les hautes qualités de Noh et entame un discours laudatif au profit d'Ibrahim, sur eux le salut. Le mot *chia'* signifie coreligionnaires, partisans et adeptes. Il exprime à la fois l'idée de soutien et d'assistance,

et celle de diffusion et de louange. Ce vocable a été préféré au mot 'partisans', pour mettre en valeur les affinités de pensée, d'opinion et d'orientation, abstraction faite du lien géographique ou temporel. Contrairement au sens d'adeptes qui renvoie au soutien physique mutuel dans un lieu et une époque communs. Le mot coreligionnaire réfère ici à l'appartenance à la même religion et au partage de la même voie divine.

b. « Quand il vint à son Seigneur avec un cœur sain. »

C'est l'expression de la résignation totale, qui se traduit par ce départ vers son Seigneur. Le cœur sain est synonyme de pureté, d'innocence et de droiture. Simple en apparence, cette métonymie condense un ensemble de traits et de valeurs. Encore une fois, la finesse du discours n'est plus à prouver. Qui dit cœur sain, dit répugnance des pratiques égarées. Il n'y a pas de place, dans ce cœur, à ce que la prime nature repousse, sur les plans de la conception et de la conduite.

Le secret de la réussite d'Ibrahim, évidemment après le soutien d'Allah, c'est ce cœur sain. Il est le foyer du dévouement envers Allah. Rétif à tout ce qui contrecarre la croyance en l'Unicité, à la foi et à l'abnégation, ce cœur sain a permis à Ibrahim de répandre son message, d'affronter ses ennemis et d'aller à la rencontre de son Seigneur. Victoires et succès ont été au rendez-vous.

Ce cœur sain s'est livré, d'une manière inconditionnelle à l'adoration du Seigneur, par pudeur, crainte, convoitise et espoir. L'amour de son Créateur qui fleurissait au tréfonds de lui-même, éclipsa tout autre sentiment. Sa crainte balaya toute autre peur. Sa sollicitude eut raison de toute autre aspiration. Il se soumit donc, de tout son être, à Son destin et Son décret. Il ne remit jamais en question Ses jugements, ni ne contesta Ces décisions. Il se soumit tout entier, par ses propos, son affect, ses actes et ses goûts, dans son être et son paraître, à son Seigneur. Son cœur sain s'aligna sur ceux des alliés d'Allah, qui croyaient en Son unicité, L'adoraient sans rien Lui associer, sans jamais se départir de son hostilité viscérale à l'encontre des associationnistes et mécréants.

c. « Quand il dit à son père et à son peuple qu'est-ce que vous adorez ? »

Question oratoire qui exprime étonnement et indignation. C'est comme il leur disait que ces idoles ne méritent pas d'être adorées, comment leur vouez-vous un culte, en dehors d'Allah ?

Il aurait pu les réprimander abruptement, par l'affirmation de leur égarement qui consiste à adorer de fausses divinités indignes de statut de dieu, mais il opta pour l'interrogation rhétorique qui, ayant trait à l'affect, n'implique pas de réponse, met l'interlocuteur au pied du mur et l'astreint à souscrire au propos du locuteur.



d. « Cherchez-vous, dans votre égarement (calomnie), des divinités en dehors d'Allah ? »

Vous vous mentez à vous-mêmes et vous vous laissez entraîner dans un dédale de mensonges dans lequel vous êtes englués.

Le mot 'ifq' (calomnie), paroxysme de mensonge, est utilisé à bon escient. Il porte en effet sur Allah, auquel on associe de fausses divinités.

Les unités lexicales du champ sémantique du mensonge s'ordonnent sur le principe de gradation. C'est l'objet du mensonge qui détermine le choix de tel ou tel élément de ce champ. À titre d'exemple, l'acte d'accuser Aïcha, Dieu l'agrée, et de porter atteinte à son honneur, a été sciemment qualifié de Ifq, vu son ignominie, conformément à ce propos divin : « *Ceux qui sont venus avec la calomnie (Ifq) sont un groupe d'entre vous.* » An-Noûr (La Lumière) : 11

Al-ifq signifie aussi l'acte de falsifier les faits et d'altérer la vérité, comme c'est le cas dans sourate An-Najm (L'Étoile), verset 53 : « *de même la cité subversive qu'Il anéantit.* », c'est-à-dire, voulez-vous des divinités, en dehors d'Allah, en vous laissant embobiner par le mensonge et les fausses vérités ?

Ceci étant, l'adoration des idoles qui ne présentent aucune caractéristique de divinité, digne de ce nom, est le paroxysme du mensonge. D'où l'emploi délibéré du mot 'ifq'.

e. « Que pensez-vous du Seigneur de l'univers ? »

Quelle conception nourrissez-vous d'Allah ? Quelles sont les caractéristiques divines qui vous poussent à adopter cette attitude ? Par quel mensonge vous vous laissez duper, de telle sorte que vous vous détourniez de Lui, alors qu'Il est le Seigneur de l'univers ? On retrouve la même interrogation dans ce verset : « *Ô toi l'humain ! Qu'est-ce qui t'a abusé au sujet de ton Seigneur, le Noble ?* » Al-Infîtâr (la Rupture) : 6. D'où le commentaire d'un fin connaisseur en la matière : « C'est comme si Allah, Exalté soit-il, apprenait la réponse aux gens. Ce qui m'a abusé à Son sujet c'est qu'Il est Généreux. Comme si Allah s'étonnait de ces gens qui Lui ont associé de fausses divinités, alors que les preuves sont légion sur l'inconsistance de leur attitude. On ne s'étonne que devant un fait incongru. C'est pourquoi Allah dit : « *Comment pouvez-vous renier Allah alors qu'Il vous a donné la vie, quand vous en étiez privés ? Puis Il vous fera mourir; puis Il vous fera revivre et enfin c'est à Lui que vous retournerez.* » Al-Baqarah (La Vache) : 28. C'est-à-dire, c'est étonnant de votre part, inadmissible et inconcevable. »

Ce segment, 'Que pensez-vous du Seigneur de l'univers ?' qui paraît comme une désapprobation d'une attitude saine, charrie en creux une intimidation

voilée : quelle sera la réaction du Seigneur de l'univers, face à votre associationnisme ? La menace du châtement est implicitement brandie. Mieux, quelle défaillance Lui attribuez-vous, tant et si bien que vous Lui donnez des associés et des égaux ?

Leur réponse est passée sous silence. Le passage s'effectue directement à la scène qui met en avant l'attitude d'Ibrahim, sur lui le salut, vis-à-vis de ce mensonge flagrant.

2. Le Très-Haut dit : : « *Puis, il jeta un regard attentif sur les étoiles, (88) et dit : "Je suis malade". (89) Ils lui tournèrent le dos et s'en allèrent. (90) Alors il se glissa vers leurs divinités et dit : "Ne mangez-vous pas ? (91). Qu'avez-vous à ne pas vous exprimer ?" (92) Puis il se mit furtivement à les frapper de sa main droite. (93)* » As-Sâffât (Les Rangées) : 88-93 :

On raconte que les congénères d'Ibrahim célébraient une fête, peut-être celle de Norouz, pendant laquelle ils avaient l'habitude de se rendre dans les jardins et les endroits isolés, après avoir déposé de la nourriture aux côtés de leurs prétendues divinités, pour que les idoles la bénissent avant qu'ils ne la mangent après leur retour. Désespéré, fermement convaincu que leur perversion était irréversible, Ibrahim s'est résolu à agir. Il guettait l'arrivée du jour J où ils s'éloigneraient de leurs temples, pour mettre en pratique le plan qu'il a secrètement mis au point. Il n'en pouvait plus devant l'ignominie de son peuple, à tel point qu'il tourna son regard vers le ciel, lorsqu'on l'invita à sortir :

a. « *Puis, il jeta un regard attentif sur les étoiles, »*

Ce regard est loin d'être distrait et passager qui frôle les objets et les dépasse. Il est celui de l'attention, de la réflexion et de la méditation profonde. D'ailleurs le sens de la vue est intimement lié à la pensée et la contemplation. Le regard jeté par Ibrahim embrasse donc les étoiles, pour se lancer au-delà. Ce même sens revient dans les versets suivants.

« *Ainsi avons-Nous montré à Ibrahim le royaume des cieux et de la terre, afin qu'il fut de ceux qui croient avec conviction. (75) Quand la nuit l'enveloppa, il observa une étoile, et dit : "Voilà mon Seigneur !" Puis, lorsqu'elle disparut, il dit : "Je n'aime pas les choses qui disparaissent". (76) Lorsqu'ensuite il observa la lune se levant, il dit : "Voilà mon Seigneur !" Puis, lorsqu'elle disparut, il dit : "Si mon Seigneur ne me guide pas, je serai certes du nombre des gens égarés". (77) Lorsqu'ensuite il observa le soleil levant, il dit : "Voilà mon Seigneur ! Celui-ci est plus grand". Puis lorsque le soleil disparut, il dit : "Ô mon peuple, je désavoue tout ce que vous associez à Allah. (78) Je tourne mon*



visage exclusivement vers Celui qui a créé (à partir du néant) les cieux et la terre; et je ne suis point de ceux qui Lui donnent des associés.” (79) » Al-An'âm (Les Bestiaux) : 75-79

C'est donc un regard attentif, capable de capter l'apparition et la disparition de l'univers, de la lune et du soleil. Or, ces entités sont indignes d'être adorées, justement parce qu'elles sont éphémères. Il appelle donc son peuple à adorer Celui qui a créé les cieux et la terre, et de croire à Sa puissance, Son unicité et de ne rien Lui associer.

C'est aussi un regard qui contemple et admire les signes créés par Allah, pour témoigner de Son unicité, Sa puissance, Sa sagesse et Sa science, Exalté soit-il.

b. « Et dit : Je suis malade. »

J'ai le cœur lourd de chagrin, en voyant comment vous adorez des idoles en dehors d'Allah. Son peuple pensa qu'il était physiquement souffrant, alors que sa maladie était d'ordre psychologique. Il ne supportait pas de voir son peuple nier la divinité d'Allah, l'Unique. Il était donc rongé de l'intérieur par ce problème, et toute sa souffrance vient de là. D'où cette réponse ; je suis malade.

Par cette réponse, il justifia son refus de donner suite à leur invitation de les accompagner, pour célébrer ensemble la fête. Ils le laissèrent seul et partirent.

Les savants ont essayé d'expliquer ce hadith qui évoque la maladie d'Ibrahim : D'après Abu Hurayra, Dieu l'agréa : Le Messager d'Allah ﷺ, a dit : « *Ibrahim n'a menti que trois fois, deux d'entre elles pour Dieu. La première, lorsqu'il dit : « Je suis malade » ; la deuxième, lorsqu'il dit : « C'est la plus grande d'entre elles que voici qui l'a fait » ; et la troisième, c'est lorsqu'il dit au roi despote qui l'interrogea sur la femme qui était avec lui, que c'était sa sœur. »*¹

De leur avis, Ibrahim ne mentit pas, lorsqu'il répondit qu'il était souffrant. Il l'était vraiment. Sa maladie n'était pas corporelle, mais psychologique. Il était affligé par la débauche qui faisait rage au sein de son peuple, qui culminait le jour de la fête. Il n'accompagna pas physiquement ses congénères, pour célébrer à leur côté cette journée festive, mais il les imaginait livrés au libertinage. Sa souffrance n'en était que plus pénible.

On pourrait comprendre pourquoi d'aucuns prétendent qu'il mentait en disant qu'il était souffrant. En apparence, tout laissait croire qu'il était atteint de quelque maladie. Personne ne pouvait pour autant aller au-delà pour mettre le doigt sur les véritables motifs de sa souffrance.

Ibrahim eut recours à ce que les rhétoriciens appellent l'implicite. Ce trope consiste à produire un énoncé qui comporte un sens explicite, et un autre

1. Sahih Al-Boukhari, n° 2217 ; Sahih Muslim, n° 2371

sous-jacent, qui est voulu, en premier lieu. Ce discours a l'apparence du mensonge, même s'il est en vérité un moyen de l'éviter. Le locuteur est sincère, bien qu'il ait recours à cet artifice. C'est le cas d'Ibrahim ici. Il ne ment pas à ses congénères, en leur disant qu'il est souffrant. Mais, il fait allusion à une maladie qu'ils ne peuvent pas percevoir. Allah est le plus Savant.

Selon Ibn Qotaïba, paix sur son âme : Le recours à l'implicite est permis d'un point de vue religieux. On dit que c'est un moyen d'éviter le mensonge cru. On pourrait citer à titre d'exemple la réponse d'Ibrahim, sur lui le salut, au roi despote : "C'est ma sœur", alors qu'il s'agissait de sa femme, et son affirmation : "C'est la plus grande d'entre elles que voici qui l'a fait ? Demandez-leur s'ils pouvaient parler". Il a conditionné l'action à la capacité de parler. Également, lorsqu'il a dit : "Je suis malade", entendant par là qu'il sera malade, car quiconque est voué à la mort et la disparition tombe nécessairement malade. Allah dit à Son Prophète ﷺ : « *En vérité tu mourras et ils mourront eux aussi* » Az-Zoumar (Les Groupes) : 60, alors que le Messager ﷺ, était encore en vie, mais Il veut dire tu mourras et ils mourront.

Toujours est-il qu'Ibrahim, sur lui le salut, faisait allusion à son affliction, en disant qu'il était souffrant. Ils ont toutefois cru qu'il était atteint d'une maladie corporelle. Ils l'ont donc laissé seul et sont partis pour célébrer leur fête.

c. « Ils lui tournèrent le dos et s'en allèrent. »

Indifférents, ils sortirent pour se rendre dans les champs et les jardins, où ils donneraient libre cours à leurs instincts, et s'adonneraient à toutes sortes de turpitudes et de débauches, qui étaient monnaie courante lors de ces fêtes perverses.

d. « Alors il se glissa vers leurs divinités et dit : Ne mangez-vous pas ? Qu'avez-vous à ne pas vous exprimer ? »

Ibrahim, sur lui le salut, se dirigea vers leurs dieux, mais discrètement en catimini, d'où l'emploi du verbe *Râgha*, se glissa.

Son plan était déjà arrêté. Il se faufila donc vers les idoles et remarqua la nourriture qui était posée devant elles. Voulant les « taquiner » et les railler, elles et leurs adorateurs, il leur demanda de manger. Il savait qu'elles étaient incapables de le faire, et il ne s'attendait pas à une réponse de la part de ces objets inertes. Mais il trouvait un grand plaisir à se moquer plutôt de ces ignares qui adoraient des entités aussi impuissantes. C'était une sorte de monologue, où il se parlait à lui-même, posait les questions et répondait. Il voulait également se distraire et extérioriser le dédain qu'il éprouvait envers ces pseudo-divinités, avant de les détruire.



Cette scène fait ressortir les traits d'un personnage, nommément Ibrahim, sur lui le salut, doué d'un tempérament flegmatique, détendu, déterminé, qui ne ressent aucune crainte, et qui prend son temps, avant de mettre en exécution le plan qu'il a mûrement élaboré.

e. « Puis il se mit furtivement à les frapper de sa main droite. » :

Ibrahim, sur lui le salut, se rua sur les idoles et entreprit de les réduire en pièces, au moyen d'un instrument solide qu'il portait à la main droite. Celle-ci étant plus robuste que la main gauche, elle est plus fréquemment utilisée pour porter des objets ou les manipuler. Toutes les idoles furent détruites, une seule fut épargnée. Chaque geste est donc bien réfléchi. Le plan suit son cours, selon des étapes précises qui se succèdent. Démolir les idoles n'a pas seulement pour objectif le fait de s'en débarrasser, c'est surtout leur charge symbolique qui est visée. Elles représentent en effet une entrave qui empêche son peuple d'adhérer à la foi. La plus grande n'a pas subi le même sort. Lorsqu'ils trouveront la plus grande statue saine et sauve, ils lui demanderont alors : n'as-tu pas été présente ? N'as-tu pas assisté à la destruction de tes homologues, les petites idoles ? N'as-tu pas vu qui les a détruites ? Elle a la réponse, en tant que témoin oculaire, sur place. N'a-t-on pas dit que le plan d'Ibrahim était minutieusement échafaudé ?

De retour chez eux, le peuple se trouva devant un tas de débris. Toutes les statues étaient détruites, hormis la plus grande. Ils s'étonnèrent et restèrent bouche bée.

Les détails du jugement d'Ibrahim, sur lui le salut, ont été exposés dans la partie consacrée à son récit, tel qu'il est rapporté dans la sourate Les Prophètes. Un point mérite qu'on s'y attarde : l'utilisation de la main droite. C'est de cette main que l'acte fortement symbolique de la démolition des idoles a été effectué par Ibrahim. La prédilection pour cette main traverse l'histoire de l'humanité, soit d'une manière spontanée, ou pour une raison d'ordre religieux. L'islam ne fait pas exception. La main droite est privilégiée pour les donations et les actions vertueuses. Nombre de hadiths soulignent cette préférence. Plusieurs chapitres, dans des ouvrages religieux, portent des titres qui mettent en valeur l'utilisation de la main droite : chapitre sur l'utilisation de la main droite pour manger¹, pour accéder à la mosquée², pour faire les ablutions et se laver³... D'autres mettent en exergue la prédilection du Prophète ﷺ, pour la main droite⁴ : Il aimait utiliser la main droite, pour

1. Sahih Al-Boukhari, n° 5065,

2. Ibid, n° 416

3. Ibid, n° 401

4. Ibid, n° 166

ne citer que cet exemple. Les musulmans perpétuent d'ailleurs au quotidien cette même pratique.

3. Le Très-Haut dit : « *Alors [les gens] vinrent à lui en courant. (94) Il [leur] dit : "Adorez-vous ce que vous-mêmes sculptez, (95) alors que c'est Allah qui vous a créés, vous et ce que vous fabriquez ? (96)"* » As-Sâffât (Les Rangées) : 94-96

a. « *Alors [les gens] vinrent à lui en courant .* »

Animés par des pensées meurtrières, au comble de la rage, ils l'assaillirent, en vociférant, et l'encerclèrent, aveuglés par la haine. Ils formaient une horde déchaînée, compacte, face à un individu désarmé. Conforté par la foi, il était toute une communauté à lui seul.

Sa conception du Créateur Suprême allie cohérence et clarté. Il Le perçoit en lui-même et épars dans tout l'univers. Il est donc d'autant plus fort que cette cohue déchaînée, agitée et confondue dans ses croyances et sa pensée. Sa réponse fut au diapason de ce tempérament pondéré et en écho à une prime nature spontanée et simple, qui n'a cure de leur déchaînement :

b. « *Il [leur] dit : "Adorez-vous ce que vous-mêmes sculptez, (95) alors que c'est Allah qui vous a créés, vous et ce que vous fabriquez ? (96)"* » As-Sâffât (Les Rangées) : 95-96

Ibrahim engagea un débat rationnel avec son peuple. Inflexible et têtu, ce dernier resta de marbre.

Il leur demanda : « Comment façonnez-vous des idoles de vos propres mains, que vous agrémentez de toutes les parures, pour en faire des divinités ? Comment les admirez-vous, alors que vous êtes plus forts qu'elles ? L'homme peut-il créer son propre dieu, l'adorer par la suite et lui demander de lui attirer les intérêts et de repousser loin de lui les torts ?

Il leur dit encore : « C'est Allah qui vous a créés ainsi que ces idoles que vous avez érigées en divinités ? Force pour vous de L'adorer, Lui. Il est le seul Créateur. Point de Créateur, si ce n'est Lui. Partant, Il est le seul qui doit être adoré.

Le peuple fit la sourde oreille et opposa à sa demande une fin de non-recevoir. Ils s'entêtèrent à le juger, à le contraindre à avouer son soi-disant crime, pour qu'ils le condamnent et le punissent. L'argumentaire mis en œuvre par Ibrahim, sur lui le salut, eut pourtant le dessus. Les rôles furent inversés. Au lieu d'être jugé, il fut lui-même juge de ses bourreaux. C'est que la vérité finit



toujours par percer et avoir raison de ses ennemis. Tel est encore le sort réservé aux prédicateurs, de tout temps et en tout lieu. Leur parole finit par avoir l'ascendant sur toutes les armées du Faux.

4. Le Très-Haut dit : « *Ils dirent : « Qu'on lui construise un four et qu'on le lance dans la fournaise ! » (97) Ils voulurent lui jouer un mauvais tour; mais ce sont eux que Nous mêmes à bas. (98) »* As-Sâffât (Les Rangées) : 97-98

À court d'argument, poussés au pied du mur, ils brandissent les seules armes qu'ils peuvent manier, face à la vérité, au pouvoir infini.

a. « *Ils dirent : « Qu'on lui construise un four et qu'on le lance dans la fournaise ! » »*

C'est-à-dire, mettez en place un four où on le jetterait, pour qu'il brûle vif. Imperturbable et rassuré sur son sort, Ibrahim, sur lui le salut, ne broncha pas. Il resta indifférent aux cris de la masse déchaînée autour de lui. Il se contentait de répéter en lui-même, par la langue et le cœur : Dieu est mon garant et je m'en fie à Lui.

Dans Sahih Al-Boukhari, on peut lire, d'après Ibn Abbas, qu'Ibrahim a dit : Dieu est mon garant et je m'en remets à Lui, lorsqu'il fut jeté au feu, et Mohammed ﷺ, également, quand ils ont dit : « *Certes ceux auxquels l'on disait: « Les gens se sont rassemblés contre vous; craignez-les » - cela accrut leur foi - et ils dirent: «Allah nous suffit; Il est notre meilleur garant».* » Âli-Imrâne (La famille d'Imrâne) : 173.¹

b. « *Ils voulurent lui jouer un mauvais tour; mais ce sont eux que Nous mêmes à bas.* »

Comment les stratagèmes des adorateurs finissent-ils, quand Allah décide autre chose, et les déjoue ? Que peuvent ces faiblards impuissants, parmi les despotes, les tyrans, les gens du pouvoir et leurs acolytes les notables, si la providence divine protège Ses adorateurs dévoués ?

La dichotomie haut et bas est évoquée sciemment, pour montrer à quel point ces despotes se sont leurrés, en croyant avoir le dessus sur Ibrahim, après l'avoir livré au bûcher.

Bientôt, la vérité fit jour. Le signe flagrant voulu par Allah se dévoila dans toute sa grandeur. Il aurait pu épargner à Son ami intime cette situation, et l'éloigner dans un lieu sûr, où ils ne pourraient pas l'attraper. Il aurait également pu ordonner que la pluie tombât, pour éteindre le feu. Mais, Allah a

1. Sahih Al-Boukhari, n° 4563

voulu mettre à nu leur impuissance. Si Ibrahim avait fui, ils eussent prétendu que c'est son évasion qui l'avait sauvé du bûcher. S'il avait plu, ils auraient invoqué ce phénomène naturel, pour camoufler leur propre incapacité. Mais, voilà Ibrahim et voilà le feu ardent qui lance ces flammes mortelles ! Pourtant, Ibrahim est épargné, suite à l'ordre divin : « *Ô feu, sois une fraîcheur salubre pour Ibrahim !* » Al-Anbiyâe (Les Prophètes, 69). Le feu n'a rien perdu de sa nature, mais il se mue en fraîcheur, pas en lui-même, mais au grand bonheur d'Ibrahim. Tel l'arbre de Zaqqoum, qui paraît comme un arbre verdoyant, alors qu'elle les brûle. Ils sont cantonnés dans le bas, en raison du complot qu'ils ont manigancé contre Ibrahim. Ils ont beau ourdir leurs machinations, le dernier mot est à Allah, et Ses lois s'appliquent à Ses Prophètes Messagers et Ses alliés pieux.

Le Très-Haut dit : « ... *Et quiconque craint Allah, il lui donnera une issue favorable, (3) et lui accordera Ses dons par [des moyens] sur lesquels il ne comptait pas. Et quiconque place sa confiance en Allah, Il [Allah] lui suffit. Allah atteint ce qu'Il Se propose, et Allah a assigné une mesure à chaque chose.* » At-Talâq (Le Divorce) : 2-3. C'est-à-dire, la boucle est bouclée, les portes sont verrouillées, et la situation paraît désespérée, mais c'est sans compter sur l'intervention divine. L'issue apparaît alors qu'elle semblait impossible. Ce récit n'est pas relaté pour lui-même. Il en ressort qu'Allah prémunit les croyants et leur assure le sauvetage. Bienheureux sont ceux qui adorent Allah avec dévouement ; ceux qui suivent le sentier béni d'Allah ; ceux qui cherchent à tout prix à gagner Sa bénédiction ; ceux qui œuvrent pour la vérité ! Ce sont les véritables heureux !

5. Le Très-Haut dit : « *Et il dit : "Moi, je pars vers mon Seigneur et Il me guidera. (99) Seigneur, fais-moi don d'une [progéniture] d'entre les vertueux".(100) Nous lui fîmes donc la bonne annonce d'un garçon (Ismâïl) longanime.(101)* » As-Sâffât (Les Rangées) : 99-101

Un nouvel épisode du récit d'Ibrahim s'esquisse. La parenthèse de son père et de son peuple, qui attentèrent à sa vie se referme. Allah voulut qu'ils fussent relégués au bas de l'échelle, et qu'Ibrahim fut sauvé de leurs combines. Une nouvelle étape s'ouvre dans la vie de l'ami intime, alors que toute une page sombre est tournée.

a. « *Et il dit : « Moi, je pars vers mon Seigneur et Il me guidera. »*

Avant d'être spatial, cette émigration est psychologique. Tout un passé est laissé derrière : père, peuple, famille, foyer et patrie. Bref, toutes les attaches



qui le lient à cette terre et à ces gens. Allégé de tous les poids et les fardeaux, Ibrahim se livre de tout son être à Allah, avec la certitude que son Seigneur guidera ses pas sur le droit chemin.

Émigration totale, d'une situation à une autre, d'un état à un autre et de liens multiples à un seul, qui occupe l'âme, sans que rien ne lui ravisse sa prééminence. C'est l'expression de l'abnégation, du dévouement, de la résignation, de la quiétude et de la certitude.

Jusqu'à ce moment, Ibrahim était esseulé, aucun enfant ne venait réchauffer ses jours. Il délaissa les attaches familiales, amicales et de voisinage, ses habitudes, son quotidien et la terre, où il grandit, mais qui assista aussi à sa rupture avec les siens qui l'ont livré au feu dévastateur. Il se dirigea vers Allah, pour Lui solliciter progéniture croyante et descendance vertueuse.

b. « *Seigneur, fais-moi don d'une [progéniture] d'entre les vertueux.* »

En route vers la Grande-Syrie, après avoir quitté l'Irak, Ibrahim sentit le poids de la solitude. Il manquait d'un enfant qui puisse lui tenir compagnie et l'assister, d'un héritier qui prendra la relève, en matière de prédication. Le sentiment inné de la parentalité le submergea et un ardent désir de voir son vœu s'exaucer secoua son cœur esseulé.

Soumis, recueilli et plein d'espoir, il se tourna vers Allah : « *Ô seigneur, fais-moi don d'une progéniture parmi les vertueux !* » C'est-à-dire, parmi ceux qui s'adonneront à la prédication, qui incarnent les valeurs suprêmes, et qui se dévoueront à servir Allah. Son invocation fut exaucée.

c. « *Nous lui fîmes donc la bonne annonce d'un garçon (Ismâïl) longanime.* »

Au dire d'Ibn Kathir : Cet enfant est Ismaïl, sur lui le salut. Sa naissance est la première bonne annonce faite à Ibrahim, sur lui le salut. Il est plus âgé qu'Isaac, de l'avis unanime des musulmans et des gens du Livre. Dans leur livre, il est dit qu'Ibrahim a eu Ismaïl à l'âge de 86 ans, et Isaac à l'âge de 99 ans. Ils prétendent qu'Allah, Exalté soit-il, lui a enjoint d'égorger son seul enfant – son aîné dans une version. Ils vont jusqu'à affirmer, à tort, qu'il s'agissait d'Isaac. Or, cette affirmation contredit leur propre texte. Le nom d'Isaac a été insidieusement avancé parce qu'il est leur ancêtre, tandis qu'Ismaïl est celui des Arabes. Rongés par l'envie, ils donnèrent, dans une visée d'altération des faits, à l'expression « ton seul enfant » le sens de « tu n'en as pas d'autre ». Or, Ibrahim avait conduit Ismaïl et sa mère dans un lieu près de la Mecque, l'expression « ton seul enfant » ne peut être adressé qu'à une personne qui a un seul enfant. Qui plus est l'épreuve est d'autant plus pénible que l'aîné occupe toujours une place privilégiée auprès de ses parents.

Certains savants soulignent que le sacrifié est Isaac. Cette allégation a été relayée par des prédécesseurs, y compris des compagnons du Prophète ﷺ. Or, on ne trouve ni dans le Coran, ni dans la sunna ne serait-ce qu'une seule preuve pour étayer une telle allégation. Il est fort probable qu'il a été colportée par des rabbins et reprise, telle quelle, sans discernement, par des savants non avisés. Le Coran affirme d'une manière catégorique qu'il s'agit d'Ismail. En évoquant la bonne nouvelle de la naissance éminente d'un enfant magnanime, il a, en effet, précisé qu'il s'agissait du sacrifié, avant d'enchaîner : « *Nous lui fîmes la bonne annonce d'Isaac comme Prophète d'entre les gens vertueux.* » *As-Sâffât* (Les Rangées) : 112. Lorsque les anges annoncèrent à Ibrahim la bonne nouvelle de la naissance d'Isaac : « *Ils dirent : "N'aie pas peur ! Nous t'annonçons une bonne nouvelle, [la naissance] d'un garçon plein de savoir"* » *Al-Hijr* : 53. Le Très-Haut dit : « *Sa femme était debout, et elle rit alors; Nous lui annonçâmes donc (la naissance d') Isaac, et après Isaac, Jacob.* » *Hoûd* : 71. C'est-à-dire, ils assisteront de leur vivant à la naissance d'un enfant, du nom de Jacob, qui aura une abondante descendance. Nous avons déjà constaté qu'il n'est pas concevable qu'Ibrahim reçoive l'ordre de le sacrifier, alors qu'il était encore petit, parce qu'Allah leur a promis, sa femme et lui, qu'il aurait des descendants ! Comment donner donc l'ordre de l'égorger, alors qu'il est en bas âge ? Ismaïl est encore qualifié de magnanime, qualité qui sied pertinemment à ce contexte.

Pour certains linguistes, le vocable « Ismaïl » est la combinaison de deux mots : le premier est un dérivé du verbe *sami'â* (entendre) et le second du nom « îil », qui est un nom d'Allah, le Très-haut. Si son schème morphologique est « af'â'ilil », son sens sera « Allah lui a intimé un ordre et il l'a exécuté ». Au cas où il serait construit à base du schème « fa'â'ilil », il signifierait : « il a entendu les propos d'Allah et Lui a obéi¹ ».

Le récit du mariage de Hajar, mère d'Ismaïl, et d'Ibrahim, sur lui le salut

Après un séjour dans la terre bénie de la Palestine, dont la durée ne nous a pas été communiquée, Ibrahim se rendit en Égypte, dans l'objectif évidemment d'accomplir la prédication et de transmettre le message d'Allah, conformément à la mission dont il fut investi. Lors de ce voyage, Hajar fut donnée à Sara comme présent. Elle deviendra par la suite la seconde épouse d'Ibrahim et la mère de son fils aîné Ismaïl. Les seules informations qui nous sont parvenues sur ce voyage sont tirées de ce hadith rapporté par Al-Boukhari et Muslim dans leurs Sahihis respectifs, où il est question des seules trois mensonges qu'Ibrahim débita sa vie durant, sur sa maladie, sur la plus grande statue qui aurait démolie les petites idoles et sur sa femme qu'il fit passer pour sa sœur. Des mensonges

1. Il est pour d'aucuns Ismaïn, la lettre « mim » aurait été transformée en « noun », selon Ibn Sakit, pour faciliter la prononciation du mot.



qui participent, comme je l'ai déjà mentionné, de l'art de l'allusion, comme il est utilisé dans le récit d'Ibrahim dans les deux sourates Les Prophètes et les Rangées.

Un jour qu'il était avec Sara, il fit la rencontre d'un despote, qui l'interrogea sur la femme qui était avec lui. Ibrahim lui répondit que c'était sa sœur. Il alla ensuite trouver Sara et lui dit : « Ô Sara, il n'y a pas sur la surface de la terre des croyants hormis toi et moi. Ce roi m'a interrogé sur toi et j'ai dit que tu étais ma sœur ; ne me fais pas démentir ! Le roi convoqua ensuite Sara. Lorsqu'elle fut seule avec lui, il essaya de la toucher, mais sa main se paralysa. Il lui dit : invoque Dieu pour qu'Il me rende le mouvement de ma main, et je ne t'approcherai plus. Elle invoqua Dieu et sa main reprit son mouvement naturel. Mais il essaya de la toucher de nouveau, mais sa main se paralysa encore une fois ; il lui demanda avec la même promesse d'invoquer Dieu afin qu'il lui rende le mouvement de sa main. Elle invoqua Dieu en sa faveur et sa main reprit son mouvement naturel. Il appela alors un de ses serviteurs et lui dit : Tu ne m'as pas ramené une femme, mais un diable ! Il lui donna alors Hajar comme servante et la laissa partir. Elle revint chez elle et trouva Ibrahim en train de prier. Il lui fit signe de sa main pour lui demander ce qui s'était passé avec le roi et lui répondit : Dieu a fait échouer la manigance du négateur ou du libertin et celui-ci nous a donné Hajar comme servante. Abou Hurayra dit ensuite : Telle est votre mère, ô enfants de l'eau du ciel ! »¹

Ce hadith, rapporté par Al-Boukhari et Muslim, entre autres, relate cet étrange événement qu'Ibrahim et sa femme ont vécu, lors de leur voyage vers l'Égypte et la grâce divine qui a été accordée à Sara, celle de la préserver du roi despote, qui voulait abuser d'elle.

Droits de protégés, de mariage et de parenté avec les Égyptiens

Un autre hadith montre bien que cet événement eut lieu en Égypte, que le roi despote est celui de l'Égypte et que Hajar est égyptienne. D'après Abou Dar Al-Ghafari, Dieu l'agrée, le Messager d'Allah a dit : Vous conquérez l'Égypte, une terre où l'on parle de carats. Soyez bienveillants envers ses habitants, car ils ont sur vous les droits de protégés et les droits de parenté (ou des droits de protégés et des liens d'alliance). Si tu vois deux hommes se disputer au sujet de l'emplacement d'une brique, quitte le pays. Abou Dar a dit : « J'ai vu 'Abd Allah Ibn Chorahbil Ibn 'Amr se disputer avec son frère Rabi' au sujet de l'emplacement d'une brique et j'ai vite fait de quitter le pays. »²

Il ressort de ce hadith que les habitants de l'Égypte jouissaient des droits de protégés et de droits de parenté auprès des Arabes. Le carat est une pièce du dinar ou du dirham, que les Égyptiens utilisaient fréquemment. La parenté

1. Sahih Al Boukahri, n° 2217 ; Sahih Muslim, n° 95

2. Sahih Muslim, n° 2543 ; Série d'Sahihs hadiths, Al-Albani, n° 95.

est évoquée ici en référence à Hajar, la mère d’Ismâïl, qui était originaire de ce pays, les Égyptiens étaient donc les oncles des habitants de la Mecque et Al-Hijaz.

Ils étaient également les gendres de Mohammed, ﷺ, Al-Muqawquis, le gouverneur de l’Égypte, ayant offert comme présent au Messenger, ﷺ, Maria la Copte, mère de son fils Ibrahim qui mourut très jeune. Le souverain de l’Égypte offrit comme présent à Ibrahim Hajar, avec qui il eut un enfant, Ismaïl. Aussi le Messenger ﷺ, recommanda-t-il vivement de garantir aux habitants de l’Égypte les droits de protégés, du mariage et de parenté.

Certaines données tirées de la visite de l’Égypte

Il ressort des versions qui rapportent la rencontre d’Ibrahim, sur lui le salut, et de Sara avec le roi de l’Égypte que :

- La femme d’Ibrahim s’appelait Sara, comme en atteste ledit hadith ;
- Sara était d’une beauté éblouissante ;
- Le roi en question était un despote avéré, un débauché et un cavaleur ;
- Il avait à son solde des affidés qui lui dénichaient les belles femmes, pour qu’il en abuse, au gré de ses penchants pervers.
- Ibrahim, sur lui le salut, enjoignit à Sara de dire qu’elle était sa sœur, pour que le roi l’appelle au palais. Là-bas, le miracle eut lieu, le décret divin s’appliqua, Sara fut préservée de son abus et elle emmena Hajar avec elle ;
- Ibrahim dit que Sara était sa sœur, pour souligner le lien de fraternité religieuse qui les rattache l’un à l’autre, bien qu’ils fussent mari et femme. Il ne mentait donc pas. D’ailleurs, Ibrahim, sur lui le salut, mit en évidence ce rapport confessionnel qui les lie, en lui disant : « Ô Sara, il n’y a pas sur la surface de la terre de croyants hormis toi et moi. » Les gens de la cour crurent qu’il s’agissait du lien du sang et ils accusèrent Ibrahim de menteur. Or, ses propos étaient véridiques, puisqu’il entendait par là le lien de la foi.
- Ibrahim était un Prophète. Il recevait la révélation et les consignes d’Allah. Il n’autorisa pas à Sara de se rendre au palais du roi, de son propre chef. Il n’avait donc pas à se faire, ni craindre pour l’honneur de Sara, puisqu’Allah se chargerait de la prémunir contre les abus. Confiant en Allah, Ibrahim s’en remettait totalement à Lui ;
- Allah préserva Sara de l’abus du roi. Il l’a même gratifié d’un présent précieux, tout en révélant au roi despote un signe de son omnipotence et Sa capacité à neutraliser ses mouvements. Lorsqu’il voulut pour la première fois



toucher Sara, sa main fut paralysée. Il s'en étonna et pria Sara pour qu'elle invoque son Seigneur en sa faveur. Elle s'exécuta. Incorrigible, le roi récidiva, deux fois par la suite. Le même châtement lui fut infligé. Conscient de l'existence d'une force qui assurait la protection à Sara, il se résigna et permit à Sara de partir ;

- Le roi voulut récompenser cette femme vertueuse. Il lui offrit une femme comme servante, du nom de Hajar. Sara revint auprès de son époux, digne, la tête haute et l'honneur sain et sauf ;

- Durant l'absence de sa femme, Ibrahim multipliait les prières et les invocations pour qu'Allah la prémunît contre les abus du roi. À son retour, Sara le trouva recueilli. Mohammed ﷺ, faisait de même. Chaque fois qu'il se sentait affligé ou était en butte à quelque tracas, il recourait à la prière ;

- Parmi les invocations de Sara, lorsqu'elle se rendait au palais du roi : « Ô Allah, tu sais que j'ai cru en Toi et en Ton Messager, et préservé mes parties intimes sauf pour mon mari, alors ne laisse pas ce pervers abuser de moi. » Allah exauça son invocation¹.

- Soulagé d'un grand poids, en voyant Sara, et impatient de savoir ce qui s'était passé, Ibrahim n'attendit pas jusqu'à la fin de la prière, il fit un geste de la main, qui signifiait : « que s'est-il passé ? » ;

- La foi inébranlable de Sara transparaît dans sa réponse. Elle attribua son salut à la sollicitude divine, en affirmant : Dieu a fait échouer la manigance du libertin et celui-ci nous a donné Hajar ;

- Le transmetteur de ce hadith Abou Hurayra commenta d'une manière subtile et avisée cet événement : « Ce propos : telle est votre mère, ô enfants de l'eau du ciel, est adressé aux compagnons du Prophète ﷺ, pour leur dire que Hajar l'Égyptienne copte est votre mère, parce qu'Ibrahim l'a épousée par la suite et eut avec elle Ismaïl. Puisque vous êtes les fils de ce dernier, Hajar est donc votre mère. » ;

- En les qualifiant de fils de l'eau du ciel, il mettait en perspective leur dépendance à la pluie, dans l'agriculture et le pâturage. Ils devaient donc à cette pluie leur propre survie ;

- Force est de ne pas se fier aux allégations débitées par la Torah, qui expliquent l'émigration d'Ibrahim en Égypte par le facteur matériel. Certes, la Grande-Syrie se caractérisait par ses terres fertiles, mais l'émigration d'Ibrahim tenait à des raisons d'ordre religieux : la préconisation du principe de l'unicité et de

1. Rapporté dans Sahih Al-Boukhari, à la fin du livre des ventes.

l'adoration exclusive d'Allah, sans rien Lui associer. La situation religieuse en Égypte, au moment de l'émigration d'Ibrahim, était propice à la diffusion et à la promotion de son apostolat ;

- Aux antipodes de la tradition islamique, les versions colportées par les juifs regorgent d'affabulations. Ibrahim y est en effet affublé de toutes les tares, tels le mensonge, la crainte excessive de la mort, l'absence de dignité et du sens de l'honneur, et la quête du profit, à tout prix, quitte à sacrifier sa propre femme... Leur objectif étant de s'adonner aux vices qu'ils attribuaient faussement à Ibrahim, en arguant que leur modèle lui-même faisait de même.

Hajar à la Grande-Syrie et la naissance d'Ismaïl, sur lui le salut

Ibrahim, sur lui le salut, et sa femme Sara quittèrent l'Égypte, pour se rendre en Palestine, où ils vécurent en compagnie de Hajar, la servante. Stérile, Sara voyait, avec une grande affliction, Ibrahim avancer dans l'âge sans qu'il ait eu d'enfant. Pourquoi ne pas lui offrir sa servante Hajar, pour qu'il eût avec elle ce qu'elle ne pouvait pas lui donner ?

Fait admirable. Hajar voua un grand amour à sa maîtresse et à son maître. Ils incarnaient à ses yeux pureté et vertu, tant et si bien qu'elle n'hésita pas à adhérer à leur religion. À l'instar des croyants dévots de tout leur être, elle crut en Allah, le Très-Haut. Elle se sentait comblée, parce qu'Allah l'a guidée vers Son adoration. Lors de la prière, elle s'abandonnait totalement à son Créateur. Jamais elle n'imagina le sort qui lui fut réservé, elle qui ne cherchait que la bénédiction d'Allah. Elle ne douta jamais qu'Allah n'avait envoyé Ibrahim et Sara en Égypte, que pour qu'elle les accompagne le jour où ils quitteraient ce pays. Elle est la perle luisant au milieu du cortège de la foi. Bénie par Allah, elle était promise à un avenir particulier.

Liées par un amour sincère, Sara et Hajar s'employaient à adorer Allah. Hajar n'eut de cesse de louer Allah qui l'a sortie de l'obscurité à la lumière, et l'a confié à une famille bénie, dans un foyer fondé sur la foi, la reconnaissance de l'unicité et l'adoration exclusive d'Allah, sans associé.

Sara avait entendu l'invocation d'Ibrahim : Ô Seigneur, fais-moi don d'une progéniture parmi les vertueux. Elle contempla sa propre situation, son âge avancé et sa stérilité. Une lueur d'espoir luisit dans son esprit, comme une sorte d'illumination divine. Comme soulagée d'un grand fardeau, elle s'empressa à dire à son mari : « Voici Hajar, prends-la. Peut-être qu'Allah te donnera un enfant avec elle ! »

Ce qui ne manqua pas de se produire. « Le commandement d'Allah est un décret inéluctable. » Les jours et les mois s'écoulèrent. Hajar nageait dans le



bonheur, dans l'attente du jour J. Elle donna naissance à un beau garçon, dont les cris ne tardèrent à pas à s'élever dans les horizons et se répandre dans l'univers. Sara prit l'enfant, avec toutes les précautions du monde et le tendit à son père. Ibrahim posa sur lui un regard affectueux et sentit en lui des vagues de tendresse déferler des profondeurs de son âme reconnaissante. Il embrassa et étreignit l'enfant, lors de ses moments radieux. Ibrahim, Hajar et Sara, répétèrent d'une seule voix : Louange à Allah, le Seigneur de l'univers. Ô Seigneur, nous recourons à toi, pour que tu preserves Ismaïl ainsi que sa descendance de Satan maudit. Commença alors une nouvelle vie matrimoniale entre Ibrahim et Hajar, en compagnie de cet enfant qui changea de fond en comble la vie d'Ibrahim, Sara et Hajar. Ismaïl grandissait. La sagesse d'Allah voulut qu'Ibrahim conduisît Hajar et Ismaïl là où son Seigneur lui avait ordonné de se rendre, en l'occurrence à la Mecque, pour que cette ville renaquît à la vie, et ce jusqu'à ce qu'Allah en décide autrement.

Pour certains exégètes, pourtant crédibles et reconnus, la jalousie de Sara serait derrière l'éloignement de Hajar et d'Ismaïl. Elle aurait donc demandé à Ibrahim de les conduire loin d'elle. C'est ainsi que Ibn Al-Qaïm Al-Jawziyya souligne dans *Zad Al-ma'ad* (Se préparer pour l'au-delà) : Sara ressentit une cuisante jalousie envers Hajar et son fils Ismaïl. Celle-ci était une servante. Quand elle donna naissance à Ismaïl, la jalousie de Sara devint d'autant plus cinglante, qu'elle voyait comment son père Ibrahim le chérissait et l'entourait de tous les égards. Dans la foulée, Allah enjoignit à Ibrahim, sur lui le salut, d'emmener Hajar et son fils loin d'elle, et de les installer à la Mecque, pour apaiser sa jalousie, en guise de Miséricorde.

Pour notre part, nous pensons que Sara, est au-dessus de tout soupçon de jalousie. Sa personnalité de femme pieuse, irréprochable et dévouée à son Seigneur, s'est façonnée au contact du Messager d'Allah et sous ses yeux. Elle a assimilé les valeurs et les vertus qu'il lui a inculquées. Il est donc inconcevable qu'elle ait demandé à son mari de bannir, sans aucune raison, un nourrisson et sa mère. C'est donc sur ordre d'Allah, le grand connaisseur de tout ce qui est inconnu, qu'Ibrahim conduisit Hajar et son fils à la terre bénie, la Mecque, où Allah voulut y gratifier l'univers de Sa bénédiction.

Selon Assaoui : « Allah lui ordonna, à travers la révélation, de la conduire à la Mecque, au moyen de la Burâq. Ibrahim s'exécuta et installa effectivement Hajar et Ismaïl là où Allah lui enjoignait de le faire. »

Force est de se méfier des affabulations colportées par les textes connus sous le nom d'israélites, qui prétendaient que la naissance d'Ismaïl rendit Sara folle

de jalousie, à telle enseigne qu'elle ne supportait plus voir Hajar et son fils à la maison. Rongée par ce sentiment, elle demanda à Ibrahim de les emmener loin d'elle, dans un endroit où elle ne pourrait pas les voir. Ibrahim aurait cédé à son insistance et les aurait conduits à Al-Hijaz. Nous ne pouvons souscrire à ces allégations. Aucun hadith Sahih, qu'on tient directement du Prophète ﷺ, ne fait d'ailleurs mention de ce prétendu sentiment de jalousie. Qui plus est, toute interprétation des récits Coraniques, si elle n'est pas étayée par une preuve concluante ou un hadith Sahih, est inadmissible. Toujours est-il que, à notre sens, la foi de Sara dépasse de loin l'image qu'on en donne dans les textes dits israélites. C'est elle qui consentit que Hajar s'unît à Ibrahim, en caressant l'espoir qu'elle pût lui donner un enfant. Ceci étant, comment concevoir un tel revirement dans son attitude, à tel point de vouloir se débarrasser de cet enfant tant convoité ? Si elle eut agi sous le coup de la jalousie, elle aurait fait preuve d'une méchanceté et d'une injustice sans bornes. De même pour Ibrahim, sur lui le salut, s'il avait conduit Hajar et son fils Ismaïl à la Mecque, seulement pour ne pas contrarier Sara et pour apaiser sa jalousie, il aurait lui également commis une injustice inconcevable de sa part, tout comme Sara.

Hajar et Ismaïl dans la région de Al-Hijaz

Sur ordre divin, Ibrahim conduisit Hajar et Ismaïl dans une vallée déserte. Lorsqu'il se sépara d'eux, il invoqua Allah en leur faveur, comme on le verra par la suite dans un long hadith rapporté par Al-Boukhari. Il est fort probable que la Maison sacrée n'avait pas encore été bâtie à cette période, et que même cette région, où il se sépara de Hajar et d'Ismaïl, n'était pas encore connue sous son nom actuel. C'est seulement au travers de la révélation que l'on sait que ces événements eurent lieu dans cet endroit, à un moment où la Kaaba n'était pas encore construite.

Un hadith Sahih, rapporté d'après le Messager ﷺ, revient en détail sur l'installation de Hajar et d'Ismaïl dans cette vallée. Al-Boukhari rapporte, d'après Ibn Abbas, Dieu les agréa, qui a dit : « La première femme qui utilisa une ceinture fut la mère d'Ismaïl. Elle utilisa une ceinture afin de cacher à Sarah les signes de sa grossesse.

Il s'en sépara à côté de la Maison Sacrée, la Kaaba, sous un haut et grand arbre à la hauteur de Zamzam, à l'endroit le plus haut de la Mosquée. À l'époque il n'y avait personne à la Mecque et qu'il n'y avait pas d'eau.

L'installation de Hajar et d'Ismaïl et la recherche d'un sauveur

Il la déposa là avec un sac de dattes et une outre pleine d'eau, et il rebroussa chemin, seul. La mère d'Ismaïl le suivit en disant : « Où vas-tu en nous lais-



sant dans cette vallée où il n'y a ni humain ni objet ? » Elle le répéta plusieurs fois sans qu'il ne lui réponde. Elle lui dit : « Est-ce Dieu qui te l'a ordonné ? » Il répondit : « Oui ! » Elle dit : « Alors, Il ne nous abandonnera pas ! » et s'en retourna. Ibrahim repartit jusqu'à Athaniya d'où elle ne pourrait le voir. Il se tourna vers la Kaaba et invoqua Allah en ces termes : « *Ô notre Seigneur, j'ai établi une partie de ma descendance dans une vallée sans agriculture, près de Ta Maison sacrée [la Kaaba], - ô notre Seigneur - afin qu'ils accomplissent la Salat. Fais donc que se penchent vers eux les cœurs d'une partie des gens. Et nourris-les de fruits. Peut-être seront-ils reconnaissants.* » Ibrahim : 37.

La mère d'Ismaïl avait commencé à allaiter et buvait de son eau. Quand il n'en resta plus, elle eut soif et son fils se tordait de soif. Ne pouvant plus supporter de le voir ainsi, elle se dirigea vers as-Safa, le mont le plus proche. Elle l'escalada mais elle ne vit personne. De là, elle se dirigea vers la vallée pour voir s'il y avait quelqu'un. Mais elle ne vit personne. Elle descendit d'as-Safa jusqu'à la vallée où elle retroussa sa chemise et marcha jusqu'à dépasser la vallée. Puis elle repartit vers al-Marwa qu'elle escalada. Mais elle ne vit personne. Elle répéta cela sept fois. Ibn Abbas a dit que l'Envoyé de Dieu a ajouté : « *C'est cela la course entre as-Safa' et al-Marwa.* » Allah a honoré Hajar en demandant aux Musulmans, hommes et femmes, de répéter le même va-et-vient entre les monts Safa et Marwa lors du pèlerinage, cinquième pilier de l'islam.

Arrivée à al-Marwa, elle entendit une voix et elle dit « Silence ! » se parlant à elle-même. Puis elle écouta de nouveau. Elle dit : « Tu as entendu si tu as de quoi nous sauver ».

L'ange, la source de Zamzam et l'arrivée de Jorhom

Voilà un ange près de Zamzam qui frappait avec son talon - ou son aile - jusqu'à ce que l'eau apparût. Elle commença à tourner autour en disant, et agitant ses mains : « Encore » Puis elle remplit son outre alors que l'eau jaillissait. Ibn 'Abbas a dit : « L'Envoyé d'Allah ﷺ, a ajouté : « *Qu'Allah accorde Sa Miséricorde à la mère d'Ismaïl, si elle avait laissé l'eau couler, Zamzam aurait été une source débordante.* » Elle a bu et allaité son bébé. L'ange lui dit : « N'aies pas peur de la perte. Ici sera fondée la Maison d'Allah que cet enfant et son père construiront. Certes, Allah ne néglige point Ses fidèles. »

La Maison était située sur une dune. Dès que l'eau apparut dans la région, les oiseaux furent attirés et ils commencèrent à tourner dans le ciel. Une caravane de la tribu de Jorhom, issue du Yémen passait à proximité. La présence inhabituelle d'oiseaux dans les environs intrigua les voyageurs et ils envoyèrent quelqu'un voir ce dont il s'agissait. L'éclaireur fut rapidement de retour et il les mit au courant de ce qu'il venait de voir : une source venait de voir le jour

au milieu de ce désert et tous accoururent. Ils demandèrent à Hajar l'autorisation de s'installer avec elle. Elle répondit : « Oui, mais vous n'avez aucun droit sur cette eau. » Ils répondirent qu'ils étaient d'accord. Ibn 'Abbas ajouta que l'Envoyé d'Allah ﷺ, a dit : « *La mère d'Ismaïl s'habitua à eux, elle qui aimait la compagnie. Il y a eu parmi eux de grandes familles parmi lesquelles l'enfant grandit et apprit l'arabe. Il leur plaisait et ils l'admiraient. Quand il atteignit l'âge de se marier, ils lui donnèrent une de leurs femmes. Puis, Hajar, la mère d'Ismaïl mourut.* »

Ibrahim rendit visite à Ismaïl, sur eux le salut

Un jour, Ibrahim revint voir son fils. Il ne le trouva pas chez lui. Sa femme lui dit qu'Ismaïl était parti leur chercher des provisions. Il l'interrogea sur leur situation et elle lui répondit qu'ils vivaient dans la gêne. Il lui dit alors : « Lorsque ton époux sera de retour, tu lui diras que je lui adresse mon salut et qu'il doit changer le seuil de sa demeure ». A son retour, Ismaïl qui avait un pressentiment, demanda à son épouse si personne n'était venu ce jour-là. « Oui, lui répondit-elle, un vieillard (qu'elle décrivit) est venu nous voir. Il m'a demandé de tes nouvelles, je lui en ai donné, il me demanda aussi comment nous vivions et je lui ai répondu que nous vivions dans la gêne ». Il lui dit : « T'a-t-il fait une recommandation ? » Elle répondit : « Oui, il m'a dit de te dire qu'il t'adressait son salut et que tu devais changer le seuil de ta maison. » Ismaïl lui dit : « Ce vieillard est mon père et il me demande de me séparer de toi ; rejoins donc ta famille ! » Il la répudia et épousa une autre femme des Jorhom. Ibrahim retourna chez lui et y demeura le temps que Dieu voulut. Il revint quelque temps après pour voir son fils. Il ne trouva chez lui que sa nouvelle épouse. Il demanda des nouvelles d'Ismaïl, mais sa femme lui répondit qu'il était parti leur chercher des provisions. Il l'interrogea sur leur situation et elle lui dit qu'ils vivaient bien par la grâce de Dieu. Il lui demanda qu'elle était leur nourriture et leur boisson, elle répondit : « De la viande et de l'eau ». Ibrahim dit alors : « Mon Dieu, bénis-leur la viande et l'eau qu'ils boivent ! » Le Prophète ﷺ, a dit : « *Ils n'avaient alors pas de céréales. S'il y en avait eu, Ibrahim les aurait également bénies.* » Il lui dit : « Lorsque ton époux reviendra, tu lui transmettras mon salut et tu lui diras de conserver le seuil de sa demeure ». A son retour, Ismaïl lui demanda si quelqu'un leur avait rendu visite. Elle lui répondit qu'un vieillard à l'aspect agréable leur avait rendu visite et l'avait interrogé sur leur situation et qu'elle lui avait répondu qu'ils vivaient bien par la grâce de Dieu. « T'a-t-il fait une recommandation ? », lui demanda-t-il. « Oui, répondit-elle, il m'a demandé de te transmettre son salut et de te dire que tu dois conserver le seuil de ta demeure. » Ismaïl comprit alors qu'il s'agissait encore une fois de son père. Il dit à son épouse : « C'est mon père qui nous a rendu visite et il me



recommande de te garder comme épouse ». Ibrahim s'absenta encore quelque temps.

La rencontre d'Ibrahim et d'Ismaïl et la construction de la Qaâba

Il revint de nouveau à La Mecque pour voir son fils. Il le trouva assis sous un arbre près du puits de Zamzam taillant des flèches. Ismaïl se leva, alla à sa rencontre et ils s'étreignirent comme seuls un père et son fils peuvent le faire. Puis Ibrahim dit à son fils : « Ô mon fils, Dieu m'a ordonné quelque chose ! » Ismaïl lui dit : « Fais ce qu'Il t'a été demandé ». Il lui dit : « Et m'y aideras-tu ? » Il répondit : « Bien sûr ! Je le ferai ! » Il lui dit alors : « Dieu m'a ordonné de construire une maison à cet emplacement ». Et il lui montra un monticule qui dominait ses alentours. Ils élevèrent alors les fondations de la Maison ; Ismaïl apportait les pierres, tandis qu'Ibrahim s'attelait à la construction. Lorsque la Maison fut assez élevée, il lui apporta un rocher sur lequel il monta pour continuer son travail. Il mettait les pierres qu'Ismaïl lui donnait, en répétant tous les deux : « *Ô notre Seigneur, accepte ceci de notre part ! Car c'est Toi l'Audient, l'Omniscient.* » Al-Baqarah (La Vache) : 127

Ce hadith Sahih tenu du Messager ﷺ, met en exergue certaines situations et événements du récit d'Ibrahim, de Hajar et d'Ismaïl, sur eux le salut.

Le songe du sacrifice et la construction de la Qâaba

Le songe du sacrifice d'Ismaïl eut-il lieu lors de la troisième visite d'Ibrahim à la Mecque, durant laquelle il rencontra son fils et ils construisirent ensemble la sainte Qâaba, ou bien eut-il lieu lors d'une visite ultérieure ?

Aucun texte explicite ne permet de trancher cette question. Allah est le plus Savant. Il existe néanmoins un hadith, dont la chaîne de transmission est interrompue, qui présente un semblant de réponse. Al-Fakihi rapporte, d'après Ali Ibn Abi Taleb, Dieu l'agrée, qui a dit : « Ibrahim visitait Hajar chaque mois, sur le dos d'Al-Buraq. Il partait le matin, regagnait la Mecque, avant de revenir à sa maison dans la Grande-Syrie. »

Il est fort probable que les deux événements (la construction de la Qâaba et le songe du sacrifice) eurent lieu lors de la rencontre d'Ibrahim avec son fils, après une séparation de plusieurs années. Ils bâtirent alors la Maison sacrée, Ibrahim appela au pèlerinage et eut ce songe où il reçut l'ordre divin de sacrifier Ismaïl. Naquirent alors le concept du sacrifice tel que nous y croyons, la fête du Sacrifice et le rituel du pèlerinage.

La polygamie chez les peuples anciens

Les peuples anciens connaissaient la polygamie. L'islam l'a instituée en tant que pratique permise d'un point de vue légal et religieux. Le Très-Haut dit :

« *Et si vous craignez de n'être pas justes envers les orphelins,...Il est permis d'épouser deux, trois ou quatre, parmi les femmes qui vous plaisent, mais, si vous craignez de n'être pas justes avec celles-ci, alors une seule, ou des esclaves que vous possédez. Cela afin de ne pas faire d'injustice (ou afin de ne pas aggraver votre charge de famille).* » An-Nissâe (Les Femmes) : 3. Plusieurs raisons expliquent son autorisation, dont notamment la stérilité de la femme, comme ce fut le cas avec Sara. La polygamie se présente alors comme une solution pertinente susceptible d'assurer la stabilité d'un couple en mal d'enfant. Si Allah l'a autorisée, de par Sa sagesse infinie, c'est qu'elle constitue une réponse à des besoins vitaux, et ce jusqu'au jour de la résurrection.

Approuvée par la législation juive et par la chrétienté, à ses débuts, avant que l'Église ne l'interdît, la polygamie est très répandue aujourd'hui dans le monde, hormis dans certains pays. Comble de la dépravation, le rejet par certains du mariage, en raison de la disponibilité des autres moyens d'assouvir l'instinct sexuel, et du refus d'assumer la responsabilité de l'union matrimoniale et de l'éducation d'enfants. Bien pis, le mariage entre les personnes du même sexe (homosexualité masculine et féminine), qui a été formalisé. Nous prions Allah pour qu'Il ne nous châtie pas, pour les exactions perpétrées par les pervers parmi nous, nous prémunisse contre les tentations apparentes et cachées et préserve notre communauté.

La garde de l'enfant par la mère

Ibrahim soumit la garde d'Ismâïl à Hajar. Étonnée, celle-ci l'interrogea à plusieurs reprises sur la raison de cet acte, sans qu'il ne lui réponde. Elle lui dit alors : « Est-ce Dieu qui te l'a ordonné ? » Il répondit : « Oui ! » Elle dit : « Alors, Il ne nous abandonnera pas ! »¹

La mère d'Ismâïl prit en charge son enfant et s'acquitta de la meilleure façon qui soit de sa mission, en subvenant à tous ses besoins élémentaires (nourriture, boisson, habit et hébergement), jusqu'à ce qu'il grandît. De toutes les créatures, l'enfant humain a besoin des autres, pour sa survie. Sa prise en charge s'étend sur une longue période, en comparaison aux autres êtres vivants. À défaut d'une présence protectrice, il encourt la mort. C'est pourquoi Allah a créé l'instinct maternel et a inculqué aux parents cette propension innée à prendre soin de leurs enfants, notamment chez la mère. Il en a même fait une obligation. La garde de l'enfant en bas-âge par la mère est d'une importance vitale. Aussi Allah lui a enjoint son allaitement, entre autres devoirs ayant trait : « *Et les mères, qui veulent donner un allaitement complet,*

1. Sahih Al-Boukhari, 3185



allaiteront leurs bébés deux ans complets. Au père de l'enfant de les nourrir et vêtir de manière convenable. Nul ne doit supporter plus que ses moyens. La mère n'a pas à subir de dommage à cause de son enfant, ni le père, à cause de son enfant. Même obligation pour l'héritier. Et si, après s'être consultés, tous deux tombent d'accord pour décider le sevrage, nul grief à leur faire. Et si vous voulez mettre vos enfants en nourrice, nul grief à vous faire non plus, à condition que vous acquittiez la rétribution convenue, conformément à l'usage. Et craignez Allah, et sachez qu'Allah observe ce que vous faites. » Al-Baqarah (La Vache) : 233.

Apparue dès l'orée de l'humanité, la garde de l'enfant par la mère se perpétuera jusqu'à son extinction. Toutes les lois et les législations l'approuvent, hormis celles qui, aveuglées par leur matérialisme effréné, à l'image du communisme, ont perdu toute leur humanité, à tel point qu'elles appellent à arracher les enfants au giron de leurs mères. Cela explique en grande partie leur disparition totale. Ne voit-on pas comment les lois et les législations accordent aujourd'hui aux mères un congé permanent ou interrompu pour la garde de leurs enfants, et pour qu'elles puissent leur fournir tendresse, soins et protection ? La présence maternelle prévenante et protectrice commença avec Ève et ses enfants,

6. Le Très-Haut dit : « *Puis quand celui-ci fut en âge de l'accompagner, Il [Ibrahim] dit : «ô mon fils, je me vois en songe en train de t'immoler. Vois donc ce que tu en penses ».* Il (Ismaël) dit : «*ô mon cher père, fais ce qui t'es commandé : tu me trouveras, s'il plaît à Allah, du nombre des endurants ».* » As-Sâffât (Les Rangées) : 102

Entouré de l'amour de ses parents, qui s'intensifiait au fil des années, Ismaël, sur lui le salut, grandit et atteignit l'âge où il pouvait travailler et gagner sa vie. Son père vie alors en songe qu'il immolait son fils. Il y vit autant un signe pour qu'il le sacrifie, qu'une nouvelle épreuve à laquelle il serait soumis, qui ferait suite aux précédentes : la destruction des idoles, la tentative de le brûler vif, l'émigration et la tyrannie du roi de l'Égypte. Sauf que dans l'épreuve des idoles, l'ordre divin était clair et ses visées s'inscrivaient dans la logique de l'affrontement contre la mécréance et l'associationnisme. En effet, rien ne justifie l'adoration de quelque fausse divinité qui éloigne de celle qui est due au Pourvoyeur des grâces. L'épreuve du feu aussi s'expliquait par la volonté de tester sa détermination et son dévouement inconditionnel à Allah et à Sa cause. Ibrahim passa les deux épreuves avec bonheur. Allah l'a sauvé, tout comme Il le fait, Exalté soit-il, avec tous ceux qui s'allient à Lui.

L'épreuve de l'émigration, où il dut faire face au roi despote de l'Égypte et à ses caprices eut également une issue heureuse. Le voici donc devant une épreuve d'une autre nature : l'immolation de son propre fils. Quelle sagesse divine un tel acte recèle-il ? Pour Al-imam Ibn Al-Qayyem al-Jawzeya : les parents éprouvent un amour particulier envers leur enfant aîné. Il en fut de même pour Ibrahim. Quand la prière de celui-ci fut exaucée, par la naissance d'Ismaïl, l'amour filial occupa dans son cœur une place privilégiée. Lorsque Ibrahim n'hésita point à exécuter l'ordre divin, en égorgeant son fils bien-aimé, le lien avec le divin reprit ses pleins droits, loin de toute concurrence. L'objectif atteint, pas besoin donc de mener l'acte à son terme. Et Ibrahim de recevoir une offrande en échange, un mouton qui fut au sacrifié à la place du fils.

a. « *Puis quand celui-ci fut en âge de l'accompagner, il dit : Ô mon fils, je vois en songe que je suis en train de t'immoler. Vois donc ce que tu en penses.* »

Voilà qu'Ibrahim, vieillard coupé des siens et de la tribu et émigré loin de la terre et de la patrie, reçoit de son Seigneur le plus précieux des dons : un enfant qu'il a tant désiré. Qui plus est, un enfant qui se caractérise par la mansuétude. Mais, dès que ce fils grandit, lui tient compagnie et réchauffe ses journées de solitaire, il voit en songe qu'il est en train de l'égorger. Il réalise alors qu'il s'agit d'un signe divin, lui intimant l'ordre de le sacrifier. Que se passe-t-il alors ? Il n'hésite point. Seul le devoir d'obéissance lui dicte sa décision. Il se résigne et ne pose point à son Seigneur cette question, somme toute, justifiée, dans d'autres circonstances : Ô mon Seigneur, pourquoi dois-je immoler mon unique fils ? Il n'est ni effrayé, ni confondu. Serein, il accepte d'obéir. Le ton avec lequel il s'adresse à son fils exprime détermination et quiétude, étonnante, dans un tel cas. Ce sont les propos d'une personne résolue, maître de ses sentiments, sûre de sa décision et du devoir qui lui incombe, celui d'obéir sans réfléchir. Ils sont aussi ceux d'un croyant qui n'est point troublé par la gravité de la situation, qui chercherait à tout prix une issue susceptible de lui épargner toute souffrance.

Il va sans dire que cette situation est des plus pénibles. On ne lui demande pas d'envoyer son unique fils à quelque bataille, ou de lui confier une charge qui risque de lui coûter la vie, on l'enjoint de se charger lui-même d'immoler son fils ! Résigné et obéissant, Ibrahim reçoit l'ordre et s'empresse de l'exécuter sur-le-champ. Toutefois, il ne cherche pas à brusquer son fils et à le prendre à l'improviste. Au contraire, il le met au fait du songe et lui demande son avis. De la sorte, il sera doublement récompensé, et pour l'obéissance et pour la résignation.



« *Puis quand celui-ci fut en âge de l'accompagner* »

Tout y est dit sur la nature du rapport entre le père et le fils. Un compagnonnage initiatique est connoté par l'expression arabe, avec l'idée d'un cheminement ensemble, sur le sentier de la vie, et d'une grande connivence affective.

Ce mode de comportement contribue à faciliter la communication entre les parents et leurs enfants. La différence d'âge cède la place à une proximité intergénérationnelle. L'enfant se trouve d'autant plus proche de son père et vice versa. Il se confie plus aisément à lui, et partage avec lui ses soucis et ses problèmes. Nous sommes ici face à un cas d'école en matière d'éducation, notamment quant à la manière de se conduire avec les enfants durant la période de l'adolescence, qui est particulièrement difficile. A cet âge sensible, les parents doivent être très proches de leurs enfants adolescents. Cela passe impérativement par l'accompagnement, par la présence à leurs côtés, par l'écoute de leurs problèmes et par la levée des barrières qui empêchent une communication fluide avec eux, basée sur l'amour et la confiance.

Dans le texte Coranique original, le mot '*ma'aho*' (en sa compagnie, à ses côtés), exprime, en plus de la tendresse et l'amour, l'idée d'un soutien matériel apporté par le fils. La perte serait alors doublement douloureuse. Elle est celle d'un fils et d'une source de soutien.

Ismail est devenu un jeune adulte, qui accompagne son père et se place à ses côtés, pour la préconisation de la parole d'Allah, pour la guidance des humains vers Lui, et pour les tâches quotidiennes.

« *Il dit : Ô fils, je me vois en songe en train de t'immoler* »

Autant le diminutif, '*bonayya*', que l'apostrophe expriment l'amour profond et le désir de marquer la proximité affective. C'est comme si, avant d'annoncer cette nouvelle si terrible au premier concerné, le père voulait que son fils sût qu'il s'était résolu à l'immoler, non par manque de tendresse ou de pitié, mais parce qu'il y avait une raison qui les dépassait tous les deux, qui le poussait à obéir à la volonté de son Seigneur.

On est de nouveau face à une leçon en matière de communication dans une situation pénible : une entrée en matière s'impose dans ce cas. Cheikh Abdelfattah Abou Ghada souligne à ce sujet : « Si l'on se trouve contraint d'annoncer une mauvaise nouvelle, un accident grave, le décès d'un parent, ou d'un être cher à un ami, ou bien la mort d'un de nos parents, etc., force est de bien choisir ses mots et d'opter pour un avant-propos à même d'amortir le choc. En cas de décès, on pourrait dire, par exemple, que l'on vient de savoir qu'un tel est très souffrant, que sa situation a empiré et qu'il est mort à la suite de sa maladie.

- Je me vois en songe en train de t'immoler : le présent est utilisé à bon escient, pour connoter l'idée de la continuité du songe dans l'esprit, au moment de l'énonciation. C'est l'aspect répétitif du verbe au présent, qui est mis en perspective, au dire de Al-Bidaoui et Al-Aloussi. Pour Moqatil, Ibrahim a eu ce songe trois nuits de suite. Toujours est-il que le présent exprime la continuité. Comme si Ibrahim disait à son fils : il n'est pas question d'une vision qui s'estompe le jour venu. C'est une réalité persistante, présente à mes yeux hic et nunc. C'est une manière subtile de s'excuser auprès du fils, et de lui signifier qu'il s'agit de quelque chose qui surpasse l'entendement humain, et qui les dépasse tous les deux.

Or le songe des Prophètes est une révélation, qui a la valeur de celle reçue en état d'éveil. Les yeux des Prophètes dorment, mais leurs cœurs ne dorment pas, selon un hadith. D'après Anas Ibn Malek, Dieu l'agréa : « Trois personnes vinrent voir le Prophète ﷺ, avant qu'il ne reçût la révélation, alors qu'il dormait dans Al-Masjid Al-Haram. Le premier lui dit : lesquels d'entre eux est lui ? Le second dit ; Il est le meilleur d'entre eux... Les yeux du Prophète ﷺ, dormaient alors, mais son cœur ne dormait pas. C'est le cas de tous les Prophètes : leurs yeux s'endorment mais leurs cœurs ne s'endorment jamais. »¹

D'après Aïcha, Dieu l'agréa : Le Prophète ﷺ, en priant le ramadan, n'observait jamais plus de onze prosternations. Il accomplissait tout d'abord quatre prosternations. Pas besoin de demander sur leur excellence et leur durée. Puis il effectuait trois prosternations. Est-il besoin de demander sur leur excellence et leur durée ? Enfin, il accomplissait les trois dernières. Je lui demandai : Ô Messager d'Allah, tu dors avant d'effectuer la prière de Witr ? Il me répondit : *« Mes yeux dorment, mais mon cœur ne s'endort pas. »*²

Nul doute que l'injonction d'immolation révélée lors du sommeil est plus éprouvante que celle reçue en état d'éveil. Le mérite d'Ibrahim et d'Ismail est donc d'autant plus grand.

« Vois donc ce que tu en penses »

Ibrahim semble consulter son fils et lui demander son avis, alors qu'il s'agit d'un ordre divin. Il est question plutôt de l'informer, pour qu'il consente de son plein gré à subir le sort qu'Allah lui a réservé. C'est également une manière d'éprouver sa foi et son endurance. Le père voulait entendre de la bouche même de son enfant sa disposition à obéir à l'injonction divine. Les propos sont édulcorés et enrobés dans une formule de concertation, afin d'atténuer leur impact.

1. Sahih Al-Boukhari, 3570

2. Idem, 3569



En toile de fond, c'est la confiance du père en son fils et la haute opinion qu'il entretient de lui. Il était assuré qu'Ismaïl ne s'opposerait pas à la volonté divine et qu'il aiderait son père à la mettre en œuvre¹.

« *Tu me trouveras, s'il plaît à Allah, parmi les endurants* »

On ne manquerait pas de relever l'art subtil de s'adresser à Allah, Le Très-Haut, d'une part, et la conscience d'Ismaïl de sa capacité limitée, somme toute humaine, d'endurance, d'autre part. Il recourt donc à Allah pour qu'Il lui insuffle vigueur et force, afin de passer outre sa faiblesse. Loin d'afficher quelque héroïsme ostentatoire, bravoure individuelle, ou témérité débridée, il attribue tout le mérite à Allah, s'Il daigne lui apporter Son aide, pour qu'il puisse surmonter l'épreuve qui lui est assignée, d'où cette déclaration : *Tu me trouveras, s'il plaît à Allah, parmi les endurants*. Quelle manière raffinée de s'adresser à Allah ! Quelle foi inébranlable ! Quelle résignation exemplaire !

7. Le Très-Haut dit : « *Puis quand tous deux se furent soumis (à l'ordre d'Allah) et qu'il l'eut jeté sur le front, (103) voilà que Nous l'appelâmes « Ô Ibrahim ! (104) Tu as confirmé la vision. C'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants». (105) C'était là certes, l'épreuve manifeste. (106) »* As-Sâffât (Les Rangées) : 103-106

Toutes les conditions sont remplies pour mettre en exécution la vision, l'acte fut toutefois suspendu, voire annulé. Que se passa-t-il ? Sûr et certain que son songe était une révélation, qu'il ne pouvait qu'exécuter, le père s'apprêta à immoler son fils. Le fils, pour sa part, ne doutant point des intentions de son père, et de la justesse de sa décision, se résigna à mourir, conformément à la volonté d'Allah. Les deux se soumirent à l'ordre divin. Le Coran rapporte cette séquence en ces termes :

a. « *Puis quand deux furent soumis et qu'il le jeta sur le front* »

Ils se soumirent en dépit de l'intervention malveillante de Satan, en tant qu'élément constitutif de cette épreuve. En effet, le diable susurra à Ibrahim, sur lui le salut, qu'il ne s'agissait que d'une vision qui fait plutôt office d'affabulation. Est-il raisonnable, lui murmura-t-il, qu'un père égorge son propre fils ? Or, Ibrahim ne reçut pas en songe l'ordre d'immoler Ismaïl, comme Satan l'insinuait, il se vit en train de l'égorger. La nuance est de taille. Réalisant que Satan cherchait à le confondre, Ibrahim jeta sur lui sept cailloux. Bredouille, le diable ne se déclara pourtant pas vaincu. Il revint à la charge, choisit cette fois le fils et essaya de le soulever contre son père. Ismaïl ne se laissa pas duper, il le chassa à coups de pierres, tout comme son père. Têtu, résolu vaille que vaille à parvenir à ses desseins, Satan ne désespéra pas, accourut voir la mère

1. Idem, 7/160

d’Ismâïl et lui dit : « Ton fils est en danger de mort. Il faut que tu accoures pour le sauver, avant qu’il ne soit trop tard. » Et Hajar de le lapider, au moyen de sept cailloux. Il était sûr que son mari ne se conduisait pas de son propre chef, mais obéissait à la révélation divine, dans tous ses actes et décisions.

Tous les trois ont lapidé l’une des plus pernicieuses sources du mal, en l’occurrence Satan. C’est ce rite, chargé de symbolisme, qui se perpétue chaque année, lors de la dernière étape du pèlerinage. Le rideau se referme sur cette pratique, par cette image significative, celle de la détermination et de la volonté irréversible de s’écarter à jamais des sentiers du mal et du péché. C’est une déclaration ferme de la part du pèlerin de sa résistance assumée face aux appétences et aux tentations, et d’incarner en sa personne le bien, de telle sorte que les susurrements du Satan soient incapables de s’insinuer dans l’âme. C’est le rite qui signe le passage au stade du croyant dévot, affranchi du pouvoir du Satan.

Ibrahim et Ismaïl se soumirent à Allah, c’est-à-dire, ils s’en remirent entièrement à Lui. Une telle attitude est le fruit de la confiance et de l’obéissance absolues. Seule la foi, dans sa grandeur, génère de tels sentiments. L’islam se déploie ici dans son essence même, en tant que soumission à la volonté d’Allah, d’une manière consciente, raisonnée et lucide, soumission empreinte du contentement de celui qui a goûté aux saveurs exquises de l’obéissance.

Ibrahim et Ismaïl avaient donc accompli leur devoir de soumission et s’apprêtaient à exécuter l’ordre divin, il ne restait que le passage à l’acte, c’est-à-dire, l’immolation du fils. Le père plaça donc le visage de son enfant vers le sol, pour que ses yeux ne rencontrent point les siens, lorsqu’il l’égorgerait. Cette posture, pensait-il, était moins pénible pour lui.

Ibn Abbas commente cette scène comme suit : « Lorsque Ibrahim s’apprêta à égorger son fils, et plaça son visage vers le sol, celui-ci lui dit : “Ô mon père, tiens-moi fermement pour que je ne bouge point, et prends garde à tes vêtements, de crainte que mon sang ne les entache, et que ma mère n’en soit affligée. Aiguise bien la lame, pour trancher d’un seul coup et réduire ma souffrance”. Ibrahim lui répondit : “Tu es l’exemple même du parfait adorateur soumis à l’ordre d’Allah”. Il l’étreignit, l’embrassa chaleureusement et lui fit ses derniers adieux. Il lui tourna ensuite le visage vers le sol, le tint fermement, plaça la lame sur sa nuque et la fit bouger pour trancher le cou. Sauf que le couteau ne coupa point, car Allah, qui ôta au feu sa caractéristique d’élément qui brûle les corps, fit de même avec la lame.

L’épreuve a eu lieu, ses résultats sont là et ses objectifs ont été atteints. Il ne reste donc que la souffrance physique, le sang coulé, et le corps immolé. Or,



Allah ne cherche pas à châtier Ses adorateurs, au travers de l'épreuve. Il n'en veut pas à leur sang et à leur corps. S'ils s'acquittent comme il se doit de leurs devoirs, et passent les épreuves avec bonheur, ils auront donc honoré leur engagement envers Lui. Cette épreuve a révélé au grand jour le dévouement d'Ibrahim et Ismaïl. Pour Allah, ils ont donc accompli leur devoir de croyants dévots.

b. « *voilà que Nous l'appelâmes "Ô Ibrahim ! (104) Tu as confirmé la vision. C'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants"* ». (105) »

Tu as cru à la vision et tu l'as accomplie. Allah ne veut que la remise de soi et la soumission, pour qu'il ne reste dans l'âme rien qui ne soit caché à Allah, réfractaire à Son ordre, ou bien quelque chose ou quelqu'un qu'elle ne garde jalousement pour elle-même, fut-ce le fils bien-aimé, voire la vie elle-même. Toi, Ibrahim, tu as tout donné, y compris l'être le plus cher qui soit, avec sérénité et conviction. Seuls restent le sang et la chair. Ceux-ci seront rachetés avec un grand sacrifice : un bélier qu'Allah mit à sa disposition, en contrepartie de l'immolation de son fils.

Dans ce propos Coranique, C'est ainsi que nous récompensons les bienfaisants, la récompense passe par l'épreuve. Elle s'accomplit, en orientant les cœurs, pour les hisser au rang de la dévotion, et en leur octroyant force et vigueur pour s'acquitter de leurs devoirs envers Allah.

Dans son ouvrage 'Al-Mofradat' (Le vocabulaire), Arraghib Al-Asphahani donne deux définitions à la bienfaisance : primo, l'acte de prodiguer les grâces aux autres ; secundo, le bien-agir, soit en savoir ou en acte. Plus ample que celui de générosité, comme en attestent ces deux versets : « *Que de générations avons-nous exterminées, après Noé ! Et ton Seigneur suffit qu'Il soit Parfaitement Connaisseur et Clairvoyant sur les péchés de Ses serviteurs.* » Al-Israê (Le Voyage nocturne) : 7, et

« *Il appartient à Allah [par Sa grâce, de montrer] le droit chemin car il en est qui s'en détachent. Or, s'Il voulait, Il vous guiderait tous.* » An-Nahl (Les Abeilles) : 9, le sens de bienfaisance surpasse celui de justice. Être juste signifie rendre à chacun son dû et prendre ce qui vous revient de droit, alors que la bienfaisance consiste à donner plus que ce que l'on doit et de recevoir moins de ce qui nous revient de plein droit. Si la justice est une obligation, la bienfaisance, elle, est recommandée, méritoire et volontariste. Aussi Allah a-t-Il largement récompensé les bienfaisants : « *Et quant à ceux qui luttent pour Notre cause, Nous les guiderons certes sur Nos sentiers, Allah est en vérité avec les bienfaisants.* » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 69. Ayant passé avec bonheur l'épreuve de l'immolation, Ibrahim et Ismaïl méritent amplement d'intégrer le rang des bienfaisants. Leur récompense est donc d'autant plus grande.

Cette expression, 'C'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants', peut signifier aussi : c'est ainsi que nous évitons à quiconque Nous obéit et Nous adore les déboires et les malheurs, et lui réservons une issue des plus heureuses, conformément à ce verset : « ... *Et quiconque craint Allah, il lui donnera une issue favorable, (3) et lui accordera Ses dons par [des moyens] sur lesquels il ne comptait pas. Et quiconque place sa confiance en Allah, Il [Allah] lui suffit. Allah atteint ce qu'Il Se propose, et Allah a assigné une mesure à chaque chose.* » At-Talâq (Le Divorce) : 2.

c. « *C'était là certes l'épreuve manifeste.* »

L'épreuve est qualifiée de manifeste, vu sa gravité. Elle portait sur l'être le plus cher à Ibrahim, son unique fils aîné. Est-il épreuve plus pénible que l'égorgeement de son propre enfant ? Cependant, autant Ibrahim qu'Ismaïl ont excellemment réussi cette épreuve.

En privilégiant l'amour d'Allah, et en s'appêtant à immoler son propre fils, qu'il chérissait tant, Ibrahim fit montre d'un amour exclusif à son Seigneur, qui ne laissait point de place pour quelque concurrent. L'égorgeement n'avait donc plus lieu d'être, puisque les raisons qui le justifiaient n'étaient plus pertinentes.

Cette situation extrême a fait ressortir l'amour inconditionnel qu'Ibrahim vouait à son Seigneur, ainsi que sa soumission et son endurance exemplaires.

Cette épreuve est riche d'enseignements. Tout croyant sera tôt ou tard soumis à telle ou telle épreuve. C'est l'occasion pour lui de montrer son amour, son obéissance, sa piété et sa crainte. S'il opte pour l'agrément d'Allah, les écueils qui se dressent sur son chemin se lèveront d'eux-mêmes. Ibn Hayyan rapporte d'après Aïcha, Le Messager ﷺ, a dit : *Quiconque cherche l'agrément d'Allah, quitte à susciter la colère des gens, Allah lui prodiguera Sa bénédiction et lui attirera celle des gens. Quiconque cherche l'agrément des gens, au prix de la colère d'Allah, Allah le maudira et incitera les gens à le maudire.*¹

8. Le Très-Haut dit : « *Et Nous le rançonnâmes d'une immolation généreuse.* » As-Sâffât (Les Rangées) : 107 :

Allah a racheté la vie d'Ismaïl par un bélier imposant, proportionnellement à l'estime dont les Prophètes sont dignes.

Al-Imam Ahmad rapporte dans son Musnad, d'après Ibn Abbas, Dieu les agréa, qui a dit : « Quand Ibrahim reçut l'ordre d'effectuer le rituel du pèlerinage, Iblis se présenta à lui alors qu'il effectuait le trajet entre Safa et Marwa,

1. Sonan Attirmidi, n° 2414



et essaya de le devancer, en vain. L'archange Gabriel le conduisit ensuite à la stèle de l'Aqaba. Satan y apparut devant lui. Il lui jeta sept cailloux, et le fit s'enfuir. Il réapparut de nouveau près de la stèle centrale, il le lapida au moyen de sept pierres. Il dit : "Il le plaça le visage vers le sol" ... Ismaïl portait une chemise blanche. Il dit à son père : "Je ne porte que cette chemise. Utilise-la comme linceul". Alors qu'il essayait de la lui enlever, Ibrahim entendit une voix lui dire : "Ô Ibrahim, tu as exécuté ton rêve". Il regarda derrière lui, et aperçut un bélier imposant, cornu et pourvu de grands yeux. »¹

On rapporte d'après Ibn Abbas, Dieu l'agrée, à propos de ce segment Coranique : « Nous le rachetâmes contre un sacrifice de grande valeur », le commentaire suivant : Un bélier du paradis, qui y était resté quarante automnes en train de paître dans ses pâturages, apparut devant lui. Ibrahim envoya son fils pour l'attraper. Il le suivit jusqu'à la première stèle. Là-bas, il jeta sur lui sept cailloux, sans l'atteindre. Au niveau de la stèle centrale, il lui lança de nouveau sept cailloux, en vain. Près de la grande stèle, il fit de même. Il le prit et le conduisit à Mina et l'égorgea. Par Allah, c'est le premier à avoir effectué ce rite. Ses cornes demeurèrent suspendues à la gouttière de la Qâaba, jusqu'à ce qu'elles aient séché, avec l'avènement de l'islam. »

C'est ainsi que le rituel de l'égorgement fut institué et se perpétue encore, lors d'une fête dédiée, pour commémorer ce grand événement, qui revêt une importance particulière, à plus d'un titre. Il se détache tout d'abord comme l'illustration de la véritable foi, où se conjuguent splendeur de l'obéissance et grandeur de la résignation. La communauté musulmane célèbre cette journée, pour mieux connaître son ancêtre Ibrahim, qui lui a légué sa religion, son lignage et son dogme. C'est l'occasion de mieux pénétrer la nature de ce dernier, dont le socle est la soumission au décret d'Allah, de plein gré, avec confiance et résignation, sans s'interroger sur le pourquoi, et sans hésiter à exécuter la volonté divine, sur-le-champ, au moindre signe qui parvienne de Lui.

Le bélier en question a fait l'objet de plusieurs descriptions. La majorité des savants le décrivent comme blanc, cornu, pourvu de grands yeux, et imposant. Si pour Mojahid, il jouissait de ces caractéristiques, parce qu'il était voué au sacrifice, pour d'autres, parce qu'il a été envoyé par Allah, ou bien il n'était pas issu d'un accouplement, mais créé tel par Allah. Ibn Kathir rapporte dans son Exégèse que « Soufian Tawri rapporte, d'après Abi Toufayl, d'après Ali Ibn Abi Taleb qui dit : "Un bélier blanc, avec de grands yeux et cornu. Il était attaché à Somra, à Tabir". »²

1. Mosnad Ahmed, n° 2794

2. Tabir est un mont sis entre la Mecque et Mina. Quiconque vient de Mina et se rend à la Mecque,

Il existe plusieurs versions de cette description qui exigent un examen profond, à la lumière des critères établis par les modernes, en matière de critique des hadiths et des textes de la tradition islamique en général.

Qui est le sacrifié ?

Nul doute que le sacrifié est Ismaïl, sur lui le salut. Nombre de savants appuient cette thèse :

a. Un Bédouin dit au Prophète ﷺ : Ô fils des deux sacrifiés ! Le Messager ﷺ, lui-même se référa à lui-même en disant : « *Je suis le fils des deux sacrifiés.* »

b. Pour Al-Imam Ahmed Ibn Hanbal, la vérité est que le sacrifié est Ismaïl, sur lui le salut. C'est le point de vue de la majorité des savants parmi les prédécesseurs et la postérité.

c. Ibn Taïmiya appelle à trancher en affirmant qu'Ismaïl est le sacrifié. Le Coran, la sunna et des preuves concluantes puisées dans d'autres sources corroborent cette vérité.

d. Le récit d'Ibrahim relatif à cet épisode fournit des arguments probants qu'Ismaïl est bel et bien le sacrifié. La sunna, et certaines chroniques des gens du livre vont dans le même sens. Ce qui fait dire à Ibn Kathir que c'est la thèse la plus juste, partant, il n'y a plus lieu d'en discuter.

e. Selon Al-Imam Ibn Al-Qaymeyya, un grand nombre de preuves réfutent la thèse d'Isaac comme sacrifié. Les savants d'entre les compagnons et les suivants se prononcent pour Ismaïl.

f. Al-Baq'a'i affirme que : Plusieurs arguments conduisent à affirmer que le sacrifié est Ismaïl. Il est tout d'abord qualifié de longanime, alors qu'Isaac reçoit l'épithète de savant ; ensuite, cette invocation d'Ibrahim lors de l'émigration, alors qu'il était jeune en mal d'enfant, celui-là même dont la naissance lui fut annoncée, comme bonne nouvelle, à la Mecque, où il reçut l'ordre d'immoler son fils. Les actes effectués en ce moment sont devenus des rites accomplis lors du pèlerinage à Mina, tout comme ceux de sa mère qui s'occupait de lui, alors qu'il était sur le point de mourir de soif, qui furent institués eux également comme rites. La naissance d'Isaac fut par contre annoncée à Ibrahim, alors qu'il ne s'attendait pas à cette nouvelle, vu sa vieillesse et la stérilité de sa femme. C'est pourquoi, il s'étonna de cette nouvelle.

g. Pour étayer cette thèse, Abou-Saoud signale que le point de vue le plus probable est que l'enfant concerné est Ismaïl, car c'est lui qui est né après

peut l'apercevoir à sa droite



l'émigration. En plus, la bonne annonce de la naissance d'Isaac suit celle de la naissance de cet enfant.

h. Dire que l'enfant voué au sacrifice est Ismaïl n'implique aucune supériorité ou prééminence sur son frère Isaac. Allah a en effet fait l'éloge de ce dernier, en le qualifiant de savant, de Prophète, de source de bénédiction, et d'élu. Il a même été cité parmi ceux dont le rappel de l'au-delà est incessamment présent dans le cœur : « *Et rappelle-toi Ibrahim, Isaac et Jacob; Nos serviteurs puissants et clairvoyants. (45) Nous avons fait d'eux l'objet d'une distinction particulière : le rappel de l'au-delà. (46) Ils sont auprès de Nous, certes, parmi les meilleurs élus. (47)* » Sâd : 45-47

2. Ismaïl dans le Coran

Le nom d'Ismaïl revient 12 fois dans 8 sourates du saint Coran : Al-baqara, Âli-Imrane, An-Nisâe, Al-An'âm, Ibrahim, Al-Anbiyâe, Sâd et Mariam. À chaque fois, son nom figure parmi d'autres Prophètes, parmi la descendance d'Ibrahim, sur lui le salut : Isaac, Jacob, Daoud, Souleymane, Ayoub, Youssef, Moussa, Haroun, Zakaria, Yahya, Elias, Ismaïl, Issa, Younes et Loth, et avant eux, Noh, sur eux le salut. Au total, 18 Prophètes sont évoqués dans ces versets.

Dans sourate Ibrahim, son nom est cité une seule fois dans le verset 39, qui fait état de la gratitude exprimée par Ibrahim envers son Seigneur, le Tout-Puisant, qui lui a fait le don généreux de deux enfants, Ismaïl et Isaac, sur eux le salut, alors qu'il était avancé en âge. Dans la sourate Mariam, où son nom est mentionné aussi une seule fois, Allah fait son éloge, pour son respect de ses promesses, son statut de Prophète et de Messenger, son exhortation à sa famille d'observer la prière et l'aumône légale et le rang privilégié qu'il occupe auprès de Lui, ce qui lui vaut Sa bénédiction.

Le Très-Haut dit : « *Et mentionne Ismaël, dans le Livre. Il était fidèle à ses promesses; et c'était un Messenger et un Prophète (54) Et il commandait à sa famille la prière et la Zakat ; et il était agréé auprès de son Seigneur. (55)* » Nombre de ses qualités sont mises en valeur par Allah, dont notamment :

- Sincérité et respect des engagements : Commentant ce verset, Tabari signale qu'Allah a dit à Son Prophète Mohammed ﷺ : Mentionne, Ô Mohammed dans le Livre Ismaïl fils d'Ibrahim, et raconte son récit. Il ne manquait pas à ses promesses. En effet, chaque fois qu'il s'engage auprès de son Seigneur ou d'un de Ses adorateurs, il honore sa parole.

Sa réaction à l'ordre divin de l'immoler, en est la parfaite illustration. Il s'est contenté de répondre : Tu me trouveras, s'il plaît à Allah, parmi les endu-

rants. Conséquent avec les hautes qualités qui le distinguaient, il se résigna, facilitant la tâche à son père. À preuve, ces propos Coraniques qui décrivent le moment du passage à l'acte, de plein gré, sans hésitation aucune : « *Quand tous deux furent soumis, et qu'il plaça son visage vers le sol* ». La promesse qu'il fit à son père de l'aider à bâtir la Qâaba et qu'il tint scrupuleusement. « Lorsque Ibrahim lui dit : “Ô Ismaïl, ton Seigneur m'a enjoint de Lui construire une maison”. Il lui répondit : “Obéis à ton Seigneur”. Ibrahim lui dit encore : “Allah m'a ordonné que tu m'y aides”. “Alors, lui répondit-il, je le ferai”. »¹ Il l'aïda, comme cela est consigné dans le noble Coran : « *Et quand Ibrahim et Ismaël élevaient les assises de la Maison: « ô notre Seigneur, accepte ceci de notre part! Car c'est Toi l'Audient, l'Omniscient.* » Al-Baqarah (La Vache) : 127.

Tous les Prophètes se partagent d'ailleurs cette qualité. Si elle est particulièrement mise en relief chez Ismaïl par son Seigneur, c'est parce qu'il était accolé à son nom, tant et si bien qu'il n'a jamais manqué à ses engagements.

- Souci de la prédication et de la réforme : Il entama son action auprès des siens et de ses proches. Il leur recommanda de pratiquer la prière, en tant qu'acte exprimant le dévouement à Allah, et l'aumône légale, comme acte de bienfaisance à l'égard des adorateurs. Ce faisant, il s'accomplit, tout en appelant les autres à s'accomplir, à commencer par les gens qu'il chérit le plus, sa famille, qui mérite, plus que quiconque, son appel à adhérer à sa religion, afin qu'elle soit un exemple à suivre, en matière de bien, de vertu et de bienfaisance, conformément à l'ordre divin : « *Et commande à ta famille la Salat, et fais-la avec persévérance. Nous ne te demandons point de nourriture; c'est à Nous de te nourrir. La bonne fin est réservée à la piété.* » Tâ-Hâ : 132 et

« *Ô vous qui avez cru! Préservez vos personnes et vos familles, d'un Feu dont le combustible sera les gens et les pierres, surveillé par des Anges rudes, durs, ne désobéissant jamais à Allah en ce qu'Il leur commande, et faisant strictement ce qu'on leur ordonne.* » At-Tahrîm (L'Interdiction) : 132. Alliant vertu et souci de réforme, Ismaïl entreprit de guider les siens et ses coreligionnaires.

Il jouit de la bénédiction d'Allah, parce qu'il a obéi à Son ordre et s'est appliqué à se soumettre à Lui.

Soucieux de s'attirer les bonnes grâces de son Seigneur, il se conduisait de telle façon qu'il mérita d'intégrer la fine fleur de Ses adorateurs et Ses alliés les plus proches. Al-Fakh Errazi commente ce verset : « Il jouissait de la grande bénédiction d'Allah. », en ces termes : L'éloge est poussé ici à son paroxysme,

1. Sahih Al-Boukhari, 3365

l'objet de l'agrément divin étant celui qui a atteint les plus hauts degrés de l'obéissance.

- L'endurance : : Dans sourate Al-Anbiyâe (Les Prophètes) (versets 85 et 86) son nom figure aux côtés d'Idris et Douk-Kifl, sur eux le salut. Le Très-Haut dit : « *Et Ismaël, Idris et Zul-Kifl qui étaient tous endurants; (85) que Nous fîmes entrer en Notre miséricorde car ils étaient vraiment du nombre des gens de bien.(86)* ». Ils y sont tous qualifiés d'endurant face aux épreuves et aux exactions, de résistance aux appétences, et aux déboires liés aux vicissitudes du destin. L'adorateur ne mérite cette haute qualité, que s'il fait montre d'endurance sur les deux plans.

- La vertu suprême : Allah, le Tout-Puissant atteste, Lui-même, qu'Ismaïl se caractérise par sa vertu exemplaire : « *Et rappelle-toi Ismaël et Élisée, et Zul-Kifl, chacun d'eux parmi les meilleurs.* » Sâd : 48. Il est donc à l'abri des méfaits, à telle enseigne que le Très-Haut enjoint à Son Messager Mohammed ﷺ, d'évoquer ces Prophètes, dont Ismaïl, dans les termes les plus élogieux, parce qu'ils constituent la crème de l'humanité, de par leurs actes vertueux, leur moralité éminente et leurs hautes qualités.

- Statut de Prophète et de Messager : Envoyé à la tribu Jorhom, Ismaïl leur transmet le même message que celui de son père Ibrahim, sur eux le salut. C'est dire son statut privilégié auprès de son Seigneur, qui l'a choisi en tant que Messager envoyé au peuple, avec lequel il partageait la même terre, celle de la Mecque. Or, Allah n'investit d'une telle mission que ceux qui en sont dignes. Le Très-Haut dit : « *Allah sait mieux où placer Son message.* » Al-An'âm (Les Bestiaux) : 124)

Dans l'histoire des Prophètes, l'envoi et la répartition des Messagers divins présentent plusieurs cas de figure. À la même époque, plusieurs d'entre eux ont été envoyés dans différents endroits, tels Ibrahim, Ismaïl et Loth. Ce dernier est en effet un Messager, comme en atteste ce verset « *Et Lot était, certes, du nombre des Messagers.* » As-Sâffât (Les Rangées) : 133. Ibrahim et Loth se livraient à la même époque à la prédication, mais dans des endroits différents, comme il ressort de ces propos divins : « *Et quand Nos Anges apportèrent à Ibrahim la bonne annonce, ils dirent : "Nous allons anéantir les habitants de cette cité car ses habitants sont injustes". (31) Il dit : "Mais Lot s'y trouve !" Ils dirent : "Nous savons parfaitement qui y habite; nous le sauverons certainement, lui et sa famille, excepté sa femme qui sera parmi ceux qui périront".* » (32) Al-'Ankabût (L'Araignée) : 31-32. Plusieurs Messagers s'acquittaient au même endroit de leur noble tâche, comme ce fut le cas de Moussa et de Haroun, sur eux le salut : « *Allez donc chez lui; puis, dites-lui : «*

Nous sommes les Messagers de ton Seigneur. » Tâ-Hâ : 47 De même, plusieurs Prophètes (Isaac et Jacob, à titre d'exemple), diffusaient la parole d'Allah, au même endroit et à la même époque. Le Très-Haut dit : « *Puis, lorsqu'il se fut séparé d'eux et de ce qu'ils adoraient en dehors d'Allah, Nous lui fîmes don d'Isaac et de Jacob; et de chacun Nous fîmes un Prophète.* » Mariam : 49.

La teneur de l'apostolat d'Ismaïl est la même que celle d'Ibrahim, sur eux le salut : préconisation du principe de l'unicité divine, adoration exclusive d'Allah, sans associés, enseignement des hautes qualités, de la droiture, et du vivre ensemble fondé sur l'entraide et la bienfaisance, entre autres.

- Mansuétude : Ismaïl a été qualifié de mansuétude, comme en attestent ces propos Coraniques : « Nous lui fîmes donc la bonne annonce d'un garçon (Ismaïl) longanime. » As-Sâffât (Les Rangées) : 101. Qui dit longanimité, dit sérénité, sagesse, retenue et capacité à faire un pas de côté avant de trancher.

- Force et détermination : Cette force transparait dans son engagement dans des actes sublimes, telle la construction de la Qâaba, qui exige un effort physique assidu. Il était aussi un grand tireur d'arcs. Sa force spirituelle et dogmatique, mise en exergue dans cette scène, est également à saluer : Obéis à l'ordre que tu as reçu. Tu me trouveras, s'il plaît à Allah, parmi les endurents.

Il occupait auprès d'Allah une place privilégiée : Nombre de Prophètes et Messagers sont favorisés par Allah, par rapport aux communs des mortels. Le Très-Haut dit : « *De même, Ismaël, Élisée, Jonas et Lot. Chacun d'eux Nous l'avons favorisé par-dessus le reste du monde.* » Al-An'âm (Les Bestiaux) : 86. Ismaïl se démarque par nombre de qualités, dont :

- Sa foi et sa croyance indéfectibles ;
- Son obéissance à Allah ;
- Son message et sa prophétie ;
- Son lignage en tant que descendant d'un Prophète ;
- Il est l'ancêtre du sceau des Prophètes et des Messagers, Mohammed ﷺ, entre autres qualités indénombrables.
- Un don d'Allah : Le Très-Haut dit : « *Louange à Allah, qui en dépit de ma vieillesse, m'a donné Ismaël et Isaac. Certes, mon Seigneur entend bien les prières.* » Ibrahim : 39. C'est un don qui vient à la suite d'une invocation sincère, décrite en ces termes dans le saint Coran : « *Et il dit: «Moi, je pars vers mon Seigneur et Il me guidera. (99). Seigneur, fais-moi don d'une [progéniture] d'entre les vertueux». (100) Nous lui fîmes donc la bonne annonce d'un garçon (Ismaïl) longanime (101) »*

Sa naissance est un don, qui signifie récompense sans contrepartie.



D'autres qualités sont éparses dans plusieurs endroits du Coran : il est un Prophète et un Messenger, il tient sa promesse, enjoint aux siens de s'acquitter de la prière et de l'aumône légale, jouit de la bénédiction divine, et fait preuve d'endurance et de vertu. Il est encore parmi ceux qui sont gratifiés par la miséricorde d'Allah et il est l'un de la fine fleur élue par Lui.

3. Ismaïl, salut sur lui, dans les ouvrages de la sunna

Après avoir rapporté les grands événements de la vie d'Ibrahim (sa rencontre avec le roi de l'Égypte, son retour, l'épisode de Hajar et son installation à la Mecque, la visite de Hajar et de son fils, une fois par mois, la confiance absolue de Hajar en Allah et sa remise totale de soi à son Seigneur, le testament laissé au Prophète, relatif aux habitants de l'Égypte, Hajar et Zamzam, la construction de la Qâaba, l'aide fournie par Ismaïl pour mener à bien cette action...), l'intérêt sera porté par la suite sur les Sahih hadiths ayant trait à Ismaïl, sur lui le salut :

a. Incantations d'Ibrahim en faveur de ses deux fils Ismaïl et Isaac contre le mal

D'après Ibn Abbas, Dieu les agréa, qui a dit : « Le Prophète ﷺ, avait l'habitude de réciter une incantation en faveur de Hassan et Hussein : “Je cherche refuge auprès des paroles parfaites d'Allah, contre tout démon, contre les parasites venimeux et contre tout œil mauvais, nuisible et envieux”. Et de reprendre : “Ibrahim avait l'habitude de réciter cette incantation pour ses deux fils Ismaïl et Isaac”. »¹

b. Ismaïl était un grand archer

Le Prophète ﷺ, passa à côté de personnes de la tribu des Bani Aslam qui pratiquaient le tir à l'arc. Le Prophète leur dit : « O Bani Aslam ! Pratiquez le tir à l'arc comme votre père Ismaïl qui était un grand archer. Continuez à lancer des flèches et je suis avec Bani untel. » L'un des partis cessa donc de lancer. Le Prophète ﷺ, dit : « Pourquoi ne lancez-vous pas ? » Ils répondirent : « Comment devrions-nous lancer alors que vous êtes de leur côté ? ». Sur ce, le Prophète ﷺ, dit : « Jetez, et je suis avec vous tous. »²

c. Le premier à parler un arabe clair et éloquent

La mère d'Ismaïl s'habitua à eux, elle qui aimait la compagnie. Il y a eu parmi eux de grandes familles parmi lesquelles l'enfant grandit et apprit l'Arabe.

D'après Ibn Abi Taleb, Dieu l'agréa, qui a dit : « Le Messenger ﷺ, a dit : “Le

1. Sahih Ibn Hayyan, n° 1012

2. Sahih Al-Boukhari, n° 2899

premier à s'être exprimé en une langue arabe claire et éloquente est Ismaïl, à l'âge de 14 ans". »

Dans son commentaire de l'ouvrage d'Al-Boukahri, Ibn Hajr relève que : « La primauté s'entend dans son sens qualitatif et non temporel. Après avoir appris l'arabe de Jorhom, Allah lui aurait inspiré clarté et éloquence. »

Selon Daylami, l'origine de la scissure est la fissure. Grâce à Allah donc, la langue d'Ismaïl s'était améliorée, à force de s'y exercer, à tel point qu'il fut le premier à l'avoir prononcé de la sorte. Dans son ouvrage Al-misbah, il souligne que : Les Arabes arabisants sont ceux qui ont parlé la langue de Ya'rub ibn Kahtan, c'est la langue ancienne. Quant aux Arabes arabisés, ce sont ceux qui ont parlé la langue d'Ismaïl, sur lui le salut. C'est la langue des habitants d'Al-Hijaz et les régions voisines.

d. De Kinana comme descendant d'Ismaïl

D'après Waïla Ibn Al-Asqaâ, Dieu l'agrée, qui a dit : « Le Prophète ﷺ, a dit : *« Allah a choisi Kinana parmi les fils d'Ismaïl, et a choisi Qoraych parmi Kinana. Parmi Qoraych, Il a choisi Bani Hachim et m'a choisi parmi Bani Hachim ». »*

e. Ibrahim et Ismaïl ne recouraient pas au tirage au sort au moyen de flèches :

D'après Ibn Abbas, Dieu les agrée, qui a dit : « Le jour de la conquête de la Mecque, le Messager d'Allah ﷺ, refusa d'entrer à la Qaâba, tant qu'elle abriterait les idoles. Il ordonna qu'on les fit sortir. On s'exécuta. Voyant les dessins d'Ibrahim et d'Ismaïl portant des flèches, le Messager indigné s'écria : *« Malheur à eux ! Ne savent-ils pas qu'ils ne les ont jamais utilisés pour le tirage au sort ? »* Il s'introduisit dans la Kaaba. Prononça le Takbîr, mais n'y fit pas la prière. »¹

Le nom d'Ismaïl est apparu également, dans le Coran, aux côtés de celui d'Ibrahim, sur eux le salut, comme nous l'avons déjà mentionné, séparément aussi, et avec celui de son père et d'autres Prophètes dans 212 versets. Son nom, son récit, ses qualités et ses vertus reviennent dans un grand nombre de hadiths.

4. Ismaïl, sur lui le salut, dans les ouvrages historiques

Ismaïl fils d'Ibrahim, sur lui le salut, est né en Palestine, en 1794, avant l'ère chrétienne, probablement dans la région de Bir Sbaâ. Son père avait alors 86 ans. Dix ans étaient passées depuis son arrivée en Palestine, sans qu'il n'ait eu d'enfant. Il invoqua son Seigneur, pour qu'Il exaucât son vœu. Aîné et fils unique de son père, et le sacrifié, certainement, il fut échangé contre un bélier de grande valeur.

1. Sahih Al-Boukhari, n° 1601



Sa mère est Hajar, la princesse Égyptienne qui était prisonnière d'un des pharaons de l'Égypte. Elle fut offerte comme présent par celui-ci à Sara, comme cela est consigné dans le récit célèbre. Ibrahim la conduisit en Palestine, où elle lui donna un enfant, Ismaïl. Ce dernier grandit sur cette terre bénie, avant que son père ne l'emmenât, en compagnie de sa mère, à la Mecque, qui devint, depuis lors, la destination préférée des tribus arabes, qui s'y installèrent.

Adulte, il se maria à une femme, dont le nom divise les chercheurs. Elle est, pour certains, Amara fille de Saâd fils d'Oussama, Jodae Saâd, ou Habi fille de Asaâd fils de Almlaq, riba, ou bien miriba, pour d'autres. Toujours est-il qu'il répudia sa première épouse, et se maria à une seconde : Raghla, fille de Madad, fils de Amr Al-Jorhomi, qui lui donna 12 garçons et une fille. Ceux-ci sont les ancêtres des Arabes arabisés. Ismaïl est donc le patriarche des Arabes. Il se maria, dit-on, à une troisième femme : Sama, fille de Mohalhal, fils de Saâd, fils de Awf.

D'après certains historiens, Ismaïl serait le premier à avoir parlé une langue arabe claire et éloquente, qu'il apprit des Arabes arabisés, de la tribu de Jorhom, d'Al-Amaliq et de la population de Yémen, ceux-là mêmes qui s'installèrent à la Mecque. Ils constituaient les Arabes anciens qui vécurent avant Ibrahim. On racontait qu'il put parler cette langue soignée, à l'âge de 14 ans.

Lorsque la tribu de Jorhom s'installa à la Mecque bénie, chaque détenteur d'une tente offrit à Ismaïl un bélier ou deux. Il se trouva ainsi propriétaire d'un troupeau, alors qu'il n'était qu'un enfant. Pris en charge par sa mère, qui pourvoyait à tous ses besoins, il grandit au milieu des enfants de Jorhom. Jeune homme, il s'adonna au pâturage et à la chasse, à l'instar de ses semblables. Les visites régulières d'Ibrahim, sur lui le salut, étaient une source de bonheur pour le fils et sa mère. Il y'eut ensuite l'épisode du songe et du sacrifice, et celui de la construction, de concert, de la sainte Qaâba, comme on l'a déjà vu.

Dans le Coran, Ismaïl est qualifié de jeune homme, longanime, à cheval sur ses engagements, pratiquant scrupuleusement les prières, incitant les siens à faire de même et exempt de toutes les tares que les ignares lui attribuaient.

Il vécut 137 ans et fut enterré à l'endroit connu sous le nom de « Pierre d'Ismaïl », aux côtés de sa mère.

Il ne se séparait jamais de son père, lorsqu'il vivait à la Mecque, où ils partagèrent les grands événements ayant ponctué cette période délicate de sa vie. La législation divine qui lui fut révélée était intimement liée à celle de son père : l'émigration, la garde de l'enfant par la mère, la pratique de la prière, la circoncision, la construction de la Qaâba, l'isolement, l'instauration de la sécu-

rité à la Mecque, les rites du pèlerinage, le songe de l'immolation, la concertation, la consultation, la résignation et la soumission à Allah, l'égorgement, le sacrifice, le trajet rituel entre Safa et Marwa, la lapidation, l'épuration de la Maison sacrée... Autant d'éléments sur lesquels nous reviendrons par la suite.

Après la construction de la Qaâba, par Ibrahim et Ismaïl, salut sur eux, Ce dernier demeura avec sa mère à la Mecque. Ibrahim se rendait fréquemment à Jérusalem et à la Palestine, pour voir Sara et son fils Isaac.

Installé définitivement à la Mecque, Ismaïl fut le premier à se charger de la gestion des affaires de la Qaâba, tâche qui fut léguée à son fils Nabit, après sa mort, puis à ses oncles maternels de la tribu de Jorhom. Leur roi Madad Ibn Amr Al-Jorhomi fut le premier gestionnaire de la Qaâba, suivi de son fils Al-Hareth, avant que Amr Ibn Al-Hareth ne s'en acquittât. Il en fut ainsi, aussi longtemps que cette tribu restait fidèle à la religion pure, fondée sur la croyance à l'unicité divine. A dire vrai, durant toute cette période, la Mecque, ainsi que sa Maison sacrée étaient respectées, à l'abri des exactions, des injustices et des affrontements sanglants. Les arbres, les gibiers et les alliés furent épargnés. Cette enceinte sacrée baignait dans la quiétude et la paix. Sauf que, d'aucuns parmi les successeurs furent incapables de préserver ce legs. Ils multiplièrent injustices et massacres et finirent par profaner ces lieux sacrés. Quiconque, en dehors de leur caste, y accédait, était maltraité et il craignait même pour sa vie. Ils n'hésitaient pas à piller les présents et l'argent qui étaient offerts à la Maison sacrée. Les épreuves divines ne tardèrent pas à les frapper, faisant disparaître un grand nombre parmi eux. Ils continuèrent pourtant à gérer la Qaâba durant trois siècles encore, avant que les Amaliq, conduits par Smidae Ibn howayr, ne s'en chargeassent. Ils poursuivirent les travaux de construction de la Maison sacrée, et augmentèrent sa hauteur, par rapport à sa structure initiale mise en place par Ibrahim, sur lui le salut.

La gestion de la Maison sacrée passa à la descendance de Iyad Ibn Nizar Ibn Maâd. Une guerre mit aux prises les partisans de Madar Ibn Nizar et ceux de Iyad, qui se solda par la victoire des premiers et l'éviction des seconds, de la Mecque à l'Irak. Ensuite, cette même responsabilité fut confiée à Khozâa, puis à Qosay Ibn Kilab, son gendre. Celui-ci délégua toutes les tâches, en plus de celle du chef de Qoraych, à son fils Abd Dar. La tribu de Qoaraych se scinda en deux grands groupes : Bani Abd Dar et Bani Abd Manaf. Les tâches furent réparties entre les deux : la fourniture de la nourriture et de l'eau de Zamzam aux pèlerins incombait aux premiers, en revanche, la détention de la clé de la Maison sacrée, la présidence des réunions de consultation, et le drapeau étaient du ressort des seconds. Il en fut ainsi pendant une longue période.



Après la conquête de la Mecque par Mohammed ﷺ, ce fut Abbas ibn Abd Al-Motaleb de Bani Manaf qui se chargea de la fourniture de la nourriture et de l'eau de Zamzam aux pèlerins¹.

La clef de la Qaâba était entre les mains de Othman ibn Abi Talha Al-Abdari, de Bani Abd Dar. Le Prophète ﷺ, la lui prit et entra à la Qaâba, où il pria, démolit les idoles et fit sortir l'image d'Ibrahim. Lorsque le verset suivant fut révélé : « *Certes, Allah vous commande de rendre les dépôts à leurs ayants-droit, et quand vous jugez entre des gens, de juger avec équité. Quelle bonne exhortation qu'Allah vous fait ! Allah est, en vérité, Celui qui entend et qui voit tout.* » An-Nissâe (Les Femmes) : 58, le Messager d'Allah ﷺ, convoqua Othman Ibn abi Talha et son cousin Chiba Ibn Abi Talha et leur remit la clé et les chargea de gérer les affaires de la Qaâba.

Il leur dit : « *Prenez-la jusqu'à la fin des temps, de sorte que personne ne viendra vous l'enlever, si ce n'est un injuste.* ». La clé de la Qaaba et sa gestion demeurèrent ainsi entre les mains de Bani Chiba jusqu'à aujourd'hui.

Dans son ouvrage Histoire de la terre du Coran, l'illustre savant Saïd Souleymane Nadoui, s'attarde sur la descendance de Hajar et d'Ismaïl, qui s'éparpillèrent sous forme de tributs, comme Al-Ghassan et Al-Aws, d'entre les Auxiliaires, en tant que branche issue de Nabet Ibn Ismaïl, et sur Qoraych et ses ascendants qui remontent à Madar fils de Nizar, fils de Adnan, fils Qaydar, fils d'Ismaïl, entre autres branches des tributs issues d'Ismaïl, sur lui le salut. Cet ouvrage est riche d'informations sur ce sujet, pour quiconque souhaite en savoir plus.

5. Le premier à avoir dévoyé la religion d'Ismaïl, sur lui le salut

D'après Abi Hurayra, Dieu l'agréa, qui a dit : « J'ai entendu le Prophète ﷺ, dire à Aktham Ibn Al-Jawn Al-Khozaït : 'Ô Aktham, j'ai vu à l'enfer Amr Lohayya Ibn Qamaâ Ibn Khindif tirer ses viscères. Je n'ai jamais vu deux personnes se ressembler autant que vous deux'. Aktham lui demanda alors : "Cette ressemblance me nuirait-elle ?". Et le Prophète de lui répondre : "Absolument pas. Tu es croyant, alors qu'il est incroyant. Il fut le premier à avoir dévoyé la religion d'Ismaïl. Il érigea les idoles et donna les chameaux (al-Bahira, as-saïba, al-Wassila, al-hami), comme offrandes à ses fausses divinités". »²

9. Le Très-Haut dit : « *Et Nous perpétuâmes son renom dans la postérité : (108) «Paix sur Ibrahim».*(109) *Ainsi récompensons-Nous les bienfaisants;*(110) *car il*

1. Sahih Al-Boukhari, n° 1553

2. Série d'Sahihs hadiths, Al-albani, 4/243. Sa chaîne de transmission est Sahih.

était de Nos serviteurs croyants. (111) Nous lui fîmes la bonne annonce d'Isaac comme Prophète d'entre les gens vertueux. (112) Et Nous le bénîmes ainsi que Isaac. Parmi leurs descendances il y a [l'homme] de bien et celui qui est manifestement injuste envers lui-même. (113) » As-Sâffât (Les Rangées) : 108-113 :

a. « *Et nous perpétuâmes son renom parmi la postérité* »

Son nom, Ibrahim, traverse les siècles. À lui seul, il est toute une communauté. Il est le patriarche des Prophètes et de cette communauté musulmane. Cette dernière est l'héritière de sa religion. De par Son décret, Allah lui confia la conduite de l'humanité, selon la pure religion, dont elle est le dépositaire, jusqu'au jour de la résurrection.

Commentant ce verset, Cheikh Moustapha Al-Adoui souligne que : « Nous avons tenu à ce que son nom soit salué par tous les peuples ultérieurs. Ceux-ci font l'éloge de son auguste personne. Même les juifs et les chrétiens se réclament de son lignage. Le Très-Haut dit : « *Ibrahim n'était ni Juif ni Chrétien. Il était entièrement soumis à Allah (Musulman). Et il n'était point du nombre des Associateurs.* » Âli-Imrâne (La famille d'Imrâne) : 67)

Par cette louange, Allah, a peut-être donné suite à l'invocation d'Ibrahim : « *Accorde-moi un langage véridique pour la prospérité.* » Ash-Shu'arâe (Les poètes) : 84. Allah est le plus Savant.

Sa mention récurrente dans le Coran, dans un contexte valorisant, son nom évoqué à chaque prière, et les invocations en sa faveur et en celle de sa famille, sont emblématiques de cette louange intarissable dont il est l'objet.

b. « *Paix sur Ibrahim* »

Ibrahim fut largement récompensé pour son endurance et sa sujétion à l'ordre de son Seigneur. Ses souffrances disparurent, et lui et son fils réussirent cette épreuve. Nous en récoltons encore les fruits. Chaque fois donc que son nom est évoqué, nous répétons : Paix sur lui, puisqu'il nous épargna les souffrances inhérentes à cette situation, ô combien pénible ! Paix sur Ibrahim, paix provenant de son Seigneur. Paix gravée dans la mémoire et l'univers, tout entier.

c. « *Ainsi récompensons-nous les bienfaisants* »

Ils sont récompensés, à l'instar d'Ibrahim, par l'épreuve, le dévouement, le renom et les honneurs. Le bienfaisant est celui qui ne se contente pas de s'acquiescer de son devoir, dans les limites prescrites, il va au-delà. Allah a enjoint la pratique de cinq prières par jour, mais quiconque effectue d'autres prières, son acte participe de la bienfaisance évoquée dans ce verset. De même pour l'aumône légale. Toute donation, en dehors des mesures prescrites, est un acte



bienfaisant. Le Très-Haut dit : « *Les pieux seront dans des Jardins et [parmi] des sources, (15) recevant ce que leur Seigneur leur aura donné. Car ils ont été auparavant de bienfaisants :(16)* » Adh-Dhâriyât (Qui éparpillent) : 15-16. C'est-à-dire, en plus de qui est prescrit. Le Très-Haut explique ensuite en détail la nature de cette bienfaisance : « *ils dormaient peu, la nuit, (17) et aux dernières heures de la nuit ils imploraient le pardon [d'Allah];(18) et dans leurs biens, il y avait un droit au mendiant et au déshérité.(19)* » Adh-Dhâriyât (Qui éparpillent) : 17-19. Le bienfaisant mérite bien cette récompense, car quiconque s'attire les bonnes grâces d'Allah, en donnant plus de ce qui est prescrit, montre par là sa profonde conviction. Sachant qu'Allah lui a prescrit moins de ce qu'il doit, il ne se contente pas de s'acquitter des obligations, mais il va au-delà.

d. « *Il était un des adorateurs croyants* »

C'est la récompense de la foi et c'est la raison pour laquelle il est sorti indemne de l'épreuve. Cette foi, fortement saluée par Allah, a atteint son apogée chez Ibrahim, salut sur lui. Le Très-Haut dit : « *Ainsi avons-Nous montré à Ibrahim le royaume des cieux et de la terre, afin qu'il fut de ceux qui croient avec conviction.* » Al-An'âm (Les Bestiaux) : 75.

e. « *Nous lui fîmes la bonne annonce d'Isaac comme Prophète d'entre les gens vertueux.* »

C'est la deuxième annonce, celle de la naissance imminente d'Isaac, puis de Jacob, sur eux le salut. Ibrahim reçut plusieurs bonnes annonces : la naissance de son fils de son vivant, de la perpétuation de sa descendance et de la prophétie d'Isaac...

f. « *Et Nous le bénîmes ainsi que Isaac. Parmi leurs descendance il y a [l'homme] de bien et celui qui est manifestement injuste envers lui-même.* »

Nous les gratifiâmes de notre bénédiction, en les dotant de savoirs accrus en promouvant leurs actes et en multipliant leur descendance, dont sont issues trois grandes communautés : celles des Arabes, issue d'Ismail, celle des fils d'Israël et celle des Romains, dont l'ancêtre est Isaac. Leur descendance n'est pas homogène, tant s'en faut. Elle compte des vertueux et des injustes. Une précision qui n'est pas anodine. On aurait pu croire que tous les descendants sont des gens de bien. Ce verset met en évidence l'importance de s'aligner sur la religion et le plan divin. Quiconque suit le sentier tracé par Allah est bienfaisant. En revanche, celui qui s'en écarte est injuste. Son lignage ne lui sera d'aucune utilité.



CHAPITRE 3



- Discussion entre Ibrahim, sur lui le salut, et le roi injuste, ainsi que la question qu'il posa à son seigneur : Comment Tu ressuscites les morts ?
- Récit d'Ibrahim, sur lui le salut, dans sourates At-Tawbah (Le repentir), Az-Zukhruf (L'ornement) et Al-Moumtahinah (L'éprouvée)
- Dialogue d'Ibrahim, sur lui le salut, avec les anges, alors qu'il était avancé en âge. Le bien-être, la bonne annonce d'Isaac et de Jacob. La nouvelle qu'il reçoit sur l'imminence de l'anéantissement du peuple de Loth, dans les sourates Hoûd, Al-hijr, Al-'Ankabût (L'araignée), et Ad-Dhâriyât (Qui éparpillent).

1^{ère} partie

Discussion entre Ibrahim, sur lui le salut, et le roi injuste, ainsi que la question qu'il posa à son Seigneur : Comment Tu ressuscites les morts ?

Ibrahim fut envoyé par Allah à son peuple, dans la Mésopotamie. Il s'y appliqua à les appeler à adorer Allah, sans associé et les mit en garde contre les retombées du culte qu'ils vouaient aux idoles, aux astres et aux planètes. Bien qu'ils lui fissent la sourde oreille, il ne s'avoua pas vaincu, loin s'en faut. Usant de divers moyens, il poursuivit sans relâche sa noble mission, afin de les sortir des ténèbres du polythéisme à la lumière de la foi.

Ibrahim, sur lui le salut, fit montre d'une grande capacité de débat face à ses détracteurs. Tant et si bien que réformateurs et prédicateurs s'inspirent encore de nos jours de la façon judicieuse, avec laquelle il mena la discussion avec son peuple, d'autant qu'Allah, Lui-même, nous recommande de suivre son exemple. Le Très-Haut dit : « *Qui donc aura en aversion la religion d'Ibrahim, sinon celui qui sème son âme dans la sottise ? Car très certainement Nous l'avons choisi en ce monde; et, dans l'au-delà, il est certes du nombre des gens de bien.* ». Al-Baqarah (La Vache) : 130.

Dans cette partie, nous nous pencherons, avec l'aide de Dieu, sur la stratégie mise en œuvre par Ibrahim, lors de la discussion qui l'opposa au roi injuste. Un intérêt particulier sera porté à cette question qu'il posa à son Seigneur : « *Montre-moi comment ressuscites-Tu les morts* »

1. Discussion d'Ibrahim et du roi injuste

« *N'as-tu pas su (l'histoire de) celui qui, parce qu'Allah l'avait fait roi, argumenta contre Ibrahim au sujet de son Seigneur ? Ibrahim ayant dit : « J'ai pour Seigneur Celui qui donne la vie et la mort », « Moi aussi, dit l'autre, je donne la vie et la mort. » Alors dit Ibrahim : « Puisqu'Allah fait venir le soleil du Levant, fais-le donc venir du Couchant. » Alors fut confondu celui qui avait dénié. Allah ne guide pas les gens injustes.* » Al-Baqara (La Vache) : 258.



A. Parallélisme sémantique entre ce verset et le précédent

Après avoir affirmé dans le verset précédent le soutien qu'Il fournit à Ses adorateurs croyants, en les sortant des ténèbres à la lumière, alors que les mécréants sont soutenus par les forces injustes et tyrans, qui les font basculer de la lumière aux ténèbres, c'est-à-dire, à l'enfer, où ils demeureront éternellement, conformément à Son propos : « *Allah est Le Très-Proche de ceux qui ont la foi : Il les fait sortir des ténèbres à la lumière. Quant à ceux qui ne croient pas, sont très proches des Tâghût, qui les font sortir de la lumière aux ténèbres. Voilà les gens du Feu, où ils demeurent éternellement.* » Al-Baqarah (La Vache) : 257, Allah, Exalté soit-il, rapporte un épisode du récit d'Ibrahim, celui où le roi défie outrageusement Le Messager de Dieu, au sujet de son Seigneur, et ce dans un contexte d'étonnement face à cette insolence.

Regardez, dira-t-on, comment Ibrahim, sur lui le salut, tirait la force de ses preuves du soutien qu'Allah lui octroyait, pour faire face, avec bonheur, à toutes les situations, guidé par la lumière de son Seigneur ! Regardez, par contre, celui qui lui lança le défi à propos de son Seigneur, comment il resta confondu. Incapable de percevoir la lumière de la preuve, il pataugeait dans un dédale de doutes enchevêtrés.

Après avoir affirmé que les croyants ont pour défenseur leur Seigneur, qui les fait sortir des ténèbres à la lumière, et que les mécréants ont pour allié les forces tyrans et injustes, *Tâghût*, qui les font sortir de la lumière aux ténèbres, Allah multiplie les exemples dans les versets suivants, dont cet exemple qui met en évidence l'égarement du mécréant et la rectitude du croyant.

L'incroyant se caractérise par une tare digne de sa vilenie, celle d'argumenter au sujet d'Allah, le Très-Haut. L'ignominie du propos est d'autant plus mise à nu, qu'elle fait pendant à la mise en perspective de la Toute-Puissance d'Allah.

B. À quelle date ce débat eut-il lieu ?

Ibrahim, sur lui le salut, adopta dans son apostolat une démarche progressive. Il prêcha tout d'abord auprès de son père, l'être le plus proche de lui, étendit ensuite la sphère de son action, pour cibler son peuple, et s'attaqua enfin au roi, le chef de file des incroyants. Cette progressivité est bien naturelle. En ciblant dans un premier temps son père et ensuite son peuple, il assura une large diffusion à son prêché. Il n'y a donc pas à s'étonner que son nom, évoqué ici et là et que ses propos, somme toute inhabituels, voire choquants pour son peuple, colportés par les uns et les autres, n'outrepassent les portes du palais et ne parviennent au roi. Aussi Ibrahim, sur lui le salut, saisit-il l'occasion pour s'adresser à la plus haute autorité représentant les mécréants.

La date précise du débat qui mit aux prises Ibrahim et le roi Nemrod divise les savants en matière d'exégèse. Trois points de vue se détachent à ce propos :

- a. Pour certains, la controverse aurait eu lieu avant l'épreuve du feu : c'est l'avis de Abou-Saoud et Zamakhchari qui ne s'appuient sur aucune chaîne de transmission de hadiths pour étayer leur thèse ;
- b. Pour d'autres, elle aurait eu lieu après l'épisode du bûcher et le sauvetage d'Ibrahim : Tabari et Ibn Kathir (dans son exégèse et dans Bidaya et Nihaya). Ce point de vue est attribué à Suddi ;
- c. Alors que pour un troisième groupe, force est de ne pas trancher, à défaut d'une preuve concluante qui ferait pencher vers telle ou telle attitude : Al-Aloussi dans Rouh Al-maâni, Razzi dans Tafsir Al Kabir, Abou Hayan dans Al-Bahr Al-Mohit, et Al-Khazen et Al-Kortobi dans leurs deux ouvrages respectifs d'exégèse. Pour corroborer leur attitude réticente, les tenants de ce point de vue, qui privilégie mesure et précaution, relèvent que les deux attitudes antagonistes précédentes peuvent, indifféremment, s'appuyer sur des transmetteurs des hadiths : Moqatil et Rabiû pour les premiers, et Jaâfar et Suddi, à la faveur des seconds.

Notre point de vue :

Cette controverse eut lieu après l'épreuve du feu, dont Ibrahim sortit indemne. A preuve, la manière, dont le noble Coran rapporte cet épisode du récit d'Ibrahim, montre que la condamnation au bûcher fut décidée après la démolition des idoles et le jugement qui s'ensuivit. Par contre, on ne trouve dans le Coran aucun indice qui laisse penser que l'acte de jeter Ibrahim au feu fut la conséquence de sa discussion avec le roi. Le récit, non plus, ne présente aucun indice sur une éventuelle convocation d'Ibrahim par le monarque, ou sur une quelconque discussion qui les aurait mis aux prises, après le jugement de l'ami intime. Cette controverse eut donc lieu après qu'Ibrahim sortit sain et sauf du bûcher. Frappé par ce miracle, le roi réalisa que la répression et la coercition ne servaient à rien contre Ibrahim et que la discussion était le meilleur moyen de le raisonner et de le faire plier, pour qu'il réintègre le rang des idolâtres, et se soumette à la volonté royale. C'est ainsi qu'eut lieu cette discussion rapportée dans le noble Coran.

C. Identité de ce roi et le nom de son royaume

Qui est ce roi auquel Ibrahim s'affronta dans cette controverse ? Que sait-on sur son royaume ? Qu'en est-il de son usurpation du statut de dieu ? Quel fut le nom de son royaume ? Quelle fut sa capitale ? Quel fut son sort ? Autant



de questions auxquelles ni le Coran, ni la Sunna n'apportent de réponse. Pour notre part, nous considérons que l'aspect équivoque de ces questions doit être préservé, dès lors qu'aucun texte Sahih et crédible n'apporte de réponse définitive.

Les textes dits israélites, ainsi que les mythes, fournissent des réponses détaillées à ces questions. D'après certaines de ces sources, ce roi, qui régnait sur Babel, portait le nom de Nemrod. Un jour, un moucheron s'introduit dans son nez et parvint jusqu'à son cerveau. Il le torturait par son bourdonnement incessant, à tel point qu'il se frappait la tête par ses souliers, afin de soulager sa douleur... Entre autres allégations colportées par les textes israélites.

Si nous rapportons ces détails, ce n'est pas pour les cautionner. Notre approche du verset est celle même qui fut adoptée par les compagnons du Prophète ﷺ. Nous l'appréhendons dans les limites qu'ils ont établies, et nous nous gardons de soulever des questions, sur lesquelles ils ont fait l'impasse. Il s'agit donc pour nous d'un roi mécréant, qui prétendit être un dieu. Les gens l'adoraient en dehors d'Allah. Ibrahim s'affronta à lui, lui présenta des preuves pour étayer sa position, et réussit à avoir gain de cause. Vaincu et à court d'arguments, le roi resta sidéré.

D. Culte des rois et polythéisme dans les ouvrages d'Histoire

Les historiens se sont toujours intéressés au culte des rois et au polythéisme, aussi bien dans leurs formes modernes qu'anciennes. Grâce à leurs apports, on sait que le polythéisme sévissait dans la société d'Ibrahim, sur lui le salut. Un grand nombre de diverses divinités (statues, planètes, astres...) y faisaient l'objet d'adoration. Il y avait, à titre d'exemple, les adorateurs du soleil ou de la lune, comme ceux de Nemrod, le roi tyran et despote. Dans ces sociétés païennes, diverses divinités pouvaient coexister. En dépit des conflits qui les opposaient, les unes contre les autres, leurs adorateurs pouvaient, sans aucun état d'âme, les adorer en même temps. Ils forment tous, en effet, une armée du Mal, dévouée au service du Satan. Aussi ne s'embarrassaient-ils pas à partager avec les autres le culte de ces nouvelles divinités.

Ces sociétés regorgeaient de centaines de divinités : celle de la fécondité et la fertilité, du vin, de la pluie, de la chasse, de la guérison de certaines maladies... Certaines étaient adorées temporairement, jusqu'à la crue des rivières, par exemple, d'autres recevaient les offrandes, afin de se prémunir de leur châtement...

Les astres avaient leurs propres temples. Si le soleil comme la lune occupaient une place privilégiée pour ces sociétés, les hommes dieux jouissaient d'une

vénération sans pareil. Dans la Torah dévoyée, à titre d'exemple, on peut lire que les despotes sont les descendants d'Allah. Or, depuis la nuit du temps, les tyrans n'ont de cesse de se prévaloir de ce lignage divin. Tel fut le cas des pharaons en Égypte, les empereurs de Rome, les rois de Babel, de la Perse, de la Chine, de l'Inde... Les derniers en date étant les empereurs du Japon, avant la Seconde guerre mondiale.

Comble du paradoxe. Mao Tsé-Toung, l'instigateur et leader historique de la révolution communiste athée en Chine, n'hésite pas à déclarer au correspondant de l'Observer britannique en 1970, lors d'une longue interview : « S'il n'y a pas de dieu, et que le peuple a besoin d'une divinité à adorer, pourquoi me reprochez-vous donc de me présenter comme ce dieu convoité ? Grâce à moi, le peuple chinois jouit d'un grand nombre d'avantages, que personne d'autre ne pourra lui fournir. J'ai changé la Chine de fond en comble. J'ai donc le droit d'être adoré par ce peuple. Pourquoi refusez-vous que je m'érige en dieu du peuple chinois ? »

Le même discours suffisant est incessamment ressassé depuis 4000 ans, lorsque Nemrod, au temps d'Ibrahim, sur lui le salut, s'institua dieu. Il trouva énorme que l'un de ses sujets lui déclarât ouvertement : « Tu n'es pas un dieu. » Quelle insolence ! Comment cet homme insignifiant ose nier sa divinité, alors que toute la populace le reconnaît, sans hésitation aucune ? S'il s'agissait d'un homme ordinaire, il aurait ordonné sur-le-champ sa mise à mort, mais c'est Ibrahim, sur lui le salut, l'homme qui fut jeté au feu, mais en sortit indemne, à la faveur de l'Unique, l'Omnipotent. C'est pourquoi le roi décida de l'épargner.

E. Le Très-Haut dit : « *N'as-tu pas médité l'histoire de celui qui argumenta contre Ibrahim au sujet de son Seigneur, parce qu'Allah le fit roi ?* »

a. L'interrogation est rhétorique. Elle exprime l'étonnement. L'interlocuteur est invité à partager ce sentiment, face à l'acte insolent d'argumenter au sujet d'Allah.

L'emploi du verbe arabe, *alam tara* (n'as-tu pas vu), à l'impératif renvoyant au passé, signifie ici tu vois, au présent. Or, la vision se fait par l'œil. Or, pour le Messager ﷺ, principal destinataire du discours Coranique, la présence de visu est exclue. Voir a donc le sens de savoir : ne sais-tu pas ?

Le postulat qui sous-tend cette assertion, formulée par la question oratoire, est la suivante : tu dois croire aux informations qui te sont transmises, comme si tu étais un témoin oculaire, qui a vu de ses propres yeux les événements se dérouler. Mieux, n'as-tu pas vu, doit être interprété comme suit : ne sais-tu pas d'une



manière certaine, comme si tu assistais en personne aux événements qu'Allah te transmet.

Tout est dit à travers l'utilisation du verbe voir : certitude, clarté, savoir dévoilé au regard, témoignage oculaire, présence et surtout méditation : vois par l'œil interne du cœur la posture de ce despote qui contraint les gens à sombrer dans les ténèbres. Tu sauras alors, toi l'homme raisonnable, ou le lecteur du Coran en général, que la tyrannie est la voie royale vers l'égaré absolu.

Certes, le destinataire principal est le noble Messager ﷺ, mais tout un chacun peut tirer les enseignements de cet épisode du récit d'Ibrahim et de sa controverse avec le roi, pour peu qu'il fasse preuve d'un tant soit peu de discernement.

b. « *Celui qui argumenta contre Ibrahim au sujet de son Seigneur* »

Pour certains savants, dont Moujahid, l'adversaire d'Ibrahim dans cette controverse est le roi de Babel : Nemrod, fils de Canaan, fils de Koch, fils de Sam, fils de Noh. Pour d'autres, il est Nemrod fils de Phalih, fils de Abir, fils de Salih, fils d'Arphakhashad, fils de Sam, fils de Noh.

Si le Coran ainsi que la Sunna ont tu le nom de ce monarque despote, c'est parce qu'il n'ajoute rien au récit. Force est donc de ne plus s'y intéresser, d'autant qu'Allah s'est référé à lui, à travers le pronom relatif, en guise de mépris. Cette omission délibérée s'expliquerait par la visée d'extrapolation : le message est adressé à tout tyran qui oserait défier Allah.

Le verbe arabe haajja (argumenter) donne lieu à plusieurs dérivés, dont al-hojja, l'argument, et al-mahajja, le chemin droit qui renvoie à son opposé, celui du fourvoiement, ainsi que Al-mahajja, qui signifie l'acte discursif visant à réfuter les arguments de l'adversaire. Il s'apparente la plupart des cas à la polémique. Le Très-Haut dit : (Les Bestiaux, 80) et Il dit : « *Et quand ils se disputeront dans le Feu, les faibles diront à ceux qui s'enflaient d'orgueil : « Nous vous avions suivis; pourriez-vous nous préserver d'une partie du feu ?* » Ghâfer (Le Pardonneur) : 47. Ce dernier mot prend deux sens : réfuter l'argument par un autre et récuser un argument par un contre-argument.

Pour Abou Zahra, c'est par analogie que le discours du roi est qualifié d'argumentatif, ou bien pour dire que le roi, dont la vision est obnubilée par ses croyances égarées, considère à tort que ces propos sont des arguments concluants. Victime de cette vision défaillante, il se lance dans une polémique perdue d'avance. Le sens de ce segment : 'celui qui argumenta contre Ibrahim', serait donc : il s'opposa à Ibrahim au sujet des attributs de son Seigneur, en déployant des arguments farfelus.

On en conclut aussi que ce despote opposa une fin de non-recevoir à l'appel

qu'Ibrahim lui adressa de ne plus prétendre être un dieu, et de reconnaître sa soumission à Allah, le Seigneur de l'univers.

Ibrahim préconise l'adoration d'Allah, Lui seul, sans rien Lui associer, alors que ce despote argumente, à base d'arguments inconsistants, au sujet de la divinité et de la seigneurie d'Allah, le Tout-Puissant. L'article possessif dans 'son Seigneur' renvoie à Ibrahim, sur lui le salut, pour souligner son noble statut.

c. « *Parce qu'Allah le fit roi* »

Il ressort de la controverse ayant mis aux prises Ibrahim et ce roi, que ce dernier ne reniait pas l'existence d'Allah, mais seulement Son unicité et Sa gestion absolue de l'univers. Il n'admettait pas également que le pouvoir n'appartient qu'à Allah, point de pouvoir, si ce n'est le Sien, qui s'applique aux affaires profanes et qui se veut loi globale de la société.

Paradoxalement, l'argument qu'il brandissait pour nier l'Unicité est celui-là même qu'il aurait dû le pousser à croire et à faire preuve de gratitude : Allah lui a accordé le pouvoir, mais au lieu de s'aviser et de croire, il a institué un régime fondé sur les passions, et s'est arrogé les attributs du Seigneur, le Très-Haut. C'est que le pouvoir aveugle ceux qui le détiennent, à telle enseigne qu'ils méconnaissent la source des grâces dont ils ont été gratifiés. Ils règnent parce qu'Allah leur a accordé le pouvoir, sauf qu'Il ne leur a pas permis de l'instrumentaliser, afin d'assujettir les autres et de les contraindre à s'aligner sur des lois qu'ils ont mises en place. Ils sont, à l'instar de leurs congénères, des serviteurs d'Allah. Ils reçoivent la législature de Lui, et ils ne sauraient s'arroger le pouvoir, en dehors du Sien. Ils sont des lieutenants et non des maîtres.

Cet énoncé : 'parce qu'Allah le fit roi' est riche d'enseignements pédagogiques édifiants dont notamment celui-ci : les grâces peuvent se muer en une source de despotisme. Si cet homme fit montre de tyrannie et méconnut le Créateur, Exalté soit-il, c'est parce qu'Allah le dota de pouvoir. Parfois, donc, les maladies, la pauvreté et les déboires constituent une source de bénédiction pour le serviteur. Car, aussi longtemps que ce dernier baigne dans l'opulence et le bien-être, il se mue en tyran et tourne le dos à Allah, le Très-Haut.

F. Le Très-Haut dit : « *J'ai pour Seigneur celui qui donne la vie et la mort* » :

C'est, paraît-il, une réponse à une question posée par le roi despote, tout comme celle de Moussa, face au Pharaon : « *Alors [Pharaon] dit : « Qui donc est votre Seigneur, ô Moïse ? » (49) « Notre Seigneur, dit Moïse, est celui qui a donné à chaque chose sa propre nature puis l'a dirigée. » (50). Tâ-Hâ, 49-50. Ce dernier prouva l'existence d'Allah, à travers les actes de création et de*



guidance, à l'instar d'Ibrahim dans la sourate Les poètes (*Celui qui m'a créé, c'est Lui qui me guide*). Ici, c'est l'argument de la vie et de la mort qui est mis en avant, celui là même que seuls ceux dont la vision est obnubilée par les ténèbres osent rejeter.

La vie prime la mort dans le propos Coranique, l'objectif étant l'appel à adhérer au message divin. Les merveilles de la naissance et du commencement de la vie sont plus palpables et instinctivement perçues. Aussi la référence à la vie prime-t-elle celle faite à la mort. L'emploi du présent renvoie à l'atemporalité et la continuité de cet acte récurrent, qui n'a de cesse d'émerveiller.

Ibrahim a sciemment fait appel à l'argument de la vie et de la mort, puisque, de tous les indices de l'omnipotence d'Allah, celui-ci en est le plus emblématique.

Dans ce propos, C'est Lui qui détient le pouvoir de donner la vie et la mort, l'emploi du présent atemporel souligne la récurrence de l'acte perçu à tout instant : Mon Seigneur est celui qui donne la vie et la mort, comme tu peux le constater à tout moment. Force est pour toi de l'adorer exclusivement, de te soumettre à Lui, et de renoncer à ta mécréance, ta tyrannie et ton égarement.

Il donne la vie et la mort, parce que la gestion de l'univers, dans tous ses aspects, Lui incombe, à Lui seul. Si le pouvoir de donner la vie et la mort est mis en avant ici, c'est parce que, de tous les indices de Sa grandeur, celui-ci est le plus grandiose. Il s'agit également de deux principes premiers : celui de l'ici-bas et de l'au-delà.

La preuve de Son existence est ce miracle récurrent et ce phénomène révélateur, celui de la vie et de la mort. Point de vie sans Agent qui donne la vie et point de mort sans Agent qui donne la mort : c'est le Seigneur dont je préconise l'adoration et la reconnaissance de l'unicité.

Prouver l'existence de l'Artisan passe par ces actes palpables : donner la vie et la mort aux animaux. Ceux-ci ne peuvent pas exister d'eux-mêmes. Ils ont nécessairement besoin d'un Agent qui crée, assigne les tâches qui incombent à toute chose et gère les planètes, le vent et la pluie. C'est pourquoi, Ibrahim a déclaré : « C'est mon Seigneur qui donne la vie et la mort. »

Ibrahim mit le roi despote devant son impuissance intrinsèque d'être humain, qui l'empêche d'être un dieu. Il a opté pour la vie et la mort, car, à tout instant, des gens naissent et d'autres meurent. Or, ces deux actes sont du ressort exclusif d'Allah. Aussi Ibrahim a-t-il dit au roi : « *C'est mon Seigneur qui donne la vie et la mort.* »

Qui crée les gens ? C'est Allah. Qui les fait naître, vivre et subvenir à leurs besoins ? C'est Allah. Qui met un terme à leur vie et leur prend l'âme ? C'est Allah, qui donne la vie et la mort. Rien de plus évident et au diapason de la prime nature. Personne n'ignore cette évidence, qu'il s'agisse de musulmans ou d'incroyants.

Ibrahim définit son Seigneur, à travers l'attribut exclusif, dont il se distingue, que personne ne pourrait partager avec Lui, et que personne ne saurait s'arroger. Ce roi argumente contre lui au sujet de ce Seigneur, qu'il considère comme la source du pouvoir et de la législation. Il dit laconiquement : Mon Seigneur donne la vie et la mort. Le présupposé logique qui préside à cette assertion : c'est Lui qui détient le pouvoir et légifère.

Sauf que ce roi, qui défia Ibrahim à propos de son Seigneur, se prit pour dieu, seulement parce qu'il avait le pouvoir de condamner ses sujets à mort ou de leur laisser la vie sauve. Il déclara donc à Ibrahim : « je suis le maître de ce peuple, dont je dispose à ma guise. Je suis donc le détenteur du pouvoir, auquel tu dois obéir. »

G. Le Très-Haut dit : « *Il dit : "Je donne la vie et la mort."* »

Dans son arrogance débridée, le roi fit cette déclaration, par vanité ou bien par entêtement. C'est l'avis de la majorité des commentateurs. A leur dire, il aurait prétendu donner la mort au premier et la vie au second. Or, il n'effectua aucun de ces deux actes. Il ne fit qu'exploiter deux lois divines qui régissent les êtres vivants, et il ne créa aucune vie de son propre chef. Pour d'autres exégètes, il agit de la sorte par opiniâtreté : il sait qu'il est incapable de donner la vie ou la mort, mais il s'entêta à s'arroger ce pouvoir. C'est comme il disait à Ibrahim : « Si ton dieu peut donner la vie et la mort, j'en suis capable, moi aussi. »

Comme la suffisance est mauvaise conseillère ! Le pouvoir divin mis en avant par Ibrahim n'a rien à voir avec celui brandi par le roi. Comment comparer l'incomparable : les ordres et les sentences d'une part, et la création ex nihilo et l'anéantissement absolu, d'autre part ?! L'arrogance l'empêche de tirer la leçon de sa propre expérience. Combien de fois, en effet, il décida d'exécuter quelqu'un, mais le Pourvoyeur de la vie en voulut autrement. Et c'est la volonté d'Allah qui eut le dessus. Combien de fois il résolut de gracier quelqu'un, mais l'épée l'emporta. Car, c'est Allah qui fixe un terme précis à la vie de tout un chacun. Ne sait-il pas que si les rois étaient vraiment capables de donner la vie, son premier ancêtre serait encore vivant, et il n'aurait jamais été couronné. Il sait, mais son entêtement l'empêche d'admettre ces évidences.



Devant cet entêtement à admettre le bien fondé de cet argument, qui exige d'ailleurs une certaine capacité d'abstraction, dès lors que le pouvoir de donner la vie et la mort relèvent de l'Inconnaissable, Ibrahim, sur lui le salut, invoqua une preuve plus évidente, à même de faire perdre à son adversaire tout crédit auprès de ses partisans. Tels sont, d'ailleurs, les arguments de tout croyant dévot qui s'inspire, dans sa démarche, du Seigneur de l'univers, de tout temps et en tout lieu.

H. Le Très-Haut dit : « *Dieu fait venir le soleil du Levant, fais-le donc venir du Couchant.* »

Qu'il s'agisse d'une transition d'un argument à un autre plus évident, ou bien d'une progression logique, fondée sur l'invocation d'un argument tiré du premier, la sagesse et les compétences argumentatives d'Ibrahim, sur lui le salut, sont de nouveau mises en perspective.

Les opinions des exégètes divergent sur ce point : s'agit-il d'un passage d'un argument à un autre différent ? Ou bien, du même argument déployé dans deux contextes ?

Zamaghchari opte pour le premier avis : « Le contre-argument était solide. Mais Ibrahim, convaincu de son inconsistance, ne chercha pas à le récuser. Il déplaça la discussion sur des questions auxquelles son adversaire, pris de court, ne pourra pas répondre. C'est une preuve qu'il est permis de passer d'un argument à un autre.

Dans 'Bahr al-mohit', Abou Hayan abonde dans le même sens, en commentant les propos de Zamaghchari : « Cet énoncé : le contre-argument était solide, renvoie à Ibrahim. C'est-à-dire, s'il avait voulu le défier en retournant son argument contre lui, il aurait pu lui dire : fais vivre celui que tu as fait mourir. Le premier argument aurait donc suffi pour faire taire le roi. »

Les tenants du second avis affirment qu'il ne s'agit pas du passage d'un argument à un autre, mais du même argument déployé dans deux contextes. C'est l'avis de grands savants, tel Ibn Kathir : Voyant son entêtement, Ibrahim lui dit : « *Dieu fait venir le soleil du Levant. Fais-le donc venir du Couchant* », c'est-à-dire, si c'est vraiment toi, comme tu le prétends, qui donne la vie et la mort, alors celui qui possède ce pouvoir est le même qui gère toute chose dans l'univers : la création de ses entités, la gestion de ses planètes et ses mouvements... Ce soleil apparaît chaque jour du Levant. Si tu es, comme tu le prétends, un dieu qui fait vivre et mourir, fais-le alors venir du Couchant.

Cette interprétation basée sur le sens est meilleure que celle avancée par un grand nombre de logiciens, qui pensent que le passage du premier niveau

au second équivaut à une transition d'une preuve à une autre plus évidente. Certains utilisent même une expression déplacée. Leur avis n'est pas fondé. Car, le premier niveau est une sorte de prémisse au second, et il constitue une réfutation des arguments de Nemrod.

Il s'agit également ici d'une des règles de la controverse, qui consiste à développer un argument, s'il est valide.

Al-Boq'a'i met en avant les points forts du dispositif argumentatif d'Ibrahim, sur lui le salut : Une argumentation bien menée consistant à ne pas s'appesantir sur l'argument équivoque, comme en atteste ce propos Coranique : « ... *Ne discute à leur sujet que d'une façon apparente...* » Al-Kahf (La caverne) : 22, Ibrahim, sur lui le salut, la déplaça sur un terrain plus vaste, celui de l'univers, alors qu'elle était axée sur l'homme lui-même. Il choisit le plus grand astre, le soleil : « *Nous leur montrerons Nos signes dans l'univers et en eux-mêmes, jusqu'à ce qu'il leur devienne évident que c'est cela (le Coran), la Vérité. Ne suffit-il pas que ton Seigneur soit témoin de toute-chose ?* » Fossilat (Les Versets détaillés) : 53. L'argumentation opère, en apparence, une transition, mais elle recèle, au fond, une affirmation du premier argument.

La préposition al-fae, dans fa inna, renvoie à toute une proposition hypothétique implicite : Ibrahim dit « Si tu prétends cela... alors Allah... ». S'il s'agissait d'une affirmation, on serait devant une phrase du type : Allah fait venir...

Pour Aloussi, al-fae assure la cohérence entre les deux parties du discours. Le sens est donc : si tu prétends détenir le pouvoir de donner la vie et la mort, en dehors d'Allah, et puisque tu te trompes, ou bien tu cherches à confondre autrui, alors, pour mettre fin à toute confusion, « Allah fait venir le soleil ». Cette préposition indique que le second argument vient développer le second.

Le recours à l'antithèse : vie/mort et Levant/Couchant, loin de verser dans le maniérisme, renforce l'idée de la Toute-Puissance d'Allah, en créant un effet de contraste entre ces termes opposés, qui sont mis en relief pour accentuer le message.

Parmi les enseignements à tirer de cette controverse, l'importance que revêt l'argumentation pour les Messagers, en tant que moyen d'instaurer la vérité et de récuser les discours fallacieux et mensongers, comme en témoigne ce propos divin : « *n'as-tu pas vu celui qui argumenta contre Ibrahim au sujet de son Seigneur ?* » Ce verset incite également à s'initier aux techniques de l'argumentation, vu son rôle primordial.

Dans ce débat face à son adversaire, Ibrahim, sur lui le salut, s'appuya sur une vérité intrinsèque à l'homme : mon Seigneur donne la vie et la mort, et une



autre puisée dans l'univers : Allah fait venir le soleil du Levant. Deux vérités cosmiques extraordinaires, récurrentes et visibles à tout moment. Pourtant, on n'a besoin ni d'une grande connaissance, ni d'une profonde réflexion pour les percevoir. Car, Allah est assez Miséricordieux envers Ses serviteurs, pour conditionner la croyance en Lui et le recours à Sa guidance, à quelque science qui tarderait à venir ou manquerait sa cible, ou bien à quelque réflexion qui échapperait même aux primitifs. Cette question vitale, dont leur prime nature ne saurait se passer, à défaut de laquelle aucune vie n'est possible, qui constitue le socle de leur société, et la source dans laquelle ils puisent leur législation, leurs valeurs et leur morale, est, au contraire, tributaire de la rencontre de leur prime nature avec les vérités cosmiques offertes à tous, qui s'imposent à cette nature primordiale, de telle sorte que l'homme ne saurait s'en écarter, si ce n'est par entêtement.

Il en est de même pour toute question vitale dont dépend la vie de l'être humain. Afin de garantir sa survie et celle de l'espèce, celui-ci cherche instinctivement, d'une manière innée, à satisfaire ses besoins biologiques (se nourrir, boire, respirer, se reproduire et se multiplier). Une fois que ses capacités intellectuelles sont plus développées, ses centres d'intérêt deviennent plus vastes et diversifiés. La foi est aussi vitale pour l'homme que la nourriture, la boisson et l'air qu'il respire. C'est pourquoi, Allah conditionne son avènement à la rencontre de la prime nature et des indices divins épars dans l'univers.

I. Le Très-Haut dit : « *Alors fut confondu celui qui avait dénié* »

Étonné tout d'abord, désorienté et incapable de répondre dans un second temps, terrassé, il reçut le coup de grâce, qui finit de l'achever. Rien d'étrange, puisque manquant d'allié, si ce n'est les forces du mal et de la tyrannie, il fut livré à lui-même, alors qu'Ibrahim se prévalait de l'Alliance de son Seigneur, Allah.

Le mot arabe '*bohita*', (resta sidéré, confus, éberlué...), connote l'idée du désarroi et de la stupéfaction qui se lisent sur les traits.

Ce qualificatif qui apparaît à la fin de la controverse menée contre un roi imbu de lui-même, résume toute la situation et décrit l'attitude de cet homme qui se prenait pour un dieu, et qui se trouve désarmé, à court d'argument et pris dans le piège qu'il a contribué à tendre. Abasourdi, il ne sait à quel saint se vouer. Son visage pâle, ses yeux éteints et ses lèvres qui tremblent, comme s'il cherchait ses mots, pour proférer quelque autre affabulation, mais se heurte au vide, disent tout sur son état. Les yeux rivés sur lui, ses sujets assistent avec mépris à sa défaite cuisante. À travers un simple qualificatif, la victoire écrasante obtenue par Ibrahim est mise en valeur. L'assistance a pu voir comment

ce tyran débitait les mensonges et prétendait détenir les attributs d'un dieu, voire partager avec Allah Ses prérogatives divines. La vérité de la reconnaissance de l'unicité d'Allah, sans associé, dans Sa gestion de Ses créatures, est mise en exergue. Et Allah d'assurer la victoire à Son Messager et de l'ériger en modèle à suivre pour les Messagers et les croyants après lui.

Cette locution, "Qui avait dénié", indique que l'argumentation de ce roi est fondée sur de faux arguments. Le Très-Haut dit : « *Et ceux qui ont dénié disputent avec de faux arguments, afin d'infirmier la vérité et prennent en raillerie Mes versets (le Coran) ainsi que ce (châtiment) dont on les a avertis.* » Al-Kahf (La caverne) : 56.

J. Le Très-Haut dit : « *Allah ne guide pas les gens injustes* »

Quelle belle manière de conclure ce verset ! Il en ressort que :

1. Ceux qui s'entêtent à repousser la vérité sont toujours injustes, envers eux-mêmes tout d'abord, puisqu'ils empêchent la lumière de pénétrer leur cœur, à l'égard de leurs congénères ensuite, dès lors qu'ils les incitent à emprunter le chemin de l'égarément, et enfin, envers la vérité, puisqu'ils la combattent ;

2. Leur injustice est le prélude à tout un processus d'égarément. Cédant d'abord à leurs penchants, ils cherchent à posséder ce qui ne leur revient pas de droit. Devenus une proie facile entre les mains de Satan qui réussit à attiser leurs convoitises, ils multiplient méfaits et exactions, pour enfin sombrer dans l'égarément total, qui tisse un voile sur leurs cœurs et les rend insensibles à tout sentiment d'empathie.

3. Une fois les cœurs imprégnés d'injustice, ils deviennent insensibles à tous les arguments. Bien pis, ils persistent d'autant plus dans leur entêtement, qu'il y a des tentatives de les raisonner. Aussi Allah n'a-t-Il pas décrété la guidance à ceux qui se complaisent dans l'injustice. Allah est l'Allié des pieux qui Le craignent.

4. Le commentaire qui clôt le récit vient à propos renforcer la morale du récit. En effet, le propos Coranique : « *Allah ne guide pas les gens injustes* », résume parfaitement les visées pédagogiques du récit d'Ibrahim.

La structure syntaxique, phrase nominative négative, ainsi que le choix et l'antéposition du mot Allah, assurent la précision du propos. La fin du verset est en phase avec son début et sa teneur.

Parmi les autres visées pédagogiques du verset : plus l'homme s'empêtre dans l'injustice, plus il s'éloigne de la guidance, car, Allah, le Très-Haut établit un rapport de causalité entre la privation de la guidance et l'injustice. Plus le motif est impérieux, plus les dispositions qui en découlent s'imposent.



Le récit se distingue par son style laconique, suggestif, condensé et précis. Le sens est rendu à travers la connotation qui donne libre cours à l'imagination et confère aux idées dynamisme et vitalité.

Pour Ibn Al-Qayyim Al-Jawzeyya, quiconque médite, dans ce verset, la structure argumentative et la manière dont l'adversaire a été réduit au silence, ne manquera pas de relever le mariage heureux entre l'efficacité de l'argument et la concision du propos.

K. Les principales qualités d'Ibrahim, sur lui le salut, dans ce récit :

Parmi les traits saillants d'Ibrahim, qui transparaissent dans la discussion qui l'opposa au roi :

a. Contact permanent avec Dieu, le Vrai :

Ibrahim, sur lui le salut, communiait en permanence avec Allah, le Très-Haut. Il sentait Sa présence à ses côtés, en toute chose, en secret et publiquement, lors des moments de force et de faiblesse, vaquant à son quotidien ou frôlant parfois la mort. D'autant plus lorsqu'il s'acquittait des tâches ayant trait à sa mission de Messenger, qui exigeaient assiduité, endurance, sacrifice et abnégation. Son recueillement, son attachement indéfectible à son Seigneur, lui valurent, sans doute, son rang prééminent, tant et si bien qu'il se présente en exemple de serviteur jouissant du soutien d'Allah et de la victoire sur ses ennemis.

Cette controverse est un cas d'école qui illustre bien le soutien accordé par Allah à Ses serviteurs croyants. Il en ressort que la proximité du Créateur conféra en effet à la personne d'Ibrahim la prédisposition à se dispenser sans compter à diffuser son message et à lutter farouchement pour sa noble cause. Qui plus est, les apports bénéfiques de la reconnaissance de l'unicité divine, de la foi, du rejet du polythéisme, sous toutes ses formes et ses pratiques, sont mis en relief. On l'a vu clairement dans la manière enthousiaste et confiante dont il rencontra pour la première fois ce monarque despote, scène qui a été rapportée dans ce verset : « *Ibrahim dit : c'est mon Seigneur qui donne la vie et la mort.* »

Engagé corps et âme dans la mise en œuvre de sa mission, Ibrahim avait comme seul souci son dogme, qui monopolisait son attention et représentait tout pour lui. De telle sorte qu'il ne consentait à aucune concession, à l'égard de qui que ce soit, fût-il un grand notable ou l'un de ses proches. Il sacrifiait même enfants et patrie pour s'acquitter de sa tâche. Fait étonnant. Si l'on contemple à fond les trois versets qui précèdent la relation de la controverse,

on s'aperçoit de la ressemblance, voire de l'adéquation parfaite entre le dogme et la cause, pour lesquels Ibrahim, sur lui le salut, sacrifia sa vie et le contenu du plus noble verset Coran, en l'occurrence le verset du Trône. En effet, la préconisation du principe de l'unicité divin et la réforme dogmatique en tant que prélude nécessaire à toute véritable refonte globale, occupent dans les deux textes une place de choix.

b. Vaste savoir :

En dehors de Mohammed ﷺ, aucun Messenger ne fut doté du savoir dont Ibrahim, sur lui le salut, fut gratifié, comme en témoignent quasiment toutes les controverses qu'il engagea, même si dans ce dernier débat, dont il est question ici, le choix pertinent de l'argument est plus patent. A commencer par la capacité de donner la vie et la mort, comme point de départ de la controverse, autrement dit du défi lancé à son adversaire. En effet, malgré toutes ses avancées spectaculaires, la science n'a pas encore réussi à donner une explication exhaustive à ce phénomène. Mieux, ce débat atteste, dans son intégralité, du grand savoir dont jouissait Ibrahim.

c. Discuteur rompu :

Allah délégua Son Messenger à faire face à ce roi despote, qui se prit pour un dieu et multiplia les injustices. Ibrahim s'acquitta parfaitement de sa tâche, affronta son adversaire, mobilisa les arguments idoines et réussit à réduire son adversaire au silence.

On ne peut que s'étonner de la capacité et de la dextérité argumentatives d'Ibrahim. En dépit de l'arrogance et des subterfuges de son adversaire, il fit preuve d'une grande sérénité. Force pour les défenseurs de la vérité et ceux qui empruntent la voie des Prophètes, des Messagers et des réformateurs, de s'inspirer de sa démarche argumentative.

L. La personnalité du roi :

Cette personnalité, évoquée dans les livres d'Histoire sous le nom de Nemrod fils de Canaan, est le prototype des tyrans sanguinaires. Il réussit, durant les 400 années qu'il passa au pouvoir, à étendre son emprise sur l'Orient et l'Occident.

Cette expansion géographique, la durée de son règne, en plus de la puissance matérielle, dont il jouissait, et la soumission forcée de ses sujets à son pouvoir, attisèrent son arrogance, à telle enseigne qu'il prétendit être un dieu. Voyant que ce tyran détournait les gens de leur religion et altérait leur prime nature, Allah envoya Son ami intime pour lui tenir tête et mettre à nu ses allégations



et ses stratagèmes. La personnalité de ce roi et certains de ses caractéristiques transparaissent dans cette discussion, avec Ibrahim, sur lui le salut :

- Dénégation de la divinité d'Allah, le Très-Haut ;
- Puissance, tyrannie et suffisance ;
- Imposture et déraison ;
- Injustice.

M. Un aspect de l'inimitabilité historique :

Absent de l'Ancien Testament, cet événement est rapporté par le noble Coran. C'est à la fois une preuve, s'il en est besoin, de l'inimitabilité historique du Coran, et une réfutation des allégations de ceux qui prétendent que les récits Coraniques sont tirés de certaines anciennes sources, comme l'Ancien Testament. Mieux, si ressemblance il y a, il serait à l'actif du Coran, dès lors que la source de la révélation est une et seule, en l'occurrence Allah, Exalté soit-il. Sauf qu'il existe une grande différence entre une révélation qu'Allah s'est engagé à préserver de l'altération, 14 siècles durant, dans la même langue, l'arabe, et une autre, dont les originaux ont disparu, qui a été consignée par des personnes obscures et sujet à l'erreur, à tel point qu'elle a été dévoyée et falsifiée, à tout jamais.

N. Un aspect de l'inimitabilité rhétorique :

Le verset qui reprend le récit d'Ibrahim, en dépit de sa concision, illustre à la perfection l'inimitabilité Coranique, à la faveur justement de son style laconique, porteur d'une grande force évocatrice et connotative. En effet, le choix judicieux du vocabulaire, l'agencement harmonieux des phrases et l'alternance mesurée des structures affirmatives et interrogatives, sont autant d'éléments qui assurent au discours aussi bien sa beauté, sur le plan esthétique, que l'efficacité, en termes d'impact sur le destinataire. Si l'affirmation pousse le récepteur à adhérer au message, l'interrogation attire, elle, son attention, comme on le voit dans : Ne vois-tu pas celui qui argumenta... ? Le dernier mot du verset vient à point nommé, telle cette dernière note musicale qui est jalousement choisie, résonnant au diapason d'une symphonie merveilleusement jouée.

Un intérêt particulier doit être porté, dans les études des récits Coraniques, à l'unité thématique du récit, à sa cohérence, c'est-à-dire, aux rapports que ce dernier entretient avec les versets précédents et postérieurs, et à sa cohésion, grâce à laquelle les différentes parties du récit se répondent et obéissent à une succession logique. Autant d'éléments qui illustrent l'inimitabilité narrative du noble Coran.

O. Trois occurrences du nom d'Ibrahim dans le verset :

Le nom d'Ibrahim revient trois fois dans le verset. En revanche, celui du roi est totalement absent. C'est dire le statut privilégié de l'Intime d'Allah.

P. Tentatives de certains historiens :

Certains historiens ont essayé de rendre compte de la situation de la Mésopotamie, à l'époque où vécut Ibrahim sur lui le salut, estimée entre 1861 et 1686 avant l'ère chrétienne. Ils constatent que cette période coïncide avec une étape considérable de la civilisation babélique (1900-1300 avant l'ère chrétienne), et avec le règne d'un roi nommé Nemrod fils de Canaan. Considéré comme le plus sanguinaire des despotes en son temps, et le premier à avoir prétendu être un dieu, il régna sur les Araméens en Irak. On dit qu'il était l'un des petits-fils de Ham fils de Noh, sur lui le salut. IL fut également réputé par sa puissance militaire, de telle sorte qu'il réussit à étendre son empire jusqu'aux villes de Akkad, Babel et Uruk. Il construisit au nord de l'Irak la ville de Ninive, sise à l'ouest de la ville de Mossoul et Kalakh, située au sud-est de cette dernière. Toujours est-il qu'à défaut de preuve en la matière, on est plutôt face à de simples conjectures.

2. La question qu'Ibrahim a posée à son Seigneur : Comment fais-tu pour ressusciter les morts ?

« *Et quand Ibrahim dit : "Seigneur ! Montre-moi comment Tu ressuscites les morts", Il (Allah) dit : "Ne crois-tu pas encore ?" "Si !" dit Ibrahim; "mais que mon cœur soit rassuré". "Prends donc", (dit Allah), "quatre oiseaux, appri-voise-les (et coupe-les) puis, sur des monts séparés, mets-en un fragment ensuite appelle-les; ils viendront à toi en toute hâte. Et sache qu'Allah est Puissant et Sage." » Al-Baqarah (La Vache) : 260*

A. La relation du verset avec les deux qui l'ont précédé

En tant que troisième preuve de la résurrection, ce verset s'inscrit dans la lignée des deux versets précédents :

258. « *N'as-tu pas su (l'histoire de) celui qui, parce qu'Allah l'avait fait roi, argumenta contre Ibrahim au sujet de son Seigneur ? Ibrahim ayant dit : "J'ai pour Seigneur Celui qui donne la vie et la mort", "Moi aussi, dit l'autre, je donne la vie et la mort." Alors dit Ibrahim : "Puisqu'Allah fait venir le soleil du Levant, fais-le donc venir du Couchant." Le mécréant resta alors confondu. Allah ne guide pas les gens injustes. » (259) « Ou comme celui qui passait dans par un village désert et dévasté : "Comment Allah va-t-Il redonner la vie à celui-ci après sa mort ?" dit-il. Allah donc le fit mourir et le garda ainsi pendant cent*



ans. Puis Il le ressuscita en disant : “Combien de temps as-tu demeuré ainsi ?” “Je suis resté un jour, dit l’autre, ou une partie de la journée.” “Non !” dit Allah, “tu es resté cent ans. Regarde donc ta nourriture et ta boisson; rien ne s’est gâté; mais regarde ton âne... Et pour faire de toi un signe pour les gens, et regarde ces ossements, comment Nous les assemblons et les revêtons de chair”. Et devant l’évidence, il dit : “Je sais qu’Allah est Omnipotent”. »

Comme Allah a créé initialement l’homme, Il est concomitamment capable de le ressusciter le Jour du Jugement. Cette prérogative divine est décrite dans sourate Ar-Roûm (Les Romains) : 27 : « *Et c’est Lui qui commence la création puis la refait; et cela Lui est plus facile. Il a la transcendance absolue dans les cieux et sur la terre. C’est Lui le Tout-Puissant, le Sage.* »

D’ailleurs, les preuves rationnelles, logiques, et affectives sur l’imminence de la résurrection, le jugement et la rétribution abondent dans le Coran.

Allah, le Très-Haut fait l’impasse sur l’identité du locuteur dans le verset précédent, mais Il mentionne le nom d’Ibrahim dans ce verset, alors qu’il s’agit du même contexte, celui du désir de connaître la manière dont les morts sont ressuscités. Encore une fois, le statut privilégié d’Ibrahim est mis en perspective à travers ce procédé.

B. Les raisons de cette question :

Al-Imam Nawawi constate que les savants avancent plusieurs explications à propos de cette question¹ :

- La plus évidente est le désir d’Ibrahim de connaître de visu la manière de ressusciter les morts, après y avoir cru à travers des preuves rationnelles. En effet, à la différence du témoignage oculaire, le raisonnement est toujours sujet au doute. C’est l’avis de Al-Imam Abi Mansour al-Azhari et autres ;

- La deuxième : Ibrahim cherchait à connaître son propre statut auprès de son Seigneur, d’après Sa réaction à sa question. Le sens de « N-as-tu pas cru » (La Vache, 260), serait alors : ne sais-tu pas que tu jouis d’un statut privilégié auprès de Moi, et que Je t’ai élu ? ;

- La troisième : Le désir d’Ibrahim de renforcer encore plus sa certitude, même s’il n’est question en aucun cas de quelque doute qui aurait frôlé son esprit. Il voulait atteindre la certitude absolue. Pour Sahl Ibn Abdallah Chachari, Dieu l’a agréé : « Il cherchait à ôter le voile qui embrouille la vision, pour se ressourcer de la lumière de la certitude absolue. » ;

- La quatrième : Puisqu’il invoqua le pouvoir de donner la vie et la mort

1. Commentaire sur Sahih Muslim

contre les polythéistes, il demanda à son Seigneur une preuve tangible, pour faire taire à jamais les contradicteurs.

D'autres explications, moins pertinentes, ont été avancées, qu'il n'est pas lieu de mentionner ici.

C. « *Lorsque Ibrahim dit : Ô Seigneur, montre-moi comment Tu ressuscites les morts.* » :

Il s'agit d'un dialogue entre le Seigneur de l'univers et Messenger, Ibrahim, sur lui le salut. Dévoué et reconnaissant l'unicité divine, celui-ci était féru de savoir. Il n'avait de cesse d'interroger et de contempler toute chose, en quête de la vérité. C'est pourquoi il demanda à son Seigneur : « *Montre-moi comment Tu ressuscites les morts.* », c'est-à-dire, après la décomposition et la désintégration des corps.

Convaincu que son Seigneur est son Créateur, son Initiateur, et celui qui prend en charge ses besoins, il l'interpella de la sorte, pour connaître les modalités d'un acte auquel il croyait fermement. Tout comme il croyait à la résurrection, et à la capacité d'Allah de donner la vie et la mort, le Contraignant, qui assujettit Ses serviteurs à Sa volonté. Il cherchait néanmoins à étayer sa connaissance fondée sur la raison, par une preuve tangible, basée sur les sens.

La quête de réponses aux grandes questions, afin d'acquérir assurance affective et rationnelle et apaisement intérieur, de renforcer sa foi en Allah, le Très-Haut et en la résurrection, et d'en finir avec ces questionnements qui le tourmentaient, était un trait caractéristique de la personnalité d'Ibrahim, sur lui le salut. Aussi a-t-il prié son Seigneur, pour qu'Il lui montre de visu comment Il ressuscite les morts. Le verset explique clairement la question par cette soif de savoir, à travers la perception visuelle.

Le besoin pressant de percer le secret de la création divine est mis en avant par ce verset. C'est dire que ce désir ardent peut parfois animer les cœurs des êtres les plus proches d'Allah, puisque Ibrahim, lui-même, le repentant, le charitable, l'humble, et l'adorateur recueilli, n'a pas pu y résister.

Cette appétence ne concerne pas la foi, somme toute enracinée dans l'âme. Elle ne cherche pas quelque preuve susceptible de renforcer la foi. Elle est d'une autre nature. Elle est synonyme d'une aspiration spirituelle à élucider le secret divin alors qu'il se mue en acte, et de voir la puissance divine concrétisée. Il cherche l'assurance née de la vision de l'acte divin en œuvre, et le plaisir de goûter au secret voilé, alors qu'il est en train de se dévoiler. L'impact revigorant de cette expérience diffère foncièrement de celui de la foi en l'Inconnaissable.



Il n'est pas ici question de la foi d'Ibrahim en Allah, lui qui jouit du privilège de dialoguer avec son Seigneur. Est-il preuve plus concluante de sa foi que cet échange ? Ibrahim aspirait à voir la Main de Dieu s'activer, afin de goûter aux délices de l'acte divin créateur, et de se laisser entraîner dans cette atmosphère, née de la Toute-Puissance révélée à ses yeux dans toute son efficience. Rien à voir avec la seule foi, qui atteint d'ailleurs chez Ibrahim son summum. Ce dialogue et cette expérience ouvrent l'esprit à une diversité de goûts confessionnels, ancrés dans le cœur, dans son désir ardent à en vivre pleinement l'expérience.

D. « *Il dit : Est-ce que tu ne crois pas ? Il répond : Si, assurément. Mais pour que mon cœur soit apaisé.* » :

Il dit : Est-ce que tu ne crois pas ? : C'est-à-dire en Mon pouvoir de donner la vie et la mort. Certes, Allah sait que la foi d'Ibrahim est inébranlable, mais Il cherche à informer les gens, à travers Ibrahim, de Son savoir.

On ne manquerait pas de relever le ton affable adopté par Allah, le Généreux, l'Aimant, et le Miséricordieux, en s'adressant à Son serviteur, le repentant, le charitable et l'humble, à travers cette question oratoire.

Il répondit : “*Si, assurément. Mais pour que mon cœur soit apaisé*” : Je crois fermement en Ta capacité à revivre les morts. Je n'en doute point, mais je voudrais rassurer mon cœur, par la perception visuelle de cette expérience. Il ne s'agit donc pas d'acquérir la foi, mais de la renforcer et d'apaiser cette quête ardente de la certitude absolue.

Ibrahim cherche à marier l'expérience pratique à la foi théorique et à voir de ses propres yeux les modalités de la résurrection. Mieux, il voudrait réaliser cette expérience de ses propres mains.

Il multiplie les illustrations et les expériences pratiques, dans l'objectif d'affirmer les vérités et les convictions théoriques. On l'a vu avec la réfutation de la divinité des planètes, avec le défi lancé au roi despote de changer l'orbite du soleil, et avec la démolition des idoles adorées par son peuple, excepté la plus grande, dont l'incapacité de dénoncer « le coupable » constitua le coup de grâce portée à ces mécréants qui adoraient des pierres inertes. Le verset montre clairement qu'Ibrahim ne doute à aucun instant de la Toute-Puissance de son Seigneur.

Ibrahim répondit « si » et non pas « oui », qui admet une réponse aussi bien négative qu'affirmative. C'est-à-dire, je crois, mais pour que mon cœur soit apaisé. Ce sentiment convoité n'est pas synonyme du doute, tant s'en faut. A preuve, il est corrélé dans le Coran avec des personnes qui ne l'ont jamais éprouvé, comme en atteste ce verset 126 de sourate Âli-Imrâne La famille de

Imrane) : « *Et Allah ne le fit que (pour vous annoncer) une bonne nouvelle, et pour que vos cœurs s'en rassurent. La victoire ne peut venir que d'Allah, le Puissant, le Sage;* » pour ne citer que cet exemple. D'ailleurs, ce message est adressé au Messager ﷺ, et aux croyants dévoués. Comment peut-on accuser ceux-ci de doute ? L'assurance n'a donc rien à voir avec l'attitude du doute.

On le sait, la consolidation ou l'infléchissement de la foi s'expliquent par trois voies. Seule nous importe ici l'impact des preuves. En effet, plus celles-ci sont évidentes et efficaces, plus la foi est grande et vice versa. Ne dit-on pas, à juste titre, qu'il n'y a pas plus crédible que le témoin oculaire ? Comment comparer ces trois degrés de certitude ; la science de la certitude, la certitude en soi, et la véritable certitude ? Ibrahim cherchait tout simplement à voir de ses propres yeux l'indice de la Toute-Puissance divine se déployer concrètement, pour que son assurance soit fondée sur la perception visuelle.

Qui dit assurance, dit modération, sérénité et apaisement. Cette étape n'est atteinte que si la pensée n'est effleurée d'aucun doute.

Allah multiplie les témoignages sur la foi inébranlable d'Ibrahim : « *Afin qu'il soit de ceux qui croient avec conviction* » (Al-Anâm (Les Bestiaux) : 75, « *En effet, Nous avons mis auparavant Ibrahim sur le droit chemin. Et Nous en avons bonne connaissance.* » Al-Anbiyâ (Les Prophètes) : 51 et « *Ibrahim était un guide (Umma) parfait. Il était soumis à Allah, voué exclusivement à Lui et il n'était point du nombre des associateurs.* » An-Nahl (Les abeilles) : 120. Le Prophète ﷺ, lui aussi met en valeur cette qualité d'Ibrahim, lorsqu'il dit : « *Nous sommes plus enclins à douter qu'Ibrahim.* »¹ Quelle grandeur dans cet aveu ! Le noble Messager ﷺ, lève toute ambiguïté à propos du doute d'Ibrahim, en affirmant sans ambages que si le doute devait gagner Ibrahim, il en est, lui, plus proche. Puisqu'il n'a pas, lui, douté, Ibrahim, à plus forte raison, n'a jamais éprouvé ce sentiment. Ceci étant, comment ne pas percevoir cette vérité et persister encore à accuser Ibrahim du doute, alors que si Allah, le Très-Haut, avait senti sa foi fléchir, il l'aurait châtié, ou du moins réprimandé ? Le voilà au contraire accéder à sa demande :

E. « *Prends quatre oiseaux ; apprivoise-les pour qu'ils reviennent vers toi, puis sacrifie-les et place une partie d'eux sur une des montagnes environnantes ; ensuite, appelle-les : ils accourront vers toi promptement.* » :

Allah donna suite à la requête d'Ibrahim, et lui permit d'effectuer personnellement l'expérience, de quoi assouvir ce désir ardent et cet élan fougueux. Il lui montra en effet comment il pouvait suivre de visu le processus de résurrection des morts. Il lui enjoignit de prendre quatre oiseaux, de bien les identifier

1. Sahih Al-Boukhari, n° 3372 ; Voir aussi Commentaire du Sahih Muslim de Al-Imam Nawawi, 2/183



pour qu'il puisse par la suite les reconnaître, de les égorger, de les couper en morceaux, qu'il mélangerait, avant de les disperser dans les monts avoisinants.

Ibrahim put assister au secret divin se dévoiler devant ses yeux ébahis.

C'est le secret incessamment renouvelé, dont les gens ne perçoivent les signes, qu'après son extinction, celui du don de la vie, alors qu'il n'était pas, et se perpétue avec chaque naissance, une infinie de fois.

Ibrahim put assister à cette scène miraculeuse : des oiseaux morts, dont les parties furent dispersées à plusieurs endroits éloignés, reprendre vie et accourir à lui. Comment est-ce possible ? C'est le secret qui transcende la constitution et la perception humaines, car il est du ressort d'Allah. Or, de Sa science, on n'embrasse que ce qu'Il veut. On peut en voir les contours, mais sans en percer la nature, ni la réalité. Il est du ressort exclusif du Créateur, que les créatures doivent bien se garder de Lui disputer impudemment. Si l'on s'essaye sur ce terrain, relevant exclusivement d'Allah, on se heurte impérativement à ce secret voilé. Ce serait cause perdue d'avance, et des efforts déployés vainement sur une question qui relève de l'Invisible, dont les clés sont détenues par Celui qui connaît les choses inconnaissables.

Ibrahim fut témoin d'une scène extraordinaire : comment les parties s'envolent dans l'air, se regroupent harmonieusement, et regagnent leur place initiale ; comment les gouttes éparpillées du sang se mélangent, les unes aux autres, et reprennent leur circulation, après qu'Allah leur insuffla de nouveau la vie ! On ne saurait que s'émerveiller devant ces mouvements spectaculaires de la vie qui reprend : des organes et des parties qui s'élèvent dans les airs, virevoltent, s'attirent les uns les autres, et se rassemblent, pour former des corps ressuscités.

L'expérience opérée par Ibrahim s'articule sur plusieurs étapes :

- "Prends quatre oiseaux" de différentes espèces ;
- "apprivoise-les" : c'est-à-dire, fais en sorte qu'ils s'habituent à toi et essaye de bien les identifier, pour pouvoir par la suite, les reconnaître, après leur résurrection ;
- "place une partie d'eux sur une des montagnes environnantes" : après leur égorgement, disperse leurs parties sur quatre montagnes ;
- "Ensuite, appelle-les", dis-leur de revenir à toi, si Allah le veut ;
- "ils accourront vers toi promptement", c'est-à-dire, sur-le-champ, sans tarder, après que leurs parties se regroupent, regagnent leurs endroits respec-

tifs, à la faveur de l'Omnipotence d'Allah et de Sa volonté qui s'exécute dans les plus infinies parties du corps, et reprennent vie.

F. « Sache qu'Allah est Omnipotent et Sage » :

La scène de l'égorgement et de la résurrection des oiseaux constitue une preuve, s'il est besoin, de la Toute-Puissance et de la Sagesse d'Allah. L'acte de ressusciter les morts révèle en plus, aux adorateurs, l'étendue de Son pouvoir et la perfection de Sa justice et de Ses grâces.

Allah embrasse en effet de Sa Toute-puissance tout l'univers, de telle sorte que rien n'échappe à Son pouvoir de donner la vie et la mort, fût-ce la plus infime des créatures. Bien que les parties des oiseaux en question eussent été mélangés, dans la terre, à d'autres éléments, Allah, de par Sa sagesse et la parfaite précision de Son acte et de Sa mesure, dissémine les parties mortes dans l'univers, et les regroupe vivantes.

Les noms divins, Omnipotent et Sage, viennent clore ce verset. Dans la partie qui suit, nous essayerons de les définir.

L'Omnipotent :

L'Omnipotent est un nom divin qui veut dire le Tout-Puissant. Dans la majorité des cas, il est associé au nom divin, le Sage. Il est Celui qui, de par Sa puissance peut gérer tout qui est dans les cieux et sur la terre. Rien ne résiste à Sa puissance, s'Il décide de créer quoi que ce soit, Il le crée et le fait revivre ; s'Il décide d'anéantir quelque chose, Il l'anéantit et lui ôte la vie. S'Il décide une chose, Il lui dit seulement : « sois », et elle est aussitôt.

Le Sage :

Il dispose de la Sagesse suprême, dans la gestion des affaires de Ses créatures et dans l'élaboration de Ses ordres. Il excelle dans la création de tout ce qu'Il crée. Le Très-Haut dit : « *Est-ce donc le jugement du temps de l'Ignorance qu'ils cherchent ? Qu'y a-t-il de meilleur qu'Allah, en matière de jugement pour des gens qui ont une foi ferme ?* » Al-Mâ'idah (La table servie) : 50. Rien n'est créé, ni légiféré par Lui, si ce n'est dans une visée parfaitement précise. Il détient le pouvoir de juger, ici-bas et dans l'au-delà. Il jouit de la prérogative de juger dans trois domaines exclusifs : entre ces adorateurs, sur le plan de Son décret et celui de Sa rétribution. Bref, Sa Sagesse consiste à placer les choses là où elles doivent être.



2^{ème} partie

Récit d'Ibrahim, sur lui le salut, dans sourates At-Tawbah (Le Repentir), Az-Zukhruf (L'Ornement) et Al-Moumtahinah (L'Éprouvée)

1. Dans sourate At-Tawbah (Le Repentir), versets 113 et 114 :

« Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des associateurs, fussent-ils des parents alors qu'il leur est apparu clairement que ce sont les gens de l'Enfer. (114) Ibrahim ne demanda pardon en faveur de son père qu'à cause d'une promesse qu'il lui avait faite. Mais, dès qu'il lui apparut clairement qu'il était un ennemi d'Allah, il le désavoua. Ibrahim était certes plein de sollicitude et indulgent. »

A. L'avis de Ibn Jarir Tabari :

La cause de la révélation de ce verset divise les exégètes. Pour certains, il a été révélé au sujet de Abou Taleb. Le Prophète ﷺ, ayant voulu implorer le pardon divin en sa faveur, Allah le lui interdit. Pour d'autres, il fut révélé à propos de la mère du Messager ﷺ. Il voulut de même implorer le pardon en sa faveur, et il en fut dissuadé. Pour d'autres, il fut révélé, parce que des croyants, ayant imploré le pardon en faveur de leurs morts parmi les associateurs, furent interdits de le faire¹.

Commentant les versets, Tabari souligne que : « Allah décida d'interdire l'imploration du pardon en faveur d'un associateur. Les croyants doivent donc se garder de demander à leur Seigneur ce qu'ils savent qu'Il rejetterait. Quid d'Ibrahim, dirait-on, qui implora le pardon en faveur de son père, alors qu'il était polythéiste ? C'est qu'Ibrahim s'acquittait, ce faisant, d'une promesse qu'il tint à son père.

Al-Qortobi enchaîne dans le même sens : « La preuve de cette promesse : "J'implorerai en ta faveur mon seigneur" (Mariam, 47). Selon Ibn Ateyya : "Vous n'avez pas, ô croyants, à arguer de l'imploration du pardon par Ibrahim

1. Tafsir Tabari, 11/41-42



en la faveur de son père, puisqu'il cherchait seulement à honorer la promesse tenue à son géniteur".

Commentant ce verset Coranique : « *Lorsqu'il s'aperçut qu'il était un ennemi d'Allah* », Ibn Larbi relève que : « C'est-à-dire, il réalisa qu'il mourut mécréant, et se désolidarisa de lui. D'aucuns prétendent qu'il se ravisa dans l'au-delà. La première explication est plus plausible. » Ibn 'Ata' dit : « J'implorerais le pardon même en faveur d'une esclave abyssinienne enceinte qui aurait commis l'adultère. Allah, Lui-même, n'interdit l'imploration du pardon qu'en faveur des associationnistes : Ni le Prophète, ni les croyants ne doivent implorer le pardon pour les associationnistes. » Ibn 'Ata' a raison, car, il est avéré que l'imploration du pardon est autorisée en faveur de tout pécheur. Mieux, Invoquer Allah et implorer le pardon en leur faveur est une bonne action. C'est là une réfutation de la thèse défendue par les partisans du libre arbitre, qadariyya, qui interdisent l'invocation en faveur des désobéissants et refusent l'idée qu'Allah puisse leur pardonner leur désobéissance. On n'a pas à prier pour eux. Quant à ce dernier point, ils n'apportèrent aucune réponse.

B. Le Très-Haut dit : « *Ibrahim était certes très implorant et longanime* » :

Al-awah est celui qui, au travers d'interjections, ou quelque propos, exprime son affliction extrême. Il signifie dans le verset celui qui est dans une posture de recueillement profond, de supplication et d'obéissance. Le longanime, al-halim, est celui qui absout ceux qui lui portent préjudice et fait preuve de retenue face aux provocations, et ne cède pas à la colère. Le mot Al-hilm, de la même famille, signifie la raison.

Razzi souligne à ce propos : « Sache que si Allah, le Très-Haut l'a qualifié de ces deux qualités, c'est parce qu'il se caractérisait par la tendresse, l'empathie et la crainte de Dieu. Quiconque a une telle personnalité, est censée faire montre de sollicitude envers son père et ses enfants. Ce fut le cas d'Ibrahim, jusqu'à ce qu'il vît que son père persistait dans la mécréance, il changea alors de posture, et se désolidarisa de lui. Il est qualifié également de longanime, qualité qui va de pair avec la tendresse et l'empathie. La longanimité d'une personne de cette nature est d'autant plus grande, que sa colère est véhémente.

C. L'avis de Saadi :

Cela signifie, il ne sied pas au Prophète ﷺ, ni aux croyants d'implorer le pardon en faveur des associationnistes, c'est-à-dire, les dénégateurs et les polythéistes : fussent-ils des parents, alors qu'il leur est apparu clairement que ce sont les gens de l'enfer. En effet, l'imploration constitue une erreur indigne du Prophète ﷺ, et des croyants. Etant morts, alors qu'ils associaient

à Allah de fausses divinités, ils sont impérativement voués au châtement divin, et ils demeureront à jamais dans l'enfer. Ni l'intercession, ni l'imploration du pardon ne leur seront utiles.

Qui plus est, le Prophète ﷺ, et les croyants doivent s'aligner sur les attitudes d'Allah, en termes de bénédiction et de ressentiment. De telle sorte, qu'ils s'allient à Ses alliés et s'écartent de Ses ennemis. Implorer le pardon pour ceux qui sont condamnés à l'enfer est aux antipodes de cet alignement. Si Ibrahim implora le pardon en faveur de son père, c'est parce qu'il tenait à honorer sa promesse : J'implorerai le pardon de mon seigneur en ta faveur. Qui plus est, ce fut avant de connaître ce qu'il adviendrait de lui.

Lorsqu'il s'aperçut que son père était résolu à mourir mécréant, et que ses prêches étaient vains, il se désolidarisa de lui, pour s'attirer les bonnes grâces de son Seigneur et s'incliner devant Ses injonctions.

Ibrahim était très implorant, c'est-à-dire, il s'en remettait à Allah, dans toute chose, n'avait de cesse de l'invoquer, d'implorer son pardon et de chercher refuge auprès de Lui. Il est encore qualifié de magnanime, c'est-à-dire, adoptant une attitude empathique, prompt à absoudre et à pardonner les erreurs d'autrui, et impassible face aux provocations des ignares.

D. La sunna et l'interdiction d'implorer le pardon en faveur des associationnistes :

Saïd Ibn al-Mossaïb rapporte, d'après son père, que : « Quand Abou Talib était sur son lit de mort, le Messager d'Allah ﷺ, vint le voir et trouva avec lui Abou Jahl et Abdallah ibn Abi Umaiya Ibn Al-Mughira. Le Messager d'Allah ﷺ, dit : *« Ô oncle ! Dis : nul n'a le droit d'être adoré à part Allah, phrase avec laquelle je te défendrai devant Allah. »* Sur ce, Abu Jahl et `Abdullah bin Abi Umaiya dirent à Abu Talib : *« Vas-tu maintenant quitter la religion de Abdel Muttalib ? »* Le Messager d'Allah ﷺ, continua à l'inviter à dire cette phrase tandis que les deux autres continuaient à répéter leur phrase devant lui jusqu'à ce qu'Abou Talib dît en guise de conclusion : *« Je suis sur la religion de Abdul Muttalib »* et refusa de dire : *Nul n'a le droit d'être adoré à part Allah.* Sur ce, le Messager d'Allah ﷺ, a dit : *« Par Allah, je continuerai à demander le pardon d'Allah pour vous, sauf si Allah me l'interdit.»* Alors Allah révéla : *« Il ne convient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des associateurs. »* (Le repentir, 113) Puis Allah a révélé spécifiquement au sujet d'Abu Talib : *« Tu ne guides pas qui tu veux, mais Allah guide qui Il veut. »* Al-Qasas (Les récits) : 56 »



E. Le père d'Ibrahim au jour de la résurrection :

Le Prophète ﷺ, a dit, d'après Abi Hurayra, Dieu l'agrée : « *Le jour de la résurrection, Ibrahim rencontrera son père Azar dont le visage sera sombre et couvert de poussière. Ibrahim lui dira : 'Ne t'ai-je pas dit de ne pas me désobéir ?' Son père répondra : 'Aujourd'hui, je ne te désobéirai pas. Ibrahim dira : « Ô Seigneur ! Tu m'as promis de ne pas me déshonorer le jour de la résurrection ; et qu'est-ce qui me sera plus déshonorant que de maudire et de déshonorer mon père ?'. Alors Allah lui dira : « J'ai interdit le Paradis aux mécréants. « Puis on lui adressera la parole : « Ô Ibrahim ! Regarde ! Qu'y a-t-il sous tes pieds ? Il regardera et là, il verra une hyène tachée de sang, qui sera attrapée par les pattes et jetée dans le feu ».* »¹

L'illustre savant Ibn Taïmiya abonde dans le même sens : « Lorsqu'il mourut associationniste, l'imploration du pardon en sa faveur par Ibrahim ne lui servit de rien, en dépit de sa notoriété. »

En effet, en dépit de tous les indices que son fils étala devant lui, il persista dans la mécréance, jusqu'à sa mort. Toujours est-il que, sur une échelle d'ignominie, l'hyène occupe un rang médian, inférieur au lion, par exemple, mais supérieur au chien et au porc. Azar fut d'autant plus humilié le jour de la résurrection, à travers, entre autres, sa métamorphose en animal méprisable, qu'il resta insensible à toutes les tentatives désespérées de son fils de le raisonner, dans l'ici-bas.

Il ressort de ce hadith que le rang privilégié du fils, fût-il Prophète, ne bénéficie en rien à son père, s'il n'est pas musulman.

2. Le récit d'Ibrahim dans la sourate Az-Zukhruf (L'ornement), versets 26 à 28 :

« *Et lorsque Ibrahim dit à son père et à son peuple : « Je désavoue totalement ce que vous adorez, (27) à l'exception de Celui qui m'a créé, car c'est Lui en vérité qui me guidera ». (28) Et il en fit une parole qui devait se perpétuer parmi sa descendance. Peut-être reviendront-ils ? »*

Qoaraych se réclamait, à juste titre, de la descendance d'Ibrahim, et, à tort, de sa religion. C'est qu'Ibrahim proclama, sans ambages, haut et fort le principe d'Unicité. Pour ce faire, il abandonna père et peuple, après l'épreuve du feu. Socle de son apostolat, il s'appliqua à préconiser ce principe, qu'aucun soupçon du polythéisme ne vint entacher, auprès de sa descendance.

1. Idem, 3350

Dans cette partie de la sourate, Dieu rappelle aux Qoraychis cette vérité historique, pour qu'ils mettent fin à leurs allégations. Les arguments qu'ils opposèrent au prêche du Messager ﷺ, y sont rapportés également.

La prédication fondée sur l'unicité, que les Qoraychis rejettent, est celle de leur ancêtre Ibrahim, sur lui le salut, celle-là même qu'il s'employa à diffuser auprès de son père et de son peuple. De ce fait, il se démarque radicalement de leur dogme inconsistant, qu'ils ont hérité de leurs aïeux. Ce n'est pas parce qu'il trouva les siens professant cette fausse religion, qu'il leur emboîterait le pas. Mieux, il n'hésita pas à déclarer ouvertement : Je désavoue vos idoles. Je me fie à Celui qui m'a créé, pour qu'Il me guide.

Il ressort des propos d'Ibrahim, et de son désaveu des idoles, excepté Celui qui l'a créé, que ses congénères ne niaient pas l'existence d'Allah, mais ils Lui associaient de fausses divinités. Ibrahim tint à préciser que le Seigneur de l'univers n'était pas concerné par ce sentiment d'hostilité envers les fausses divinités : elles sont toutes pour moi des ennemies sauf le Seigneur de l'univers. C'est le Seul qui mérite l'adoration. C'est Lui qui l'a créé et façonné, pour qu'Il le guide, de la meilleure façon qui soit. Ibrahim vient ainsi proclamer ce principe qui fonde la vie, dont les indices sont disséminés dans l'univers : celui de l'unicité : Il en fit une parole qui devait se perpétuer parmi sa descendance. Peut-être reviendront-ils.

Dans toute l'histoire de l'humanité, Ibrahim, sur lui le salut, joua un rôle primordial dans la préconisation de cette parole sur terre et sa transmission à travers les siècles et les différentes générations issues de lui. La relève fut assurée par d'autres Messagers, dont trois furent parmi les plus endurants et résolus : Moussa, Issa et Mohammed, le sceau des Messagers, que les prières et le salut d'Allah soient sur eux.

Certes, le concept d'unicité existait avant Ibrahim, mais il ne s'enracina qu'après son envoi à l'humanité. Il fut connu, à travers Nouh, Houd et Saleh, sur eux le salut, entre autres Messagers, mais les descendants de ces derniers n'assurèrent pas sa continuité. Avec Ibrahim, il se perpétua, grâce à sa descendance, constituée de Messagers, selon un processus continu, jusqu'à l'apparition de son petit-fils, issu d'Ismâïl, Mohammed ﷺ, le sceau des Messagers. Celui-ci veilla à prôner ce principe, dont les effets sont palpables dans toutes les activités et tous les concepts des musulmans.

A. L'avis de Ibn Kathir :

Le Très-Haut rapporte les propos de Son serviteur et Son Messager, l'imam des purs croyants et le père des tous les Prophètes qui furent envoyés à l'hu-



manité après lui, dans lesquels il se désolidarise de son père et de son peuple, et désavoue leurs idoles : « *Je désavoue ce que vous adorez (26), excepté Celui qui m'a créé, car c'est Lui qui va me guider.(27) Et il en fit une parole qui devait se perpétuer parmi sa descendance. Peut-être reviendront-ils.* » Cette parole c'est l'adoration exclusive d'Allah, sans associé et le rejet des idoles : Point de divinité ; si ce n'est Lui. Elle se perpétuera parmi sa descendance, pour que ceux qui marchent sur ses pas, parmi ceux qu'Allah a guidé, s'en inspirent. Peut-être reviendront-ils tous à cette parole¹.

B. L'avis de Saadi :

Allah met en avant la religion d'Ibrahim, sur lui le salut, dont se réclament les gens du Livre et les associationnistes. Dès lors que toutes ces catégories prétendaient embrasser sa religion, Ibrahim tint à mettre fin à cette confusion. Il s'adressa à son père et à ses congénères pour leur lancer au visage qu'il se démarquait de leurs idoles : « *Je désavoue ce que vous adorez.* » C'est-à-dire, que leurs soi-disant divinités les répugnaient, qu'il leur tournerait le dos, et que son rapport aux siens était désormais placé sous le signe de l'hostilité. Afin qu'ils ne pensent pas, après cette déclaration, qu'il était livré à lui-même et esseulé, il tint à préciser : « *À l'exception de Celui qui m'a créé.* ». Je me porte sous Sa bannière et j'espère qu'Il me guidera pour que je puisse connaître le Vrai et m'en inspire dans mes actes. Tout comme Il m'a façonné et a géré mes affaires, de telle sorte que ma vie ici-bas soit vertueuse, « *Il me guidera* », vers ce qui bénéficiera à ma confession et à ma vie dans l'au-delà.

Dans ce segment : « *Il en fit une parole* », le pronom personnel complément, en, renvoie à la plus suprême des qualités : l'adoration dévouée à Allah, sans rien Lui associer et le désaveu des fausses divinités. Dans « *Une parole qui devait se perpétuer parmi sa descendance* », l'accent est mis sur ses descendants, auxquels incombe la responsabilité d'assurer la pérennité de la mission divine. « *Peut-être y reviendront-ils* », parce qu'il recommanda à certains de ses enfants, comme Isaac et Jacob, de la préserver. Cette parole traversera donc les siècles, sauf qu'il y aura toujours certains qui s'en écarteront, ceux-là mêmes évoqués dans ce propos Coranique : « *Qui donc ressent de l'aversion pour la religion d'Ibrahim, sinon celui qui s'égare dans la sottise ?* » Al-Baqarah (La Vache) : 130, et dans les versets suivants. Elle se perpétuera parmi la descendance d'Ibrahim, jusqu'à ce qu'ils se laissent entrainer par l'opulence et le despotisme².

1. Tafsir Ibn Kathir, 6/224

2. Tafsir Saadi, 1608.

C. L'avis de Changueti :

Dans ce noble verset, Ibrahim trace une ligne de démarcation nette entre lui, son père et son peuple : « *Je désavoue toutes les idoles que vous adorez, en place d'Allah* ». Il se désolidarise de tout objet d'adoration, excepté Dieu qui l'a façonné et créé. Ce même sens est repris dans d'autres endroits du Coran, comme dans les versets 78-79 de sourate Al-An'âm (Les Bestiaux) : « *Lorsqu'ensuite il observa le soleil levant, il dit: «Voilà mon Seigneur! Celui-ci est plus grand» Puis lorsque le soleil disparut, il dit: «ô mon peuple, je désavoue tout ce que vous associez à Allah.(78) Je tourne mon visage exclusivement vers Celui qui a créé (à partir du néant) les cieux et la terre; et je ne suis point de ceux qui Lui donnent des associés. » (79)»*

Dans la sourate L'éprouvée, Ibrahim va jusqu'à déclarer ouvertement sa haine et son hostilité aux idolâtres : « *Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Ibrahim et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple : "Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul".* » Al-Mumtahanah (L'Éprouvée) : 4. Ce segment : « *c'est Lui qui me guidera* », fait écho à ce propos : « *Celui qui m'a créé, me guidera* », à As-Sâffât (Les Rangées) : 99 « *Et il dit : Moi, je pars vers mon Seigneur et Il me guidera.* » et à Al-An'âm (Les Bestiaux) : 77 « *... Il dit : Si mon Seigneur ne me guide pas, je serai certes du nombre des gens égarés.* »

Le propos divin : « *Je désavoue ce que vous adorez, à l'exception de Celui qui m'a créé.* », montre que seul le Créateur, Exalté soit-il, est digne d'adoration. Le même sens revient dans d'autres versets : (La Vache, 21), (Les poètes, 7), (Le tonnerre, 16), (Les abeilles, 17) et (Le discernement), entre autres.

Dans le segment : « *Il en fit* », le pronom personnel complément renvoie à un énoncé présent d'une manière implicite dans : « *Je désavoue ce que vous adorez, à l'exception de Celui qui m'a créé.* », à savoir, il n'y a point de divinité, si ce n'est Allah, qui est composée, syntaxiquement, par une négation et une affirmation. En effet, après avoir Ibrahim renié toutes les divinités, à part Allah : « *Je désavoue tout ce que vous adorez, à l'exception de Celui qui m'a créé. C'est Lui qui va me guider.* », Ibrahim affirma son adoration exclusive d'Allah, conformément aux modalités qu'Il légiféra, par la médiation de Ses Messagers, comme en atteste ce segment : « *à l'exception de Celui qui m'a créé.* »

Pour certains, le pronom personnel complément dans « *Il en fit* », renvoie à Ibrahim, c'est le sens apparent. Pour d'autres, il renvoie à Allah, le Très-Haut.



Dans le premier cas, Ibrahim aurait veillé à ce que cette parole se perpétue parmi sa descendance, à travers deux moyens :

- Sa recommandation auprès de ses enfants, qui se relayeront, de père en fils, pour la préserver, comme en attestent ces versets : « *Qui donc aura en aversion la religion d'Ibrahim, sinon celui qui sème son âme dans la sottise ? Car très certainement Nous l'avons choisi en ce monde; et dans l'au-delà, il est certes du nombre des gens de bien.* (130) *Quand son Seigneur lui avait dit: «Soumets-toi», il dit: «Je me soumets au Seigneur de l'Univers». (131) Et c'est ce que Ibrahim recommanda à ses fils, de même que Jacob : « ô mes fils, certes Allah vous a choisi la religion: ne mourrez point, donc, autrement qu'en Soumis » ! (à Allah).* » (132) Al-Baqarah (La Vache) : 130-132

- Son invocation en faveur de ses descendants, pour qu'Allah leur prodigue foi et vertu, comme en attestent ces versets : « *Et quand ton Seigneur eut éprouvé Ibrahim par certains commandements, et qu'il les eut accomplis, le Seigneur lui dit : "Je vais faire de toi un exemple à suivre pour les gens". "Et parmi ma descendance ?" demanda-t-il. "Mon engagement," dit Allah, "ne s'applique pas aux injustes" »* Al-Baqarah (La Vache) : 124, c'est-à-dire, érige des imams parmi ma descendance, « *Et quand Ibrahim dit : 'Ô mon Seigneur, fais de cette cité un lieu sûr, et préserve-moi ainsi que mes enfants de l'adoration des idoles. »* Ibrahim : 35,

« *Notre Seigneur ! Fais de nous Tes Soumis, et de notre descendance une communauté soumise à Toi. Et montre-nous nos rites et accepte de nous le repentir. Car c'est Toi certes l'Accueillant au repentir, le Miséricordieux.* » Al-Baqarah (La Vache, 128) et

« *Notre Seigneur! Envoie l'un des leurs comme messenger parmi eux, pour leur réciter Tes versets, leur enseigner le Livre et la Sagesse, et les purifier. Car c'est Toi certes le Puissant, le Sage ! »* Al-Baqarah (La Vache, 129).

Allah exauça son invocation, en envoyant Mohammed ﷺ. Aussi est-il dit dans un hadith : « *Je perpétue l'apostolat d'Ibrahim.* »¹

Allah élit en effet les Prophètes parmi la descendance d'Ibrahim, comme en atteste le verset 27 de la sourate Al-'Ankabût (L'araignée) : « *Nous lui donnâmes Isaac et Jacob, et plaçâmes dans sa descendance la prophétie et le Livre. Nous lui accordâmes sa récompense ici-bas, tandis que dans l'au-delà, il sera parmi les gens de bien.* ». Il dit de lui et de Noh : *Nous avons effectivement envoyé Noé et Ibrahim et accordé à leur descendance la prophétie et le Livre. Certains d'entre eux furent bien-guidés, tandis que beaucoup d'entre eux furent pervers.* » Al-Hadîd (Le fer) : 26.

1. Al-Albani, 1545

Le second avis, qui stipule que ledit pronom renvoie à Allah, est aussi plausible. Dans ce verset de la sourate de l'Ornement, Allah montre qu'Il n'a pas confié la prophétie et la parole à toute la descendance d'Ibrahim, les mécréants de la Mecque ayant été eux également ses descendants. Ils l'ont démenti en l'accusant de sorcier. La majorité d'eux meurt incroyante, conformément à ce segment Coranique : « *J'ai accordé la jouissance à ceux-ci* », c'est-à-dire, aux mécréants de la Mecque et à leurs ancêtres, jusqu'à ce que leur vienne la Vérité, ainsi qu'un Messager éloquent : « *Et quand la vérité leur vint, ils dirent : c'est de la magie et nous n'y croyons pas.* » Az-Zukhruf (L'Ornement) : 30.

Il en ressort que ladite parole ne fut pas léguée à une catégorie bien précise parmi la descendance d'Ibrahim. D'autres versets d'ailleurs appuient cette thèse : « *Et quand ton Seigneur eut éprouvé Ibrahim par certains commandements, et qu'il les eut accomplis, le Seigneur lui dit : « Je vais faire de toi un exemple à suivre pour les gens ». - « Et parmi ma descendance » ? demanda-t-il. - « Mon engagement, dit Allah, ne s'applique pas aux injustes ».* » Al-Baqarah (La Vache) : 124, c'est-à-dire, les iniques parmi la descendance d'Ibrahim « *Et Nous le bénîmes ainsi que Isaac. Parmi leurs descendances il y a [l'homme] de bien et celui qui est manifestement injuste envers lui-même.* » As-Sâffât (Les Rangées) : 113, le bienfaiteur étant le seul à avoir mérité ce dépôt, la parole perpétuée, alors que l'inique envers lui-même en sera privé et « *Certains d'entre eux ont cru en lui, d'autres d'entre eux s'en sont écartés. L'Enfer leur suffira comme flamme (pour y brûler).* » An-Nissâe (Les Femmes) : 55.

Dans la sourate Le fer, il est dit qu'une grande multitude d'entre eux ne furent pas bien guidés : « *Nous avons effectivement envoyé Noé et Ibrahim et accordé à leur descendance la prophétie et le Livre. Certains d'entre eux furent bien-guidés, tandis que beaucoup d'entre eux furent pervers.* » Al-Hadîd (Le Fer) : 26. Ce segment : 'peut-être reviendront-ils', signifie qu'Allah a déposé la parole parmi eux, pour que les égarés, guidés par les croyants, regagnent le chemin de la vérité. En effet, aussi longtemps que cette voie sera disponible, il existera toujours l'espoir qu'ils décideront un jour de l'emprunter. Ce sont les humains qui sont concernés par ce discours, puisqu'ils ignorent lesquels d'entre eux sont voués à la guidance, et lesquels sont condamnés au dévoiement.

3. Le récit d'Ibrahim dans la sourate de L'éprouvée, versets 4 à 9

Le Très-Haut dit :

« *Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Ibrahim et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple: « Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et*



nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul ». Exception faite de la parole d'Ibrahim [adressée] à son père : « J'implorerai certes, le pardon [d'Allah] en ta faveur bien que je ne puisse rien pour toi auprès d'Allah ». « Seigneur, c'est en Toi que nous mettons notre confiance et à Toi nous revenons [repentants]. Et vers Toi est le Devenir. (5) Seigneur, ne fais pas de nous [un sujet] de tentation pour ceux qui ont mécré; et pardonne-nous, Seigneur, car c'est Toi le Puissant, le Sage » (6) Vous avez certes eu en eux un bel exemple [à suivre], pour celui qui espère en Allah et en le Jour dernier: mais quiconque se détourne... Alors Allah Se suffit à Lui-même et est Digne de louange. (7) Il se peut qu'Allah établisse de l'amitié entre vous et ceux d'entre eux dont vous avez été les ennemis. Et Allah est Omnipotent et Allah est Pardonneur et Très Miséricordieux. (8) Allah ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car Allah aime les équitables. (9) Allah vous défend seulement de prendre pour alliés ceux qui vous ont combattus pour la religion, chassés de vos demeures et ont aidé à votre expulsion. Et ceux qui les prennent pour alliés sont les injustes. »

Un bel exemple de la soumission et du désaveu de l'associationnisme, fondé sur le dogme et l'élévation à la lumière de ses directives, est mis en exergue dans ces versets. Point de dogme ni reconnaissance de l'unicité divine, à défaut de ces deux principes. Mieux, la proclamation de l'unicité, condition sine qua non du ralliement à l'islam, est un binôme constitué, à parts égaux, du désaveu : point de divinité, déclaration explicite de la démarcation de tout objet de culte, en dehors d'Allah, et de la soumission : si ce n'est à Allah, c'est-à-dire, à Allah, Lui seul, sans associé.

Allah nous a recommandé de prendre Ibrahim, sur lui le salut, en tant que modèle sur ce plan, comme en attestent les versets en question ici, ainsi que leurs commentaires. Plus que des vocables prononcés, aussi sincères soient-ils, le désaveu et la soumission impliquent une multitude de responsabilités et de sacrifices. Combien de Prophètes et de leurs partisans furent persécutés, incarcérés, bannis, voire massacrés, parce qu'ils furent à cheval sur ces deux principes. Ils furent même contraints d'abandonner patrie et famille, pour se préserver contre l'hostilité des mécréants, comme ce fut le cas avec Ibrahim, sur lui le salut, ainsi que Mohammed ﷺ et ses nobles compagnons, lorsqu'ils furent assiégés dans les sentiers des montagnes, connus sous le nom de sentiers de Abi Taleb, jusqu'à ce que les assaillants, désespérés, levèrent le siège.

A. « *Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Ibrahim et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple: « Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez*

en Allah, seul ». Exception faite de la parole d'Ibrahim [adressée] à son père : « J'implorerai certes, le pardon [d'Allah] en ta faveur bien que je ne puisse rien pour toi auprès d'Allah ». « Seigneur, c'est en Toi que nous mettons notre confiance et à Toi nous revenons [repentants]. Et vers Toi est le Devenir.»

Dans le miroir de l'histoire, l'image du musulman se reflète, dans toute sa grandeur et sa splendeur : noble lignage, passé glorieux et un parangon de vertu qui traverse les âges. Sa lignée remonte non seulement à Ibrahim, sur le plan dogmatique, mais il partage avec son patriarche, les épreuves qu'il endura. Riche donc d'expériences qui surpassent sa seule personne, voire les limites de sa génération, il s'identifie à ce cortège qui, remontant à la nuit du temps, composé de croyants à la religion d'Allah, placés sous Sa bannière, passa par les mêmes expériences que lui, et opta pour cette attitude, qu'on lui connaît. Il ne s'agit donc pas de quelque innovation ou quelque fardeau imposé aux croyants, mais de toute une longue et riche histoire. Il se réclame en plus d'une large communauté, dont les membres sont rattachés, les uns aux autres, par les liens du dogme. Il peut recourir à ce giron confessionnel, chaque fois que son rapport aux ennemis de son dogme est rompu. Il est un rameau de ce gigantesque arbre, planté par Ibrahim, aux multiples racines et dont l'ombre rafraîchissant, s'étend partout.

a. *« Vous avez eu un bel exemple en Ibrahim et ceux qui étaient avec lui » :*

Ô communauté de croyants, un modèle vertueux à suivre et à ériger en imam, vous a été offert, en la personne d'Ibrahim et de ses partisans. Vous avez été en effet enjoins d'adhérer à la religion d'Ibrahim, fondée sur le monothéisme et la pure croyance. Ibrahim endura la même épreuve que les croyants auxiliaires revécurent.

b. *« Quand ils dirent à leur peuple : nous vous désavouons ainsi que tout ce que vous adorez, en dehors d'Allah » :*

Ibrahim et ses partisans se désolidarisèrent, explicitement, sans ambages, de leurs congénères mécréants et des idoles auxquelles ils vouaient culte.

c. *« Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarés, jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, l'Unique » :*

La ligne de démarcation est nettement tracée entre les deux camps : notre dogme et notre culte sont différents des vôtres. Nous récusons même les rares points de convergences entre nos croyances, de crainte de souiller notre dogme sain. En effet, les croyants se rallient à Allah et à Ses Messagers, et renient tous ceux qui mécroient. Qui dit ralliement, dit appui, d'où le nom d'ennemi d'Allah accolé aux mécréants. Le Très-Haut dit : *« Et le jour où les ennemis d'Allah seront rassemblés en masse vers le Feu... Puis on les poussera*



[dans sa direction]. » Fossilat (Les versets détaillés) : 19. Quiconque est l'ennemi d'Allah, l'est conséquemment des croyants, aussi ceux-ci le renient-ils.

Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarés : le ressentiment s'emparera des cœurs et s'y installera à jamais, tant que vous persistez dans votre mécréance.

Séparé par un fossé qui n'a de cesse de se creuser, celle qui sépare la foi de la mécréance, qui ne sont à jamais incompatibles, nous sommes voués à nous regarder en chien de faïence.

La sentence est tombée, irrévocable : le désaveu des mécréants et de leurs idoles ; leur reniement et la foi en Allah ; l'hostilité et la haine permanentes, jusqu'à ce qu'ils croient en Allah, L'unique. C'est enfin la démarcation péremptoire qui fait fi de tous les liens, après la rupture dogmatique et confessionnelle. C'est l'enseignement à tirer de cette expérience à laquelle tout musulman est incessamment soumis.

Jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, l'Unique : Si c'est le cas, injustifié, l'inimitié et la haine ne seront plus de mise et nos relations seront placées sous le signe de l'affection et de l'alliance. Ô les croyants, prenez un bon exemple en Ibrahim et ses adeptes, en matière de foi, de reconnaissance de l'Unicité, ainsi que toutes ces implications.

d. « *Exception faite de la parole d'Ibrahim adressée à son père : 'J'implorerai le pardon d'Allah en ta faveur, bien que je ne puisse rien pour toi auprès de Lui' :*

Tirez les enseignements d'Ibrahim, quand il se désolidarisa de son peuple, mais pas de l'imploration du pardon en faveur de son père. Il promit en effet à celui-ci d'intercéder auprès d'Allah, en sa faveur, en lui assurant qu'il ne lui éviterait pas le châtement de son Seigneur, s'il Lui désobéit et Lui associe de fausses divinités. Mais, dès qu'il vit que son père persistait dans sa mécréance, il le désavoua. Le Très-Haut dit : « *Ibrahim ne demanda pardon en faveur de son père qu'à cause d'une promesse qu'il lui avait faite. Mais, dès qu'il lui apparut clairement qu'il était un ennemi d'Allah, il le désavoua. Ibrahim était certes plein de sollicitude et indulgent.* » At-Tawbah (Le Repentir) : 114.

e. « *Ô Seigneur, c'est à Toi que nous nous en remettons, à Toi nous revenons et à Toi le devenir* » :

Au travers cette invocation, Ibrahim s'en fie totalement à Allah, auprès duquel il se repentit et se tourne en quête d'appui et de protection.

« *Ô Seigneur, nous nous en remettons à Toi* » : Nous nous en fions à Toi, pour

nous procurer ce qui nous bénéficie et repousser ce qui nous nuit. Nous avons confiance en Toi, pour nous y aider.

La remise de soi totale passe par le cœur et non pas par les actions physiques. Si le corps agit, les cœurs, eux, s'en remettent à Allah.

« *Nous revenons à Toi* » : Nous consentons à T'obéir, à nous attirer Ta bénédiction et tout ce qui nous rapproche de Toi. Autant d'actions que nous nous employons à accomplir, pour faire le bien, vaille que vaille.

« *A Toi le devenir* » : Le retour le jour de la résurrection. Nous nous préparons à revenir à Toi, en effectuant les actions qui nous valent Ta bénédiction. C'est à Allah notre retour.

C'est cette sujétion inconditionnelle à Allah qu'il faut retenir, comme principal enseignement d'ordre pédagogique. Elle est mise en relief pour exhorter les musulmans à en faire de même, et tirer de ces récits des Prophètes un ensemble de leçons et de prescriptions.

B. « *Seigneur, ne fais pas de nous une tentation pour ceux qui ont mécréu et pardonne-nous Seigneur, car c'est Toi l'Omnipotent et le Sage* » :

Il s'agit d'une invocation des croyants et à leur tête Ibrahim. Ils répètent de concert :

a. « *Seigneur, ne fais pas de nous une tentation pour ceux qui ont mécréu* » :

Comment est-ce possible ? Dans deux cas :

- Si les croyants sont vaincus dans un combat contre les mécréants, ceux-ci seront tentés, et chercheront à aller encore plus loin. Ils diraient : s'ils étaient vraiment des croyants, ils n'auraient pas été vaincus, s'ils avaient un seigneur qui les défendaient, ils n'auraient pas été mis en déroute ; ou bien, si leur foi était sincère, nous n'aurions pas eu le dessus sur eux ;

- Ils seront d'autant plus tentés de se détourner de l'islam, qu'ils verront les gens de la foi s'embourber dans l'égarement, et s'écarter de la voie d'Allah. Malheureusement, l'état des musulmans aujourd'hui est tel, que les gens répugnent à se rallier à leur religion l'islam. Aussi nos savants soulignent que : Le redressement de cette nation passe impérativement par les moyens déployés, en leur temps, par les anciens pieux pour la réformer. Le croyant est le seul responsable de cette aversion à l'égard de la religion d'Allah, d'où cette invocation : Ô Seigneur, ne fais-pas de nous une tentation pour ceux qui ont mécréu : Fais en sorte que nous exécutions Tes injonctions, si bien que les autres accourront à cette religion, et n'argueront pas de nos exactions pour lui tourner le dos. Force



est pour nous de nous attacher fidèlement aux prescriptions religieuses, pour dissuader tout un chacun de se référer au musulman et au croyant en disant : voilà celui qui se complaît à afficher sa foi, alors qu'il agit aux antipodes des prescriptions de sa propre religion. Il exhorte les autres à se détourner de son culte.

b. « *Pardonne-nous* » :

Pardonne nos péchés, nos mauvaises actions et nous manquements aux devoirs. Conscient du manquement inhérent aux adorateurs, et leur incapacité à faire preuve d'une gratitude à la hauteur des grâces divines dispensées à Ses serviteurs, Ibrahim fait cette invocation, pour demander pardon à son Seigneur. Il s'érige en modèle pour ses partisans et pour la postérité.

c. « *Ô notre Seigneur, c'est Toi l'Omnipotent et le Sage* » :

La même formule d'interpellation est reprise, pour accentuer l'invocation et la supplication. Il est l'Omnipotent, qui n'est jamais vaincu et qui prodigue la protection à quiconque recourt à Lui. Il soumet toute chose à Sa Toute-Puissance. Il est le Sage, dans tous Ses ordres et Ses décrets. Il place les choses là elles doivent être. De par Ton Omnipotence et Ta sagesse, fais-nous vaincre nos ennemis, pardonne nos péchés et redresse nos torts.

C. « *Vous avez certes eu en eux un bel exemple [à suivre], pour celui qui espère en Allah et en le Jour dernier: mais quiconque se détourne... alors Allah Se suffit à Lui-même et est Digne de louange.* »

L'accent est de nouveau mis, pour faire vibrer la corde sensible des croyants, sur le beau modèle, incarné par Ibrahim et ceux qui étaient avec lui.

a. « *Vous avez un bel exemple en eux pour celui qui espère en Allah et en le jour dernier* » :

Les gens ne sont pas tous prédisposés à prendre Ibrahim et ceux qui étaient avec lui en modèle à suivre. Seuls ceux qui placent leur espoir en Allah et en l'au-delà daignent le faire. Tant il est vrai que la foi et le désir de la rétribution et de la récompense aplanissent les difficultés et incitent l'adorateur à défier les obstacles et le pousse à ériger les adorateurs vertueux d'Allah et les Prophètes en exemple, par la force du besoin, voire de la contrainte.

Cette catégorie apprécie à sa juste valeur les épreuves qui furent endurées par cette noble élite, aussi leur emboîtent-ils le pas. Quiconque donc qui espère en Allah et en l'au-delà est tenu de faire de même. Le message est adressé ici, en filigrane, aux croyants au temps du Prophète ﷺ. En revanche,

celui qui s'écarte de cette voie, préfère désertier ce cortège, et tourne le dos à cette haute lignée, Allah n'en a cure : Allah se suffit à Lui-même et Il est digne de louange.

b. « *Celui qui se détourne, Allah se suffit à Lui-même et Il est digne de louange* » :

Le réfractaire qui répugne à obéir à Allah et à prendre Ses Messagers en modèle, ne portera préjudice qu'à lui-même et ne nuira en rien à Allah.

Allah se suffit à Lui-même : Il se passe, sur tous les plans de Ses créatures et n'a besoin de qui que ce soit, de quelque façon que ce soit.

Le suffisant par soi est d'ailleurs l'un des plus beaux noms d'Allah. Il se suffit à Lui-même et n'a besoin de personne, sur tous les plans, vu Sa perfection et la perfection de Ses attributs imperméables aux déficiences. Il ne peut que se suffire à Lui-même, la Suffisance à soi Lui étant intrinsèque. Il ne peut être que Créateur, Puissant, Pourvoyeur et Bienfaiteur, qui n'a besoin de personne, de quelque façon que ce soit. Il est Suffisant à soi, qui détient les trésors des cieux et de la terre, et ceux de l'ici-bas et de l'au-delà. Il comble toutes Ses créatures de Ses richesses et enrichit leur personne, par le savoir et la foi.

Parmi les indices de Sa richesse et de Sa générosité, l'injonction adressée à Ses adorateurs de l'invoquer, tout en leur promettant qu'Il donnera suite à leurs invocations, exaucera tous leurs besoins, et leur dispensera, de par Sa grâce, plus qu'ils ne Lui ont demandé. Autre indice de Sa richesse : si toutes les créatures se réunissaient et sollicitaient au même moment Ses dons, et qu'Il répondait favorablement à leur invocation, Ses biens ne diminueraient pas, fût-ce du poids d'un atome.

Mieux, Allah, de par Sa richesse et Sa générosité, n'a de cesse de prodiguer à Ses fidèles serviteurs grâces, délices et biens inimaginables. Suffisant à soi, il n'a ni compagne, ni enfant ni associé, dans Son royaume, ni allié, par besoin. Suffisant à Lui-même, dont la perfection s'accomplit par Ses attributs, Il comble toutes Ses créatures de Ses richesses.

Il est digne de louange, c'est-à-dire, le Très-Louangé, dans tous Ses actes, Ses propos, Sa Loi et Son décret, point de divinité, si ce n'est Lui.

Saadi définit ce nom divin en ces termes : Il est digne de louange, en Soi, dans Ses attributs et Ses actes. De tous les noms, Il a les plus beaux, de tous les attributs, les plus parfaits et de tous les actes, les plus accomplis et les meilleurs. Ses actes s'articulent entre la grâce et la justice.



Ce noble verset rappelle qu'Allah se passe de quiconque s'écarte de la voie d'Ibrahim et de ses partisans, et cherche à se démarquer de cette lignée distinguée, car Il est Suffisant à lui-même et digne de louange.

Ce face-à-face prend fin, par le retour des croyants, par la mémoire, au passé immémorial, à l'orée de leur glorieuse histoire, au tout début de leur apparition sur terre. Ils prennent conscience des expériences intergénérationnelles vécues par leurs prédécesseurs, et de la décision qu'ils ont prise. Ils savent que ce chemin de la foi, aplani devant eux, porte encore les traces de leurs ancêtres.

Le noble Coran s'attarde sur cette conception, pour que le cortège de la foi aille de l'avant et poursuive paisiblement sa marche triomphante, si bien que le croyant ne se sente pas esseulé et abandonné à son sort. Entouré des siens, il tirera plaisir des difficultés rencontrées, le long de cette voie. Il nourrira aussi l'espoir de voir ces cœurs, minés par l'inimitié, se placer sous l'étendard de l'islam et intégrer le rang des musulmans. Ce serait la voie royale pour mettre un terme aux hostilités, à base de fondements solides. Autre lueur d'espoir sur ce chemin assombri par les inimitiés : la règle islamique universelle qui préside aux relations internationales des musulmans avec les autres, en vertu de laquelle, la rupture et les hostilités sont de mise en temps des conflits, mais c'est la paix, la justice et le traitement équitable qui doivent prévaloir, dès que les inimitiés prennent fin.

D. « Il se peut qu'Allah établisse de l'amitié entre vous et ceux d'entre eux dont vous avez été les ennemis. Et Allah est Omnipotent. Et Allah est Pardonneur et Clément » :

L'islam est une religion de paix et d'amour. C'est un système qui cherche à orienter le monde sur sa voie et rassembler les gens sous l'égide d'Allah, en tant que frères, soudés et aimant les uns les autres. Aucun obstacle ne l'empêche de parvenir à ses fins, si ce n'est l'hostilité de ses ennemis, qui se dressent contre ses partisans. Mais s'ils optent pour des relations pacifiques avec eux, l'islam est loin de rejeter cet appel à la réconciliation, car il n'a pas vocation à attiser les hostilités et se garde jalousement de dresser les gens, les uns contre les autres.

Même en temps de conflits, il laisse la voie ouverte à l'entente, en cultivant la bonne conduite et le traitement équitable dans les âmes, en prévision de ce jour, où ses ennemis réaliseront qu'ils ont tout intérêt à se mettre sous son égide. Pour l'islam, un jour viendra, où les âmes éprouveront ce besoin pressant d'emprunter le droit chemin tracé par l'islam. Un lueur d'espoir transparaît dans ce verset, de quoi consoler certains Auxiliaires, lassés par la rupture et la guerre qui les opposent à leurs proches et à leur tribu.

a. « *Il se peut qu'Allah établisse de l'amitié entre vous et ceux d'entre eux dont vous avez été les ennemis* » :

L'espoir d'Allah fait office de sentence péremptoire. Les croyants qui en eurent vent, savaient que le vœu divin se réalisera de sitôt. En effet, peu de temps après, la Mecque fut conquise. Le même étendard les abrita tous, après que les ressentiments furent enterrés. Les voilà soudés par la fraternité confessionnelle.

Le verset anticipe sur cet événement heureux, en l'occurrence la conversion à l'islam de certains mécréants qui étaient les ennemis des croyants.

b. « *Et Allah est Omnipotent* »

Il est capable de toute chose, y compris de guider les cœurs et de les faire changer d'attitude.

Dans « Tariq al-hijratayn » (La voie des deux immigrations), Ibn Alqayyem al-Jawzeyya définit ce plus beau nom divin, comme suit : « L'Omnipotent qui, de par Sa Toute-Puissance, guide qui Il veut, et égare qui Il veut. C'est Lui qui fait des uns des croyants et des vertueux et des autres des mécréants et des pervers. C'est Lui qui a érigé Ibrahim et sa famille en imams qui diffusent Sa parole et guident sur Ses ordres et a rabaissé Pharaon et son peuple au rang de « *dirigeants qui appellent les gens au feu.* » Al-Qasas (Les récits) : 41. A la faveur de Son Omnipotence, Il créa les cieus et la terre et ce qui existe entre eux en six jours, sans éprouver la moindre lassitude. Aucune de Ses créatures ne se soustrait à Son emprise, ni surpasse Sa capacité. Il reste toujours à Sa portée, où qu'il soit. Lui échapperait-il, il ne ferait que se mouvoir entre Ses mains, comme en atteste ce vers :

Comment l'homme peut s'évader, pour camoufler son péché,

Alors qu'il ne fait que fuir le long de Sa main ?

Pour Saadi, l'Omnipotent signifie le Tout-Puissant qui a créé, géré, et façonné de la meilleure façon qui soit, toutes les créatures. De par Son Omnipotence, il donne la vie et la mort, ressuscite les adorateurs pour qu'ils soient jugés, récompense les bienfaiteurs pour leurs bonnes actions, et châtie les malfaisants pour leurs mauvaises actions. Lorsqu'Il décide une chose, Il lui dit seulement : sois, et elle est aussitôt. De par Sa Toute-Puissance, Il change l'attitude des cœurs et l'oriente à Sa guise.

c. « *Et Allah est Pardonneur et Clément* » :

Allah peut pardonner tout péché, aussi grave soit-il, et ne pas révéler au grand jour les tares de Ses créatures.



L'un des plus beaux noms divins, le Pardonneur est Celui qui n'a de cesse de pardonner les péchés et d'accepter la repentance de tout un chacun qui se repent.

Le Clément est également l'un des plus beaux noms d'Allah. C'est lui qui fait preuve de clémence envers Ses serviteurs, en les gratifiant de Sa miséricorde. Parmi les indices de Sa clémence, le pardon des péchés et la possibilité qui leur est offerte d'expier et de se repentir.

Le Très-Haut dit : « *Dis : «ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux».* » Az-Zumar (Les Groupes) : 53. Le vœu divin : Il se peut qu'Allah établisse de l'amitié entre vous et ceux d'entre eux dont vous avez été les ennemis. Et Allah est Omnipotent. Et Allah est Pardonneur et Clément, se réalisa. La scène de l'adhésion en masse à la religion d'Allah est décrite dans la sourate de An-Nasr (Le Secours) : 1-3 : « *Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, (1) et que tu vois les gens entrer en foule dans la religion d'Allah, (2). alors, par la louange, célèbre la gloire de ton Seigneur et implore Son pardon. Car c'est Lui le grand Accueillant au repentir.(3)* »

La Mecque fut conquise. La liberté de tous fut garantie. On se rappelle l'attitude de Abou Soufyane et autres. Il y a aussi l'épisode de l'immigration en foule vers la Médine. Bref, L'omnipotence d'Allah est patente. C'est grâce à elle que l'amitié s'installe entre les pires ennemis.

Un grand nombre de mécréants se sont convertis à l'islam, et ont fait preuve d'une foi sincère. De nouveaux rapports les rattachèrent à leurs nouveaux coreligionnaires, fondés sur l'affection. Ils ont combattu pour la cause d'Allah et ont multiplié les actes qui leur ont valu Sa bénédiction.

E. « *Allah ne vous défend pas d'être bienfaisants et équitables envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour la religion et ne vous ont pas chassés de vos demeures. Car Allah aime les équitables.* »

Ayant pris au pied de la lettre les nobles versets, qui les exhortaient à prendre Ibrahim en exemple, en matière de désaveu et d'alliance, et les incitaient à se dresser contre les mécréants, les musulmans rompirent tous les liens avec leurs parents mécréants. Aussi Allah tint-Il à préciser qu'il ne leur était pas interdit de faire preuve de bienveillance et d'équité envers ces derniers.

Allah leur permit en effet de faire montre de bienfaisance et d'équité envers ceux qui ne combattirent pas contre eux et ne les expulsèrent pas de leurs demeures.

a. **Faire montre de bienveillance envers les parents polythéistes :**

On rapporte d'après Asmae bint Abi Baqr, qui a dit : « Ma mère est venue me voir, après que le Prophète ﷺ a conclu un traité avec Quraych. J'ai demandé au Prophète ﷺ : "Dois-je renouer avec elle ?". Il répond par l'affirmative. Ibn Ayneyya a dit : "Allah révéla alors ce verset : *'Allah ne vous interdit pas de faire montre de bienveillance envers ceux qui ne vous ont pas combattus pour votre religion'* . »

Cela signifie, pour Al-Hafid Ibn Hijr, qu'elle vint demander à sa fille de faire preuve de bienveillance envers elle, eu égard à son statut de mère. Elle craignait que sa fille n'accédât pas à sa demande. C'est l'avis de la majorité des exégètes.

Selon Al-Khatabi, il faudrait en conclure l'obligation de prendre en charge financièrement aussi bien les parents mécréants que musulmans. C'est une preuve pour ceux qui stipulent l'obligation de prendre en charge le père et la mère mécréants.

b. **L'avis de Tabari :**

Ce segment Coranique : Il ne vous interdit pas de faire preuve de bienveillance envers ceux qui ne vous ont pas combattus, les partisans de toutes les religions sont concernés. Allah, le Très-Haut n'a pas spécifié, car la bienveillance et l'équité envers les ennemis, qu'ils soient parents ou non, ne sont pas interdites, sauf dans des cas bien précis....

c. **L'avis de Cheikh Ateyya Salim :**

Le verset est explicite : tous ceux qui ne se sont pas dressés contre les musulmans, ni les ont maltraités, sont concernés. Les mécréants plus que les musulmans, dès lors que la bienveillance envers ceux-ci est déjà une obligation. Qui plus est, il faudrait que les conditions, telles qu'elles sont établies dans les fondements d'exégèse, soient réunies, ainsi qu'une preuve solide pour appuyer la thèse d'abrogation soulevée par d'aucuns. D'ailleurs, la majorité des exégètes, cités par Al-Qortobi, affirment qu'il s'agit ici d'un verset univoque. L'avis de Al-Qortobi est donc en phase avec l'esprit de la législation islamique.

d. **L'avis de Saadi :**

Ayant pris au pied de la lettre ces nobles versets, qui incitaient à prendre les mécréants comme ennemis, les musulmans rompirent tous les liens avec leurs parents mécréants. Aussi Allah tint-Il à préciser qu'il ne leur était pas interdit de faire preuve de bienveillance et d'équité envers ces derniers. Il leur est explicitement dit qu'Allah ne leur défend pas de bien traiter leurs parents mécréants, puisqu'ils ne les ont en aucun cas combattus pour leur religion, ni chassés de



leurs demeures. Il ne s'agit ni d'un interdit ni d'un acte réprouvé, passible de châtement. C'est ce même esprit qu'on retrouve dans ce dit Coranique, à propos de l'attitude du fils musulman vis-à-vis de ses parents polythéistes : « *Et si tous deux te forcent à M'associer ce dont tu n'as aucune connaissance, alors ne leur obéis pas; mais reste avec eux ici-bas de façon convenable. Et suis le sentier de celui qui se tourne vers Moi. Vers Moi, ensuite, est votre retour, et alors Je vous informerai de ce que vous faisiez* ». »Luqman : 15.

e. « *Car Allah aime les équitables* » :

C'est-à-dire, les justes. Dans un hadith, il est dit : « *Les équitables seront assis sur des chaires de lumière à la droite du Miséricordieux, Le Très-Haut. L'un ou l'autre côté est le bon côté. Ceux qui font preuve de justice dans leur règne et envers leur famille, et continuent sur ce chemin.* »¹

Pour le Prophète ﷺ, l'imam équitable, fait partie des sept catégories auxquelles Allah dispensera Son ombre, le jour où il n'y aura d'autre ombre que La sienne².

Selon Cheikh Mohammed Metouali Chaaaraoui, ce segment "faire preuve de bienveillance et d'équité envers eux", signifie, évite leur l'humiliation, en agissant en sorte qu'ils ne manquent de rien, et qu'ils ne soient pas contraints de mendier. Le verbe arabe qassata, est un énantiosémique, c'est-à-dire, il signifie une chose et son contraire : faire montre de justice et également d'iniquité, selon le contexte. Le Très-Haut dit : « *Et quant aux injustes, ils formeront le combustible de l'Enfer.* » Al-jinn (Les Djinns) : 15. Al'moqsit, dans le verset, est le participe présent du verbe aqsata, la hamza, a, est privative, c'est-à-dire, elle confère au verbe le sens de justice. Parmi les acceptions de ce verbe, donner en détail, sous forme de fragments. Le sens serait, donnez-leur des sommes mensuelles, pour leur éviter l'humiliation née de l'indigence. Les équitables dans ce dit Coranique, Allah aime les équitables, sont ceux qui donnent aux gens une partie de leurs biens, sans qu'ils aient à les prier. Al-qist signifiant une partie de la chose.

Ce verset établit une nette distinction entre le combattant et les autres. Ce sont ceux qui prirent les armes contre les musulmans qui sont concernés par l'interdiction. Une ligne de démarcation est également tracée entre le bon traitement et l'alliance défendue. Allah n'interdit pas aux musulmans d'être bienveillants et équitables envers les tribus polythéistes, qui étaient de leur côté, et ne se sont pas dressés contre eux, telles Khoza'a, Mozayna, Aslam, Johayna et Ghofar. Ces dernières entretenaient de bonnes relations avec le

1. Sahih Muslim, n° 1827

2. Idem, 1031

Prophète ﷺ, et désiraient sa victoire sur Qoraych. Le message est adressé ici à ceux qui traitent les mécréants sur un pied d'égalité. Il en est certes des ennemis farouches à l'islam, mais il en est également des pacifistes, impartiaux, qui défendent les droits de la catégorie faible d'entre les musulmans.

De nos jours, il en est certains qui font preuve d'une grande compréhension et d'une ouverture d'esprit remarquable vis-à-vis de la spécificité de l'islam, ce qui leur vaut parfois, d'être persécutés pour leur attitude tolérante. Une place à part doit être réservée à cette catégorie de gens éclairés. Il faudrait, en effet, établir avec eux des rapports fondés sur le dialogue et la coopération, et les traiter avec respect.

Les parents, comme on l'a déjà vu, ainsi que l'épouse non-musulmane, issue des gens du Livre, doivent faire l'objet d'un traitement particulier, basé sur l'affection et la tendresse : Le Très Haut dit : « *Il établit entre vous des liens de tendresse et de miséricorde.* » Ar-Rûm (Les Romains) : 21.

On se rappelle du récit de Abi Taleb, dont la mort a profondément affligé le Prophète, qui le chérissait beaucoup. Le verset suivant fut révélé à cette occasion : « *Tu (Mohammad) ne diriges pas celui que tu aimes: mais c'est Allah qui guide qui Il veut. Il connaît mieux cependant les bien-guidés.* » Al-Qasas (Les Récits) : 56.

Il en ressort qu'il existe deux catégories : ceux qui combattirent l'islam et ceux qui se montrèrent neutres. Les seconds méritent la bienveillance et l'équité. Cette dernière valeur est universelle, et doit profiter à toute l'humanité.

F. « *Allah vous défend seulement de prendre pour alliés ceux qui vous ont combattus pour la religion, chassés de vos demeures et ont aidé à votre expulsion. Et ceux qui les prennent pour alliés sont les injustes.* »

Quiconque aurait combattu les musulmans pour leur religion, les aurait chassés de leurs demeures ou a aidé à le faire, est exclu de cette alliance. Il doit être considéré comme un ennemi et aucune bienveillance n'est tolérée à son égard.

D'aucuns prétendent que ce verset a été abrogé. Il n'est en rien, la majeure partie des exégètes ayant récusé, preuves à l'appui, la soi-disant abrogation. D'autant que le verset a été révélé à une époque très tardive, aux environs du huitième siècle de l'hégire, et il n'a été abrogé par aucun verset ultérieur.

a. L'avis de Ibn al-Qayyem al Jawzeyya :

Lorsqu'Allah, Exalté soit-il, défendit au début de la sourate L'éprouvée, l'alliance et l'amitié avec les mécréants, les musulmans crurent que la bienveillance était l'une des expressions de cette attitude interdite. Allah tint donc à



préciser qu'il n'en était rien. Au contraire, la bienveillance était hautement sollicitée. L'interdiction portait seulement sur l'alliance et l'amitié avec les mécréants ennemis et hostiles.

b. L'avis de Chawkani :

La catégorie exclue de la bienveillance est celle des ennemis avérés et déclarés des musulmans, parmi les Quraychites, qui vous ont chassés de vos demeures. Aussi, ceux qui leur prêtèrent main forte pour ce faire, c'est-à-dire, la majorité des habitants de la Mecque qui étaient de leur côté. Le vocable *An tawalahom*, joue le rôle d'une proposition relative, qui signifie : ceux qui les ont aidés. Ils sont à traiter comme les autres, puisqu'ils ont assisté les ennemis d'Allah, le Très-Haut, de Son noble Messager ﷺ, et de Son livre.

c. L'avis de Saadi :

En cas d'alliance totale, c'est la mécréance absolue qui appelle à l'exclusion hors de la sphère de l'islam. Il existe des degrés inférieurs, selon une hiérarchie descendante, en matière de déviation.

Les nobles versets de la sourate L'éprouvée, qui font suite à l'exhortation des musulmans à prendre Ibrahim et ses partisans en bel exemple à suivre, en matière de désaveu et d'alliance, établissent une règle d'or, qui doit présider au traitement des non-musulmans. De toutes les règles, elle est la plus équitable. Elle s'inscrit parfaitement au diapason de l'esprit de cette religion, de ses orientations, et de sa vision globale de la vie, voire de l'univers créé par un seul Dieu, tourné vers un seul Dieu, dont les composantes s'entraident et se complètent, en dépit de leur différence et de leur diversité.

Elle sous-tend également ses relations internationales, où le maître mot est la paix, sauf dans les cas d'agression militaire, de manquement à un traité, face à un danger imminent, ou la menace d'attenter à la liberté de prédication et de confession. Sinon, la paix est toujours de mise, comme valeur immuable et suprême, ainsi que la bienveillance et l'équité envers toute l'humanité.

Cette règle s'inscrit également dans la conception islamique globale qui érige le dogme en ligne de démarcation entre les croyants et leurs détracteurs. Excepté pour cette question vitale, et ses corollaires (la liberté de prédication et de confession, la mise en place de la voie divine sur terre, et la diffusion de Sa parole), l'affrontement n'a pas lieu d'être.

Cette interprétation est en phase avec l'idée centrale de la sourate L'éprouvée, à savoir la mise en valeur du dogme, en tant que seul étendard qui réunit les musulmans. Quiconque se place sous son égide est l'un des leurs. Par contre,



quiconque se dresse contre eux, pour leur religion, est leur ennemi. Et tout un chacun qui reconnaît leur droit à embrasser leur religion, se garde de dissuader les gens d'y adhérer, ne les empêche pas d'écouter la parole d'Allah, ni cherche à semer les troubles pour les en éloigner, est considéré comme un pacifiste, qui mérite bienveillance et équité.

Le musulman vit sur cette terre, pour son dogme, qu'il érige en règle absolue, envers sa personne et les autres. Aucun intérêt et aucun esprit étriqué de clan ne justifient le conflit et la guerre. Le seul objectif suprême étant le combat sacré, qui vise à assurer la victoire de la parole d'Allah et de Son dogme, institué comme plan divin à suivre, dans l'ici-bas.



3^{ème} partie

Dialogue d'Ibrahim, sur lui le salut, avec les anges, alors qu'il était avancé en âge. Le bien-être, la bonne annonce d'Isaac et de Jacob. La nouvelle qu'il reçoit sur l'imminence de l'anéantissement du peuple de Loth, dans les sourates Hoûd, Al-Hijr, Al-'Ankabût (L'Araignée), et Ad-Dhâriyât (Qui éparpillent).

1. Le récit d'Ibrahim, sur lui le salut, et son dialogue avec les anges dans la sourate Hoûd :

Le Très-Haut dit : « *Et Nos émissaires sont, certes, venus à Ibrahim avec la bonne nouvelle, en disant: « Salam ! ». Il dit : « Salam ! », et il ne tarda pas à apporter un veau rôti. (70) Puis, lorsqu'il vit que leurs mains ne l'approchaient pas, il fut pris de suspicion à leur égard et ressentit de la peur vis-à-vis d'eux. Ils dirent : « N'aie pas peur, nous sommes envoyés au peuple de Lot ». (71) Sa femme était debout, et elle rit alors; Nous lui annonçâmes donc (la naissance d') Isaac, et après Isaac, Jacob. (72) Elle dit : « Malheur à moi ! Vais-je enfanter alors que je suis vieille et que mon mari, que voici, est un vieillard ? C'est là vraiment une chose étrange ! » (73) Ils dirent : « T'étonnes-tu de l'ordre d'Allah ? Que la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions soient sur vous, gens de cette maison ! Il est vraiment digne de louange et de glorification ! » (74) Lorsque l'effroi eut quitté Ibrahim et que la bonne nouvelle l'eut atteint voilà qu'il discuta avec Nous (en faveur) du peuple de Lot, (75) Ibrahim était, certes, longanime, très implorant et repentant (76) Ô Ibrahim, renonce à cela; car l'ordre de Ton Seigneur est déjà venu, et un châtiment irrévocable va leur arriver ». Hoûd : 69-76*

Partout dans le noble Coran, la personnalité d'Ibrahim, durant son enfance, sa jeunesse et sa maturité, est fortement célébrée. Le même ton se poursuit, pendant sa vieillesse, dans sa nouvelle patrie. Les grâces dont il a été gratifié sont mises en avant : biens, bétail et statut privilégié auprès de son Seigneur. Les anges lui sont envoyés pour lui annoncer les bonnes nouvelles.

Le récit d'Ibrahim avec les anges dans le Coran s'étale sur 4 épisodes, dont chacun se caractérise par son contexte, sa structure, et ses événements propres.



Mais ils figurent tous dans des sourates mecquoises, dans Hoûd, Al-hijr, l'araignée et Les éparpillés, respectivement, selon l'ordre des sourates.

Rapporté dans un style vivace, foisonnant et empreint de réalisme, ce dialogue, laisse transparaître, dans les quatre épisodes, la personnalité d'Ibrahim, durant cette période tardive de sa vie. C'est dire le rôle central du dialogue dans les récits des Prophètes, et la diversité de ses sources et de ses thèmes dans le noble Coran.

1. Le Très-Haut dit : « *Et Nos émissaires sont, certes, venus à Ibrahim avec la bonne nouvelle, en disant: « Salam ! ». Il dit : « Salam ! », et il ne tarda pas à apporter un veau rôti. »*

a. « *Nos émissaires vinrent trouver Ibrahim avec une bonne nouvelle » :*

La reprise et la cohésion sont exprimées par le coordonnant al-waw (et), qui relie un récit à un autre. L'accentuation est assurée par Qad (en effet, vraiment), qui est utilisé ici avec le passé. Pourquoi, dira-t-on, le verbe ja'a, qui signifie arriver d'un lieu proche, est employé au lieu de qadima, qui signifie venir de loin, sachant que les anges sont en effet venus de très loin ? C'est que, à l'aune de la Grandeur divine, les distances s'estompent, et les mesures humaines perdent de leur pertinence. Autre question : s'agit-il d'un seul ange ou de plusieurs ?

Ils étaient évidemment trois ou plus, étant donné l'existence en arabe du duel. Or, le verset est explicite, lorsqu'il parle de Nos envoyés. Pourtant, les avis des savants divergent sur le nombre des émissaires. Ceux-ci sont des anges. Le Très-Haut dit : « *Allah choisit des Messagers parmi les Anges et parmi les hommes. Allah est Audient et Clairvoyant. »* Al-Hajj (Pèlerinage) : 75.

Les anges font partie des créatures d'Allah, le Très-Haut, voire de Ses créatures les plus prestigieuses. Fréquemment cités dans le noble Coran, la croyance en leur existence est l'un des six piliers de la foi. Ils sont décrits comme des corps fins, capables de prendre plusieurs formes, créés de lumière, parfaitement obéissants à Allah, et assumant diverses fonctions, que leur Créateur leur a assignées.

Ils se caractérisent physiquement, selon le Coran, par leurs gigantesques ailes, deux, trois ou quatre. Le Très-Haut dit : « *Louange à Allah, Créateur des cieux et de la terre, qui a fait des Anges des Messagers dotés de deux, trois, ou quatre ailes. Il ajoute à la création ce qu'Il veut, car Allah est Omnipotent. »* Fâter (Le Créateur) : 1.

Ni féminins, ni masculins, ils n'ont pas de genre. Ils ne sont pas soumis aux besoins biologiques de nourriture ou de boisson. L'humilité se détache parmi

leurs traits moraux. Le Messenger, ﷺ, a dit : *Comment ne pas faire preuve d'humilité face à un homme que même les anges firent montre d'humilité en sa présence ?*

Le récit d'Ibrahim fait état de trois qualités des anges :

- Capacité à prendre diverses formes : Allah a créé les anges de lumière et leur a conféré la capacité de se manifester sous plusieurs formes. Dans le récit d'Ibrahim, ils prirent la forme d'êtres humains. Lorsqu'ils s'abstinrent de toucher à la nourriture qui leur fut offerte, l'ami intime se troubla et ressentit une grande frayeur devant ces créatures étranges. D'ailleurs, par ce refus, ils semèrent le doute sur leur vraie nature, comme on va le voir par la suite.
- Ils ne mangent pas et ne boivent pas de l'eau : Tous les savants sont unanimes à dire que les anges ne mangent pas. Ibrahim leur offrit un veau rôti, mais ils refusèrent de le manger.
- Les fonctions des anges : D'après le Coran et la sunna, les anges occupent une multitude de fonctions, dont ceux évoquées dans le récit d'Ibrahim : annonce des bonnes nouvelles, mise en exécution du châtement divin, soutien des croyants, entre autres fonctions sur lesquelles nous allons nous pencher le temps voulu.

Le destinataire de la bonne nouvelle est Ibrahim, l'ami intime d'Allah, et le plus grand Messenger, après Mohammed ﷺ, le sceau des Prophètes. Il occupe une place de choix auprès d'Allah et de toutes les communautés. Qualifiée de bonne, la nouvelle porte sur un événement futur, imminent ou lointain.

De l'avis de Changuetti, l'objet de la bonne nouvelle est tout d'abord passé sous silence, puis révélé, vu son importance : la naissance imminente d'Isaac et de Jacob. Le Très-Haut dit : « *Sa femme était debout, et elle rit alors; Nous lui annonçâmes donc (la naissance d') Isaac, et après Isaac, Jacob.* » Hoûd, 71. Elle concerne en plus aussi bien le père que la mère, comme en attestent ces versets : « *Nous lui fîmes la bonne annonce d'Isaac comme Prophète d'entre les gens vertueux.* » As-Sâffât (Les rangées) : 112 et « *Ils dirent : "N'aie pas peur ! Nous t'annonçons une bonne nouvelle, [la naissance] d'un garçon plein de savoir"* » Al-hijr : 53.

D'aucuns disent que la bonne nouvelle est celle de la destruction du peuple du Loth, conformément à :

« *Puis, lorsqu'il vit que leurs mains ne l'approchaient pas, il fut pris de suspicion à leur égard et ressentit de la peur vis-à-vis d'eux. Ils dirent : "N'aie pas peur, nous sommes envoyés au peuple de Lot".* » Hoûd : 70,

« *Ils dirent : En vérité, nous sommes envoyés à des gens criminels, (59) à l'exception de la famille de Lot que nous sauverons tous (60) sauf sa femme. Nous*

(Allah) avions déterminé qu'elle sera du nombre des exterminés. » Al-hijr : 58-59,

« *Ils dirent : Nous avons été envoyés vers des gens criminels, (33) pour lancer sur eux des pierres de glaise, (34) marquées auprès de ton Seigneur à l'intention des outranciers* ». Ad-Dhâriyât (Les éparpillés) : 32-34 et

« *Et quand Nos Anges apportèrent à Ibrahim la bonne annonce, ils dirent : Nous allons anéantir les habitants de cette cité car ses habitants sont injustes.* » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 31.

Le premier avis est, semble-t-il le plus plausible, puisque l'annonce du châtiement vient après l'annonce de la naissance. La succession est exprimée par le complément circonstanciel du temps lamâ (quand).

b. « *Ils dirent : 'Salam' et il dit 'Salam'* » :

Les anges saluèrent Ibrahim et il leur rendit leur salutation par la même formule, conformément à la pratique courante qui se perpétue jusqu'à aujourd'hui, pour souligner l'appartenance à la religion d'Ibrahim. Sur le plan éthique, la réponse à la salutation doit être plus affectueuse. Dans ce cas d'espèce, la nature de la phrase utilisée n'est pas anodine. En effet, si la phrase verbale employée par les anges exprime la récurrence, la phrase nominale chez Ibrahim met en perspective les deux traits de pérennité et de continuité. D'un point de vue linguistique, la différence est grande entre les deux types de phrases. Le Très-Haut dit : « *Si on vous fait une salutation, saluez d'une façon meilleure; ou bien rendez-la (simplement). Certes, Allah tient compte de tout.* » An-Nissâe (Les Femmes) : 86.

La rencontre entre Ibrahim et les anges est entamée par la salutation, de quoi mettre en exergue l'importance de cette pratique. Elle constitue en effet la formule consacrée par l'islam. Elle est celle des anges également. En effet, dans plusieurs versets, ils s'adressent aux croyants dans l'au-delà à travers cette formule : « *Les jardins d'Eden, où ils entreront, ainsi que tous ceux de leurs ascendants, conjoints et descendants, qui ont été de bons croyants. De chaque porte, les Anges entreront auprès d'eux: (24) "Paix sur vous, pour ce que vous avez enduré ! Comme est bonne votre demeure finale !"* » Ar-Râd (Le Tonnerre) : 23-24.

c. « *Et il ne tarda pas à apporter un veau rôti* » :

La même scène est reprise dans la sourate Ad-Dhâriyât (Qui éparpillent) : « *Puis il alla discrètement à sa famille et apporta un veau gras.* »

Hanid, signifie grillé dans un trou creusé dans la terre, selon la coutume en vigueur à la campagne.

À travers le verbe accourir et la nature du met offert à ses visiteurs, la générosité d'Ibrahim est mise en valeur. Il leur offrit d'emblée un veau succulent, alors qu'il aurait pu se contenter d'un plat de viande ou tout au plus d'un bélier.

Trait caractéristique des Messagers, des Prophètes et des réformateurs, l'hospitalité, dans sa dimension éthique, est l'une des hautes qualités promues par l'islam.

Ibn Kathir passe en revue certains aspects de l'éthique de l'hospitalité, telle qu'ils transparaissent dans cette scène :

- L'accueil chaleureux réservé aux hôtes ;
- L'initiative de leur préparer à manger, sans s'enquérir de leur identité et du but de leur visite ;
- La rapidité avec laquelle l'action a été décidée : il ne tarda pas à... ;
- Le peu de temps passé à préparer la nourriture, bien qu'il s'agît d'un veau gras et succulent, grillé sur des pierres chaudes ;
- De tous les aliments qu'il avait chez lui, Ibrahim choisit les meilleurs.

Il n'y a donc pas à s'étonner si le surnom de père des hôtes fut attribué à Ibrahim. Il est en effet le premier qui donna l'hospitalité. On dit même qu'il n'hésitait pas à offrir à ces invités une nourriture abondante, même s'ils étaient en nombre réduit. Il n'y a pas lieu de parler ici de gaspillage, puisque le reste de la nourriture était soit consommé par les membres de sa famille, soit distribués aux pauvres.

Placer les plats à la portée des invités et les inciter à manger d'un ton affable sont deux règles en or de l'hospitalité, comme en atteste ce segment dans la sourate Qui éparpillent (26) : « *Ne mangez-vous pas ?* »

2. Le Très-Haut dit : « *Puis, lorsqu'il vit que leurs mains ne l'approchaient pas, il fut pris de suspicion à leur égard et ressentit de la peur vis-à-vis d'eux. Ils dirent : « N'aie pas peur, nous sommes envoyés au peuple de Lot. »* » :

Ce verset constitue la suite du précédent. Lorsque les hôtes s'abstinrent de toucher à la nourriture, Ibrahim, troublé, éprouva de la frayeur.

a. « *Puis, lorsqu'il vit que leurs mains ne l'approchaient pas, il fut pris de suspicion à leur égard...* » : Al-fae, qui assure la progression, exprime l'accomplissement accéléré d'une action, il correspond dans ce contexte à la locution conjonctive 'dès que'. C'est-à-dire, aussitôt qu'il vit qu'ils ne tendirent pas la main pour manger, il douta de leurs véritables desseins. Littéralement, dès



l'instant qu'il vit que leurs mains n'atteignirent pas le plat, '*là tassilo ilayhi*', il sentit de la frayeur et le doute l'assaillit. L'emploi du verbe atteindre est délibéré. Il renvoie à l'une des règles de l'hospitalité mentionnées supra, en l'occurrence la nécessité de placer les plats tout près des hôtes. Le verbe '*naki-rahom*', signifie trouva bizarre leur conduite qui déroge aux règles de l'hospitalité. Tant il est vrai que l'invité qui s'abstient de toucher aux plats qui lui sont servis, est considéré comme impoli, voire il fait l'objet de suspicion. Qui plus est, pour les gens de la campagne, manger ensemble est un acte qui scelle une sorte de pacte d'alliance et de fidélité. Le refus de toucher au plat offert par l'hôte crée donc une atmosphère de méfiance et de suspicion, d'où cette affirmation :

b. « *Il ressentit de la peur vis-à-vis d'eux.* » : La crainte s'empara de lui devant ce comportement qui transgresse une éthique établie qui préside à l'hospitalité.

c. *Ils dirent : 'N'aie pas peur'* : Voyant la crainte se dessiner sur les traits d'Ibrahim, les hôtes voulurent le rassurer et lui dévoilèrent leur vérité : ils ne touchèrent pas à la nourriture qu'il leur offrit, parce qu'ils étaient des anges qui, de par leur nature, se passent de nourriture.

d. « *Nous sommes envoyés au peuple de Loth* » : Le propos est affirmé par '*innâ*', le but étant de rassurer Ibrahim sur leurs véritables intentions, partant, de dissiper sa peur.

Les anges sont investis d'une mission précise, celle d'anéantir le peuple pervers de Loth.

• Enseignements à tirer du noble verset :

- Choix précis des mots : les mains qui n'atteignent pas et non pas s'étendent ;
- Force connotative des propos, qui donne libre cours à l'imagination ;
- En tant qu'êtres humains, les Messagers ne sont pas à l'abri des sentiments qui affectent le commun des mortels (peur, douleur, tristesse...) ;
- Selon les coutumes en vigueur au milieu des gens de la campagne, s'abstenir de manger au plat offert est un comportement suspect, qui fait douter des intentions de l'invité.

Cette scène eut lieu après l'immigration d'Ibrahim, sur lui le salut, loin de la terre des Chaldéens, sa région natale, en Irak, et son installation à Canaan, terre où Allah accorda Sa bénédiction à tout l'univers.

3. « *Sa femme était debout, et elle rit alors; Nous lui annonçâmes donc (la naissance d') Isaac, et après Isaac, Jacob.* »

La même scène se poursuit. La femme du Prophète est évoquée. Elle se tenait debout, prête à servir les invités, aux côtés de son mari. C'est dire les liens d'affection au sein de ce noble couple.

a. « *Sa femme était debout, et elle rit alors* » :

Le mot femme est préféré dans ce contexte à celui d'épouse, le but étant de montrer la sollicitude dont faisait montre cette femme, vis-à-vis des invités de son mari, qu'elle ne connaissait pas, mais s'apprêtait à servir, d'où cette posture : elle se tenait debout.

Les avis divergent sur le lieu où elle se trouvait. On en dégage trois :

- derrière un rideau, d'où elle pouvait les entendre. C'est l'avis de Wahb ;
- elle se tenait face à eux, pour les servir. C'est l'avis de Mojahid et Seddi ;
- elle était en train de prier. C'est l'avis de Mohammed Ibn Isaac.

Elle rit sous l'effet de la bonne nouvelle, dont se réjouissent tous les croyants, celle de l'anéantissement des injustes et des criminels.

Tabari essaya de passer en revue les différentes explications données par les savants au rire de Sara. Pour certains, le rire étonné est déclenché par l'incongruité de la situation : elle et son mari qui s'ingéniaient à servir leurs invités, alors que ces derniers s'abstenaient de toucher à la nourriture. Pour d'autres, elle était plutôt frappée par l'insouciance et l'irresponsabilité du peuple de Loth, qui serait sévèrement châtié. D'aucuns expliquent le rire de Sara par son désir de rassurer son mari, dont les traits trahissaient une grande frayeur. De l'avis de quelques savants, elle rit à l'annonce de la bonne nouvelle de la naissance d'Isaac, alors qu'elle et son mari étaient très avancés en âge. Enfin, selon certains, rassurée après avoir entendu leurs invités leur demander de ne rien craindre, elle eut ce rire libérateur, qui en disait long sur son inquiétude passée.

Tabari penche pour l'avis de ceux qui expliquent le rire de Sara par sa stupéfaction devant l'irresponsabilité du peuple de Loth qui persiste dans l'égarement, alors qu'il est menacé d'anéantissement. C'est l'avis le plus plausible, car le rire vient après ce propos : N'aie pas peur. Nous sommes envoyés au peuple de Loth. Puisqu'elle n'a pas à rire pour cette affirmation rassurante : N'aie pas peur, son rire exprime une attitude d'étonnement envers le peuple inconséquent de Loth.

Selon Ibn Achour, Sara rit de jubilation devant la bonne annonce faite par les anges, qu'elle n'arrivait pas à croire.



Pour Khaldi, Sara était debout, prête à servir les hôtes et leur souhaiter la bienvenue. Lorsqu'il eut vent de la nature des émissaires, elle se réjouit et rit de bonheur.

Elle était au fait de la vie du libertinage et de déviance menée par le peuple de Loth. Elle savait qu'ils s'adonnaient à une pratique des plus perverses, la sodomie. Elle souhaitait leur destruction. Voilà que les anges s'apprêtaient à les châtier. Elle recevrait très bientôt la bonne nouvelle de leur anéantissement. Elle rit donc de tout son être, emportée par le bonheur.

b. « *Nous lui annonçâmes la bonne nouvelle de la naissance d'Isaac, et après, de Jacob.* » :

Les bonnes annonces se suivent : celles de la destruction du peuple pervers et de la naissance imminente d'une progéniture tant attendue. Heureuse coïncidence : Isaac signifie en hébreu celui qui rit !

La troisième bonne annonce est déduite de la deuxième : l'enfant promis aura un enfant, Jacob, sur lui le salut. Le nom Yaqoub est dérivé du verbe 'aqaba, qui signifie venir après, suivre... Jacob porte bien son nom. Il enfantera en effet toute une descendance qui formera le peuple des fils d'Israël.

Commentant le verset : Nous lui annonçâmes la bonne nouvelle de la naissance d'Isaac et après Isaac, Jacob, Ibn Kathir souligne que : Elle aura un enfant et une abondante descendance. Jacob est le fils d'Isaac, comme en atteste ce verset : « *Étiez-vous témoins quand la mort se présenta à Jacob et qu'il dit à ses fils : "Qu'adorerez-vous après moi ?" Ils répondirent : "Nous adorons ta divinité et la divinité de tes pères, Ibrahim, Ismaël et Isaac, Divinité Unique et à laquelle nous sommes Soumis"* ». » Al-Baqarah (La Vache) : 133. On en déduit que le fils d'Ibrahim qu'il devait immoler était Ismaël et non pas Isaac. Car, la bonne nouvelle fut adressée à Sara qu'elle aurait un enfant qui à son tour aurait un fils. Comment peut-on donc ordonner à Ibrahim de sacrifier son fils, alors qu'il n'était qu'un nourrisson ? Il devait donc être Ismaël. Ceci constitue une déduction irréfutable et logique.

D'après le verset, les anges ne lui ont pas annoncé seulement la bonne nouvelle de la naissance de son fils, mais aussi de son petit-fils. C'est le comble de la générosité. Sara sera littéralement comblée. Ne dit-on pas, dans un adage, que le petit-fils est plus cher que le propre fils ?

Isaac, sur lui le salut, compte parmi les Prophètes dont Allah a choisi le prénom. Il vit le jour alors que ses parents étaient très avancés en âge. N'était-ce l'intervention d'Allah, Exalté soit-il, Son Omnipotence, Sa Miséricorde infinie, Sa Volonté exécutoire, et Sa Sagesse percutante, ils n'auraient pas pu avoir cet enfant au destin exceptionnel. Il est même qualifié par Allah, le Très-Haut, de

sage et de magnanime. Il sera un Prophète parmi les vertueux.

La naissance d'Isaac, sur lui le salut, est le fruit d'un miracle divin. Sa mère l'enfanta, alors qu'elle était stérile et très avancée en âge. Les Prophètes des fils d'Israël furent choisis d'entre sa descendance. La communauté juive et les fils d'Israël lui doivent, lui et son fils Jacob, leur existence sur terre. Cependant, ils furent récompensés de la pire manière qui soit. En effet, ils furent affublés de tous les maux dans l'évangile et la Torah, dans leurs versions dévoyées. La majeure partie, sinon la totalité des Prophètes des fils d'Israël furent l'objet d'affabulations. Certains furent torturés, voire assassinés.

Le noble Coran met en évidence les exactions que les fils d'Israël persistent à commettre à l'encontre de leurs Prophètes, bien qu'Allah, le Très-Haut leur attribuât une place de choix parmi les humains, fit leur éloge et saluât hautement les actions qu'ils entreprirent en faveur des fils d'Israël, pour les guider et les faire emprunter de nouveau le droit chemin. Isaac et Jacob comptent parmi les Prophètes mentionnés par le noble Coran.

4. Le Très-Haut dit : « *Elle dit : “Malheur à moi ! Vais-je enfanter alors que je suis vieille et que mon mari, que voici, est un vieillard ? C'est là vraiment une chose étrange !”* » Hoûd : 72

Dans le verset précédent, Sara reçut la bonne nouvelle de la naissance de son enfant. C'est sa réaction qui est décrite ici : l'étonnement qui donne lieu à un rire jubilatoire.

a. « *Elle dit : Ô, malheur à moi* » :

Prise de court, devant une nouvelle qui dépassait son entendement, et faisait écho à un désir ardent enfoui aux tréfonds d'elle-même, Sara s'écria : Ô, malheur à moi. L'étonnement culmine dans cette expression.

Certes, la locution arabe, 'yâ waylatî', est d'habitude employée dans un contexte de grand malheur. Elle exprime ici la stupéfaction et non l'invocation. C'est comme si elle interpellait le déboire incarné, in absentia. Doté de la capacité d'entendre, le malheur est métaphoriquement sollicité pour traduire tous les sentiments qui la secouèrent à la réception d'une telle nouvelle.

b. « *Vais-je enfanter, alors que je suis vieille ?* » :

La question oratoire accentue le sentiment d'étonnement qui atteint son paroxysme. Sara pouvait s'attendre à tout, sauf à enfanter, malgré sa vieillesse et sa stérilité. La répétition de la même lettre, la hamza, dans *a-alido* (vais-je enfanter), et la difficulté de prononcer ce mot, en raison de cette



juxtaposition, fait écho à la situation délicate et difficile de Sara.

L'âge exact de Sara n'est pas précisé. On sait seulement qu'elle était vieille au moment où elle reçoit cette nouvelle bouleversante.

c. « *Et que mon mari, lui-même, est un vieillard ?* »

Le mot *ba'l* est utilisé au lieu de *zawj* (mari), alors qu'ils sont synonymes. Sauf que le premier connote l'idée de prise en charge totale de l'épouse et la subvention de tous ses besoins. Le mari est qualifié de vieillard, sans préciser son âge.

On dit que Sara avait alors 90 ans et Ibrahim, sur lui le salut, 120 ans. Dieu est le plus Savant.

d. « *C'est là une chose vraiment étrange .* » :

La stupéfaction est accentuée encore une fois par l'emploi de '*innâ*' et par l'emploi du masculin de vieille, le vieillard : comment un couple de vieillard peut-il avoir un enfant ?

En dépit de sa brièveté, le texte regorge de procédés d'affirmation, afin de mettre en perspective la nature insolite et inopinée de la nouvelle reçue.

• *Enseignements à tirer du noble verset :*

- Capacité du Coran à décrire les sentiments des personnages, à travers un vocabulaire délibérément restreint. Cette introspection méticuleuse est l'un des aspects de l'inimitabilité Coranique ;

- Les lois cosmiques sont établies par Allah, en tant que dispositifs à même de gérer la vie des gens dans l'ici-bas, loin des fausses croyances aux forces surnaturelles. Sauf que Lui, Exalté soit-Il, peut à tout moment, s'Il le décide, transgresser ces lois, pour quiconque Il veut, afin que les gens sachent qu'il existe un Dieu de l'univers, et non seulement des lois qui sont en œuvre d'elles-mêmes. La transgression divine des lois vient renforcer la foi des croyants en le Grand Créateur et les pousse à s'en remettre à Lui.

- Et Ibrahim et Sara étaient stériles. Rien ne résiste à l'Omnipotence d'Allah, ni n'échappe à Son emprise.

- De temps en temps, les indices d'Allah se dévoilent aux gens. De quoi rompre la monotonie de la vie et briser la routine du quotidien. C'est que l'émerveillement s'estompe au fil du temps et tend à s'éteindre. Que c'est beau de cultiver l'étonnement en nous, et la fascination devant les choses !

Pour Ibn Kathir, les propos de Sara sont rapportés dans « *Ô malheur de moi !* »

Vais-je enfanter, alors que je suis vieille ? », et ses actes dans « *Alors sa femme s'avança en criant, se frappa le visage et dit : 'Une vieille femme stérile'.* » (Qui éparpillent, 29). Au demeurant, Sara s'est comportée à l'instar de toutes les femmes, lorsqu'elles sont frappées d'étonnement.

Selon Razzi, Sara s'étonna, comme on pouvait s'attendre de la part d'une femme dans sa situation, et non pas parce qu'elle doutait de l'Omnipotence divine. Tout croyant auquel on dit qu'Allah, le Très-Haut, changera tel mont en or pur, sera frappé d'étonnement, même s'il tient cette information d'une source crédible, parce qu'un tel événement bouleverse le cours des choses auquel il est habitué, et non pas parce qu'il doute de la Toute-Puissance d'Allah d'effectuer cet acte.

Au dire de Al-Aloussi, il s'agit d'une réaction spontanée et immédiate, et non de la contestation de l'Omnipotence divine.

5. Le Très-Haut dit : « *Ils dirent : "T'étonnes-tu de l'ordre d'Allah ? Que la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions soient sur vous, gens de cette maison! Il est vraiment digne de louange et de glorification !"* » Hoûd : 73

La réponse est en phase avec la question. Les anges lui demandent : Comment peux-tu t'étonner d'une décision d'Allah ?

a. « *T'étonnes-tu de l'ordre d'Allah ?* » :

On l'a déjà dit, le nombre des anges n'est pas connu. Toujours est-il qu'ils étaient trois ou plus. Le noble Coran se garde bien de s'attarder sur ces détails superflus.

La question des anges est rhétorique. Comment peut-elle s'étonner, alors qu'elle est aux côtés d'un mari qui n'a de cesse de recevoir la révélation d'Allah, et dont la communication avec le Seigneur est ininterrompue.

Qui oserait s'étonner de l'ordre d'Allah et de Ses décisions ?

La portée de l'ordre divin est résumée dans ce propos Coranique : « *Quand Il veut une chose, Son commandement consiste à dire: "Sois", et c'est.* » Yâ-sîn : 82.

Le mot ordre est générique. Comme le mot chose, il a un sens général qui désigne un grand nombre d'objets. Il est attribué à Allah, en guise de glorification. Une chose est d'autant plus valorisée, qu'elle est attribuée à une entité grandiose, comme c'est le cas dans : Le Livre d'Allah, le Messenger d'Allah, la Maison d'Allah...

b. « *Que la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions soient sur vous, ô habitants de cette maison.* » :

La miséricorde d'Allah : Quelle est la différence entre rahmato, avec la lettre finale ta'e, déliée et ouverte, et rahamato, avec la même lettre bouclée ou liée ?



Avec la lettre finale déliée et ouverte, c'est la miséricorde qui est offerte généreusement, qui fait suite à des travers. Elle est toujours annexée au nom d'Allah, le Très-Haut. N'est-ce pas le cas avec Sara qui, en plus d'être stérile, a atteint un âge où elle ne pouvait plus avoir d'enfant ? Cependant, la bonne annonce lui parvint, elle et son mari, de la naissance imminente d'un enfant ! Quel dénouement qui justifie amplement la lettre déliée et ouverte à l'espoir !

Le même procédé orthographique revient dans d'autres endroits du Coran :

- l'invocation de Zakaria, sur lui le salut, pour avoir un enfant « *C'est un récit de la miséricorde de ton Seigneur envers Son serviteur Zacharie.* » Mariam : 2, qui fut exaucée ;

- « *Regarde donc les effets de la miséricorde d'Allah comment Il redonne la vie à la terre après sa mort. C'est Lui qui fait revivre les morts et Il est Omnipotent.* » Ar-Rûm (Les Romains) : 50, c'est la résurrection et la régénérescence de la terre, après sa mort. Dans tous ces cas, l'ouverture de la lettre est emblématique de la Miséricorde divine infinie et intarissable.

Quant à la miséricorde divine, rahmat Allah, avec la lettre finale bouclée ou liée, elle est sollicitée, mais pas encore prodiguée. L'adorateur pieux et recueilli, qui prie jour et nuit, et craint l'au-delà, nourrit l'espoir de jouir de la miséricorde de son Seigneur le jour du Jugement dernier, pour accéder au paradis, lieu convoité, dont les portes, qui lui furent fermées dans l'ici-bas, lui seraient ouvertes ce jour-là. La très-Haut dit : « *Est-ce que celui qui, aux heures de la nuit, reste en dévotion, prosterné et debout, prenant garde à l'au-delà et espérant la miséricorde de son Seigneur... Dis: «Sont-ils égaux, ceux qui savent et ceux qui ne savent pas?» Seuls les doués d'intelligence se rappellent.* » Az-Zumar (Les groupes) : 9. Il dit encore : « *Alors ceux qui croient en Allah et qui s'attachent à Lui, Il les fera entrer dans une miséricorde venue de Lui, et dans une grâce aussi. Et Il les guidera vers Lui dans un chemin droit.* » An-Nisâ (Les Femmes) : 175. Dans ces deux versets, la Miséricorde est convoitée et sollicitée.

La miséricorde est annexée Au nom d'Allah en guise de valorisation. Au demeurant, trois mots sont annexés dans ce verset au nom d'Allah, ou au prénom qui renvoie à Lui. Dans les deux premières occurrences, la finesse du style n'est pas à prouver. Quant à la troisième occurrence, elle est l'apanage de la sourate Hoûd.

Ses bénédictions : L'emploi de mot bénédiction au pluriel, annexé au nom d'Allah, est un hapax dans ce verset. Les esprits étriqués, parmi les matérialistes, les athées et les calculateurs, ceux qui, férus de chiffres et enfermés

dans leurs petits calculs, sont incapables d'aller au-delà des lois physiques et pragmatiques, ne pourront jamais saisir le sens des bénédictions divines. Ils ne savent pas que c'est Allah qui les préserve des malheurs et de la maladie et bénit leur revenu. Combien de personnes insatisfaits, en dépit de leurs salaires exorbitants ! Et Combien de personnes heureux, malgré leur salaire dérisoire ! Combien de pays pauvres, comme la Jordanie, la Palestine et la Grande-Syrie, qui dépendent exclusivement des pluies, mais dont la qualité des productions est la meilleure, tout simplement parce qu'elles sont des terres bénies !

Toujours est-il qu'il s'agit d'une notion confessionnelle, liée à la foi. Qui-conque n'a pas la foi, n'a pas à simuler, ni à priver le croyant de sa quiétude et de ses convictions. Il est libre de s'adonner à ses petits calculs : Ils ne cessent d'être en désaccord « *Et si ton Seigneur avait voulu, Il aurait fait des gens une seule communauté. Or, ils ne cessent d'être en désaccord (entre eux).* » Hoûd : 118. Laissons donc les polémiques de côté. Trêve de querelles et que chacun emprunte sa propre voie.

Ce segment : 'Soient sur vous', signifie que Ses dons accrus vous seront prodigués incessamment. Singulière et rayonnante, la maison est celle de la prophétie, qui abrite le noble message, dont toutes les prophéties et tous les messages sont issus, jusqu'à l'avènement du dernier message, celui du sceau des Prophètes et des Messagers, Mohammed, ﷺ. Le Très-Haut dit : « *Nous lui donnâmes Isaac et Jacob, et plaçâmes dans sa descendance la prophétie et le Livre. Nous lui accordâmes sa récompense ici-bas, tandis que dans l'au-delà, il sera parmi les gens de bien.* » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 27. La femme fait partie des gens de la maison du Prophète. À preuve, ce verset : « *Restez dans vos foyers; et ne vous exhibez pas à la manière des femmes avant l'Islam (Jahilyah). Accomplissez le Salat, acquittez la Zakat et obéissez à Allah et à Son Messager. Allah ne veut que vous débarrasser de toute souillure, ô gens de la maison [du Prophète], et vous purifier pleinement.* » Al-Ahzâb (Les Coalisés) : 33.

La salutation atteint son apogée à travers les bénédictions divines promises à Ses adorateurs vertueux, comme c'est le cas dans : Que la miséricorde d'Allah et Ses Bénédiction soient sur vous, ô gens de la maison. La bénédiction a le sens d'accroissement. Parmi les bénédictions dispensées à Ibrahim, le choix de tous les Prophètes et Messagers parmi sa descendance.

c. « *Il est vraiment digne de louange et de glorification.* » :

À Allah doivent aller les louanges et les glorifications. Il est loué dans Ses actes et glorifié pour Ses attributs et Sa nature. Il dispose de toutes les hautes qualités. Pour Ibn Achour, cette assertion : 'Il est vraiment digne de louange et de glorification', explique les raisons pour lesquelles Allah gratifie ceux qui



Lui obéissent de Ses bénédictions et de Sa miséricorde. Il est digne de glorification, parce que Ses grâces sont infinies, et rien ne L'empêche de faire bénéficier Ses adorateurs, fussent-ils stériles et avancés en âge, d'une progéniture. Le choix de ces deux plus beaux noms vient à point nommé dans ce contexte. Il est révélateur de la place privilégiée octroyée à Ibrahim, sur lui le salut, et à sa famille. Allah étant la source de tout acte béni. Il comble qui Il veut de Sa miséricorde et de Ses bénédictions.

- Le plus beau nom divin de Digne de louange :

Il est loué dans Sa nature, Ses noms, Ses attributs et Ses actes. Des noms, il possède les plus beaux, des qualités, les plus parfaites, et des actes, les plus accomplis. Ses actes allient générosité et équité.

Il est loué par les qualités de perfection dont Il est doté et par les grâces qu'Il n'a de cesse de prodiguer généreusement. Pour Abou Hamid Al-Ghazali, Il est digne de louange, en adressant les louanges tout d'abord à Lui-même, et par les louanges que Ses adorateurs Lui adressent. Selon Tabari, Il est loué par les grâces qu'Il vous a dispensées, ainsi qu'à toutes Ses créatures.

- Le plus beau nom divin de Digne de glorification :

Saadi définit ce plus beau nom divin : « Digne de glorification signifie le Grandiose, qui est qualifié de qualités de gloire, d'orgueil, de grandeur et de majesté. Il est plus Grand que toute chose, plus grandiose que toute chose, plus majestueux et suprême. À lui vont la glorification et la vénération, du cœur de Ses alliés et de Ses élus, cœurs remplis de Sa grandeur, de Sa vénération, et de la sujétion à Son orgueil. » Et d'ajouter : « qui dit gloire, dit grandeur des qualités et leur étendue, tout attribut divin étant grandiose de par sa nature. Il est l'Omniscient, dont la science est parfaite ; le Miséricordieux dont la miséricorde englobe toute chose ; l'Omnipotent que rien ne résiste à Sa Toute-Puissance ; le Magnanime, de par la perfection de Sa mansuétude ; le Sage, dont la sagesse est parfaite, entre autres noms et attributs...

D'après un hadith qodsi, rapporté par le Prophète, ﷺ, d'après Allah : « *J'ai divisé la prière en deux moitiés entre Moi et Mon serviteur. Lorsque le serviteur dit : Louange à Allah, le Seigneur de l'univers, Allah, le Très-Haut dit : Mon serviteur M'a loué. S'il dit : Le Tout-Miséricordieux, le Tout-Clément, Allah, le Très-Haut dit : Mon serviteur M'a loué. Et quand il dit : Maître du jour du jugement, Il dit : Mon serviteur M'a glorifié.* »

Il ressort de ce hadith que la glorification d'Allah passe par Sa qualification par la souveraineté, la royauté, la contrainte et le jugement au jour de la rétribution. Son jugement ne saurait être contesté, ni Sa rétribution évitée. Allah, le Très-Haut a qualifié Son livre de glorieux « *Qaf. Par le Coran glorieux !* »

Qaf : 1 et « *Mais c'est plutôt un Coran glorifié (22) préservé sur une Tablette (auprès d'Allah).* » Al-burûj (Les Constellations) : 21-22.

Le Coran est glorieux, vu les richesses et les ressources dont il est dépositaire, en termes de savoirs, de valeurs, de visées suprêmes, et d'intérêts relatifs à l'ici-bas et à l'au-delà. N'est-il pas la parole inexpugnable d'Allah, que le faux n'atteint ni de devant, ni par derrière ? C'est une révélation émanant d'un Sage, Digne de louange ?

À la faveur de la grandeur du Coran, des peuples sont exaltés et d'autres rabaisés par Allah, selon qu'ils s'alignent sur ses prescriptions ou s'en écartent.

6. Le Très-Haut dit : « *Lorsque l'effroi eut quitté Ibrahim et que la bonne nouvelle lui vint voilà qu'il discuta avec Nous (en faveur) du peuple de Lot,* » Hoûd : 74

Dans les versets précédents, les anges émissaires, qui se présentèrent au Messager d'Allah, Ibrahim, sur lui le salut, lui annoncèrent la nature de leur mission, à savoir l'anéantissement du peuple de Loth et l'annonce de la naissance prochaine de son enfant et de son petit-fils. Rassuré, Ibrahim entama un dialogue avec les anges au sujet du peuple de Loth. La cohésion est donc parfaitement assurée.

a. « *Lorsque l'effroi eut quitté Ibrahim* » :

Quand Ibrahim eut vent de l'identité et de la véritable mission de ses hôtes, il se sentit en sécurité.

b. « *Et que la bonne nouvelle lui vint* » :

Le verbe venir est utilisé à bon escient, pour connoter la proximité et l'imminence de l'événement promis. La nature de cet événement heureux est passée sous silence. L'adjectif bonne en donne la couleur.

c. « *Voilà qu'il discuta avec nous (en faveur) du peuple de Loth,* » :

Le sens de discuter est plus fort que celui de dialoguer. C'est dire l'enthousiasme avec lequel Ibrahim, sur lui le salut, s'érigea en défenseur du peuple de Loth, afin de leur donner l'occasion de se repentir et de se remettre en cause. Loin d'Ibrahim l'idée de contrecarrer les décrets d'Allah, mais c'est la mansuétude et la retenue qui le poussèrent à adopter une telle attitude magnanime.

Selon Chanquiti, le contenu de la discussion à propos du peuple de Loth n'a pas été révélé ici. C'est dans la sourate l'Araignée (31-32) « *Et quand Nos Anges apportèrent à Ibrahim la bonne annonce, ils dirent : " Nous allons anéantir les habitants de cette cité car ses habitants sont injustes". (32) Il dit : "Mais Lot s'y trouve !" Ils dirent : "Nous savons parfaitement qui y*



habite: nous le sauverons certainement, lui et sa famille, excepté sa femme qui sera parmi ceux qui périront. » qu'on peut savoir qu'Ibrahim, sur lui le salut, argua de la présence de croyants parmi ce peuple, qui seraient eux aussi anéantis, sans qu'ils aient commis quelque péché justifiant leur châtement. Ce à quoi les anges répondirent : « *Nous savons parfaitement qui y habite.* » La même scène est reprise dans sourate Ad-Dhâriyât (Qui éparpillent) : 35-36 : « *Nous en fîmes sortir alors ce qu'il y avait comme croyants, (36) mais Nous n'y trouvâmes qu'une seule maison de gens soumis.* ».

• *Enseignements à tirer du noble verset :*

- Les Prophètes sont la fine fleur des créatures et les plus miséricordieux des humains ;
- Ils ressentent à la manière du commun des mortels la peur et l'étonnement ;
- Toute discussion qui vise la vérité est permise ;
- La discussion menée par Ibrahim est révélatrice de sa mansuétude ;
- Il n'aurait pas discuté, s'il avait su que le sort du peuple de Lot avait été déjà scellé.

7. Le Très-Haut dit : « *Ibrahim était, certes, longanime, très implorant et repentant.* » Hoûd : 75

La discussion engagée par Ibrahim a été évoquée dans le verset précédent. Dans celui-ci, il fait l'objet de louange de la part de son Seigneur, pour dissiper tout malentendu sur ses véritables intentions. Loin de lui l'idée de se prononcer pour les mécréants, mais il fait preuve de longanimité et donne un aperçu sur la manière dont il traitait même avec ses ennemis.

a. « *Ibrahim était, certes* » :

Le nom d'Ibrahim est repris littéralement, pour mettre en avant son statut privilégié, et le graver dans la mémoire du lecteur.

b. « *longanime* » :

Il était très magnanime. Qui dit magnanimité, dit retenue, tolérance, pardon, absolution et endurance. Le longanime réagit à l'exaction par le bienfait. Aussi la longanimité est-elle l'acmé de la moralité éminente. Elle est une qualité très appréciée par Allah. En effet, il est dit en substance dans un hadith que le Messager, ﷺ, dit à Al-Ahnaf Ibn Qays : *Tu te distingues de deux qualités aimées d'Allah, en l'occurrence la mansuétude et la retenue.*

Le longanime est une personne réfléchie. Enclin au pardon, il fait preuve d'endurance et ne cède pas à la colère.

c. « *Très implorant* » :

Le schème morphologique de l'épithète arabe, 'awâh', renvoie à l'aspect itératif, continu et récurrent de cette qualité inhérente à la personne d'Ibrahim, sur lui le salut. C'est un signe révélateur de sa compassion et de sa tendresse. Dans la sourate At-Tawbah (Le repentir), Ibrahim est loué, à travers cette même qualité, dans la scène où il implore le pardon pour son père.

Cette épithète qualifie également une personne qui invoque Allah dans une posture de supplication et qui, mu par la crainte d'Allah, multiplie les soupirs plaintifs. Abou Oubayda définit ce mot en ces termes : Celui qui multiplie les plaintes par crainte, pour exprimer la sincérité de son invocation et sa soumission. Il est dérivé d'une interjection qui exprime la douleur et la souffrance.

d. « *Très repentant* » :

Le schème morphologique arabe accentue la qualité et la condense dans la personne d'Ibrahim. Il est toujours tourné vers son Seigneur, de crainte d'avoir manqué à son devoir envers Lui.

Trois qualités sont mises en valeur dans ce verset : la mansuétude, l'imploration et la repentance. Elles traduisent une posture vers les gens, vers soi et vers le Seigneur. Dans le récit d'Ibrahim, sur lui le salut, transparaissent les deux qualités de sérénité et de longanimité. Dans chaque acte et chaque scène, il ne s'en départit jamais. Magnanime, serein et tolérant, il ne se laissa jamais emporter par la colère, ni ne recourut aux invectives et aux insultes. Récusant, pour ne citer que cet exemple, la divinité des planètes, tel qu'on l'a vu dans la sourate Al-An'âm (Les Bestiaux), il fit montre d'une grande retenue et de patience. Tout comme lors de son dialogue avec le roi despote (Sourate Al-Baqarah (La Vache). Même en démolissant les idoles, il n'agit pas dans un esprit de revanche, mais par compassion envers son peuple. Il voulait lever tous les obstacles qui les empêchaient d'emprunter le chemin de la foi. Au milieu du bûcher, où il fut jeté, il se tourna vers Allah et chercha refuge auprès de Lui. Lorsqu'il emmena son fils et sa femme à Al-Hijaz, il invoqua son Seigneur, en leur faveur, mû par le même esprit et adoptant la même attitude. Il est l'exemple à suivre pour les vertueux, en tant que parangon de sérénité, d'empathie et de tolérance.

• *Enseignements à tirer du noble verset* :

- La mansuétude est l'acmé de la vertu ;
- La clémence et la compassion envers les serviteurs sont parmi les qualités dont se distinguent les Prophètes ;
- La remise de soi à Allah est l'une des qualités des croyants, encore plus des Messagers ;
- La longanimité est une qualité appréciée par Allah ;



- Elle est le fruit d'une initiation psychologique réfléchie, à travers la retenue et la maîtrise de soi face aux provocations.

La grandeur d'Ibrahim, sur lui le salut, est due à son grand cœur, ouvert à l'amour d'autrui, et où le maître mot est la croyance à l'unicité divine. Ce verset : Certes, il est magnanime, très implorant et très repentant, situe Ibrahim parmi les autres Messagers et Prophètes. Il se distingua en effet par ces qualités, qu'il partage avec d'autres envoyés d'Allah, mais qui constituent ses traits caractéristiques.

8. Le Très-Haut dit : « *Ô Ibrahim, renonce à cela; car l'ordre de Ton Seigneur est déjà venu, et un châtement irrévocable va leur arriver* » Hoûd : 76

C'est le troisième verset où le nom d'Ibrahim, sur lui le salut, est repris. Après sa louange, sa discussion avec les anges au sujet du peuple de Loth, l'ordre divin lui est donné ici de cesser de discuter avec les émissaires d'Allah, qui viennent mettre en exécution une décision déjà scellée. La cohésion entre les trois versets n'est pas à prouver.

a. « *Ô Ibrahim, renonce à cela* » :

Ibrahim est interpellé, soit par les anges qui lui conseillent de mettre fin à son intercession, en faveur du peuple de Loth, soit par Allah, à travers Ses émissaires qui transmettent à Ibrahim l'ordre divin.

b. « *Car l'ordre de ton Seigneur est déjà venu* » :

Antéposé à un verbe au passé, la particule 'qad' souligne et affirme que l'action a eu lieu. Le sort du peuple de Loth a été déjà décidé : ils seront anéantis. L'annexion de l'ordre au Seigneur renforce l'idée de déterminisme et du jugement irrévocable.

c. *ils seront frappés d'un châtement irrévocable* :

L'énoncé fourmille de procédés d'affirmation. Le châtement est indéfini, pour souligner son aspect terrible, fatidique et inopiné. Il est irrévocable, puisqu'aucune force ne saurait le repousser ou le reporter, l'ordre divin étant définitivement arrêté.

Chanquiti constate que le châtement dont il est question ici est évoqué dans d'autres versets :

« *Et, lorsque vint Notre ordre, Nous renversâmes [la cité] de fond en comble, et fîmes pleuvoir sur elle en masse, des pierres d'argile succédant les unes aux autres, (83) portant une marque connue de ton Seigneur. Et elles (ces pierres) ne sont pas loin des injustes.* » Hoûd : 82-83,

« *Et Nous renversâmes [la ville] de fond en comble et fîmes pleuvoir sur eux des pierres d'argile dure. (75) Voilà vraiment des preuves, pour ceux qui savent observer !* » Al-hijr : 74-75, et

« *Ils dirent: Nous avons été envoyés vers des gens criminels, (33) pour lancer sur eux des pierres de glaise, (34) marquées auprès de ton Seigneur à l'intention des outranciers.* » Ad-Dhâriyât (Qui éparpillent) : 33-34, entre autres.

• Enseignements à tirer du noble verset :

- La sollicitude divine envers Ses nobles Messagers ;
- L'ordre divin est irrévocable ;
- Le châtement d'Allah à l'encontre des peuples criminels ne saurait être repoussé ;
- Allah fait preuve de mansuétude vis-à-vis des gens, pour qu'ils se repentent, mais s'ils persistent dans leur égarement, Il les frappe de Son châtement ;
- Allah ne ménage personne, fut-il l'un de Ses Messagers. C'est dire que le discours qu'Il adresse à ces derniers s'inscrit dans une visée d'éducation divine : « *Il dit : ô Noé, il n'est pas de ta famille car il a commis un acte infâme. Ne me demande pas ce dont tu n'as aucune connaissance. Je t'exhorte afin que tu ne sois pas un nombre des ignorants.* ». Hoûd : 46, et : « *Ô Ibrahim, renonce à cela* ».

2 : Le récit d'Ibrahim avec les anges dans la sourate Al-hijr :

Le Très-haut dit :

« *Et informe-les au sujet des hôtes d'Ibrahim. (52) Quand ils entrèrent chez lui et dirent: "Salam" - Il dit : "Nous avons peur de vous". (53) Ils dirent : "N'aie pas peur ! Nous t'annonçons une bonne nouvelle, [la naissance] d'un garçon plein de savoir." (54) Il dit : "M'annoncez-vous [cette nouvelle] alors que la vieillesse m'a touché ? Que m'annoncez-vous donc ?" (55) Ils dirent : "Nous t'annonçons la vérité. Ne sois donc pas de ceux qui désespèrent." (56) Il dit : "Et qui désespère de la miséricorde de son Seigneur, sinon les égarés ?" (57) Et il [leur] dit : "Que voulez-vous, ô envoyés ?" (58) Ils dirent : "En vérité, nous sommes envoyés à des gens criminels, (59) à l'exception de la famille de Lot que nous sauverons tous (60) sauf sa femme". Nous (Allah) avons déterminé qu'elle sera du nombre des exterminés.* » Al-hijr : 51-60

Ce verset fait suite à l'injonction exprimée dans les deux versets précédents : « *Informe Mes serviteurs que c'est Moi le Pardonneur, le Très Miséricordieux. (50) et que Mon châtement est certes le châtement douloureux.* » Al-Hijr : 49-50. L'ordre d'informer s'inscrit dans la lignée des événements passés. En



effet, l'annonce à Ibrahim et à Sara de la bonne nouvelle de la naissance imminente d'un enfant et celle de l'anéantissement arrêté du peuple de Loth est l'illustration de la qualité divine de Miséricorde, d'une part, et de l'irrévocabilité de Son châtement qui s'abat sur les égarés, en l'occurrence le peuple de Loth, d'autre part. Lorsque Ibrahim, salut sur lui, s'enquit sur la mission de ses hôtes, ils mirent en avant le double objectif de leur présence.

Dans la sourate Al-Hijr, le vis-à-vis entre Ibrahim et son peuple n'est pas mentionné, seul l'épisode des anges est décrit. On peut d'emblée constater que :

- 1- Les anges sont évoqués sous l'appellation de 'hôtes' ;
- 2- La scène de la nourriture et les éléments y ayant trait sont passés sous silence ;
- 3- La femme n'est pas mentionnée ;
4. Ibrahim avoue à ses hôtes sa crainte, prélude à la peur « *Quand ils entrèrent chez lui et dirent: "Salam" - Il dit : "Nous avons peur de vous."* », alors que dans la sourate Hoûd, il nourrit quelque doute à leur propos ;
5. L'enfant promis est qualifié de très savant ;
6. L'âge avancé est clairement énoncé : La vieillesse m'a touché « *M'annoncez-vous [cette nouvelle] alors que la vieillesse m'a touché ?* » ;
7. L'incitation à ne pas désespérer est un nouvel élément, puisque seuls les égarés cèdent au désespoir, alors qu'Ibrahim a été privilégié par la guidance.

Il n'y a donc pas lieu d'alléguer de quelque ressassement des mêmes événements. La lumière est jetée sur d'autres aspects du récit d'Ibrahim. Quiconque taxe le Coran de tomber dans les redites, est donc un ignare incapable de saisir les visées de ses reprises.

A. « *Et informe les sur les hôtes d'Ibrahim* » :

a. « *Et informe-les* » :

La particule « et » assure le lien avec l'information précédente. Le verbe 'anba'a' est préféré à 'akhbara', le premier connotant l'idée de l'importance et de la gravité de l'information à transmettre.

b. « *Sur les hôtes d'Ibrahim* » :

Le mot 'dhayf' renvoie à une multitude, même s'il est au singulier. Le nom d'Ibrahim est repris, en guise de glorification. Il est en effet le bâtisseur de la Maison sacrée, le chef du fil des monothéistes, et le plus illustre Messenger, après le Grand Messenger, ﷺ.

c. L'avis de Saadi :

Informe-les sur les hôtes d'Ibrahim, c'est-à-dire, sur cet épisode particulièrement important du récit d'Ibrahim. Ils devront en tirer les leçons, d'autant qu'il s'agit d'Ibrahim sur lui le salut, qu'Allah nous a enjoint de suivre. Ses hôtes ne sont pas moins que de nobles anges, qu'Allah a distingués, en faisant les invités de Son ami intime.

• *Leçons à tirer du noble verset :*

- Le passé regorge de leçons édifiantes. Le noble Coran a choisi pour nous des récits riches d'enseignements. Mais qui prendrait la peine de puiser dans ces trésors ?

- Ibrahim, sur lui le salut, compte parmi les Messagers les plus résolus. Force est de se commémorer le souvenir de cette grande personnalité et de s'en inspirer ;

- La maîtrise de la langue et la capacité à déceler ses subtilités sont nécessaires pour bien comprendre le noble Coran. Le mot *dhayf* dans ce verset, pour ne citer que cet exemple, est un nom collectif, il signifie les invités.

- Porteurs de vérités absolues, les récits Coraniques doivent être absolument dissociés des affabulations des fils d'Israël et des mensonges qu'ils débitent sur les Prophètes. On ne se lassera jamais d'avertir contre ces textes délétères.

B. « *Quand ils entrèrent chez lui et dirent 'Salam' et il dit : J'ai peur de vous* » :

a. Circonstanciel du temps, l'adverbe quand circonscrit le récit et marque le début de la narration. Il traduit un choix, celui d'entamer l'histoire à tel ou tel moment. Ici, c'est l'acte d'entrer chez Ibrahim qui a été choisi pour enclencher la narration.

b. « *entrèrent chez lui* » :

Ils s'introduisirent chez Ibrahim sans s'annoncer. Le pronom personnel renvoie à Ibrahim, qui est mentionné dans le verset antécédent.

c. « *Ils dirent : 'Salam'* » :

Le nombre des anges n'est pas spécifié, sauf que le mot '*dhayf*' peut être un nom collectif. Il l'est dans ce cas. À preuve, le verbe 'entrer' au pluriel. Certes, parfois le pluriel est dit de majesté, mais le contexte fait pencher pour l'arrivée de plusieurs anges émissaires.

d. « *Nous avons peur de vous.* » :

Généreux comme il était, Ibrahim, sur lui le salut, n'aurait jamais reçu ses hôtes, fussent-ils des étrangers, en leur déclarant qu'il avait peur d'eux, mais



cet aveu eut lieu explicitement après leur refus de toucher aux plats qu'il leur a offerts. Il est donc fort probable qu'il s'agissait de propos qu'Ibrahim se tenait à lui-même. C'est que les anges, en tant que créatures créées de lumière, se passent de la nourriture et de l'eau. À la différence de l'homme créé de l'argile, et qui se nourrit de ce que la terre lui fournit, ils ne sont pas soumis aux besoins biologiques.

Le verset fait l'économie de la réponse d'Ibrahim, sur lui le salut, qui est au demeurant mentionnée à maintes reprises dans le Coran. Chaque scène du récit s'inscrit à propos dans un contexte précis. Les parties disséminées ici et là dans le noble Livre se complètent et se répondent harmonieusement.

Dans la sourate Hoûd, la réponse d'Ibrahim, sur lui le salut, fut : « *Et craignez Allah. Et ne me couvrez pas d'ignominie.* » Hoûd :69, et dans la sourate Ad-Dhâriyât (Qui éparpillent) (25-26) : « *Quand ils entrèrent chez lui et dirent : "Salam !", il [leur] dit : "Paix, visiteurs inconnus !" » (26) Puis il alla discrètement à sa famille et apporta un veau gras.* »

Au dire du Dr. Ahmed Nawfal : Il est inconcevable qu'Ibrahim pût répondre à la salutation de ses hôtes de cette façon somme toute incompatible avec sa générosité légendaire. Il est donc question d'un discours intérieur qui transparaît dans les traits du visage. Ce procédé est fréquent dans le Coran, comme c'est le cas dans sourate Youssef, verset 77 : « *Ils dirent : "S'il a commis un vol, un frère à lui auparavant a volé aussi". Mais Joseph tint sa pensée secrète, et ne la leur dévoila pas. Il dit [en lui-même] : "Votre position est bien pire encore ! Et Allah connaît mieux ce que vous décrivez" ».*

Bref, tout laisse à croire qu'il s'agissait d'une introspection et d'un monologue si intense que les anges purent en lire les traces sur le noble visage d'Ibrahim, sur lui le salut.

• *Les enseignements à tirer du noble verset :*

Le verbe introductif 'dire' peut renvoyer à un discours intérieur qu'une personne tient à elle-même, et qui transparaît sur les traits du visage ;

- Tout comme le commun des mortels, les nobles Prophètes sont sujets aux sentiments de prudence, de peur, de tristesse...mais à des degrés différents ;

- Le Coran peut faire l'impasse d'un élément qu'il a déjà mentionné à un autre endroit, comme c'est le cas avec la réponse d'Ibrahim à la salutation des anges ;

- Les Messagers sont incapables de connaître l'Invisible, sauf si leur Seigneur le leur apprend, ou s'ils l'apprennent à travers une source.

C. « *Ils dirent : “N’aie pas peur ! Nous t’annonçons une bonne nouvelle, [la naissance] d’un garçon plein de savoir.”* »

Ce verset rapporte la réponse des anges à Ibrahim, après avoir pressenti la crainte éprouvée par Ibrahim à leur vue, que ses traits trahissaient ou bien qu’il leur avoua. Ils tinrent à le rassurer sur leur identité d’alliés d’Allah, tout comme lui. Or, les alliés d’Allah forment un tout harmonieux, dont les membres soudés, les uns aux autres par la confiance mutuelle.

a. « *Ils dirent : ‘N’aie pas peur’* »

Nous sommes les émissaires d’Allah. Tu n’as rien à craindre.

b. « *Nous t’annonçons une bonne nouvelle, [la naissance], d’un enfant plein de savoir.* »

L’enfant promis est Isaac, comme en atteste : « *Sa femme était debout, et elle rit alors; Nous lui annonçâmes donc la naissance d’Isaac, et après Isaac, Jacob.* » Hoûd : 71

Les noms d’Isaac et de son fils Jacob sont explicitement évoqués dans les versets. Quant à l’enfant, qualifié de magnanime, dont la naissance a été annoncée à Ibrahim, c’est Ismaïl : « *Nous lui fîmes donc la bonne annonce d’un garçon (Ismaïl) longanime.* » As-Sâffât (Les Rangées) : 101.

Les bonnes annonces à Ibrahim se multiplient dans le Coran, aussi Ibrahim y est-il mentionné en ces termes : « *Louange à Allah, qui en dépit de ma vieillesse, m’a donné Ismaël et Isaac. Certes, mon Seigneur entend bien les prières.* » Ibrahim : 39.

D. « *Il dit : “M’annoncez-vous [cette nouvelle] alors que la vieillesse m’a touché ? Que m’annoncez-vous donc ?”* » :

Ce verset fait suite à l’antécédent. Après l’annonce de la bonne nouvelle de la naissance imminente d’un enfant plein de savoir, Ibrahim, désespéré, n’en croyant pas ses oreilles, s’étonna et demanda comment il pouvait avoir un enfant à son âge :

a. « *M’annoncez-vous cette bonne nouvelle* »

Question oratoire exprimant désarroi et stupéfaction.

b. « *Alors que la vieillesse m’a touché ?* »

L’emploi du verbe ‘toucher’ renvoie aux signes palpables du temps qui a laissé ses traces sur le corps diminué par l’âge. La locution conjonctive ‘alors que’ exprime la conscience aiguë de l’usure du temps. Pourtant, après toutes ces années avec le mal d’enfant qui rongeaient les entrailles, on lui annonce qu’il serait père !

c. « *Que m'annoncez-vous donc ?* »

Le segment '*fabimâ tobacheroun ?*' est elliptique. En plus de l'omission délibérée de la lettre 'al-ya'e', il y a celle de la lettre 'noun', la structure initiale étant '*tobacherounani*'. L'ellipse répond aussi bien à une exigence de musicalité, que d'économie articulatoire.

• *Les enseignements à tirer de ce noble verset :*

- L'interrogation oratoire est fréquemment utilisée dans le Coran avec différentes significations. Elle exprime ici l'étonnement et non l'opposition ;
- La structure circulaire du verset, qui est entamé et clos par la bonne annonce, met en valeur l'aspect miraculeux de l'événement promis à l'ami intime ;
- L'univers est régi par des lois cosmiques auxquelles les gens sont soumis. Allah peut à tout moment, s'Il le décide, transgresser ces lois.
- Ibrahim s'étonna de la portée miraculeuse de la grâce divine qui lui serait prodiguée, qui déroge aux lois cosmiques établies par Allah, d'où cette question rhétorique. À aucun moment, il ne douta de l'Omnipotence de son Seigneur ;
- Le pronom interrogatif 'ma', traduit l'étonnement devant une annonce inopinée qui secoua fortement Ibrahim, sur lui le salut.

E. « *Ils dirent : "Nous t'annonçons la vérité. Ne sois donc pas de ceux qui désespèrent."* »

C'est la vérité qui fut annoncée par des émissaires crédibles, qui la tiennent d'Allah. Une promesse divine qui se réalisera inéluctablement. Allah ne manquant jamais à Ses promesses.

Ne sois donc pas de ceux qui désespèrent : Les anges savent très bien qu'Ibrahim n'est pas l'un d'entre cette catégorie. Peut-être considérait-il les faits à l'aune des lois usuelles. Or, Allah peut à tout moment, s'Il le décide, transgresser ces règles cosmiques. Ce segment, 'Ne sois pas de ceux qui désespèrent', signifie donc : essaye de te départir de cette foi aveugle en les lois apparentes, en l'occurrence la causalité, qui te fait croire qu'on ne peut pas avoir un enfant, alors qu'on est stérile et avancé en âge.

• *Enseignements à tirer du noble verset :*

- Les lois naturelles ne constituent pas un obstacle pour la mise en exécution des décisions divines ;
- Notre vie et notre conduite sont régies par ces lois. Nous croyons pourtant que la Volonté divine ne leur est pas assujettie ;

- La promesse d'Allah est véridique. Force est de ne pas désespérer de Sa Miséricorde ;

- Si les anges exhortent Ibrahim à ne pas intégrer le rang de ceux qui désespèrent, cela ne signifie point qu'il était prédisposé à adopter cette attitude réprouvée, ou bien il ressentait le désespoir, car Allah dit explicitement : Seuls les égarés désespèrent de la Miséricorde d'Allah ;

- Une telle attitude est inconcevable chez les Prophètes. Le verset insiste donc sur la nécessité de ne pas prendre la loi de causalité comme une vérité absolue, qu'Allah, Exalté soit-il, ne pourra pas transgresser. Allah est le plus Savant.

F. « *Il dit : "Et qui désespère de la miséricorde de son Seigneur, sinon les égarés ?"* »

L'égarément et le désespoir font bon ménage. Les égarés sont les seuls à adopter cette attitude. Car, les cœurs remplis de la foi qui s'abreuvent de sa fontaine intarissable, sont enclins à se fier à Allah et à croire en Sa miséricorde. Par contre, les cœurs desséchés par la mécréance sont insensibles à Sa clémence, et ne craignent pas Allah. Asaad Homid relève que : Connaissant l'étendue de la Miséricorde divine et L'Omnipotence de son Seigneur, Ibrahim répondit aux anges qu'il ne désespérait pas de Sa Miséricorde, en dépit de son âge avancé et de la stérilité de sa femme. Le désespoir étant le lot des égarés.

• *Enseignements à tirer du noble verset :*

- Le désespoir et la foi sont incompatibles ;

- L'égarément est à l'origine de la mécréance et vice versa. Le rapport entre les deux est dialectique ;

- La Miséricorde divine est à la portée de tous, pour peu qu'on se garde de désespérer ;

- L'étonnement d'Ibrahim n'est pas dû à son désespoir de la Miséricorde divine. Sa réaction est somme toute compréhensible. La force de l'habitude l'empêcha tout d'abord d'entrevoir d'emblée l'aspect miraculeux de cette bonne nouvelle qui transgresse les lois naturelles. Car Allah réalise parfaitement ce qu'Il veut. Il transgresse les lois habituelles à chaque fois qu'Il le décide.

G. « *Et il [leur] dit : "Que voulez-vous, ô envoyés ?"* »

Le dialogue avec les anges se poursuit dans ce verset. Après avoir commenté leur injonction de se démarquer de ceux qui désespèrent de la Miséricorde divine, Ibrahim s'enquit de leur mission initiale. Il aurait pu recevoir la bonne nouvelle



de la naissance de son enfant, à travers un songe, comme ce serait le cas avec l'ordre d'immoler Ismaël. Les versets s'enchaînent et forment un tout cohérent.

a. « *Que voulez-vous* »

Quelle est la tâche qui vous a été confiée, si importante que vous avez été choisis pour l'accomplir ?

b. « *Ô envoyés ?* »

Il les interpelle en leur qualité d'émissaires divins, en guise de glorification. Il aurait pu se contenter de leur demander quelle était leur mission, sans spécifier leur statut. Il n'est pas sans savoir que le choix des anges comme envoyés est symbolique de la gravité de la mission dont ils ont été investis.

• *Enseignements à tirer du noble verset :*

- Les Messagers sont le parangon du tact et de la bonne conduite envers les créatures, a fortiori vis-à-vis d'Allah ;
- Le mot '*khatb*' renvoie à un événement grave qui interpelle. Il est toujours utilisé dans le Coran dans un contexte d'interrogation.

H. « *Ils dirent : "En vérité, nous sommes envoyés à des gens criminels."* »

Les versets s'enchaînent et la cohésion est établie au fil du récit. La réponse à la question d'Ibrahim est rapportée dans ce verset.

a. « *Nous avons été envoyés* »

La particule du cas direct '*Innâ*', au pluriel, est utilisée pour affirmer et mettre en perspective la gravité de leur mission.

b. « *à des gens criminels* »

La préposition '*Ilâ*', trace les limites et l'objectif ultime. Notre mission prend fin par l'anéantissement de ces criminels. Mot générique, gens renvoie à une entité inconnue. À travers l'évocation dans le verset suivant de la famille de Loth, leur identité sera dévoilée : le peuple de Lot, en raison de leur prévarication, leur transgression de la prime nature d'Allah et leur mécréance. Ils sont criminels, parce qu'ils ont perpétré les exactions et les grands péchés. Pour Saadi, ils sont qualifiés de criminels, à cause de leurs mauvaises actions qui leur ont valu la disparition totale.

• *Enseignements à tirer du noble verset :*

- Parmi les plus beaux noms divins, celui de Patient, mais qui châtie qui-conque déroge à Ses prescriptions ;

- Quiconque commet des mauvaises actions, et voit son châtement tarder, se croit, à tort, à l'abri. Vient aussitôt la punition qui met fin à son assurance illusoire ;
- La complicité, la légitimation et la justification d'un crime sont pires que le crime lui-même ;
- Notre civilisation avalise cet acte abominable qui sévit encore de nos jours. Elle encourt un châtement insoupçonnable qui risque de la frapper à tout moment ;

I. « *à l'exception de la famille de Lot que nous sauverons tous.* »

a. « *à l'exception de la famille de Loth* »

La structure syntaxique arabe est dite restrictive interrompue, l'élément démarqué se distinguant de l'ensemble. Le mot famille renvoie à la femme et aux enfants. Nous réfutons la version colportée par les textes dits israélites, selon laquelle, Loth aurait deux filles. Ces textes ne constituent pas une source fiable. Il ne faut donc pas accorder crédit à ces allégations, ni les relayer. On ne sait pas s'il avait des enfants et combien ils étaient. Le Coran fait l'économie de ces détails. Il se contente ici de parler de la famille de Loth, pour exclure par la suite sa femme.

b. « *Que nous sauverons tous.* »

Les procédés d'affirmation se succèdent dans cette proposition, qui traduit détermination et décision arrêtée. Force est d'adopter cette démarche qui consiste à coller au texte et se contenter du sens littéral, loin des affabulations des textes israélites, qui se complaisent dans les conjonctures.

• *Enseignements à tirer du noble verset :*

- Les textes israélites ne sont pas une source fiable d'information ;
- Selon le lexique Coranique, le mot famille de l'homme signifie sa femme et ses enfants, en général ;
- La distinction entre la restriction interrompue et continue s'impose, pour déceler les finalités des propos Coraniques ;
- Lorsque le châtement divin est décrété, Allah sauve qui Il veut. Parfois, personne n'y échappe, comme en témoigne ce verset : « *Et craignez une calamité qui n'affligera pas exclusivement les injustes d'entre vous. Et sachez qu'Allah est dur en punition.* » Al-Anfal (Le Butin) : 25 ;

10. « *sauf sa femme. Nous (Allah) avons décrété qu'elle sera du nombre des exterminés.* »



La structure syntaxique dite restrictive continue dispense de toute tentative de déceler les liens entre les protagonistes : ceux qui seront sauvés et les autres, ou plutôt un seul membre de la famille : la femme de Loth.

a. « *Sauf sa femme* »

La restriction est dite continue, parce que sa femme fait partie de sa famille. Sauf si l'on considère le sens plus large de famille, qui privilégie le lien confessionnel, comme c'est le cas dans « *Il n'est pas de ta famille* », c'est-à-dire, ô Nouh, ce fils n'est pas le tien, parce qu'il est un mécréant. Le lien du sang est éclipsé au profit de celui de la confession.

Le mot femme est préféré à celui d'épouse. Car, qui dit épouse, dit vie commune fondée sur l'entente et la complémentarité. Or, la femme de Loth était mécréante. Toute possibilité d'entente était donc inconcevable, d'où l'emploi du mot femme.

b. « *Nous avions décrété* »

Ce propos n'est pas tenu par les anges, qui ne sont pas habilités à décréter. Le Locuteur est Allah. Les décrets sont les siens. C'est Lui qui détermine et arrête. La décision Lui revient. Il décrète et les anges de mettre en exécution, à l'image de l'adorateur vertueux dans la sourate La caverne (81) : « *Nous avons donc voulu que leur Seigneur leur accordât en échange un autre plus pur et plus affectueux.* ». Allah a voulu et l'adorateur vertueux a mis en exécution la décision d'Allah de tuer l'enfant.

d. « *Elle sera du nombre des exterminés* »

Le procédé d'affirmation revient dans cette structure : 'innahâ', elle sera...

• *Enseignements à tirer du noble verset :*

- La proximité n'est rien lorsque le cœur est scellé ;
- La femme de Loth comme celle de Nouh étaient l'exemple même de la pire plante qui germe dans le meilleur environnement. Si l'on plante, par exemple, du melon amer dans la terre la plus fertile, aura-t-on pour autant des raisins ?
- L'occasion a été donnée à la femme de Loth de se rétracter et de sauver sa vie, mais elle a persisté dans l'égarément. Elle s'est condamnée elle-même autant à cette fin tragique dans l'ici-bas qu'au châtement éternel dans l'au-delà ;
- La vie qui est donnée à tout un chacun est plus précieuse que tout l'or du monde. Cependant, les gens, du moins la plupart d'eux, dilapident leur temps dans les futilités... Quand reviendra-t-on à la raison ? Qui éveillera les consciences à la vérité ?

3 : Le dialogue d'Ibrahim, sur lui le salut, avec les anges au sujet du peuple de Loth dans sourate Al-'Ankabût (L'Araignée) :

Le Très-Haut dit : « Et quand Nos Anges apportèrent à Ibrahim la bonne annonce, ils dirent : « Nous allons anéantir les habitants de cette cité car ses habitants sont injustes ». (32) Il dit : “Mais Lot s’y trouve !” Ils dirent : “Nous savons parfaitement qui y habite, nous le sauverons certainement, lui et sa famille, excepté sa femme qui sera parmi ceux qui périront”. » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 31-32

Loth émigra avec son oncle paternel Ibrahim, sur eux le salut. Ils s'installèrent à la Vallée du Jourdain, avant que Loth ne vécût seul au sein d'une tribu, sur les rives de la Mer Morte ou de ce qui portera par la suite le nom de Lac de Loth. Cette tribu était installée dans la ville de Sodome. Au fil des jours, et à la faveur des liens matrimoniaux, Loth devint un membre à part entière de cette communauté.

À un moment de son histoire, le peuple de Loth s'adonna à une pratique perverse sans pareil. Selon le Coran, c'est le peuple de Loth qui fut le premier à nourrir un tel penchant maladif vers le sexe mâle à la place des femmes, qui furent créées pour les hommes. Il s'agit de relations contre-nature, Allah ayant créé les femmes et les hommes pour s'unir au sein d'une structure licite qui assure la perpétuité de l'espèce, conformément à la conception originelle chez tous les êtres vivants, qui se composent tous de mâles et de femelles. C'est le peuple de Loth qui a été le premier à nourrir un tel penchant pervers vers le même sexe. Bien pis, cette pratique s'était tellement répandue, qu'elle était devenue la règle, et que les rapports naturels étaient considérés comme une transgression et une déviance.

Il s'agit au fait d'un phénomène étrange dans l'histoire. Il serait compréhensible que des individus soient attirés pour des personnes du même sexe, à cause de troubles psychologiques, ou dans des circonstances particulières. Mais que la déviance se mue en règle dans un pays tout entier, alors que les femmes sont disponibles et le mariage possible, il y a de quoi s'interroger.

Bien pis, en plus de cette débauche abjecte à laquelle ils s'adonnaient sciemment, ils s'arrogeaient le droit de procéder au pillage, de se livrer au brigandage, de semer l'horreur et d'abuser des hommes, à leur corps défendant. Ils se livraient même à la débauche ouvertement dans leur assemblée, collectivement, de concert, sans pudeur aucune !

Le récit de Loth est laconiquement rapporté dans la sourate Al-'Ankabût (L'Araignée). Alternant l'exhortation et l'intimidation, Loth appela tout d'abord, d'un ton affable, son peuple à adhérer à son message et à renoncer à ses pratiques perverses. Voyant qu'il persistait dans son fourvoiement, il brandit la menace du châtement divin. A quoi, ils répondirent : « *Aurez-vous*



commerce charnel avec des mâles ? Pratiquerez-vous le brigandage ? Commettez-vous le blâmable dans votre assemblée ? Mais son peuple ne fit d'autre réponse que : Fait que le châtement d'Allah nous vienne, si tu es du nombre des véridiques ». Al-'Ankabût (L'Araignée) : 29. C'est la vanité qui tient tête à l'avertissement, c'est le défi, assorti d'accusations de mensonge, et c'est enfin l'aberrance qui ne laisse point de possibilité à la repentance ! Et Loth de se tourner, en dernier lieu, vers son Seigneur, pour solliciter Son appui et la victoire finale. Le Très-Haut dit : « *Il dit : "Seigneur, donne-moi victoire sur ce peuple de corrupteurs !"* » Al-'Ankabût (l'Araignée) : 30.

Le rideau se referme avec l'invocation de Loth. Les conditions pour exaucer cette prière véridique se mettent en place et les anges, chargés de la mise en exécution, se rendent chez Ibrahim.

A. « *Et quand les anges apportèrent à Ibrahim la bonne annonce* » :

Ces versets ne s'attardent pas sur le dialogue entre Ibrahim et les anges. Ils en présentent une partie qui est en rapport avec le récit de Loth. Les autres éléments sont rapportés dans le récit d'Ibrahim, comme, la bonne annonce de la naissance imminente d'Isaac et de Jacob, entre autres. Les anges se rendirent donc chez Ibrahim et le renseignèrent sur leur mission initiale, celle de détruire la cité injuste.

B. « *Nous allons anéantir les habitants de cette cité, car ils sont injustes* » :

Il ressort de ce verset que l'objectif primordial de l'envoi des anges est l'extermination des habitants injustes de la cité. La corrélation entre les deux procès, l'envoi et la destruction, est assurée par le complément circonstanciel du temps quand.

IL s'agit de Sodome, la ville où résidait Loth. La cause de ce châtement mortel est explicitée : l'injustice dont ils faisaient preuve, envers eux-mêmes, en désobéissant à Allah et en accusant Son Messager de mensonge. Tous les habitants sont voués à l'anéantissement, selon le même verset.

C. « *Il dit : 'Mais Loth s'y trouve'* » :

Il ne s'agissait pas d'informer sur la présence de Loth dans la cité injuste, mais de s'étonner qu'un châtement pût la frapper, alors que son neveu s'y trouvait. D'autant que les anges justifèrent l'extermination de ces habitants injustes, précisément par leurs injustices. Loth, lui, était irréprochable. Comment subirait-il donc ce même sort tragique ? Au fait, mû par le sentiment de compassion et de pitié, Ibrahim, sur lui le salut, craignait pour la vie de son neveu. Il voulait entendre une réponse qui dissiperait ses craintes. La réplique des anges fut catégorique :

D. « *Nous savons parfaitement qui s’y trouve* » :

Nous savons mieux que quiconque l’état de Loth et de celui de son peuple. Nous savons séparer le bon grain de l’ivraie. Ils ne sont pas à mettre sur un pied d’égalité. Le superlatif absolu, ‘*alamo*’, exprime un savoir indépendant de toute référence, qui dépasse tout savoir possible.

De l’avis de Abou Saoud, les anges font comprendre à Ibrahim, sur lui le salut, qu’ils sont au fait de la position singulière de Loth, qui le démarque de ses congénères, voire ils prennent en compte la situation particulière des adeptes de Loth, qui ont souscrit à son message.

E. « *Nous le sauverons certainement lui et sa famille, excepté sa femme qui sera parmi ceux qui périront.* »

Ayant toujours appuyé les positions de ses congénères mécréants, la femme de Loth sera anéantie. Complice de leurs exactions et de leur perversité, elle ne sera pas épargnée.

Le mot ‘*ghabir*’ mérite qu’on s’y attarde. Enantiosémique, c’est-à-dire signifiant une chose et son contraire, il veut dire, selon le contexte, disparaître et se perpétuer. Il est employé dans ce verset dans les deux sens : les anges sont envoyés pour anéantir les habitants de cette cité, dont la femme de Loth. Sa disparition n’est que le prélude d’un châtement qui se perpétuera dans l’au-delà, d’où l’emploi du substantif al-ghabirin « *Il dit : “Mais Lot s’y trouve !” Ils dirent : “Nous savons parfaitement qui y habite; nous le sauverons certainement, lui et sa famille, excepté sa femme qui sera parmi ceux qui périront”.* » Al-Ankabût (L’Araignée) : 32, ceux qui disparaissent pour renaître et subir un châtement éternel.

4 : Le récit d’Ibrahim dans sourate Ad-Dhâriyât (Qui éparpillent) : 24-37 :

« *T’est-il parvenu le récit des hôtes d’Ibrahim ? (25) Quand ils entrèrent chez lui et dirent : “Paix !”, il [leur] dit : “Paix, visiteurs inconnus”* ». (26) *Puis il alla discrètement à sa famille et apporta un veau gras. (27) Ensuite il l’approcha d’eux... “Ne mangez-vous pas ?” dit-il. (28) Il ressentit alors de la peur vis-à-vis d’eux. Ils dirent : “N’aie pas peur”. Et ils lui annoncèrent [la naissance] d’un garçon plein de savoir. (29) Alors sa femme s’avança en criant, se frappa le visage et dit : “Une vieille femme stérile.” (30) Ils dirent : “Ainsi a dit ton Seigneur. C’est Lui vraiment le Sage, l’Omniscient”. (31) Alors il [Ibrahim] dit : “Quelle est donc votre mission, ô envoyés ?” (32) Ils dirent : “Nous avons été envoyés vers des gens criminels, (33) pour lancer sur eux des pierres de*



glaise, (34) marquées auprès de ton Seigneur à l'intention des outranciers". (35) Nous en fîmes sortir alors ce qu'il y avait comme croyants, (36) mais Nous n'y trouvâmes qu'une seule maison de gens soumis. (37) Et Nous y laissâmes un signe pour ceux qui redoutent le douloureux châtement; »

A. « *T'est-il parvenu le récit des honorables hôtes d'Ibrahim ?* » :

S'adresser au destinataire, à travers ce procédé introductif, vise à attiser sa curiosité et à interpeller son attention. La question n'est pas voulue en elle-même, mais elle est un moyen de préparer le terrain et créer les conditions idoines pour l'écoute attentive. Il est fréquemment utilisé dans le Coran :

« *Le récit de Moïse t'est-il parvenu ?* » An-Nazi'ât (Celles qui arachent) : 15,

« *T'est-il parvenu le récit des armées ?* » Al-burûj (Les Constellations) : 17 et

« *Et t'est-elle parvenue la nouvelle des disputeurs quand ils grimperent au mur du sanctuaire !* » Sâd : 21.

a. « *T'est-il parvenu ?* »

Question qui porte toujours sur l'étrange qui interpelle l'attention. À travers ce procédé, le noble Coran nous tient en haleine et simule notre désir d'en savoir plus. Un horizon d'expectative s'installe, pour que le récit s'enclenche, comme c'est le cas dans sourate As-Saf (Le Rang), verset 10 : « *Ô vous qui avez cru ! Vous indiquerai-je un commerce qui vous sauvera d'un châtement douloureux ?* ».

Notre motivation est alors telle, que nous répétons en chœur : Ô Seigneur, montre-nous !

La question est encore une fois oratoire, c'est l'amorce d'un rappel du récit. Si le mot hadith est utilisé, c'est pour mettre en avant la véracité du récit.

b. « *Les hôtes d'Ibrahim* »

Nom collectif, le mot '*dhayf*' signifie un hôte, deux ou plus. Dans l'éthique de l'hospitalité, celui qui reçoit chez lui des invités, doit les traiter sur un pied d'égalité, prêter la même attention à tous, sans privilégier l'un d'entre eux. C'est comme s'ils étaient pour lui une seule personne. D'où l'emploi du singulier, dans ce verset.

Nous tenons une telle attitude éthique de notre Prophète, ﷺ. En effet, dans un hadith, il est dit qu'il accordait le même intérêt à tous ses compagnons. Il veillait même à répartir équitablement son regard entre eux, à telle enseigne que tout un chacun croyait qu'il n'y avait personne d'autre que lui en sa présence.

D'ailleurs, l'utilisation du singulier en tant que nom collectif est très fréquente, et ce dans un contexte où l'individu et la communauté, mus par un même objectif, se confondent, comme c'est le cas dans le récit de Moussa et Haroun, sur eux le salut : « *Rendez-vous donc tous deux auprès de Pharaon, puis dites : "Nous sommes les Messagers du Seigneur de l'univers",* » Ash-Shu'arâe (Les Poètes) : 16.

c. « *Honorables hôtes* »

Les anges sont qualifiés de '*mokramîn*', c'est-à-dire, ils font l'objet d'honneurs ou bien jouissent de la générosité de la part de quelque entité. Les avis divergent sur l'origine des honneurs dont ils ont été comblés. Pour certains, c'est Allah qui leur a accordé un statut privilégié. Le Très-Haut dit : « *Ils ne devancent pas Son Commandement et agissent selon Ses ordres.* » Al-Anbiyâe (Les Prophètes) : 27. Pour d'autres, ce serait Ibrahim, sur lui le salut, qui leur a préparé un met succulent, les a servis lui-même, a permis que sa femme les sert à ses côtés, et a rendu leur salutation d'une manière plus affectueuse que la leur. Mieux, il ne s'est pas contenté de leur servir la nourriture disponible, mais il s'est empressé de leur rôtir un veau qui a été qualifié de gras et de tendre, deux qualités très appréciées dans ce genre de viande.

2. « *Quand ils entrèrent chez lui et dirent : "Paix !", il [leur] dit : "Paix, visiteurs inconnus"* ».

a. « *Quand ils entrèrent chez lui* »

Les anges s'introduisirent chez lui, brusquement, sans s'annoncer. L'aspect inopiné de l'acte d'entrer serait également emblématique de l'hospitalité d'Ibrahim, sur lui le salut, dont les portes sont toujours grandes ouvertes pour accueillir les invités, qui n'ont pas besoin d'autorisation pour profiter de sa générosité légendaire.

b. « *Ils dirent : 'Salam'* »

Salutation qui se perpétue de nos jours, symbolique de la propension intrinsèque de l'islam à la paix. Ibrahim rendit le salut d'une manière encore plus chaleureuse :

c. « *Il dit : 'Salam'* »

En français la différence est inaperçue, entre la structure des deux salutations. Dans le texte d'origine, c'est la phrase nominale qui est utilisée, alors que la salutation des anges vient sous forme d'une phrase verbale. Or, le nom exprime la constance, contrairement au verbe.



d. « *visiteurs inconnus* »

Cette partie de la réponse n'est pas adressée aux anges. Ce sont des propos qu'Ibrahim se tenait à lui-même. C'est dire que, malgré leur jeunesse et leur beauté, ces créatures venues de nulle part, ne manquèrent pas de l'effrayer. Pour certains, il s'agissait de trois anges : Jibril, Israfil et Mikâïl. Pour d'autres, leur nombre était de dix, de douze ou de treize.

La Torah penche pour ce dernier avis. Dans certains textes de la tradition islamique, il est dit qu'ils étaient trois jeunes, très beaux, et qu'Ibrahim ne les connaissait pas, ce qui explique son étonnement. Aussi les traits de leur visage qui étaient étranges et attiraient l'attention, en plus de la manière très distinguée dont ils ont salué Ibrahim, alors que les gens à cette époque saluaient gauchement. Il y a également le fait de s'introduire chez lui sans s'annoncer.

Toujours est-il qu'un imam aussi illustre qu'Ibrahim, l'ami intime, qu'Allah, est doué d'assez de lucidité, pour aller au fond des choses et déceler les sens enfouis sous le voile apparent des objets, même si rien n'indique apparemment leur existence. Son intuition lui fit sentir qu'il assistait à un événement extraordinaire, qui est riche d'enseignements pratiques. En effet, force pour tout un chacun, qui se trouve confronté à une situation imprévue, de prendre son temps, de faire preuve de retenue, et de ne pas prendre des décisions hâtives. Il doit attendre jusqu'à ce que les choses s'éclaircissent d'elles-mêmes. Conséquent avec sa nature prédisposée au don et à la générosité, Ibrahim, sur lui le salut, ne brusqua pas ses hôtes en exhibant son étonnement. Au contraire, il réussit à dissimuler sa crainte et son étonnement, ou bien il les avoua à sa femme, lorsqu'il partit la voir, pour leur préparer à manger.

3. « *Puis il alla discrètement à sa famille et apporta un veau gras.* »

a. « *Puis il alla discrètement à sa famille* »

Dans le verbe '*râgha*', célérité et discrétion sont exprimées. C'est dire l'empressement d'Ibrahim de bien accueillir ses hôtes, qui va de pair avec une certaine pudeur : il craignait de les embarrasser, d'où sa discrétion. Certaines personnes, au contraire, se comportent d'une manière qui mettent leurs invités à la gêne, en évoquant, par exemple, leurs dépenses ou leurs problèmes financiers, entre autres. L'acte d'aller à sa famille signifie qu'il dispose chez lui de tout ce qui répond aux besoins de ses invités. Il n'a donc pas à demander à ses voisins pour bien régaler ses invités.

b. « *Et apporta un veau gras* »

Trois indices ressortent de cet acte qui mettent en valeur la personnalité d'Ibrahim :

- il sert lui-même ses hôtes ;
- il leur offre un veau entier, pour qu'ils en choisissent les parties qu'ils préfèrent ;
- l'adjectif qui décrit le veau, gras, c'est-à-dire, très cher, pourtant Ibrahim n'a pas hésité à l'égorger et à le servir à ses invités.

4. « *Ensuite il l'approcha d'eux... "Ne mangez-vous pas ?" dit-il.* » :

a. « *Puis, il l'approcha d'eux* »

Autre indice de l'immense hospitalité d'Ibrahim et de l'attention qu'il prêtait à ses invités : il met les plats à leur portée, pour qu'ils s'en servent, sans effort, ni embarras. Certes, aujourd'hui, les mets sont alignés sur de grandes tables, et les hôtes ont l'embarras du choix, lors de grands festins. En son temps, le comportement d'Ibrahim était révélateur d'une hospitalité attentive aux petits détails, et à cheval sur une éthique bienveillante vis-à-vis de ses invités, sans pourtant verser dans la démesure et l'excès. Dans un hadith, il est en effet interdit d'aller au-delà de ses capacités pour faire plaisir aux hôtes.

b. « *'Ne mangez-vous pas', dit-il* »

Toujours conformément à l'éthique de l'hospitalité, Ibrahim n'emploie pas l'impératif (Mangez !), mais l'interrogation oratoire, en guise d'exhortation. C'est dire son tact et la subtilité de ses propos.

Plusieurs règles de l'hospitalité dans la religion d'Ibrahim transparaissent dans son récit, dont :

- Bien accueilli, l'invité se sent chez lui. Sa salutation est rendue d'une manière chaleureuse, le repas est bientôt préparé, discrètement, de crainte de l'embarasser ;
- Les meilleurs mets sont privilégiés et mis à la portée de l'invité. Il peut se servir sans gêne aucune ;
- Il est invité, avec tact, à manger. Le motif de la visite n'est évoqué qu'aux derniers moments ;
- Participation discrète de la femme à l'accueil et au service des invités. La femme d'Ibrahim a gardé ses distances avec les hôtes de son mari, et s'est contentée de l'aider à servir le repas, les boissons, etc.
- Bien accueillir les invités et faire montre d'hospitalité font partie de la bonne conduite des adeptes d'Ibrahim, sur lui le salut. Celui-ci a bien mérité son surnom de père des hôtes. Il tenait à leur offrir ce qu'il a de plus précieux. C'était pour lui un moyen de se rapprocher de son Seigneur.



5. « *Il ressentit alors de la peur vis-à-vis d'eux. Ils dirent : "N'aie pas peur". Et ils lui annoncèrent [la naissance] d'un garçon plein de savoir.* » :

a. « *Il eut alors peur d'eux* »

Voyant qu'ils s'abstenaient de manger, il éprouva de la crainte. Dans une autre sourate, on peut lire : « *Puis, lorsqu'il vit que leurs mains ne l'approchaient pas, il fut pris de suspicion à leur égard et ressentit de la peur vis-à-vis d'eux...* » Hoûd : 70. Ibrahim n'a donc pas brusqué ses invités, en leur annonçant abruptement qu'il avait peur d'eux. Le sentiment de la crainte est décrit dans une sorte de monologue, mais non déclaré. Sa peur est fortement justifiée. Un invité qui ne touche pas au repas qu'on lui offre est plutôt douteux. Son abstinence est peut-être révélatrice de ses mauvaises intentions. Ibrahim n'a pas eu peur de leur personne, mais des motifs de leur visite. Il est naturel que l'inconnu suscite la crainte, aussi les anges lui ont-ils répondu : N'aie pas peur !

b. « *Et ils lui annoncèrent la naissance d'un garçon plein de savoir* »

Voyant la peur dessinée sur ses traits, les anges le rassurèrent, en lui annonçant la bonne nouvelle de la naissance imminente d'un garçon, en l'occurrence Isaac. À preuve l'évocation implicite du nom de l'enfant promis dans sourate Hoûd, verset 71 : « *Sa femme était debout, et elle rit alors; Nous lui annonçâmes donc (la naissance d'Isaac, et après Isaac, Jacob.* », en plus du petit-fils, Jacob.

L'attitude de Sara, qui en dit long sur sa noblesse et sa grandeur d'âme, est à saluer. Sachant qu'elle ne pouvait pas donner à Ibrahim l'enfant qu'il convoitait, à cause de son âge avancé et de sa stérilité, dont elle prit conscience, elle prit une décision des plus douloureuses : offrir à son mari sa servante Hajar, pour qu'il eût un enfant avec elle. Allah la combla en lui donnant Isaac, alors que Hajar eut Ismaïl.

Chez ce garçon promis, ce ne sont pas la beauté ou la taille qui sont mises en exergue, mais le savoir immense. Autant dire, que c'est à l'aune des qualités morales, et non des caractéristiques physiques que les gens doivent être jugés. La mise en valeur de la moralité se retrouve dans un autre verset, où l'autre garçon promis -Ismaïl- est dit longanime « *Nous lui fîmes donc la bonne annonce d'un garçon (Ismaïl) longanime.* » As-Sâffât (Les Rangées) : 101.

6. *Alors sa femme s'avança en criant, se frappa le visage et dit : "Une vieille femme stérile."*

a. « *Alors sa femme s'avança en criant, se frappa le visage* »

Les cris d'étonnement accompagnèrent l'apparition de la femme d'Ibrahim.

À la manière des femmes elle se frappait le visage en avançant, non pas parce qu'elle était simple d'esprit, comme d'aucuns le prétendent. Sa maturité n'est pas à prouver. Qu'on se rappelle ses sacrifices consentis en faveur de son mari, ainsi que son endurance.

b. « *Et dit : 'Une vieille femme stérile'* »

L'impuissance et la stérilité sont deux causes de l'incapacité à procréer. Comment peut-elle, à son âge avancé, en plus de sa stérilité, avoir un enfant, alors qu'elle ne l'a pas eu quand elle était encore jeune ? Qui plus est, son mari est lui aussi amoindri par la vieillesse. Le Très-Haut dit : « *Elle dit : "Malheur à moi ! Vais-je enfanter alors que je suis vieille et que mon mari, que voici, est un vieillard ? C'est là vraiment une chose étrange !"* » Hoûd : 72. Même dans les demeures des Prophètes, la spontanéité est de mise. Frappée par cette annonce, à laquelle elle ne s'attendait point, Sara oublia que ce sont des anges qui la lui annonçaient. C'est alors que les émissaires lui rappelèrent la vérité première, celle de l'Omnipotence divine infinie, qui se charge de gérer toute chose, avec sagesse et discernement.

7. *Ils dirent : "Ainsi a dit ton Seigneur. C'est Lui vraiment le Sage, l'Omniscient".*

Les anges affirment qu'ils ne font que transmettre ce qu'Allah leur a confié. L'heure n'est donc plus à l'invocation ou à l'espérance, puisque le décret divin est arrêté.

a. « *Ils dirent : 'Ainsi a dit ton Seigneur'* »

C'est une preuve, s'il en est besoin, de Sa miséricorde accordée à Ses serviteurs. Force pour tout un chacun souffrant d'une maladie, de la stérilité, de l'affliction ou du chagrin, de se rappeler une telle situation. Les lois naturelles sont enfreintes par Allah, pour que ce couple pieux et exemplaire puisse jouir d'un enfant plein de savoir. L'adjectif possessif dans 'ton Seigneur', traduit la proximité, la sollicitude divine et la miséricorde de Celui qui exauce l'invocation de tout un chacun qui se tourne vers Lui.

b. « *C'est Lui vraiment le Sage et l'Omniscient* »

Il est le Sage qui créa tardivement ce garçon, et Il est l'Omniscient qui lui octroya une infime partie de Sa science, pour qu'il soit sage et plein de savoir. Il est au fait des choses et des causes, rien ne Lui résiste, ni se dérobe à Son savoir.

Puisque c'est la décision d'Allah, le Sage et l'Omniscient, cette personne âgée et stérile, est érigé en père de communautés successives dans l'histoire de l'hu-



manité : les Arabes sont issues du fils d'Ibrahim, Ismaël et les juifs sont les descendants d'Isaac, sur eux le salut. Si Allah bénit, il n'y a aucune limite à Sa bénédiction. Sa miséricorde s'accomplit, au vu et au su des gens et à leur insu.

Le nom divin de Sage va de pair avec celui d'Omniscient dans 37 endroits du Coran. Dans la plupart des cas, il lui est postposé, comme dans cet exemple : « *Allah veut vous éclairer, vous montrer les voies des hommes d'avant vous, et aussi accueillir votre repentir. Et Allah est Omniscient et Sage.* » An-Nissâe (Les Femmes) : 26. Même s'il est parfois antéposé.

Cet ordre n'est pas fortuit. Le nom d'Omniscient est postposé en effet dans des contextes qui nécessitent la mise en valeur de l'Omniscience divine :

- Dans un contexte de reconnaissance de l'incapacité et des limites du savoir, l'Omniscience divine est nécessairement évoquée, pour pallier au manque et à la défaillance. Lorsque l'Omniscient est le Sage, la science parfaite s'accomplit, et la reconnaissance est accompagnée de la résignation et du consentement, comme en atteste ce verset : « *Ils dirent : "Gloire à Toi ! Nous n'avons de savoir que ce que Tu nous as appris. Certes c'est Toi l'Omniscient, le Sage".* » Al-Baqarah (La Vache) : 32;

- Dans un contexte d'expectative, le nom divin de Sage vient à point nommé. En effet, lorsque la foi du croyant est grande, et ses liens avec son Seigneur sont solides, il ne désespère jamais, en dépit des difficultés auxquelles il fait face. C'est parce qu'il s'en remet à l'Omniscience d'Allah, qui choisit le moment opportun pour fournir l'issue la plus favorable à ses malheurs, comme c'est le cas dans : (Youssef, 100) ;

- Dans un contexte de législation et d'arrêt des jugements, l'Omniscience vient à propos. Elle est en effet le socle des jugements. Vient après la Sagesse pour la mise en cohérence du jugement, de la réalité et de la nature humaine, comme en atteste ce verset : « *Allah vous a prescrit certes, de vous libérer de vos serments. Allah est votre Maître; et c'est Lui l'Omniscient, le Sage.* » At-Tahrim (L'Interdiction) : 2. C'est ce caractère qui, au demeurant, distingue la législation islamique et le droit positiviste.

Quant à l'antéposition du nom du Sage, elle survient dans deux contextes liés à la vie d'Ibrahim, sur lui le salut :

- La reconnaissance de l'Unicité : « *Tel est l'argument que Nous inspirâmes à Ibrahim contre son peuple. Nous élevons en haut rang qui Nous voulons. Ton Seigneur est Sage et Omniscient.* » Al-An'âm (Les Bestiaux) : 83 ;

- La mise en œuvre des miracles : « *Ils dirent : "Ainsi a dit ton Seigneur. C'est Lui vraiment le Sage, l'Omniscient".* » Ad-Dhâriyât (Qui éparpillent) : 30.

Dans le premier contexte, celui de la reconnaissance de l'Unicité, les attributs divins de contrainte, de la toute-puissance et de l'emprise sont mis en évidence, face aux actes de soumission, d'adoration et d'obéissance de la part des serviteurs. Antéposer la Sagesse divine dans ce contexte, signifierait que la Seigneurie d'Allah, qui s'applique à tout ce qui est dans les cieux et sur la terre, s'accomplit en vertu de Sa sagesse. Chaque fois donc que l'Omniscience nourrit la Sagesse, et qu'à sa lumière, les choses sont placées là ils doivent être, le nom divin de Sage vient à la suite de celui d'Omniscient.

Quant au contexte de l'accomplissement des miracles, il se rapporte à l'Omnipotence coercitive et à la Volonté absolue qui ont l'ascendant sur les lois et les règles de l'univers. Si l'Omnipotence et la Sagesse y vont de pair, c'est pour assurer le continuum et éviter le chaos qui risque de saper les lois et d'altérer l'univers. La priorité est accordée ici à la Sagesse. La Science vient en second lieu. Elle permet soit l'accomplissement des lois en fonction des modalités qui lui ont été fixées, soit leur neutralisation, pour une raison dont Seul l'Omniscient est conscient.

Pour Ibn Al-Qayyem Jawzeyya, l'association du nom divin de Sage avec celui d'Omniscient est due à la nature même de l'Omniscience et de la sagesse qui englobent toutes les qualités de la perfection. Quant à l'Omniscience, elle présuppose la vie et les conditions de sa perfection, comme la subsistance par soi, l'omnipotence, la permanence, l'audition, la vue, entre autres. La Sagesse, elle, comporte la volonté, l'équité, la miséricorde, la bienfaisance, la générosité et la bonté, dans leur manifestation la plus parfaite. Elle inclue également la capacité à assigner aux choses la place qui leur échoit, sous la meilleure forme qui soit, l'envoi des Messagers et la mise en place de la récompense et du châtement. Toujours est-il que la Sagesse a une portée plus spécifique que l'Omniscience, dès lors qu'elle constitue sa mise en œuvre d'une manière particulière, qui permet d'atteindre les objectifs suprêmes.

- Le nom divin de Sage :

Il est celui qui jouit de la sagesse suprême qui se manifeste dans Sa créature et dans Son ordre et qui façonne tout ce qu'Il crée de la meilleure manière qui soit. Le Très-Haut dit : «... *Qu'y a-t-il de meilleur qu'Allah, en matière de jugement pour des gens qui ont une foi ferme ?* » Al-Mâ'idah (La Table servie) : 50. Rien n'est créé d'une manière arbitraire, ni légiféré au gré de la fantaisie. Il a le monopole du jugement dans l'ici-bas et dans l'au-delà. Il jouit de la prérogative exclusive de trois jugements : entre Ses adorateurs, dans Son décret et dans Sa rétribution. La sagesse se définit comme l'établissement des choses dans leurs endroits appropriés.



- Le nom divin d'Omniscient :

Il embrasse de Sa science l'apparent et le caché, l'invisible et le visible, l'impossible et le possible, les monde supérieur et inférieur, le passé, le présent et le futur. Rien ne se dérobe à Sa science.

Rassuré, après avoir repris ses esprits, en recevant la bonne nouvelle, Ibrahim, sur lui le salut, pressentit que les anges n'étaient pas venus seulement pour cette annonce, qui était somme toute secondaire, d'où cette question : Quel est ce problème si grave qui justifie votre envoi ?

8. « *Alors il [Ibrahim] dit : "Quelle est donc votre mission, ô envoyés ?"* »

Le mot '*khatb*' désigne généralement un problème important. Ayant su qu'il avait affaire à des anges, Ibrahim, sur lui le salut, eut l'intuition qu'ils étaient investis d'une mission grave.

Le même mot est également utilisé dans ce sens dans sourate Yûsuf, verset 51 : « ... "*Qu'est-ce donc qui vous a poussées à essayer de séduire Yûsuf ?*"... », c'est-à-dire, pour quelle raison de force majeure vous avez agi de la sorte ? En interpellant les deux filles de Chouaïb, qui sortirent pour donner à boire au bétail, Moussa, sur lui le salut, employa ce vocable : « ... *Il dit: «Que voulez-vous ?...* » Al-Qasas (Le Récit) : 23. Il s'enquit de la raison qui les poussa à sortir, qui devait être d'une importance vitale. Les anges lui répondirent :

9. « *Nous avons été envoyés vers des gens criminels,* »

Il est question du peuple de Loth. Ils sont qualifiés de criminels, parce qu'ils étaient polythéistes, commettaient la turpitude, étaient les premiers à avoir entretenu un commerce charnel avec les mâles « *Accomplissez-vous l'acte charnel avec les mâles de ce monde ?* » Ash-Shu'arâe (Les Poètes) : 165, publiquement, sans pudeur aucune. Ils accusèrent par ailleurs leur Prophète de menteur et lui ont désobéi. Ils sont donc criminels, pour trois raisons : le polythéisme, l'accusation des Prophètes de mensonge et la turpitude. Ils n'hésitaient pas à assaillir ceux qui leur tenaient tête et à abuser d'eux. Croyant qu'ils étaient face à des humains, ils cherchèrent effrontément à séduire les hôtes de leur Prophète.

10. « *pour lancer sur eux des pierres de glaise,* »

Ils sont frappés de pierre d'argile volcanique, qu'Allah fit élever dans les airs, avant de les lancer sur ce peuple maudit. Selon Chaaaraoui, les pierres sont à distinguer de l'argile. Elles se caractérisent par leur nature solide, à commencer par l'albâtre, le granit, le marbre et la chaux. Comment des pierres peuvent-elles être d'argile ? Pour certains, ce serait de l'argile réchauffé à tel point qu'il s'est solidifié.

11. « *marquées auprès de ton Seigneur à l'intention des outranciers* ». »

C'est-à-dire que chaque pierre est marquée, et porte le nom et l'adresse de celui auquel elle est particulièrement destinée. Ces pierres proviennent du ciel, et c'est Allah qui les a marquées. La mission des anges consiste donc à les lancer, de telle façon que chaque pierre puisse atteindre la personne auquel elle est prédestinée.

L'outrancier est celui qui verse dans la démesure, et s'adonne sans vergogne à la désobéissance. Il existe en effet des limites à toute chose, au licite comme à l'illicite, comme en attestent ces dits Coraniques concernant le licite : « ...*Voilà les ordres d'Allah. Ne les transgressez donc pas. Et ceux qui transgressent les ordres d'Allah ceux-là sont les injustes.* » Al-baqarah (La Vache) : 229 et l'illicite : « ...*Voilà les lois d'Allah: ne vous en approchez donc pas (pour les transgresser).* » Al-baqarah (La Vache) : 187. C'est-à-dire, astreins-toi à ne pas outrepasser les limites du licite, quant à l'illicite, garde-toi d'y toucher, parce qu'une fois que tu l'auras fait, tu risques de t'y empêtrer à jamais. On retrouve ce sens dans l'ordre intimé à Adam : « *Et Nous dîmes : "ô Adam, habite le Paradis toi et ton épouse, et nourrissez-vous-en de partout à votre guise; mais n'approchez pas de l'arbre que voici: sinon vous seriez du nombre des injustes"* ». » Al-baqarah (La Vache) : 35 et dans sourate Al-Isrâe (Le Voyage nocturne), verset 32 : « *Et n'approchez point la fornication. En vérité, c'est une turpitude et quel mauvais chemin !* » Quant à l'illicite, ce n'est pas seulement l'acte qui fait l'objet d'interdiction, mais également les pratiques qui conduisent à le commettre. Quels sont donc les excès auxquels ces criminels s'étaient adonnés ? Réponse : ils commirent un acte pervers aux antipodes de la prime nature saine créée par Allah.

En effet, ils dévoyèrent cet instinct naturel dont Allah dote tout un chacun et l'assouvirent, à travers une pratique illicite, contraire à la nature originelle saine. Ils faisaient un commerce charnel avec les hommes, au lieu des femmes, faisant fi des règles licites établies par Allah. Or, les rapports charnels entre l'homme et la femme doivent se faire en respectant les règles prescrites par Allah : « *Vos épouses sont pour vous un champ de labour; allez à votre champ comme [et quand] vous le voulez et œuvrez pour vous-mêmes à l'avance. Craignez Allah et sachez que vous le rencontrerez. Et fais gracieuses annonces aux croyants !* » Al-baqarah (La Vache) : 223, et ce dans le cadre du mariage, qu'Il a permis à Ses adorateurs de contracter.

12. « *Nous en fîmes sortir alors ce qu'il y avait comme croyants,* »

Ceux qui adhèrent au message de Loth furent mis à l'abri, pour qu'ils soient préservés de ce châtement mortel. Aucun ordre explicite d'abandonner ce lieu



maudit ne leur fut donné, mais ils s'empressèrent de s'éloigner, mus par une sorte de pressentiment, inspiré par Allah.

Ils furent conduits loin de Sodome, cité sise près de la Mer Morte. Il s'agissait de la famille de Loth, excepté sa femme, qui n'était pas croyante, mais était considérée comme telle. Peut-être faisait-elle semblant d'obéir à Loth. Dans la sourate de At-Tahrîm, elle fut qualifiée de traître : « *Allah a cité en parabole pour ceux qui ont mécré la femme de Noé et la femme de Lot. Elles étaient sous l'autorité de deux vertueux de Nos serviteurs. Toutes deux les trahirent et ils ne furent d'aucune aide pour [ces deux femmes] vis-à-vis d'Allah. Et il [leur] fut dit: "Entrez au Feu toutes les deux, avec ceux qui y entrent"* » At-Tahrîm (L'Interdiction) :10. En apparence, elle faisait partie des croyants, mais au tréfonds d'elle-même elle était acquise à son peuple.

On raconte que chaque fois que son mari accueillait une personne chez lui, elle accourait prévenir son peuple. Il s'agit donc d'une trahison d'ordre religieux, et non moral, liée à l'honneur, chose inconcevable envers les Prophètes. Aucune femme de Prophète n'a commis l'adultère.

13. « *mais Nous n'y trouvâmes qu'une seule maison de gens soumis.* » :

En apparence, l'hypocrite est l'un des musulmans, mais il ne fait pas partie des croyants. Aussi le foyer d'Ibrahim est-il qualifié d'islamique et que ceux qui furent épargnés furent-ils nommés les croyants.

Dans la sourate de Al-'Ankabût (L'Araignée) verset 33 la femme de Loth est mentionnée parmi ceux qui disparaissent pour renaître et subir un châtement éternel, 'al-ghâbirîn' : « *Et quand Nos Anges vinrent à Lot, il fut affligé pour eux, et se sentit incapable de les protéger. Ils lui dirent : "Ne crains rien et ne t'afflige pas... Nous te sauverons ainsi que ta famille, excepté ta femme qui sera parmi ceux qui périront."* »

14. « *Et Nous y laissâmes un signe pour ceux qui redoutent le douloureux châtement;* » :

C'est-à-dire, dans la cité, précisément à l'endroit où le châtement eut lieu, pour que ces traces restent à jamais présentes, en tant qu'avertissement.

Pour Cheikh Chaaaraoui, ce sont les pierres qui les frappèrent qui sont restées, comme signe symptomatique du châtement fatidique. Quiconque les voit, saura qu'elles sont différentes de celles de la terre, et qu'elles provenaient du ciel. C'est dire qu'elles joueront à jamais le rôle d'élément d'intimidation. Pour certains, la trace laissée consiste en une source d'eau, qui exhale une odeur nauséabonde insupportable.

D'ailleurs, le verset évoque ceux qui tirent les leçons de cet événement, en l'occurrence quiconque qui craint Allah. Quant aux autres, aveuglés par la

mécréance, ils sont incapables d'en déceler le sens et la portée et de percevoir les signes divins présents en eux-mêmes et épars dans l'univers.

5 : Les caractéristiques d'Isaac dans le noble Coran

À la différence de certains Prophètes (Moussa, Solayman, Youssef, Issa, sur eux le salut), peu de détails sur Isaac sont rapportés dans le noble Coran. Force est donc de se contenter de ces indices :

a. Il est un don d'Allah : « *Et Nous lui donnâmes Isaac et, de surcroît Jacob, desquels Nous fîmes des gens de bien.* » Al-Anbiyâ (Les Prophètes) : 72;

b. Il a reçu la révélation : « *Nous t'avons fait une révélation comme Nous fîmes à Noé et aux Prophètes après lui. Et Nous avons fait révélation à Ibrahim, à Ismaël, à Isaac, à Jacob, aux Tribus, à Jésus, à Job, à Aaron et à Salomon, et Nous avons donné le Zabour à David.* » An-Nissâ (Les Femmes) : 163;

c. Il est un garçon plein de savoir : « *Ils dirent : "N'aie pas peur ! Nous t'annonçons une bonne nouvelle, [la naissance] d'un garçon plein de savoir".* » Al-Hijr : 53;

d. Il est vertueux : « *Nous lui fîmes la bonne annonce d'Isaac comme Prophète d'entre les gens vertueux.* » As-Sâffât (Les Rangées) : 112;

e. Il est l'un des puissants et clairvoyants : « *Et rappelle-toi Ibrahim, Isaac et Jacob ? Nos serviteurs puissants et clairvoyants.* » Sâd : 45;

f. Il est d'entre ceux qu'Allah a comblé de Ses grâces : « *Ainsi ton Seigneur te choisira et l'enseignera l'interprétation des rêves, et Il parfera Son bienfait sur toi et sur la famille de Jacob, tout comme Il l'a parfait auparavant sur tes deux ancêtres, Ibrahim et Isaac car ton Seigneur est Omniscient et Sage.* » Yûsuf : 6;

g. Il professait une religion imprégnée par l'Unicité : « *Et j'ai suivi la religion de mes ancêtres, Ibrahim, Isaac et Jacob. Il ne nous convient pas d'associer à Allah quoi que ce soit. Ceci est une grâce d'Allah sur nous et sur tout le monde; mais la plupart des gens ne sont pas reconnaissants.* » Yûsuf : 38;

h. Sa naissance a été annoncée comme une bonne nouvelle : « *Sa femme était debout, et elle rit alors; Nous lui annonçâmes donc (la naissance d') Isaac, et après Isaac, Jacob.* » Hoûd : 71.

6 : L'envoi d'Isaac comme Messager d'Allah

D'après les ouvrages d'histoire, Isaac fut envoyé aux Cananéens qui habitaient la Grande-Syrie et la Palestine. Emboitant le pas à tous les Messagers et les Prophètes, il s'attela à les inciter à souscrire à la religion fondée sur le principe



d'unicité divine et à adorer Allah, sans rien Lui associer. Le Très-Haut dit : « *Et j'ai suivi la religion de mes ancêtres, Ibrahim, Isaac et Jacob. Il ne nous convient pas d'associer à Allah quoi que ce soit. Ceci est une grâce d'Allah sur nous et sur tout le monde; mais la plupart des gens ne sont pas reconnaissants.* » Yûsuf : 38.

Isaac prit comme épouse sa cousine paternelle, Rafqa, qui lui donna deux garçons : Al-Iss, appelé par les gens du Livre Isso, et Jacob, surnommé Israël, dont la naissance a été annoncée, comme une bonne nouvelle, à son grand-père, Ibrahim et à sa grand-mère, Sara.

Selon les mêmes sources, il serait enterré à la ville de Hébron, là où son père, Ibrahim, sur lui le salut, serait enterré.

7 : Sara, la mère d'Isaac, sur lui le salut

Sara, sur elle le salut, est la femme de Ibrahim, sur lui le salut. Elle est de ce fait l'épouse d'un Messager qui compte parmi les plus endurants et résolus, l'ancêtre des Prophètes et la meilleure de toutes les créatures, après notre Prophète Mohammed, ﷺ, elle est :

- La femme d'un Prophète et Messager, Ibrahim, sur lui le salut ;
- La mère d'un Prophète, Isaac, sur lui le salut ;
- La grand-mère d'un Prophète, Jacob, sur lui le salut ;
- L'arrière-grand-mère d'un Prophète, Youssef, sur lui le salut ;
- La voisine de la mère d'un Prophète, Hajar, la mère d'Ismaïl, sur eux le salut.

Qui plus est, les Prophètes des fils d'Israël (Moussa, Haroun, Daoud, Soulayman, Zakaria, Yahya, Issa, entre autres) sont issus d'elle, du côté de la mère.

On dit qu'elle était d'une beauté envoûtante, presque aussi belle qu'Ève.

Aux côtés de son mari, Sara quitta son pays natal et endura les différentes épreuves, pour la diffusion de la parole divine. Allah allégea ses souffrances, en la gratifiant d'un fils, Isaac et d'un petit-fils, Jacob. Qu'elle soit hautement saluée, elle, mère des Prophètes ! Salut sur son fils, Isaac et son petit-fils, Jacob, et salut sur son mari, Ibrahim, l'ami intime d'Allah !

8 : La Grande-Syrie, l'un des lieux phares de l'Unicité

Au travers de l'émigration d'Ibrahim, sur lui le salut, Allah voulut établir un haut lieu de l'Unicité dans la Grande-Syrie. Isaac reçut de son père Ibrahim la prophétie comme héritage. Elle passa par la suite à Jacob, jusqu'à ce que Soulayman fut envoyé.

À la Mecque, Ibrahim sur lui le salut, arriva, accompagné de Hajar. Allah voulut que celle-ci soit la matriarche des Arabes. Ismaïl fut envoyé par Allah aux Arabes du Hijaz et du Yémen. Il s'employa à les inciter à reconnaître l'Unicité divine et à adorer Allah, sans rien Lui associer. Ils se rallièrent en effet à sa religion, qui se perpétua, jusqu'à ce qu'Allah envoyât le sceau des Prophètes et des Messagers, Mohammed, ﷺ, qui était l'un des descendants d'Ismaïl, sur lui le salut.

Se réalisa alors l'unité entre la Grande-Syrie, avec Isaac, comme figure de proue, et la Péninsule arabique, avec Ismaïl, comme personnage emblématique. En toile de fond, se profile la personne d'Ibrahim, l'initiateur de cette noble unité. Allah voulut qu'Ibrahim eût deux demeures, l'une dans Al-Qods, et l'autre dans la Mecque, entre lesquelles il transitait fréquemment. C'est dire que cette région constitue une entité indivisible. Allah voulut encore que le voyage nocturne de Mohammed, ﷺ, s'effectuât de la Mecque à Bayt-al-Maqdis, où il dirigea, comme imam, la prière des Prophètes et des Messagers, avant qu'il n'effectue l'ascension aux cieux. Le Très-Haut dit : « *Gloire et Pureté à Celui qui de nuit, fit voyager Son serviteur [Mohammed], de la Mosquée Al-Haram à la Mosquée Al-Aqsa dont Nous avons béni l'alentour, afin de lui faire voir certaines de Nos merveilles. C'est Lui, vraiment, qui est l'Audient, le Clairvoyant.* » Al-Isra' (Le Voyage nocturne) : 1.

Si Allah avait voulu, l'ascension aurait été de la Mecque et non de la Mosquée Al-Aqsa, mais Il a, Exalté soit-il, voulu qu'il fut entre la Mecque et Al-Qods, et que l'ascension fut de cette dernière ville. C'est la preuve, s'il en est besoin, de l'osmose entre ces deux cités. Conscients de cette vérité, les compagnons du Prophète, ﷺ, s'empressèrent de conquérir la Grande-Syrie et de débarrasser la Mosquée al-Aqsa des vestiges païens des Romains. En dépit des multiples assauts lancés par les ennemis d'Allah, ils furent incapables de s'emparer de la ville d'Al-Qods, grâce à la résistance farouche et à la détermination des musulmans.

L'auteur des Plans de la Grande-Syrie souligne à ce propos : Depuis la nuit du temps, le monde prit conscience de la position stratégique de la Grande-Syrie. Aussi fut-elle la cible des différents conquérants. Les pharaons lancèrent des assauts terrestres et maritimes pour s'en emparer. Les armées des Babéliens et des Perses affluèrent de l'est et du nord, Gazin, Houlagou et Tamerlan l'attaquèrent de l'est, Napoléon, du sud et de l'ouest, par voie maritime, Ibrahim Pascha, par voies terrestre et maritime, de l'ouest et du sud-ouest, les armées des Alliés (française, anglaise, arabe, c'est-à-dire, l'armée de Faysal Ibn Houssein) du sud et de l'ouest. Divers profils ont foulé son sol : ceux des conquérants (Omar ibn Al-Khatrab, Abi Oubayda ibn Al-Jarrah, Khalid ibn Al-Walid,



Moussa ibn Noussayr, Nourddine Zenki, Salah Din Al-Ayyoubi et le sultan Salim), des rénovateurs, comme Ibn Taïmiya, enfin, des vandales (Nabuchodonosor, Houlago, Gengis, Gazin, et Tamerlan).

Elle est lieu de la révélation, le refuge des Prophètes et la demeure de l'ami intime d'Allah, de son fils, Isaac, et de ses petits-fils, les Prophètes, sur eux le salut. Ils reçurent tous la bénédiction d'Allah, qui leur parvint des sept cieux.



Quatrième chapitre



Ibrahim, sur lui le salut, surmonte les épreuves, son imamat, sa construction de la Kaaba, ses recommandations à son fils dans la sourate Al-Baqarah (La Vache), son invocation, sa supplication, sa louange d'Allah et son appel aux gens d'accomplir le pèlerinage, dans sourate Ibrahim.

1^{ère} partie

Ibrahim, sur lui le salut, surmonte les épreuves, avec bonheur, son imamat, sa construction de la Kaaba, ses recommandations à son fils dans la sourate La Vache.

Le Très-Haut dit : (La Vache, 124-141)

(124) [Et rappelle-toi,] quand ton Seigneur eut éprouvé Ibrahim par certains commandements, et qu'il les eut accomplis, le Seigneur lui dit : "Je vais faire de toi un exemple à suivre pour les gens". - "Et parmi ma descendance" ? demanda-t-il. « Mon engagement, dit Allah, ne s'applique pas aux injustes » ».

(125) Et quand nous fîmes de la Maison un lieu de visite et un asile pour les gens - Adoptez donc pour lieu de prière, ce lieu où Ibrahim se tint debout - Et Nous confiâmes à Ibrahim et à Ismaël ceci: "Purifiez Ma Maison pour ceux qui tournent autour, y font retraite pieuse, s'y inclinent et s'y prosternent".

(126) Et quand Ibrahim supplia : "ô mon Seigneur, fais de cette cité un lieu de sécurité, et fais attribution des fruits à ceux qui parmi ses habitants auront cru en Allah et au Jour dernier", le Seigneur dit : "Et quiconque n'y aura pas cru, alors Je lui concéderai une courte jouissance [ici-bas], puis Je le contraindrai au châtement du Feu [dans l'au-delà]. Et quelle mauvaise destination" !

(127) Et quand Ibrahim et Ismaël élevaient les assises de la Maison: "ô notre Seigneur, accepte ceci de notre part ! Car c'est Toi l'Audient, l'Omniscient.

(128) Notre Seigneur ! Fais de nous Tes Soumis, et de notre descendance une communauté soumise à Toi. Et montre nous nos rites et accepte de nous le repentir. Car c'est Toi certes l'Accueillant au repentir, le Miséricordieux.

(129) Notre Seigneur ! Envoie l'un des leurs comme Messager parmi eux, pour leur réciter Tes versets, leur enseigner le Livre et la Sagesse, et les purifier. Car c'est Toi certes le Puissant, le Sage !"

(130) Qui donc aura en aversion la religion d'Ibrahim, sinon celui qui sème son âme dans la sottise ? Car très certainement Nous l'avons choisi en ce monde; et, dans l'au-delà, il est certes du nombre des gens de bien.



(131) *Quand son Seigneur lui avait dit : “Soumets-toi”, il dit : “Je me soumets au Seigneur de l’Univers”.*

(132) *Et c’est ce que Ibrahim recommanda à ses fils, de même que Jacob: “ô mes fils, certes Allah vous a choisi la religion: ne mourrez donc, autrement qu’en Soumis (à Allah)”.*

(133) *Étiez-vous témoins quand la mort se présenta à Jacob et qu’il dit à ses fils : “Qu’adorerez-vous après moi” ? Ils répondirent : “Nous adorerons ta divinité et la divinité de tes pères, Ibrahim, Ismaël et Isaac, Divinité Unique et à laquelle nous sommes Soumis”.*

(134) *Voilà une génération bel et bien révolue. À elle ce qu’elle a acquis, et à vous ce que vous avez acquis. On ne vous demandera pas compte de ce qu’ils faisaient.*

(135) *Ils ont dit : “Soyez Juifs ou Chrétiens, vous serez donc sur la bonne voie”. Dis : “Non, mais suivons la religion d’Ibrahim, le modèle même de la droiture et qui ne fut point parmi les Associateurs”.*

(136) *Dites : “Nous croyons en Allah et en ce qu’on nous a révélé, et en ce qu’on n’a fait descendre vers Ibrahim et Ismaël et Isaac et Jacob et les Tribus, et en ce qui a été donné à Moïse et à Jésus, et en ce qui a été donné aux Prophètes, venant de leur Seigneur: nous ne faisons aucune distinction entre eux. Et à Lui nous sommes Soumis”.*

(137) *Alors, s’ils croient à cela même à quoi vous croyez, ils seront certainement sur la bonne voie. Et s’ils s’en détournent, ils seront certes dans le schisme! Alors Allah te suffira contre eux. Il est l’Audient, l’Omniscient.*

(138) *“Nous suivons la religion d’Allah ‘Sibghat Allah’ ! Et quelle Religion ‘Sibghat’ est plus belle que celle d’Allah C’est Lui que nous adorons.”*

(139) *Dis : “Discutez-vous avec nous au sujet d’Allah, alors qu’Il est notre Seigneur et le vôtre ? À nous nos actions et à vous les vôtres ! C’est à Lui que nous sommes dévoués.*

(140) *Ou dites-vous qu’Ibrahim, Ismaël, Isaac et Jacob et les tribus étaient Juifs ou Chrétiens ?” Dis : “Est-ce vous les plus savants, ou Allah ?” Qui est plus injuste que celui qui cache un témoignage qu’il détient d’Allah ? Et Allah n’est pas inattentif à ce que vous faites.*

(141) *Voilà une génération bel et bien révolue. À elle ce qu’elle a acquis, et à vous ce que vous avez acquis. Et on ne vous demandera pas compte de ce qu’ils faisaient.*

Dans Les nobles versets antécédents de la sourate de La Vache, toute la controverse avec les gens du Livre, qui avait lieu sous Moussa, sur lui le salut, jusqu'à l'époque de Mohammed, ﷺ, portait sur la vie, l'attitude envers les Prophètes, les législations, les pactes et les accords des fils d'Israël. Elle concernait les juifs en premier lieu et les chrétiens à un moindre degré, avec des références ici et là aux polythéistes, pour relever certaines caractéristiques qu'ils partageaient avec les gens du livre.

Dans cette partie, la lumière est jetée sur une époque antérieure, celle d'Ibrahim, sur lui le salut. Le récit de l'ami intime, tel qu'il est relaté dans ce contexte, joue un rôle important dans une conjoncture marquée par le conflit grave et complexe qui opposait les juifs et la communauté musulmane à Médine.

Les gens du Livre se réclamant d'Ibrahim, par la lignée d'Isaac, sur eux le salut, n'ont de cesse de se vanter de cette lignée et de la promesse qui leur est donnée par Allah de leur assurer ainsi qu'à leur descendance prospérité et bénédictions. Ils vont même jusqu'à monopoliser la guidance et la primauté en matière religieuse, et prétendent mériter le Paradis, quoi qu'ils aient fait.

Pour leur part, les Qoraychites remontent leur lignage à Ibrahim, à travers Ismaïl. Source de fierté, cette noble lignée leur vaut le droit de gérer les affaires de la Kaaba et de la Noble Mosquée, et leur confère un pouvoir religieux sur les Arabes et rehausse leur place parmi les tributs.

Nous avons déjà rapporté les allégations des juifs et des chrétiens à propos de leur prétendu accès exclusif au Paradis « *Et ils ont dit : « Nul n'entrera au paradis que Juifs et Chrétiens.* », leurs tentatives de convertir les musulmans au judaïsme et au christianisme « *Soyez Juifs ou Chrétiens, vous serez donc sur la bonne voie* », l'interdiction intimée par d'aucuns de ne pas mentionner le nom d'Allah dans les mosquées et leur profanation de ces lieux sacrés, que nous avons expliqué autant par leur position vis-à-vis de la question de la direction de la prière, la qibla, que par la propagande délétère par laquelle ils essayaient de semer les troubles au sein des musulmans, à ce sujet. L'intérêt portera maintenant sur Ibrahim, Isaac et Ismaïl, sur eux le salut, sur la Maison Sacrée, sa construction, son architecture et son rituel, afin de réfuter les allégations des Juifs, des Chrétiens et des associationnistes, relatives à leur lignage Ibrahimique et à la qibla.

C'est également l'occasion de mettre en avant la nature véritable de la religion d'Ibrahim, dont le socle est l'Unicité pure. C'est ce principe monothéiste qui la démarque irrévocablement des dogmes dévoyés professés par les gens du Livre comme par les polythéistes. En revanche, il rapproche le dogme d'Ibrahim, d'Isaac, d'Ismaïl et de Jacob –Israël dont ils se revendiquent, de celui



de la communauté musulmane, tel qu'il est incarné par la dernière religion révélée. C'est la preuve, s'il en est besoin, de l'unité de la religion d'Allah et de sa perpétuation par tous Ses Messagers. Aucune communauté, ni race ne sauraient donc prétendre la monopoliser, le véritable héritage dogmatique étant celui du cœur et non celui de l'esprit étriqué de clan. C'est à travers les liens de la foi et du dogme que ce legs se perpétue à travers les siècles, loin de toute filiation biologique et raciale. Quiconque adhère à ce dogme, de quelque génération ou tribu qu'il soit, est plus digne de s'en réclamer que ceux qui s'en revendiquent, à travers la filiation biologique. Car, la religion est celle d'Allah. Or, entre Allah et Ses serviteurs il n'existe aucune parenté, ni lien matrimonial.

Dans un style soigné et selon un ordre cohérent et progressif, le noble Coran s'attelle à mettre en exergue ces vérités, qui sont autant de principes fondamentaux de la conception islamique. L'accent est mis tout d'abord sur les épreuves endurées par Ibrahim, sur lui le salut, qu'il réussit à surmonter, et qui lui valut l'élection par Allah comme imam, et ce jusqu'à l'avènement de la communauté musulmane croyante, suite à l'envoi de Mohammed, ﷺ, comme Messenger. Cet événement grandiose vint en écho à l'invocation d'Ibrahim et d'Ismaïl, exprimée alors qu'ils établissaient les fondations de la Maison sacrée. De toute la descendance d'Ibrahim, cette communauté a amplement mérité l'héritage de cette mission : perpétuer la religion d'Ibrahim, dont le socle est l'Unicité pure. C'est au demeurant la seule voie par laquelle l'héritage du dogme s'accomplit : croire au message divin, le préserver jalousement et emprunter le droit chemin qu'il préconise.

Il ressort de cet aperçu historique, en filigrane, que l'islam est le premier et le dernier message divin. Ibrahim, Ismaïl, Isaac, Jacob et les fils d'Israël ont embrassé ce dogme. Ils l'ont légué à Moussa et à Issa, avant qu'il n'échoie enfin entre les mains des héritiers d'Ibrahim, en l'occurrence les musulmans.

Quiconque emprunte la voie tracée par ce dogme unique, il en est de fait et de droit l'héritier, ainsi que de ses pactes et de ses bénédictions. Et quiconque s'en détourne et fait fi de la religion d'Ibrahim, s'écarte de ce fait du pacte d'Allah et perd tout droit d'en revendiquer l'héritage. Partant, les allégations débitées par les Juifs et les Chrétiens sur leur soi-disant élection par Allah, du seul fait qu'ils soient des descendants d'Ibrahim, s'effondrent d'elles-mêmes.

Ils ne peuvent plus prétendre à ce noble héritage, depuis le moment qu'ils ont décidé de s'écarter de ce dogme. De même, Qoraych ne pourra plus s'attribuer la prérogative exclusive de la gestion et de la maintenance de la Maison sacrée, puisqu'elle a perdu le droit d'hériter de celui qui a édifié cette noble demeure ; tout comme les Juifs qui cherchent par tous les moyens à imposer

une autre direction vers laquelle il faut se tourner pour prier, la Kaaba étant leur qibla, celle-là même qui fut celle de leur ancêtre Ibrahim. Autant de vérités que le noble Coran s'évertue à présenter, dans un style aussi raffiné que percutant, où la connotation est sollicitée, afin de donner libre cours à l'imagination. Essayons de mettre en avant les différents procédés stylistiques mis en œuvre dans ces versets.

1 : « *[Et rappelle-toi,] quand ton Seigneur eut éprouvé Ibrahim par certains commandements, et qu'il les eut accomplis, le Seigneur lui dit : "Je vais faire de toi un exemple à suivre pour les gens". - "Et parmi ma descendance" ? demanda-t-il. « Mon engagement, dit Allah, ne s'applique pas aux injustes ». »*

Allah, de par Sa volonté, décida d'éprouver Ibrahim, sur lui le salut. L'ami intime en sortit largement vainqueur.

a. *Quand ton Seigneur eut éprouvé Ibrahim par certains commandements, et qu'il les eut accomplis :*

Allah, Exalté soit-il, rappelle au Prophète, ﷺ, les injonctions et les obligations par lesquelles Ibrahim, sur lui le salut, fut éprouvé, et dont il s'acquitta fidèlement. Dans un autre contexte, ce trait caractéristique de l'ami intime est d'ailleurs mis en évidence : Ibrahim qui honora ses engagements : « *et celles d'Abraham qui a tenu parfaitement [sa promesse de transmettre]* » An-Najm (L'Étoile) : 37. Ibrahim atteignit donc un rang suprême, celui de l'accomplissement des promesses, alors que l'homme, de par sa nature, est sujet au manquement.

Ibrahim honora ses obligations et réussit à surmonter ce qu'Allah décréta pour lui, comme épreuves. Parmi les obligations légales dont il s'acquitta, celles rapportées par Ibn Abbas, Dieu l'agréa, dans le sillage de son commentaire de ce verset. Il dit : Allah l'éprouva par la propreté, à travers cinq pratiques liées à la tête, cinq autres au corps. Quant aux premières : la taille de la moustache, le rinçage de la bouche, le rinçage du nez, l'utilisation du Siwak, et la séparation des cheveux en deux parties par une raie ; pour les secondes : la coupe des ongles, le rasage du pubis, la circoncision, l'épilation de l'aisselle, et le nettoyage suite à l'urine et aux selles. Parmi les autres obligations dont il s'acquitta : l'islam, le pèlerinage, l'habillement rituel (ihram), la circumambulation, le parcours entre les deux collines de Safa et Marwa, et la lapidation de Satan.

Citant al-Imam Hassan al-Basri, Dr. Abd el Halim Mahmoud avance une autre interprétation du même verset : Ibrahim réussit maintes épreuves, auxquelles Allah l'a soumis, dont :



- La prédication, en prêchant auprès de son père, de son peuple et du gouvernant d'alors ;
- L'affrontement, en tenant tête aux mécréants et en persistant dans son attitude intransigeante ;
- L'émigration vers la terre noble ;
- La séparation, en installant sa femme et son enfant dans une vallée aride ;
- Le sacrifice, en s'appêtant à immoler son fils, ne fût-ce l'intervention divine qui l'échangea contre un bélier ;
- L'hospitalité et la générosité ;
- La construction de la Maison Sacrée ;
- L'adoration, le rappel, la reconnaissance, la repentance, l'observance des règles compatibles avec la prime nature, la circoncision et l'invocation ;
- L'alliance, le désaveu et la hiérarchisation des ennemis ;
- L'imamat et l'exemplarité.

Parmi les commandements qu'Ibrahim accomplit avec succès : les injonctions, les interdictions, les dispositions et les devoirs, relatifs au dogme, au culte, à l'apostolat, et à la morale, entre autres.

Il les accomplit, c'est-à-dire, il s'en acquitta de la meilleure façon qui soit, sans manquement, ni tergiversation, ni retard. Il endura les dictas du décret, et obéit à Allah, quelles que fussent les difficultés qu'il dût surmonter. Son rang fut d'autant plus élevé et sa récompense dans l'ici-bas et dans l'au-delà d'autant plus grande.

D'où ce témoignage divin : « *Quand ton Seigneur eut éprouvé Ibrahim par certains commandements, et qu'il les eut accomplis.* »

Sa réussite s'expliquerait par son attachement indéfectible à son Seigneur, la foi qui emplissait son cœur débarrassé de tous les vices et les défaillances. Le Très-Haut dit : « *Du nombre de ses coreligionnaires, certes, fut Abraham. (84) Quand il vint à son Seigneur avec un cœur sain.* » As-Sâffât (Les Rangées) : 83-84. Ayant réussi ces épreuves, Allah l'érigea en imam.

b. « Il dit : Je vais faire de toi un imam pour les gens' »

Est imam celui que les gens placent devant eux, et consentent à qu'il les dirige. Ils le prennent en exemple à suivre, se guident par ses enseignements, et marchent sur ses pas.

L'Imam Raghîb le définit comme suit : « Il est tout ce dont on s'inspire, qu'il s'agisse d'un homme, qu'on prend comme exemple, dans ses actes et ses propos, ou bien d'un livre, etc., qu'il ait raison ou tort. »

L'homme vertueux est un exemple à suivre sur la voie de bien. Le Très-Haut dit : « *Et Nous avons désigné parmi eux des dirigeants qui guidaient (les gens) par Notre ordre aussi longtemps qu'ils enduraient et croyaient fermement en Nos versets.* » As-Sajdah (La Prostration) : 24. Ibrahim fut érigé par Allah en imam de toute l'humanité, de tout temps et en tout lieu : « *Il dit : Je vais faire de toi un imam pour les gens.* » Il sera toujours considéré comme imam pour tous les croyants, après lui : pour les fils d'Israël, pour les Chrétiens, et pour les musulmans, partisans de Mohammed, ﷺ. Il est, et il restera à jamais l'imam de cette communauté, aussi longtemps que celle-ci restera sur terre. Il est un imam de prédication, de guidance, de dogme et une lumière éclairante, depuis sa naissance jusqu'au Jour du Jugement, le chemin à suivre.

Allah l'érigea en imam pour les gens. Il l'a pourvu d'une vie riche d'expériences humaines, pour qu'elle soit une source d'inspiration pour tout un chacun qui se tourne vers Celui qui a créé les cieux et la terre, en tant que musulman professant une croyance pure, imprégnée de l'Unicité divine. C'est dans cette optique qu'il faudrait saisir l'universalité de son apostolat. Imam à chaque instant de sa vie, dans chaque partie infime de son vécu, il inscrivait par ses actes et ses propos pour les gens les règles éternelles à même de les guider dans l'ici-bas et dans l'au-delà, dont ils devront s'inspirer, jusqu'à ce qu'Allah hérite la terre et tout ce qui s'y trouve.

Après avoir passé outre les épreuves et honoré obligations et devoirs, Ibrahim fut érigé par Allah en imam de toute l'humanité. L'imamat n'est accessible, en effet, qu'au travers des épreuves. Sa voie est aussi rude que longue. Il requiert patience et endurance, efforts soutenus et résolution.

Quiconque se cantonne en marge de la vie, ou se complaît dans les futilités, ne sera jamais imam, encore moins celui qui se prélassa dans l'oisiveté, l'égoïsme ou l'indifférence. L'imamat se mérite. Il a ses hommes vertueux et ses pionniers. A la tête des imams, se détache Ibrahim, l'ancêtre des Prophètes.

Après avoir su qu'Allah l'avait choisi comme imam, Ibrahim exprime le vœu de transmettre ce statut à sa descendance.

c. « *Et parmi ma descendance ?* » :

Comblé par le privilège de l'imamat qui lui fut octroyé par son Seigneur, Ibrahim, sur lui le salut, sollicita pour ses descendants les mêmes honneurs. En tant qu'imam, soucieux de conseiller les adorateurs d'Allah, il voudrait accroître le nombre de guides orientant les gens.

Il cherchait aussi le bien pour ses fils et ses petits-fils, attitude naturelle chez ceux dont la conception originelle est encore saine. C'est également le désir de voir la postérité perpétuer les bonnes actions, en écho à ce sentiment inné



profond, inscrit par Allah dans la prime nature, pour que la vie suive son cours tracé, de telle sorte que les générations postérieures prennent la relève, et poursuivent la tâche que leurs prédécesseurs ont entamée, en dépit de certaines tentatives d'entraver ce processus harmonieux. C'est sans compter sur l'innéité de cette propension, sur laquelle l'islam a fondé le principe même de l'héritage, en réponse à cette prime nature.

La réponse d'Allah est sans équivoque : l'imamat s'acquiert par l'action, la vertu et la foi. Elle n'est pas un héritage. Encore une fois, les liens confessionnels priment sur ceux du sang. Aussi Allah déclare-t-Il :

d. « *Mon engagement ne s'applique pas aux injustes* » :

L'injustice prend plusieurs formes : envers soi-même par la mécréance, et envers les gens par le despotisme. Les injustes ne sauraient aspirer à l'imamat, sous toutes ses formes, en matière de prédication, de gouvernement, ou lors de la prière. La justice, prise dans tous ses sens, est le critère fondamental de l'imamat. Quiconque commet une injustice, quelle qu'elle soit, ne saurait prétendre en aucun cas au rang d'imam.

Selon le noble verset, les injustes perdent tout droit à gouverner. Tout gouvernement a pour mission de repousser les préjudices et de réaliser les intérêts, tous domaines confondus (dogmatique, social, économique, psychologique...). Des Prophètes, comme Daoud, Soulayman et Mohammed, ﷺ, ont mis en œuvre ce mode de gouvernement, dans le respect total de la législation d'Allah, le Très-Haut.

Répandre l'idée que la politique est une chose sale et que la religion est un domaine pur, et qu'il ne faudrait donc pas mélanger le sacré et le profane, est une tentative de soustraire la politique au contrôle de la religion et de la morale, conformément à ce principe erroné ancien : Rendre à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu !

Séparer le politique et le religieux est une tentative malveillante de gouverner les gens, à l'aune des passions et non en fonction de leurs croyances, sur un ton indifférent qui se contente de répéter que la religion ne doit pas interférer dans la politique et vice versa !

Autant dire que ceux qui prennent la relève, après les Prophètes, en matière de gouvernement, doivent leur emboîter le pas. Cette grave responsabilité ne doit en aucun cas être confiée à des gens qui s'arrogent le droit de gouverner selon leur bon vouloir et leurs passions, qui se contentent de parler sans agir, et s'ils passent à l'action, leurs actes sont aux antipodes des préceptes divins. La lieutenance d'Allah sur terre se trouve de ce fait dévouée de sa fonction initiale.

La réponse d'Allah à Ibrahim, qui espérait que sa descendance jouirait du même privilège que lui, était donc on ne peut plus claire : cette responsabilité ne saurait être confiée aux injustes.

Ceux-ci sont définitivement exclus de cette tâche. Les savants déduisent de ce verset qu'il est permis aux gens « qui lient et qui délient » (les Ulémas) de destituer l'imam, s'il adopte un mode de gouvernement injuste. C'est l'avis d'Al-imam Mawardi.

Pour Ibn Taïmiya, l'injuste ne doit pas être pris comme imam, alors que Al-Massoudi déduit de ce verset que les justes méritent l'imamat, pour peu qu'ils en remplissent les conditions. Dans le même sillage, Al-Qortobi relève que : pour un ensemble de savants, ce verset est la preuve que l'imam doit être choisi parmi les personnes justes, bienfaitantes et dotées de la capacité de s'acquitter de cette tâche. Allah a affirmé à son Prophète, ﷺ, que les injustes ne doivent pas rivaliser avec les gens méritants cette responsabilité, d'où cette sentence : *Mon engagement ne s'applique pas aux gens injustes.*

2 : « *Et quand nous fîmes de la Maison un lieu de visite et un asile pour les gens. Adoptez donc pour lieu de prière, ce lieu où Ibrahim se tint debout. Et Nous confiâmes à Ibrahim et à Ismaël ceci : "Purifiez Ma Maison pour ceux qui tournent autour, y font retraite pieuse, s'y inclinent et s'y prosternent."* »

A. « *Et quand nous fîmes de la Maison un lieu de visite et un asile pour les gens...* » :

Vestige emblématique de l'imamat d'Ibrahim, la Maison Sacrée est instituée comme lieu de pèlerinage, rituel qui constitue l'un des cinq piliers de l'Islam, et moyen de purification des âmes. Ce lieu garde encore les traces de l'ami intime et de ses descendants.

a. *Et quand nous fîmes de la Maison :*

C'est un appel implicite à se rappeler de ce haut fait établissant un rite qui perdurera jusqu'au Jour dernier. La majuscule et l'article défini sont là pour signifier qu'il n'est pas besoin de qualifier cette maison, qui est celle d'Allah, le Très-Haut.

Elle porte le nom de la Kaaba, en référence à sa forme cubique, sa hauteur et son prestige. Aussi dit-on d'une personne célèbre : 'ala ka'boho, c'est-à-dire, qu'il jouit d'un grand renom.

La Kaaba prend dans le Coran plusieurs appellations, comme l'Antique Maison (Al-Bayt Al -Atîq). Elle est désignée sous ce nom, pour les raisons suivantes :



- Allah l'a affranchi du joug des tyrans ;
- Elle est très ancienne ;
- Elle ne fut jamais la propriété de quelqu'un ;
- Elle constitua pendant le Déluge un refuge.

La Mecque est appelée également Bekka. Les savants avancent plusieurs explications de ce nom, qui trouvent toutes leur origine dans l'étymologie du verbe bakka, dont :

- Les masses se bousculent sur ses espaces. On dit de quelqu'un qui dispute une place à un autre, bakkaho ;
- Tous les tyrans furent incapables de s'en emparer. Le verbe bakka signifie ici écraser ;
- Elle humilie les tyrans qui se croient invincibles, l'une des sens dudit verbe étant 'rabaïsser' et 'fouler' aux pieds.

La Kaaba est également désignée sous le nom de Maison sacrée (Al-Masjid Al-Harâm) alors que la Mecque est mentionnée sous l'appellation de Oum Al-Qura, la mère des cités, vu son prestige et sa primauté, par rapport aux autres cités. Ce nom s'explique également par son statut comme matrice, dont sont issues toutes les cités. Elle porte aussi le nom de Cité sûre (Al-Bayt Al-Amîne).

b. *Lieu de visite et asile :*

C'est-à-dire, un refuge et un havre de sécurité pour tout un chacun qui cherche quiétude et sérénité. Quiconque le quitte, après le pèlerinage ou le petit pèlerinage, est bientôt saisi du désir ardent d'y revenir. À chaque prière, les visages se tournent vers ce lieu. Il est présent à tout instant dans le cœur des croyants.

Cheikh Mohammed Metouali Chaaraoui commente ce segment : 'Nous fîmes de la Maison un lieu de visite et un asile, en ses termes : « Méditons les deux mots de *bayt*, Maison et de *mathâba*. Le premier vocable renvoie à l'idée de foyer, lieu de repos au sein de la famille. Aussi la Kaaba est-elle appelée Maison, parce qu'elle est le lieu où toutes les créatures d'Allah viennent en quête de repos. Le second vocable, *mathâba*, est dérivé du verbe *thâba*, qui signifie revenir incessamment à un lieu qu'on vient de quitter, pour y retrouver les plaisirs auxquels on a goûté lors de la première visite. Je défie tout un chacun qui se rend à ce lieu sacré de penser à autre chose que l'invocation d'Allah, la prière et la récitation du noble Coran.

Face à la Kaaba, l'on se sent vidé des angoisses et libéré des soucis familiaux et des affaires quotidiennes. Si l'attrait de la Maison d'Allah pouvait se maintenir

dans les cœurs, les gens auraient délaissé tout, pour rester auprès de la Maison sacrée. C'est pourquoi Omar Ibn Al-Khattab, Dieu l'agrée, tenait à ce que les gens regagnent leur pays et leur famille, sitôt les rites du pèlerinage accomplis.

Signe de la Miséricorde divine, les soucis de ce bas monde disparaissent, comme par magie, dès que le pèlerin se rend à la Maison de son Seigneur. Chaque fois que les pèlerins se sentent affligés ou ployant sous le poids de quelque tracas, ils se tournent vers leur Créateur. Et les voilà allégés de leurs souffrances, comme en atteste ce verset : « *Ô notre Seigneur, j'ai établi une partie de ma descendance dans une vallée sans agriculture, près de Ta Maison sacrée [la Kaaba], - ô notre Seigneur - afin qu'ils accomplissent la Salat. Fais donc que se penchent vers eux les cœurs d'une partie des gens. Et nourris-les de fruits. Peut-être seront-ils reconnaissants ?* » Ibrahim : 37. Les cœurs sont évoqués et non les corps, parce qu'il s'agit d'un sentiment d'attachement sincère et non pas d'actes mécaniques, dépourvus de toute dimension spirituelle.

La Kaaba est aussi un lieu sûr. Les gens n'y craignent pas pour leur vie ni pour leurs biens. Même la chasse et la coupe des arbres y sont interdites. C'est aussi un refuge inviolable, de telle sorte qu'il n'est pas permis d'y poursuivre même l'assassin de son propre père ou frère. Est également frappé d'interdit, au sein même des associationnistes, les assauts contre la Mecque. Afin d'assurer la sécurité, le Prophète, ﷺ, interdit le port d'armes dans cette cité sûre. Il dit : « *Aucune arme ne doit y être portée pour combattre.* »

B. « *Adoptez donc pour lieu de prière, ce lieu où Ibrahim se tint debout* » :

Dérivé du verbe 'qâma', et 'al-maqâm' (station) est le lieu où se posent les pieds. Il renvoie ici au bloc de pierre sur lequel Ibrahim se tenait, alors que la Maison prenait de la hauteur. C'était Ismaïl qui se chargeait de lui tendre les pierres, pour parachever l'édifice.

Il s'y tint debout aussi pour appeler à la prière. Ce bloc de pierre porte encore les traces de ses pieds, Allah l'ayant assoupli et transformé en une matière proche de l'argile, pour en faire un signe manifeste. Il se trouve aujourd'hui à la proximité du mur de la Kaaba. Les pèlerins y pratiquent la courte prière de deux prosternations, liée au rite de la circumambulation. Cette définition de la station d'Ibrahim est la plus plausible et relayée par la majorité des savants et des commentateurs.

Selon certains anciens commentateurs, la station d'Ibrahim engloberait Arafat, Mouzdalefa et les stèles, pour d'autres, elle comprend toute la Mecque. A notre sens, le premier avis est le plus plausible. À preuve, Allah, le Très-Haut



nous a enjoint de prier derrière la station d'Ibrahim : « *Et quand nous fîmes de la Maison un lieu de visite et un asile pour les gens - Adoptez donc pour lieu de prière, ce lieu où Abraham se tint debout - Et Nous confiâmes à Abraham et à Ismaël ceci : "Purifiez Ma Maison pour ceux qui tournent autour, y font retraite pieuse, s'y inclinent et s'y prosternent"*. » Al-Baqarah (La Vache) :125. Aucun autre lieu parmi ceux évoqués dans les autres explications n'est apparenté à la prière, d'une manière aussi explicite.

D'après Anas, d'après Ibn Omar Ibn Al-Khatâb, Dieu les agréa, qui a dit : Mon avis a recoupé celui de mon Seigneur en trois points. J'ai dit : Ô Messager d'Allah, et si tu établis la station d'Ibrahim comme lieu de prière. C'est ainsi que ce verset a été révélé : « *Adoptez donc comme lieu de prière, le lieu où Ibrahim se tint debout.* »

Le Prophète, ﷺ, pria derrière la station d'Ibrahim, d'après un hadith rapporté par Jaber, Dieu l'agréa, et consigné dans Sahih Muslim, à propos des modalités du pèlerinage du Prophète, ﷺ. Il a dit : Il accomplit trois circumambulations à pas accélérés, et quatre en marchant à pas ordinaires, puis se dirigea à la station d'Ibrahim et récita : « *Adoptez donc pour lieu de prière, ce lieu où Ibrahim se tint debout* », ayant ce lieu entre lui et la Maison. On en déduit que la station renvoie au bloc de pierre.

Ce dernier devint mou, de telle sorte que ses pieds s'y enfoncèrent, C'est un miracle dont se distingue Ibrahim, sur lui le salut. Ce lieu mérite donc d'autant plus l'appellation qui lui a été donnée.

Ibrahim se tint sur la station éponyme pour appeler à la prière :

Le noble rocher sur lequel Ibrahim se tint debout pour construire la Maison, est le même sur lequel il appela les gens au pèlerinage. Rien n'empêche qu'il ait effectué les deux actions au même endroit. C'est au demeurant la version relayée par les différentes versions. Dans Fath Al-Bari de Al-Hafid Ibn Hajr, paix sur son âme, il est dit : « *Lorsqu'Ibrahim finit de bâtir la Maison, l'ange Gabriel vint à lui et lui enseigna tous les rites. Ibrahim se tint alors sur la Station et dit : « Ô gens, répondez favorablement à l'appel de votre Seigneur. C'est ainsi qu'Ibrahim et Ismaïl accomplirent tous les rites du pèlerinage. »*

Al-Faqihi rapporte, selon une voie de transmission Sahih, à travers Mojahid, d'après Ibn-Abbas, qui a dit : Ibrahim, sur lui le salut, s'est tenu debout sur le rocher et appela les gens : Ô gens ! Le pèlerinage vous a été prescrit. Sa voix parvint jusqu'aux matrices des mères et les reins des pères. Ceux qui avaient cru répondirent à son appel, ceux-là mêmes qui étaient prédestinés dans la science éternelle d'Allah à faire le pèlerinage : Ô Allah, nous voici tout à Toi, nous voici tout à toi !

Traces visibles des pieds d'Ibrahim sur la Station :

Parmi les signes divins qui resteront à jamais présents dans le sanctuaire sùre d'Allah, les traces de Son Prophète, Ibrahim, visibles sur le noble rocher sur lequel il se tint debout, la Station. Allah en fit un miracle, lorsque les pieds d'Ibrahim sur lui le salut, s'y enfoncèrent, alors qu'il était un bloc de pierre solide. Sous les nobles pieds, il s'assouplit, devint mou, comme l'argile, pour recevoir les nobles traces, avant de reprendre sa nature antérieure. Depuis ce jour-là -quasiment cinq mille ans auparavant-, ces traces sont nettement visibles, et resteront ainsi, jusqu'à ce qu'Allah en décide autrement.

À l'époque des compagnons, Dieu les agrée, ces traces étaient encore visibles. Ibn Wahb rapporte dans al-Moata'e, d'après Younes, d'après Ibn Chihab, qui a dit : J'ai vu les traces des doigts et des pieds d'Ibrahim sur la Station. Mais elles ont disparu, parce que les gens n'avaient de cesse de passer la main dessus.

Dans son livre d'exégèse, Tabari rapporte, d'après Saïd Ibn Abi Oroba, d'après Ktaba, qui a avancé le commentaire suivant de ce segment : "Adoptez la station d'Ibrahim comme lieu de prière" : L'ordre leur fut donné de prier à côté de la station, et non pas de passer les mains dessus pour en tirer des bénédictions. Cette nation s'imposa des obligations que les nations précédentes s'imposaient. Certaines déclarèrent effectivement avoir vu sur la station les traces de ses doigts et de ses pieds. Cette nation n'eut de cesse de passer la main dessus, jusqu'à ce que lesdites traces disparaissent.

Il ressort du texte rapporté par Ibn Anas, Dieu l'agrée, que les traces des pieds et des doigts étaient visibles, mais sous l'effet du rite consistant à passer la main dessus, pour en tirer les bénédictions, elles risquaient de disparaître. Quiconque les regarde de près, pourra les apercevoir, ou du moins ce qu'il en reste. Comme c'est le cas de cet historien du XIV^e siècle, Cheikh Mohammed Taher Al-Kordi, paix à son âme, qui les a vues de ses propres yeux, lors de sa visite de la Station.

Ibn Hajr dit : Tous les habitants de la Mecque connaissaient les traces des pieds d'Ibrahim, sur lui le salut, qui étaient visibles sur la Station, ce qui fit dire à Ali Ibn Abi Taleb :

La partie du rocher sur lequel Ibrahim se tint était molle, de sorte que les traces de ses pieds nus s'y gravèrent.

Ibrahim, sur lui le salut, avait donc les pieds nus, alors qu'il prenait appui sur le rocher qui sera par la suite appelé la Station d'Ibrahim, *al-Maqâm*.

Après avoir aperçu les traces des pieds d'Ibrahim, sur lui le salut, Cheikh Mohammed Taher Al-Kordi déduit que : La taille de notre maître, l'ami



intime, sur lui le salut, était celle d'un homme ordinaire de notre temps (XIV^e siècle). C'est-à-dire, il était moyen de taille.

Notre Prophète, Mohammed, ﷺ, ressemblait à son ancêtre Ibrahim, sur lui le salut. Il est dit dans Sahih Al-Boukhari que le Messager d'Allah, ﷺ, a décrit Ibrahim, à l'occasion du Voyage nocturne : J'ai vu Ibrahim. De toute sa descendance, je suis celui qui lui ressemble le plus.

En évoquant la prise en charge du Prophète, ﷺ, par son grand-père Abd Al-Motalib, dans son ouvrage, Tabaqât (Les catégories), Ibn Saad dit : Des gens de la tribu Bani Modlij dirent à Abd Al-Motalib : Prends-soin de lui, c'est-à dire, du Prophète, ﷺ, car, nous n'avons jamais vu un pied ressembler autant à celui dont les traces sont visibles sur la Station d'Ibrahim.

Les vertus de la Station d'Ibrahim, sur lui le salut :

Ce noble rocher est gratifié par Allah de plusieurs vertus, symboliques de son importance, et de la place de choix qu'elle occupe autant dans le noble Coran que dans la noble sunna.

- Lieu célébré par le noble Coran :

Signe révélateur de son importance, ce lieu est mentionné, dans le sillage de l'évocation de Sa Maison sacrée, à deux reprises dans deux versets notoires du noble Coran. La Station d'Ibrahim est donc d'autant plus glorifiée, qu'elle est citée dans un Livre, récité au fil des siècles. L'objectif étant de perpétuer son renom parmi la postérité, et de rendre hommage à l'ancêtre des Prophètes, Ibrahim, sur lui le salut.

Ce lieu privilégié est mentionné d'abord dans un des versets les plus importants, relatifs à la Maison Sacrée. Allah y enjoint les musulmans de l'adopter comme lieu de prière. Le Très-Haut dit : « *Et quand nous fîmes de la Maison un lieu de visite et un asile pour les gens - Adoptez donc pour lieu de prière...* » Al-Baqarah (La Vache) : 125. C'est dire que ce lieu sera célébré, chaque fois que ce verset est récité, et que les pèlerins effectuent la circumambulation autour de la Kaaba, et ce jusqu'à ce qu'Allah hérite la terre et tout ce que s'y trouve. Le Très-Haut dit encore dans sourate Âli-Imrâne (La famille d'Imrâne) : 96-97 : « *La première Maison qui a été édifiée pour les gens, c'est bien celle de Bakka (la Mecque) bénie et une bonne direction pour l'univers. (97) Là sont des signes évidents, parmi lesquels l'endroit où Abraham s'est tenu debout; et quiconque y entre est en sécurité. Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le pèlerinage de la Maison. Et quiconque ne croit pas... Allah Se passe largement des mondes.* »

Liée dans les mémoires à la Maison sacrée, au pèlerinage, à la prière et aux invocations, la Station préservera à jamais donc son statut privilégié et sa riche symbolique.

- Quelques signes divins manifestes afférents à la Maison Sacrée :

Allah attire l'attention de Ses adorateurs sur les signes évidents dont grouille Sa Maison Sacrée (La famille d'Imrâne, 97). La Station d'Ibrahim et la sécurité assurée au sein de la Maison sacrée sont deux exemples des signes divins que recèle l'Antique Maison. Ils sont cités pour souligner leur importance.

Qui plus est la Station d'Ibrahim renferme, elle-même, dans une sorte d'emboîtement, un grand nombre de signes divins, dont notamment :

- Les traces des pieds sur le bloc de pierre;
- Les pieds qui se sont enfoncés, jusqu'aux chevilles, dans une matière compacte ;
- La transformation de certaines parties du rocher en une matière malléable et molle, à la différence des autres parties;
- La hauteur de la Station qui grandit au fur et à mesure de l'élévation de l'édifice;
- La préservation de la Station contre les nombreux ennemis au fil des siècles;
- L'hostilité mortifère que ce lieu n'a eu de cesse de susciter ;
- La Station comme miracle et preuve de la prophétie d'Ibrahim;
- À chaque moment, il s'y trouve nécessairement quelqu'un qui prie, pratique les prosternations ou les inclinaisons, face à ce lieu sacré. Exalté soit Allah, l'Unique, le Très-Haut.

- L'ordre divin de l'adopter comme lieu de prière :

L'injonction est explicite de l'ériger en lieu de prière : Adoptez-le comme lieu de prière. C'est dire son rang et les mérites dont Allah l'a comblé.

- Les invocations derrière la Station sont exaucées :

Une multitude de savants recommandent l'invocation, suite aux deux prosternations face à la Station. Il est préférable que l'adorateur s'adresse à Allah à travers les invocations rapportées du Prophète, ﷺ.

Parmi les règles de la prière derrière la Station, le rappel de l'édificateur de l'Antique Maison, en l'occurrence le Prophète d'Allah, Ibrahim, sur lui le salut, qu'Allah érigea en exemple à suivre. Le Très-Haut dit : « *Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Ibrahim et en ceux qui étaient avec lui...* » Al-Momtahanah (L'Éprouvée) : 4.



Force est pour celui qui observe la prière derrière ce lieu tangible et ce bloc de pierre sur lequel Ibrahim s'appuya pour poursuivre sa noble tâche, de se remémorer la symbolique de l'espace et les nombreuses bénédictions qu'Allah a prodiguées à Son Prophète et Son ami intime. Il devra invoquer son Seigneur, dans ce lieu où les invocations sont exaucées. Allah, Exalté soit-il, est bien proche et répond favorablement à ceux qui L'appellent. D'ailleurs, dans notre ouvrage, nous avons rapporté le récit d'Ibrahim et ses positions, à travers le noble Coran et la sunna.

Certaines dispositions de la jurisprudence relatives à la Station :

On en citera ici la recommandation adressée aux musulmans d'accomplir les deux prosternations liées à la circumambulation derrière la Station. En effet, d'après un hadith rapporté par Al-Boukhari dans son Sahih, d'après Ibn Omar, Dieu les agréa, qui a dit : Le Prophète arriva, effectua sept circumambulation autour de la Maison sacrée, et deux prosternations derrière la Station, puis se rendit à Safa. Le Très-Haut dit : « *Vous avez dans le Messager d'Allah un excellent modèle.* »

D'après un hadith rapporté par Jaber, Dieu l'agréa, et consigné dans Sahih Muslim, à propos des modalités du pèlerinage du Prophète, ﷺ qui a dit : Quand nous arrivâmes à ses côtés à la Maison, il pria, toucha la Pierre noire, accomplit trois circumambulations rapidement, et quatre autres en marchant à pas réguliers, puis se dirigea à la station d'Ibrahim et récita : « *Adoptez donc la Station d'Ibrahim pour lieu de prière.* » Il pria derrière la station d'Ibrahim, de façon que ce noble lieu fût entre lui et la Maison. Il récitait lors de chacune des deux prosternations : « *Dis, Il est Allah, Unique.* » et « *Dites, ô les mécréants.* »

De l'avis d'Al-imam Ali Qari, paix à son âme, la majorité des exégètes recommandent la prière derrière la Station.

C : « *Et Nous confiâmes à Ibrahim et à Ismaël ceci : "Purifiez Ma Maison pour ceux qui tournent autour, y font retraite pieuse, s'y inclinent et s'y prosternent."* »

a. L'avis de Saadi :

Nous avons confié à Ibrahim et Ismaïl ceci : Purifiez Ma Maison. C'est-à-dire, nous les avons chargés de la tâche de débarrasser la Maison d'Allah du polythéisme, de la mécréance, des exactions et des souillures, au grand bonheur de ceux qui y viendront pour pratiquer la circumambulation et la prière. Le circuit complet autour de la Kaaba est antéposé, vu que c'est un rite

propre à la Maison Sacrée, vient après la retraite pieuse, qui se fait exclusivement dans la mosquée, enfin la prière, en dépit de sa prééminence. L'appropriation divine de la Maison est délibérée :

- Les efforts déployés par Ibrahim et Ismaïl seront d'autant plus assidus qu'ils savent que c'est la Maison d'Allah qu'ils devront nettoyer de toutes les immondices ;

- L'annexion présuppose la distinction et l'élévation. Les adorateurs sont implicitement enjoins de préserver et de célébrer ce noble lieu ; l'attachement à la Maison est d'autant plus solide, qu'elle est annexée à Allah, le Tout-Puissant.

b. L'avis de Fouad Mahmoud Ibn Sendi :

L'ordre donné à Ibrahim, sur lui le salut, de tenir propre la Maison sacrée revient deux fois dans le noble Coran : dans la sourate Le pèlerinage (26), l'ordre est adressé à Ibrahim, lui seul, et dans la sourate La Vache (125), à lui et à Ismaïl, alors que la Maison a été déjà construite, que la Station était connue et que la population de la Mecque avait augmenté. Dans le premier verset, Ibrahim a été enjoins de purifier la Maison pour ceux qui accomplissent les circumambulations et la prière. Et Al-Imam Al-Qortobi de relever que : Dans ce verset, les principaux actes de la prière sont évoqués : la position debout, l'inclinaison et la prosternation. Dans le second, l'ordre est donné à Ibrahim et Ismaïl de purifier la Maison d'Allah, pour ceux qui accomplissent les circumambulations, ceux qui y pratiquent la prière et ceux qui s'y rendent pour une retraite pieuse.

c. L'avis de Taher Ibn Achour :

La Maison sacrée doit être purifiée aux deux niveaux matériel et moral, c'est-à-dire aussi bien des ordures et des saletés, pour que l'adorateur s'adonne à son culte dans un espace sain et propre, que des idoles et des actes d'agression et impudiques, comme le fait d'effectuer la circumambulation le corps nu. On peut y lire, en creux, que les mécréants ne sont pas habilités à gérer les affaires de la Maison sacrée, puisqu'ils ne l'ont pas purifié des immondices, comme en attestent ces versets :

« *Qu'ont-ils donc pour qu'Allah ne les châtie pas, alors qu'ils repoussent (les croyants) de la Mosquée sacrée, quoiqu'ils n'en soient pas les gardiens, car ses gardiens ne sont que les pieux. Mais la plupart d'entre eux ne le savent pas.* » Al-anfâl (Le Butin) : 34 et

« *Ô vous qui croyez ! Les associateurs ne sont qu'impureté: qu'ils ne s'approchent plus de la Mosquée sacrée, après cette année-ci. Et si vous redoutez une pénurie, Allah vous enrichira, s'Il veut, de par Sa grâce. Car Allah est Omniscient et Sage.* » At-Tawbah (Le Repentir) : 28.



Si Allah, le Très-Haut confia la noble tâche de construire et de tenir propre la Kaaba à Ibrahim et à Ismaïl, sur eux le salut, il gratifia notre Prophète et notre bien-aimé Mohammed, ﷺ, du grand mérite de débarrasser la Maison sacrée des souillures de la mécréance et des idoles que les mécréants y installèrent, pour qu'on les adore, en dehors d'Allah, Exalté soit-il.

Si Ibrahim avait construit l'Antique Maison, en tant que lieu exclusivement consacré au culte d'Allah, sans rien Lui associer, les mécréants l'ont entourée, au fil des siècles, d'idoles adorées aux côtés d'Allah, le Très-Haut. Ce faisant, Mohammed, ﷺ, se trouva investi d'une grande mission, dont il s'acquitta parfaitement.

d. L'avis de Ibn Al-Qaïm Al-Jawzeyya :

L'évocation des différentes catégories dans ce verset est sous-tendue par un ordre de gradation. Ceux qui effectuent les tournées processionnelles sont cités en premier lieu, ce rite ne s'accomplissant qu'en relation avec la Maison Sacrée, et il est rarement mentionné dans le Coran. Viennent ensuite ceux qui s'y rendent pour la retraite pieuse. Celle-ci peut s'effectuer aussi bien dans la noble Mosquée, que dans toute autre mosquée. Cette catégorie est plus nombreuse que la première, et la nature de sa pratique n'est pas tributaire de ce lieu sacré. Enfin, ceux qui font la prière, qui peut être accomplie dans la Maison, dans l'espace avoisinant, dans la noble Mosquée, dans n'importe quelle mosquée, voire partout, excepté dans les lieux frappés d'interdit. Cette dernière catégorie dépasse en nombre les deux autres.

3 : « *Et quand Ibrahim supplia : “ô mon Seigneur, fais de cette cité un lieu de sécurité, et fais attribution des fruits à ceux qui parmi ses habitants auront cru en Allah et au Jour dernier”, le Seigneur dit : “Et quiconque n'y aura pas cru, alors Je lui concéderai une courte jouissance [ici-bas], puis Je le contraindrai au châtement du Feu [dans l'au-delà]. Et quelle mauvaise destination !”* »
Al-Baqarah (La Vache) : 126

Allah met en avant certaines caractéristiques dont Il dota la cité noble, à la faveur des invocations d'Ibrahim, sur lui le salut, qui eurent lieu, semble-t-il, après sa séparation de son fils Ismaïl et de sa mère. Nous avons déjà rapporté en détail cet événement, en commentant certains versets de la sourate Les Rangées, notamment l'épreuve de l'immolation.

a. « *Et quand Ibrahim supplia : Ô mon Seigneur, fais de ce lieu une cité de sécurité, et fais attribution des fruits à ceux parmi ses habitants qui auront cru en Allah et au Jour dernier* » :

Et quand Ibrahim supplia : rappelle-toi, ô Mohammed, lorsque Ibrahim invoqua Allah ;

Ô mon Seigneur, fais de cet endroit : c'est-à-dire, de ce lieu de désolation, inhabité et aride ;

Une cité : nom de tout lieu habité, quelle que soit sa superficie ;

De sécurité : sûr, c'est-à-dire, dont les habitants sont à l'abri de la sécheresse, des injustices, des agressions, des pillages, de la terreur, et de la famine, etc.

L'invocation d'Ibrahim fut exaucée, et la Mecque se mua en une cité jouissant en permanence d'une sécurité rarement entachée par des incidents minimes, qui restent somme toute très isolés. D'un point de vue religieux, la Mecque est en effet un lieu sûr, parce qu'Allah lui accorda une place de choix. Ceci étant, Allah nous enjoint de la préserver, d'assurer sa sécurité et de la garder à l'abri des souillures et des agissements. Bref, de lui accorder un soin particulier, par rapport à toutes les autres cités.

Brève et riche de significations, trait caractéristique des propos des Prophètes, l'invocation d'Ibrahim s'inscrit dans une vision éclairée sur le bonheur ici-bas, qui passe impérativement par la sécurité. Or, celle-ci exige justice, dignité et bien-être. En suppliant son Seigneur d'assurer la sécurité à la Mecque, Ibrahim souhaite voir cette cité jouir de la prospérité et de toutes les ressources à même d'y garantir la stabilité, en tant que berceau de l'islam.

Fais attribution à ses habitants de subsistance : c'est-à-dire, fournis-leur ce dont ils ont besoin ;

Le mot fruits renvoie aux richesses et aux ressources, pour sédentariser la population et la dissuader d'émigrer vers des cités plus prospères. Stabilisés dans cette cité, qui abrite la Kaaba, les habitants de la Mecque s'attelleront à préconiser la croyance pure, imprégnée de l'Unicité. Les croyants sont ciblés, pour que la Mecque soit le havre de la foi sincère. Allah exauça ce vœu. Et la Mecque de devenir la destination des richesses affluant des toutes les régions, conformément à ce propos Coranique : « ... *Ne les avons-Nous pas établis dans une enceinte sacrée, sûre, vers laquelle des produits de toute sorte sont apportés comme attribution de Notre part ? Mais la plupart d'entre eux ne savent pas.* » Al-Qasas (Le Récit) : 57.

Dans ce segment : 'ceux qui croient en Allah et au jour dernier', la croyance en Allah signifie croire en Son existence, Sa seigneurie, Sa divinité, Ses noms et Ses attributs ; celle au Jour dernier, signifie croire au Jour de la résurrection, qui est qualifié de dernier, parce qu'il n'y a pas d'autre jour après lui. Ibrahim supplie Allah de fournir la subsistance aux croyants en Lui et au Jour dernier,



pour qu'ils cherchent secours dans la subsistance pour l'obéissance à Allah.

Allah a pourtant décidé de pourvoir à la subsistance dans l'ici-bas à tout un chacun, qu'il s'agisse de croyants ou de mécréants, comme en témoigne ce verset : « *Nous accordons abondamment à tous; ceux-ci comme ceux-là, des dons de ton Seigneur. Et les dons de ton Seigneur ne sont refusés [à personne].* » Al-Isrâe (Le Voyage nocturne) : 20. Allah répond donc à l'invocation d'Ibrahim, sur lui le salut :

2. « *Le Seigneur dit : 'Et quiconque n'y aura pas cru, Je lui concéderai une courte jouissance, puis Je le contraindrai au châtement du feu. Quelle mauvaise destination' !* » :

La subsistance sera fournie non seulement aux humains, qu'ils soient croyants ou mécréants, mais aux animaux également : « *Il n'y a point de bête sur terre dont la subsistance n'incombe à Allah qui connaît son gîte et son dépôt; tout est dans un Livre explicite.* » Hoûd : 6. On le voit, des petits insectes livrés à eux-mêmes dans une terre aride, se voient offrir la subsistance, alors qu'ils désespéraient de l'obtenir. Des récits extraordinaires circulent ici et là à ce propos, témoignant tous de l'Omnipotence d'Allah.

À dire vrai, contrairement à ce qu'on pourrait entendre de ce segment : Je lui concéderai une petite jouissance, les biens dans l'ici-bas sont limités, aussi abondants soient-ils, puisqu'ils sont en définitive éphémères. Mieux, même si toutes les richesses du monde sont mises à disposition, elles sont néanmoins fugaces, comme en atteste ce propos Coranique : « ... *Dis : La jouissance d'ici-bas est éphémère, mais la vie future est meilleure pour quiconque est pieux. Et on ne vous lésera pas fût-ce d'un brin de noyau de datte.* » An-Nissâe (Les Femmes) : 77.

Puis Je le contraindrai, c'est-à-dire, je le forcerai et l'accuserai au supplice du feu, dont il ne saurait échapper, pour sa mécréance. 'Quelle mauvaise destination' : quelle triste destinée qu'est la leur.

• **Enseignements à tirer de ce verset :**

- L'homme ne saurait se passer de l'invocation d'Allah, le Très-Haut, quelque soit le rang qu'il occupe ;
- L'invocation est un moyen de réaliser ses objectifs ;
- La compassion d'Ibrahim vis-à-vis de ceux qui se rendent à la Maison Sacrée ;
- La réticence dont il fit preuve, lorsqu'il demanda à son Seigneur de pourvoir au besoin de ceux qui ont cru en Allah et au Jour dernier ;
- Allah fournit la subsistance aussi bien aux croyants qu'aux mécréants ;

- En tant que grâce d'ordre religieux, l'imamat est interdite aux injustes, parce qu'ils n'en sont pas dignes. En revanche, étant une grâce profane, la subsistance est accordée au croyant comme au mécréant. C'est que les biens d'ici-bas sont insignifiants et passagers, et n'ont pas, auprès d'Allah, la valeur d'une aile de moustique. Aussi les accorde-t-Il à ceux qu'Il aime et à ceux qu'Il n'aime pas.

4 : « *Et quand Ibrahim et Ismaël élevaient les assises de la Maison : "ô notre Seigneur, accepte ceci de notre part ! Car c'est Toi l'Audient, l'Omniscient."* »
Al-Baqarah (La Vache) : 127

Allah, Exalté soit-il, ordonna à Son élu et à Son ami intime Ibrahim, sur lui le salut, de construire la Kaaba sacrée, la demeure sacrée d'Allah. Ibrahim s'exécuta, se dirigea à la Mecque et informa Ismaël de l'ordre divin : « Ô mon fils, Dieu m'a ordonné quelque chose ! » Ismaël lui dit : « Fais ce qu'Il t'a été demandé ». Il lui dit : « Et m'y aideras-tu ? » Il répondit : « Bien sûr ! Je le ferai ! » Il lui dit alors : « Dieu m'a ordonné de construire une maison à cet emplacement ». Et il lui montra un monticule qui dominait ses alentours. Ils élevèrent alors les fondations de la Maison ; Ismaël apportait les pierres, tandis qu'Ibrahim s'attelait à la construction. Lorsque la Maison fut assez élevée, il lui apporta un rocher sur lequel il monta pour continuer son travail. Il mettait les pierres qu'Ismaël lui donnait en répétant tous deux : « *Ô notre Seigneur, accepte ceci de notre part ! Car c'est Toi l'Audient, l'Omniscient.* ».

La construction par Ibrahim et Ismaël, sur eux le salut, de la Kaaba est attestée par des versets Coraniques.

Certains ulémas avancent que la Kaaba fut bâtie avant Ibrahim, ce dernier procéda, avec l'aide d'Ismaël, à la restaurer, ou plutôt à poursuivre sa construction, puisqu'il n'en restait que les fondations. D'autres réfutent cet avis. À leur dire, si la Maison sacrée avait existé avant Ibrahim et Ismaël, qu'elle avait été détruite, puis restaurée, cette information aurait été connue partout dans les régions de Al-Hijaz, le Yémen et Najd. Or, il n'en fut pas ainsi. C'est dire, que la Kaaba fut édifiée par Ibrahim et Ismaël.

À défaut de hadiths Sahihs (authentiques) qui témoignent de la construction de la Kaaba, avant Ibrahim et Ismaël, les tenants de cette thèse s'appuient sur des versions non authentifiées, qui ne constituent pas une preuve concluante.

Force est de se référer aux versets Coraniques qui ont évoqué la construction de la Kaaba, afin de connaître les circonstances de cet événement grandiose. Même si les partisans du premier avis s'appuient sur le sens apparent du verset pour conclure que la Maison préexistait à Ibrahim, mais elle disparut,



au fil du temps. Allah indiqua à Ibrahim son emplacement et les assises qui en restaient, sur lesquelles, assisté par Ismaïl, Ibrahim éleva l'édifice. À notre sens, rien ne permet de tirer des telles conclusions des-dits versets. En disant : Nous indiquâmes pour Ibrahim le lieu de la Maison, Allah montra seulement à Son ami intime l'endroit où la Kaaba devait être construite, celui-là même qui fut prédestiné depuis toujours à abriter cette enceinte, la plus sacrée et la plus noble des demeures.

Après avoir connu l'emplacement du futur temple, et reçu l'ordre de le construire, Ibrahim passa à l'acte. Assisté d'Ismaïl, il éleva les colonnes.

Le verset 127 de sourate Al-Baqarah (La Vache) met en avant la deuxième étape de la construction et fait l'impasse sur la première, celle de la mise en place des fondations. À défaut de hadiths Sahihs relatifs à la construction de la Kaaba, nous nous contenterons du sens apparent des versets concernés, pour en déduire que les premiers à avoir bâti la Maison Sacrée sont Ibrahim et Ismaïl. Ce temple n'ayant pas existé avant leur époque.

L'imam Ibn Kathir souligne à ce propos : Dieu a ordonné à Ibrahim de construire une Maison qui soit pour les habitants de la Terre comme ces temples pour les anges dans les Cieux. Il lui a indiqué l'endroit aménagé pour cela et qui fut choisi depuis qu'Il a créé les Cieux et la Terre. Il est rapporté également dans les deux Sahih, que ce territoire sacré a été décrété comme tel par Dieu, dès la création des Cieux et de la Terre et il le restera jusqu'au jour de la Résurrection.

Aucun hadith Sahih n'a été rapporté de l'Infaillible que la Maison fut construite avant l'époque d'Ibrahim. Le sens apparent de ce segment : "l'emplacement de la Maison", ne suffit pas pour étayer cette thèse. Le mot emplacement renvoie ici au lieu prédestiné par Allah, depuis Adam jusqu'à l'époque d'Ibrahim, pour accueillir cette noble demeure. Nous avons déjà signalé qu'Adam l'avait ornée d'une voûte, que les anges lui dirent : 'Nous avons effectué des circumambulations avant toi', et que l'Arche tourna 40 fois autour d'elle. Sauf, qu'il s'agit d'informations qu'on ne saurait ni confirmer, ni infirmer.

Il n'existe aucune preuve sur la construction de la Kaaba par Adam, ni son fils Shït, ni Qossay ibn Qolab -bien que certains historiens aient évoqué ce nom-, ni par Abd Al-Motalib. L'avis la plus répandu est qu'elle fut bâtie avant l'avènement de l'islam.

La Kaaba fut construite et restaurée quatre fois avant l'islam :

- par Ibrahim, sur lui le salut, qui fut le premier à la construire ; les géants ;

Jorhom et Qoraïch, cinq ans avant l'envoi de Mohammed, ﷺ, avec la condition de ne dépenser dans sa construction que de l'argent gagné licitement, ce qui les mit à court de ressources et les contraignit à diminuer la hauteur des murs de 3 m et 25 cm. Ils l'entourèrent d'un petit mur, pour que les gens effectuent des circumambulations autour d'elle, la couvrirent d'un toit, l'équipèrent d'un drain en bois, fermèrent la porte de l'ouest, et élevèrent celle du sud, au niveau du sol, pour contrôler l'accès, à la Kaaba. Mohammed, ﷺ, prit part à ces travaux. Il portait les pierres pour la construction.

Les travaux finis, ils se disputèrent sur celui qui aurait le privilège de hisser la pierre noire et la mettre à son emplacement. Ils convinrent de prendre pour juge le premier qui entrerait au temple. Comme le Prophète, ﷺ, fut cet homme, il s'en chargea. Il prit la pierre, la mit sur une étoffe, et demanda à chaque tribu d'en tenir une extrémité. Lorsque la pierre fut tout près de son emplacement, il la prit de sa main et la fixa, mettant ainsi un terme à un conflit qui risquait de dégénérer, de faire voler en éclat leur unité, et de provoquer la mort d'un grand nombre de personnes.

Après l'islam, la Kaaba fut restaurée trois fois :

- Par Abdallah Ibn Zobair, que Dieu l'agrée;
- Par Al-Hajjaj Ibn Youssef Taqafi;
- Par le sultan Morad Khan.

Pour plus d'informations sur ce thème, prière de consulter l'ouvrage « La noble Kaaba » de Mahmoud Ahmed Dosri.

a. « *Et quand Ibrahim et Ismaïl élevaient les assises de la Maison* » :

L'identité de ceux qui établirent les assises n'est pas explicitement révélée par le verset. Ces fondations, existaient-elles avant Ibrahim ? Seul Allah le sait. Dans un hadith, il est dit que ce fut Ibrahim qui les a mises en place. Aïcha, Dieu l'agrée, rapporte que : « Le Messager d'Allah, ﷺ, a dit : 'N'as-tu pas vu que lorsque ton peuple a construit la Kaaba, il a réduit sa superficie, de telle sorte qu'elle ne subsiste plus sur les fondations posées par Ibrahim ?' J'ai répondu : Pourquoi ne la reconstruis-tu pas sur ces fondations ? À quoi il a répliqué : 'Si ton peuple n'était pas nouvellement converti à l'islam, je l'aurais fait.' »

La construction de la Kaaba est décrite d'une façon qui nous fait plonger au cœur de cet événement historique. C'est comme si nous assistions de visu aux travaux en cours, et que nous entendions les voix d'Ibrahim et de son fils implorer leur Créateur.

b. « *Ô notre Seigneur, accepte ceci de notre part, car c'est Toi l'Audient, l'Omniscient* » :



Grâce, musicalité et sincérité se combinent et se répondent. Comme si la scène se déroulait devant nous, débordante de vie et chargée de symbolisme. Le style Coranique se déploie ici dans toute sa splendeur, insufflant la vie aux événements révolus.

La description créative réussit à capter la dimension grandiose de l'action entreprise. C'est là un trait caractéristique du Livre éternel.

Dans l'invocation, se marient l'éthique, la foi, l'affect et la conscience qui distinguent les Prophètes. Ils réalisent d'autant plus l'importance du dogme et de la foi. Ce sont ces principes-là que le noble Coran cherche à transmettre aux héritiers des Prophètes et à les leur inculquer.

Dans ce segment : 'Ô notre Seigneur, accepte ceci de notre part', abnégation et désintérêt sont mis en perspective. L'action est entreprise, pour la cause d'Allah, pour gagner Sa bénédiction. C'est un acte de recueillement et de remise de soi à Allah, qui est au fait des intentions qui motivent toute action.

Dans le verset, le respect dû au père par le fils est mis en exergue. Il l'assiste, sans hésitation, à faire le bien.

C'est aussi une leçon d'humilité. L'adorateur est conscient du manquement inhérent à son acte, aussi important soit-il. Aussi implore-t-il son Seigneur pour qu'Il bénisse son agir, défaillant, par la force des choses.

Ils ont beau savoir qu'ils étaient en train d'accomplir une action grandiose, d'effectuer un acte d'adoration des plus importants, et d'offrir à leur Seigneur une donation des plus précieuses, Ibrahim et Ismaïl n'en éprouvaient pas moins la crainte que leur action ne fût à la hauteur de Ses grâces infinies. Quel recueillement ! Quelle soumission inconditionnelle !

Allah est sollicité, à propos, dans ce verset à travers deux de Ses plus beaux noms : l'Audient et l'Omniscient. Le Tout et toujours Écoutant, Allah entendra leur invocation, en sachant qu'ils sont véridiques.

Dans Bahr al-Mohit, Abou Hayyan commente ce segment : 'C'est Toi l'Audient et l'Omniscient', en ces termes : « Ibrahim et Ismaïl font une action, qu'ils accompagnent d'une invocation, dans laquelle deux attributs divins sont pertinemment mis en avant, au diapason du contexte : l'Audient, qui écoute leur imploration et l'Omniscient qui connaît parfaitement leur dévouement.

Le nom divin d'Audient (*As-Samî*) :

On compte 45 occurrences de ce nom dans le noble Coran, dont :

« ... *Il n'y a rien qui Lui ressemble; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant.* »
Ash-Shûrâ (La Consultation) : 11 et

« *Et quand Abraham et Ismaël élevaient les assises de la Maison: «ô notre Seigneur, accepte ceci de notre part! Car c'est Toi l'Audient, l'Omniscient.* »
Al-Baqarah (La Vache) : 127.

Saadi définit le nom divin l'Audient comme suit : Parmi Ses plus beaux noms L'Audient, qui entend tous les sons, tous contextes et langues confondus. Il entend ce qui est dit en secret comme s'il était publiquement proféré. Les sons lointains pour Lui sont très proches. Son audition est de deux genres : Il entend tous les sons apparents et cachés, parfaitement, sans limitations, et Il répond favorablement et récompense ceux qui L'implorent, L'invoquent ou L'adorent, comme en atteste ce propos Coranique : « *Louange à Allah, qui en dépit de ma vieillesse, m'a donné Ismaël et Isaac. Certes, mon Seigneur entend bien les prières.* » Ibrahim : 39, ainsi que la formule prononcée lors de la prosternation : Allah est à l'écoute de celui qui fait Sa louange, c'est-à-dire, Il exauce ses invocations.

Le nom divin d'Omniscient (*Al-'Alîm*) :

Ce nom est cité 157 fois au noble Coran, dont :

« *Allah a institué la Kaaba, la Maison sacrée, comme un lieu de rassemblement pour les gens. (Il a institué) le mois sacré, l'offrande (d'animaux,) et les guirlandes, afin que vous sachiez que vraiment Allah sait tout ce qui est dans les cieux et sur la terre; et que vraiment Allah est Omniscient.* » Al-Mâ'idah (La Table servie) : 97 et

« *Ils dirent : "Gloire à Toi ! Nous n'avons de savoir que ce que Tu nous as appris. Certes c'est Toi l'Omniscient, le Sage"* ». Al-Baqarah (La Vache) : 32.

Saadi présente la définition suivante de ce nom divin : : Il embrasse de Sa science l'apparent et le caché, l'invisible et le visible, les obligations, l'impossible et le possible, le monde supérieur et inférieur, le passé, le présent et le futur...Rien n'échappe à Sa science, car c'est Lui qui a appris à l'homme ce qu'il ignorait.

5 : « *Notre Seigneur! Fais de nous Tes Soumis, et de notre descendance une communauté soumise à Toi. Et montre nous nos rites et accepte de nous le repentir. Car c'est Toi certes l'Accueillant au repentir, le Miséricordieux.* » Al-Baqarah (La Vache) : 128

a. « *Ô notre Seigneur !* » :

La répétition de ce segment, Ô notre Seigneur, renforce l'idée de soumission et exprime le désir ardent d'obtenir une réponse favorable à l'invocation. Le verbe factitif est également répété, pour insister sur la même posture de remise totale de soi.

On le voit, l'invocation est un acte d'adoration, voire l'un des plus importants, qui rapproche l'adorateur de son Seigneur. Le Très-Haut dit : « *Et votre Seigneur dit : "Appelez-Moi, Je vous répondrai. Ceux qui, par orgueil, se*



refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer, humiliés». » Ghâfer (Le Pardonneur) : 60. Le Prophète, ﷺ, dit : « *Invoquer c'est adorer.* » Il récita ensuite : « *Invoquez-Moi, je vous réponds.* »¹. L'invocation est un moyen de tendre à réaliser les objectifs escomptés, de vaincre la crainte d'entreprendre, de surmonter les écueils et d'exprimer le dévouement à Allah, le Très-Haut.

b. « *Fais de nous des soumis à Toi* » :

C'est-à-dire, obéissants, résignés à Ta volonté, soumis à Ton jugement et dévoués dans Ton adoration, sans rien T'associer.

Par la répétition du vocatif, Ô notre Seigneur, la supplication est renforcée et l'accent est mis sur chaque invocation.

Plus les deux nobles Prophètes sont comblés par Allah de la grâce de la soumission, plus ils tiennent à affirmer leur attitude résignée devant leur Seigneur. Insatiables, ils veulent encore s'abreuver aux sources de l'obéissance, pour étancher ce désir assoiffé à la remise totale de soi au Créateur, à Lui, sans rien Lui associer. Mieux, Ibrahim, sur lui le salut, invoque Allah en faveur de sa descendance, pour qu'elle soit, à son image, totalement soumise à son Seigneur.

c. « *et de notre descendance une communauté soumise à toi* » :

Qui dit descendance, dit postérité et générations futures. Il s'agit d'une vision ouverte sur l'avenir, sous-tendue par le désir de perpétuer le principe d'unicité divine, à travers les siècles. L'invocation exprime également le souci d'assurer la permanence de la religion préconisée par tous les Prophètes, depuis Adam, sur lui le salut, jusqu'à Mohammed, ﷺ, principalement fondée sur la résignation à la volonté divine et la soumission totale à Allah, Exalté soit-il.

Invoquer Allah en ces termes est aussi un moyen de solliciter Son aide, Sa guidance vers la remise totale de soi. Conscients que leur sort est entre les mains du Miséricordieux, et que la Guidance est de Son seul ressort, ils se tournent vers Lui, en formulant leurs vœux. En effet, c'est uniquement auprès de Lui qu'il faudrait chercher de l'aide, Exalté soit-il. L'invocation recèle, en creux, un principe fondamental : la solidarité intergénérationnelle.

L'invocation met également en évidence les principales préoccupations du croyant : promouvoir les principes d'unicité divine et de soumission inconditionnelle à Allah et à Ses jugements. Conscients de la grâce dont Allah les a comblés, Ibrahim et Ismaïl, veulent en faire bénéficier leur descendance.

1. Sunan Tarmidi, n° 2969

Ils invoquent leur Seigneur pour qu'Il pourvoie à la subsistance de leurs descendants, leur prodigue la grâce de la foi, leur enseigne les rituels de leur religion et accepte leur repentance, car Il est l'Accueillant au repentir et le Miséricordieux.

Ibrahim et Ismaïl invoquent Allah pour qu'Il fasse apparaître parmi leur descendance une communauté soumise à lui. La particule 'min' est partitive. Par bienséance envers Allah, les deux nobles Prophètes ont sollicité cette grâce pour une partie de leur descendance. L'affirmation divine : 'Mon engagement ne s'applique pas aux injustes', résonnant encore à leurs oreilles. Ils en tirent la conclusion que leur descendance comptera aussi bien le croyant que le mécréant.

Une communauté soumise à Toi, c'est-à-dire, croyant au dogme de l'unicité et adorant Allah, sans rien Lui associer.

d. « *et montre nous nos rites* » :

Enseigne-nous les rites relatifs à notre religion, dont les actes du pèlerinage, ses dates, les lieux des différentes pratiques et le sanctuaire. On en déduit que ces rites sont déterminés par Allah, et doivent être exercés en vertu de Sa prescription, en s'appuyant sur une preuve tirée du texte religieux.

Saadi souligne à ce propos : Cela veut dire, enseigne-nous ces rites ('manâçiq', pluriel de 'mançaq') d'une manière concrète, pour mieux les assimiler. Les rites concernés ici sont probablement tous les actes du pèlerinage, mais il est possible qu'il s'agisse de la religion, dans son ensemble et des rites ayant trait. Le mot 'nouçouq' signifiant l'adoration. Néanmoins, c'est le sens premier qui est le plus relayé. Toujours est-il que leur invocation se rapporte en définitive à la guidance vers la science utile et l'action vertueuse.

Selon Taj al-Qoran al-Qarmani, s'il est question dans le verset du mot 'manâçiq', comme pluriel de 'mançaq', son sens serait tous les actes du pèlerinage, comme la procession rituelle, la course et le rassemblement à Arafat ; mais si l'on entend le même mot comme pluriel de 'manâçiq', le sens serait tous les lieux et les stations qui ponctuent le pèlerinage, comme Mina, Arafat et Mouzdalefa.

Pour Raghîb Asphahani, 'nouçouq' signifie adoration et 'nâçiq', adorateur. Dans le verset, les actes du pèlerinage sont concernés. Le sens de 'manâçiq' est à la fois les actes et les lieux rituels, alors que 'nâçîqa' est la bête à égorger en guise de sacrifice. 'Mançaq', signifie législation et voie à suivre : « *Dis : En vérité, ma Salat, mes actes de dévotion (nouçouqî), ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur de l'Univers.* » Al-An'âm (Les Bestiaux) : 162. Enfin, on dit que 'nouçouqî' a le sens de mon culte.



On rapporte, d'après Ali Ibn Abi Taleb, Dieu l'agrée, qu'après avoir fini la construction de la Maison, et fait cette invocation, Allah lui envoya l'ange Gabriel, sur lui le salut, qui le fit accomplir le pèlerinage, le conduisit à Safa, Al-Marwa, Mina, Michaar al-Haram et Arafat, avant de lui demander : As-tu appris ce que je t'ai montré ? Ibrahim lui répondit par l'affirmative.

Puisque tout adorateur, quel qu'il soit, est sujet au manquement, Ibrahim et Ismaïl implorèrent leur Seigneur :

e. « *Accepte de nous le repentir* » :

Pardonne-nous notre manquement à T'obéir, car tout adorateur, quelque profonde et sincère que soit son dévouement, risque à tout moment de faillir à son devoir envers Allah. Même infailibles, les deux Prophètes supplient le Seigneur d'accepter leur repentance. Aussi certains y voient plutôt une invocation en faveur de leur descendance. Alors que pour d'autres, ils voulaient informer, implicitement, les gens que la Maison d'Allah et tous les actes et les rites afférents, offrent l'occasion de se purifier des péchés et de demander à Celui qui connaît l'inconnaissable d'accepter leur repentance.

Il existe trois genres de repentants : les premiers sont les musulmans ordinaires, qui se repentent des péchés qu'ils ont commis par le passé et veulent leur tourner définitivement le dos ; les seconds, sont l'élite qui se repentent des mauvaises intentions qui frôlèrent leur esprit et d'éventuels manquements en matière de culte, et les troisièmes sont la fin fleur des adorateurs, ceux-là mêmes qui tendent, par la repentance, à élever encore plus leur rang privilégié. Nul doute, que la repentance des deux Prophètes, Ibrahim et Ismaïl, participe de cette troisième catégorie.

Ils cherchent, à l'image de tous les Prophètes, sur eux le salut, à se hisser à la sphère la plus haute, auprès de leur Seigneur. Telle est aussi une autre leçon morale dispensée par le noble Coran, dont tout musulman soucieux de faire le bien pour soi et pour les autres, doit s'inspirer, et en faire un code de conduite.

L'un des principaux fondements du comportement, la repentance est de plusieurs types, dont notamment :

- La repentance pieuse, mue par la crainte d'Allah, qui a l'emprise sur notre personne ;
- La repentance rapprochée, motivée par une certaine pudeur, née de la proximité avec Allah ;
- La véritable repentance : lorsque l'adorateur commet un péché et que tout son être montre qu'il s'en repent ;
- La fausse repentance : apparente, elle est contredite par le désir latent de s'adonner aux actes de désobéissance ;

- La repentance sincère : elle passe par la purification du cœur des péchés et de ses signes, de telle sorte que les mauvaises actions, foncièrement rejetées, n'effleurent même pas l'esprit.

Pour Al-Imam Nawawi, paix à son âme, se repentir de tout péché est une obligation. Entre l'adorateur et son Seigneur, elle doit remplir trois conditions : renoncement irrévocable ; regret poignant ; et détermination arrêtée à ne jamais récidiver.

S'agissant du droit d'une personne, le repentant doit le lui restituer, demander son pardon, ou demander son consentement à ce qu'il le garde, pour peu qu'il n'en découle pas quelque effet encore plus grave.

Ibrahim et Ismaïl, sur eux le salut, apprennent aux partisans de la religion d'Ibrahim, comment conclure une invocation du repentir, de telle façon à renforcer les chances de son exaucement :

f. « *C'est Toi l'accueillant au repentir, le Miséricordieux* » :

Le sens est renforcé à travers plusieurs procédés : la particule d'affirmation, le pronom suffixe, le pronom personnel et les deux superlatifs. Allah est dit Accueillant du repentir, *Tawwâb*, parce qu'Il n'a de cesse d'accepter la repentance de Ses adorateurs. Il est encore Miséricordieux, parce qu'Il prodigue Sa clémence à Ses serviteurs. Cette épithète peut qualifier également les humains. Le Très-Haut dit : « *Certes, un Messager pris parmi vous, est venu à vous, auquel pèsent lourd les difficultés que vous subissez, qui est plein de sollicitude pour vous, qui est compatissant et miséricordieux envers les croyants.* » At-Tawbah (Le Repentir) : 128. On dit qu'Allah est Clément dans ce bas monde et Tout-Clément dans l'au-delà, parce que Sa bienfaisance est dispensée ici-bas aux croyants comme aux mécréants, alors que dans l'au-delà, seuls les croyants en bénéficient.

La qualité de l'Accueillant du repentir est postposée, parce qu'elle vient en écho à cette invocation : accepte cette repentance de notre part. Qui plus est, accepter le repentir participe de la Miséricorde, terme générique qui englobe l'accueil de la repentance.

i. *Le nom divin d'Accueillant du repentir* :

Cité 11 fois dans le noble Coran, ce nom vient accompagné de celui de Miséricordieux dans 9 versets.

Cheikh Saadi, que Dieu l'ait en Sa noble Miséricorde, affirme le même sens : Allah est celui qui accepte la repentance en prédisposant tout d'abord Son adorateur à la formuler, et à se tourner vers Lui, puis en l'accueillant favorablement, à travers le pardon des péchés du repentant.



Allah est qualifié de l'Accueillant du repentir, vu le nombre infini de ceux dont le repentir est accepté. Aussi, parce qu'Il n'a de cesse d'accepter les repentances réitérées de la même personne, jusqu'à sa mort.

ii. Le nom divin de Miséricordieux :

Cité 123 fois dans le noble Coran, ce nom va la majorité de cas de pair avec celui de Pardonnant.

Le Miséricordieux est celui qui gratifie Ses adorateurs de Sa grâce et leur prodigue Sa Clémence, dont l'absolution de leurs péchés, leur pardon, l'expiation de leurs mauvaises actions et la permission qu'Il leur accorde de se repentir.

6 : « *Notre Seigneur ! Envoie l'un des leurs comme messenger parmi eux, pour leur réciter Tes versets, leur enseigner le Livre et la Sagesse, et les purifier. Car c'est Toi certes le Puissant, le Sage !* » Al-Baqarah (La Vache) : 129

La description des sentiments de compassion des Prophètes à l'égard de leur descendance vertueuse se poursuit dans ces nobles versets. Il n'y est pas seulement question d'invoquer en leur faveur soumission et acceptation du repentir, mais de perpétuer le bien au sein de cette communauté remise totalement à Allah. Le vocatif 'Ô notre Seigneur' est de nouveau utilisé, pour exprimer le désir ardent de recevoir l'exaucement. Ensuite, vient le thème de l'invocation : 'Envoie l'un des leurs comme Messenger parmi eux'.

Le mot Messenger est postposé, pour insister sur l'idée de l'envoi d'une personne issue d'eux, et non pas un étranger et un intrus. Ils en seront d'autant plus fiers, qu'ils connaissent son intégrité et sa véracité.

Allah donna suite à leur invocation, en envoyant, d'entre leurs descendants, Mohammed, ﷺ. Abou Omâma rapporte que : Je demandai : Ô Messenger d'Allah, quels sont les signes qui ont prédit ta prophétie ? Il me répondit : *l'invocation de mon ancêtre Ibrahim et la bonne annonce d'Issa. Ma mère a également vu comme si une lumière jaillissait d'elle-même, et se répandait sur les palais de la Grande-Syrie.*

Cette invocation exaucée concorda avec ce qu'Allah avait prédestiné pour Mohammed, ﷺ, comme envoyé aux illettrés et aux non-Arabes, parmi les humains et les djinns, conformément à Son dire, Exalté soit-il : « *C'est Lui qui a envoyé à des gens sans Livre (les Arabes) un Messenger des leurs qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse, bien qu'ils étaient auparavant dans un égarement évident* » Al-Jumû'a (Le Vendredi) : 2. Les illettrés sont les Arabes, parce qu'ils ne savent ni lire, ni écrire. Ils étaient connus par leur illet-

trisme. Le Messager, ﷺ, dit : *Nous sommes une nation illettrée, nous ne savons ni lire ni compter*¹.

Allah, le Tout-Puissant, n'envoya à la Mecque et la région attenante que Son bien-aimé Mohammed, ﷺ, le sceau des Prophètes et des Messagers. Nul doute que son apostolat est d'une portée universelle. Il est à noter que l'invocation est attribuée à Ibrahim, lui seul : Je suis l'invocation de mon père Ibrahim², l'ami intime étant celui qui invoquait, alors qu'Ismaïl répétait après lui. C'est le cas aussi de Moussa et de Haroun : « *Il dit : Votre prière est exaucée. Restez tous deux sur le chemin droit, et ne suivez point le sentier de ceux qui ne savent pas* ». Yûnes (Jonas) : 89.

L'invocation se poursuit pour se focaliser sur les missions qui incombent au Messager, ﷺ, dont notamment :

a. « *Pour leur réciter Tes versets* » :

Il leur lit tes versets, lentement, d'une manière éloquente, pour qu'ils en saisissent le sens et la beauté, et soient capables de les réciter à leur tour.

Le Messager d'Allah a été doté du noble Coran comme livre à réciter à son peuple et à toute l'humanité. Il est la parole révélée d'Allah, à travers l'ange Gabriel, sur lui le salut. Consignée dans la vulgate, Sa récitation est un acte d'adoration. Relayé par un processus parfait de transmission, il est à l'abri de toute altération. Inimitable, personne ne saurait composer une sourate semblable aux siens. Allah enjoint à Son Messager, ﷺ, de réciter le Coran à lui-même, à son peuple et aux gens. Le Très-Haut dit : « *“Il m'a été seulement commandé d'adorer le Seigneur de cette Ville (la Mecque) qu'Il a sanctifiée, - et à Lui toute chose - et il m'a été commandé d'être du nombre des Musulmans, (92) et de réciter le Coran”*. *Quiconque se guide, c'est pour Lui-même en effet qu'il se guide. Et quiconque s'égare..., alors dis : “Je ne suis que l'un des avertisseurs”*. » An-Naml (Les Fourmis) : 91-92.

b. « *Leur enseigner le livre et la sagesse* » :

Le livre c'est le noble Coran, qui a été révélé à Mohammed, ﷺ. D'ailleurs le segment 'Livre révélé' renvoie naturellement à Mohammed, ﷺ et au Coran, tout comme la Torah, à Moussa, ou l'Évangile à Issa, sur eux le salut. De tous les livres sacrés, il se distingue par le nom de Coran, parce qu'il condense l'essentiel de ces livres, voire il rassemble le fruit de toutes les sciences.

Le Messager, ﷺ, enseigne à son peuple le Coran, leur explique les préceptes, le licite, l'illicite, les obligations, les lois, les sermons, les maximes... Son discours

1. Sahih Al-Boukhari, n° 1913

2. Mosnad Ahmed, 5/262



oscillant entre exhortation et intimidation, le Jour dernier, la résurrection, le châtement, la récompense, le paradis, l'enfer...

L'acte de réciter est évoqué en premier, puisque le premier contact avec le Livre s'opère à travers l'ouïe et l'énonciation orale, ensuite vient la phase de l'enseignement de ses idées et la méditation de ses significations. Ce dernier acte incombe au Messenger, ﷺ, en tant que responsable de l'expliquer et de diversifier les procédés de le transmettre.

La récitation sous-entend « l'art de lire », et l'enseignement, celui de l'exégèse : éclaircissements des points d'ordre général, levée des ambiguïtés, précision du nombre des actes liés à certains piliers de l'islam, distinction des obligations et des actes surrogatoires...

Il leur enseigne également la sagesse, c'est-à-dire, leur enseigne la sunna et les préceptes de la loi divine. L'art de prêcher, et les techniques ayant trait, font aussi partie de cette sagesse, tout propos qui incite au bien et dissuade de faire le mal étant la manifestation de cette sagesse.

c. « *Et les purifie* » :

Il leur assure la pureté latente et patente, en les libérant des souillures de la mécréance et du scepticisme, et en les investissant des tâches à même de leur éviter les péchés et de les exhorter à faire le bien.

Pour Ibn Abbas, Dieu les agrée, 'Tazkiya' est synonyme ici d'obéissance et de dévouement. Pour certains, de la même famille que le mot zakat, 'yozakîhim' signifie prélève l'aumône légale sur leurs biens. Pour d'autres, il les incite à accomplir les actes susceptibles de leur conférer pureté et piété. Le même verbe signifie chez d'autres attester de la droiture de quelqu'un et le recommander, aussi parle-t-on du témoignage favorable des 'adouls' (notaires traditionnels). Le verbe 'yozakîhim' renvoie à la science des fondements dogmatiques.

Dans ce verset, 'yozakîhim' signifie les purifie de la mécréance et des agissements. La purification de l'âme confère à l'homme les qualités qui lui valent la récompense dans l'au-delà. Acteur actif, l'homme s'efforce de purifier son âme des impuretés, comme en témoigne ce verset : « *À réussi, certes, celui qui l'a purifié* » As-Shams (Le Soleil) : 9. Dans cette optique, cet acte est conçu comme une aptitude acquise. Parfois, la purification est attribuée à Allah, qui est le véritable Agent. Le Très-Haut dit : « *N'as-tu pas vu ceux-là qui se déclarent purs ? Mais c'est Allah qui purifie qui Il veut; et ils ne seront point lésés, fût-ce d'un brin de noyau de datte.* » An-Nissâe (Les Femmes) : 49. Dans certains cas, cette responsabilité incombe au Prophète, ﷺ, en tant que médiateur : « *Prélève de leurs biens une Sadaqa par laquelle tu les purifies*

et les bénis, et prie pour eux. Ta prière est une quiétude pour eux. Et Allah est Audient et Omniscient. » At-Tawbah (Le Repentir) : 103.

d. « *C'est Toi, certes, le Puissant, le Sage* » :

Les mêmes procédés d'insistance rhétorique reviennent dans cet énoncé : la particule d'affirmation, les pronoms personnels et l'article défini, dont la fonction ici est l'attribution exclusive des deux qualités de puissance et de sagesse à Allah, le Très-Haut. Il est le Puissant, qui a la mainmise sur toute chose, et le Sage qui établit les choses là où elles doivent être. L'utilisation du superlatif contribue à renforcer la même idée. L'évocation de ces deux attributs divins n'est pas fortuite. La Puissance va de pair avec le Livre et la Loi divine, qui confèrent une autorité notoire à tout un chacun qui fonde ses actes sur leurs directives. Qui plus est, leur enseignement et leur mise en pratique ne sont pas chose aisée, d'où la nécessité de la sagesse.

L'invocation prend fin avec ces deux attributs. Cette chute renforce les chances de son exaucement auprès du Seigneur. Ne dit-on pas, à juste titre, que si l'adorateur veut que son invocation soit exaucée, il doit implorer Allah, à travers les plus beaux noms et les attributs divins qui s'accordent avec le thème de son invocation ?

Le nom divin de Puissant :

On en compte 92 occurrences dans le noble Coran. Dans la majorité des cas, il est accompagné d'autres plus beaux noms divins.

Selon Saadi, le Puissant se définit comme possédant toute la puissance : celle de la force, de la contrainte et de l'inexpugnabilité. Aucune des créatures ne peut l'atteindre, Il contraint tous les existants et la créature Lui est soumise.

Le nom divin de Sage :

Ce nom divin revient 91 fois dans le Coran, toujours accompagné d'un autre nom divin.

Il s'accompagne surtout du nom divin de Puissant. Il est Sage, parce qu'il ne dit, ni n'effectue que ce qui est vrai. Ses actes sont pertinents et son œuvre parfaite. Des actes qui allient pertinence et perfection ne sauraient émaner que d'un Sage. Et l'acte n'est le fruit d'un choix absolu, que s'il est entrepris par un Vivant, Savant et Puissant.

Saadi définit le Sage comme suit : Il est Celui qui jouit d'une sagesse suprême qui se manifeste dans Sa créature parfaitement façonnée « *Est-ce donc le jugement du temps de l'Ignorance qu'ils cherchent ? Qu'y a-t-il de*



meilleur qu'Allah, en matière de jugement pour des gens qui ont une foi ferme ? » Al-Mâ'idah (La Table servie) : 50. Rien n'est créé d'une manière arbitraire, ni légiféré au gré de la fantaisie. Il a le monopole du jugement dans l'ici-bas et dans l'au-delà. Personne ne Lui dispute les trois sortes de jugements qu'Il accapare : entre Ses adorateurs, dans Son décret et dans Sa rétribution.

Sincère envers Allah, Ibrahim incarna le modèle d'adorateur parfait d'Allah, le Très-Haut. Allah exauça ses vœux, veilla sur son éducation et le fit triompher sur ses ennemis.

L'on pourrait se demander pourquoi Allah répondait toujours favorablement aux invocations d'Ibrahim. C'est que, pour être exaucée, l'invocation doit remplir certaines conditions. Ibn Abbas rapporte que : Lorsque ce verset : 'de ce qui existe sur la terre, mangez le licite et le pur', fut récité en présence du Prophète, ﷺ, Saad Ibn Abi Waqas, Dieu les agréa, lui demanda : Ô Messager d'Allah, Prie Allah pour que mes invocations soient exaucées. Le Prophète, ﷺ, lui répondit : "Ô Saad, mange seulement des denrées qui sont acquises licitement, et tes prières seront agréées. Je jure par Celui qui détient l'âme de Mohammed entre Ses mains que tout un chacun qui mange de la nourriture illicitement acquise, les bonnes actions qu'il aura entreprises pendant quarante jours ne seront pas acceptées, et que quiconque dont la chair se nourrit de l'illicite et de l'usure, l'enfer lui convient mieux".

La principale condition pour l'exaucement des invocations est l'adoration sincère et désintéressée d'Allah, non seulement au niveau verbal, parce que l'adoration n'est pas une simple parole qu'on profère, ni acte qui n'est pas mû par une bonne intention, ni une intention qui n'est pas suivie d'une action. Elle s'accomplit, de concert, par le corps, la langue et le cœur : "C'est toi que nous adorons et c'est Toi dont nous implorons l'aide".

L'adoration parfaite passe impérativement par l'observance des obligations, la multiplication des actes surrogatoires, et le dévouement à Allah, autant d'éléments repris dans ce hadith : « Allah, le Très-Haut dit : *Je déclarerai la guerre à celui qui se montre hostile à un de Mes pieux adorateurs. Il n'y a pas quelque chose plus chère qui rapproche Mon adorateur de Moi que les obligations que je lui ai prescrites. Mon adorateur n'a de cesse de se rapprocher de Moi par les actes surrogatoires, jusqu'à ce que Je l'aime, de telle sorte que Je deviens son sens de l'ouïe avec lequel il entend, son sens de la vue avec lequel il voit, sa main avec laquelle il saisit, et ses pieds avec lesquels il marche. S'il Me demande, Je lui donne, et s'il implore Mon aide, Je la lui fournis*¹.

1. Sahih Al-Boukhari, n° 6502

Le premier temple édifié pour les gens :

Le Très-Haut dit : « *La première Maison qui a été édifiée pour les gens, c'est bien celle de Bakka (la Mecque) bénie et une bonne direction pour l'univers. (97) Là sont des signes évidents, parmi lesquels l'endroit où Abraham s'est tenu debout; et quiconque y entre est en sécurité. Et c'est un devoir envers Allah pour les gens qui ont les moyens, d'aller faire le pèlerinage de la Maison. Et quiconque ne croit pas... Allah Se passe largement des mondes.* » Âli Imrâne (La famille d'Imrâne) : 96-97

Allah, le tout-Puissant, met en avant la grandeur de la Maison Sacrée, en tant que premier temple bâti pour l'adoration, et le rappel d'Allah, sur terre. Riche de signes qui rappellent les stations de l'ami intime et ses pratiques lors du pèlerinage, ainsi que des stations du maître et imam des Prophètes, ﷺ, et Lieu emblématique de la pure croyance, La Maison sacrée abonde de bénédictions et de bénéfices pour tout l'univers. Il est un lieu sûr, de droit et de fait, pour tout un chacun qui y accède.

Ceci étant, Allah fit du pèlerinage l'une des obligations pour quiconque en a les moyens (monture, nourriture...). Les moyens de transport ont beau évoluer de nos jours, il n'en demeure pas moins que la même condition est encore valable, les prescriptions de l'islam étant atemporelles et applicables de tout temps et en tout lieu.

a. La Kaaba jouit d'un statut à part auprès d'Allah :

Depuis sa construction par Ibrahim, sur lui le salut, la Kaaba concentre le respect des croyants. À telle enseigne qu'elle est célébrée comme un symbole important, auquel ils accordent une considération particulière, semée dans la prime nature (désir ardent de la visiter, vénération...), et prescrite par la religion (rites culturels, invocations, direction de la prière...). Le Prophète, ﷺ, affirma, lors de sa marche vers la Mecque, cette distinction, en disant : *C'est un jour où la Kaaba sera mise à l'honneur par Allah et recouverte d'une housse¹.*

Nombre d'indices montrent la grande importance accordée à la Kaaba, dont :

- l'ordre donné par Allah à Son Messager Ibrahim, sur lui le salut, de purifier Sa Maison, pour ceux qui pratiquent les processions rituelles autour d'elle, ceux qui y font la retraite pieuse, et ceux qui s'y inclinent ou s'y prosternent ;
- Allah s'est annexé la Maison : Tiens propre Ma Maison ;
- Allah proclama la Mecque un sanctuaire sacré, en guise de vénération de Sa Maison ;

1. Sahih Al-Boukhari, n°4030



- Allah l'a protégée de Abraha Al-Achram et empêché les éléphants de la démolir ;
- Allah a enjoint aux gens de visiter la Kaaba, lors du grand ou du petit pèlerinage, pour en tirer les avantages spirituels. Il en a même fait une obligation pour ceux qui en ont les moyens ;
- Le Prophète, ﷺ, a interdit, par bienséance, qu'on se mette devant la Kaaba ou qu'on lui tourne le dos, au moment de faire ses besoins ;
- Le Prophète, ﷺ, a interdit, par bienséance, qu'on crache devant l'Antique Maison, lors de la prière et à tout moment ;

La Kaaba est fréquemment valorisée dans le noble Coran :

- Elle est le plus ancien temple bâti pour l'adoration d'Allah ;
- Elle est une source intarissable de bénédictions ;
- Elle est une source de guidance pour l'univers ;
- Elle regorge de signes divins, comme on l'a déjà signalé ;
- Elle est un lieu sûr.

b. Vertus de la visite de la Kaaba :

Ces vertus ont été mises en exergue dans une multitude de hadiths, dont :
« Quiconque se rend à la Kaaba, et ne fait pas commerce charnel, ni commet un péché, en sortira aussi innocent qu'un nouveau-né, qui vient d'être mis au monde par sa mère. »

c. Vertus de la pierre noire :

Des hadiths mettent en avant ces vertus, dont : La pierre noire est l'une des pierres du paradis¹. D'autres vertus sont induites de hadiths afférents : celles du coin yéménite, de la procession rituelle autour de la Kaaba, de la Station d'Ibrahim, de l'eau de Zamzam, la multiplication des bonnes actions au sein de la Kaaba...

Pour plus d'informations, il est recommandé de consulter l'ouvrage La noble Kaaba du Dr. Mahmoud Dousri.

La Mosquée Al-Aqsa fut construite 40 ans après la Kaaba, par Ibrahim et Jacob, sur eux le salut :

Après avoir bâti la Kaaba, Ibrahim construisit la seconde mosquée sacrée, à savoir la Mosquée Al-Aqsa. Il est donc le bâtisseur et de la Maison Sacrée et de la Mosquée Al-Aqsa, comme le montre ce hadith rapporté par Al-Boukhari et Muslim, d'après Abou Dar Al-Ghofari, Dieu l'agrée, qui a dit : « J'ai demandé

1. Sahih Al-Jami'e saghir, Iidem, Hadith Sahih, 1/606, n° 3175

au Messager d'Allah, ﷺ : “Ô Messager d'Allah, quelle est la mosquée qui a été construite en premier sur la surface de la terre ?”. Il a répondu : “*La Mosquée Al-Haram*”. J'ai dit : “Laquelle a été construite ensuite ?”. Il a répondu : “*La Mosquée Al-Aqsa*”. J'ai dit : “Quel est l'intervalle entre les deux ?” Il a répondu : “40 ans”¹.

Ce hadith prouve qu'Ibrahim, sur lui le salut, est le bâtisseur de la Kaaba et de la Mosquée Al-Aqsa, et que l'intervalle entre les deux est de quatre décennies.

C'est dire que la Mosquée al-Aqsa fut construite à Al-Qods, avant l'arrivée des fils d'Israël en Palestine, avant Moussa, sur lui le salut, le règne de Daoud et Soulayman, et l'édification du temple par ce dernier, contrairement à ce que les juifs prétendent.

Al-Qods est donc, depuis la nuit des temps, une ville musulmane, du moins depuis l'époque d'Ibrahim et la construction de la Mosquée Al-Aqsa, en tant que temple pour l'adoration d'Allah. Sa construction remonte à un passé lointain, avant l'apparition des Juifs et les prétentions qu'ils ne cessent de débiter sur leur droit sur la Palestine.

On n'est pas sans savoir que le temps a laissé ses empreintes sur la Mosquée Al-Aqsa, qui a en plus été la cible de plusieurs attaques. Détruit, son emplacement n'a pas disparu pour autant. Il a préservé son statut de lieu sacré. Le Messager d'Allah, ﷺ, a conduit la prière sur ses ruines, la nuit du Voyage nocturne. La Mosquée a été construite, ou plutôt restaurée, sous les Omeyyades. Après le retour d'Ibrahim, sur lui le salut, une fois les travaux de la construction de la Kaaba finis, son fils Ismaïl, sur lui le salut, est resté à la Mecque, pour la gestion de la Maison Sacrée et le pèlerinage.

Dans son excellent ouvrage : *Suivre leur direction*, lecture des origines des récits des Prophètes, sur eux le salut, Othman Al-Khamis, souligne que : « Ibrahim et Ismaïl construisirent la Kaaba, et Jacob, le petit-fils d'Ibrahim, Beit Al-Maqdis, la seconde mosquée bâtie sur terre. Il est retourné vers son père. Isaac mourut peu après. On dit qu'il atteignit l'âge de 180 ans. Allah est le plus Savant.

Ibrahim, sur lui le salut, invoque en faveur de la Mecque, et Mohammed, en faveur de la Médine :

Lorsque les travaux de la construction la Kaaba furent achevées, Ibrahim, sur lui le salut, invoqua Allah en sa faveur et en la faveur de ses habitants. Allah l'institua comme lieu sacré, où il fut interdit de s'entre-tuer, de chasser le gibier ou de couper les arbres. Les frontières du noble sanctuaire furent

1. Sahih Al-Boukhari, n° 3366 ; Sahih Muslim, n° 520.



tracées.

D'après des hadiths Sahihs, le Messager d'Allah, ﷺ, déclara la Médine cité sacrée, tout comme Ibrahim, sur lui le salut, qui déclara la Mecque cité sacrée et invoqua pour elle.

Le Sahih de Muslim rapporte, d'après Abou Saïd al-Khudri qui a dit : Ne fais pas cela, reste à Médine, car nous sommes sortis avec le Prophète d'Allah, ﷺ, et (je pense qu'il a aussi dit) jusqu'à ce que nous atteignions 'Usfan, et il y est resté quelques nuits. Là, les gens ont dit : Par Allah, nous sommes couchés ici oisifs, alors que nos enfants sont sans protection derrière nous, et nous ne nous sentons pas en sécurité à leur sujet. Cette (appréhension) parvint au Prophète d'Allah, ﷺ, après quoi il dit : *“Quelle est cette affaire vous concernant qui m'est parvenue ?”* (Je ne retiens pas comment il l'a dit, s'il a dit comme ceci :) *Par Celui (au nom duquel) je prête serment, (ou il a dit comme ceci :) Par Celui dans la main duquel est ma vie, j'ai pris ma décision ou si vous voulez (je ne retiens pas quel mot il a réellement dit), je devrais ordonner à mon chameau d'avancer et de ne pas le laisser s'arrêter jusqu'à ce qu'il arrive à Médine et ensuite dire : Ibrahim a déclaré la Mecque comme territoire sacré et elle est devenue sacrée, et je déclare Médine comme territoire sacré - la zone entre les deux montagnes. Ainsi, aucun sang ne doit être versé à l'intérieur de ses limites, aucune arme ne doit être portée pour combattre, et les feuilles des arbres ne doivent pas être coupées sauf pour le fourrage*¹.

Muslim rapporte d'après abou Hurayra qui a dit : Lorsque les gens voient le premier fruit, ils l'apportent au Prophète, ﷺ. Quand il le reçoit, il dit : *“Ô Allah, bénis-nous dans nos fruits, bénis-nous dans notre ville, bénis-nous dans notre unité de mesure Assa', et bénis-nous dans notre unité de mesure al-mud. Ô Allah, Ibrahim est Ton serviteur, Ton ami et Ton Prophète ; et je suis Ton serviteur et Ton Prophète. Il (Ibrahim) T'a invoqué pour la Mecque, et je T'invoque pour Médine comme il T'a invoqué pour la Mecque, et tout ce qui s'y rapporte. Il appelait alors le plus jeune des enfants autour de lui et lui donnait ces fruits”*².

Allah rappelle aux mécréants qu'Il a exaucé la prière d'Ibrahim, en faisant de la Mecque un lieu de sûreté. Force est pour eux donc de faire montre de gratitude envers Allah pour cette grâce, de croire en Lui, sans rien Lui associer, et d'emboîter le pas à Son Messager, ﷺ. Le Très-haut dit :

« Et ils dirent : “Si nous suivons avec toi la bonne voie, on nous arrachera de notre terre”. - Ne les avons-Nous pas établis dans une enceinte sacrée, sûre, vers

1. Sahih Muslim, n° 1374

2. Idem, n° 1373 ; Série des hadiths Sahihs, Al-Albani, n° 115

laquelle des produits de toute sorte sont apportés comme attribution de Notre part ? Mais la plupart d'entre eux ne savent pas. » Al-Qasas (Les Récits) : 57 et

« Ne voient-ils pas que vraiment Nous avons fait un sanctuaire sûr [la Mecque], alors que tout autour d'eux on enlève les gens? Croiront-ils donc au faux et nieront-ils les bienfaits d'Allah ? » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 67.

La Kaaba fut donc construite par Ibrahim, comme cela est prouvé par les versets et les hadiths précédents.

Après avoir fini la construction de la Kaaba et appelé les gens au pèlerinage, Ibrahim, sur lui le salut, revint à sa demeure en Palestine.

La Kaaba, centre de la terre :

Les anciens savants ont découvert que la Kaaba et la Mecque sont le centre de la terre. Exemples tirés de certains travaux sur le sujet :

A. Ibn Ateyya l'Andalou, Allah l'ait en Sa miséricorde :

Pour lui, la Mecque est appelée mère des cités, pour quatre raisons : - elle est le berceau des religions et des lois divines ;

- Elle est conçue comme une matrice, dont sont issues toutes les cités
- Elle est située au centre de la terre ;
- Centre de gravitation pour les autres cités, elle fait office de mère pour toutes les autres cités.

B. Yaqot Al-Hamaoui, paix à son âme :

Les chroniqueurs rapportent que le premier emplacement créé par Allah sur terre est celui de la Kaaba. Par la suite, le sol qui est en dessous fut aménagé. La Kaaba est le centre des mères des cités, la Mecque, tout comme celle-ci est le centre et le cœur battant de la terre.

B. Ibn Kayyem Al-Jawzeyya, Allah l'ait en Sa miséricorde :

Les ayant créés comme nation de modération et de vertu, Il les dota d'un emplacement central, le plus approprié, leur envoya les meilleurs Prophètes, leur institua les meilleures religions, leur révéla les meilleurs livres, et les rendit témoins sur les gens, de par leurs mérites, leur savoir, et leur justice. De par Sa sagesse, il les pourvut de la meilleure et de la plus noble direction de prière. Tous les honneurs leur ont été donc octroyés : la direction de la prière, le Prophète, le livre et la loi divine.

Conclusion : la Kaaba et la Mecque sont au centre de la terre, conformément au sens linguistique premier du mot, parce que le Coran l'a qualifiée de mère des cités, ou bien à travers certains versets dont ce statut pourrait être déduit.



La centralité de la Kaaba a une dimension spirituelle et matérielle :

Pour les anciens savants, le concept de nation du juste milieu et celui de la centralité de l'espace géographique vont de pair. La centralité présente deux dimensions :

- Spirituelle et morale, à travers les privilèges accordés à la nation islamique par rapport aux autres nations, sa primauté et la place de choix qu'Allah lui a attribuée ;
- Matérielle, à travers la centralité géographique, qui permet à la nation de s'acquitter de sa mission, celle de diffuser le message divin, de sorte que la lumière de la foi puisse se répandre et éclairer les quatre coins de la terre.

Les anciens savants réussirent à dégager la corrélation entre l'islam comme religion du juste milieu et la centralité de l'espace géographique, grâce à une perception intuitive insufflée par Allah. La science moderne vient confirmer leurs conceptions.

En effet, les études scientifiques contemporaines affirment que la Kaaba et la Mecque se trouvent au centre de l'ancienne terre ferme (L'Asie, l'Afrique et l'Europe), et de la nouvelle (Les deux Amériques, L'Australie et l'Antarctique). Autant dire que la terre ferme se répartit sur la surface de la terre d'une manière équilibrée autour de la Mecque.

Il en ressort que la position géographique de la Mecque est singulière et sans pareil, d'où sa qualification dans le noble Coran de mère des cités.

7 : « *Qui donc aura en aversion la religion d'Abraham, sinon celui qui sème son âme dans la sottise ? Car très certainement Nous l'avons choisi en ce monde; et dans l'au-delà, il est certes du nombre des gens de bien.* » Al-Baqarah (La Vache) :130

La religion d'Ibrahim est celle de l'unicité, de la soumission et de l'adoration d'Allah, sans associé. La Maison sacrée est édifiée dans ce cadre, afin de préconiser cette religion, à travers Ibrahim, sur lui le salut, l'imam de ceux qui reconnaissent l'unicité divine. Aucun Prophète ne fut envoyé après lui, pour prôner sa religion, en dehors de sa descendance. Personne ne doit donc se détourner de cette religion.

A. *Qui donc aura en aversion la religion d'Abraham, sinon celui qui sème son âme dans la sottise ? :*

Allah, le Tout-Puissant exhorte toute l'humanité après Ibrahim, à adhérer à la religion de Son ami intime, car elle répond à la prime nature, jaillit de

l'âme droite et fait écho à la raison éclairée.

Seuls les insensés tournent le dos à la religion d'Ibrahim, et livrent leur âme égarée aux chimères. Le verbe '*raghiba*' signifie à la fois désirer et répugner à, en fonction de la particule qui l'accompagne. Ici, il signifie éprouver de l'aversion pour, *raghiba 'an*. Il suffit d'une particule pour passer de la rectitude à l'aberration. C'est dire, que ces insensés ont délibérément choisi de suivre le chemin de l'égarément.

Ce segment « sinon celui qui est insensé », signifie que seulement ceux qui choisissent d'aller à l'encontre de leurs penchants innés optent pour ce chemin dévoué. Toute âme est prédisposée à s'ouvrir sur les sources du bien. À méditer sa constitution, on voit qu'elle tend vers la vérité, comme le montrent ces deux versets : « *ainsi qu'en vous-mêmes. N'observez-vous donc pas ? (22) Et il y a dans le ciel votre subsistance et ce qui vous a été promis.* » Ad-dhâriyât (Qui éparpillent) : 21-22.

De l'avis de Chanquiti, paix à son âme, dans le segment : 'Qui donc se désintéressera de la religion d'Ibrahim', la religion en question n'est spécifiée que dans d'autres sourates :

« *Et puis, quiconque Allah veut guider, Il lui ouvre la poitrine à l'Islam. Et quiconque Il veut égarer, Il rend sa poitrine étroite et gênée, comme s'il s'efforçait de monter au ciel. Ainsi Allah inflige Sa punition à ceux qui ne croient pas.* » Al-An'âm (Les Bestiaux) : 125,

« *Puis Nous t'avons révélé : "Suis la religion d'Abraham qui était voué exclusivement à Allah et n'était point du nombre des associateurs".* » An-Nahl (Les Abeilles) : 123 et

« *C'est Lui qui vous a élus; et Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion, celle de votre père Abraham, lequel vous a déjà nommés «Musulmans» avant (ce Livre) et dans ce (Livre), afin que le Messager soit témoin contre vous, et que vous soyez vous-mêmes témoins contre les gens.* » Al-Hajj (Le Pèlerinage) : 78

La religion d'Ibrahim est celle des Prophètes, dès lors qu'Allah l'a choisi pour l'imamat et l'a éprouvé par certains commandements. Aussi, par ce qu'il faisait montre de reconnaissance envers son Seigneur, qu'il fut choisi pour la construction de la Maison, pour enseigner les rites du pèlerinage, et comme ancêtre des Prophètes, c'est pourquoi Allah dit :

B. « *Car très certainement Nous l'avons choisi en ce monde; et dans l'au-delà, il est certes du nombre des gens de bien.* » :



Le choix ici vient couronner une série d'épreuves, qui mirent au jour sa pure nature et son indéfectible dévouement à Allah, le Très-Haut, de telle sorte qu'il n'y eut point dans son cœur de place pour quelque chose d'autre. Allah le choisit comme ami intime, en fit un imam et une communauté à lui seul. Repentant, tourné vers son Seigneur, il mérita d'intégrer le rang des gens du bien dans l'au-delà. Dans ce bas monde, parangon de vertu, il surmonta les épreuves, en tant qu'allié d'Allah et Son ami intime.

Ses actes lui valurent haut la main de figurer parmi les vertueux, bénis par leur Seigneur. Les procédés d'affirmation, sur le plan stylistique, de ce statut privilégié mettent en évidence cette vérité : lorsque son Seigneur lui avait demandé de Lui livrer tout son être, il s'exécuta sur -le-champ, comme le montre ce verset.

8 : « *Quand son Seigneur lui avait dit : 'Soumets-toi', il dit : 'Je me soumets au Seigneur de l'univers* » Al- Baqarah (La Vache) :131 :

Rappelle, ô Mohammed, à ta communauté l'injonction adressée par Allah à Ibrahim de se soumettre, c'est-à-dire, de faire preuve de dévouement envers Allah, aux niveaux de la confession et des actes. L'ami intime répondit sans hésitation aucune : Je me soumets au Seigneur de l'univers.

Je m'en remets à Lui et je me soumets à Lui. Ma soumission est autant apparente, celle du corps, que cachée, celle du cœur et de l'âme.

Je livre mon être à Lui, le Seigneur de l'univers, point de seigneur si ce n'est Lui. Le principe de l'unicité est proclamé en filigrane, connoté aussi bien par l'amour exclusif et indéfectible, que par le dévouement inconditionnel.

En se soumettant au Seigneur de l'univers, auquel est assujetti tout ce qu'il y a dans les cieux et sur la terre, Ibrahim ne se sent pas esseulé et livré à lui-même dans le cosmos, il se met au diapason de l'univers créé par Allah, au profit de l'homme. Est-il être plus clairvoyant que celui qui se soumet à Allah, Exalté soit-il ? Ce faisant, il choisit de se mettre sous la coupe de l'Omnipotent, le Tout-Puissant et le Pourvoyeur, bref, du Bien absolue.

La seule religion valable auprès d'Allah, depuis Adam et jusqu'au jour de la résurrection, est l'islam. Ibrahim nous enseigne les modalités de la soumission à Allah, l'adhésion à Sa religion et l'obéissance à Sa loi. Quel est grand le fossé qui nous sépare des ingrats et des égarés intraitables, dont nous avons déjà mis à nu les agissements !

Les qualités du dévouement désintéressé et de la remise totale de soi à Allah, sont mis en valeur dans ce verset. La reconnaissance aussi vis-à-vis du Seigneur,

pour toutes les grâces dont Il a comblé Son ami intime. Il n'y a donc pas à s'étonner qu'Ibrahim se soit soumis, sans hésitation, ni tergiversation. Il cherchait à tout prix à bénéficier de l'agrément d'Allah, à souscrire à Sa religion et à L'adorer, sans rien Lui associer.

Telle est la religion d'Ibrahim, sur lui le salut : la soumission à Allah, l'islam, pure et évidente. Mieux, il ne se contenta pas de professer cette religion, mais il la recommanda à sa descendance. Quiconque la rejeta, mécrut en Allah et au testament d'Ibrahim. Ibrahim dût donc désavouer cette catégorie de mécréants, dont les polythéistes, qui mécrurent en leur Seigneur, et altérèrent la religion d'Ibrahim, ainsi que les juifs qui prétendirent qu'Ibrahim était juif. Allah réfuta leurs allégations en affirmant : « *Ibrahim n'était ni Juif ni Chrétien. Il était entièrement soumis à Allah (Musulman). Et il n'était point du nombre des Associateurs.* » Âli Imrâne (La famille d'Imrâne) : 67.

9 : « *Et c'est ce que Abraham recommanda à ses fils, de même que Jacob : "ô mes fils, certes Allah vous a choisi la religion; ne mourrez donc, autrement qu'en Soumis ! (à Allah)".* » Al-Baqarah (La Vache) : 132 :

1. « *Et c'est ce qu'Ibrahim recommanda à ses fils, de même que Jacob* » :

Il leur recommanda de se soumettre, et de professer la religion basée sur la croyance pure et imprégnée de l'unicité divine. Jacob en fit autant, en recommandant à ses fils la soumission totale au Seigneur de l'univers. Jacob vit le jour au vivant de son grand-père, Ibrahim, sur lui le salut, et de sa grand-mère.

La recommandation d'Ibrahim vient dans le sillage des versets qui appellent à l'attachement à la religion, et qualifient celui qui s'en détourne d'insensé, qui ignore où réside son intérêt dans l'au-delà.

2. « *Ô mes fils, certes Allah vous a choisi la religion* » :

Dans sa recommandation, Ibrahim rappela tout d'abord à ses fils la grâce qu'Allah leur prodigua, en choisissant pour eux la religion la plus accomplie, qui leur confère un rang privilégié. L'article défini est un marqueur de la primauté de cette confession qui se distingue de toutes les autres. Force est pour eux donc de ne jamais renier cette religion, leur vie durant. C'est comme s'il leur disait : restez attachés à cette religion, pour toujours, de crainte que la mort ne vous surprenne, alors que vous professez une autre confession. Vous mourrez alors, privés de la bénédiction de votre Seigneur qui sera en colère contre vous, et vous infligera Son châtement.

Ibn kathir explique cette recommandation en ces termes : Persévérez dans votre soumission à Allah, ne faites que de bonnes œuvres pour être toujours reconnaissants envers Lui qui vous a accordé Ses grâces. Car, en général,



l'homme ne meurt qu'en pratiquant les œuvres qu'il faisait de son vivant et sera ressuscité dans les mêmes conditions.

Il en ressort que la croyance à la pure religion fondée sur le principe d'unicité divine, et ce qu'il présuppose comme comportement, moralité éminente et vertu, est la meilleure recommandation qu'un père puisse adresser à ses enfants, à n'importe quelle étape de leur vie, pour qu'ils meurent en pratiquant les bonnes œuvres. La religion concernée ici est l'islam, fondée sur la croyance pure et le principe d'unicité, comme le montre ce verset : « *Et luttez pour Allah avec tout l'effort qu'Il mérite. C'est Lui qui vous a élus; et Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion, celle de votre père Abraham, lequel vous a déjà nommés «Musulmans» avant (ce Livre) et dans ce (Livre), afin que le Messager soit témoin contre vous, et que vous soyez vous-mêmes témoins contre les gens. Accomplissez donc la Salat, acquittez la Zakat et attachez-vous fortement à Allah. C'est Lui votre Maître. Et quel Excellent Maître ! Et quel Excellent soutien !* » Al-Hajj (Le Pèlerinage, 78), ainsi que l'article défini dans le vocable, la religion qui renvoie à l'islam : « *Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam...* » Âli Imrâne (La famille d'Imrâne) : 19 et « *Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréée, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants.* » Âli Imrâne (La famille d'Imrâne) : 85. On en déduit que l'islam est la seule religion qui fut révélée, depuis que le processus de l'envoi des Messagers fut entamé dans l'histoire. Rappporter la recommandation faite par Ibrahim à ses enfants est un message implicite à tous les parents, pour qu'ils fassent de même, en orientant leurs fils vers la véritable religion, qui les préserve du châtimeut d'Allah.

Errazi s'attarde sur certains traits subtils de cette recommandation qui sont autant de motifs à se rallier à cette religion :

- Primo : Allah n'a pas dit : Il enjoignit à Ibrahim, mais Il lui recommanda. Or, la recommandation sied parfaitement à ce contexte funeste. À l'article de la mort, l'homme est en effet d'autant plus soucieux de tenir à sa religion, en prévision de sa rencontre avec son Créateur.
- Deuxio : Il s'adressa à ses fils, en particulier, la compassion envers les propres enfants ayant toujours le dessus sur celle éprouvée à l'égard de ceux des autres ;
- Tertio : Tous ses enfants sont concernés par cette recommandation, eu égard à son importance et à son désir d'en faire profiter tous ses fils ;
- Quarto : D'une portée atemporelle, la recommandation met l'accent sur la nécessité de mourir soumis à Allah, vu les conséquences qui découlent de cet état ;
- Quinto : La recommandation porte sur un thème. Connaissant la person-

nalité d'Ibrahim, sur lui le salut, et les innombrables qualités qui le distinguaient, dont le souci de guider les siens vers le chemin droit, on en conclut l'importance primordiale qu'il accordait à cette question.

La recommandation est adressée par Ibrahim, sur lui le salut, à ses fils et à Jacob. Elle concerne toutefois une chose qu'Allah a choisie pour les gens, à savoir la religion. Elle fait donc pendant à un choix arrêté par Allah. Dépositaire de l'ordre divin, Ibrahim, sur lui le salut, le transmet à ses fils, pour qu'ils s'en imprègnent.

C. « *Ne mourrez donc autrement qu'en soumis* » :

Persévérez dans votre soumission à Allah, n'y renoncez jamais, ne serait-ce qu'un moment, pour que la mort vous prenne en soumis.

La date, le lieu et la cause de la mort ne sont pas dévoilés par Allah, pour que les gens s'y attendent à tout moment. Parfois, d'aucuns cherchent pourtant à y échapper par des moyens qui risquent justement d'accélérer son arrivée.

C'est le cas d'une intervention chirurgicale qui, au lieu de soulager le malade, cause son décès. Force est donc pour l'homme de s'attacher jalousement à la voie divine, et de ne jamais s'en détourner, de crainte que la mort ne le surprenne, alors qu'il n'est pas totalement soumis à Allah. Dieu nous préserve de cette malheureuse destinée !

Conscient de l'importance de cette recommandation, que leur père tint à leur adresser à l'article de la mort, les fils d'Ibrahim lui répondirent favorablement. Tous ceux qui sont férus de la vérité et cherchent à tout prix à l'acquiescer, devront faire de même.

10 : « *Étiez-vous témoins quand la mort se présenta à Jacob et qu'il dit à ses fils : "Qu'adorerez-vous après moi" ? Ils répondirent : "Nous adorons ta divinité et la divinité de tes pères, Ibrahim, Ismaël et Isaac, Divinité Unique et à laquelle nous sommes Soumis"*. » Al-Baqarah (La Vache) : 133 :

A. « *Étiez-vous témoins quand la mort se présenta à Jacob* » :

La scène des derniers moments de Jacob, entouré de ses enfants, est chargée de significations. Quelle est la question qui le préoccupe à l'article de la mort ? De quoi cherche-t-il à s'assurer, au moment de l'agonie ? Quel legs béni veut-il leur transmettre, vaille que vaille ? Le dogme est son principal souci, que même la mort, aux aguets, ne réussit pas à chasser de son esprit.

B. « *Qu'adorerez-vous après moi* » ? :

C'est la seule question qui le taraude, et pour laquelle il a réuni ses fils.



C. « *Ils répondirent : “Nous adorerons ta divinité et la divinité de tes pères, Ibrahim, Ismaïl et Isaac, Divinité Unique et à laquelle nous sommes soumis. »*

Conscients du legs qui leur est transmis, ils consentent à le recevoir et à le préserver. Ils tiennent à rassurer le père agonisant. Aussi déclarent-ils ouvertement : Nous sommes soumis à ta Divinité unique. Si le Coran demande aux fils d’Israël s’ils étaient témoins, lorsque la mort se présenta à Jacob, c’est pour couper court à toute tentative de manipulation ou de tromperie, et pour rompre tous les liens qui les rattachent à leur père Yacoub (Israël). L’on pourrait concevoir à la lumière de cette assertion le grand fossé qui sépare cette communauté qui a disparu et la génération à laquelle l’apostolat est adressé. Rien ne rattache les deux, aucun héritage n’est possible et aucune parenté n’est envisageable.

11 : « *Voilà une génération bel et bien révolue. À elle ce qu’elle a acquis, et à vous ce que vous avez acquis. On ne vous demandera pas compte de ce qu’ils faisaient.* » Al-Baqarah (La Vache) : 134 :

Chaque fois qu’un haut fait ou une vertu sont attribués à Ibrahim et à ses fils, les Juifs s’en emparent, s’en prévalent et l’instrumentalisent, pour mettre en valeur leur soi-disant supériorité sur autrui, tant et si bien que les gens pensent qu’ils ont guidé leurs propres pères, et qu’ils ne leur doivent rien. Par ces propos : “*Voilà une génération bel et bien révolue. À elle ce qu’elle a acquis, et à vous ce que vous avez acquis. On ne vous demandera pas compte de qu’ils faisaient*”, Allah contredit leurs allégations ainsi que celles de tout un chacun qui, se réclamant de la lignée d’Ibrahim et d’Ismaël, ne suit pas le chemin qu’ils ont tracé, sous prétexte que son lignage, à lui seul, lui confère honneurs et prestige et le rapproche d’Allah.

Cette communauté de vertus évoquée dans le verset a disparu, mais elle a laissé un grand legs, riche d’enseignements. Force est pour vous, les Arabes, de marcher sur les pas d’Ibrahim et de respecter sa recommandation, en adorant une seule Divinité, en l’occurrence Allah, Exalté soit-il. Vous serez ennoblis par cette double appartenance, à la lignée d’Ibrahim et à sa religion. Le lignage, à lui seul, n’est rien, s’il ne va pas de pair avec la véritable confession. Vous les Juifs, vous n’avez pas à vous enorgueillir de ces pères dont vous vous réclamez, à cor et à cri, sauf si vous leur emboîtez le pas, en termes de dévouement et de soumission à Allah, le Seigneur de l’univers. Autrement, vous serez considérés comme des ingrats qui renient leur propre histoire et le noble legs qui leur est transmis, et vous subirez les conséquences de vos actions.

Aussi Allah a-t-Il dit : “*À elle ce qu’elle a acquis, et à vous ce que vous avez acquis*”, c’est-à-dire, elle sera récompensée dans l’au-delà à l’aune de ses actes.

Si vous empruntez le chemin qu'ils vous ont indiqué, vous recueillerez les mérites de ce choix judicieux. Par contre, si vous contredisez la recommandation de votre père Ibrahim, sur lui le salut, vous en subirez les fâcheuses conséquences.

Vous n'êtes pas comptables de leurs actions, en bien ou en mal. Vous ne devez en aucun cas usurper leurs mérites et vous arroger le droit de les attribuer à votre personne. Aussi vertueuses que soient leurs actions, ils ne vous serviront à rien. Bonnes ou mauvaises, elles déteindront positivement ou négativement sur eux : Personne ne portera le fardeau d'autrui.

La religion d'Ibrahim est fondée sur la croyance à l'unicité. Le rejet du paganisme est au cœur de cette religion qu'Allah a choisie pour nous. Elle est la vérité indubitable et le critère qui permet de séparer le vrai du faux. Quiconque y croit est bien guidé, et quiconque la rejette est un égaré. Les gens du livre ont altéré la parole d'Allah et l'ont dévoyée. Prétendant détenir la vérité, ils se sont écartés de la religion d'Ibrahim.

12 : « *Ils ont dit: "Soyez Juifs ou Chrétiens, vous serez donc sur la bonne voie". Dis : "Non, mais suivons la religion d'Abraham, le modèle même de la droiture et qui ne fut point parmi les Associateurs".* » Al-Baqarah (La Vache) : 135 :

A. L'avis de Tabari :

Allah recommande à Son Prophète, ﷺ, de déployer l'argument le plus probant, face aux Juifs et aux Chrétiens qui leur diront, à lui et à ses compagnons : 'Soyez Juifs ou Chrétiens, vous serez donc sur la bonne voie' : nous nous rallierons à la religion d'Ibrahim, dont nous reconnaissons tous l'origine divine, celle-là même qu'Allah a choisie pour nous. Elle est la religion de la pure croyance et de la soumission au Seigneur. De la sorte, nous renoncerons à toutes les confessions que certains parmi nous rejettent et nous nous rassemblerons autour de celle qui nous unit.

B. L'avis d'Al-Qassimi :

Professant la religion de la pure croyance, imprégnée de l'unicité, Ibrahim se démarque naturellement des polythéistes. L'allusion est claire aux gens du livre, qui se réclament d'Ibrahim, sur lui le salut. Ils versent dans l'associationnisme en prétendant qu'Uzayr est le fils d'Allah et le Messie est également Son fils. Il ressort de ce verset que les deux communautés sont embourbées dans l'égarément, et que la religion agréée par Allah est l'islam, qui préconise l'adoration d'Allah sans associé. Les associationnistes ayant tourné le dos à ce fondement primordial, Allah envoya Son Prophète Mohammed, ﷺ, le sceau des Prophètes, pour appeler tous les gens à souscrire à cette confession première.



Le noble verset montre qu'Ibrahim s'est toujours démarqué des deux types de polythéisme, le petit et le grand. Il fait également allusion à l'associationnisme dans lequel les gens du livre se sont enlisés, après avoir altéré leurs livres révélés respectifs. On en déduit aussi que les chantres des fausses religions ainsi que les innovateurs blâmables n'ont de cesse de prétendre qu'ils ont raison et que l'adhésion à leurs allégations conduit à la bonne voie.

L'accent est de nouveau mis sur le culte d'Ibrahim, celui de la vérité le dévouement à Allah, et le renoncement à tout ce qui est en dehors de Lui. Fondé sur l'unicité, ce culte désavoue le polythéisme, et s'ouvre sur le chemin droit, loin de la mécréance et de la tentation.

Force est pour nous tous de mettre le cap vers cette religion, celle de notre père, qui fut préconisée par tous les Prophètes, du premier au dernier. L'objectif étant de renouer avec notre ancêtre et perpétuer le message de celui qui n'a jamais été parmi les associationnistes, alors que vous l'êtes. L'appel est adressé à tous les musulmans pour qu'ils proclament la grande unité confessionnelle, instaurée par Ibrahim, sur lui le salut, l'ancêtre des Prophètes, qui passe, entre autres, par Issa, fils de Mariam, et aboutit entre les mains du sceau des Messagers, Mohammed, ﷺ.

13 : « *Dites : “Nous croyons en Allah et en ce qu'on nous a révélé, et en ce qu'on n'a fait descendre vers Abraham et Ismaël et Isaac et Jacob et les Tribus, et en ce qui a été donné à Moïse et à Jésus, et en ce qui a été donné aux Prophètes, venant de leur Seigneur: nous ne faisons aucune distinction entre eux. Et à Lui nous sommes Soumis”* ». Al-Baqarah (La Vache) : 136 :

Ce verset explique le sens de la religion d'Ibrahim et présente tous les éléments de la foi. Celle-ci se définit comme la croyance absolue à ces fondements, qui se traduit par des actes visibles et des penchants affectifs. Entendue dans ce sens, la foi englobe l'islam et toutes les bonnes actions, qui en sont l'un des effets. Chaque fois donc que la foi est évoquée, l'islam en fait partie et vice versa. Cités ensemble, la foi porte plutôt sur le consentement et l'adhésion du cœur, alors que l'islam a trait aux actes palpables. Il en est de même pour le couple foi et bonnes actions.

Dans le segment “Dites”, l'injonction s'adresse à la langue en connivence avec le cœur. Le locuteur ici est responsable de ce qu'il profère. À l'aune de ses dires, la rétribution est fixée. Énoncer des paroles, aussi convaincantes soient-elles en apparence, que le cœur contredit, tient lieu d'hypocrisie, voire de mécréance. En effet, les propos qui ne vont pas de pair avec l'adhésion du cœur sont inutiles, même si l'adorateur est récompensé, s'il s'agit d'un acte de bien. Toutefois, il existe une grande différence entre la parole esseulée et

celle animée par la foi du cœur. Cette injonction est un appel également à préconiser haut et fort le culte, cette proclamation étant le socle de la religion.

La première personne du pluriel dans “nous croyons” renvoie à la nation dans son intégralité, qui doit se rassembler autour de la parole d’Allah. Conçue comme un seul corps, cette même nation est à la fois implicitement exhortée à l’unité, et avertie contre la division.

Ce segment : “Dites : Nous croyons en Allah”, signifie qu’Allah est nécessairement Existant, Unique, sans associé, qualifié de toutes les qualités de la perfection, transcendant toute déficience, et digne d’être adoré, sans associé, sous quelque forme que ce soit.

“Et en ce qu’on nous a révélé” : Le Coran et la sunna sont concernés, comme le montre ce verset : « *Et n’eût été la grâce d’Allah sur toi (Mohammed) et Sa miséricorde, une partie d’entre eux t’aurait bien volontiers égaré. Mais ils n’égarent qu’eux-mêmes, et ne peuvent en rien te nuire. Allah a fait descendre sur toi le Livre et la Sagesse, et t’a enseigné ce que tu ne savais pas. Et la grâce d’Allah sur toi est immense.* » An-Nissâe (Les Femmes) : 113. C’est donc la croyance à tout ce que recèlent le Livre d’Allah et la tradition prophétique, sur les attributs du Créateur, les qualités de Ses Messagers, le Jour dernier, l’Inconnaissable dans ses dimensions passée et future, les préceptes légaux et les rétributions, entre autres.

“*et ce qu’on a fait descendre sur Ibrahim, Ismaïl, Jacob, et les Tribus, et en ce qui a été donné à Moussa et Issa*” : La croyance à tous les livres révélés à tous les Prophètes, notamment ceux dont le nom est cité dans ce verset, eu égard à leur rang distingué, et à l’importance particulière des législations dont ils ont été doués. En principe, la croyance doit être à tous les livres, dans leur globalité, sans aucune distinction.

“*et en ce qui a été donné aux Prophètes, venant de leur Seigneur*” : il en ressort que le véritable don est la religion, qui prédétermine la félicité dans l’ici-bas et dans l’au-delà. On ne nous enjoint pas de croire aux biens et aux avoirs que les Prophètes possèdent, mais aux livres et aux législations qui leur ont été révélés. Aussi, que les Prophètes transmettent fidèlement le message qui leur a été confié, sans qu’ils y interviennent.

“*de leur seigneur*” : Parmi les manifestations de Sa seigneurie, l’envoi des Prophètes et des Messagers à Ses adorateurs. C’est dire qu’Allah ne les livre pas à eux-mêmes, ni se désintéresse de leur sort. Force également de distinguer les véritables Prophètes et ceux qui usurpent ce statut. Le critère étant la teneur du message transmis. Il va de soi que les Prophètes envoyés par Allah préconisent le bien et n’interdisent que les mauvaises actions. Qui plus est, chacun



d'entre eux vient reconduire et appuyer le message de ses prédécesseurs : « *Ne méditent-ils donc pas sur le Coran ? S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient certes maintes contradictions !* » An-Nissâ (Les Femmes) : 82, contrairement aux faux Prophètes, qui sont nécessairement voués à se contredire les uns les autres. Leur comportement et leurs attitudes les démasquent et révèlent au grand jour leur supercherie.

“*nous ne faisons aucune distinction entre eux*” : Nous croyons en eux, tous. Telle est l'attitude qui distingue les musulmans de ceux qui se réclament d'une autre religion. En effet, les Juifs, les Chrétiens et les Sabéens, et les autres ont beau prétendre croire en certains Messagers et livres, ils s'entêtent à ne pas croire en d'autres. Le Messager auquel ils prétendent croire, a cru en tous les Messagers, notamment en Mohammed, ﷺ. En taxant ce dernier de mensonge, ils démentent leur propre Messager et mécroient à son message.

Après ce tour d'horizon, au profit des adorateurs, des différentes facettes de la croyance, vient cette assertion : “*Et à Lui, nous sommes soumis*”, qui met en avant l'aspect indissociable de la parole et de l'acte, et exprime la soumission inconditionnelle et le dévouement à Allah, par les actes apparents et l'adhésion du cœur.

En dépit de sa brièveté, le noble verset rassemble les trois types d'unicité : l'Unicité dans la Seigneurie, l'Unicité de la divinité et l'Unicité des noms et des attributs. La foi en tous les livres et les Messagers, la distinction qui fait suite à la généralisation, la croyance à travers l'adhésion du cœur et les organes, le dévouement à Allah, la manière de distinguer les véritables Prophètes des usurpateurs de ce noble statut, l'enseignement des modalités du dire, la Miséricorde divine, les grâces octroyées ici-bas pour assurer la félicité dans ce bas monde et dans l'au-delà, autant d'éléments tirés de ce noble verset. Exalté soit celui qui a fait de Son livre un moyen d'éclairer les esprits sur toute chose, une guidance et une source de miséricorde pour des gens qui croient.

1. La religion d'Ibrahim, sur lui le salut :

C'est l'islam préconisé par les Prophètes et les Messagers, depuis Adam, sur lui le salut, jusqu'au sceau des Prophètes, Mohammed, ﷺ. D'origine unique, la religion a été révélée par Allah à tous les Prophètes et les Messagers, pour qu'ils la transmettent à l'humanité. Assurant la médiation entre Allah et Ses adorateurs, ces derniers empruntent la même voie et prêchent le même apostolat. Ils s'évertuent à renseigner les gens sur ce qui leur bénéficie et ce qui leur nuit et à les doter de moyens d'assurer leur bien dans la vie ici-bas et dans l'au-delà. Dépositaires de la religion globale, dont le socle est l'adoration exclusive d'Allah, ils ont été envoyés pour prôner le principe d'unicité et l'attachement à la

voie divine. Ils ont été envoyés pour montrer ce chemin droit qui conduit à Allah, toute en mettant en évidence les avantages à tirer après avoir embrassé la véritable foi. Leur prêche s'articule de concert sur ces trois fondements :

Appeler à Allah, le Très-Haut, à travers la préconisation des principes d'unicité et d'adoration d'un Dieu unique, sans associé et le rejet de tout ce qui est en dehors de Lui. La reconnaissance de l'unicité divine étant le socle de la religion qui a été prescrite à l'humanité toute entière, depuis Adam jusqu'au dernier homme de cette nation ;

Montrer la voie qui mène à Lui, Exalté soit-il, à travers l'envoi des Prophètes et les législations ayant trait : prière, zakat, jihad, entre autres, ainsi que les obligations et les interdictions, et ce dans le cadre des cinq statuts des actes humains : l'injonction qui va de l'obligatoire au recommandable, l'interdiction qui oscille entre l'illicite et le blâmable, la permission, la mise en place de la justice et des vertus, enfin, l'incitation et l'intimidation.

Mise en évidence de l'état des créatures après avoir abouti à Allah, à travers l'affirmation de la résurrection, la foi en le Jour dernier, la mort et tout ce qui s'ensuit, en termes de grâces et de sévices, la résurrection après la mort, le paradis et l'enfer, la récompense et le châtement.

Les créatures, le bonheur et la réussite sont tributaires de ces trois fondements, sur lesquels tous les livres révélés s'accordent, et dont la préconisation a été confiée à tous les Prophètes et les Messagers. Ils constituent l'élément fédérateur qui assure l'unité des Messagers et des nations, C'est ce sens qu'on retrouve aussi bien dans les propos de Mohammed, rapportés dans ce hadith : « *Les Prophètes sont des frères de mères différentes, mais dont la religion est unique.* », que dans ce verset : « *Il vous a légiféré en matière de religion, ce qu'Il avait enjoint à Noé, ce que Nous t'avons révélé, ainsi que ce que Nous avons enjoint à Abraham, à Moïse et à Jésus: "Établissez la religion; et n'en faites pas un sujet de division".* » Ash-Shurâ (La Consultation) : 13.

Toutes les sourates mecquoises mettent l'accent sur ces trois fondements. Il est par ailleurs facile de déceler les raisons de la mise en récit dans le Coran des vies des Prophètes et le combat quotidien qu'ils ont livré auprès de leurs peuples respectifs : tirer les enseignements, inciter à la réflexion, rassurer les Prophètes, confirmer la prophétie et le message divin... On y puise une riche matière relative aux peuples qui ont accusé leurs Prophètes de mensonge, leur sort tragique, la manière dont sont châtiés ceux qui ont rejeté la parole divine . Dans cette optique, la religion est l'islam, pris dans son sens global, en tant que soumission et obéissance totale à Allah, Son adoration, sans rien Lui associer, le désaveu du polythéisme, la croyance aux Prophètes, au commencement de la création et à sa résurrection.



Vu que La religion préconisée par tous les Prophètes et les Messagers est une, il existe une seule voie qui y mène, comme le montrent tous les versets Coraniques qui abordent cette question. C'est cette religion qui est évoquée, chaque fois que le nom de quelques Prophètes ou de quelques événements marquant relatif à leur vie sont cités : Nouh, Ibrahim, ses fils, Youssef le véridique, Moussa, le prêche du Prophète d'Allah Soulayman, la réponse de Balkis, la reine de Saba, les apôtres, les sorciers de Pharaon, celui-ci au moment de son naufrage...

Pris dans ce sens global, l'islam est la religion et le culte de tous les Messagers. Mieux, l'islam de chaque Prophète et Messenger précède celui de son peuple, et il constitue la raison pour laquelle il a été envoyé auprès de ses congénères, muni d'une législation, conformément à ces deux versets : « *Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messenger, [pour leur dire]: "Adorez Allah et écarter-vous du Tagut"* » An-Nahl (Les abeilles) : 36 et « *Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messenger à qui Nous n'ayons révélé : "Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc"*. » Al-Anbiyâe (Les Prophètes) : 25.

Si Allah a tout particulièrement signalé que la religion d'Ibrahim est l'islam, pris dans son sens général, tel qu'on le voit dans sourate Âli Imrâne (La famille d'Imrâne), verset 95 : « *Dis : "C'est Allah qui dit la vérité. Suivez donc la religion d'Ibrahim, Musulman droit. Et il n'était point des associateurs"* », c'est pour ces raisons :

- Primo : les épreuves pénibles qu'il a endurées, pour préconiser l'adoration d'Allah, sans associé et mettre fin au polythéisme ;
- Deuxio : Allah a accordé la prophétie et le Livre à sa descendance, d'où son surnom de « père des Prophètes », c'est pourquoi Allah dit : « *C'est Lui qui vous a élus; et Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion, celle de votre père Ibrahim, lequel vous a déjà nommés «Musulmans» avant (ce Livre) et dans ce (Livre), afin que le Messenger soit témoin contre vous, et que vous soyez vous-mêmes témoins contre les gens.* » Al-hajj (Le Pèlerinage) : 78. En effet, dix-huit Prophètes d'entre ses descendants sont cités dans le noble Coran : son fils Ismaïl, Mohammed, ﷺ, son fils Isaac, Jacob, fils d'Isaac, Youssef, Ayoub, Doul-Kifl, Moussa, Haroun, Ilyas, Elisée, Younes, Daoud, Soulayman, Zakareyya, Yahya, Issa, sur eux le salut.
- Tertio : Pour réfuter les allégations des Juifs et des Chrétiens qui se revendiquent d'Ibrahim. Allah récuse leurs affabulations dans ce verset : « *Ou dites-vous qu'Abraham, Ismaël, Isaac et Jacob et les tribus étaient Juifs ou Chrétiens ?* - *Dis : "Est-ce vous les plus savants, ou Allah ?" - Qui est plus injuste que celui*

qui cache un témoignage qu'il détient d'Allah ? Et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites. » Al-Baqarah (La Vache) : 140, et contredit leurs arguments dans sourate Âli Imrâne (La famille d'Imrâne), versets 65 à 67 : « *Ibrahim n'était ni Juif ni Chrétien. Il était entièrement soumis à Allah (Musulman). Et il n'était point du nombre des Associateurs. (68) Certes les hommes les plus dignes de se réclamer d'Ibrahim, sont ceux qui l'ont suivi, ainsi que ce Prophète-ci, et ceux qui ont la foi. Et Allah est l'allié des croyants. (69) Une partie des gens du Livre aurait bien voulu vous égarer. Or ils n'égarèrent qu'eux-mêmes; et ils n'en sont pas conscients. »*

Si l'on médite, comme il se doit, le noble Coran, on réalise qu'il n'a été révélé que pour rénover la religion d'Ibrahim, sur lui le salut, tant et si bien que les musulmans sont qualifiés d'adhérents à la religion d'Ibrahim, sur lui le salut.

Conclusion : le vocable « islam » a deux acceptions : générale, qui renvoie à toute nation qui s'est ralliée à l'un des Prophètes d'Allah, auquel il a été envoyé. Ses partisans sont donc des musulmans professant la pure croyance, fondée sur l'unicité divine. Après l'envoi d'Issa, sur lui le salut, ceux d'entre les gens de la Torah qui ont cru à lui et l'ont suivi, sont des musulmans professant la pure croyance, c'est-à-dire, la religion d'Ibrahim. Par contre, ceux qui ont rejeté son message, sont des mécréants. Lorsque Mohammed, ﷺ, le sceau des Prophètes, doté de la dernière législation et du dernier message, a été envoyé, pour toute l'humanité, les gens des deux livres et les autres doivent souscrire exclusivement à son message. Quiconque refuse de le suivre est un mécréant, et ne saurait être qualifié de musulman, ni de pur croyant. Il ne doit en aucun cas se revendiquer de la religion d'Ibrahim.

Depuis l'envoi de Mohammed, ﷺ, l'islam a pris ce sens précis, qu'il gardera jusqu'à ce qu'Allah hérite la terre et ce qu'elle contient.

14 : « *Alors, s'ils croient à cela même à quoi vous croyez, ils seront certainement sur la bonne voie. Et s'ils s'en détournent, ils seront certes dans le schisme ! Alors Allah te suffira contre eux. Il est l'Audient, l'Omniscient.* » Al-Baqarah (La Vache) : 137 :

A. L'avis de Tabari :

Ce segment : 'S'ils croient à cela même à quoi vous croyez', signifie si les juifs et les chrétiens croient en Allah et au message qui a été envoyé, à vous, à Ibrahim, Ismaïl, Isaac, Jacob, les Tributs, Moussa, Issa et à tous les Prophètes, tout comme vous y avez cru, ô les croyants, ils auront alors opté pour la voie droite. Ils intègrent de ce fait votre rang, puisqu'ils ont adhéré à votre dogme. On en



déduit qu'aucune autre option n'est acceptée par Allah, en dehors de celle-ci.

À travers ce propos : 's'ils se détournent', Allah se réfère à ceux qui ont dit à Mohammed, ﷺ, et à ses compagnons de devenir juifs ou chrétiens, ont refusé de se rallier à votre religion, celle-là même qui a été transmise par les Prophètes et les Messagers et qui ont établi une distinction entre ces derniers, en croyant à certains et en refusant de croire à d'autres.

Alors Allah te suffira contre eux : Allah se chargera de ceux qui cherchent à te détourner de la bonne voie et du message qui t'a été révélé, ainsi qu'aux autres Prophètes, en les anéantissant, en les éloignant de toi, ou en leur infligeant tout autre châtement.

Car Allah est l'Audient, qui entend toutes les balivernes qu'ils débitent pour enjoliver leurs dogmes égarés. Il est l'Omniscient qui est au fait des ressentiments qui les animent à votre rencontre.

B. L'avis de Saadi :

Si les gens du livre croient à ce que vous croyez, c'est-à-dire, à tous les Messagers et tous les livres, dont celui révélé à Mohammed, le sceau et le meilleur des Prophètes, et s'ils se soumettent à Allah, Lui seul, et n'établissent aucune distinction entre les Messagers, ils auront alors emprunté la bonne voie qui conduit au paradis. Autrement dit, il n'existe aucune autre voie que celle-ci, contrairement à ce qu'ils ont dit : 'devenez juifs ou chrétiens, vous serez alors sur la bonne voie', qui laisse croire que la bonne voie est la leur.

La bonne voie, la guidance, est la connaissance de la vérité et sa mise en œuvre. Elle s'oppose à cet état d'aveuglement né du refus d'agir à l'aune de la vérité, en dépit de sa connaissance. C'est un acte de dissidence qui résulte de la décision de se détourner de la voie d'Allah et de Son Messager. Il est derrière l'hostilité déclarée contre le Prophète, ﷺ. Aussi Allah a-t-Il promis à Son Messager qu'Il se chargerait d'eux, car Il est l'Audient qui entend tous les sons, toutes langues et intentions confondues. Il peut percer l'Invisible et déceler l'Inconnaissable. Ceci étant, tu n'as pas à te soucier. Allah a en effet tenu sa promesse, en le soulevant contre eux, de telle sorte qu'il a en a tué certains, emprisonné ou banni d'autres. Nous sommes là devant un autre miracle Coranique, qui consiste à anticiper sur les événements. Ceux-ci ont eu lieu en effet conformément à Son annonce préalable.

Telle est la logique qui préside au noble Coran et aux propos divins. Intraitable, le vrai et le faux y sont irrémédiablement séparés, sans concession aucune. La vérité est à prendre ou à laisser. Soit on y adhère complètement, soit on verse

dans l'aberration. Plus on admet des concessions, en matière de vérité, plus sa lumière se dissipe et s'affaiblit dans les cœurs. C'est pourquoi Allah a enjoint à Son Messager de ne faire aucun cas de l'incitation des juifs et des chrétiens, et de camper sur sa position, conformément aux ordres d'Allah.

Force est pour le croyant de rester à cheval sur sa voie droite, et de se sentir fier de la vérité qu'il tient directement d'Allah et des signes dont le Seigneur distingue Ses alliés, pour qu'ils se démarquent des autres.

15 : « *Nous suivons la religion d'Allah "Sibghat Allah" ! Et quelle Religion 'Sibghat' est plus belle que celle d'Allah C'est Lui que nous adorons.* » Al-Baqarah (La Vache) :138 :

A. *Sibghat Allah* :

Pour Ibn Abbas et autres, '*Sibghat*' signifie la religion d'Allah. Elle est nommée ainsi, parce qu'elle imprime sa marque à celui qui y adhère : traits du visage, comportement, allure... Durable, elle est ancrée dans l'âme et l'esprit du croyant. Par ailleurs, les objets de la nature sont créés, arborant différentes couleurs. Or, la couleur naturelle conférée par Allah est radicalement différente des couleurs artificielles préparées par l'homme.

La croyance en Allah et à la religion d'Ibrahim est la marque divine qui s'insinue dans les infimes parties du corps. Inhérente à notre constitution, depuis notre naissance, elle n'est pas exogène et intrusive. C'est pourquoi le Messager d'Allah, ﷺ, a dit : « *Tout enfant naît doué d'une prime nature saine. Ce sont ses parents qui font de lui un juif, un chrétien ou un mage* »¹.

C'est comme si la foi était une couleur innée. Elle est celle d'Allah. Si ses parents sont musulmans, il l'est aussi. S'ils sont juifs ou chrétiens, ils en font un des leurs, c'est-à-dire, le mettent dans l'eau, pour le baptiser. Tel est le sens de '*sibghat Allah*'.

Le verset comporte une recommandation : restez à cheval sur '*Sibghat Allah*', c'est-à-dire, Sa religion. Observez à tout moment ses rites apparents et cachés, tant et si bien qu'elle prend racine en vous. Ce faisant, spontanée, sous-tendue par l'amour et la conviction, la soumission à ses prescriptions coulera de source. Ce sera votre couleur naturelle dont seront empreints tous vos actes. La félicité ici-bas et dans l'au-delà sera indubitablement au rendez-vous. La religion n'est-elle pas, en fin de compte, une incitation permanente aux valeurs suprêmes, aux actes nobles et vertueux ?

B. « *Et quelle Religion 'Sibghat' est plus belle que celle d'Allah ?* »

C'est la religion qu'Allah a choisie comme le dernier message pour l'humain.

1. Sahih al-Boukhari, n° 1358



nité, afin d'en faire le socle sur lequel sera fondée une unité humaine, qui regroupera toutes les races et les couleurs, loin de toute appartenance étriquée ou fanatisme. De nouveau, le style Coranique frappe par sa finesse et sa charge connotative¹.

L'émerveillement est exprimé par la question oratoire : est-il religion plus belle que celle d'Allah ? La réponse est évidemment négative. Aucune religion n'équivaut à celle d'Allah. Réaliser les intérêts et repousser les préjugés est en effet le principe primordial qui distingue cette religion des autres confessions mues par les passions éphémères. Exprimant l'idée de défi, l'interrogation rhétorique suscite plus facilement, par rapport à la négation directe, l'adhésion de l'interlocuteur : Je vous défie de façonner une religion plus belle que celle d'Allah.

C. « *C'est Lui que nous adorons* » :

C'est-à-dire, nous nous Lui obéissons. L'adoration est la soumission à Allah, à travers l'accomplissement des actes prescrits et l'évitement des actes interdits. Quiconque préserve la religion d'Allah tient à Lui vouer culte, en ennoblissant son être par l'obéissance à Allah.

Quiconque est imprégné de cette religion s'adonne à l'adoration avec dévouement et persévérance. De portée globale, l'adoration est l'ensemble des actes et des propos apparents et cachés, agréés par Allah. Ce statut ne leur est accordé que s'ils sont légiférés à travers Son Messager. Le dévouement signifie que l'adorateur cherche, avec abnégation, à s'attirer la bénédiction d'Allah, à travers ses actes. La structure restrictive dans 'C'est Lui que nous adorons', exprime l'idée de permanence. De nouveau, la métaphore chromatique resurgit, en filigrane : la religion, celle d'Allah, est un trait inhérent de cette catégorie de gens.

16 : « *Dis : "Discutez-vous avec nous au sujet d'Allah, alors qu'Il est notre Seigneur et le vôtre ? À nous nos actions et à vous les vôtres ! C'est à Lui que nous sommes dévoués."* » Al-Baqarah (La Vache) : 139 :

Allah, le Très-Haut enjoint au Prophète, ﷺ, de répondre aux Juifs et aux Chrétiens qui prétendent avoir un statut particulier auprès d'Allah, comme cela est rapporté dans : « *Les Juifs et les Chrétiens ont dit : "Nous sommes les fils d'Allah et Ses préférés."* *Dis : "Pourquoi donc vous châtie-t-Il pour vos péchés ?" En fait, vous êtes des êtres humains d'entre ceux qu'Il a créés. Il pardonne à qui Il veut et Il châtie qui Il veut. Et à Allah seul appartient la royauté des cieux*

1. Sous l'ombre du Coran, ibidem, 1/118

et de la terre et de ce qui se trouve entre les deux. Et c'est vers Lui que sera la destination finale. » Al-Mâ'idah (La Table servie) : 18 :

A. « *Dis : 'Discutez-vous avec nous au sujet d'Allah ?'* » :

Persistez-vous à prétendre qu'Allah vous a privilégiés par rapport aux autres communautés, parce que votre Prophète et votre livre sont soi-disant meilleurs que les nôtres ?

B. « *Il est notre Seigneur et le vôtre* » :

Allah ordonne à Son Prophète de dissuader ses interlocuteurs de poursuivre leur polémique à Son sujet, en leur rappelant qu'ils ont le même Seigneur. Dans cette optique, celle de la Seigneurie, aucune différence n'existe entre eux : Vous n'êtes pas plus proches de Lui que nous, tout comme nous ne sommes pas plus proches de Lui que vous.

Il est notre créateur et le vôtre, Celui qui gère notre être et le vôtre. Il sait mieux que quiconque comment gérer Sa créature, qui est digne de Son message et quels aspects de la religion peuvent être abrogés.

La seule différence est celle des actes, aussi Allah a-t-Il enjoint à Son Messager de leur dire : À nous nos actions et à vous les vôtres.

C. « *à nous nos actions et à vous, les vôtres* » :

C'est au prisme de nos actions que nous serons rétribués. À vous, votre manière d'agir. Si vous accomplissez le bien, vous serez récompensés, sinon, vous serez châtiés. La proximité d'Allah est tributaire des actions. Celles-ci peuvent nous rapprocher de Lui ou nous en éloigner.

D. « *C'est à Lui que nous sommes dévoués* » :

Qui dit adoration ici, dit croyance pure. Le vocable '*akhlssa*' (dévoué) signifie purifier et débarrasser de toute saleté. Nous adorons donc Allah avec dévouement, de sorte qu'aucun soupçon d'associationnisme ne vienne entacher notre culte.

Parmi ces acceptions, agir avec abnégation, pour soi. Agir pour les gens, ainsi que le refus d'accomplir le bien, à cause des autres, est une hypocrisie. Le dévouement signifie agir en dehors de ces considérations.

Secret enfoui dans l'âme, partagé par l'adorateur et Allah, la dévotion ne peut être consignée par aucun ange ni altérée par le diable. En somme, la dévotion est l'enceinte inexpugnable pour la pratique de l'adoration.

Le verset affirme sans équivoque qu'il n'y a pas lieu de discuter au sujet de l'Unicité et de la Seigneurie d'Allah : Il est notre Seigneur et Le vôtre. Nous



serons jugés à l'aune de nos actes, et vous serez responsables des vôtres. Nous Lui sommes dévoués, nous ne Lui associons aucune fausse divinité, ni plaçons notre espoir en dehors de Lui. Tout est dit dans ces propos qui résument parfaitement l'attitude intraitable des Musulmans, qui ne doit faire l'objet d'aucune controverse.

Le thème de la discussion change, il concerne désormais les présomptions des juifs et des chrétiens qui prétendaient qu'Ibrahim était juif ou chrétien.

17 : « *Ou dites-vous qu'Ibrahim, Ismaël, Isaac et Jacob et les tribus étaient Juifs ou Chrétiens ? Dis : "Est-ce vous les plus savants, ou Allah ?" Qui est plus injuste que celui qui cache un témoignage qu'il détient d'Allah ? Et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites.* » Al-Baqarah (La Vache) : 140 :

Après avoir fustigé ceux qui discutaient à propos d'Allah et de Son unicité, le noble Coran se tourne vers les Juifs et les Chrétiens qui persistaient à dire qu'il était l'un des leurs.

A. « *Ou dites-vous qu'Ibrahim, Ismaël, Isaac et Jacob et les tribus (asbât) étaient Juifs ou Chrétiens ?* » :

La transition s'effectue à travers la conjonction 'ou'. Ces allégations ont été également réfutées dans la sourate Âli Imrâne (La famille d'Imrâne), verset 67. Moussa et Issa ont été envoyés, avec leurs Livres respectifs, la Torah, et L'Évangile, longtemps après la mort d'Ibrahim. Comment ce dernier aurait-il pu être juif ou chrétien ? Ismaël est le fils aîné d'Ibrahim, Isaac, son frère, est le deuxième enfant d'Ibrahim, Jacob est le fils d'Isaac, et les Tributs sont les douze fils de Jacob.

Pour certains, 'sibt', singulier de 'asbat', est pour les fils d'Israël ce qu'est la tribu pour les Arabes. Ce mot signifie ici l'ensemble des Prophètes des fils d'Israël, choisis par Allah d'entre leurs tributs.

Ils étaient Juifs ou Chrétiens : c'est-à-dire, ils professaient leur religion. En plus de l'argument historique mis en avant pour réfuter cette allégation, Allah met à nu son inconsistance, à travers un autre argument :

B. « *Dis : est-ce vous les plus savants ou Allah ?* » :

Devant un tel argument on ne peut plus conclure, ils n'oseront pas prétendre qu'ils sont plus savants qu'Allah. Si Allah avance quelque propos, et qu'ils cherchent à le contredire, de quel côté devra-t-on se placer ? À qui accorder plus de crédit ? Du côté d'Allah, évidemment. Une question se profile en fili-

grane : Qui est en sait plus sur la religion de ces Messagers, vous ou Allah ?

La réponse est claire : Ces Prophètes n'étaient ni juifs, ni chrétiens, mais des musulmans monothéistes, comme nous l'avons déjà montré. L'islam était leur religion, qu'ils recommandèrent à leurs descendants, et qui fut évoquée dans les livres révélés. Vous vous appliquâtes sciemment à camoufler cette vérité, en refusant de présenter le témoignage dont Allah vous fit dépositaires.

3. « *Qui est plus injuste que celui qui cache un témoignage qu'il détient d'Allah ?* » :

En matière de témoignage, il n'y a pas plus injuste que celui qui dissimule ce qui est consigné dans le livre d'Allah, et qui provient de Lui, Exalté soit-il. Ce sont les Juifs et les chrétiens qui sont pointés du doigt, puisqu'ils ont passé sous silence des vérités dont ils étaient sûrs : l'islam, en tant que religion d'Allah, et Mohammed, ﷺ, comme Messager d'Allah, qui est pourtant évoqué dans la Torah et l'Évangile.

Dépositaires de ce témoignage, par la volonté d'Allah, ils auraient dû le préserver et agir en conséquence. Cependant, ils le camouflèrent et adoptèrent une conduite diamétralement opposée à ses consignes. Doublement coupables, ils firent l'impasse sur la vérité et s'entêtèrent à promouvoir et à propager le faux. N'est-ce pas là la plus ignoble des injustices, que l'homme ait jamais commises ? Si. Ils en seront sévèrement châtiés, d'où cette assertion :

D. « *et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites.* » :

Informé, mais pour menacer. Tels sont les deux actes exprimés dans cet énoncé. Allah nie catégoriquement être indifférent à leurs actions. Il en prend acte et décide de les juger pour leurs péchés. Sur le plan syntaxique, la négation est renforcée par l'emploi de 'mâ' et de la lettre b, al-ba'e, qui exprime la négation absolue.

D'après le verset, Allah a été attentif à leurs actions, et Son jugement a été établi en conséquence. Quel abominable sort est le leur ! L'enfer les attend. Quel mauvais séjour que celui des injustes ! Comme c'est toujours le cas dans le Coran, les deux attributs d'omniscience et d'omnipotence sont cités à point nommé, suite à des versets qui mettent en avant des actions qui font l'objet de rétribution, oscillant entre la promesse et la menace, l'exhortation et l'intimidation. Il existe une correspondance entre les noms divins évoqués dans certains contextes et la nature de la rétribution.

Errazi relève que : « Quant à ce segment : "et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites", il est chargé de menaces patentées. En effet, quiconque sait que rien ne se dérobe à Allah, ni les actes cachés ni les actes apparents, ni les



bonnes ni les mauvaises actions, vit dans un état permanent de peur.

Ne voit-on pas comment une personne, qui est soumise à la surveillance d'une quelconque autorité, vit toujours sur ses gardes, alors qu'il est seulement surveillé de l'extérieur ? Que dire alors quand c'est le Seigneur, qui sait tout, le caché et l'apparent, qui est derrière cette surveillance ?

Toujours en relation avec leurs allégations, Allah leur dit de nouveau :

18 : « *Voilà une génération bel et bien révolue. À elle ce qu'elle a acquis, et à vous ce que vous avez acquis. Et on ne vous demandera pas compte de ce qu'ils faisaient.* » Al-Baqarah (La Vache) : 141 :

Ne cherchez pas à tirer avantage des soi-disant liens qui vous rattachent à eux. Tout un chacun est comptable de ses actes. Il ne vous servira en rien de répéter le jour de la résurrection qu'ils étaient juifs ou chrétiens. Vous avez beau faire croire que vous étiez sincères en disant qu'ils professaient votre religion, c'est-à-dire, qu'ils n'étaient pas musulmans. Cet argument est infondé. Qui est le plus savant, vous ou Allah qui affirme qu'ils étaient musulmans ?

Se revendiquer de leur lignage ne vous sera d'aucune utilité, dès lors que vos croyances et vos actes sont aux antipodes des leurs.

Tous les arguments déployés par les gens du livre sont minutieusement examinés et récusés. Aucun lien ne les rattache aux anciens Prophètes, sur les plans dogmatique, culturel et législatif. C'est seulement à travers le noble Coran, le livre dont la véracité ne fait aucun doute, qu'ils pourront se réclamer de ces nobles Prophètes. Car il est le message du sceau des Prophètes, le message de l'islam, en tant que religion préconisée par tous les Prophètes et les Messagers, salut sur eux.

Pour le noble Coran, pères et fils, ancêtres et postérité, Prophètes et leurs descendants, sont jugés à l'aune de leurs actes. Le seul critère est le respect des préceptes prônés par les Prophètes et les Messagers. Qu'il remonte à un Prophète, à l'un de ses compagnons, à l'un des suiveurs, à un savant ou à un homme de bien, le lignage n'est d'aucune utilité. Tout un chacun est rétribué, en fonction de ses propres actes.

Allah n'a de cesse de rappeler que chacun est tributaire de ses actions et que personne n'est comptable des actes d'autrui. Le bien accompli par les devanciers ne profite nullement à la postérité. Et le mal qu'ils auront commis, ils en seront les seuls responsables, comme en attestent ces versets :

« *Et au cou de chaque homme, Nous avons attaché son œuvre. Et au Jour de la*

Résurrection, Nous lui sortirons un écrit qu'il trouvera déroulé » Al-Isrâe (Le Voyage nocturne) : 13,

« *Dis : Chercherais-je un autre Seigneur qu'Allah, alors qu'Il est le Seigneur de toute chose ? Chacun n'acquiert [le mal] qu'à son détriment: personne ne portera le fardeau (responsabilité) d'autrui. Puis vers votre Seigneur sera votre retour et Il vous informera de ce en quoi vous divergez.* » Al-An'âm (Les bestiaux) : 164 et

« *et qu'en vérité, l'homme n'obtient que [le fruit]: de ses efforts;* » An-Najm (L'Étoile) : 39.

Le lignage, aussi authentifié soit-il, n'est pas suffisant, à lui seul. Quiconque se revendique du Prophète, ﷺ, par exemple, alors que ses actes sont à l'opposé des préceptes qu'il a préconisés, ne tirera aucun profit de sa filiation, comme le montre ce hadith, où le Messager, ﷺ, a dit : « *Ô Fatima, fille de Mohammed, demande ce que tu veux de mes biens, je ne serai pour toi d'aucune utilité auprès d'Allah.... Ô Abbas... Ô Safeyya...* »

Qu'ils sont nombreux ceux qui se prévalent de nos jours de leur lignée et de leurs communautés, alors que leur manière d'agir est tout à fait contraire à celle de leurs ancêtres, qui suivaient à la lettre les prescriptions du Messager, ﷺ ! Leurs présomptions ne leur sont d'aucune utilité, tout comme les fils d'Israël qui ont été fustigés par Allah, parce qu'ils se réclamaient d'Ibrahim, d'Ismaël et d'Isaac, sur eux le salut, alors qu'ils s'opposaient à eux, sur le plan du dogme et de la conduite.

2^{ème} partie

Ibrahim, sur lui le salut, Invoque Allah, L'implore, et fait Son éloge, dans Sourate Ibrahim

Le Très-Haut dit :

(35) *« Et quand Ibrahim dit : “ ô mon Seigneur, fais de cette cité un lieu sûr, et préserve-moi ainsi que mes enfants de l'adoration des idoles.*

(36) *Ô mon Seigneur, elles (les idoles) ont égaré beaucoup de gens. Quiconque me suit est des miens. Quand à celui qui me désobéit... C'est Toi, le Pardonneur, le Très Miséricordieux !*

(37) *Ô notre Seigneur, j'ai établi une partie de ma descendance dans une vallée sans agriculture, près de Ta Maison sacrée [la Kaaba], ô notre Seigneur, afin qu'ils accomplissent la Salat. Fais donc que se penchent vers eux les cœurs d'une partie des gens. Et nourris-les de fruits. Peut-être seront-ils reconnaissants ?*

(38) *Ô notre Seigneur, Tu sais, vraiment, ce que nous cachons et ce que nous divulguons, et rien n'échappe à Allah, ni sur terre, ni au ciel !*

(39) *Louange à Allah, qui en dépit de ma vieillesse, m'a donné Ismaël et Isaac. Certes, mon Seigneur entend bien les prières.*

(40) *Ô mon Seigneur ! Fais que j'accomplisse assidûment la Salat ainsi qu'une partie de ma descendance; exauce ma prière, ô notre Seigneur !*

(41) *Ô notre Seigneur ! Pardonne-moi, ainsi qu'à mes père et mère et aux croyants, le jour de la reddition des comptes” ».*

Cette sourate est mecquoise. Ibrahim y est mentionné dans un contexte général : la dénonciation de l'idolâtrie qui sévissait au milieu des Mecquois et des autres tribus arabes, et l'appel à adorer Allah, qui a assuré la sécurité à ces populations. Elle rappelle également l'invocation faite par Ibrahim, à son Seigneur, pour qu'Il fasse de la Mecque un lieu sûr, et qu'Il le préserve, ainsi que ses enfants, de l'adoration des idoles, qui a égaré un grand nombre de gens.



Ibrahim affirme que le véritable lien qui le rattache à ses fils est celui du dogme : Quiconque me suit est des miens. Il ressort des nobles versets qu'Ibrahim avait à cœur le sort de cette cité et de ses habitants. Il tenait à ce qu'ils fassent preuve de reconnaissance envers Allah, pour les grâces dont Il les a comblés. Il se présentait comme l'exemple de cette reconnaissance. Il n'avait de cesse de louer Allah de lui avoir accordé Ismaïl et Isaac, à cette phase tardive de sa vie. Il invoqua encore son Seigneur pour qu'Il fasse de lui et de ses enfants des croyants qui observent la prière et qu'Il pardonne à ses parents et aux croyants leurs péchés.

En phase avec le thème de la sourate d'Ibrahim, ces nouveaux éléments jettent la lumière sur d'autres aspects de la personnalité de l'ami intime. Ils constituent également un argument de taille pour réfuter les allégations des ennemis de l'islam qui persistent à prétendre, comme nous l'avons précédemment montré, que le lien entre Ibrahim et Ismaïl n'a été évoqué que dans les sourates médinoises.

1. « *Et quand Abraham dit : ô mon Seigneur, fais de cette cité un lieu sûr, et préserve-moi ainsi que mes enfants de l'adoration des idoles.* » :

Le ton est donné. C'est le début d'une série d'invocations, tantôt exprimées dans un style indirect, bienséance et pudeur envers le Seigneur obligeant, tantôt d'une manière directe et claire, pour renforcer l'idée de supplication et de désir d'exaucement. La louange d'Allah, elle, est présente, au début, au milieu et à la fin de ces versets.

A. *Et quand Abraham dit : ô mon Seigneur, fais de cette cité un lieu sûr :*

Un appel à se rappeler d'un moment charnière dans l'histoire, qui fait date, à travers le subordonnant circonstanciel de temps lorsque : Le Seigneur est sollicité pour rendre ce lieu un havre de sécurité. La supplication se veut insistante, concomitamment au désir ardent de voir l'invocation exaucée.

Le segment : 'Fais de cette cité un lieu sûr', n'est pas sans rappeler un énoncé quasi similaire dans la sourate de La Vache, sauf que dans cette dernière, il est question d'une cité. C'est que la Mecque était alors une simple vallée aride, quasiment inhabitée. Ibrahim invoqua son Seigneur pour que Hajar et Ismaïl puissent s'y installer. Dans ce nouveau contexte, c'est-à-dire, dans la sourate d'Ibrahim, le mot cité est introduit par un article défini, la Mecque. La Mecque s'étant transformée entre-temps en une cité peuplée. Il est normal qu'Ibrahim invoque son Seigneur pour qu'Il la rende un lieu de sécurité.

L'invocation d'Allah, par Ibrahim, sur lui le salut, pour qu'il fasse de la Mecque un lieu de sécurité, revient deux fois dans le noble Coran :

- La première fois dans la sourate médinoise La Vache, avant la construction de la Kaaba. Le mot cité y est introduit par un déterminant indéfini ;
- La seconde dans la sourate mecquoise Ibrahim, après la construction de la Kaaba. Dans ce cas, c'est l'article défini qui introduit le vocable cité.

Comment, dira-t-on, le mot cité est introduit par un article indéfini dans une sourate médinoise, et d'un déterminant défini dans une sourate mecquoise, alors qu'on s'attend à l'inverse ? Réponse : s'agissant des propos d'Ibrahim rapportés dans le Coran, peu importe qu'ils soient révélés à la Mecque ou à la Médine.

À travers cette invocation, qui fut d'ailleurs exaucée, Ibrahim voulait que la Mecque se mue en lieu sûr et stable, de sorte que l'adorateur puisse y adorer son Seigneur, sans craindre pour sa vie. Allah donna suite à l'invocation de Son ami intime. Et la Mecque devint un lieu où il fait bon vivre. Les biens et les commerces y abondèrent et les artisans, tous métiers confondus, y affluèrent de toute part.

Conscient de l'importance de la sécurité, Ibrahim invoqua son Seigneur pour qu'il rende la Mecque un lieu sûr. Stabilité et prospérité passent en effet impérativement par la sécurité. Elle est la meilleure grâce qu'Allah puisse accorder à Ses adorateurs. On a demandé à un savant : « Doit-on accorder la priorité à la sécurité ou à la santé ? ». Il a répondu : « Lorsque la patte d'un bélier est cassée, elle finit par guérir après un laps du temps. Le bélier peut alors paître. Mais si l'on l'attache tout près d'un loup également attaché, il s'abstiendra de manger, jusqu'à ce qu'il meure. C'est dire que le mal causé par la peur est pire que la douleur physique. »

L'invocation d'Ibrahim fut pleinement exaucée. Premier temple construit sur terre pour l'adoration et la remise de soi à Allah, la Mecque est le havre de la sécurité et un refuge inviolable. Toute personne éprouvant la peur, pour une raison ou une autre, y trouvera asile. Tant et si bien que l'on peut y rencontrer l'assassin de la personne la plus proche de soi, sans que l'on cherche à se venger d'elle.

Doué de cette ferme croyance, qu'Allah a consolidée et choisie pour l'humanité, depuis des millénaires, Ibrahim, sur lui le salut, était conscient qu'à défaut de la sécurité, la cité qui abritait la Kaaba ne pouvait prétendre à la prospérité et promouvoir, comme il se doit, la civilisation humaine d'inspiration divine. Allah répondit favorablement à la prière de Son ami intime. Si bien que même son gibier ne pouvait être chassé, ni ses arbres coupés. C'est dire que Les pèlerins qui s'y rendaient étaient pleinement protégés. Mieux, ce lieu préserva



son statut sacré et demeura un lieu sûr, même après que le polythéisme se propagea partout.

Force est pour l'humanité de veiller à asseoir sa civilisation et à mettre en place en même temps les moyens d'assurer la sécurité des populations, en se fondant sur les règles établies par l'islam dans ce domaine sensible. À commencer par cette recommandation incessamment répétée par l'ange Gabriel au Prophète, ﷺ, à propos du voisin, tant et si bien, qu'il a cru qu'il voulait faire de lui un des successeurs. Que nous sommes loin de ces valeurs ! Dans ces métropoles tentaculaires, où la sécurité brille par son absence, l'humanité vit dans une peur viscérale, que même les grands écrivains sont incapables de décrire. La sécurité aujourd'hui est devenue un rêve presque irréalisable. Tout simplement, parce que l'égarément fait rage et que les gens ont perdu la foi.

Liée à l'instinct même de survie, la sécurité est une bénédiction dont les effets sur l'homme sont perceptibles. Elle est évoquée dans ces versets pour rappeler aux habitants de cette cité leur ingratitude : même si Allah répondit à l'invocation de son Prophète, ils persistèrent à emprunter une autre voie que celle qu'Il leur indiquait. Ils méconnurent donc la grâce prodiguée par Allah, et ils Lui associèrent de fausses divinités. Ibrahim invoqua alors son Seigneur :

B. « *et préserve-moi ainsi que mes enfants de l'adoration des idoles* » :

Ibrahim s'en fie totalement à Allah. Il recourt à Lui pour chercher protection et refuge. Il l'implore pour le prémunir contre l'idolâtrie, lui et ses enfants. Une autre grâce divine est sollicitée, celle de la préservation contre le polythéisme : sortir le cœur des ténèbres à la lumière de la foi et de la croyance à l'unicité divine ; du désarroi, du doute, et de la confusion, à la quiétude, la sérénité et l'apaisement ; de l'humiliation née de la soumission à des divers seigneurs, à la soumission à celle du Seigneur des adorateurs. Conscient des effets dévastateurs de l'idolâtrie, qui a entraîné vers la perdition un grand nombre de ses contemporains et de ses prédécesseurs, Ibrahim, sur lui le salut, fait cette invocation.

a. L'avis de Abou Saoud : Préserve-moi : épargne-moi ainsi que ma postérité l'idolâtrie, tout en raffermissant notre attachement au principe d'unicité et à l'islam. C'est une preuve de l'infaillibilité des Prophètes, grâce à Allah. Ce sont ses enfants biologiques qui sont concernés.

b. L'avis de Ibn Achour :

Les enfants désignés sont Ismaïl et Isaac, ses deux fils biologiques. Le pluriel est utilisé à la place du duel. Peut-être a-t-il invoqué pour toute sa descendance, et que sa prière n'a été exaucée qu'en faveur de certains parmi elle.

c. L'avis de Chanquiti : D'après ces versets, on ne sait pas si Allah répondit favorablement à la prière de Son Prophète. Mais, dans d'autres, il est dit que l'invocation fut exaucée en faveur de certains parmi sa descendance, comme dans :

« *Et Nous le bénîmes ainsi que Isaac. Parmi leurs descendances il y a [l'homme] de bien et celui qui est manifestement injuste envers lui-même.* » As-Sâffât (Les Rangées) : 113 et

« *Et il en fit une parole qui devait se perpétuer parmi sa descendance. Peut-être reviendront-ils ?* » az-Zukhruf (L'Ornement) : 28.

2 : « *Ô mon Seigneur, elles (les idoles) ont égaré beaucoup de gens. Quiconque me suit est des miens. Quand à celui qui me désobéit... C'est Toi, le Pardonneur, le Très Miséricordieux.* » Ibrahim : 5 :

A. « *Ô Seigneur, elles (les idoles) ont égaré beaucoup de gens* » :

En faisant des idoles -pierres inertes, en somme- des acteurs actifs qui provoquent l'égarément, Ibrahim, sur lui le salut, exprimait toute la haine qu'il éprouvait à leur égard, tout en montrant l'aberration où étaient englués ceux qui les adoraient. La source de l'aberrance étant le diable qui réussit à enjoliver l'adoration de ces objets inanimés. En adorant les idoles, ces égarés n'eurent de cesse de leur attribuer des qualités illusoires. De fil en aiguille, voilées par ces projections, ces idoles finirent par donner l'impression qu'elles pouvaient agir et égarer d'elles-mêmes les simples d'esprit. D'après le verset, ces derniers étaient nombreux. Pourtant, qu'ils aient adhéré en grand nombre à une opinion, ne signifie pas qu'ils avaient raison. Tant s'en faut ! C'est pourquoi Allah dit dans une autre sourate : « *Et si tu Obéis à la majorité de ceux qui sont sur la terre, ils t'égareront du sentier d'Allah: ils ne suivent que la conjecture et ne font que fabriquer des mensonges.* » Al-An'âm (Les bestiaux) : 116. Ibrahim, sur lui le salut, le bâtisseur de la Maison sacrée, cherchait également, en mettant en évidence l'égarément né de l'idolâtrie, à désavouer leurs adorateurs qui se réclamaient de lui. Aussi a-t-il dit dans son invocation :

B. « *Quiconque me suit est des miens* » :

La religion d'Ibrahim est monothéiste, fondée sur le principe d'unicité divine, comme en atteste ce verset : « *Puis Nous t'avons révélé : 'Suis la religion d'Ibrahim qui était voué exclusivement à Allah et n'était point du nombre des associateurs.* » An-Nahl (Les abeilles) : 123. Tout un chacun qui marche sur ses pas est l'un de ses partisans. Par contre celui qui ne croit pas à l'unicité d'Allah et adore les idoles, ne saurait se revendiquer de lui. Mieux, il le désavoue, comme il l'a fait avec son propre père et son peuple.



Suivre ici signifie professer la même religion, c'est-à-dire, la pure croyance imprégnée de l'unicité divine. Ce sens est renforcé d'ailleurs sur le plan syntaxique, aussi bien par l'emploi de la particule 'innâ', dite d'affirmation et d'insistance, que par la particule min, dite partitive. C'est comme si le suiveur venait se fondre dans une entité plus grande, qui donne sens à sa personne. Suivre veut dire également s'atteler aux côtés d'Ibrahim, sur lui le salut, à préconiser le principe d'unicité et de soumission à Allah et à Sa loi.

C. « *Celui qui me désobéira, Tu es Clément et Miséricordieux* » :

Un ensemble de traits caractéristiques de la personnalité d'Ibrahim sont mis en relief : la clémence, la compassion et la mansuétude. Aucun esprit revancharde ne l'anime contre ceux qui lui désobéissent et s'écartent de la voie qu'il préconise, d'entre sa descendance. Sur fond de pardon, il se garde d'invoquer son Seigneur pour leur infliger Son châtiment, en dépit de leur désobéissance.

Par bienséance envers son Seigneur, Ibrahim n'a pas dit : celui qui ne T'a pas obéi, même si la désobéissance aux Messagers signifie au fond désobéir à Celui qui les a envoyés. C'est comme s'il trouvait énorme que les adorateurs soient si effrontés qu'ils refusent de se soumettre à leur Seigneur.

3 : « *Ô notre Seigneur, j'ai établi une partie de ma descendance dans une vallée sans agriculture, près de Ta Maison sacrée [la Kaaba], ô notre Seigneur, afin qu'ils accomplissent la Salat. Fais donc que se penchent vers eux les cœurs d'une partie des gens. Et nourris-les de fruits. Peut-être seront-ils reconnaissants ?* » Ibrahim : 37

L'invocation est entamée par le même vocable qu'Ibrahim semble affectionner tout particulièrement.

A. « *Ô notre Seigneur, j'ai établi une partie de ma descendance* » :

Ibrahim, sur lui le salut, n'a de cesse de reconnaître la Seigneurie d'Allah, le Tout-Puissant, d'où cette prédilection pour le mot Seigneur, qui apparaît à la tête de la plupart de ses invocations. À travers ce vocable, recueillement, crainte et sollicitude sont exprimés. La présence de deux adjectifs possessifs, notre et mon, qui renvoient à l'ami intime, en disent long sur son attitude : Allah est le Seigneur de tout l'univers, et c'est Lui qui connaît parfaitement les raisons qui ont poussé Ibrahim à établir une partie de sa descendance dans ce lieu aride. On retrouve d'ailleurs dans cette précision l'inimitabilité historique du noble Coran. En effet, une seule branche de la descendance d'Ibrahim a été établie aux alentours de la Maison Sacrée, en l'occurrence celle d'Ismâïl, sur lui le salut, donnant lieu à un long processus qui a été couronné par l'envoi du sceau des Prophètes et des Messagers, Mohammed, ﷺ.

B. « *Dans une vallée aride près de Ta Maison Sacrée* » :

Un autre aspect de l'inimitabilité historique et scientifique du noble Coran : la vallée de la Mecque était une région aride et non peuplée. À défaut de conditions propices, notamment les ressources hydriques, aucune végétation ne pouvait y pousser, excepté certaines plantes (arbustes épineux, acacia faux-gommier, acacia ehrenbergiana..). Ceci étant, Allah enjoignit à Ibrahim, sur lui le salut, d'établir sa femme Hajar, Dieu l'agrée, et son nouveau-né Ismaïl près de la Kaaba, dans l'objectif de peupler cette région avoisinante à la Maison Sacrée, qui fut bâtie, sur ordre divin, par l'ami intime et le patriarche des Prophètes. C'est pourquoi Ibrahim a dit : près de Ta maison Sacrée. Celle-ci est anoblée par son annexion à Allah, exalté soit-il. Elle est qualifiée de sacrée, parce qu'Allah a interdit de s'y entre-tuer et en fit un refuge pour quiconque qui cherche sécurité et stabilité. Construite au milieu du désert, elle est à l'abri des convoitises et des assauts de ceux qui s'arrogent le droit d'occuper les terres des autres et d'exploiter leurs richesses. Ibrahim, sur lui le salut, invoque ensuite de nouveau son Seigneur :

3. « *Seigneur, afin qu'ils accomplissent la prière* » :

La référence est faite au verbe établir. La raison pour laquelle cet endroit a été choisie est explicitée : à travers cet acte d'adoration inaugurale, la vie est insufflée à ce lieu de désolation. C'est dire que, en l'entourant d'idoles, que le Prophète, ﷺ, s'est empressé de détruire, le jour de la conquête de la Mecque, les polythéistes, parmi les descendants d'Ibrahim, sur lui le salut, ont profané cet endroit sacré en le dévotant, loin de nobles objectifs pour lesquels il a été bâti.

D'après ce segment : pour qu'ils accomplissent la prière, Ibrahim implora tout d'abord son Seigneur pour qu'Il les guide vers l'obéissance, la rectitude, la prière, le rappel et l'adoration.

Guider vers l'accomplissement de la prière signifie inculquer à ses descendants cette pratique obligatoire, pour qu'ils l'observent en permanence, sans jamais y renoncer. En creux, Ibrahim, sur lui le salut, prie Allah pour qu'Il guide ses enfants et ses petits-fils, et toute la postérité vers la prière, depuis le bas-âge, tant et si bien qu'elle devienne une pratique quotidienne, qu'ils s'empressent d'observer sans mollesse ni indolence. La prière étant l'une des pratiques religieuses les plus méritoires et importantes. Quiconque s'en acquitte fait montre de son attachement indéfectible à sa religion.

Pour Al-Qortobi, ce verset montre que prier à la Mecque est meilleur qu'en n'importe quel autre endroit. Ce hadith en est la preuve : D'après Abou Hourayra, Dieu l'agrée, le Prophète, ﷺ, a dit : « *Une prière dans ma mosquée est*



meilleure que mille prières accomplies en n'importe quelle autre mosquée, excepté la Mosquée Sacrée. Une prière dans la mosquée sacrée est meilleure que cent mille prières faites en un autre lieu”.

Jaber, Dieu l'agrée, rapporte un hadith tenu directement du Prophète, ﷺ, qui a dit : “*Une prière dans la Mosquée Sacrée est meilleure que cent mille prières en un autre lieu”.*

Abou Darda'e, Dieu l'agrée, rapporte un hadith tenu directement du Prophète, ﷺ, qui a dit : “*Une prière dans la Mosquée Sacrée vaut cent mille prières, celle dans ma mosquée, mille prières, et celle dans la Maison Sacrée cinq cents prières”.*

Le vocatif ‘notre Seigneur’ est réutilisé pour insister sur l'importance de la prière, en tant que l'un des piliers de la religion. C'est pourquoi, de toutes les autres pratiques, elle est la seule à être citée dans ce contexte.

D. « *Fais donc que se penchent vers eux une partie des cœurs d'une partie des gens.* » :

Le regard que les gens porteront sur eux sera empreint d'amour. Ils seront d'autant plus enclins à visiter ce lieu, qu'ils affectionnent tout particulier ceux qui le peuplent. Aimer le lieu passe impérativement par l'attachement à sa population. Plus ils s'y rendent, plus ils se familiarisent avec ses pratiques. Au fond, c'est la préconisation de la religion qui est visée par l'appel à visiter le lieu.

Saadi relève cette nuance en affirmant : Tu les aimeras ainsi que l'endroit où ils habitent. Les deux vont de pair. Allah exauça sa prière. De la lignée d'Ismail, fut issu Mohammed, ﷺ, qui s'attela à appeler sa descendance à adhérer à l'islam, et à la religion de leur ancêtre Ibrahim, sur lui le salut. Ils répondirent favorablement à son appel, s'acquittèrent de la prière. Le pèlerinage de ce noble endroit, la demeure des descendants d'Ibrahim, fut institué. Allah l'a doué d'un attrait si irrésistible, que quiconque s'y rend une fois, en pèlerin, ne s'en lasse jamais, et cherche, insatiable, à y revenir. C'est pourquoi Allah, le Tout-Puissant, s'y réfère en tant que Sa demeure.

Allah a dit « *une partie des gens* », et non pas tous les gens, compte tenu de la capacité d'accueil de ce lieu sacré. Le verset anticipe également sur l'heureux événement du peuplement de la Mecque, en tant que havre de sécurité et de stabilité. Aussi de la diffusion de l'islam dans les quatre coins de la terre.

1. Sahih al-jama'e saghir, n° 3838

2. Sonan Ibn Maja, n° 1406

Méditons le raffinement de cette image : des cœurs virevoltant qui descendant vers cette vallée aride, fascinés, pour s'y ressourcer.

D'aucuns expliquent le mot 'af'ida' par délégations. Le sens sera donc : Fais donc que les gens se rendent en masse vers ce lieu. Cette invocation fut exaucée. Et la Mecque de se muer en un endroit où les richesses abondent.

E. « *Et nourris-les de fruits. Peut-être seront-ils reconnaissants* » :

Fournis-leur les fruits, ils pourraient de la sorte faire preuve de gratitude envers leur Seigneur, pour les grâces dont Il les a comblés. C'est dire que le pourvoi des biens de ce monde est un moyen de favoriser l'observance des cultes et l'obéissance.

L'invocation d'Ibrahim, sur lui le salut, a été exaucée. Biens et richesses abondent de tout temps à la Mecque, affluant de toutes parts.

Il ressort implicitement de ce segment : Peut-être seront-ils reconnaissants, que l'objectif d'habiter à côté de la Maison Sacrée est l'observance minutieuse de la prière. L'affection à l'égard des habitants de ce lieu sacré et le pourvoi des fruits pourraient conduire à la reconnaissance envers le Pourvoyeur et le Donnant. Le contraste est grand avec l'attitude des Qoraïchis, qui, même s'ils vivaient près de la Maison Sacrée, refusaient de s'acquitter de la prière et d'exprimer leur gratitude envers Allah, qui a pourtant exaucé l'invocation d'Ibrahim en faveur de ce lieu.

L'invocation remplit toutes les conditions éthiques en la matière : bienséance, pudeur, choix méticuleux des mots et sincérité. Aussi sa prière a-t-elle été satisfaite. S'agissant de l'ami intime, il n'y a pas à s'en étonner.

Si l'invocation se referme par l'évocation de l'Omniscience divine, c'est pour montrer que la prière adressée à Allah ne se réduit pas à des gestes apparents et à des supplications pour s'attirer des profits, mais elle est une adhésion sincère du cœur, dans une posture de soumission à Allah, qui connaît le caché et l'apparent, et embrasse de Sa science toute chose sur la terre et dans les cieux.

4 : « *Ô notre Seigneur, Tu sais, vraiment, ce que nous cachons et ce que nous divulguons et rien n'échappe à Allah, ni sur terre, ni au ciel !* » Ibrahim : 38

L'élan spirituel poursuit son élanement, à travers la répétition du vocatif Notre Seigneur, au début de chaque verset. L'adjectif possessif au pluriel, notre, connote l'idée de la Seigneurie englobant tout : sa personne, sa descendance et l'univers. Il est l'Omniscient qui est au fait de tout. Si nous Te révélons nos besoins, ce n'est pas parce que Tu les ignores, mais pour réitérer notre dépendance à Toi et notre sollicitude envers Ta Seigneurie.



Ô notre Seigneur, tu connais ce que recèlent les cœurs, ce qu'ils divulguent et ce qu'ils dissimulent. Aucune créature n'échappe à Ta connaissance, ni sur terre ni dans le ciel. Comment se déroberait-elle à Son omniscience, alors que c'est Lui le Créateur de toute chose ? Ibrahim, sur lui le salut, loue Allah, en évoquant Ses attributs, dont la connaissance des destinées de toutes les créatures. C'est comme si Ibrahim disait à son Seigneur : Tu connais le mieux comment protéger mes deux fils, Ismaïl et Isaac, puisque rien ne se dérobe à Ta connaissance, ni sur terre, ni dans le ciel.

Il embrasse de Sa science l'apparent et le caché, l'invisible et le visible, les obligations, l'impossible et le possible, les monde supérieur et inférieur, le passé, le présent et le futur. Rien ne se dérobe à Sa science.

A. L'avis de Abou Hayyan :

La supplication est renforcée par la répétition du vocatif. Il n'y a pas de contradiction entre les déterminants possessifs « mon », au singulier et « notre », au pluriel, dans l'interpellation du Seigneur. Allah connaissant tout ce que les créatures, dans leur ensemble, cachent ou divulguent. Pour certains, Il est au fait de la souffrance que nous avons endurée suite à notre séparation, ainsi que de nos pleurs et de nos prières. Pour d'autres, Allah sait ce que ce nous cachons, c'est-à-dire, un sentiment de douleur lancinante provoquée par la séparation. Il connaît ce qui est apparent, en l'occurrence le dialogue qui a eu lieu entre Ibrahim et Hajar. Celle-ci a demandé à son mari, à l'heure des adieux : « Avec qui nous laisseras-tu ? Il a répondu : « Je vous remets entre les mains d'Allah ». Elle lui a demandé alors : « Est-ce Lui qui te l'a ordonné ? ». À quoi il a répondu par l'affirmative. Il semble que cette partie du verset : « et rien n'échappe à Allah, ni sur la terre, ni au ciel » restitue les propos d'Ibrahim, qui passe du particulier au général, en affirmant que l'Omniscience divine embrasse tout l'univers, et non seulement ce que lui et sa descendance cachent ou divulguent.

Pour certains, ce sont les propos d'Allah, qui viennent corroborer ceux de Son Intime, comme c'est le cas dans sourate An-Naml (Les fourmis), verset 34 : « *Elle dit : En vérité, quand les rois entrent dans une cité ils la corrompent, et font de ses honorables citoyens des humiliés. Et c'est ainsi qu'ils agissent.* », où le segment « et c'est ainsi qu'ils agissent » fait pendant aux propos de la reine de Saba : « En vérité, quand les rois entrent dans une cité, ils la corrompent, et font de ses honorables citoyens des humiliés ». À notre sens, ce sont les propos d'Ibrahim qui sont rapportés dans ce verset. Après s'être adressé à Allah, il passe à l'affirmation d'une vérité immuable, pour renforcer ses dires.

B. L'avis de Choukani :

Pour la majorité des exégètes, la dernière partie du verset rapporte les propos d'Allah qui viennent en appui à ceux d'Ibrahim. C'est pourquoi le Très-Haut dit : « *Rien n'échappe à Allah, ni sur la terre, ni au ciel* ». Si le ciel et la terre sont évoqués, c'est parce qu'ils constituent l'espace visible pour les humains. Il n'en demeure pas moins, que l'Omniscience d'Allah outrepassa ces limites, puisqu'elle embrasse toute chose. D'aucuns attribuent tout le verset à Ibrahim, qui passe dans son discours du particulier au général.

5 : « *Louange à Allah, qui en dépit de ma vieillesse, m'a donné Ismaël et Isaac. Certes, mon Seigneur entend bien les prières.* » Ibrahim : 39

Ibrahim entame ses propos par la louange d'Allah, en reconnaissance des grâces qu'Il lui a prodiguées. Le ton est celui d'une personne comblée, qui vient d'achever la construction de la Maison Sacrée, et dont le cœur est réchauffé par la présence de ses enfants, qu'il a eu à un âge très avancé, et aussi de ses petits-fils. Il invoque Allah pour qu'ils soient parmi ceux qui observent la prière et sont à l'abri du polythéisme.

A. « *Louange à Allah* » :

La portée restrictive de l'énoncé est claire : seul Allah est digne de louange. Il est le pourvoyeur des grâces à qui Il veut.

Ibn Al-Qayyem définit la louange comme l'acte de : « Renseigner sur les mérites de Celui qui est loué, tout en Lui exprimant amour, vénération et exaltation. Ibrahim, sur lui le salut, fait la louange d'Allah, pour Ses grâces et aussi pour les attributs de perfection et de grandeur dont Il est qualifié.

B. « *qui m'a donné, malgré ma vieillesse, Ismaël et Isaac* » :

Ce don est un acte divin, évidemment désintéressé. Toute la descendance est d'ailleurs un don, c'est pourquoi Allah a dit : « *À Allah appartient la royauté des cieux et de la terre. Il crée ce qu'Il veut. Il fait don de filles à qui Il veut, et don de garçons à qui Il veut, (50) ou bien Il donne à la fois garçons et filles; et Il rend stérile qui Il veut. Il est certes Omniscient et Omnipotent.* » Ash-Shûrâ (La Consultation) : 49-50. Ibrahim, sur lui le salut, loue Allah, pour ce don précieux, dont Il l'a gratifié, en l'occurrence Ismaël et Isaac, malgré son âge avancé. C'est dire toute la gratitude qu'il ressent. Il n'est pas sans savoir que ce don est une dérogation aux lois universelles. Qui plus est, la grâce est d'autant plus grandiose, qu'elle est à l'origine de la naissance de deux fils du père de tous les Prophètes qui sont venus après Ibrahim, sur lui le salut. C'est comme



si la prophétie avait été circonscrite dans le cercle de la descendance de l'ami intime, comme en attestent les récits du noble Coran, la plus véridique des références.

Conscient de la portée miraculeuse de cet événement auquel il ne s'attendait pas, Ibrahim insiste sur l'âge, pour exprimer la reconnaissance envers son seigneur qui lui a offert ce don, qui est en même temps un des signes témoignant de sa prophétie.

La structure même de la phrase met en relief l'aspect miraculeux de ce don, qui enfreint les lois créées par Allah, lui-même. Si la vieillesse est synonyme de faiblesse, sinon d'impuissance, la volonté divine, elle, s'accomplit en dépit de tous les écueils, en l'occurrence biologiques.

Le nom d'Ismaïl est postposé, parce qu'il est l'aîné.

Ibrahim, sur lui le salut, nous apprend les vertus de la reconnaissance à l'égard d'Allah, pour Ses grâces innombrables. Force est pour nous de faire Sa louange et de montrer notre gratitude, à travers l'obéissance. Il nous incite à invoquer le Seigneur et de ne jamais désespérer de Ses dons et de Sa clémence. Il est Celui qui exauce les prières.

C. « *Certes, mon Seigneur entend bien les prières.* » :

Entendre prend ici un sens particulier : répondre favorablement aux invocations. Il ne s'agit pas seulement de la réception auditive des sons. Allah étant l'Audient qui entend toutes les voix et les sons. L'invocation dans ce verset est celle de la louange et de la demande. Allah est à l'écoute et de celle-ci, et de celle-là.

Ibrahim, sur lui le salut, insiste sur cet attribut divin, celui d'entendre la prière, c'est-à-dire, d'y donner suite, à travers :

- La phrase nominale ;
- La particule d'insistance, 'innâ' ;
- L'ajout de la lettre 'lam', dite d'insistance.

Dérivé du verbe 'rabbâ' (éduquer), le vocatif 'rabbî', Seigneur, connote l'idée de gratitude : C'est le Seigneur qui l'a éduqué, l'a pris en charge et a répondu à sa prière.

Ibrahim, sur lui le salut, incarne la prime nature, dans tout ce qu'elle a de noble et de pur : l'amour de la descendance, la sollicitude, la prise en charge de ses affaires, et son orientation vers la vérité ainsi que l'adoration d'Allah, comme en attestent cette partie de la même invocation :

6 : « *Ô mon Seigneur ! Fais que j'accomplisse assidûment la Salat ainsi qu'une partie de ma descendance; exauce ma prière, ô notre Seigneur !* » Ibrahim : 40

L'importance de la prière est de nouveau mise en exergue dans le noble Coran :

A. « *Ô mon Seigneur, fais que j'accomplisse assidûment la prière ainsi qu'une partie de ma descendance* » :

Telle une lampe qui éclaire ce qui l'entoure, ou du moins renseigne sur le bout du chemin à prendre, le vocatif mon Seigneur revient à la tête de ce verset, pour renforcer l'idée de supplication. À travers ce vocatif, c'est le Créateur et le pourvoyeur qui prend en charge ses affaires qui est hautement sollicité, pour qu'il l'aide à Lui obéir.

Dans ce segment, Ibrahim, sur lui le salut, supplie Allah pour qu'Il fasse de lui un fervent serviteur qui observe régulièrement la prière. Il prie Allah, qui lui fournit sa nourriture et pourvoit à sa subsistance, pour qu'Il l'aide à satisfaire ses besoins spirituels, en lui inculquant l'endurance et en l'orientant vers l'accomplissement régulier et assidu de la prière, telle qu'elle est prescrite, en tant que pratique qui exige recueillement et soumission totale. Prier est synonyme ici du respect méticuleux des préceptes religieux.

Il a beau être Prophète, Ibrahim, sur lui le salut, ressent le besoin d'invoquer Allah, pour qu'Il l'aide et l'oriente vers la prière. La noble dimension pédagogique de cet acte n'est pas à prouver : tout croyant, qu'il quel soit, doit se tourner vers son Seigneur, loin de tout sentiment de suffisance, pour qu'Il l'aide à observer méticuleusement ses devoirs religieux.

Conscient qu'il y aura parmi sa descendance d'aucuns qui désobéiront à Allah, Ibrahim, sur lui le salut, ne se limite pas à invoquer son seigneur en sa faveur, mais il prie Allah pour certains d'entre ses descendants. Il cherche de ce fait à perpétuer l'adoration, jusqu'au jour de la résurrection, aussi longtemps que cette catégorie observe la prière et croit en l'unicité d'Allah, Exalté soit-il.

B. « *Exauce ma prière, ô notre Seigneur* » :

Agréé mon invocation et ma soumission. Quelle éthique ! Quelle bienséance ! Ibrahim, sur lui le salut, implore son Seigneur et le prie humblement d'accepter, de par Son incommensurable générosité, d'écouter sa prière. La même éthique qui transparait dans l'invocation qu'ils ont adressé, lui et son fils Ismaïl, à leur Seigneur, alors qu'ils bâtissaient la Maison Sacrée.



a. L'avis de Tabari :

Exauce ma prière, ô notre Seigneur : Ô notre Seigneur, agréé les actions que j'effectue pour Toi, ainsi que le culte que je Te voue. Cela rappelle ce hadith rapporté, d'après le Messager d'Allah, ﷺ, qui a dit : « *Certes l'invocation est l'adoration même* »¹. Ensuite, il recita : « *Et votre Seigneur dit : "Appelez-Moi, Je vous répondrai"* ». » Ghâfer (Le Pardonneur) : 60.

b. L'avis de Chawkani :

Exauce ma prière, ô notre Seigneur : Puis il pria Allah, Exalté soit-il, d'agréer son invocation en général, dont celle-ci. Certains disent que l'invocation dans ce contexte signifie l'adoration. Le sens serait donc : agréé le culte que je Te voue.

7 : « *Ô notre Seigneur ! Pardonne-moi, ainsi qu'à mes père et mère et aux croyants, le jour de la reddition des comptes.* » Ibrahim : 41

Parangon de la droiture, Ibrahim, sur lui le salut, est le modèle même de la personne en phase avec sa prime nature. On a vu comment il se souciait en même temps de son propre sort et de celui de ses descendants. C'est ce trait inné, révélateur d'une nature originaire saine, qui l'a poussé à chercher le bien pour ses parents. Y-a-t-il mieux que la Seigneurie divine comme refuge ultime ? Le même ton et la même posture de supplication réapparaissent ici. Il s'adresse au Vivant, Celui qui se charge de gérer les affaires de Ses créatures, au Subtil-Bienveillant et au Bien-informé, pour L'implorer, à la faveur de sa personne, d'abord, puis de ses parents, enfin des croyants en Allah et au Jour dernier, qu'ils soient de sa descendance ou non. Bref, c'est une invocation pour tous les croyants.

Les invocations d'Ibrahim, sur lui le salut, étaient de portée universelle, parce qu'il préconisait la fraternité entre tous les humains, fondée sur la croyance à l'unicité divine, et sur Son adoration exclusive, sans rien Lui associer, conformément à la voie qu'Il a tracée pour l'humanité. Il invoque Allah pour qu'Il pardonne les péchés et les mauvaises actions, et perpétue les bonnes actions, jusqu'au jour de la résurrection. En ce jour-là, tout un chacun sera comptable de ses actions, en bien ou en mal. Ibrahim, sur lui le salut, prie toutefois son Seigneur, pour que Son pardon prime Son châtement, et ce en faveur de ses parents et de tous les croyants.

Selon Abou Hayyan, Paix sur son âme, il paraît qu'Ibrahim implora le pardon pour ses deux parents : sa mère qui était croyante et son père, qu'il espérait

1. Mosnad Ahmed, 4/264-271. Pour Tirmidhi, ce hadith est bon et Sahih.

voir intégrer le rang des croyants, et dont l'hostilité à Allah n'était pas encore explicite. Cela confirme l'idée que nous défendons, à savoir que ces invocations furent formulées à des dates différentes et rassemblées dans ce verset. Pour certains, l'invocation est en faveur de sa mère et de Nouh, sur lui le salut, pour d'autres, ce sont plutôt Adam et Ève. Le premier avis est le plus plausible, comme en témoigne cette invocation en faveur de son père : "Pardonne à mon père, car il était du nombre des égarés".

A. « *Ô notre Seigneur, pardonne-moi* » :

C'est-à-dire, pardonne-moi pour toutes les actions que je considère comme des péchés que j'aurais commis. C'est dire l'humilité de l'ami intime en présence de son Seigneur. Le sentiment de culpabilité de ne pas avoir reconnu, comme il se doit, les grâces que Son seigneur lui a prodiguées, ne le quittait point. C'est ce même sentiment d'un éventuel manquement qui poussait notre Prophète, Mohammed, ﷺ, à multiplier les actes d'adoration et de prier la nuit jusqu'à ce que ses pieds enflaient. Dans un noble hadith rapporté par Al-Moghira, Dieu l'agrée, qui a dit : Le Prophète, ﷺ, avait l'habitude de prier jusqu'à ce que ses pieds enflent. Quand on le lui faisait remarquer, il répondait : "*Ne devrais-je pas être un adorateur reconnaissant ?*"

B. « *Et à mes parents* » :

C'est-à-dire, pardonne à ma mère et à mon père. Il semble que sa mère était croyante. Quant à son père, l'imploration du pardon en sa faveur eut lieu avant qu'il ne réalisât qu'il était un ennemi d'Allah, qui, réfractaire à toutes les tentatives de son fils, persista dans la mécréance jusqu'à sa mort. Le Très-Haut dit : « *Ibrahim ne demanda pardon en faveur de son père qu'à cause d'une promesse qu'il lui avait faite. Mais, dès qu'il lui apparut clairement qu'il était un ennemi d'Allah, il le désavoua. Abraham était certes plein de sollicitude et indulgent.* » At-Tawbah (Le repentir) : 114.

C. « *et aux croyants au jour de la résurrection* » :

Pardonne à tous les croyants le jour du Jugement. Nouh avait déjà imploré le pardon pour tous les croyants, comme le montre ce verset : « *Seigneur ! Pardonne-moi, et à mes père et mère et à celui qui entre dans ma demeure croyante, ainsi qu'aux croyants et croyantes; et ne fait croître les injustes qu'en perdition* ». Nouh : 28. Chaabi, paix à son âme, avait l'habitude de répéter : Je préfère le pardon que Nouh et Ibrahim, sur eux le salut, invoquèrent en ma faveur et à tous les miens.

Cet épisode grandiose se referme, celui du noble Prophète, sur lui le salut, qui réussit à nous inculquer le principe de l'unicité divine, dans un style raffiné,



inimitable qu'on ne trouve que dans le noble Coran, la parole du Seigneur de l'univers. Fond et forme s'y répondent harmonieusement La musicalité y va de pair avec la profondeur du propos.

L'appel d'Ibrahim, sur lui le salut, à accomplir les rites du pèlerinage dans la sourate Le pèlerinage :

Le Très-Haut dit :

(26) Et quand Nous indiquâmes pour Abraham le lieu de la Maison (La Kaaba) [en lui disant]: "Ne M'associe rien; et purifie Ma Maison pour ceux qui tournent autour, pour qui s'y tiennent debout et pour ceux qui s'y inclinent et se prosternent". (27) Et fais aux gens une annonce pour le Hajj. Ils viendront vers toi, à pied, et aussi sur toute monture, venant de tout chemin éloigné, (28) pour participer aux avantages qui leur ont été accordés et pour invoquer le nom d'Allah aux jours fixés, sur la bête de cheptel qu'Il leur a attribuée, "Mangez-en vous-mêmes et faites-en manger le besogneux misérable. (29) Puis qu'ils mettent fin à leurs interdits (qu'ils nettoient leurs corps), qu'ils remplissent leurs vœux, et qu'ils fassent les circuits autour de l'Antique Maison". » Al-Hajj (Le Pèlerinage) : 26-26

Allah, le Très-Haut, met en avant la grandeur de la Maison Sacrée et celle de son bâtisseur, Son Intime. Allah aménagea cette demeure pour Ibrahim, sur lui le salut, l'y installa ainsi qu'une partie de sa descendance. Sur ordre de son Seigneur, l'ami intime construisit, en compagnie de son fils Ismaïl, ce temple, dont les fondations spirituelles sont la crainte d'Allah, la piété et l'obéissance à Ses injonctions. Il reçut l'ordre de ne pas Lui associer quelque fausse divinité, et de s'atteler à L'adorer avec dévouement, de construire cet édifice en Son nom, et de le purifier des souillures et des impuretés. En l'annexant à Son nom, le Miséricordieux lui confère grandeur et gloire et affirme la place de choix qu'il occupe auprès des croyants. Il est d'autant plus vénéré qu'il est la demeure du Seigneur, partant, lieu de prédilection de ceux qui s'y rendent pour pratiquer les circumambulations et la prière et y effectuer une retraite pieuse (récitation du Coran, rappel, enseignement, apprentissage...).

Allah enjoint à Ibrahim, sur lui le salut, de convier les gens, des quatre coins de la terre, à visiter ce lieu de culte emblématique. Mus par une passion irrésistible, ils accourront à toi de toutes les contrées, aussi éloignées soient-elles, en pèlerins, pour le petit ou le grand pèlerinage, à pied ou sur leurs montures, afin de se rendre dans ce haut lieu de culte, le plus noble des endroits. Ibrahim, sur lui le salut, et après lui Mohammed, ﷺ, s'exécutèrent et firent résonner cet

appel partout dans le monde. La promesse d'Allah s'accomplit. Et les foules d'affluer en masse des différentes contrées, de l'Orient comme de l'Occident. Après cette description épique d'une promesse divine hautement tenue, les qualités de la Maison Sacrée sont mises en valeur, afin d'inciter les gens à s'y rendre. Ils y bénéficieront d'avantages tant religieux (rites culturels spécifiques) que profanes (commerce, transactions...). Ils évoqueront le nom d'Allah, lors des offrandes, afin de Lui exprimer leur reconnaissance, pour les grâces dont Il les a gratifiés. Ils devront en manger et en donner une part aux indigents.

“Qu'ils nettoient leur corps” : pour qu'ils puissent accomplir leur rite, purifiés des souillures ;

“Qu'ils remplissent leurs vœux” : qu'ils accomplissent les vœux qu'ils se sont engagés d'honorer (pèlerinage, offrandes...) ;

“Qu'ils fassent le circuit autour de l'Antique Maison” : La meilleure mosquée qui soit, nettoyée des tyrans. L'ordre est donné explicitement d'accomplir la circumambulation, après les autres pratiques, vu sa primauté, tant et si bien qu'on pourrait la considérer comme la fin, alors que les autres rites sont des moyens qui mènent vers elle. Peut-être aussi -Allah est le plus Savant-, que l'accomplissement de cette procession rituelle n'est-il pas limité à un moment précis, qu'il s'effectue indépendamment ou en lien avec un autre rite.

Ibrahim, sur lui le salut, s'acquitta de sa tâche, celle d'apprendre aux croyants en Allah les rites du pèlerinage, conformément aux préceptes divins et à la révélation qu'il reçut de son Seigneur en la matière. Notre Prophète, ﷺ, s'évertua à ranimer et à insuffler de nouveau la vie à cette obligation, qui risquait de disparaître à jamais, après son altération au fil des siècles par Iblis.

La période du pèlerinage présente plusieurs avantages, comme :

- Occasion d'un grand rassemblement humain ;
- Congrès spirituel ;
- Opportunité de commerce et d'adoration ;
- Espace d'échange, de coordination et de nouvelles connaissances ;
- Obligation qui relie le sacré et le profane, l'ici-bas et l'au-delà, le passé et le présent d'une confession ;
- Marché fructueux pour les commerçants. Biens et richesses y affluent des quatre coins de la terre ;
- Occasion de purifier son âme goûtant aux délices nées de la proximité de la Maison sacrée, virevoltant autour de cette auguste demeure, vibrant au rythme des souvenirs qui y sont associés.



Souvenirs marquants de la période du pèlerinage :

- Celui d'Ibrahim, l'ami intime, sur lui le salut, faisant ses adieux à son fils bien aimé, Ismaïl et à sa mère, s'adressant, le cœur craintif, à son Seigneur : « *Ô notre Seigneur, j'ai établi une partie de ma descendance dans une vallée sans agriculture, près de Ta Maison sacrée [la Kaaba], - ô notre Seigneur - afin qu'ils accomplissent la Salat. Fais donc que se penchent vers eux les cœurs d'une partie des gens. Et nourris-les de fruits. Peut-être seront-ils reconnaissants ?* » Ibrahim : 37 ;

- Celui de Hajar, Dieu l'agrée, cherchant de l'eau pour étancher sa soif et celle de son bébé, suffoquant sous la canicule, craignant pour son petit enfant, accourant entre Safa et Marwa. La voilà, après la septième circumambulation, alors qu'elle avait perdu tout espoir, qui découvre que la source d'eau collait à flots entre les mains du bébé rayonnant au milieu de cet espace torride. C'est la source Zamzam qui jaillit des profondeurs de cet immense désert de désolation ;

- Celui d'Ibrahim qui, après avoir eu la vision, n'hésite point à sacrifier son fils bien-aimé, sous l'impulsion de sa foi qui lui dicte l'obéissance inconditionnelle, d'où ces propos révélateurs : « *Puis quand celui-ci fut en âge de l'accompagner, [Abraham] dit : « ô mon fils, je me vois en songe en train de t'immoler. Vois donc ce que tu en penses.* ». As-Sâffât (Les Rangées) : 102, auxquels la réponse est non moins résignée : « *Il (Ismaël) dit : « ô mon cher père, fais ce qui t'es commandé, tu me trouveras, s'il plaît à Allah, du nombre des endurants.* » Les Rangées : 102. Et la miséricorde divine d'intervenir sous forme de rançon et de rachat : « *voilà que Nous l'appelâmes ô Ibrahim ! (105) Tu as confirmé la vision. C'est ainsi que Nous récompensons les bienfaisants.* » (106) *C'était là certes, l'épreuve manifeste. (107) Et Nous le rançonnâmes d'une immolation généreuse.* » As-Sâffât (Les Rangées) : 104-107.

- Celui d'Ibrahim et d'Ismaïl en train de construire la Maison Sacrée, avec abnégation et recueillement : « *Et quand Ibrahim et Ismaël élevaient les assises de la Maison : « ô notre Seigneur, accepte ceci de notre part ! Car c'est Toi l'Audient, l'Omniscient. (128) Notre Seigneur ! Fais de nous Tes Soumis, et de notre descendance une communauté soumise à Toi. Et montre nous nos rites et accepte de nous le repentir. Car c'est Toi certes l'Accueillant au repentir, le Miséricordieux.* » Al-Baqarah (La Vache) : 127-128.

Au cœur de ces souvenirs, liés à cet auguste espace, qui se poursuivent et se répondent, se détache celui de Abd Al-Mutallib, faisant le vœu de sacrifier son dixième fils, si Allah lui accordait dix enfants. Le voilà, après l'exaucement de sa demande, prêt à honorer son engagement. Son peuple lui souffle l'idée du

rachat. Il tire le sort près de la Kaaba et augmente à chaque fois le nombre de chameaux, qui représentent la rançon. Mais, le sort fatal tombe toujours sur Abdellah, jusqu'à ce que le rachat atteigne 120 chameaux, dont cent ont été égorgés. Abdellah est sauvé. Son mariage à Amina donne naissance à la plus noble créature, Mohammed. Il mourut après. Sa vie a été toutefois rachetée, pour qu'il puisse accomplir cette noble tâche qui marquera l'histoire de l'humanité.

Les souvenirs continuent, dont celui de Mohammed, ﷺ, qui a passé son enfance et son adolescence dans cet endroit sacré, autour de cette Demeure. Le voilà hissant de ses nobles mains la pierre noire, pour la mettre à son emplacement, tuant dans l'œuf une guerre qui risquait de se déclarer entre les tributs. Le voilà encore priant, accomplissant les circuits rituels, s'adressant à ses partisans, se recueillant. Ses pas semblent résonner encore fortement dans cet espace, tant et si bien que le pèlerin a l'impression de les entendre, aux côtés de ceux de ses compagnons qui peuplent cet espace.

Qui plus est, le pèlerinage est une grande conférence qui rassemble tous les musulmans. C'est l'occasion pour eux de renouer avec leur passé glorieux, qui remonte à leur ancêtre Ibrahim, l'ami intime, sur lui le salut : *« Et lutez pour Allah avec tout l'effort qu'Il mérite. C'est Lui qui vous a élus; et Il ne vous a imposé aucune gêne dans la religion, celle de votre père Ibrahim, lequel vous a déjà nommés «Musulmans» avant (ce Livre) et dans ce (Livre), afin que le Messager soit témoin contre vous, et que vous soyez vous-mêmes témoins contre les gens. Accomplissez donc la Salat, acquittez la Zakat et attachez-vous fortement à Allah. C'est Lui votre Maître. Et quel Excellent Maître ! Et quel Excellent soutien ! »* Al-Hajj ((Le Pèlerinage) : 78, de retrouver cette direction, à laquelle ils se tournent pour prier, et de se ranger sous cette bannière, la même religion partagée, qui fait fi des différences fondées sur la race, la couleur de la peau ou la nationalité. Bref, ils retrouvent leur unité perdue, qu'ils semblent parfois oublier, celle-là même qui fait leur force.

C'est une sorte de conférence qui constitue une occasion en or de se connaître, de se concerter, de coordonner les actions et les plans à suivre, d'effectuer de transactions, et d'échanger les biens, les expériences et les connaissances. Autant d'avantages liés à cette pratique, parfaitement résumés dans ce propos Coranique : Pour bénéficier des avantages qui leur ont été accordés. Chaque génération en fonction de ses circonstances, ses besoins, ses expériences et ses contraintes. C'est dans ce cadre global que le pèlerinage a été prescrit aux Musulmans, à travers l'ordre qu'Allah a donné à Ibrahim, sur lui le salut, de convier les gens à se rendre dans ce lieu sacré.



Les communautés se disputent la lignée et l'héritage d'Ibrahim, sur lui le salut :

Les communautés religieuses se disputent l'héritage et le lignage d'Ibrahim, sur lui le salut, chacun d'elles se revendiquant de lui et prétendant emprunter sa voie. C'est dire la place de choix que ce personnage occupe dans l'histoire, la religion et la vie. Il est, en effet, à lui seul toute une communauté. Allah a fait de lui un imam et a placé le Livre et la prophétie dans sa descendance.

Juifs, Chrétiens et Arabes polythéistes sont les plus importantes communautés qui se réclament de lui, bien qu'ils aient tous pris une voie aux antipodes de la religion d'Ibrahim.

Les Juifs se disent ses descendants, parce qu'ils sont issus d'Isaac, sur lui le salut, les Chrétiens aussi, parce qu'ils professent sa religion, et les Arabes, parce qu'ils sont les descendants d'Ismaïl, sur lui le salut, c'est pourquoi ils font le pèlerinage de la Maison qu'il a construite. Abordant ce thème, nombre de versets Coraniques rapportent les allégations de ces trois communautés, mais pour les réfuter et mettre en avant la véritable religion d'Ibrahim.

Dans le commentaire consacré à certains versets de la sourate de La Vache (130-134) : « *Qui donc aura en aversion la religion d'ibrahim, sinon celui qui sème son âme dans la sottise ? Car très certainement Nous l'avons choisi en ce monde; et, dans l'au-delà, il est certes du nombre des gens de bien. (131) Quand son Seigneur lui avait dit : « "Soumets-toi", il dit : "Je me soumets au Seigneur de l'Univers". (132) Et c'est ce que Ibrahim recommanda à ses fils, de même que Jacob : "ô mes fils, certes Allah vous a choisi la religion : ne mourrez point, donc, autrement qu'en Soumis (à Allah)" ! (133) Étiez-vous témoins quand la mort se présenta à Jacob et qu'il dit à ses fils : "Qu'adorerez-vous après moi" ? Ils répondirent : "Nous adorons ta divinité et la divinité de tes pères, Abraham, Ismaël et Isaac, Divinité Unique et à laquelle nous sommes Soumis". (134) Voilà une génération bel et bien révolue. À elle ce qu'elle a acquis, et à vous ce que vous avez acquis. On ne vous demandera pas compte de ce qu'ils faisaient.* », je me suis déjà penché sur cette question. J'ai essayé de montrer qu'Ibrahim, sur lui le salut, professait l'islam, c'est-à-dire, la soumission totale et la remise de soi à Allah. Il a encore recommandé à ses enfants de faire de même. Obéissant à sa recommandation, ils ont tous marché sur ses pas. Son petit-fils Jacob et ses enfants ont fait de même. Ils étaient donc tous musulmans, et non pas juifs ou chrétiens, comme les partisans du christianisme ou du judaïsme prétendraient par la suite.

Il ressort des nobles versets Coraniques de la sourate La Vache que chaque communauté se revendiquait d'Ibrahim, en prétendant qu'il était son ancêtre, dont elle embrassait la religion. Ibrahim, sur lui le salut, ainsi que ses enfants

(les Prophètes) n'étaient ni juifs ni chrétiens, mais des musulmans, c'est-à-dire, des soumis à Allah qui croyaient fermement à Son unicité, si bien que tout un chacun d'eux recommandait à ses enfants, lorsqu'il était à l'article de la mort, d'adhérer à l'islam.

Les feuilles d'Ibrahim, sur lui le salut :

Les commentateurs les définissent comme des feuillets qui ont été révélés à Ibrahim. Pour Ibn Achour, il s'agit des paroles dont Ibrahim a été éprouvé, qui sont mentionnées dans ce verset : « *Et quand ton Seigneur eut éprouvé Abraham par certains commandements, et qu'il les eut accomplis, le Seigneur lui dit : "Je vais faire de toi un exemple à suivre pour les gens". - «Et parmi ma descendance" ? demanda-t-il. "Mon engagement, dit Allah, ne s'applique pas aux injustes".* » Al-Baqarah (La Vache) : 124, ou de feuillets, dans lesquels il inscrivait la révélation qu'il recevait d'Allah. Leur nombre divise les exégètes : dix pour certains et vingt pour d'autres, dont Ibn Achour. Allah en dit dans Son noble Livre : (Le Très-Haut, 18-19). C'est dire qu'Ibrahim est l'un des Prophètes qui ont un Livre. Les livres qui ont été révélés par Allah à Ses Messagers sont donc du nombre de cinq, qui sont dans l'ordre chronologique : les feuilles d'Ibrahim, la Torah, le Zabur, la Bible et le Coran. Pour Tabari, les feuilles ici renvoient aux livres d'Ibrahim et de Moussa, sur eux le salut. Une partie du contenu de ces feuillets est révélée dans ces versets Coraniques : « *Ceci se trouve, certes, dans les Feuilles anciennes, (19) les Feuilles d'Abraham et de Moïse.* » Al-A'la (Le Plus-Haut) : 18-19.

Ces propos ont été choisis sciemment, parce qu'ils présentent les caractéristiques de ceux qui empruntent la voie tracée par Ibrahim, sur lui le salut.

A. « Réussit, certes, celui qui se purifie » :

Atteindre l'agrément d'Allah, le Tout-Puissant passe impérativement par la purification de l'âme, à travers la foi, les bonnes actions et le rejet du polythéisme et des exactions. C'est pourquoi, on trouve parmi les invocations de Mohammed, ﷺ : « *Ô Allah, insuffle la piété à mon âme, purifie-la. Tu es le mieux placé pour le faire, car, Tu es Son protecteur et Son maître.* »

Aussi par l'aumône, légale ou volontaire, par le rappel du nom d'Allah (*Et se rappelle le nom de son Seigneur et observe la prière*), le rappel d'Allah étant la meilleure action qui soit. Elle s'effectue à tout moment : en marchant, assis, en mangeant, en buvant, en s'habillant, avant de dormir, alors que le vent souffle, avant de monter sur le dos d'une bête, en train de regarder la lune, bref, à chaque instant...

Dans son ouvrage « Le grand exégèse », Al-Fakh Errazi, souligne que la personne capable de s'obliger passe par trois étapes, pour se rapprocher d'Allah :



1. Purifier son cœur des dogmes corrompus ;
2. Ancrer en soi la connaissance d'Allah, en Soi, et par Ses noms et Ses attributs ;
3. S'atteler à Le servir.

La première étape correspond à ce verset (Le Très-Haut, 14) ; la seconde peut être déduite de ce segment : *“se rappelle le nom de son Seigneur”*, le rappel par le cœur n'étant rien d'autre que la connaissance ; quant à la troisième, elle est atteinte par la prière, qui est synonyme de recueillement et d'humilité. Quiconque a le cœur illuminé par la connaissance, la Majesté et la grandeur d'Allah, s'empresse de Le servir et de L'adorer.

L'Intime, sur lui le salut, a rencontré le Messenger, ﷺ, au ciel, lors du voyage nocturne et de l'ascension. Ibrahim a alors appelé Mohammed, à juste titre, en tant que son propre fils. Le Prophète Mohammed, ﷺ, a dit : *“Gabriel se mit en route avec moi jusqu'à ce que nous atteignions le ciel le plus proche. Lorsqu'il demanda qu'on lui ouvre la porte, on lui dit : 'Qui est-ce ?'. Gabriel répondit : 'Gabriel'. On lui demanda : 'Qui t'accompagne ?' Gabriel répondit : 'Mohammed'. On lui demanda : 'A-t-on appelé Mohammed ?'. Il répondit par l'affirmative. Puis il fut dit : 'Il est le bienvenu. Quelle excellente visite que la sienne !'. La porte s'ouvrit, et lorsque je franchis le premier ciel, j'y vis Adam. Gabriel me dit : 'C'est ton père, Adam, Salue-le'. Je le saluai donc et il me rendit le salut en disant : 'Tu es le bienvenu, ô fils pieux et pieux Prophète'. L'ami intime Ibrahim, sur lui le salut, s'empressa alors de demander à son fils Mohammed, ﷺ, de transmettre ses salutations à sa nation et de leur dire que le sol du paradis est fertile, que son eau est douce, qu'il est constitué de fonds et que ses plants sont on ne peut plus abondants et verdoyants !”*¹.

B. *« Se rappelle le nom de son Seigneur, puis accomplit la prière »* :

Les feuilles d'Ibrahim évoquent aussi ce pilier. La prière est en effet le socle de la religion, la lumière de la certitude, et le lien qui rattache l'adorateur à son Seigneur, Exalté soit-il. Obligatoire et d'une importance vitale, personne n'est dispensé de l'observer, fût-il Prophète privilégié, serviteur indigent, malade ou âgé. Des feuillets d'Ibrahim, les autres Prophètes ont reçu le Message et ont accompli la prière, dans son sens général qu'il s'agisse d'invocation ou du culte prescrit (l'attitude debout, l'inclination, la prosternation, la récitation de la parole d'Allah).

La prière dans ce verset qui renvoie aux feuillets d'Ibrahim, sur lui le salut, peut signifier l'invocation. Le sens sera donc : réussit celui qui invoque son

1. Sahih Al-Boukhari, n° 3887

Seigneur. Invoquer Allah, dans la religion d'Ibrahim, est le fondement du culte. Le Messager dit à ce propos : « *Certes l'invocation est l'adoration même* »¹. Ibrahim n'avait de cesse de formuler des invocations à tout instant, dont ses partisans s'inspirent encore, de nos jours. Le noble Coran rapporte un grand nombre de ces pépites rayonnant de foi et imprégnées de piété.

La prière, entendue dans son sens d'acte prescrit, est évoquée dans cette invocation d'Ibrahim : (Ibrahim, 40), qui met en exergue l'importance de cette pratique. Il va sans dire que l'ami intime prie son Seigneur pour qu'Il l'oriente vers la prière telle qu'Allah l'a prescrite, et non comme de simples actes à accomplir.

C. « *Mais, vous préférez plutôt la vie présente, (17) alors que l'au-delà est meilleur et plus durable.* » :

Les feuilles d'Ibrahim, sur lui le salut, rappellent que l'homme privilégie l'ici-bas, excepté une infime minorité, en dépit des multiples signes qui insistent sur le rôle édifiant qui lui est assigné, et malgré les promesses données à ceux qui accomplissent le bien et les menaces qui pèsent sur les mécréants, les injustes et les libertins. Elles rappellent aussi que la véritable religion d'Ibrahim incite à se détourner du Faux vers le Vrai, pour s'y attacher à jamais. Cette prédilection pour le bas monde perdure, alors que cette vie est vouée à la disparition. Elle n'est que jeu et amusement : « *Cette vie d'ici-bas n'est qu'amusement et jeu. La Demeure de l'au-delà est assurément la vraie vie. S'ils savaient !* » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 64.

L'ici-bas, dans cette optique, est une notion globale. Elle correspond d'une part à tout ce que l'humanité a pu réaliser sur terre, au fil des siècles. D'autre part, elle renvoie à la vie individuelle, dans tous ses états. Elle englobe également tout ce qu'Allah a créé dans cet univers (humains, faune, flore, objets inanimés, planètes, astres, désirs, plaisirs, propriétés, royaumes...). C'est un espace transitoire d'épreuve et non pas de rétribution. Pourquoi donc s'affronter pour l'avoir ? Telle est la conception de l'ici-bas dans la religion d'Ibrahim : se contenter de l'élémentaire ici-bas afin de mieux se préparer pour l'au-delà, c'est ce qui ressort de ce verset : « *Et recherche à travers ce qu'Allah t'a donné, la Demeure dernière. Et n'oublie pas ta part en cette vie. Et sois bienfaisant comme Allah a été bienfaisant envers toi. Et ne recherche pas la corruption sur terre. Car Allah n'aime point les corrupteurs.* ». Al-Qasas (Les Récits) : 77.

Certes, on ne saurait se passer de l'essentiel, sans lequel aucune vie ici-bas n'est possible. Les feuilles d'Ibrahim, nous mettent en garde contre ces appétences dans lesquelles on s'agit, pour avoir toujours plus dans ce bas-monde.

1. Sahih Al-Boukhari, n° 3887



Les feuillets d'Ibrahim mettent l'accent sur l'au-delà : alors que l'au-delà est meilleur et plus durable, parce que la croyance à l'autre vie est l'un des piliers de la foi. D'après les feuilles d'Ibrahim, deux points distinguent l'au-delà de l'ici-bas :

Elle est meilleure qu'elle :

Certes, c'est une évidence, mais seulement aux yeux du croyant. Aussi le voit-on s'évertuer à faire le bien et à s'écarter de tout ce qui risque de susciter les courroux d'Allah. On dit, à juste titre, qu'il ne faut pas comparer l'incomparable. Les grâces de l'au-delà sont innombrables et éclipsent de loin celles de ce bas monde, d'où ce hadith : Le Messager, ﷺ, a dit : *“Une place au paradis aussi petite que celle occupée par le fouet de l'un d'entre vous vaut mieux que le monde et tout ce qui se trouve à sa surface”*.

Elle est plus durable :

C'est une vie éternelle qui se poursuit infiniment.

À l'instar de tous les autres Livres, les feuilles d'Ibrahim ont été révélées au mois de Ramadan, précisément le premier de ce mois sacré, comme le montre ce hadith : Le Messager, ﷺ, a dit : *“Les feuilles d'Ibrahim ont été révélées la première nuit du Ramadan, la Torah, la sixième nuit du Ramadan, l'Évangile, la treizième nuit, le Zabur, la dix-huitième, et le Coran, la vingt-quatrième nuit du même mois”*¹.

D'autres contenus des feuilles d'Ibrahim et de Moussa peuvent être déduits de certains versets, comme c'est le cas dans (L'étoile, 37-56).

Le cheikh Ateyya Salem relève que ces contenus épars figurent dans les feuilles d'Ibrahim, qui sont, dans leur majorité, des aphorismes et des sermons. Cela prouve la complémentarité des Livres révélés.

Saadi se réfère à ces feuilles, en commentant les versets de la sourate L'étoile (36-37) : *« Ne lui a-t-on pas annoncé ce qu'il y avait dans les feuilles de Moïse (37) et celles d'Abraham qui a tenu parfaitement [sa promesse de transmettre] »*. Il évoque cette personne qui prétend détenir la science de l'Inconnaissable et qui n'a pas eu vent de ce que contiennent les feuilles de Moussa et d'Ibrahim, ce dernier qui s'est parfaitement acquitté de sa mission et a enduré toutes les épreuves qu'Allah lui a fait subir. Ces feuilles comportent plusieurs dispositions, dont notamment : *« qu'aucune [âme]: ne portera le fardeau (le péché) d'autrui, (39) et qu'en vérité, l'homme n'obtient que [le fruit]: de ses efforts; (40) et que son effort, en vérité, lui sera présenté (le jour du Jugement).(41)*

1. Musnad Ahmed, 28/191 ; Série des hadiths Sahihis, Al-Albani, n° 1575

Ensuite il en sera récompensé pleinement, » An-Najm (L'Étoile) : 38-39, c'est-à-dire, tout un chacun sera jugé pour ses actions, et ne sera pas sanctionné pour des actions commises par autrui.

Dans ce segment : “*et que son effort lui sera présenté*”, c'est-à-dire, le jour du jugement, “*puis, il sera pleinement récompensé*”. C'est dire qu'ils recevront tous une juste rétribution, à l'aune de leurs actes, en bien ou en mal. Tant et si bien que même ceux qui seront condamnés à l'enfer, y entreront le cœur plein de louanges pour leur Seigneur, de reconnaissance de Sa parfaite sagesse et de ressentiment envers eux-mêmes qui récoltent le fruit de leurs mauvaises actions et sont donc entièrement responsables de leur sort tragique.

« *C'est vers ton Seigneur que se fera le retour* » : Le jour de la résurrection toutes les créatures se présenteront devant Lui. Il est également l'aboutissement de la science et de la sagesse et toutes les perfections.

« *C'est Lui qui a fait rire et qui a fait pleurer* » : c'est Lui crée les raisons du rire et des pleurs, à savoir le bien et le mal, la joie et la tristesse, de par Sa sagesse infinie.

« *C'est lui qui a fait mourir et qui a ramené à la vie* » : Il jouit de la prérogative exclusive de donner la vie et la mort. C'est Lui qui a créé les créatures, leur a adressé des ordres et intimé des interdictions. Il les ramènera à la vie, et les jugera pour les actes qu'ils ont commis dans l'ici-bas.

« *Et c'est Lui qui a créé les deux éléments du couple* » : le mâle et la femelle : Nom générique, le vocable couple se réfère à tous les animaux, doués de parole et d'intelligence ou non. Il est leur seul créateur, à partir d'une goutte de sperme quand elle est éjaculée. C'est dire Son immense omnipotence. Toute cette création a été créée d'une petite goutte d'une eau vile, qu'Il a développée, jusqu'à en faire un être humain accompli, qui sera soit élevé et entouré d'honneurs, soit rabaissé aux rangs les plus ignobles. Celui qui a créé est capable de ramener à la vie, pour le jour du jugement.

« *Et c'est Lui qui fait enrichir et acquérir* » : Il procure les richesses aux adorateurs à travers le commerce et la pratique des divers métiers, et autres. Il leur fournit également les biens, et les incite à les acquérir et en devenir propriétaires. Ce sont là certaines de Ses grâces. Il est en effet la source de toutes les bénédictions. Force est pour eux de faire preuve de reconnaissance envers Lui, et de L'adorer, sans rien Lui associer.

« *Et c'est Lui qui est le Seigneur du Sirius* » : c'est l'étoile connue. Elle est citée ici, parce que les gens l'adoraient pendant la période de l'ignorance absolue



et du polythéisme. Allah leur rappelle que c'est Lui qui a créé cette étoile, à laquelle ils vouent un culte. Comment donc Lui associer une créature qu'Il a façonnée ?

« *Et c'est Lui qui a anéanti les anciens Aad* » : ce sont le peuple de Houd, sur lui le salut, qui l'ont accusé de mensonge, et qu'Allah a châtié, en les frappant d'un vent mugissant, violent et dévastateur. Quant à Tamud, c'est le peuple de Salah, sur lui le salut, qui ont rejeté le message de leur Prophète. Allah leur a envoyé une chamelle, comme signe de la sincérité de Son envoyé, mais ils l'ont tuée. Le châtiment d'Allah s'abattit sur eux et ils périrent tous.

« *Ainsi que le peuple de Nouh antérieurement* ». Ils étaient plus injustes et cruels : le déluge emporta ce peuple, pour leur cruauté et leurs injustices.

« *Les cités coupables renversées* », celles du peuple de Loth, sur lui le salut, qui a été châtié d'une manière sans précédent dans l'histoire. Leurs cités ont subi un torrent de pierres sulfureuses. Mises à sac et à feu, elles se sont renversées de fond en comble.

« *Il les a recouvertes de ce qu'Il les a recouvertes* », c'est-à-dire, Il leur a infligé une punition sévère, inimaginable, en les encerclant par les flammes.

« *Lequel donc des bienfaits de ton Seigneur tu mets en doute ?* » : Quel attribut d'Allah tu contestes ? Ses grâces sont si évidentes qu'on ne saurait en aucun cas en douter. Tous les bienfaits prodigués aux adorateurs, ainsi que tous les malheurs qui les frappent proviennent de Lui.

Commentant ce segment : “*Ce qui a été révélé à Ibrahim*”, Changuiti souligne qu'Allah ne dévoile pas la nature de la révélation qu'Ibrahim, sur lui le salut, a reçue, mais c'est dans la sourate Le Plus-Haut qu'Il affirme qu'il s'agit de ces feuilles, où l'on peut lire, entre autres : (Le Plus-Haut, 16-17).

Pour Ibn Achour le vocable livre dans ce verset : « *Or, nous avons donné à la famille d'Ibrahim le Livre et la sagesse et nous leur avons donné un immense royaume* » (Les femmes : 54), est un mot générique, qui désigne une catégorie, dont les feuilles d'Ibrahim et de Moussa, et tous les livres qui ont été révélés par la suite. La sagesse signifie la prophétie, et le royaume, tous ce qu'Allah a promis à Ibrahim comme dons octroyés à ses descendants, et tout ce qu'Il a accordé à Daoud, Soulayman et aux rois d'Israël.

Les deux versets qui évoquent les feuilles d'Ibrahim, sur lui le salut, comportent des règles générales, dont l'humanité doit être consciente, le long de son histoire : la récompense et le châtiment, et la responsabilité de tout un chacun

de ses propres actes, à l'aune desquels il sera jugé. En effet, aucune âme ne portera le fardeau des autres, ni sera récompensée pour leurs bonnes actions.

Parallèlement, dans les versets de la sourate Le Plus-Haut, l'aspect moral prend le dessus. Ils incitent à l'élévation de l'âme, à travers l'obéissance à Allah et Son adoration, et la nécessité de préférer l'au-delà à l'ici-bas.

La teneur des feuilles d'Ibrahim et de Moussa, sur eux le salut, ou du moins une partie, peut donc être déduite de certains versets du Coran. Allah est le plus Savant.

Caractéristiques, vertus et qualités d'Ibrahim, sur lui le salut :

Personnage marquant, et l'un des grands noms de l'histoire de l'humanité, Ibrahim, sur lui le salut incarne en sa personne une multitude de vertus et de qualités. En le dotant de mérites exceptionnels, Allah l'a prédisposé à établir les assises d'une grande religion, claire, droite et tolérante, d'une portée universelle et atemporelle. Ibrahim, sur lui le salut, est à la fois, le Prophète, le Messager, l'ami intime, l' élu, le guide, le père des Prophètes, le reconnaissant, l'implorant, le repentant, le longanime, le pieux, le croyant avéré, imprégné de l'unicité divine, et au cœur sain. Il est encore une communauté à lui seul, l'imam, le modèle, le vertueux, celui qui a reçu les feuilles de son Seigneur, et celui qui Lui a édifié la première demeure, le premier temple consacré à Son adoration. Il sera la première créature à être vêtue le jour de la résurrection. Allah lui a révélé la royauté des cieux et de la terre. Autant de qualités étayées par des preuves concluantes, tirées du Coran et de la sunna.

Parmi ces qualités les plus notoires :

1. L'islam, la soumission totale :

Le Très-Haut dit : « *Qui donc aura en aversion la religion d'Abraham, sinon celui qui sème son âme dans la sottise ? Car très certainement Nous l'avons choisi en ce monde; et, dans l'au-delà, il est certes du nombre des gens de bien. (131) Quand son Seigneur lui avait dit: «Soumets-toi», il dit : «Je me soumets au Seigneur de l'Univers ».* Al-Baqarah (La Vache) : 130-131.

Il en ressort clairement que la religion d'Ibrahim, sur lui le salut, est l'islam, entendu comme soumission totale à Allah. C'est l'une de ses plus illustres mérites, lui qui a atteint le plus haut degré dans l'assujettissement à son Seigneur, aux niveaux des actes, des propos et du dogme. Il s'en est remis à Lui. Sa vie toute entière en est l'illustration. Il s'est résigné à sacrifier son propre fils, a livré son corps au feu et ses biens à ses deux hôtes. Mieux, il a livré tout son être au Miséricordieux, et fait en sorte que sa prière, son culte, sa vie et sa mort soient orientés vers Allah.

2. Croyance pure, imprégnée de l'unicité divine :

Allah a qualifié Ibrahim, sur lui le salut, de pur croyant, imprégné de l'unicité divine dans plusieurs versets, dont : « *Ibrahim n'était ni Juif ni Chrétien. Il était entièrement soumis à Allah (Musulman). Et il n'était point du nombre des Associateurs.* » Âli Imrâne (La famille d'Imrâne) : 67 et « *Ibrahim était un guide (Umma) parfait. Il était soumis à Allah, voué exclusivement à Lui et il n'était point du nombre des associateurs.* » An-Nahl (Les Abeilles) : 120. Il est décrit comme hanif, c'est-à-dire, droit, entièrement soumis à Allah, le Tout-Puissant, et renonçant au polythéisme, pour embrasser la religion d'Allah. Ibn Abbas, Dieu les agrée, rapporte que : Lorsqu'on a demandé au Messager, ﷺ : laquelle des religions aimes-tu le plus ? il a répondu : « *celle qui est fondée sur la pure croyance, imprégnée de l'unicité et tolérante. Sa tolérance transparait dans ses préceptes et ses dispositions, celle là-même qui, préconisée par Allah et Son Messager, constitue l'essence de notre religion. Bref, c'est la religion d'Ibrahim, sur lui le salut, qui a emprunté délibérément la voie de la vérité, celle de la soumission totale à Allah. C'est pourquoi Allah l'a qualifié de hanif* ».

3. La longanimité :

Allah met en avant les hautes qualités qui caractérisent Ibrahim, Sur lui le salut : « *Ibrahim était, certes, longanime, très implorant et repentant.* » Hoûd : 75. La mansuétude est une qualité particulièrement valorisée par Allah. Elle est l'une de Ses attributs. D'après Ibn Abbas, Dieu les agrée, le Messager, ﷺ, a dit à Ajach ibn Al-Qays : « *tu as deux qualités aimées d'Allah : la mansuétude et la retenue* »¹.

L'homme fort, selon le maître des magnanimes, Mohammed, ﷺ, est le longanime qui réussit à maîtriser sa colère, et non pas celui qui réprime les gens et les écrase. Abou Horayra rapporte que le Messager, ﷺ, a dit : « *L'homme fort n'est pas celui capable de terrasser les autres, mais celui qui réussit à se maîtriser, lorsqu'il est submergé par la colère* »².

La mansuétude est présentée dans le Coran en tant que trait caractéristique de la prophétie. Ibrahim, sur lui le salut, est qualifié dans la sourate Le repentir « d'implorant et de longanime », de même dans la sourate Houd : « *Ibrahim est certes longanime, implorant et repentant* ». Le longanime étant celui qui maîtrise sa colère et ne se laisse pas emporter par l'envie de se venger contre celui qui lui a fait du tort.

4. L'imploration et la supplication :

Ibn al-Jawzi recense huit acceptations du mot implorant :

1. Sahih Abou Daoud, n° 5225

2. Sahih Al-Boukhari, n° 6114

- Celui qui est dans une posture de recueillement et de supplication ;
- Celui qui multiplie les invocations ;
- Le miséricordieux ;
- Le croyant avéré, mu par la certitude ;
- Qui n'a de cesse d'exalter son Seigneur ;
- Celui qui, mu par la crainte du châtement d'Allah, multiplie les soupirs plaintifs.
- Le fin connaisseur en matière religieuse, faqih.

À mon sens, le premier sens et le septième sont les plus plausibles. Le vocable 'awwâh', signifie tout propos et toute interjection qui expriment la tristesse. Lorsque Ibrahim invoquait son Seigneur, il Le suppliait, dans une attitude de recueillement et d'imploration, pour qu'Il exauce ses prières.

5. Le repentir :

Le repentir consiste à se tourner vers Allah, avec l'intention sincère de renoncer aux péchés et d'agir avec dévouement pour la cause d'Allah. Allah guide le repentant, pour qu'il s'adresse à Lui. Le Très-Haut dit : « ... *Allah élit et rapproche de Lui qui Il veut et guide vers Lui celui qui se repent.* » Ash-Shûrâ (La Consultation) : 13 et

«... *En vérité, Allah égare qui Il veut et Il guide vers Lui celui qui se repent* » Ar-Ra'd (Le tonnerre) : 27. Ibrahim, sur lui le salut, était le modèle du repentant, qui a amplement mérité ces qualificatifs : « *Ibrahim était, certes, longanime, très implorant et repentant.* » Houd :75.

6. Le sincère et le véridique :

C'est celui qui dit toujours la vérité. Pour certains, il est celui qui ne ment jamais. Pour d'autres, celui qui, à force de dire la vérité, ne peut jamais mentir. Il est encore défini comme le véridique, par les propos et la croyance, et dont les actes attestent de sa véracité.

Trois Prophètes ont été qualifiés dans le noble Coran de véridiques : Youssef, Idris et Ibrahim, sur eux le salut. Parfois, cette épithète désigne des personnes en dehors des Prophètes, comme c'est le cas de Mariam fille d'Imrâne. De même, toutes celles qui méritent ce rang, à la faveur de leur obéissance à Allah et à Son Messager, ﷺ, si bien qu'elles sont mentionnées avant les vertueux et les martyrs : « *Quiconque obéit à Allah et au Messager... Ceux-là seront avec ceux qu'Allah a comblés de Ses bienfaits: les Prophètes, les véridiques, les martyrs, et les vertueux. Et quels compagnons que ceux-là !* » An-Nissâe (Les Femmes) : 69. Ibrahim est le parangon de la véracité et de la sincérité. Il mérite donc son statut d'Intime d'Allah.



7. La reconnaissance :

C'est la conscience de la grâce et la manifestation de la gratitude. On distingue trois types de reconnaissances :

- Celle du cœur : la conscience de la grâce ;
- Celle de la langue : faire la louange du Pourvoyeur des grâces ;
- Celle des organes : récompenser la grâce à la proportion du mérite.

Le Très-Haut dit : « *Il y a peu de Mes serviteurs qui sont reconnaissants.* »

Ibrahim était reconnaissant envers son Seigneur, par le cœur, la langue et les organes. Il obéissait à Celui qui l'a gratifié de Ses grâces, louant Ses bienfaits, exploitant ses grâces dans ce qui suscite Son agrément. Après Mohammed, ﷺ, il était le maître des reconnaissants.

Que l'homme, guidé par Allah, soit reconnaissant est le don le plus précieux qu'il puisse recevoir. Ibrahim, sur lui le salut, a eu ce privilège. Or, peu de serviteurs font preuve de gratitude envers leur Seigneur, comme en atteste ce noble verset.

8. L'invocation :

Soucieux de s'attirer l'agrément de son Créateur, Ibrahim ne cessait d'invoquer son Créateur. Il priait son Seigneur, pour lui prodiguer sagesse, vertu, réussite, paradis et dignité, le jour de la résurrection.

Nous avons mentionné un grand nombre de ses invocations, qu'Allah a évoquées dans Son noble Livre, comme dans sourate Ash-Shu'arâe (Les Poètes) : 83-89 :

« *Seigneur, accorde-moi sagesse (et savoir) et fais-moi rejoindre les gens de bien; (84) fais que j'aie une mention honorable sur les langues de la postérité; (85) et fais de moi l'un des héritiers du Jardin des délices. (86) et pardonne à mon père: car il a été du nombre des égarés; (87) et ne me couvre pas d'ignominie, le jour où l'on sera ressuscité, (88) le jour où ni les biens, ni les enfants ne seront d'aucune utilité, (89) sauf celui qui vient à Allah avec un cœur sain.* »; entre autres.

9. Dévouement :

Allah qualifie Son ami intime de personne vouée exclusivement à Lui : « *Ibrahim était un guide (Umma) parfait. Il était soumis à Allah, voué exclusivement à Lui et il n'était point du nombre des associateurs.* » An-Nahl (Les Abeilles) : 120. Qui dit dévouement, dit obéissance et recueillement. Dévoué à son Seigneur, Ibrahim était l'exemple même de l'homme qui a consacré tout son être au service exclusif de son Seigneur.

10. Cœur sain :

Parmi les caractéristiques d'Ibrahim, sur lui le salut, le cœur sain. Le Très-Haut dit : « *Quand il vint à son Seigneur avec un cœur sain.* » As-Sâffât (Les Rangées) : 84. C'est-à-dire, purifié des souillures, pénétré du principe de l'unicité, fidèle à la prime nature, à l'abri des mauvais penchants et des tares apparentes et cachées. Raghîb définit le cœur sain comme dépourvu de déficiences. Cet état n'est possible qu'au paradis, où l'on jouit d'une vie éternelle, de richesses infinies, de dignité, de la santé, à l'abri de la mort, de la pauvreté, de l'humiliation, et de la maladie.

11. Construction de la Maison Sacrée :

Bâtitteur de la Demeure d'Allah, Ibrahim, sur lui le salut, convia les gens à y accomplir le pèlerinage. Aussi longtemps que la Maison sacrée demeurera intacte, attirant les pèlerins de toute part, l'ami intime sera d'autant plus récompensé par Allah. Pour perpétuer la mémoire d'Ibrahim, en tant qu'exemple à suivre, le Très-Haut ordonna à Son Prophète, ﷺ, et à sa communauté de prendre la Station d'Ibrahim comme lieu de prière.

12. L'hospitalité :

Témoignant de la grandeur d'âme, l'hospitalité est l'une des prescriptions les plus importantes de l'islam. L'ami intime d'Allah était connu par son hospitalité légendaire, si bien qu'il fut surnommé le père des hôtes. Nous avons déjà analysé les versets des sourates Houd, Al-Hijr et Qui éparpillent, qui traitent de cette qualité caractéristique d'Ibrahim, sur lui le salut.

13. L'amitié :

Le Très-Haut dit : Et Allah avait pris Ibrahim pour ami privilégié (*Khalîl*).» Le vocable '*Kholla*' veut dire amitié et amour qui s'insinuent aux tréfonds du cœur. Ibrahim est appelé '*Khalîl Allah*' (ami intime d'Allah), parce que l'amour d'Allah a pénétré les infimes recoins de son âme. En référence à Allah, son utilisation désigne la réciprocité. On l'explique également comme hostilité à tout ce qui s'opposait à Allah, haine envers ceux qui Le détestaient, alliance avec Ses alliés et amour vis-à-vis de ceux qui L'aimaient. Quant à l'amitié qu'Allah vouait à Ibrahim, elle transparait dans le soutien qu'Il lui prodiguait contre ceux qui cherchaient à lui nuire, dans les moyens qu'Il mettait à sa disposition pour atteindre ce qu'il ambitionnait, dans son élection comme imam pour la postérité et comme exemple pour ses successeurs.

Cette analyse ne se limite pas au sens littéral du mot *Kholla*, il en élargit les contours, pour l'expliquer en fonction de ses effets. Dans cette optique, Ibra-



him est qualifié d'ami intime d'Allah, en raison de l'amour indéfectible qu'il éprouvait envers Allah, qui l'a particulièrement affectionné et l'a élu parmi toute l'humanité. Partant, Il l'a érigé en imam de tous les gens. Nul doute, que le cœur d'Ibrahim était imprégné de l'amour sincère d'Allah.

Allah prit Ibrahim comme ami privilégié, vu ses qualités innombrables, qui lui valurent cet auguste statut. Seuls deux Prophètes purent atteindre ce rang : Mohammed ﷺ et Ibrahim, sur le salut. Aussi furent-ils désignés sous le nom d'amis intimes d'Allah.

Al-Boukhari et Muslim rapportent dans leurs Sahihs, d'après Jundub, Dieu l'agrée, qui a dit : Cinq jours avant sa mort, j'ai entendu le Prophète, ﷺ, dire : *« Certes, je déclare devant Allah qu'aucun d'entre vous n'est pour moi un khalîl, car Allah m'a pris pour khalîl comme Il a pris Ibrahim, sur lui le salut, comme khalîl. Toutefois, si je devais prendre quelqu'un au sein de ma communauté comme khalîl, ce serait Abou Bakr, Dieu l'agrée. Ceux qui vous ont précédés ont pris les tombes de leurs Prophètes et de leurs hommes vertueux comme lieux de prière ; attention donc à ne pas prendre les tombes comme lieu de prière. Je vous l'interdis. »*¹

Il a été rapporté dans les deux Sahihs (Sahihs), d'après Abi Saïd Al-Khodari, Dieu l'agrée, qui a dit : « Dans son dernier prêche, le Messenger, ﷺ, dit : *'S'il m'était permis de choisir sur terre un khalîl, j'aurais choisi Abou Bakr Ibn Abi Qohafa, mais je suis l'ami d'Allah.'* »

14. Le meilleur de la création

On rapporte d'après Anas ibn Malik qui a dit : Un homme s'est rendu auprès du Prophète, ﷺ, et lui a dit : Ô toi, le meilleur de la création. Le Messenger, ﷺ, lui a dit : *Ceci est Ibrahim, sur lui le salut.*

Pour les savants, c'est par modestie et respect envers Ibrahim, sur lui le salut, ami intime d'Allah et père des Prophètes, que Mohammed, ﷺ, lui a accordé la primauté. On le sait, notre Prophète, ﷺ, est le meilleur de la création. N'a-t-il pas dit : *« Je suis le maître des fils d'Adam »* ? Il ne se vantait point ni faisait montre d'irrespect envers ses prédécesseurs, mais il affirmait une vérité qu'Allah lui a enjoint de déclarer. Aussi a-t-il précisé : *« et cela, sans aucune vanité. »*, pour couper court à tout soupçon d'arrogance. Selon certains, il se peut qu'il ait dit qu'Ibrahim était le meilleur de la création, avant qu'il ne sût qu'il était le maître des fils d'Adam. Peut-être même qu'il voulait dire qu'il était le meilleur de ses contemporains. Par modestie, il a généralisé.

1. Sahih Al-Boukhari, n° 1904 ; Sahih Muslim, n° 532 ; Sahih Ibn Hayyan, n° 6425

2. Sahih Muslim, n° 2369

Toujours est-il qu'Ibrahim, sur lui le salut, est le meilleur de ses contemporains, voire le meilleur de la création, après le sceau des Prophètes, ﷺ, comme le montre ce hadith.

15. L'imamat :

Allah a privilégié Son Messenger Ibrahim, sur lui le salut, en l'érigeant en imam pour les gens, auquel ils emboîtent le pas, en tant qu'exemple à suivre, vu ses qualités qui le rendent largement digne de cette distinction. Le Très-Haut dit : « *Et quand ton Seigneur eut éprouvé Ibrahim par certains commandements, et qu'il les eut accomplis, le Seigneur lui dit : "Je vais faire de toi un exemple à suivre (Imam) pour les gens."* » Al-Baqarah (La Vache) : 124. Commentant ce verset, Tabari souligne qu'en établissant Ibrahim comme Imam, Allah lui confie la mission de diriger les gens de la foi, et le place à la tête de ce noble cortège. Ils emprunteront alors la voie que tu as prise et obéiront aux préceptes que Je t'ai révélés.

16. Choix et élection :

Allah, le Tout-Puissant, a élu Son ami intime, Il l'a comblé d'un ensemble de grâces divines, qu'il n'a pas cherché à obtenir. C'est l'un des privilèges accordés aux Prophètes, et à certains véridiques et martyrs. Allah, Exalté soit-il, a choisi Ibrahim, sur lui le salut, pour cette noble mission, et l'a guidé vers le chemin droit de la pure croyance à l'unicité divine.

Il dit encore de lui : « *... Car très certainement Nous l'avons choisi en ce monde; et, dans l'au-delà, il est certes du nombre des gens de bien.* » Al-Baqarah (La Vache) : 130. Élire peut signifier également le créer exempt de souillures qui entachent autrui. C'est Lui qui l'a placé dans l'au-delà parmi les vertueux. On le voit, Ibrahim a eu le privilège d'être choisi et élu, pour qu'il s'acquitte de sa noble tâche, grâce à Allah.

17. Guidance vers le chemin droit :

Le Très-Haut dit de Son ami privilégié : « *En effet, Nous avons mis auparavant Ibrahim sur le droit chemin. Et Nous en avons bonne connaissance.* » Al-Anbiyâe (Les Prophètes) : 51. Allah fait la louange de Son Messenger. Il l'a guidé sciemment depuis son bas âge vers la reconnaissance de l'unicité divine.

Ce verset réfute un grand nombre d'israiliyat qui prétendent, entre autres, que lors de son enfance, Ibrahim contemplait les planètes et les prenait pour ses dieux. Cela va à l'encontre même de la prime nature dont Allah a doté les gens ordinaires, celle-là évoquée dans ce hadith : Le Messenger d'Allah, ﷺ, a dit : « *Tout enfant naît doué d'une prime nature saine. Ce sont ses parents qui font*



*de lui un juif, un chrétien ou un mage, comme un animal qui met au monde un bébé parfait. Le trouvez-vous mutilé ?*¹.

18. La prophétie placée dans sa descendance :

Le Très-Haut a placé la prophétie et le livre dans la descendance d'Ibrahim, sur lui le salut : « *Nous lui donnâmes Isaac et Jacob, et plaçâmes dans sa descendance la prophétie et le Livre...* » Al-'Ankabût (L'Araignée) : 27. Que la prophétie et le Livre soient l'apanage des descendants de l'ami intime est une distinction et un immense honneur, qui fait de lui l'ancêtre des Prophètes et l'un des plus résolus et déterminés.

19. Le choix de sa Station comme lieu de prière :

Allah, le Tout-Puissant a favorisé Son ami intime, en ordonnant à Son Prophète, ﷺ, d'ériger la Station d'Ibrahim, en lieu de prière pour les croyants : « *Et quand nous fîmes de la Maison un lieu de visite et un asile pour les gens - Adoptez donc pour lieu de prière, ce lieu où Ibrahim se tint debout - Et Nous confiâmes à Ibrahim et à Ismaël ceci : "Purifiez Ma Maison pour ceux qui tournent autour, y font retraite pieuse, s'y inclinent et s'y prosternent".* » Al-Baqarah (La Vache) : 125.

20. Allié du Prophète Mohammed ﷺ :

Qui dit alliance, dit amitié, amour et appui. Ibrahim est en effet le plus proche Prophète de Mohammed, ﷺ. C'est dire la place de choix qu'occupe Ibrahim. En dépit de l'intervalle qui les sépare, Mohammed, ﷺ, et Ibrahim, sur lui le salut, sont liés par l'amour et jouissent tous les deux de la même proximité d'Allah. Le Très-Haut dit : « *Certes les hommes les plus dignes de se réclamer d'Ibrahim, sont ceux qui l'ont suivi, ainsi que ce Prophète-ci, et ceux qui ont la foi. Et Allah est l'allié des croyants.* » Âli Imrâne (La famille d'Imrâne) : 68.

21. Compassion et tendresse :

Parmi les traits distinctifs de l'ami intime la compassion et la tendresse. Mohammed, ﷺ, aimait le citer comme l'exemple d'empathie et d'indulgence. Al-imam Ahmed rapporte dans son Musnad, d'après Abdallah Ibn Masoud, Dieu l'agrée, qui a dit : Lorsque les prisonniers ont été amenés le jour de Badr, le Messager d'Allah, ﷺ, a dit : « *Que pensez-vous que nous devrions faire avec ces prisonniers ?* » Abu Bakr a dit : Ô Messager d'Allah, ce sont vos gens et vos proches, épargnez-les et attendez qu'Allah puisse les soulager et les guider vers la repentance. Omar, par contre, a dit : Ils t'ont traité de menteur et t'ont expulsé. Fais-les venir et coupe-leur la tête. Abd Allah ibn Rawahah a

1. Sahih al-Boukhari, n° 1358

dit : Cherchez une vallée où le bois est abondant et brûlez-les là-bas, ce sur quoi al-Abbas a commenté : Vous avez rompu vos liens de parenté ! Le Messager d'Allah, ﷺ, ne leur répondit pas. Certains dirent : Il agira sur le conseil d'Abu Bakr, d'autres ont dit : Il agira sur le conseil d'Omar, tandis que certains ont dit : Il agira sur le conseil d'Abdellah. Le Messager d'Allah, ﷺ, sortit alors vers eux et dit : « *En effet, Allah adoucit les cœurs de certains jusqu'à ce qu'ils deviennent plus doux que le lait et durcit les cœurs de certains jusqu'à ce qu'ils deviennent plus durs que les pierres. Ton attitude Abou Bakr est la même d'Ibrahim lorsqu'il a dit : « Ô mon Seigneur, elles (les idoles) ont égaré beaucoup de gens. Quiconque me suit est des miens. Quand à celui qui me désobéit... c'est Toi, le Pardonneur, le Très Miséricordieux !* » (Ibrahim, 36) et toi, Abou Bakr, tu es comme Issa, quand il a dit : « *Si Tu les châties, ils sont Tes serviteurs. Et si Tu leur pardonnes, c'est Toi le Puissant, le Sage.* » (La table servie, 118). Toi, ô Omar, tu es pareil à Moussa qui a dit : « *... Ô notre Seigneur, anéantis leurs biens et endurecis leurs cœurs, afin qu'ils ne croient pas, jusqu'à ce qu'ils aient vu le châtement douloureux.* » Yûnus (Jonas) : 88. »

Il ressort de ce hadith que la tendresse qui ne va pas jusqu'à la faiblesse, et la compassion qui ne se confond pas avec le laxisme sont deux qualités de l'Intime de Dieu, tant et si bien que Mohammed, ﷺ, aimait le citer comme exemple en la matière. La vie d'Ibrahim, sur lui le salut, comme on l'a déjà affirmé, à maintes reprises, grouille de situations et d'événements qui laissent transparaître ces deux traits caractéristiques de sa personnalité.

22. L'homme-communauté (Umma) :

La communauté est un groupe de personnes unies par une religion commune, un pays commun ou sont contemporaines. Toute personne incarnant le bien est qualifiée de communauté, comme c'est le cas d'Ibrahim, dont Allah a dit : « *Ibrahim était une communauté, à lui-seul.* » An-Nahl (Les Abeilles) : 120. En matière d'adoration, il fait office de tout un groupe de personnes. On rapporte d'après Ibn Massoud et Ibn Omar, Dieu les agréa, qui ont dit : « *Al-Umma, c'est celui qui enseigne aux gens le bien et la religion. On rapporte qu'il était le seul croyant, et les autres étaient, au début de son apostolat, des mécréants.* »

Il s'agit donc d'un terme polysémique, dont toutes les acceptions sont valorisantes. C'est dire la place de choix qu'Ibrahim occupait auprès d'Allah et de ses congénères.

23. Respect des engagements :

Soucieux d'honorer ses engagements, Ibrahim eut droit à cet éloge divin : « *Et Ibrahim qui a tenu parfaitement sa promesse.* » An-Najm (L'Étoile) : 37. Il se dépensa en effet sans compter pour s'acquitter de sa mission, celle de



transmettre le message de son Seigneur, dans une posture d'obéissance et de soumission inconditionnelle.

24. Dévouement :

Dans sourate Sâd, versets 45-47, Le Très-haut dit : « *Et rappelle-toi Nos serviteurs Ibrahim, Isaac et Jacob, Nos serviteurs puissants et clairvoyants. (46) Nous avons fait d'eux l'objet d'une distinction particulière: le rappel de l'au-delà. (47) Ils sont auprès de Nous, certes, parmi les meilleurs élus.* »

- « Rappelle-toi Nos serviteurs », ceux qui Nous ont adoré avec dévouement ;
- « Ibrahim », l'Intime ;
- et Isaac, son fils et Jacob, son petit-fils ;
- Puissants, doués de la volonté de vouer un culte à Allah ;
- Clairvoyants, doués d'une grande capacité de discernement en matière de religion. Ils sont dotés de la science utile et d'actions vertueuses ;
- Nous avons fait d'eux l'objet d'une distinction particulière : le rappel de l'au-delà : Nous avons ancré dans leurs cœurs l'attachement à l'au-delà et la volonté d'œuvrer pour l'autre vie, sans relâche, en veillant au bien et en obéissant à Allah. Nous avons fait d'eux une source d'enseignements, pour que leur bon souvenir se perpétue parmi la postérité.

25. Vivacité d'esprit :

Intelligence et vivacité d'esprit, pour pouvoir déjouer les stratagèmes des adversaires, et récuser leurs allégations. Outrepassant la simple compréhension, cette qualité leur confère la capacité de déceler les subtilités et de démêler l'écheveau des questions complexes.

C'est l'une des caractéristiques d'Ibrahim, sur lui le salut. De par son intelligence et son esprit vif, il réussit à réduire au silence ses détracteurs, preuves concluantes à l'appui. Réfutant leurs arguments farfelus, il leur démontra l'inanité de leurs fausses divinités. Vaincus, ils recoururent à la force. Et Allah de les décevoir et de leur infliger une défaite cuisante sur ce terrain. Le noble Coran rapporte un grand nombre de scènes de leur déroute, qui témoignent de l'intelligence et de la vivacité d'esprit de l'ami intime.

26. Science et savoir :

Doué d'une vision globale, sous-tendue par un savoir pointu, Ibrahim réagissait à temps, face au mal qui se profile menaçant. Perspicace et pourvu d'une conception judicieuse de la réalité, fondée sur les principes et les règles qu'Allah lui a enseignés, il parvint au summum de la connaissance relative aux

dogmes, au monothéisme, aux plus beaux noms d'Allah, à Ses attributs, à Ses actes, à Son décret, à Son destin, à l'histoire des Prophètes et des Messagers qui l'ont précédé, aux maladies du cœur et ses traitements, à la science des cultes (pèlerinage, prière, aumône légale...).

Ibrahim, sur lui le salut, multipliait les invocations pour qu'Allah le guide et lui accorde la science utile et l'action vertueuse, comme en attestent ces versets : « *Seigneur, accorde-moi sagesse (et savoir) et fais-moi rejoindre les gens de bien; (84) fais que j'aie une mention honorable sur les langues de la postérité; (85) et fais de moi l'un des héritiers du Jardin des délices.* » Ash-Shu'arâe (Les Poètes) : 83-85. L'ordre des invocations n'est pas fortuit. Ibrahim commence par prier son Seigneur, pour qu'Il lui prodigue un savoir. L'article indéfini connote ici l'idée d'abondance, en référence aux multiples bénéfices du savoir, dont notamment l'intégration du rang des vertueux. L'action vertueuse est tributaire du savoir et de l'adéquation avec la loi divine.

C'est par le savoir que le bon souvenir se perpétue parmi la postérité. En guise de reconnaissance envers les savants, les gens s'adonnent à la science que ceux-ci leur ont léguée. Qui plus est, les savants sont récompensés par le paradis. À preuve, cet Sahih hadith, rapporté d'après le Messenger d'Allah, ﷺ, qui a dit : « *Quiconque emprunte une voie, en quête d'un savoir, Allah lui facilite l'accès au paradis.* » C'est pourquoi, Allah exhorte Son Messenger Mohammed, ﷺ, pour qu'il Le prie d'accroître son savoir : « *Et dis : "ô mon Seigneur, accroît mon savoir !"* » Tâ-Hâ : 114.

Allah a accordé à Ibrahim le savoir pour qu'il puisse s'acquitter de sa mission et préconiser la voie d'Allah. Sa science et sa conduite lui valurent le statut d'imam des gens. Depuis son bas-âge, il fut guidé vers le sentier droit, et le royaume des cieux et de la terre lui fut révélé, pour renforcer sa foi et son savoir. Ses connaissances le rapprochèrent encore plus d'Allah, et le menèrent à plus d'offrandes et d'obéissances. Le Très-Haut dit : « *Parmi Ses serviteurs, ce sont les savants qui craignent plus Allah.* » La crainte d'Allah par les Prophètes est d'autant plus grande, qu'ils le connaissent mieux que quiconque. Ils sont des modèles pour les gens et des lumières étincelant ici-bas et dans l'au-delà.

27. L'appel à Allah :

Son statut de prédicateur éclipse tous les autres aspects de sa personnalité, sa mission primordiale étant la transmission du Message d'Allah aux gens, preuves à l'appui. Pour ce faire, Ibrahim ne manœuvra aucun effort pour répandre la parole d'Allah. À commencer par sa propre personne et sa famille, qu'il chercha à ériger en modèle incarnant les nobles valeurs qu'il préconisait. Il usa de tous les moyens pour faire aboutir son apostolat : contact personnel avec les destinataires, argumentaire raisonné et parfois affectif, déplacements, immigra-



tions... Tout cela afin de guider les gens vers leur Seigneur et les convaincre de reconnaître Son unicité et de L'adorer sans rien Lui associer. Nous avons déjà mis en avant, dans cet ouvrage, tous les efforts déployés par Ibrahim, en matière de prédication.

28. Raisonnement étayé par les arguments :

Fin connaisseur en matière d'argumentation, grâce à cette capacité particulière dont Allah l'a doté, Ibrahim réussissait toujours à mobiliser les arguments à même d'appuyer ses positions. Cette capacité transparait dans nombre de situations, que nous avons déjà évoquées dans ce livre.

29. L'endurance :

C'est l'un des traits caractéristiques de sa personnalité. Ayant exécuté tous les ordres d'Allah, il mérita haut la main ce témoignage divin : « *Ibrahim qui tint tous ses promesses* ». Passant outre toutes les épreuves auxquelles il fut soumis, il mérita la place de choix qu'il occupe auprès d'Allah et de l'humanité, toute entière. Il est l'ami intime d'Allah et l'imam des gens, ce qui lui vaut le bien ici-bas et dans l'au-delà, l'amour d'Allah et celui des gens.

30. Le courage :

C'est l'un des fruits de sa foi, de sa croyance inébranlable en l'unicité divine, de son adoration d'Allah, sans Lui associer aucune fausse divinité, et de sa ferme conviction qu'Allah est le Seul qui procure les bénéfices ou les torts et que le courage et l'endurance font bon ménage.

Son courage atteint son comble, quand il procéda à la destruction des idoles, au péril de sa vie. Est-il chose plus précieuse que la vie elle-même ? Son attitude aussi, lors du procès, lorsqu'il se tint fier, imperturbable, regardant dans les yeux ses bourreaux, discutant avec eux, refusant de céder à la peur. Même après l'avoir jeté dans le bûcher, dont il sortit indemne, il campa sur sa position, déclara son désaveu de toutes les idoles et tous les mécréants, et se résolut à immigrer, pour poursuivre sa noble tâche.

L'un des porteurs de grands messages qui ont marqué l'histoire de l'humanité, Ibrahim, sur lui le salut, fort de sa foi inébranlable, bravait tous les obstacles, aussi rudes soient-ils, pour aller de l'avant et s'acquitter comme il se doit de sa mission.

31. Le sacrifice :

Ibrahim, sur lui le salut, compte parmi les Prophètes et les Messagers qui ont à leur actif un grand nombre de sacrifices pour la cause d'Allah. Aussi a-t-il amplement mérité l'imamat, ce statut qui n'est accordé qu'au prix d'efforts assidus.

Les gens ne cèdent le commandement de leurs destinées qu'aux personnes qui ont mérité leur confiance et qui sont douées d'assez de compétences pour assumer cette grande responsabilité. Ibrahim, sur lui le salut, fut l'un de ces derniers, d'où ce témoignage divin : Ibrahim qui a tenu toutes ses promesses.

Ibrahim, sur le salut, se sacrifia corps et âme pour la cause d'Allah. Rien d'étrange de la part de celui qui fut le premier à instituer la pratique du sacrifice, célébré chaque année par les musulmans, lors de l'Aïd Al-Adha.

32. L'immense royaume à sa descendance :

Le Très-Haut dit : « *Envient-ils aux gens ce qu'Allah leur a donné de par Sa grâce ? Or, Nous avons donné à la famille d'Ibrahim le Livre et la Sagesse; et Nous leur avons donné un immense royaume.* » An-Nissâe (Les Femmes) : 54. Ibrahim, sur lui le salut et sa descendance ont été privilégiés par la sagesse, la prophétie, le Livre et le royaume, qui a été accordé à certains Prophètes, comme Daoud et Soulayman, sur eux le salut.

En mettant en avant ces quatre privilèges octroyés aux descendants d'Ibrahim, ce noble verset, qui s'inscrit dans tout un discours adressé aux gens du Livre, renseigne sur le véritable héritage Ibrahimique, qui est en même temps l'héritage spirituel et civilisationnel de l'islam et de son message.

33. La circoncision :

On rapporte, d'après Abi Hurayra, Dieu l'agrée, qui a dit : « Le Messager, ﷺ, a dit : *"Ibrahim a été circoncis à l'âge de 80 ans, à Al-Qudum"*¹.

Ibrahim, sur lui le salut, est le premier à avoir reçu l'ordre de circoncision de Son Seigneur. Il est clair que l'obéissance à cette injonction requiert un courage exemplaire. Une telle pratique est d'autant plus pénible, qu'il s'agit d'un homme de 80 ans, obligé de s'amputer une partie sensible de son corps, et de voir son sang couler. Il en souffrit sans doute, mais prit son mal en patience, pour bénéficier de l'agrément d'Allah.

Telles sont certaines qualités d'Ibrahim, sur lui le salut, que les savants ont minutieusement recensées, en se penchant sur sa vie riche en rebondissements et enseignements, et en se référant au noble Coran ainsi que la noble sunna.

Loin d'être exhaustives, elles réussissent à donner une image claire de cette personnalité hors pair, dont tout un chacun doit s'inspirer².

1. Les avis divergent sur le sens de ce dernier mot : une scie ou le nom d'une région dans la Grande-Syrie ; selon la diction. La majorité optent pour la scie. Sahih Al-Boukhari, n° 3356 ; Sahih Muslim, 2370.



Grande affinité entre Ibrahim et Mohammed, ﷺ :

On ne manquerait pas de déceler cette affinité et cette proximité entre Ibrahim, l'ami intime et son fils, le sceau des Prophètes, malgré l'intervalle immense spatio-temporel, qui les sépare, de quoi tisser une sorte de parenté transcendantal entre ces deux grands Prophètes. Il n'y a pas à s'étonner que, lorsqu'ils se rencontrent, la nuit de l'ascension et du voyage nocturne, le père acclama le fils : Qu'il soit le bienvenu, le fils vertueux et le Prophète vertueux. La vie respective des deux Prophètes présente nombre de similitudes, dont¹ :

1. L'enfance :

Ils ont été tous les deux guidés depuis leur plus bas-âge vers le chemin droit. Allah dit à propos d'Ibrahim, sur lui le salut : « *En effet, Nous avons mis auparavant Abraham sur le droit chemin. Et Nous en avons bonne connaissance.* » Al-Anbiyâe (Les Prophètes) : 51. À aucun moment de leur vie, ils n'ont été polythéistes ni n'ont douté de l'existence et de l'Unicité d'Allah.

2. Méditation du royaume d'Allah :

De larges horizons de méditation des signes cosmiques divins ont été déployés devant Ibrahim. Mohammed, ﷺ, lui aussi se retirait dans la grotte de Hira pour méditer les mêmes signes.

3. L'hostilité des parents :

Ibrahim, sur lui le salut, dû faire face à l'hostilité farouche de sa famille, précisément de son père, ou selon certains, son oncle Azar (lire : Al-An'âm (Les bestiaux), verset 74. De même, Mohammed, ﷺ, fut l'objet d'attaques nourries de la part de son oncle Abou Lahab, qui sont rapportées par le noble Coran. Aucun polythéiste n'est d'ailleurs nommément cité dans le Livre Sacrée, en dehors de Abou Lahab.

4. Ibrahim et l'imploration du pardon divin en faveur de son père :

Ibrahim implora le pardon d'Allah, en faveur de son père. Mais Allah le lui interdit. Pour sa part, Mohammed, ﷺ, intercêda pour son oncle Abi Taleb, après lui avoir promis : « *J'implorerai le pardon pour toi, pour autant qu'il ne me sera pas interdit de le faire.* ». Le verset 113 de la sourate at-Tawba (Le repentir) fut alors révélé.

5. Ibrahim et les parents qui ont cru :

Loth adhéra au message d'Ibrahim, crut en sa véracité et immigra à ses côtés. Mohammed, ﷺ, a pu rallier à son apostolat son cousin Ali, qui combattit et

1. Cette partie reprend un article de Dr. Abdelawahab Ibn Nasser Triri : Entre Ibrahim et Mohammed, ﷺ, Istanbul, 22/12/2020

immigra à ses côtés, et il lui dit : *“N'es-tu pas satisfait d'être pour moi ce que Haroun fut pour Moussa ?”*¹.

6. Ibrahim et la construction de la Kaaba :

Ibrahim, sur lui le salut, construisit la Kaaba, éleva ses assises et convia les gens au pèlerinage. De même Mohammed, ﷺ, qui participa à la reconstruction de la Kaaba, dont les travaux furent lancés par Quraïch. Il s'attela ensuite à la purifier des souillures et des rites païens, et à lui restituer sa pureté d'antan, dont elle jouissait à l'époque d'Ibrahim. Il lança son appel le neuvième an de l'hégire : *« Qu'aucun polythéiste ne vienne en pèlerin après cette année et qu'aucun ne fasse la circumambulation nu. »* Lors du pèlerinage d'adieux, il incita les musulmans : *« Restez là où vous êtes, car vous êtes aujourd'hui les détenteurs d'un héritage, celui d'Ibrahim. »*²

7. Le commandement de l'humanité :

Ibrahim, sur lui le salut, fut l'imam de tous les gens, parmi sa génération et les générations postérieures : *« Je vais faire de toi un exemple à suivre pour les gens... »*. Al-Baqarah (La Vache) : 124. Mohammed, ﷺ, jouissait de la même distinction : *« ... Croyez donc en Allah, en Son messenger, le Prophète illettré qui croit en Allah et en Ses paroles. Et suivez-le afin que vous soyez bien guidés. »* Al-A'râf (Les Murailles) : 158.

8. L'immigration :

Ibrahim, sur lui le salut, abandonna pays et parents et émigra, en déclarant : *« ... Il dit : “Moi, j'émigre vers mon Seigneur, car c'est Lui le Tout Puissant, le Sage”. »*. Al-'Ankabût (L'Araignée) : 26. Il s'installa dans la Grande-Syrie, où il mourut. De même, Mohammed, ﷺ, émigra de la Mecque à Médine, où il mourut.

9. La compassion :

Bien qu'Ibrahim fût jeté au feu par son peuple, il se contenta de les désavouer, mais n'invoqua pas Allah à leur rencontre. Lorsque les anges vinrent lui annoncer la bonne nouvelle de la naissance imminente d'Isaac puis de Jacob, sur eux le salut, sa joie ne l'empêcha pas de discuter avec eux sur le sort du peuple de Loth, dans l'espoir de lui éviter le châtement divin : *« Lorsque l'effroi eut quitté Abraham et que la bonne nouvelle l'eut atteint voilà qu'il discuta avec Nous (en faveur) du peuple de Lot. »* Hoûd : 74.

1. Sahih Al-Boukhari, n° 3706

1. Musnad Ahmed, n° 17233



De même Mohammed, ﷺ, lorsque l'Ange des Montagnes lui proposa de faire tomber sur les habitants de la Mecque les deux monts qui entourent la ville (Al-Akhshabain), pour les anéantir sous les blocs de pierre, il refusa et lui répondit : *“J'aimerais plutôt qu'Allah fasse de leurs descendants des hommes qui L'adorent sans rien Lui associer”*¹.

10. La prière Ibrahimique :

Le Prophète, ﷺ, ordonna à sa communauté d'invoquer Allah pour qu'Il prie pour lui et le bénisse ainsi que pour sa famille, tout comme Il a prié pour Ibrahim et sa famille et les a bénis : *“Dites, Seigneur ! Prie pour Mohammed et pour la famille de Mohammed, comme Tu as prié pour Ibrahim et la famille d'Ibrahim. Bénis Mohammed et la famille de Mohammed, comme Tu as béni Ibrahim et la famille d'Ibrahim, dans l'univers. Tu es vraiment digne de louanges et de glorification.”*²

11. Le territoire sacré d'Ibrahim et de Mohammed :

Ibrahim, sur lui le salut, déclara la Mecque territoire sacré, Mohammed, ﷺ, fit de même pour la Médine. Le Prophète, ﷺ, a dit : *“Ô Seigneur, Ibrahim déclara la Mecque territoire sacré, et elle est devenue sacrée, et je déclare la zone de la Médine contenue entre deux coulées de pierre territoire sacré”*³.

12. L'invocation de la bénédiction :

Ibrahim, sur lui le salut, invoqua la bénédiction pour les gens de la Mecque. Pour sa part, Mohammed, ﷺ, pria Allah pour qu'Il redouble leur bénédiction : *“Ô Allah, Ibrahim est Ton serviteur, Ton ami et Ton Prophète ; il a invoqué Ta bénédiction en faveur des habitants de la Mecque, et je suis Ton serviteur et Ton Messager ; je T'invoque en faveur des habitants de la Médine, pour que Tu bénisses leurs unités de mesures (mud et sa'e), tout comme Tu as fait pour les gens de la Mecque, et que Tu multiplies la bénédiction”*⁴.

13. Allah assure leur protection :

Le peuple d'Ibrahim essaya de le faire périr par le feu, mais Allah le sauva. Mohammed, ﷺ, passa par la même épreuve et il en sortit indemne, grâce à Allah.

14. Filiation égyptienne :

1. Sahih Al-Boukhari, n° 3231

2. Idem, n° 3370

3. Sahih Muslim, n° 1374

4. Musnad Ahmed, n° 937

Ibrahim, sur lui le salut, prit pour épouse Hajar l'Égyptienne, qui lui donna Ismaïl, sur lui le salut. Mohammed, ﷺ, se maria à Maria l'Égyptienne, et il eut avec elle Ibrahim.

15. Questionnement ouvert :

Autant Ibrahim, sur lui le salut, que Mohammed, ﷺ, donnèrent libre cours au questionnement, et se gardèrent de restreindre le champ de la pensée. C'est cette posture qui explique la demande d'Ibrahim à Son Seigneur : « *Et quand Ibrahim dit : « Seigneur ! Montre-moi comment Tu ressuscites les morts... »* » Al-Baqarah (La Vache) : 260, et la manière dont Mohammed, ﷺ, répondit à un homme qui lui dit : “ Je vais vous poser une question, et je ne ménagerai pas mes mots. J'espère que tu ne m'en voudras pas. Le Prophète, ﷺ, lui répondit : “*Demande ce que tu veux*”¹.

16. Allah nous suffit et Il est le meilleur Garant :

On rapporte d'après Ibn Abbas, Dieu les agréa, qui a dit : « Allah nous suffit et Il est le meilleur Garant ! C'est la formule prononcée par Ibrahim quand on le jeta au feu, et Mohammad ﷺ quand on lui dit : ‘Les gens ont mobilisé des masses contre vous, craignez-les’. Cela augmenta leur foi et ils dirent : ‘Allah nous suffit et Il est le meilleur Garant !’ »²

17. La ressemblance physique :

Mohammed, ﷺ, ressemblait beaucoup à son père Ibrahim, sur lui le salut. Décrivant les Prophètes qu'il a vus, le Messenger, ﷺ, a dit : “*J'ai vu le Prophète Moussa qui était une personne mince aux cheveux longs, ressemblant à l'un des hommes de la tribu de Shanua ; j'ai vu Issa qui était de taille moyenne avec un visage rouge comme s'il venait de prendre un bain très chaud. Je ressemble au Prophète Ibrahim plus que n'importe lequel de ses enfants*”³.

Mohammed, ﷺ, a dit : “*Si vous voulez voir Ibrahim, regardez votre compagnon*”⁴.

D'après Ibn Abas : « Les gens du Quraïch se rendirent chez une femme rompue à l'art de déceler et d'interpréter les traces, kahina, et lui dirent : “Dis-nous quelle est la trace de pas qui ressemble plus à celle du propriétaire d'Al-Maqam” (la Station d'Ibrahim). Elle répondit : “si vous étendez un morceau de tissu sur cette terre molle et que vous marchez dessus, je vous le dirai”. Ils étalèrent donc un morceau de tissu et les gens marchèrent dessus.

1. Sahih Al-Boukhari, n° 63

2. Sahih Al-Boukhari, n° 4563

3. Idem, n° 3394

4. Idem, n° 3355



Elle vit les empreintes du Messager d'Allah, ﷺ, et dit : «Celui-là lui ressemble le plus parmi vous». Vingt ans après, plus ou moins, aussi longtemps qu'Allah le voulut, Allah envoya Mohammed, ﷺ. »¹

Ce sont cette parenté et ces similitudes qui ont poussé Mohammed, ﷺ, à choisir pour son fils le nom de son ancêtre, Ibrahim. Lorsqu'il eut cet enfant, il annonça la bonne nouvelle à ses compagnons : « *J'ai eu cette nuit un enfant que j'ai appelé du nom de mon père Ibrahim.* »²

Aïcha jurait parfois par le Seigneur d'Ibrahim et parfois, par le Seigneur de Mohammed. « Quand le Messager d'Allah, ﷺ, me dit : «*Je sais lorsque tu es fâchée et lorsque tu es satisfaite*». Je lui demandai : «Comment sais-tu cela, ô Messager d'Allah ?». Il me répondit : «*Quand tu es contente, tu dis : Si, par le Seigneur de Mohammed, et quand tu es fâchée, tu dis : Non, par le Seigneur d'Ibrahim*». Je lui répondis alors : Certes, mais je ne délaisse rien d'autre que ton nom. »³

Consciente des liens indéfectibles qui rattachent les deux Prophètes, elle n'abandonnait son nom que pour celui d'Ibrahim, pour exprimer son malaise.

18. La religion Ibrahimique :

L'homme le plus digne de se réclamer d'Ibrahim est Mohammed, ﷺ et ceux qui se sont ralliés à lui . C'est lui qui a insufflé une nouvelle vie à la religion d'Ibrahim, en la purifiant des altérations d'origine juive, chrétienne et païenne.

Aucun lien n'existe entre les religions altérées et celle d'Ibrahim. Toute tentative de rassembler les religions sous l'appellation abusive d'Ibrahimique, est vouée à l'échec, parce que les religions dévoyées n'ont rien à voir avec l'esprit même de la religion préconisée par Ibrahim, Moussa, Issa et Mohammed.

Parmi les invocations de Mohammed, ﷺ, chaque matin : « *Nous avons entamé la journée par la religion compatible à la prime nature, l'islam, par la déclaration de la sincérité, par la religion de notre Prophète, Mohammed, ﷺ, sur le chemin tracé par notre père Ibrahim. Il était droit et musulman. Il n'était pas de ceux qui adoraient d'autres qu'Allah.* »⁴

L'appel à rassembler et unifier les religions ne peut pas émaner des véritables croyants à quelque religion que ce soit ; les différentes branches du christia-

1. Sunan Ibn Maja, n° 2350

2. Sahih Muslim, n° 2315

3. Sahih Al-Boukhari, n° 6078

4. Musnad Ahmed, n° 15364. Les auteurs de l'édition critique de cet ouvrage considèrent que ce hadith est Sahih, selon les normes des deux Cheikhs ; Sahih wa da'if al-jami'e saghir, Al-Albani, n° 8803

nisme sont incapables de s'unifier entre elles, encore moins avec une religion autre que la leur. De même les juifs. Les musulmans ne sauraient confondre croyance et Unicité et polythéisme, ni islam et mécréance.

Les partisans des différentes confessions sont censés cohabiter et coopérer autour de valeurs communes : « *Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes œuvres et de la piété et ne vous entraidez pas dans le péché et la transgression.* » Al-Mâ'idah (La Table servie) : 2.

C'est cet esprit qui préside aux propos du Prophète, ﷺ, sur les mécréants de Quraïch : « *Désormais, chaque fois qu'ils m'appellent à quelque action qui ne transgresse pas le licite, ou à un accord de coopération, je ne manquerai pas de donner suite à leur appel.* »

Il dit au sujet du pacte Al-Fudul, consistant à soutenir ceux qui ont subi une injustice : « *J'ai assisté chez Abdallah Ibn Jadaan à la conclusion d'un pacte, auquel j'aurai aussi été favorable dans l'islam.* »

Les possibilités de la cohabitation et de la coopération entre les humains sont vastes et diverses, mais dans le strict cadre du respect des fondements de la religion. Le Très-Haut dit : « *Dis : "ô gens du Livre, venez à une parole commune entre nous et vous: que nous n'adorions qu'Allah, sans rien Lui associer, et que nous ne prenions point les uns les autres pour seigneurs en dehors d'Allah". Puis, s'ils tournent le dos, dites: "Soyez témoins que nous, nous sommes soumis."* ». Âli Imrâne (La famille d'Imrâne) : 64.

Ibrahim, sur lui le salut, le jour de la résurrection :

A. Le premier à être vêtu le jour de la résurrection :

Muslim rapporte dans son Sahih, d'après Ibn Abas, Dieu les agrée, qui a dit : « Le Messenger, ﷺ, prononça un sermon, où il dit : "Ô peuple, Allah vous fera rassembler pieds nus, dévêtus et incirconcis". Il récita ensuite les paroles d'Allah : 'Tout comme nous avons commencé la création, ainsi nous la répéterons' Al-Anbiyâ (Les Prophètes) : 104. *La première personne qui sera vêtue le jour de la résurrection sera Ibrahim, sur lui le salut.* »¹

On rapporte, d'après Ibn Abas, que le Messenger, ﷺ, a dit : Le premier à être vêtu d'un habit du paradis sera Ibrahim. Un siège sera apporté et placé à la droite du Trône. On me fera venir et on me vêtira d'un habit du paradis, comme on n'en a jamais vu de pareil.

Ce privilège s'explique, selon certains, par la volonté d'Allah de le récompenser, puisqu'il a été jeté nu au feu, par son peuple. Pour d'autres, parce qu'il était le

1. Sahih Muslim, n° 2860 ; Sahih Al-Boukhari, n° 3447

premier à avoir porté un pantalon. Toujours est-il que ces explications n'engagent que ceux qui les avancent, de telles questions étant du ressort de la révélation.

B. Ibrahim, sur lui le salut, comme intercesseur le jour de la résurrection :

Abou Hurayra rapporte que : « On apporta de la viande cuite au Messager d'Allah et on lui présenta la partie de l'avant-bras qu'il préférerait. Il en mangea une bouchée et dit : *«Je serai le maître de tous les gens le jour de la résurrection. En connaissez-vous la raison ? Allah rassemblera tous les êtres humains des premières et des dernières générations sur une même plaine, de sorte que l'annonceur pourra leur faire entendre sa voix et que l'observateur pourra les voir tous. Le soleil s'approchera si près des gens qu'ils souffriront d'une détresse et d'un trouble insupportables. Alors les gens diront : «Ne voyez-vous pas dans quel état vous êtes arrivés ? Ne cherchez-vous pas quelqu'un qui puisse intercéder pour vous auprès de votre Seigneur ?» Certains diront à d'autres : «Allez voir Adam». Ils iront donc vers Adam et lui diront : Tu es le père de l'humanité, Allah t'a créé de Sa propre main, et t'a insufflé Son Esprit, et a ordonné aux Anges de se prosterner devant toi ; alors intercède pour nous auprès de ton Seigneur. Ne vois-tu pas dans quel état nous sommes ? Ne vois-tu pas à quelle condition nous sommes parvenus ?». Adam dira : «Aujourd'hui, mon Seigneur s'est mis en colère comme il ne l'avait jamais fait auparavant et comme il ne le fera jamais par la suite. Il m'a interdit de manger du fruit de l'arbre, mais je lui ai désobéi...». Ma personne ! Ma personne ! Ma personne ! Allez voir quelqu'un d'autre ; allez voir Nouh. Ils iront donc vers Nouh et lui diront : «Ô Nouh ! Tu es le premier des Messagers d'Allah aux gens de la terre, et Allah t'a appelé un serviteur reconnaissant ; intercède pour nous auprès de ton Seigneur. Ne vois-tu pas dans quel état nous sommes ?» Il répondra : Aujourd'hui mon Seigneur s'est mis en colère comme Il ne l'a jamais fait et ne le fera jamais par la suite. J'avais dans l'ici-bas le droit de faire une invocation définitivement acceptée, et je l'ai faite contre ma communauté. Ma personne ! Ma personne ! Ma personne ! Allez voir quelqu'un d'autre ; allez voir Ibrahim'. Ils iront vers Ibrahim et diront : « Ô Ibrahim ! Tu es le Messager d'Allah, et Son ami intime parmi les gens de la terre, alors intercède pour nous auprès de ton Seigneur. Ne vois-tu pas dans quel état nous sommes ? » Il leur dira : « Mon Seigneur s'est aujourd'hui mis en colère comme Il ne l'a jamais fait auparavant et ne le fera jamais par la suite. J'avais dit trois mensonges. Ma personne ! Ma personne ! Ma personne ! Allez voir quelqu'un d'autre ! »¹*

Abey Ibn Kaab rapporte que : « Le Prophète, ﷺ, m'a dit : « Un message m'a été envoyé, Ubayy, pour réciter le Coran en un seul mode, mais lorsque j'ai répondu que je souhaitais que les choses soient facilitées pour mon peuple, un deuxième message m'a ordonné de le réciter en deux modes. J'ai de nouveau répondu que je souhaitais que les choses soient facilitées pour mon peuple, et un troisième message

1. Sahih Al-Boukhari, n° 4712 ; Sahih Muslim, n° 194

m'a ordonné de le réciter en sept modes, on m'a dit en même temps que je pourrais demander quelque chose pour chaque réponse que j'avais reçue. Je dis donc : « O Dieu, pardonne à mon peuple. Ô Dieu, pardonne à mon peuple ; et j'ai retardé la troisième demande jusqu'au jour où toutes les créatures, y compris Ibrahim, demanderont mon intercession. »¹

C. Cas du père d'Ibrahim :

Le Prophète, ﷺ, a dit : « Le jour de la résurrection, Ibrahim rencontrera son père Azar dont le visage sera sombre et couvert de poussière. Ibrahim, sur lui, le salut, lui dira : 'Ne t'ai-je pas dit de ne pas me désobéir ?' Son père répondra : 'Aujourd'hui, je ne te désobéirai pas'. Ibrahim dira : « Ô Seigneur ! Tu m'as promis de ne pas me déshonorer au jour de la résurrection ; et qu'est-ce qui me sera plus déshonorant que de maudire et de déshonorer mon père ?'. Alors Allah lui dira : « J'ai interdit le Paradis aux mécréants. « Puis on lui adressera la parole : « Ô Ibrahim ! Regarde ! Qu'y a-t-il sous tes pieds ? Il regardera et là, il verra un animal taché de sang, qui sera attrapé par les pattes et jeté dans le feu ».²

D. Mohammed, ﷺ, voit en songe qu'Ibrahim est entouré par les associationnistes :

Le Messager d'Allah avait très souvent l'habitude de demander à ses compagnons : « L'un d'entre vous a-t-il eu un rêve ? ». Ainsi, les rêves lui étaient racontés par ceux qu'Allah souhaitait raconter. Un matin, le Prophète, ﷺ, a dit : « La nuit dernière, deux personnes sont venues me voir en rêve, m'ont réveillé et m'ont dit : « Pars ! ». Je me suis mis en route avec eux... Nous avançâmes donc jusqu'à ce que nous atteignions un jardin à la végétation dense et d'un vert profond, avec toutes sortes de couleurs printanières. Au milieu du jardin, il y avait un homme très grand et je pouvais à peine voir sa tête à cause de sa grande taille, et autour de lui il y avait des enfants en un si grand nombre jamais vu auparavant. Je dis à mes compagnons : « Qui est-ce ? Ils me répondirent : « Allez-y ! Allez-y ! ... Le grand homme que tu as vu dans le jardin, c'est Ibrahim et les enfants qui l'entourent sont les enfants qui meurent avec la religion originelle... » Certains musulmans ont demandé au Prophète : « Ô Messager d'Allah, ﷺ, qu'en est-il des enfants des polythéistes ? » Le Prophète leur répondit : « Les enfants des polythéistes aussi ».³

E. La mort d'Ibrahim, sur lui le salut, et sa tombe :

Ibrahim, sur lui le salut, mourut à l'âge de 175 ans, aux environs de 1821 avant l'ère chrétienne. D'autres dates sont avancées, reflétant les divergences

1. Al-Albani, n° 7814

2. Sahih Al-Boukhari, n° 3350

1. Sahih Al-Boukhari, n° 7047



qui opposent les historiens sur ce point. Ce sont, dit-on, ces fils Ismaël et Isaac qui l'ont enterré, aux côtés de sa femme Sara dans la cité de Habrun ou Jabrun, appelée Hébron aujourd'hui.

Sous l'influence des textes dits israélites, et des affabulations d'origine populaire, relayées par les différentes générations, involontairement, sans en saisir le véritable sens, les écrits historiques évoquent le nom d'un certain Hérodus al-adoumi, un roi de la Palestine, qui jouissait de l'appui des Romains. C'est lui qui aurait bâti le mur autour de la tombe d'Ibrahim.

D'après les sources historiques, après s'être convertis au christianisme, les Romains construisirent une toiture pour une grande partie du mur, où ils aménagèrent une petite porte. Ils sont donc les premiers à l'avoir érigé en lieu de culte et comme forteresse en temps de guerre.

Les Grecs et les Persans et d'autres peuples s'en emparèrent, jusqu'à la conquête de la Palestine par les Musulmans, l'année 15 de l'Hégire. Ces derniers lui vouèrent un respect particulier, et n'en firent une mosquée que vers l'année 400. Revenant sur les premiers à avoir pris la tombe d'Ibrahim comme mosquée, Ibn Taïmiya signale que : jusqu'aux environs de l'an 400, personne n'accédait à la structure qui entourait la tombe d'Ibrahim. Des femmes très proches des califes, eurent un rêve à ce sujet, et une porte fut aménagée dans ce mur. On dit également qu'après s'être emparés de ces régions, les Chrétiens y ouvrirent une porte. Après les conquêtes tardives, on en fit une mosquée.

Les différentes dynasties prirent en charge la gestion de la tombe. Sous les Omeyyades, aucun changement ne fut introduit à la Station d'Ibrahim. Sous les Abbassides, la tombe de Youssef fut découverte, sous les Ayyoubides, le minbar, qui se trouve aujourd'hui à Ashkelon, y fut déplacé, et sous les Mamlouks, un grand nombre d'ornements lui furent ajoutés.

Quant aux Ottomans, ils l'ornèrent d'inscriptions, d'écritures et de gravures. Sa gestion passa de main en main : des chrétiens aux Ayyoubides et des Britanniques aux Jordaniens. Elle est aujourd'hui sous l'autorité des Israéliens, qui y ont mis en place une église. Aujourd'hui, une mosquée y côtoie une église, où les deux communautés juive et musulmane pratiquent la prière, sous le même toit, au-dessus de la grotte où fut enterré Ibrahim, sur lui le salut : « *À chacun une orientation vers laquelle il se tourne. Rivalisez donc dans les bonnes œuvres. Où que vous soyez, Allah vous ramènera tous vers Lui, car Allah est, certes Omnipotent.* » Al-Baqarah (La Vache) : 148.

Shaykh al-Islam Ibn Taïmiya relève à ce propos : Quant aux tombes des Prophètes, le seul qui fait l'unanimité entre les savants est celui du Prophète,

ﷺ, cette information ayant été relayée par un grand nombre de transmetteurs confirmés de hadiths. Quant à celle de l'ami intime, si la majorité des savants affirme qu'elle se trouve effectivement à l'endroit sus-mentionné, d'autres n'adhèrent pas à cet avis, dont Malik, qui aurait dit : La seule tombe dont on est sûr est celle de Mohammed, ﷺ¹.

1. Recueil des fatwas, Ibn Taïmiya, 27/444-445

Conclusion

En guise de conclusion à cet ouvrage dédié à la biographie d'Ibrahim, sur lui le salut, dont la matière est tirée d'ouvrages d'exégèse Coranique les plus crédibles, nous sommes en droit d'affirmer qu'Ibrahim, sur lui le salut, est l'un des grands personnages de l'humanité. Il est l'imam des purs croyants, imprégnés du principe d'Unicité divine, qu'Allah a choisi comme ami intime. Il a même placé la prophétie et le livre dans sa descendance. Il compte parmi les Messagers les plus résolus. Ami intime, véridique, implorant, magnanime, repentant, élu, vertueux, et dépositaires des feuillets, il est le premier Prophète à avoir construit une Maison à son Seigneur, pour qu'Allah y soit adoré, le premier à être vêtu le jour de la résurrection et le premier auquel Allah a montré le royaume des cieux et de la terre.

Personnage sans pareil, se démarquant parmi les humains, Ibrahim est sans aucun doute un grand nom dans l'histoire de l'humanité. Incarnant la vertu, il était prédisposé à porter le Message monothéiste de la foi, et d'asseoir les fondements d'une religion, qui s'adresse à toute l'humanité, de tout temps et en tout lieu. Ce profil grandiose que nous avons dépeint le long de cet ouvrage n'est point le fruit d'une imagination débridée, mais il est étayé par des preuves concluantes, tirées du noble Coran et de la noble sunna.

Les communautés religieuses se disputent l'héritage et le lignage d'Ibrahim, sur lui le salut, chacun d'elles se revendiquant de lui et prétendant emprunter sa voie. C'est dire la place de choix que ce personnage occupe dans l'histoire humaine. Il est, en effet, à lui seul toute une communauté. Allah a fait de lui un imam et a placé le Livre et la prophétie dans sa descendance.

Juifs, Chrétiens et Arabes polythéistes sont les plus importantes communautés qui se réclament de lui, bien qu'ils aient tous pris une voie aux antipodes de sa religion. Ibrahim, sur lui le salut, et ses fils Prophètes n'étaient ni juifs ni chrétiens ni polythéistes, mais des purs croyants soumis à Allah. Tout un chacun d'eux recommandait à ses enfants cette voie de la remise totale de soi à Allah, en l'occurrence l'islam.

Toutes les attitudes d'Ibrahim, ainsi que les données avérées relatives à sa biographie et la voie droite qu'il emprunta pour préconiser le message de l'islam, sont puisées dans leur intégralité, dans le noble Coran qui (Les versets détaillés, 42), et appuyées par des exégèses multiples et diverses et par les points de vue de savants anciens et modernes. Nous citons ici les principales conclusions de cette étude :

1. Ibrahim, sur lui le salut est le troisième père, et le patriarche des pères, Adam étant notre premier père et Noh, notre second père. Toute la population de la terre est issue de lui. Il est le pilier de l'univers et l'imam des purs croyants monothéistes, qu'Allah a choisi comme Intime et a placé la prophétie dans sa descendance ;
2. En tant que pionnier en matière de prédication prophétique, Ibrahim est appelé patriarche et père des Prophètes, dont sont issus les Prophètes qui se sont succédé par la suite ;
3. Tous les Prophètes des fils d'Israël sont les descendants d'Ibrahim, sur lui le salut, parce qu'ils font partie des fils de Jacob fils d'Isaac, qui est le fils d'Ibrahim ;
4. L'arbre de la prophétie bifurque et étend ses branches jusqu'au sceau des Prophètes ﷺ, qui est l'un des descendants d'Ibrahim, à travers son fils Ismaël ;
5. Le lieu de sa naissance divise historiens et biographes. Certains le situent à Souss, dans la région d'Al-Ahouaz, d'autres parlent de Babel en Irak, de Kouch, de Koucha, ou de Harran. La majorité des savants affirment qu'il est né à Ghouta à côté de Damas, au village Barza, au Mont Qasioun. Ibn Assaker est plus catégorique : « La vérité est qu'il est né à Babel, dans la ville de Our. C'est l'opinion la plus proche de la vérité, relayée d'ailleurs par les biographes et les historiens. » ;
6. Le Coran n'a évoqué ni le lieu ni la date de la naissance d'Ibrahim, sur lui le salut. A défaut d'un texte canonique qui précise ces données biographiques, les historiens vont bon train dans leurs spéculations ;
7. Il est le cadet de deux frères, Haran et Nahour. Haran est le père de Loth, sur lui le salut. Il est mort avant son père à Babel. La vérité est qu'il est l'aîné de ses frères ;
8. Le peuple d'Ibrahim, sur lui le salut, apparut dans la péninsule arabe, où vécut l'une des différentes communautés sémites. Il était donc un arabe de pure souche –les Arabes indigènes, dont la filiation remonte à Sam fils de Noh, sur eux le salut. Il est l'ancêtre des Arabes adnanites, qui sont les des-

cendants de son fils Ismaïl. Il est donc l'ancêtre des Arabes, avant d'être celui des Israéliens ;

9. La région du sud de la Méditerranée, qui s'étend jusqu'à la Péninsule arabe, est considérée comme le terreau des civilisations et le berceau des religions révélées. Elle est la source qui a irrigué le cycle civilisationnel, dont les affluents se sont répandus partout dans le monde. Tous les peuples bâtisseurs des différentes civilisations sont, en effet, les descendants de Nouh, sur lui le salut ;

10. Né à la Mésopotamie, l'Irak aujourd'hui, Ibrahim grandit dans une société qui adorait corps célestes et idoles. Bien pis, les gens s'y prosternaient devant les rois et les gouverneurs, en dehors d'Allah, Exalté soit-il. Selon certaines sources, même sa propre famille sculptait les idoles pour les vendre ;

11. Allah, le Très-Haut, a accordé à Son Intime une place de choix, et l'a doté d'un privilège particulier, en le préservant, depuis son enfance, de l'associationnisme, à travers Sa guidance vers le Vrai.

12. Allah, le Très-Haut a révélé à Son Intime la royauté des cieux et de la terre, et ce qu'Il y a créé : soleil, lune, étoiles, arbres, bestiaux, entre autres merveilles témoignant de la grandeur de Son pouvoir. Il lui a dévoilé les aspects apparents et cachés des choses, pour qu'il reconnaisse l'unicité divine, emprunte la voie à laquelle Il l'a guidé. Il l'a encore pourvu de la capacité de reconnaître Son unicité, et de prendre conscience de l'égarement de son peuple, qui se livre à l'idolâtrie et associe à son Créateur de fausses divinités ;

13. Dans la société de la Mésopotamie, au tout début de son apostolat, puis dans la Grande Syrie, l'Egypte et Al-Hijaz, la vie d'Ibrahim, sur lui le salut, a toujours fait fidèlement écho à son appel à adorer Allah sans rien Lui associer ;

14. Le peuple d'Ibrahim, sur lui le salut, adorait les étoiles et les astres célestes. La secte des Sabéens croyait fermement au caractère sacré de ces dernières. Elle leur vouait culte et plaçait dans les temples des idoles comme effigies terrestres représentant lesdites planètes. Elle s'adressait à elles, à travers des rites (prières, invocations, offrandes, vœux...) ;

15. Le peuple d'Ibrahim adorait et sacralisait également les rois. Il leur attribuait le pouvoir de donner la vie et la mort et la capacité de nuire, de bénéficier aux gens, et de leur procurer le bonheur ou le malheur. Ils croyaient en effet que les premiers rois qui ont régné après le déluge, sont descendus du ciel vers la terre. Parmi ces derniers, on trouve le roi despote qui s'était autoproclamé dieu et s'était farouchement opposé à Ibrahim, sur lui le salut ;

16. Parmi les rites répandus du temps d'Ibrahim, la présentation des offrandes et la formulation des vœux envers les idoles, pour diverses raisons : expier



des péchés et implorer le pardon des dieux et s'attirer leurs bonnes grâces... Les offrandes étaient de divers types : des produits agricoles (blé, maïs, orge, sésame...) ; des animaux (agneau, chèvre...), qu'on disposait sur un autel devant l'effigie de la divinité ;

17. Les temples occupaient une place importante chez la population de la Mésopotamie, à l'instar des autres peuples cananéens et égyptiens. En tant que lieu sacré, où demeure, disent-ils, le dieu, en compagnie de sa femme, ses enfants, ses courtisans et ses serviteurs, le temple était au cœur de la vie religieuse et civile ;

18. L'époque d'Ibrahim, sur lui le salut, était marquée par une déviance incommensurable en matière religieuse, à tel point qu'on pourrait se demander comment un tel amas de dogmes et de cultes pouvait coexister et apparaître en même temps. La prédication d'Ibrahim auprès de son peuple était donc d'autant plus ardue, et les efforts qu'il devait déployer pour combattre les dogmes païens, les Sabéens et les rois qui prétendaient être des dieux, étaient d'autant plus grands et accablants, pour une seule personne ;

19. Un grand désaccord sur Les Sabéens, leur histoire, leurs rites et leur dogme, règne parmi les savants. Ils sont pourtant unanimes à constater qu'il s'agit de plusieurs sectes et courants, diamétralement opposés, en termes de fondements et de ramifications, et qui sont en permanente mutation. On trouve trois occurrences des Sabéens dans le noble Coran ;

20. Les chroniqueurs ont établi un lien entre les Sabéens mentionnés dans le noble Coran et ceux de Harran et de l'Irak. A leur dire, ils se scindent en deux catégories : les Sabéens qui professent la religion pure et originelle, hunafa, ce sont les partisans d'Ibrahim, sur lui le salut, et les Sabéens associationnistes qui adorent les planètes ;

21. Les fêtes et les cérémonies sociales, religieuses et rituelles étaient fréquemment organisées au temps d'Ibrahim, sur lui le salut, dont notamment les fêtes des divinités. Chaque divinité avait en effet ses propres fêtes religieuses. Une grande cérémonie était organisée pour célébrer la nouvelle année, sur invitation, prétendent-ils, de toutes les divinités. Femmes, hommes et enfants, affluaient des différentes villes pour assister à cette cérémonie, présidée par le roi lui-même.

Des rituels religieux sont pratiqués, plusieurs journées durant, (invocations, incantations, offrandes...) devant leur plus grande divinité ;

22. L'enseignement était répandu au temps d'Ibrahim. En effet, les écoles affiliées aux temples existaient partout, dans le but d'apprendre aux gens les différentes connaissances, comme l'écriture et la lecture. On utilisait la plume de roseau pour écrire sur des planches d'argile mou. L'astronomie était également enseignée, sur le plan pratique, en bâtissant des hautes tours pour observer les astres, et prédire de la sorte l'avenir et les destinées des hommes ;

23. Le calcul comptait parmi les sciences qui suscitaient un grand intérêt, pour des raisons pratiques : tenir les comptes au sein des temples, mesurer les offrandes et faciliter les transactions commerciales. Les livres étaient gardés, aux côtés des documents officiels, dans les temples et les palais ;

24. Une nette séparation était établie entre les mœurs, les valeurs et la religion, à telle enseigne qu'on osait se livrer aux débauches, publiquement, sans aucun état d'âme. D'aucuns justifiaient même leur libertinage par la propre religion, qu'ils n'hésitaient pas à instrumentaliser pour leurs vils desseins ;

25. Berceau des anciennes civilisations, l'Égypte et Babel connaissaient une grande prospérité. Le pays de Canaan subissait de plein fouet les guerres permanentes qui opposaient ces deux grands pays. Le vainqueur de ses affrontements étendait son emprise sur les Cananéens, même si les indices historiques montrent qu'au 3^{ème} millénaire avant l'ère chrétienne, c'était les Babéliens qui régnaient sur Canaan et exerçaient une grande influence sur leur civilisation ;

26. La vie d'Ibrahim était consacrée à Allah et pour répandre Sa parole, tâche qu'il a accomplie, sa vie durant, avec abnégation, dévoiement et quiétude, jouissant de l'appui divine ;

27. Ibrahim a entamé son apostolat en Irak, en prêchant tout d'abord auprès de son propre père, puis son peuple et enfin le roi despote qui a ordonné qu'on le jette au feu, épreuve dont il est sorti indemne, à la faveur de l'intervention divine. Par la suite, Allah, Exalté soit-il, lui a ordonné de partir loin de cette terre hostile, l'Irak, pour rejoindre la terre bénie et sacrée, accompagné de Loth, sur lui le salut ;

28. Accompagné de sa femme Sara, Dieu l'agrée, Ibrahim s'installa en Palestine. En compagnie de son épouse, il prit la direction de l'Égypte. Là-bas, leur chemin croisa celui du roi de l'Égypte, qui leur offrit Hajar, comme présent. Sara mit Hajar au service de son mari comme servante. Il eut un rapport avec elle, dont le fruit fut son premier enfant, Ismaïl, sur lui le salut. Il reçut d'Allah l'ordre de conduire Hajar et Ismaïl à Al-Hijaz, auquel il s'empressa d'obéir. Il eut ensuite, avec sa femme Sara, Isaac, sur lui le salut, alors qu'il était très

âgé, et que sa femme était stérile. Isaac, tout comme son aîné Ismaïl, grandit au vivant de son père.

29. Il existe une différence entre le Prophète et le Messenger, d'après leur définition terminologique respective, le premier étant envoyé pour confirmer la législation de ses prédécesseurs. Quant au second, il est porteur d'une nouvelle législation. Tout Messenger est donc un Messenger, et tout Prophète n'est pas forcément un Messenger ;

30. Le nombre des Messagers et des Prophètes n'est connu que par Allah, comme le montre ce verset : « *Avant toi, Nous avons envoyé des Messagers. Nous t'avons raconté l'histoire de certains d'entre eux. Mais il en est d'autres dont Nous ne t'avons pas raconté l'histoire.* » Ghafer (Le Pardonneur) : 8;

31. Parmi, les prescriptions prévues dans le message d'Ibrahim, sur lui le salut, la croyance à la révélation. Il va de soi qu'Ibrahim fut informé que la révélation qu'il recevait provenait d'Allah dont émanent les prescriptions qu'il transmettait aux gens. D'ailleurs, Ibrahim est évoqué dans le Coran d'entre les Prophètes qui ont reçu la révélation ;

32. Tous les Messagers ont reçu la révélation de Dieu, aucun d'entre eux n'a prétendu avoir lui-même établi son propre message. Ces Messagers, autant ceux dont l'histoire a été racontée à son Messenger, que ceux dont l'histoire ne lui a pas été racontée, ont été envoyés par Allah, de par Sa justice, pour annoncer aux hommes les bienfaits dont ils seront gratifiés, et les avertir du châtement qui sera infligé aux incrédules ;

33. La justice divine est révélée ici dans toute sa grandeur. Allah fournit aux gens un argument qu'ils auraient pu mettre en avant devant Lui, s'Il n'avait pas envoyé des avertisseurs et des annonciateurs. Et ce malgré les signes palpables dans le grand livre de l'univers et de l'âme, révélateurs de l'existence du Créateur, de Son unicité, de Sa gestion parfaite, de Sa puissance, ainsi que les indices épars dans l'univers et dans l'âme, malgré enfin le don de raison qui est capable de déceler les indices et d'induire les résultats ;

34. Dans toute l'histoire de l'humanité, aucun grand esprit, parmi les rares génies, n'a été capable d'acquérir, ce que les gens ordinaires ont pu gagner, ni en termes de conceptions dogmatiques ni de qualités psychologiques ni de mode de vie ni de législations ;

35. Membre éminent de ce fleuron des Messagers, les plus résolus et déterminés, Ibrahim s'est évertué à consolider cette religion qu'Allah a chargé les Prophètes et les Messagers de prêcher. Et c'est là les propos qu'Allah, Exalté soit-Il, a adressé à la communauté de Mohammed ﷺ ;

36. Tout ce qu'Allah a légiféré aux plus résolus et déterminés parmi les Messagers est issu de Son omniscience et de Sa sagesse infinie. En attribuant la tâche de prôner cette religion à cette fin fleur des Messagers, Allah, le Très-Haut, entend par là que cette religion fait l'unanimité entre tous les Messagers, qui sont tenus de la prêcher ;

37. Allah, Exalté soit-il, rappelle qu'Il a pris l'engagement de tous les Prophètes, en l'occurrence les plus résolus des Messagers (Nouh, Ibrahim, Moussa, Issa fils de Mariam, sur eux le salut) à s'acquitter de cette tâche, autant que faire se peut, celle de préconiser le message divin, en le transmettant fidèlement aux peuples auxquels ils ont été envoyés. Il s'agit de la responsabilisation des gens qui assument pleinement le choix qu'ils ont effectué, en connaissance de cause, après que les Messagers leur ont prêché la parole d'Allah ;

38. La prophétie est médiation entre le Créateur et Ses créatures. Elle consiste à transmettre Sa législation. Elle est encore médiation entre le Seigneur et Ses adorateurs. Considérée dans l'optique des destinataires, elle constitue un message envoyé par le Très Miséricordieux et le Tout Miséricordieux à Ses créatures pour les sortir des ténèbres à la lumière et les faire passer de l'exiguïté de l'ici-bas à la grandeur de l'au-delà. C'est une grâce dont Allah a gratifié Ses adorateurs, et un présent qu'Il leur a généreusement accordé ;

39. La prophétie n'est pas un choix personnel. On n'y accède pas par quelque parcours initiatique délibéré.

40. Croire à la prophétie est le chemin qui mène vers la connaissance et l'amour d'Allah. C'est la voie qui conduit à Son paradis, qui préserve du châtimeur divin et rend digne de Son pardon ;

41. Les adorateurs ont plus besoin de reconnaître la prophétie que de l'air qu'ils respirent, la nourriture qu'ils mangent et l'eau dont ils s'abreuvent. Certes, si l'homme est privé de l'un de ces trois éléments, il perd sa vie, ici-bas, mais en reniant la prophétie, sa perte est d'autant plus grande, qu'il concerne autant l'ici-bas que l'au-delà. Que Dieu nous en préserve !

42. Les Prophètes et les Messagers sont la fine fleur des créatures et les élus parmi les plus vertueux. Les créatures ont besoin des Messagers pour leur communiquer ce que Allah aime et ce qui Le satisfait, ce qui suscite Sa colère et ce qu'Il rejette. Malgré l'existence des Prophètes, salut sur eux, un grand nombre d'égarés et de déviants se laisse encore entraîner dans la spirale du malheur. Qu'en serait-il si les Messagers n'ont pas été envoyés, comme annonciateurs et avertisseurs ?

43. De par Sa miséricorde, Allah a envoyé aux gens des Messagers, comme annonciateurs et avertisseurs, qui leur récitent les versets de leur Seigneur, leur apprennent ce qui assainira leur vie, et les guide vers la source de leur bonheur ici-bas et dans l’au-delà, même s’ils avaient été auparavant totalement égarés ;

44. Allah a créé les créatures pour qu’ils L’adorent, croient à Son unicité, accomplissent les actes qu’Il aime, et évitent ceux qu’Il déteste. L’homme ne peut connaître la réalité de l’adoration, et les actes qu’Allah aime et ceux qu’Il déteste, que grâce aux Messagers qu’Allah a élus et privilégiés parmi Ses créatures. Il les a rendus exempts des tares et des défauts et a appuyé leur message par les miracles et les preuves. Il leur a envoyé les signes et les a guidés vers Sa connaissance, en les enjoignant de prôner Son adoration, sans rien Lui associer ;

45. Le Très-Haut a envoyé les Messagers pour couper l’herbe sous les pieds des mécréants, et ne leur laisser aucun prétexte pour se défaire de leur responsabilité, en prétendant qu’ils n’ont pas reçu d’avertisseur. Leur manquement est donc manifeste aux Yeux du Créateur. Même si Allah connaît déjà - de par Sa Science éternelle - qui Lui obéit et celui qui Lui désobéit. Détenant de la sorte la preuve de la responsabilité de Ses adorateurs, Allah récompense et châtie, preuve à l’appui ;

46. Allah a doté les Prophètes d’une moralité exemplaire, et les a mis à l’abri des passions et des tentations. Les Prophètes sont la lumière éclairant le chemin de la guidance. S’inspirant de leur vie, les gens leur emboîtent le pas, afin de parvenir au bon port et livrer leur sort entre les Mains du Seigneur des créatures . Les Messagers sont effectivement le modèle des partisans, le bon exemple pour ceux qui obéissent, en matière de culte, de morale, de conduite et d’attachement à la religion d’Allah ;

47. Les Messagers, salut sur eux, sont envoyés pour réformer les esprits, les élever, les purifier, et les avertir contre tous les risques de corruption. Ils sont envoyés pour guider vers le droit chemin et les vertus, et éloigner des vices réprouvés.

48. De toutes les nécessités, celle des Prophètes est la plus pressante ;

49. Réformer les gens passe par le bon exemple, aux niveaux des actes et des propos.

50. L’étude des biographies des Prophètes, sur eux le salut, permet de connaître les lois divines relatives au changement, à l’évolution et aux conflits.

Elle permet également aux prédicateurs de prendre conscience du long conflit farouche qui met aux prises le Vrai et le Faux. Elle leur apprend par ailleurs que la victoire est le lot des gens de la vérité ;

51. Les Prophètes, sur eux le salut, sont le fleuron et les maîtres de l'humanité. Issus de la descendance d'Adam, ils se caractérisent par les qualités humaines de leur espèce. Allah les a néanmoins privilégiés, en les choisissant comme Ses envoyés aux gens et les a distingués par certaines caractéristiques exclusives ;

52. Les Prophètes, sur eux le salut, se démarquent par leur infaillibilité, qui est l'un des présupposés de la révélation et du message dont les Prophètes ont été gratifié. Ils sont donc infaillibles dans tous les dogmes et les dispositions qu'ils transmettent aux gens. S'il arrive qu'ils commettent quelques erreurs, au niveau des propos ou d'actions, Allah désapprouve, séance tenante, leur conduite, verbale ou effective, et ils se repentent sans tarder. Ces erreurs ne font que rehausser leur mérite, puisqu'elles les rendent encore plus consciencieux ;

53. Force est d'estimer les Prophètes à leur juste valeur et de leur exprimer le respect dont ils sont dignes, notamment ceux qui ont commis certaines erreurs, qu'Allah a désapprouvées en son temps, tout en les incitant à y renoncer et à se repentir ;

54. Il est impératif de se méfier des récits israélites relayés par un grand nombre d'exégètes, qu'ils entremêlent aux récits des Prophètes dans le Coran, alors qu'ils sont dégradants, ternissent l'image des Prophètes, portent atteinte à leur dignité, et sont en déphasage avec leur infaillibilité ;

55. Parmi les avantages octroyés par Allah à Ses Prophètes et Ses Messagers, la préservation de leur corps contre la décomposition et la dégradation post mortem. Un hadith dit à ce propos : « *Allah a interdit à la terre de décomposer le corps des Prophètes.* »

56. Si les Prophètes ne laissent pas d'héritage, c'est pour dissiper tous les soupçons sur leurs véritables desseins. En effet, s'ils avaient la latitude de léguer leur héritage à leurs ayants droits, les gens auraient pensé qu'ils cherchaient à s'enrichir pour faire bénéficier leurs héritiers des biens qu'ils auraient entassés. Aussi, pour que leurs héritiers ne souhaitent pas leur mort, pour pouvoir profiter au plus vite de l'héritage. Peut-être, également, eu égard au statut du Prophète lui-même, qui est comme un père pour sa communauté. Son héritage doit donc profiter à tous, d'où ce principe de charité publique ;

57. Afin de les préparer à prendre en main les destinées et le gouvernement de leurs communautés, Allah a attribué à Ses Prophètes et Ses Messagers des privilèges qui les distinguent de leurs congénères : moralité éminente, sagesse, détermination, dévouement, croyance saine ;

58. La croyance aux Prophètes d'Allah, Exalté soit-Il, ne s'accomplit que si l'adorateur croit à eux tous sans exception, qu'il s'agisse de ceux dont Allah nous a raconté l'histoire, ou de ceux dont l'histoire ne nous a pas été relatée. Le Très-Haut nous a en effet informé que l'histoire de certains Prophètes n'a pas été rapportée dans le Coran.

59. La religion de tous les Prophètes est l'Islam. Depuis sa venue sur terre, Adam n'a eu de cesse de préconiser cette religion, l'islam, qui est synonyme de la remise totale de soi à Allah, de croyance en son unicité, et de Son adoration, sans associé ;

60. Qui dit islam, dit tout d'abord soumission à Allah, Lui seul. Quiconque se soumet à la fois à lui et à quelque soi-disant divinité, est un associationniste. Quiconque refuse de se soumettre à Lui est un arrogant qui dédaigne de L'adorer. Or, et l'associationniste et l'arrogant dédaigneux sont des mécréants. La soumission à Allah, Lui seul, implique Son adoration, Lui seul ainsi que l'obéissance à Lui seul. L'islam étant la seule religion acceptée par Allah ;

61. La première religion qui est apparue sur terre est l'islam, fondée sur le principe d'unicité divine, de la seigneurie et du règne absolue et exclusive d'Allah ;

62. L'unicité d'adoration, de la seigneurie, du pouvoir effectif, en l'occurrence divin, des sources de la législation, de la voie à suivre dans la vie, de l'autorité à laquelle il faut obéir, est celle qui mérite tous les efforts déployés par les Messagers d'Allah et toutes les épreuves qu'ils ont endurées, à travers les siècles ;

63. Allah, Exalté soit-il, a instauré à chaque Messager une législation propre à son peuple. Globales, dans leur contexte respectif, eu égard au destinataire auquel elles s'adressent, ces législations peuvent différer d'un Prophète à l'autre, ou bien coïncider en certains points, jusqu'à ce qu'Allah décidât de clore ce processus, en révélant à Mohammed ﷺ, la plus parfaite, et la plus globale d'entre les législations. Se démarquant par son caractère éternel, celle-ci répond aux besoins des adorateurs de tout temps et en tout lieu ;

64. Après celui de Moussa, le récit d'Ibrahim dans le noble Coran est le plus long récit qui y est rapporté. Sa révélation, qui a débuté très tôt, lors de la période mecquoise, continue jusqu'à la fin de l'ère médinoise. Elle n'est pas circonscrite dans une seule partie du Coran ;

65. À travers le récit d'Ibrahim, sur lui le salut, se révèlent au grand jour les traits de sa personnalité saine et accomplie, ce qui l'érige en modèle incarnant l'attachement total à l'islam.

66. Le récit vient renforcer encore plus les attaches qui relient Ibrahim, l'ancêtre des Prophètes, aux musulmans, les partisans du sceau des Prophètes, Mohammed ﷺ. Ce n'est donc pas un hasard que le nom d'Ibrahim soit cité soixante-neuf fois, dans vingt-cinq sourates mecquoises et médinoises et que son histoire soit reprise dans dix-sept parties du Coran ;

67. Le récit d'Ibrahim met en exergue certaines caractéristiques et fonctions des anges. La croyance en ces dernières, on le sait, fait partie de notre dogme islamique ;

68. Le récit d'Ibrahim est riche d'enseignements sur l'importance du dialogue et de l'obéissance aux injonctions divines, en matière de prédication. L'expérience d'Ibrahim peut être érigé en modèle sur ce point. D'autres leçons peuvent en être tirées, sur les personnes qui l'ont côtoyé de très près, notamment sa femme et ses enfants ;

69. La dissémination des scènes du récit d'Ibrahim à travers plusieurs sourates montre qu'il est en effet l'un des figures emblématiques de la croyance à l'unicité, un symbole de l'adoration exclusive d'Allah et un phare scintillant sur le chemin de la vérité. Aussi doit-il rester présent dans les esprits, en tant que symbole réfractaire à l'oubli, et modèle à suivre pour le musulman ;

70. Ibrahim occupe une place de choix chez les gens du Livre, qu'il s'agisse des chrétiens ou des juifs. Egalement chez tous ceux qui entretenaient des relations, sous quelque forme que ce soit, avec la péninsule arabique, autant comme lieu de vie et de commerce, comme les juifs, que comme entités et grands Etats avoisinants qui professaient le christianisme, comme l'empire romain ou l'Abyssinie ;

71. Les Arabes se revendiquent d'Ibrahim, à travers son fils Ismaïl, qui a participé, aux côtés de son père, à la construction de la Kaaba, lieu de pèlerinage des Arabes, au fil de l'histoire. Ceux-ci ont toujours accordé une importance particulière à la généalogie, à telle enseigne qu'ils considéraient que quiconque est dénué de filiation est un non-arabe ;

72. Le récit d'Ibrahim, tel qu'il est rapporté dans le Coran, est inédit. Sur ce plan, ni la Torah, ni les écrits évangéliques ne peuvent rivaliser avec le livre noble de l'islam, en termes de précision et de vérité exempte de toute altération. De quoi conférer à ce récit encore plus de clarté et de profondeur, en phase avec le discours Coranique, dans toute sa splendeur, car : « *Le faux ne*

l'atteint [d'aucune part], ni par devant ni par derrière : c'est une révélation émanant d'un Sage, Digne de louange. » ;

73. Dans la sourate 'La Famille d'Imrane', aucune séquence de la vie d'Ibrahim n'est mentionnée. L'accent y est mis sur son véritable lignage et la véritable religion qu'il professait ;

74. La sourate 'Les Bestiaux' rapporte une partie du dialogue entre Ibrahim et son père, où il lui reproche son adoration des divinités en dehors d'Allah, la discussion entre Ibrahim et son peuple, où il leur montre, preuves à l'appui, que les planètes ne sont pas des dieux et proclame sa croyance en Allah et son innocence. Les versets concernés indiquent que les Prophètes sont choisis parmi sa descendance ;

75. Dans la sourate 'Houd', Ibrahim, sur lui le salut, est évoqué dans les versets 69-76. On y apprend l'arrivée des émissaires d'Allah, les anges, sous une forme humaine, d'où sa peur, leur refus de manger le veau qu'il leur a offert, en raison de leur nature angélique et la bonne nouvelle qu'ils ont annoncé à Ibrahim et à sa femme Sara de la naissance imminente d'Isaac et leur réponse à l'étonnement de Sara. Ils le renseignent aussi sur la mission dont ils ont-été investi : anéantir le peuple pervers de Loth ;

76. La sourate Ibrahim reprend une partie de son histoire (versets 35-41). Elle s'attarde sur l'abandon d'Ibrahim de son fils et de sa femme dans une vallée aride au Hijaz, sur l'invocation de son seigneur pour qu'Il leur pourvoie une bonne compagnie dans ce lieu désert, leur fournisse une bonne nourriture et le préserve, ainsi que ses enfants, de l'idolâtrie ;

77. Dans la sourate Al-Hijr Ibrahim est évoqué dans les versets 51-61. La scène de la visite des anges, sous une forme humaine, y est rapportée de nouveau, en plus de la bonne nouvelle qu'Ibrahim reçoit de ses visiteurs, à savoir la naissance prochaine de ses deux enfants. Ils lui révèlent également la nature de leur mission : anéantir le peuple de Loth ;

78. Dans la sourate Mariam, Ibrahim est mentionné dans les versets 41-51, où il est question de son prêche auprès de son père, pour le faire renoncer à la mécréance et souscrire à la religion d'Allah, du refus du père de donner suite à l'appel de son fils, du désaveu d'Ibrahim de son peuple, et du don qu'il a reçu d'Allah : la naissance de Isaac puis de Jacob, sur eux le salut ;

79. La sourate Mariam est la première à s'attarder longuement sur le récit d'Ibrahim, sur lui le salut. Elle aurait été révélée assez tôt. À preuve, Jaafar Ibn Abi Taleb, Dieu l'agrée, l'aurait récité à Nejjachi ainsi qu'aux prêtres qui l'accompagnaient ;

80. La sourate Les Prophètes reprend des parties du récit d'Ibrahim, dans les versets 51-73. On y apprend qu'Ibrahim condamne l'adoration par son père et son peuple de fausses divinités en dehors d'Allah, qu'il s'efforce de les exhorter à épouser la foi, qu'il procède à la démolition des leurs idoles, qu'il fait l'objet d'un procès public, qu'il réussit à réfuter leurs arguments farfelus. A court d'arguments, ils décident de le brûler vif. Allah l'a sauvé du feu ;

81. Les versets 26-29 de la sourate Le Pèlerinage sont consacrés à Ibrahim. Une scène y est rapportée en phase avec le thème central de la sourate, le pèlerinage, ses rites, les offrandes, la Kaaba et l'égorgement ;

82. Les versets 69-89 de la sourate les Poètes rapportent certaines séquences de l'histoire d'Ibrahim, comme sa condamnation de la mécréance de son père et de son peuple, ses tentatives de les faire adhérer à la religion d'Allah, son désaveu des idoles qu'ils adorent, en dehors de Dieu, son invocation de son Seigneur, son regard porté sur l'au-delà, et le vœu qu'il a formulé d'intégrer le rang de ceux qui seront sauvés, le jour du jugement dernier ;

83. Les versets 16-27 de la sourate Les Araignées mettent en avant la prédication d'Ibrahim auprès de son peuple, pour qu'ils adorent Allah, sans rien Lui associer, sa condamnation de leur mécréance, sa tentative de leur présenter certains attributs et actions d'Allah, la réponse disproportionnée qu'il a reçu de ses congénères, qui ont menacé de le tuer ou de le brûler vif, son émigration, en compagnie de Loth, à la Palestine et le don qu'il a reçu d'Allah : Isaac et Jacob ;

84. Ibrahim est évoqué dans les versets 83-113 de la sourate As-Sâffât. Son cœur sain, sa condamnation de l'idolâtrie de son peuple, sa destruction de leurs idoles, leur tentative de le brûler, son sauvetage par Allah, autant d'éléments rapportés dans ces versets. Il y est également question de la naissance d'Ismaïl, du rêve qu'il a eu, en train d'égorger son fils, sa soumission, ainsi que son fils, à la volonté de leur Seigneur, la bonne annonce qu'il reçoit sur la prophétie de son dernier fils, Isaac, et la bénédiction accordée par Allah aux bien-fauteurs vertueux, parmi les enfants d'Isaac, excepté les injustes d'entre eux ;

85. Cette sourate s'intéresse à l'histoire d'Ibrahim dans ces versets 24-34. On y apprend l'arrivée des anges chez lui, comme invités, la bonne nouvelle que ces derniers leur annoncent, à lui et à sa femme, de la naissance de leur fils Isaac, la réaction des anges à l'étonnement de sa femme, et l'annonce de la mission qu'ils entendent accomplir, celle d'exterminer le peuple de Loth ;

86. Certaines parties de l'histoire d'Ibrahim sont rapportées dans les versets 4-6 de la sourate L'éprouvée. L'attitude confessionnelle intransigeante de l'In-

time d'Allah et de celle de ses partisans y est fortement valorisée. Le désaveu de leurs congénères mécréants est sans appel. Il passe par une hostilité déclarée, jusqu'à ce qu'ils croient en Allah, Lui seul. Concomitamment, un appel est lancé aux croyants pour qu'ils emboîtent le pas à Ibrahim et à ses disciples, en adoptant la même position face aux mécréants. L'attitude d'Ibrahim vis-à-vis de son père est également mise en avant ;

87. Partout dans le noble Coran, la personnalité d'Ibrahim, durant son enfance, sa jeunesse et sa maturité, est fortement célébrée. Le même ton se poursuit, pendant sa vieillesse, dans sa nouvelle patrie. Les grâces dont il a été gratifié sont mises en avant : biens, bétail et statut privilégié auprès de son Seigneur. Les anges lui sont envoyés pour lui annoncer les bonnes nouvelles ;

88. On peut dire que l'histoire d'Ibrahim est rapportée dans divers endroits du Coran, pour que ses événements et les attitudes de ses acteurs servent de leçon pour tous les croyants, en partant de la sourate La vache, jusqu'à L'éprouvée, en passant par La famille d'Imrane, Les Bestiaux, Houd, Ibrahim, Al-Hijr, Mariam, Les Poètes, L'Araignée, Les Rangées, Ad-dhâriât, entre autres ;

89. Parmi tous les Messagers cités dans le Coran, Ibrahim occupe une place de choix, en tant que personnalité centrale. Cette importance pourrait s'expliquer par le respect dont il jouit auprès des différentes confessions. En effet, autant les associationnistes que les gens du livre (juifs et chrétiens) lui reconnaissent ce statut privilégié et tirent gloire de se revendiquer de lui ;

90. Associer à Allah de fausses divinités sape les fondements de la foi. Cet acte est d'autant plus symptomatique d'une conception tronquée de la divinité, que quiconque daigne méditer l'univers, ne manquera pas d'y déceler l'harmonie de sa constitution, ainsi qu'une dualité apparente : les créatures, si multiples, d'une part et le Créateur, l'Unique transcendant Sa Création, d'autre part ;

91. Le renforcement de la foi s'effectue également par la perception sensorielle qui vient appuyer ce principe initialement gravé dans la nature originelle de l'homme ;

92. La science théorique, la sagesse scientifique et pratique, la force du discours et de l'argumentaire, ainsi que le pouvoir et le mode de gouvernement juste, sont autant de degrés sur l'échelle de la perfection. Toujours est-il que la prophétie et la transmission du message divin éclipsent tous les autres grades, puisqu'ils les englobent et les surpassent ;

93. Ibrahim, salut sur lui, fut le premier émigrant pour la cause d'Allah, accompagné de son neveu, Loth, et de son épouse Sara. Le verset 99 de la

sourate As-Sâffât prouve bien que l'abandon du pays de la mécréance au profit d'un autre pays, où l'on puisse pratiquer sa religion, est un devoir aux yeux des oulémas qui sont unanimes sur ce point ;

94. L'exode fut le point de départ effective et réaliste pour échapper aux intrigues des injustes, tel est son principal acquis et avantage. La vie d'Ibrahim, que son peuple cherchait à étouffer, se mua en un parcours de don et d'édification, depuis l'émigration, qui lui évita la mort. C'est le commencement d'un projet d'envergure, qui donnera lieu à toutes les prouesses abrahamiques qui devaient suivre ;

95. Parmi les grâces qui découlèrent de cet exode figure le don à Ibrahim, salut sur lui, et aux siens après lui de la lieutenance sur la terre qu'Allah avait béni pour tout l'univers. De même qu'en émigrant, il s'orientait vers la kibla initiale qu'Allah Le Glorieux avait choisi pour la communauté originelle d'Ibrahim, en l'occurrence les fils d'Israël, Jacob, fils d'Isaac, fils d'Ibrahim, l'ami intime d'Allah, salut sur eux.

96. L'apparition de la kibla initiale constitue un événement historique d'une très grande importance, et ne peut être ignoré ou sous-estimé que par ceux qui sont incapables de discerner la gestion divine de l'histoire du monde et du cheminement de l'humanité sur terre. Quant aux croyants, ils savent pertinemment qu'un tel événement constitue l'un des grands moments de rupture dans l'histoire de l'humanité, qui permet de déceler les mystères de l'évolution des nations sur terre ;

97. Il est à noter que les invocations d'Ibrahim, sur lui le salut, sont désintéressées. Mues par les sentiments les plus purs, elles tendent vers des horizons suprêmes. Elles émanent d'un cœur qui, ayant connu Allah, méprise ce qui est en dehors de Lui. Il a goûté, et il en redemande. Il craint à la proportion de ce qu'il a goûté et de ce qu'il désire ;

98. Force est de savoir que la crainte d'Allah revêt une grande importance, en tant que seul moyen qui permet au croyant de relever les défis. C'est un fruit promis, qu'on recueille en passant par cinq stations : la foi, l'obéissance, le rejet des interdits, la repentance et le dévouement ;

99. Après un séjour dans la terre bénie de la Palestine, dont la durée ne nous a pas été communiquée, Ibrahim se rendit en Egypte, dans l'objectif évidemment d'accomplir la prédication et de transmettre le message d'Allah, conformément à la mission dont il fut investi ;

100. Lors de ce voyage, Hajar fut donnée à Sara comme présent. Elle deviendra par la suite la seconde épouse d'Ibrahim et la mère de son fils aîné Ismaïl ;

101. - La femme d'Ibrahim s'appelait Sara, comme en atteste ledit hadith ;
102. Sara était d'une beauté éblouissante ;
103. Le roi en question était un despote avéré, un débauché et un cavaleur. Il avait à son solde des affidés qui lui dénichaient les belles femmes, pour qu'il en abuse, au gré de ses penchants pervers. Dans tous les régimes despotes, à travers les siècles, les rois usent de leur pouvoir pour multiplier leurs conquêtes féminines ;
104. Ibrahim, sur lui le salut, enjoignit à Sara de dire qu'elle était sa sœur, pour que le roi l'appelle au palais. Là-bas, le miracle eut lieu, le décret divin s'appliqua, Sara fut préservée de son abus et elle emmena Hajar avec elle ;
105. Ibrahim dit que Sara était sa sœur, pour souligner le lien de fraternité religieuse qui les rattache l'un à l'autre, bien qu'ils fussent mari et femme. Il ne mentait donc pas. D'ailleurs, Ibrahim, sur lui le salut, mit en évidence ce rapport confessionnel qui les lie, en lui disant : « Ô Sara, il n'y a pas sur la surface de la terre de croyants hormis toi et moi. » Les gens de la cour crurent qu'il s'agissait du lien du sang et ils accusèrent Ibrahim de menteur. Or, ses propos étaient véridiques, puisqu'il entendait par là le lien de la foi ;
106. Ibrahim était un Prophète. Il recevait la révélation et les consignes d'Allah. Il n'autorisa pas à Sara de se rendre au palais du roi, de son propre chef. Il n'avait donc pas à se faire, ni craindre pour l'honneur de Sara, puisqu'Allah se chargerait de la prémunir contre les abus. Confiant en Allah, Ibrahim s'en remit totalement à Lui ;
107. Allah préserva Sara de l'abus du roi. Il l'a même gratifié d'un présent précieux, tout en révélant au roi despote un signe de son omnipotence et Sa capacité à neutraliser ses mouvements. Lorsqu'il voulut pour la première fois toucher Sara, sa main fut paralysée. Il s'en étonna et pria Sara pour qu'elle invoque son Seigneur en sa faveur. Elle s'exécuta. Incorrigible, le roi récidiva, deux fois par la suite. Le même châtement lui fut infligé. Conscient de l'existence d'une force qui assurait la protection à Sara, il se résigna et permit à Sara de partir. Telle est la morale de cette séquence ;
108. Le roi voulut récompenser cette femme vertueuse. Il lui offrit une femme comme servante, du nom de Hajar. Sara revint auprès de son époux, digne, la tête haute et l'honneur sain et sauf ;
109. Durant l'absence de sa femme, Ibrahim multipliait les prières et les invocations pour qu'Allah la prémunît contre les abus du roi. A son retour, Sara le trouva recueilli. Mohammed ﷺ, faisait de même. Chaque fois qu'il se sentait affligé ou était en butte à quelque tracas, il recourait à la prière ;

110. Parmi les invocations de Sara, lorsqu'elle se rendait au palais du roi : « Ô Allah, si tu sais que j'ai cru en Toi et en Ton Messager, et préservé mes parties intimes sauf pour mon mari, alors ne laisse pas ce pervers abuser de moi. » Allah exauça son invocation .

111. Soulagé d'un grand poids, en voyant Sara, et impatient de savoir ce qui s'était passé, Ibrahim n'attendit pas jusqu'à la fin de la prière, il fit un geste de la main, qui signifiait : « que s'est-il passé ? » ;

112. La foi inébranlable de Sara transparait dans sa réponse. Elle attribua son salut à la sollicitude divine, en affirmant : Dieu a fait échouer la manigance du libertin et celui-ci nous a donné Hajar ;

113. - Force est de ne pas se fier aux allégations débitées par la Torah, qui expliquent l'émigration d'Ibrahim en Egypte par le facteur matériel. Certes, la Grande-Syrie se caractérisait par ses terres fertiles, mais l'émigration d'Ibrahim tenait à des raisons d'ordre religieux : la préconisation du principe de l'unicité et de l'adoration exclusive d'Allah, sans rien Lui associer. La situation religieuse en Egypte, au moment de l'émigration d'Ibrahim, était propice à la diffusion et à la promotion de son apostolat ;

114. Liées par un amour sincère, Sara et Hajar s'employaient à adoraient Allah. Hajar n'eut de cesse de louer Allah qui l'a sortie de l'obscurité à la lumière, et l'a confié à une famille bénie, dans un foyer fondé sur la foi, la reconnaissance de l'unicité et l'adoration exclusive d'Allah, sans associé ;

115. Le récit d'Ibrahim relatif à cet épisode fournit des arguments probants qu'Ismaïl est bel et bien le sacrifié. La sunna, et certaines chroniques des gens du livre vont dans le même sens. Ce qui fait dire à Ibn Kathir que c'est la thèse la plus juste, partant, il n'y a plus lieu d'en discuter ;

116. Le nom d'Ismaïl revient 12 fois dans 8 sourates du noble Coran : Al-Baqarah, Âli-Imrane, An-Nissâe, Al-An'âm, Ibrahim, Al-Anbiyae, Sâd et Mariam. À chaque fois, son nom figure parmi d'autres Prophètes ;

117. Ismaïl fils d'Ibrahim, sur lui le salut, est né en Palestine, en 1794, avant l'ère chrétienne, probablement dans la région de Bir Sbaâ. Son père avait alors 86 ans. Dix ans étaient passées depuis son arrivée en Palestine, sans qu'il n'ait eu d'enfant. Il invoqua son Seigneur, pour qu'Il exauçât son vœu ;

118. Grâce à Allah Ismaïl a pu parler l'arabe. Il est le premier à l'avoir prononcé de la sorte. Les arabes arabisants sont ceux qui ont parlé la langue de Ya'rub ibn Kahtan, c'est la langue ancienne. Quant aux Arabes arabisés, ce sont ceux qui ont parlé la langue d'Ismaïl, sur lui le salut. C'est la langue des habitants d'Al-Hijaz et les régions voisines ;

119. Ibrahim, sur lui le salut, fit montre d'une grande capacité de débat face à ses détracteurs. Tant et si bien que réformateurs et prédicateurs s'inspirent encore de nos jours de la façon judicieuse, avec laquelle il mena la discussion avec son peuple, d'autant qu'Allah, Lui-même, nous recommande de suivre son exemple. Le Très-Haut dit : (La vache, 130) ;

120. Ibrahim, sur lui le salut, communiait en permanence avec Allah, le Très-Haut. Il sentait Sa présence à ses côtés, en toute chose, en secret et publiquement, lors des moments de force et de faiblesse, vaquant à son quotidien ou frôlant parfois la mort. Notamment lorsqu'il s'acquittait des tâches ayant trait à sa mission de Messager, qui exigeaient assiduité, endurance, sacrifice et abnégation ;

121. En dehors de Mohammed ﷺ, aucun Messager ne fut doté du savoir dont Ibrahim, sur lui le salut, fut gratifié, comme en témoignent quasiment toutes les controverses qu'il engagea, même si dans ce dernier débat, dont il est question ici, le choix pertinent de l'argument est plus patent ;

122. Allah délégua Son Intime à faire face à ce roi despote qui se prit pour un dieu et multiplia les injustices. Ibrahim s'acquitta parfaitement de sa tâche, affronta son adversaire, mobilisa les arguments idoines et réussit à réduire son adversaire au silence ;

123. Cette personnalité, évoquée dans les livres d'Histoire sous le nom de Nemrod fils de Canaan, est le prototype des tyrans sanguinaires. Selon les historiens, il réussit, durant les 400 années qu'il passa au pouvoir, à étendre son emprise sur l'Orient et l'Occident ;

124. Absent de l'Ancien Testament, cet événement est rapporté par le noble Coran. C'est à la fois une preuve, s'il en est besoin, de l'inimitabilité historique du Coran, et une réfutation des allégations de ceux qui prétendent que les récits Coraniques sont tirés de certaines anciennes sources, comme l'Ancien Testament ;

125. Le verset qui reprend le récit d'Ibrahim, en dépit de sa concision, illustre à la perfection l'inimitabilité Coranique, à la faveur justement de son style laconique, porteur d'une grande force évocatrice et connotative. En effet, le choix judicieux du vocabulaire, l'agencement harmonieux des phrases et l'alternance mesurée des structures affirmatives et interrogatives, sont autant d'éléments qui assurent au discours aussi bien sa beauté, sur le plan esthétique, que l'efficacité, en termes d'impact sur le destinataire ;

126. Dans le récit d'Ibrahim, sur lui le salut, transparaissent les deux qualités de sérénité et de longanimité. Dans chaque acte et chaque scène, il ne s'en

départit jamais. Magnanime, serein et tolérant, il ne se laissa jamais emporter par la colère, ni ne recourut aux invectives et aux insultes. Récusant, pour ne citer que cet exemple, la divinité des planètes, tel qu'on l'a vu dans la sourate Les Bestiaux, il fit montre d'une grande retenue et de patience. Tout comme lors de son dialogue avec le roi despote (Sourate La Vache). Même en démolissant les idoles, il n'agit pas dans un esprit de revanche, mais par compassion envers son peuple. Il voulait lever tous les obstacles qui les empêchaient d'emprunter le chemin de la foi. Au milieu du bûcher, où il fut jeté, il se tourna vers Allah et chercha refuge auprès de Lui. Lorsqu'il emmena son fils et sa femme à Al-Hijaz, il invoqua son Seigneur, en leur faveur (sourates La vache et Ibrahim), mu par le même esprit et adoptant la même attitude. Il est l'exemple à suivre pour les vertueux, en tant que parangon de sérénité, d'empathie et de tolérance ;

127. L'Intime d'Allah était l'incarnation de la science, de la quiétude, de la repentance, de l'imploration et de la tolérance. Il est un modèle pour les gens de bien parmi la postérité ;

128. La grandeur d'Ibrahim, sur lui le salut, est due à son grand cœur, ouvert à l'amour d'autrui, et où le maître mot est la croyance à l'unicité divine. Ce verset : Certes, il est magnanime, très implorant et très repentant, situe Ibrahim parmi les autres Messagers et Prophètes. Il se distingua en effet par ces qualités, qu'il partage avec d'autres envoyés d'Allah, mais qui constituent ses traits caractéristiques. Longanime, il se maîtrise et ne se presse pas de se venger de ceux qui lui ont infligé quelque tort, il est très implorant, regrettant la déviance des autres et il est repentant. Autant de qualités symptomatiques de sa compassion et de sa tendresse ;

129. Sara, sur elle le salut, se distingue par sa noble lignée. Elle est la femme de l'Intime d'Allah, Ibrahim, sur lui le salut. Elle est de ce fait l'épouse d'un Messager qui compte parmi les plus endurants et résolus, l'ancêtre des Prophètes et la meilleure de toutes les créatures, après notre Prophète Mohammed ﷺ, elle est encore la femme d'un Prophète et Messager, Ibrahim, sur lui le salut, la mère d'un Prophète, Isaac, sur lui le salut, la grand-mère d'un Prophète, Jacob, sur lui le salut, l'arrière-grand-mère d'un Prophète, Youssef, sur lui le salut, la voisine de la mère d'un Prophète, Hajar, la mère d'Ismail, sur eux le salut, qui plus est, les Prophètes des fils d'Israël (Moussa, Haroun, Daoud, Soulayman, Zakaria, Yahya, Issa, entre autres) sont issus d'elle, du côté de la mère. Les ouvrages historiques disent qu'elle était d'une beauté envoûtante, presque aussi belle qu'Ève, mais d'une beauté naturelle, et non pas ce trompe-l'œil, produit de maquillages et de greffes visant à altérer l'apparence physique créé par Allah ;



130. Dans le contexte de la reconnaissance de l'Unicité, les attributs divins de contrainte, de la toute-puissance et de l'emprise sont mis en évidence, face aux actes de soumission, d'adoration et d'obéissance de la part des serviteurs. Antéposer la Sagesse divine dans ce contexte, signifie que la Seigneurie d'Allah, qui s'applique à tout ce qui est dans les cieux et sur la terre, s'accomplit en vertu de Sa sagesse. Chaque fois donc que l'Omniscience nourrit la Sagesse, et qu'à sa lumière, les choses sont placées là elles doivent être, le nom divin de Sage vient à la suite de celui d'Omniscient ;

131. Allah, le tout-Puissant, met en avant la grandeur de la Maison Sacrée, en tant que premier temple bâti pour l'adoration, et le rappel d'Allah, sur terre. Riche de signes qui rappellent les stations de l'ami intime et ses pratiques lors du pèlerinage, ainsi que des stations du maître et imam des Prophètes ﷺ, et Lieu emblématique de la pure croyance, La Maison sacrée abonde de bénédictions et de bénéfiques pour tout l'univers. Il est un lieu sûr, de droit et de fait, pour tout un chacun qui y accède ;

132. Depuis sa construction par l'Intime, sur lui le salut, la Kaaba concentre le respect des croyants. A telle enseigne qu'elle est célébrée comme un symbole important, auquel ils accordent une considération particulière, semée dans la prime nature (désir ardent de la visiter, vénération...), et prescrite par la religion (rites culturels, invocations, direction de la prière...) ;

133. La Mosquée al-Aqsa fut construite à Al-Qods, avant l'arrivée des fils d'Israël en Palestine, avant Moussa, sur lui le salut, le règne de Daoud et Soulayman, et l'édification du temple par ce dernier, contrairement à ce que les juifs prétendent. Al-Qods est donc, depuis la nuit des temps, une ville musulmane, du moins depuis l'époque d'Ibrahim. La construction de la Mosquée Al-Aqsa, en tant que temple pour l'adoration d'Allah, remonte à un passé lointain, avant l'apparition des Juifs et les prétentions qu'ils ne cessent de débiter sur leur droit sur la Palestine ;

134. Le premier emplacement créé par Allah sur terre est celui de la Kaaba. Par la suite, le sol qui est en dessous fut aménagé. Il est le centre des mères des cités, la Mecque, tout comme celle-ci est le centre et le cœur battant de la terre ;

135. Les études scientifiques contemporaines affirment en effet que la Kaaba et la Mecque se trouvent au centre de l'ancienne terre ferme (L'Asie, l'Afrique et l'Europe), et de la nouvelle (Les deux Amériques, L'Australie et l'Antarctique). Autant dire que la terre ferme se répartit sur la surface de la terre d'une manière équilibrée autour de la noble Mecque ;

136. La religion d'Ibrahim est fondée sur la croyance à l'Unicité. Le rejet du paganisme est au cœur de la religion qu'Allah a choisie pour nous. Celle-ci est la vérité indubitable et le critère qui permet de séparer le vrai du faux. Qui-conque y croit est bien guidé, et quiconque la rejette est un égaré ;

137. Allah, le Très-Haut, met en avant la grandeur de la Maison Sacrée et celle de son bâtisseur, Son Intime. Allah aménagea cette demeure pour Ibrahim, sur lui le salut, l'y installa ainsi qu'une partie de sa descendance. Sur ordre de son Seigneur, l'ami intime construisit, en compagnie de son fils Ismail, cette temple, dont les fondations spirituelles sont la crainte d'Allah, la piété et l'obéissance à Ses injonctions ;

138. Ibrahim, sur lui le salut, s'acquitta de sa tâche, celle d'apprendre aux croyants en Allah les rites du pèlerinage, conformément aux préceptes divins et à la révélation qu'il reçut de son Seigneur en la matière. Notre Prophète ﷺ, s'évertua à ranimer et à insuffler la vie à cette obligation, qui risquait de disparaître à jamais, après son altération au fil des siècles par Iblis ;

139. Le pèlerinage est une grande conférence qui rassemble tous les musulmans. C'est l'occasion pour eux de renouer avec leur passé glorieux, qui remonte à leur ancêtre Ibrahim, l'Intime, sur lui le salut (Le pèlerinage, 78), de retrouver cette direction, à laquelle ils se tournent pour prier, et de se ranger sous cette bannière, une seule religion partagée, qui fait fi des différences fondées sur la race, la couleur de la peau ou la nationalité. Bref, ils retrouvent leur unité perdue, qu'ils semblent parfois oublier, celle-là même qui fait leur force ;

140. Les communautés religieuses se disputent l'héritage et le lignage d'Ibrahim, sur lui le salut, chacun d'elles se revendiquant de lui et prétendant emprunter sa voie. C'est dire la place de choix que ce personnage occupe dans l'histoire, la religion et la vie. Il est, en effet, à lui seul toute une communauté. Allah a fait de lui un imam et a placé le Livre et la prophétie dans sa descendance. Juifs, chrétiens et Arabes polythéistes sont les plus importantes communautés qui se réclament de lui ;

141. Les commentateurs les définissent comme des feuillets qui ont été révélés à Ibrahim. Pour Ibn Achour, il s'agit des paroles dont Ibrahim a été éprouvé, qui sont mentionnées dans le verset 24 de la sourate Al-Baqarah (La Vache). Et de préciser que ce sont des feuillets dans lesquels il inscrivait la révélation qu'il recevait d'Allah. Leur nombre divise les exégètes : dix pour certains, dont Ibn Achour et vingt pour d'autres. Ils constituent le premier Livre révélé ;

142. Personnage marquant, et l'un des grands noms de l'histoire de l'humanité, Ibrahim, sur lui le salut incarne en sa personne une multitude de vertus

et de qualités. En le dotant de mérites exceptionnels, Allah l'a prédisposé à établir les assises d'une grande religion, claire, droite et tolérante, d'une portée universelle et atemporelle ;

143. La religion d'Ibrahim, sur lui le salut, est l'islam, entendu comme soumission totale à Allah. C'est l'une de ses plus illustres mérites, lui qui a atteint le plus haut degré dans l'assujettissement à son Seigneur, aux niveaux des actes, des propos et du dogme. Il s'en est remis à Lui. Sa vie toute entière en est l'illustration parfaite ;

144. Allah met en avant les hautes qualités qui caractérisent Ibrahim, Sur lui le salut : « *Ibrahim était, certes, longanime, très implorant et repentant.* ». La mansuétude est une qualité particulièrement valorisée par Allah. Elle est l'une de Ses attributs. D'après Ibn Abbas, Dieu les agréa, le Messager ﷺ, a dit à Ajach ibn Al-Qays : *tu as deux qualités aimées d'Allah : la mansuétude et la retenue ;*

145. Ibrahim mérite amplement le qualificatif de : très véridique. Il est en effet le parangon de la véracité et de la sincérité, ce qui lui a valu tout naturellement le statut d'Intime d'Allah ;

146. Soucieux de s'attirer l'agrément de son Créateur, Ibrahim ne cessait d'invoquer son Créateur. Son invocation est révélatrice de sa grandeur d'âme. Il priait son Seigneur, pour lui prodiguer sagesse, vertu, réussite, paradis et dignité, le jour de la résurrection ;

147. Parmi les caractéristiques d'Ibrahim, sur lui le salut, le cœur sain. C'est-à-dire, purifié des souillures, pénétré du principe de l'unicité, fidèle à la prime nature, et à l'abri des mauvais penchants et des tares ;

148. Bâtitteur de la Demeure d'Allah, Ibrahim, sur lui le salut, convia les gens à y accomplir le pèlerinage. Aussi longtemps que la Maison sacrée demeurera intacte, attirant les pèlerins de toute part, l'Intime sera d'autant plus récompensé par Allah ;

149. Témoignant de la grandeur d'âme, l'hospitalité est l'une des prescriptions les plus importantes de l'islam. L'Intime d'Allah était connu par son hospitalité légendaire, si bien qu'il fut surnommé le père des hôtes ;

150. Allah a privilégié Son Messager Ibrahim, sur lui le salut, en l'érigeant en imam pour les gens, auquel ils emboîtent le pas, en tant qu'exemple à suivre, vu ses qualités qui le rendent largement digne de cette distinction.

151. Ibrahim est le plus proche Prophète de Mohammed ﷺ. En dépit de l'intervalle qui les sépare, Mohammed ﷺ, et Ibrahim, sur lui le salut, sont liés par l'amour et jouissent tous les deux de la même proximité avec Allah.

152. Parmi les traits distinctifs d'Ibrahim, dont Allah l'a doué, l'Intelligence et la vivacité d'esprit, qui lui ont permis de déjouer les stratagèmes des adversaires, et de récuser leurs allégations, réussissant de la sorte à les réduire au silence, preuves concluantes à l'appui ;

153. Doué d'une vision globale, sous-tendue par un savoir pointu, Ibrahim réagissait à temps, avant qu'il ne soit trop tard, face au mal qui se profile menaçant ;

154. Le statut de prédicateur éclipse tous les autres aspects de la personnalité d'Ibrahim, sur lui le salut, sa mission primordiale étant la transmission du Message d'Allah aux gens, preuves à l'appui. Pour ce faire, Ibrahim ne ménagea aucun effort pour répandre la parole d'Allah et usa de tous les moyens pour faire aboutir son apostolat. À commencer par sa propre personne et sa famille, qu'il chercha à ériger en modèle incarnant les nobles valeurs qu'il préconisait ;

155. L'endurance est l'un des traits caractéristiques de sa personnalité. Ayant exécuté tous les ordres d'Allah, il mérita haut la main ce témoignage divin : Ibrahim qui tint toutes ses promesses ;

156. Le courage est l'un des fruits de sa foi, de sa croyance inébranlable en l'unicité divine, de son adoration d'Allah, sans Lui associer aucune fausse divinité, et de sa ferme conviction qu'Allah est le Seul qui procure les bénéfices ou les torts et que le courage et l'endurance font bon ménage ;

157. Ibrahim, sur lui le salut, compte parmi les Prophètes et les Messagers qui ont à leur actif un grand nombre de sacrifices pour la cause d'Allah. Aussi a-t-il amplement mérité l'Imamat, ce statut qui n'est accordé qu'au prix d'efforts assidus ;

158. Ibrahim, sur lui le salut, est le premier à avoir reçu l'ordre de circoncision de Son Seigneur. Il est clair que l'obéissance à cette injonction requiert un courage exemplaire. Une telle pratique est d'autant plus pénible, qu'il s'agit d'un homme de 80 ans, obligé de s'amputer une partie sensible de son corps, et de voir son sang couler. Il en souffrit sans doute, mais prit son mal en patience, pour bénéficier de l'agrément d'Allah, Exalté soit-il ;

159. Le premier à être vêtu d'un habit du paradis sera Ibrahim. Un siège sera apporté et placé à la droite du Trône. On le fera venir et on le vêtira d'un habit du paradis, comme on n'en a jamais vu de pareil ;

160. L'homme le plus digne de se réclamer d'Ibrahim est Mohammed ﷺ et ceux qui se sont ralliés à lui. C'est lui qui a insufflé une nouvelle vie à la reli-



gion d'Ibrahim, en la purifiant des altérations d'origine juive, chrétienne et païennes et du paganisme de la jahiliya ;

161. Ibrahim, sur lui le salut, mourut à l'âge de 175 ans, aux environs de 1821 avant l'ère chrétienne. D'autres dates sont avancées, reflétant les divergences qui opposent les historiens sur ce point. Ce sont, dit-on, ces fils Ismaïl et Isaac qui l'ont enterré, aux côtés de sa femme Sara dans la cité de Habrun ou Jabrun, appelée Hébron aujourd'hui ;

Références bibliographiques

**La liste des ouvrages est disponible dans la version originale de ce livre (en langue arabe) et est disponible sur le site web de l'auteur.
www.alsallabi.com**



Table des matières

Dédicace	5
Introduction.....	7
CHAPITRE 1.....	11
Ibrahim, sur lui le salut :	11
son nom, son lignage, son époque, ses pérégrinations, son statut parmi les Prophètes et les Messagers	11
1 ^{ère} partie	15
Son nom, sa généalogie, son surnom et sa naissance	15
1. Nom et généalogie	15
2. Sa naissance, son surnom et sa langue	19
2 ^{ème} partie	23
Ibrahim, son époque et son émigration	23
1. La période historique antérieure au message d'Ibrahim, sur lui le salut.....	23
2. La vie religieuse au temps d'Ibrahim, sur lui le salut	24
3. La vie sociale et politique	34
4. Les pérégrinations d'Ibrahim, sur lui le salut	38
3 ^{ème} partie	41
La position d'Ibrahim, sur lui le salut, parmi les	41
Prophètes et les Messagers.....	41
1. Le Prophète, le Messenger, la prophétie et le message	43
2. Motifs de l'envoi des Messagers.....	53
3. Caractéristiques des Prophètes et des Messagers	61
4. La religion des Prophètes et des Messagers est une et leur Message est un.....	67
5. L'importance du récit d'Ibrahim dans le noble Coran	74
6. Les motifs de la répartition des scènes du récit d'Ibrahim dans différentes sourates	79
7. Les occurrences d'Ibrahim, sur lui le salut, dans le noble Coran.....	81
chapitre 2	89
Le récit d'Ibrahim, sur lui le salut, dans les sourates Al-An'âm (Les Bestiaux), Mariam, As-Shu'arâe (Les Poètes), Al-'Ankabût (L'Araignée), et As-Sâffât (Les Rangées).....	89
1 ^{ère} partie	93

Le récit d'Ibrahim dans la sourate Al-An'âm (Les Bestiaux) et son dialogue avec son père et son peuple sur l'adoration des planètes et des étoiles	93
La certitude	103
Démarche progressive	111
Certains aspects de l'inimitabilité des versets précédents, sur les plans historique et scientifique :	112
Tentatives d'expliquer pourquoi Isaac a été cité avant Ismaïl dans la sourate Al-An'âm (Les Bestiaux)	126
Les raisons pour lesquelles Nouh a été cité directement après Isaac et Jacob	127
2 ^{ème} partie	137
Le récit d'Ibrahim dans sourate Mariam, Dieu l'agrée, et le dialogue avec son père... ..	137
Personnalité du père d'Ibrahim, sur lui le salut	150
3 ^{ème} partie	163
L'histoire d'Ibrahim, salut sur lui, dans sourate Al-Anbiyâ' (Les Prophètes) et son dialogue avec son père et les adorateurs des idoles parmi son peuple	163
4 ^{ème} partie	195
l'histoire d'Ibrahim, salut sur lui, dans sourate Ash-Shoua'râe (Les Poètes)	195
5 ^{ème} partie	241
Le récit d'Ibrahim dans sourate Al-'Ankabût (L'Araignée)	241
6 ^{ème} partie	275
Le récit d'Ibrahim dans sourate As-Sâffât (Les Rangées)	275
2. Ismaïl dans le Coran	308
3. Ismaïl, salut sur lui, dans les ouvrages de la sunna	312
4. Ismaïl, sur lui le salut, dans les ouvrages historiques	313
5. Le premier à avoir dévoyé la religion d'Ismaïl, sur lui le salut	316
CHAPITRE 3.....	319
- Discussion entre Ibrahim, sur lui le salut, et le roi injuste, ainsi que la question qu'il posa à son seigneur : Comment Tu ressuscites les morts ?	319
- Récit d'Ibrahim, sur lui le salut, dans sourates At-Tawbah (Le repentir), Az-Zukhruf (L'ornement) et Al-Moumtahinah (L'éprouvée)	319
- Dialogue d'Ibrahim, sur lui le salut, avec les anges, alors qu'il était avancé en âge. Le bien-être, la bonne annonce d'Isaac et de Jacob. La nouvelle qu'il reçoit sur l'imminence de l'anéantissement du peuple de Loth, dans les sourates Hoûd, Al-hijr, Al-'Ankabût (L'araignée), et Ad-Dhâriyât (Qui éparpillent).	319



1 ^{ère} partie	321
Discussion entre Ibrahim, sur lui le salut, et le roi injuste, ainsi que la question qu'il posa à son Seigneur :	321
Comment Tu ressuscites les morts ?	321
1. Discussion d'Ibrahim et du roi injuste	321
2. La question qu'Ibrahim a posée à son Seigneur : Comment fais-tu pour ressusciter les morts ?	337
2 ^{ème} partie	345
Récit d'Ibrahim, sur lui le salut, dans sourates At-Tawbah (Le Repentir), Az-Zukhruf (L'Ornement) et Al-Moumtahinah (L'Éprouvée)	345
1. Dans sourate At-Tawbah (Le repentir), versets 113 et 114 :	345
D. La sunna et l'interdiction d'implorer le pardon en faveur des associationnistes : ..	347
E. Le père d'Ibrahim au jour de la résurrection :	348
2. Le récit d'Ibrahim dans la sourate Az-Zukhruf (L'ornement), versets 26 à 28 :	348
3. Le récit d'Ibrahim dans la sourate de L'éprouvée, versets 4 à 9	353
3 ^{ème} partie	369
Dialogue d'Ibrahim, sur lui le salut, avec les anges, alors qu'il était avancé en âge. Le bien-être, la bonne annonce d'Isaac et de Jacob. La nouvelle qu'il reçoit sur l'immi- nence de l'anéantissement du peuple de Loth, dans les sourates Hoûd, Al-Hijr, Al-'Anka- bût (L'Araignée), et Ad-Dhâriyât (Qui éparpillent).	369
1. Le récit d'Ibrahim, sur lui le salut, et son dialogue avec les anges dans la sourate Hoûd :	369
2 : Le récit d'Ibrahim avec les anges dans la sourate Al-hijr :	387
3 : Le dialogue d'Ibrahim, sur lui le salut, avec les anges au sujet du peuple de Loth dans sourate Al-'Ankabût (L'Araignée) :	397
4 : Le récit d'Ibrahim dans sourate Ad-Dhâriyât (Qui éparpillent) : 24-37 :	399
5 : Les caractéristiques d'Isaac dans le noble Coran	411
6 : L'envoi d'Isaac comme Messenger d'Allah	411
7 : Sara, la mère d'Isaac, sur lui le salut	412
8 : La Grande-Syrie, l'un des lieux phares de l'Unicité	412
Quatrième chapitre	415
Ibrahim, sur lui le salut, surmonte les épreuves, son imamat, sa construction de la Kaaba, ses recommandations à son fils dans la sourate Al-Baqarah (La Vache), son invo- cation, sa supplication, sa louange d'Allah et son appel aux gens d'accomplir le pèleri- nage, dans sourate Ibrahim.	415

1 ^{ère} partie	417
Ibrahim, sur lui le salut, surmonte les épreuves, avec bonheur, son imamat, sa construction de la Kaaba, ses recommandations à son fils dans la sourate La Vache.	417
Ibrahim se tint sur la station éponyme pour appeler à la prière :	428
Traces visibles des pieds d'Ibrahim sur la Station :	429
Les vertus de la Station d'Ibrahim, sur lui le salut :	430
Certaines dispositions de la jurisprudence relatives à la Station :	432
Le premier temple édifié pour les gens :	451
La Mosquée Al-Aqsa fut construite 40 ans après la Kaaba, par Ibrahim et Jacob, sur eux le salut :	452
Ibrahim, sur lui le salut, invoque en faveur de la Mecque, et Mohammed, en faveur de la Médine :	453
La Kaaba, centre de la terre :	455
La centralité de la Kaaba a une dimension spirituelle et matérielle :	456
1. La religion d'Ibrahim, sur lui le salut :	466
2 ^{ème} partie	479
Ibrahim, sur lui le salut, Invoque Allah, L'implore, et fait Son éloge, dans Sourate Ibrahim	479
L'appel d'Ibrahim, sur lui le salut, à accomplir les rites du pèlerinage dans la sourate Le pèlerinage :	494
Souvenirs marquants de la période du pèlerinage :	496
Les communautés se disputent la lignée et l'héritage d'Ibrahim, sur lui le salut :	498
Les feuilles d'Ibrahim, sur lui le salut :	499
Caractéristiques, vertus et qualités d'Ibrahim, sur lui le salut :	505
Grande affinité entre Ibrahim et Mohammed, ﷺ :	518
Ibrahim, sur lui le salut, le jour de la résurrection :	523
Conclusion	529

Dr. Ali Mohammad al-Sallabi

Né à Benghazi (Libye) en 1963

En 1993, il a obtenu la Licence internationale de la faculté de la Daawa et des fondements de la Religion à l'Université Islamique de Médine en Arabie Saoudite. En 1996, il a eu un Master de la faculté des fondements de la Religion à l'Université Islamique Oum Darmân (Soudan).

En 1999, il a obtenu le Titre de Docteur en Etudes Islamiques de la faculté des fondements de la Religion à l'Université Islamique Oum Darmân (Soudan). Le sujet de son mémoire de Doctorat avait été : La jurisprudence du Tamkîn dans le noble Coran. Il est auteur d'une quatre vingtaines d'ouvrages dans les domaines des sciences du Coran, du Fiqh et de la pensée islamique, dont plusieurs ont été publiés et traduits en plusieurs langues ; notamment en français (Jésus fils de Marie, Nouh et le grand déluge, Ibrahim l'Intime d'Allah et La vie du Prophète Mohammad ﷺ (disponible très prochainement). **Visiter le site de l'auteur¹: www.alsallabi.com ou sa page Facebook : [dr.sallabi](https://www.facebook.com/dr.sallabi)**

Le Présent ouvrage s'articule sur quatre chapitres :

- La vie d'Ibrahim : son nom, son lignage, sa naissance, son époque, ses pérégrinations, et son statut.
- Le deuxième est une relation du récit d'Ibrahim, sur lui le salut, dans les sourates les Bestiaux, Mariam, les Prophètes, les Poètes, l'Araignée, et les Rangées.
- Le troisième restitue le dialogue d'Ibrahim avec le roi injuste, la question qu'il a posé à son Seigneur sur la manière dont Il ressuscite les morts, l'alliance avec les croyants et le désaveu des mécréants, ainsi que les hôtes d'Ibrahim, les émissaires d'Allah. Le quatrième chapitre s'attarde sur les épreuves qu'Ibrahim a endurées avec succès, son statut d'imam, sa construction de la Kaaba, ses invocations pieuses... Par ailleurs, un intérêt particulier est porté à ses feuillets, son caractère, ses qualités, ses affinités avec notre Prophète Mohammed, ﷺ, son statut le jour de la résurrection, sa mort et sa tombe.

¹ La liste des ouvrages est disponible dans la version originale de ce livre (en langue arabe) et est disponible sur le site web de l'auteur: www.alsallabi.com

DR. ALI MOHAMMAD AL-SALLABI

Né à Benghazi (Libye) en 1963

En 1993, il a obtenu la Licence internationale de la faculté de la Daawa et des fondements de la Religion à l'Université Islamique de Médine en Arabie Saoudite. En 1996, il a eu un Master de la faculté des fondements de la Religion à l'Université Islamique Oum Darmân (Soudan).

En 1999, il a obtenu le Titre de Docteur en Etudes Islamiques de la faculté des fondements de la Religion à l'Université Islamique Oum Darmân (Soudan). Le sujet de son mémoire de Doctorat avait été : La jurisprudence du Tamkîn dans le noble Coran. Il est auteur d'une quatre vingtaines d'ouvrages dans les domaines des sciences du Coran, du Fiqh et de la pensée islamique, dont plusieurs ont été publiés et traduits en plusieurs langues ; notamment en français (Jésus fils de Marie, Nouh et le grand déluge, Ibrahim l'Intime d'Allah et La vie du Prophète Mohammad ﷺ (disponible très prochainement). Visiter le site de l'auteur : www.alsallabi.com ou sa page Facebook : [dr.sallabi](https://www.facebook.com/dr.sallabi)

Le Présent ouvrage s'articule sur quatre chapitres :

- La vie d'Ibrahim : son nom, son lignage, sa naissance, son époque, ses pérégrinations, et son statut.
- Le deuxième est une relation du récit d'Ibrahim, sur lui le salut, dans les sourates les Bestiaux, Mariam, les Prophètes, les Poètes, l'Araignée, et les Rangées.
- Le troisième restitue le dialogue d'Ibrahim avec le roi injuste, la question qu'il a posé à son Seigneur sur la manière dont Il ressuscite les morts, l'alliance avec les croyants et le désaveu des mécréants, ainsi que les hôtes d'Ibrahim, les émissaires d'Allah. Le quatrième chapitre s'attarde sur les épreuves qu'Ibrahim a endurées avec succès, son statut d'imam, sa construction de la Kaaba, ses invocations pieuses... Par ailleurs, un intérêt particulier est porté à ses feuillets, son caractère, ses qualités, ses affinités avec notre Prophète Mohammed, ﷺ, son statut le jour de la résurrection, sa mort et sa tombe.



asaletyayinlari.com.tr

© f t asaletyayinlari

